

NOUVELLE HISTOIRE DE FRANCE,

Depuis le commencement de la Monarchie, jusques à la mort de Louis XIII.

NOUVELLE HISTOIRE DE FRANCE,

Depuis le commencement de la Monarchie, jusques à la mort de Louis XIII.

Par M. LOUIS LE GENDRE, *Chanoine de l'Eglise de Paris.*

TOME I.

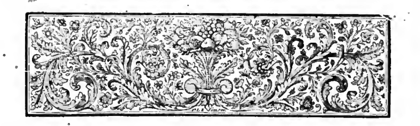




A PARIS,
Chez CLAUDE ROBUSTEL, ruë Saint Jacques, près la Fontaine S. Severin, à l'Image S. Jean.

M. DCC.XXVIII.
AVEC PRIVILEGE DU ROY.





De tous les Grands Estats, dont l'origine est plus ou moins connuë, je n'en sçache point qui ait duré, je ne dis pas plus de temps, mais mesme autant qu'il y en a que nostre Monarchie subsiste. Elle a commencé environ l'an de Jesus-Christ 417 ou 18, ou au plus tard 420: ce sont déja treize cens ans. De tous les Grands Empires, y en a-t-il aucun qui soit parvenu à cet âge?

Imperiũ Asiaticum ab Assyriis qui id obtinuerant annis MLXX. transflatũ est ad Medos. *Velleius Paterculus,*

L'Empire des Assyriens n'a duré que 1070 ans, celuy des Medes 322, des Perses 231, des Macedoniens 645, & celui des Romains qu'environ 1230 ans, encore compte-t-on dans cette durée les années de sa décadence, pendant lesquelles quelques Brigands se faisoient nommer Empereurs d'un Empire qui n'estoit plus.

Je ne m'arreste point à ce qu'on nous débite de l'antiquité des Chinois, ou de celle des Egyptiens. Dès qu'on fait remonter l'origine de ces Monarchies, selon les uns, jusques au Déluge, & selon d'autres plus hardiment avant la Création du Monde, on ne merite point de creance.

D'ailleurs, personne n'ignore que ces vastes Païs ont esté long-temps partagez en plusieurs Seigneuries indépendantes l'une de l'autre, & qu'ils ont esté bien des fois conquis par des Estrangers. C'est la mesme Contrée, mais ce n'est pas pour cela la mesme Monarchie; comme il est arrivé à plusieurs parties de l'Europe, qui ont gardé le mesme nom, quoique depuis les Romains elles aïent souvent changé de Maistres.

L'Espagne fut long-temps soumise aux Carthaginois. Les Romains qui les en chasserent, acheverent de la subjuguer sous le Regne d'Auguste. Les Vandales en déposséderent les Romains. Les Visigots y entrerent après les Vandales. Les Maures la conquirent presque toute entiere

ſur les Viſigots. Enfin les Rois de Leon la reprirent peu à peu ſur ces derniers Uſurpateurs.

Parce que ce grand Royaume a toûjours conſervé ſon nom dans ces differens changemens, dira-t-on pour cela que la Monarchie d'Eſpagne ſoit encore la meſme aujourd'huy qu'elle eſtoit du temps des Romains, ou du tems de ces autres Peuples ? qui ſucceſſivement ont eſté Maiſtres de ce Païs ? Non ſans doute, ce ſont pluſieurs Monarchies qui ſe ſont formées en differens ſiecles, ſur les ruines l'une de l'autre.

J'appelle un meſme Empire, celui qui s'eſt ſoutenu pendant un tems conſiderable, ſans eſtre envahi par des Eſtrangers. Tel fut l'Empire Romain, qui pendant ſa longue durée, n'a point reçû de changement des attaques du dehors, quoiqu'au dedans il ait ſouffert de frequentes revolutions : & telle eſt noſtre Monarchie, ſouvent ébranlée, jamais détruite, quelques ſecouſſes qu'elle ait eſſuyées, ſoit par les Guerres inteſtines, ſoit par les Guerres Eſtrangeres.

Clovis porta ſi haut la gloire de cette Monarchie, il en pouſſa ſi loin les bornes, que quelques-uns l'en ont regardé comme le fondateur. Elle fut démembrée pour faire regner ſes quatre fils ; ces débris s'eſtant réunis, une nouvelle diviſion l'affoiblit tellement qu'elle ſeroit tout-à-fait tombée, ſi les Maires du Palais qui gouvernerent dans la ſuite ſous les Rois Faineans, n'euſſent eu intereſt à la ſoutenir.

Pepin la reſtablit dans ſa premiere ſplendeur. Cette ſplendeur augmenta fort ſous Charlemagne, qui de l'aveu de tout le Monde, a eſté un des plus grands Hommes & un des plus grands Rois dont on ait memoire. Je ne voi guere parmi les plus Illuſtres Morts, qu'Alexandre, que Jules Ceſar, qu'Auguſte, & quelques autres Princes qu'on puiſſe raiſonnablement mettre en parallele avec lui ; & je ne ſçai qui l'emporteroit, ſi le parallele eſtoit exact.

La renommée du nom François diminua de beaucoup ſous le Fils de cet Empereur. Elle s'obſcurcit encore plus ſous le Regne de Charles le Chauve ; & elle s'évanoüit tout-à-fait par l'imbecillité de Charles le Gras. Il ne regna aprés lui, de la Maiſon Carlovingienne, que des Princes ſi foibles, ſi timides, ſi irreſolus, que leur foibleſſe donna lieu à leur enlever la Couronne.

Combien de fois ſous les Rois de la troiſieſme Race,

cette celebre Monarchie a-t-elle esté attaquée par les Estrangers ? Cependant jamais conquise par aucun. Si elle s'est vûë à deux doigts d'une ruïne entiere, elle a reparé ses pertes, ou sous le Prince qui les a faites, ou sous le Prince son Successeur ; de sorte qu'au bout de treize siecles, elle se trouve encore aujourd'hui aussi florissante que jamais. De tous les Grands Empires dont l'Histoire nous est connuë, y en a-t-il aucun dont on puisse dire la mesme chose ?

Y en a-t-il aucun dont les Rois ayent acquis autant de reputation qu'en ont acquis les Rois de France, soit par les Guerres memorables qu'ils ont soutenuës ou entreprises, soit par les autres avantages qui contribuent au bonheur & à la gloire des Royaumes ?

Sous la premiere Race, nos Rois conquirent les Gaules, & presque toute la Germanie. Ils exterminerent les Varnes, ils dompterent les Turingiens, ils subjuguerent les Allemans, les Bavarois & les Frisons. Ils repousserent les Saxons, les Huns, Avares, Esclavons. Ils vainquirent plusieurs fois les Ostrogots en Italie, & les Visigots en Espagne.

Charles surnommé Martel, Roi en effet, quoiqu'il n'en portast pas le nom, deffit à platte-couture, une fois en Touraine, une autre fois en Languedoc, des Armées effroïables de Sarasins. Il n'y a point d'exploits dans l'Histoire Grecque ou Romaine, plus glorieux ni plus surprenans, que ce que fit ce Maire du Palais sur la fin de la premiere Race.

Pepin, Chef de la seconde, soumit quantité de Peuples, qui sous la tirannie des Maires avoient secoüé le joug de la France. Charles fils de Pepin estendit ses conquestes, jusques à l'Ebre du costé d'Espagne, en Italie jusques au Vulturne, en Hongrie au-delà du Tibisque, en Allemagne au-delà de l'Elbe.

Si la troisiesme Race n'a pas fait d'aussi grands exploits que les deux premieres, elle les a surpassées par d'autres avantages. Y a-t-il Maison au Monde, ou jamais y en a-t-il eu qui ait regné de masle en masle depuis un aussi longtems, que cette Race a déja regné ? Si les Rois de cette Maison n'eurent pas d'abord de grands Estats, ils eurent beaucoup d'habileté, de droiture & de vigilance. Par là ces Monarques, ou leurs Successeurs, profitant de l'occa-

ſion, ſont devenus auſſi puiſſans que l'ont eſté les Rois des deux premieres Races.

En témoignant un grand reſpect & un grand zele pour l'Egliſe, en protegeant les Opprimez, en ſoulageant le Peuple, en reprimant les violences de la Nobleſſe, en ſemant à propos la diſcorde & la jalouſie entre les Ducs, Comtes & Marquis, qui dans la decadence de la Maiſon Carlovingienne s'eſtoient faits Princes des Provinces, dont ils ſe trouverent Gouverneurs, les Rois de la troiſieſme Race ont ſi bien fait, qu'avec le tems, par conqueſtes, par reünions, par mariages, par acquiſitions, ils ont enfin eſteint ces differentes Principautez, & par là ſont demeurez les Maiſtres de ces beaux & vaſtes Païs, qui compoſent aujourd'hui la France.

Cette troiſieſme Race a fait la Guerre avec ſuccès dans toutes les parties du Monde.

En vain les Anglois, trois cens ans durant, les Eſpagnols pendant deux cens, les Flamands & les Allemans pendant bien auſſi long-tems, l'ont-ils attaquée vivement, tantoſt avec leurs forces particulieres, tantoſt avec ces forces jointes enſemble; non ſeulement elle s'eſt ſoutenuë contre leurs entrepriſes, mais ſouvent il eſt arrivé qu'elle en a fait contre eux, d'auſſi glorieuſes que profitables.

Depuis que les Bourbons ſont montez ſur le Throſne, la France ayant connu ſes forces, & ayant ſçû les reünir en calmant les Guerres Civiles, elle a acquis par ſes conqueſtes & par d'autres actions d'éclat, autant de reputation qu'elle en ait jamais eu dans les tems les plus floriſſans.

Cet amas de Gloire, tant ancienne que moderne, donne à noſtre Monarchie une ſi grande preéminence, que malgré toute la jalouſie qui regne ordinairement entre des Peuples voiſins & puiſſans, les autres Grands Eſtats qui partagent aujourd'hui l'Europe, l'ont regardée dans tous les tems, & la regardent encore comme le Royaume le plus ancien & le plus illuſtre du Monde.

Mais plus cette Monarchie a fait de grandes choſes; plus on eſt eſtonné qu'elles n'aïent point eſté eſcrites d'une maniere qui réponde à la dignité du ſujet, & qui approche du bon gouſt & de la perfection des Hiſtoriens Grecs & Romains.

Le ſtile de ceux-ci eſt clair, élegant & court. Nos Hiſtoriens n'ont point de ſtile. L'art leur manque, ou le genie; & il regne dans la pluſpart de leurs Eſcrits un certain embarras, qui ne laiſſe rien que de confus dans la memoire.

La nobleſſe des penſées, la delicateſſe & la vivacité des expreſſions, l'ingenieuſe varieté, & le bel ordre que l'on voit dans l'Hiſtoire Grecque & Romaine charment ſi fort ceux qui la liſent, qu'on ne s'en laſſe jamais.

On languit en liſant la noſtre, ou parce qu'elle eſt mal eſcrite, ou parce qu'il y a peu d'ordre, ou parce que tout y eſt raconté de la meſme maniere. Cette uniformité deſole, de ſorte qu'on n'a pas ouvert noſtre Hiſtoire pour la parcourir, qu'on voudroit en eſtre à la fin; & il n'arrive que trop ſouvent, que quand on y eſt parvenu, on ferme le Livre pour toûjours.

C'eſt à bien dépeindre les Hommes, qu'on connoiſt le merite de l'Hiſtorien. C'eſt où excellent les Romains. Il s'en faut bien que les noſtres ne les égalent. Dans les Portrais faits par les uns, les traits ſont ſi bien marquez, qu'on y reconnoiſt par avance l'Hiſtoire du Heros, & les motifs ſecrets de ſes principales actions: Dans les Portraits faits par les autres, il n'y a rien qui frappe & qui ſaiſiſſe le Lecteur. Peu de coups de pinceau qui ſentent le grand Maiſtre; rien qui diſtingue le Heros d'avec ceux qui luy reſſemblent. La Scene a beau changer, les Acteurs paroiſſent preſque toûjours les meſmes. La pluſpart de nos Eſcrivains n'eſtudient point la difference des Vertus du Prince qu'ils nous repreſentent, d'avec les Vertus d'un autre.

Ce ſont ces deffauts qui font mépriſer noſtre Hiſtoire, & qui font dire à bien du Monde, que nous avons peu d'Hiſtoriens, quoique pluſieurs depuis long-tems ſe ſoient appliquez à l'eſcrire.

Ne pourroit-on point venger la Nation de cet injurieux reproche? Maintenant que la Langue eſt ſi élegante & ſi pure, ne peut-on point faire une Hiſtoire, je ne dis pas qui ſoit accomplie, je ne croi point qu'il y en ait aucune; mais du moins qui ſoit aſſez belle, pour qu'on prenne plaiſir à la lire? Il eſt ſans doute difficile d'y reüſſir, parce qu'il eſt bien rare d'avoir tout ce qui concourt à former un bon Hiſtorien.

En effet, il faut que la Nature lui ait donné un genie heureux ; genie vif & universel, qui creuse dans le cœur des Hommes ; qui démesle dans leurs actions leur humeur, leur temperament, & par là le vrai caractere & l'espece particuliere de leurs vices & de leurs vertus.

Il faut que l'Historien sçache parfaitement la Langue, & que son stile soit également, net, serré, poli : il faut qu'il sçache à fonds l'Histoire qu'il entreprend d'escrire, & qu'il connoisse la Religion, les Loix, le Gouvernement, le Genie de la Nation, la Politique, ses Mœurs & ses Interests.

Ce n'est pas assez de connoistre toutes ces choses, il faut sçavoir les ranger, les mettre chacune en sa place, & les lier par des transitions qui ne sont ingenieuses qu'autant qu'elles sont naturelles ; chose qui couste plus qu'on ne pense.

Il est si rare d'avoir tous ces avantages; d'ailleurs nostre Histoire presente souvent des faits si peu liez & si incertains, que j'ai resisté long tems au dessein que l'on m'inspiroit d'en composer une nouvelle. Qui ne trembleroit à la vûë d'un écueil où tant de Gens ont échoüé? Quelque courage qu'on puisse avoir, si on n'estoit presque asluré de l'indulgence du Lecteur, je ne crois pas que l'on ozast se charger d'un si grand travail.

C'est sur cette esperance que j'ai entrepris celui-ci. Ai-je reüssi plus ou moins? C'est au Lecteur à en juger. Je ne m'excuse point, ni par la longueur de l'Ouvrage, ni par la peine que l'on a à le mettre en estat d'estre presenté au Public. Comme je suis persuadé que quelque soin qu'on prenne & quelque attention que l'on ait, il échappe toûjours bien des choses, je supplie les Gens qui aiment l'Histoire, de lire celle-ci exactement, & de me faire part de leurs remarques.

J'ai esté aux sources; je veux dire que j'ai estudié nostre Histoire dans les Auteurs contemporains; afin d'estre plus exact: sans cela je ne croi pas qu'on puisse l'estre.

Je n'ai omis aucun des Evenemens, qui par leur singularité, ou par leur importance, meritent d'estre racontez à la Posterité. A l'égard de ceux qui ne le meritent pas, comme sont beaucoup de petits faits qui ont pû figurer dans la Gazette du tems, mais qui plusieurs

fiecles après paroiſtroient inſipides dans une Hiſtoire generale, je n'ai eu garde de les y mettre, aïant remarqué il y a long-temps, que de les y avoir mis, c'eſt peut-eſtre ce qui déplaiſt le plus aux Gens d'un gouſt exquis, & qui a le plus contribué à faire mépriſer la pluſpart de nos Hiſtoriens.

Pour ne point tomber dans la dégouſtante maniere de ceux qui mettent peſle-meſle, & les Evenemens qui entrent dans le fil de l'Hiſtoire, & les actions particulieres qui n'y entrent pas, j'ai joint à l'Hiſtoire des Rois, comme autant de décharges, un Traité des Mœurs & Couſtumes dans les differens tems de la Monarchie, & une Genealogie de la Maiſon Roïale, tant parce qu'on doit la ſçavoir dans un Roïaume Hereditaire, que pour avoir occaſion de placer à propos ce qu'on ſçait de particulier des Princes & Princeſſes.

Par la meſme raiſon, j'y ai joint auſſi un Traité des Grands Officiers, dont les fonctions ont rapport à l'Eſtat, comme ſont ceux qui ont commandé ſur terre, ou ſur mer, ou qui ont preſidé aux Loix; choſes dont dépendent le repos & la ſeureté de l'Eſtat.

Nos Hiſtoriens qui ont fait revivre par leurs Eſcrits les actions des uns & des autres, meritant bien qu'on les connoiſſe plus ou moins, j'ai crû faire plaiſir, aux Gens de Lettres principalement, en adjouſtant à mon Ouvrage une Liſte de ces Hiſtoriens; non une Liſte ſeche qui ne contienne que leurs noms, mais une Liſte raiſonnée, qui repreſente leur genie, leurs diſpoſitions, leurs talens, tels qu'ils paroiſſent dans leurs Eſcrits.

Si quelques Perſonnes accouſtumées à ne voir l'Hiſtoire de France qu'en trois ou quatre gros Volumes, craignent que la mienne ne ſoit trop courte, j'oze leur aſſurer que les Evenemens y ſont dans leur eſtenduë à proportion qu'ils en meritent. Le caractere d'un bon Ouvrage, c'eſt de n'eſtre pas long; & il y a toûjours plus à retrancher dans le meilleur, qu'à y ajouſter.

Enfin, ſi quelqu'un trouvoit à redire de ne point voir dans mon Hiſtoire de ces ingenieuſes Harangues, dont les Anciens ornent les leur, je lui avouërai ingenument que c'eſt contre mon inclination. Je l'aurois ſuivie avec joie, ſi des Gens d'eſprit en grand nombre que j'ai conſultez là-deſſus, n'euſſent répondu preſque tous, que ces

Harangues ne feroient point un bon effet dans l'Hiſtoire d'un Peuple au gouſt duquel elles déplaiſent ; ſoit parce que les François ne peuvent ſouffrir rien de faux en des Ouvrages, où s'il ſe peut, il ne doit rien y avoir que de vrai ; ſoit parce que ces diſcours, quelque éloquens qu'ils ſoient, rebutent leur impatience, & les empeſchent de ſçavoir auſſi viſte qu'ils le ſouhaitent, la fin des Evenemens.



TABLE

TABLE DES ROIS.

PREMIERE RACE.

SECONDE RACE.

TROISIEME RACE.

Fin de la Table des Rois.

FAUTES A CORRIGER

Dans l'Histoire des Rois.

Page.	*Ligne.*	*Fautes.*	*Corrigez.*
38.	22.	dans sa cinquantiesme.	cinquante-unieſme.
56.	24.	avoit épousé.	avoit eu d'abord pour Maistresse.
88.	27.	à exclure en Brunehaut.	à en exclure Brunehaut.
100.	30.	on en compte jusques à cinq.	on en compte, communément, jusques à cinq. *Ajoustez en marge*, Fredegaire n'en nomme que trois.
101.	2.	une de ses femmes.	une de ses femmes, ou concubines.
115.	38.	le dix-neuviesme de son Regne.	le vingtiesme.
Ibid.	*en marge.*	673.	676.
122.	*penult.*	à trente-neuf ans.	à trente-cinq ou trente-six ans.
123.	19.	ne sçachant pas qu'en ce cas	*ajoustez*, à ce que d'autres disent.
128.	40.	un jalousie.	une.
141.	29.	irent prendre.	firent.
149.	34.	estant d'advis.	estoient.
153.	5.	le seiziesme.	le dix-septiesme.
174.	22.	le fils.	les.
175.	28.	quatriesme nôces.	nôce.
181.	*derniere.*	donner graces.	grace.
184.	24.	en quelques Villes.	en quelque Ville.
192.	42.	femme.	femmes.
193.	18.	l'on avoit fait.	faits.
		Depuis la page 226. jusques en 231. le chifre du haut de la page n'est marqué que 126. &c. lisez, 227. *&c.*	
244.	28.	estoit comprise.	estoient compris.
254.	47.	se trouvoit.	se trouveroit.
255.	18.	ne l'aïant.	ne l'aïent.
Ibid.	34.	& le rendre.	& de le rendre.
259.	18.	il lui en demanda satisfaction.	il en demanda satisfaction.
260.	41.	Jean IX.	Jean VIII.
290.		Lothaire IV.	*ostez* IV. *& mettez simplement* Lothaire.
304.	5.	nous ne connoissons pas.	*ostez* pas.
320.	1.	n'avoit guere que sept ans.	huit à neuf ans.
344.	19.	leur mesures.	leurs.
379.	*en marge.*	*Fecit ei hominum.*	*hominium.*
405.	43.	dix ans.	dix ans durant.
410.	6.	rendroient.	rendoient.
412.	2.	qu'à vingt-cinq ans.	au plustost qu'à vingt-un an.
Ibid.	14.	Potiers.	Poitiers.
430.	19.	Alphonse.	Alphonse X.
472.	43.	de neuf ans.	de six à sept ans.
475.	24.	grande envie.	grand' envie.
487.	21.	le Duc de Bourbon.	*ajoustez*, Prince du Sang; *& ostez ces mots*, le Comte de Ponthieu son frere.

Page.	Ligne.	Fautes.	Corrigez.
491.	30.	n'ozant.	d'ailleurs, n'ozant.
497.	17.	mil à douze cens.	mille.
501.	20.	ses plaintes.	ces.
514.	penult.	en festins & courses.	en courses.
527.	22.	*ostez ces mots*, le Mareschal de Boucicaut.	
Ibid.	25.	Rubempré.	*ajoustez*, le Mareschal de Boucicaut.
529.	12.	ce furieux.	ces.
Ibid.	21.	arguet.	argent.
	24.	*ostez ces mots*, le Bourreau.	
	25.	estoit.	*mettez*, le Bourreau estoit.
538.	13.	sous le mon.	nom.
577.	43.	Lodesme.	Ledesme.
602.	10.	les Ducs.	le Duc.
619.	14.	Germaine de Foix.	Françoise.
645.	13.	concquises.	conquises.
647.	42.	qu'il eut reussi.	eust.
Ibid.	46.	en eust plus.	eut.
658.	24.	Empereur & sa sœur.	& sa Cour.
726.	24.	Cardina.	Cardinal.
728.	11.	plair.	plaisir.
Ibid.	19.	transport.	transports.
770.	derniere.	grand échec.	choc.
775.	27.	Beaufor.	Beaufort.
781.	9.	habilité.	hrbileté.
788.	14.	puisament.	puissamment.
808.	24.	ni songeast.	n'y songeant.
813.	3.	Dânemarc.	Dannemarc.

APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Chancelier, une *Histoire de France*, composée d'un stile clair & vif, par Monsieur Louis le Gendre Chanoine de l'Eglise de Paris. L'Auteur a conduit cette nouvelle Histoire depuis le commencement de la Monarchie, jusqu'à la mort de Louis XIII. Il y raconte dans un bel ordre, & dans une estenduë proportionnée à l'importance ou au merite des sujets, ce qu'il y a de plus seur & de plus curieux dans les Historiens du tems. On y voit les Mœurs & Coustumes, les Loix de la Nation, les Maximes du Gouvernement, la Genealogie de la Maison Royale, ce qu'on sçait de plus remarquable des Princes & Princesses, & de ceux des Grands Officiers, dont les fonctions ont rapport à l'Estat. On y voit encore une Liste de nos Historiens, au nombre de plus de trois cens, avec un jugement de leurs Ouvrages; abondance qui doit d'autant plus contenter le Lecteur, que tout s'y trouve dans le goust & dans la perfection que l'on peut desirer. Fait à Paris le 21 Juin 1714. RASSICOD.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU, ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE: A nos amez & feaux Conseillers les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maistres des Requestes Ordinaires de nostre Hostel, Grand Conseil, Prevost de Paris, Baillifs, Seneschaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Nostre cher & bien-amé le Sieur LOUIS LE GENDRE, Chanoine de l'Eglise Metropolitaine de nostre bonne Ville de Paris, Nous a très-humblement fait exposer qu'il desireroit donner au Public un Ouvrage de sa composition, intitulé: *Nouvelle Histoire de France*, s'il Nous plaisoit luy accorder nos Lettres de Privilege sur ce necessaires. A CES CAUSES, Nous luy avons permis & permettons par ces Presentes, de faire imprimer ladite nouvelle Histoire de France, en telle forme, marge, caractere, conjointement ou separément, & autant de fois que bon luy semblera, & de la faire vendre & debiter par tout nostre Roïaume, pendant le temps de huit années consecutives, à compter du jour de la date desdites Presentes. Faisons deffenses à toutes sortes de Personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'Impression Etrangere dans aucun lieu de nostre obeïssance; & à tous Imprimeurs Libraires & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, debiter ni contrefaire ladite Nouvelle Histoire de France, en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns Extraits, sous quelque pretexte que ce soit d'augmentation, correction, changement de Titre, ou autrement, sans le consentement par escrit dudit Sieur Exposant, ou de ceux qui auront droit de luy; à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mil livres d'amende contre chacun des Contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hostel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Sieur Exposant, & de tous dépens, dommages & interests: A la charge que ces Presentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris; & ce dans trois mois de la date d'icelles: que l'Impression de ladite nouvelle Histoire de France sera faite dans nostre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & en beaux caracteres, conformement aux Reglemens de la Librairie; & qu'avant que de l'exposer en vente, il en sera mis deux Exemplaires dans nostre Bibliotheque Publique, un dans celle de nostre Château du Louvre, & un dans celle de nostre très-cher & très-feal Chevalier Chancelier de France le Sieur Daniel-François Voisin, Commandeur de nos Ordres; le tout à peine de nullité des Presentes; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir ledit Sieur Exposant ou ses ayans causes pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empeschemens. Voulons que la Copie desdites Presentes qui sera imprimée au commencement ou à la fin de ladite Histoire de France, soit tenuë pour duëment signifiée; & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers & Secretaires, foy soit ajoûtée comme à l'Original. Commandons au premier nostre Huissier ou Sergent de faire pour l'execution d'icelles tous Actes requis & necessaires, sans demander autre Permission, & nonobstant Clameur de Haro, Chartre Normande, & autres Lettres à ce contraires; CAR tel est nostre plaisir. DONNE' à Fontainebleau le dix-neuviesme jour du mois de Septembre l'an de Grace mil sept cent quatorze, & de nostre Regne le soixante-douziesme. Par le Roy en son Conseil, FOUQUET.

Je cede mon droit audit Privilege à Monsieur CLAUDE ROBUSTEL, Libraire à Paris, suivant l'accord fait entre nous, ce jourd'huy 27. Octobre 1714. Signé, LE GENDRE.

Registré ensemble la Cession sur le Registre N°. 3. de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, page 867. N°. 1079. conformement aux Reglemens, & notamment à l'Arrest du 13. Aoust 1703. A Paris le 31. Octobre 1714. *Signé*, ROBUSTEL, *Syndic.*

HISTOIRE

LES
HISTORIENS
PRINCIPALEMENT
CONTEMPORAINS,

Sur les Eſcrits deſquels a eſté compoſée cette nouvelle Hiſtoire de France;

Avec un jugement de leurs Ouvrages.



LES
HISTORIENS
PRINCIPALEMENT
CONTEMPORAINS,

Sur les Escrits desquels a esté composée cette nouvelle Histoire de France;

Avec un jugement de leurs Ouvrages.

A



BBON Moine de Saint Germain des Prez, Abbaïe dans un des Fauxbourgs de Paris, a fait en Vers Hexametres, une Relation du siege que Eudes Comte de cette Ville, qui fut élu Roy quelques mois après, y soutint contre les Normands, en 886. & 87. Relation d'autant plus exacte, que l'Auteur estoit dans Paris, & qu'il remarqua avec soin tout ce qui se passa à ce siege, afin d'en escrire l'Histoire.

S'il n'est pas bon Poëte, du moins est-il bon Historien, entrant dans un grand détail, & rendant justice au merite. Son

Poëme contient en deux Livres, plus de douze cens Vers. Ce Religieux estoit Normand, & mourut, à ce que l'on croit, vers l'an 891. *Collection de Duchesne, Tome 2. pag. 499.*

ABRAHAM TESSEREAU, mort 1691. a fait en François, d'un stile pur & net, une Histoire exacte & autant riche qu'elle puisse l'estre, non seulement des Chanceliers, mais des Secretaires du Roy, & des autres Personnes qui composent aujourd'hui la Grande Chancellerie de France.

Il y rapporte sans ennuïer, l'origine, le progrès, les Privileges, les fonctions de ces differents Officiers, & prouve ce qu'il en avance par des Chartres, Edits & Arrests. Ce Livre est plein de curieuses recherches. *Histoire Chronologique de la Grande Chancellerie de France, par Abraham Tessereau Secretaire du Roy. Paris chez Pierre le Petit, 1676. in fol.*

ADON Archevesque de Vienne, naequit vers l'an 800. dans le Gastinois. Sa Chronique est si estimée, qu'elle est citée avec éloge par les Auteurs les plus exacts.

Elle est divisée en six âges. 1. Depuis la création du Monde jusques au Deluge. 2. Depuis le Deluge jusques à Abraham. 3. Depuis Abraham jusques à David. 4. Depuis David jusques à la Captivité de Babilone. 5. Depuis la Captiviré de Babilone jusques à Jesus-Christ. 6. Depuis la naissance du Fils de Dieu jusques au tems de l'Auteur.

On ne sçait point précisément en quelle année il a fini cette Chronique. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'estant mort le 16. de Decembre l'an 874. il n'a pû la continuer jusques au terme où nous la voïons, c'est-à-dire, jusques au deceds de Loüis le Begue, qui mourut le 10. Avril l'an 879. *Paris, in fol. caractere Gothique, 1522. avec une partie du Gregoire de Tours.*

ADREVALDE Moine de Fleuri sur Loire, qui vivoit encore en l'an 890. dit dans le Livre qu'il a fait des Miracles de Saint Benoist, bien des choses considerables des Regnes, de Pepin, de Charlemagne, du Debonnaire, de Charles le Chauve, de Loüis le Begue.

Il dit par exemple, que ce fut sous le Pontificat & par le credit d'Estienne III. que Pepin devint Roy de France : circonstance déja remarquée par Thegan, & laquelle affoiblit le témoignage des Historiens, qui disent que ce fut Zacharie, qui, consulté par les François, répondit qu'il convenoit mieux que celui-là fust Roy qui en avoit l'autorité, que celui, qui jusques alors n'en avoit eu que le nom.

Le stile d'Adrevalde est un stile ampoullé, souvent il parle Phœbus. *Page 439. 3. Tom. de la Collection de Duchesne.*

ADRIEN JOURDAN Jesuite, Auteur d'une Histoire des Regnes de la premiere Race, n'estoit point une plume délicate, qui donnast à ce qu'il raconte, cet air aisé & naturel qui charme les gens de bon goust; son stile est peu chastié, & l'on rencontre assez souvent des expressions louches & gesnées, qui fati-

guent & qui rebutent : cependant c'est moins pour cela, que cette Histoire n'a esté & n'est, ni luë, ni estimée, que pour les longues digressions, que l'Auteur fait trop frequemment, & que pour le peu de fondement, qu'a sa nouvelle découverte.

Il prérend que la Maison de France descend en ligne Masculine, par un Prince nommé *Sigismer*, qu'il estime fils de Clodion, qu'elle descend, dis-je, du Roy Francus, qui regnoit dans la Pannonie, environ l'an 250. Francus en partit deux années après, à la teste de douze mille Francs, qui tous descendoient comme lui, de Fuïards de l'ancienne Troye, & vint s'establir sur le Rhin, dans une Contrée si deserte, qu'il n'y avoit presque plus d'Habitans, depuis le cruel carnage qu'en avoit fait un Empereur.

Une transmigration si bien circonstanciée se trouve-t-elle en quelques Auteurs, ou du tems, ou qui en approchent? Cet Historien avouë que non; cependant il ne la croit pas moins, sur ce que dit Gregoire de Tours que c'estoit une tradition, que les François estoient venus de la Pannonie:

Sur de pareilles inductions tirées de deux passages, l'un du Grammairien Priscus, l'autre de Sidoine Appollinaire, il veut qu'on croie que Clodion laissa des fils d'un Premier lict. Que l'aisné nommé Sigismer, eut guerre avec Merovée, qui s'estoit emparé du Throsne, par le credit de sa Mere seconde femme de Clodion; enfin, que c'est de ce Sigismer qu'estoit descendu Saint Arnoul, tige, selon lui, de la troisiesme Race, aussi-bien que de la seconde.

On ne croit point des faits si graves, que l'on n'en ait de bons garands, & qui en aïent parlé en termes exprès. *Histoire de France, & l'origine de la Maison Royale, par le P. Adrien Jourdan de la Compagnie de Jesus. 3. Tomes in 4°. Paris, chez Sebastien Mabre-Cramoisi 1679.* Ce Religieux né à Coustances en Normandie, mourut à Paris au mois de Fevrier 1692.

ADRIEN DE VALOIS, né à Paris le 14. Janvier 1607. & mort en cette Ville le 2. Juillet 1692. estoit un excellent Critique, qui a épluché nos vieux Auteurs, pour faire une Histoire exacte, depuis que les François ont commencé à faire parler d'eux, jusques à l'élection de Pepin; c'est-à-dire, depuis l'an de Jesus-Christ, environ 254. jusques en 752.

Cet Ouvrage est d'une si grande érudition, qu'il a bien autant l'air de Dissertation que d'Histoire, tant il y a de citations & de digressions, mesme pour examiner des passages, & pour les confronter les uns avec les autres.

Il est escrit en beau Latin, d'un stile masle & clair. Si l'Auteur l'avoit continué jusques à nostre tems, c'eust esté un travail immense & infiniment estimable. *Hadriani Valesij rerum Francicarum. 3. Volumes in folio. A Paris, chez Cramoisi 1646. et 1658.*

AGATHIAS Historien Grec, qui vivoit dans le sixiesme siecle, sous l'Empire de Justinien, a escrit en stile fleuri, cou-

lant & toûjours égal, une Histoire de son tems, dans laquelle en plusieurs endroits, il parle honorablement de quelques-uns de nos premiers Rois.

C'est de lui que nous tenons, que Theodebert Roy d'Austrasie, irrité de ce que Justinien avoit pris dans ses Titres, celui de *Francique*; c'est-à-dire, Vainqueur des François, resolut de passer en Thrace & d'assieger Constantinople.

C'est lui encore qui nous apprend, que Theodebert estant à la chasse, & un Busle ou Taureau sauvage, aïant renversé un arbre en donnant contre avec furie, une des branches de l'arbre, blessa tellement ce Prince, qu'il en mourut le mesme jour; mais ce qui peut faire douter, si on doit croire ce que cet Historien rapporte de ce fait, & de quelques autres qu'il raconte de nos premiers Rois; c'est qu'il est si mal informé, qu'il dit en termes exprès, que les freres de Clodomir Roy d'Orleans, ne succederent à ses Estats, que parce qu'il n'eut point d'enfans.

Clodomir eut trois fils, dont deux, très-certainement, furent poignardez par leurs oncles. *Duchesne*, *Tome* 1. *p.* 210.

AGNE'S DE HARCOURT troisiesme Abbesse de Long-Champ, Maison de Cordelieres à deux lieuës de Paris, a fait en François la vie d'Isabelle sœur de Saint Loüis, Fondatrice de cette Abbaïe. Avant que d'estre Religieuse, Agnès avoit esté une de ses Demoiselles Suivantes.

Il y a dans cette Vie quelques faits remarquables, qui ont rapport à nostre Histoire. Du reste, ce n'est qu'un petit discours sur les vertus de la Princesse; mais discours de bon sens & qui fait honneur à l'Abbesse qui l'a composé.

Le François en est si correct & si intelligible, que je crains qu'on ne l'ait retouché. *Cette Vie est rapportee page* 169. *du Joinville, donné par Du Cange. In fol. Paris* 1668.

AIMOIN Moine de Saint Germain des Prez de Paris, dans le Livre qu'il a composé des miracles du Saint Prélat Patron de cette Abbaïe, dit bien des choses qui peuvent entrer dans nostre Histoire, nommément les cruels ravages que firent les Normands aux environs de Paris.

Cet Aimoin Moine de Saint Germain, estoit un sçavant Religieux qui vivoit dans le neuviesme siecle, & à qui son disciple Abbon, autre Moine de la mesme Abbaïe, dedia le Poëme qu'il fit vers l'an 890. sur le siege fameux que trois années auparavant, cette Ville avoit soutenu contre une Armée de Normands. 2. *Tom. Duchesne*, *page* 655.

AIMOIN Moine de Fleuri, autrement Saint Benoist sur Loire, a composé plusieurs Ouvrages, dont le plus renommé est son Histoire de France. Merite-t-elle l'honneur qu'elle lui a fait? C'est ce que nient quelques Critiques, parce que hors ce qu'il entremesle, tant de l'Histoire Estrangere, que des Vies de Saints, il y a peu de choses de lui; en effet, la meilleure partie est coppiée souvent mot à mot, de Gregoire de Tours, & *des*

Gestes des Rois François. Reproche qu'il se fait à lui-mesme, dans son avant propos, & dont il ne se justifie, qu'en disant, qu'il ne fait en cela, que suivre l'exemple de bien des gens. Escrivant aisément, il auroit bien mieux fait de composer une Histoire toute de lui, que d'y coudre ainsi des lambeaux, qui le font passer pour plagiaire. Il est surprenant, qu'un homme de si bon esprit, ait esté aussi peu exact qu'il le paroist en cet Ouvrage, & qu'il ait donné dans les Fables.

Il finit son Histoire en la seiziesme année du Regne de Clovis II. c'est-à-dire, l'an 654. de l'Ere Chrestienne.

Dans les Livres qu'il a faits vers l'an 1008. des miracles de Saint Benoist, il rapporte encore bien des choses du Regne de Charles le Chauve, & des autres Rois de France, jusques au Regne de Robert.

Cet Aimoin l'Historiographe estoit né en Aquitaine, il florissoit dans le dixiesme siecle & est mort au commencement du onze. On ne sçait point précisément en quelle année. Son Histoire de France a esté continuée jusques en 1165. par gens qu'on ne connoist pas. *Tome 3. Duchesne, pag. 1. & suiv.*

ALBERIC Moine des Trois-Fontaines, Diocese, de Liege selon quelques manuscrits, selon d'autres, de celui de Châlons sur Marne, a fait une Chronique assez ample de ce qui est arrivé de plus considerable depuis la création du monde, jusques en l'an de Jesus-Christ 1241. auquel il vivoit.

Ce qu'il y a de singulier dans cette Chronique, c'est que l'Auteur a pris soin de rapporter exactement les Genealogies des Rois, Princes & Grands Seigneurs, & d'inserer dans son Ouvrage, les endroits les plus curieux de Chroniques anciennes, qui sans cela, ne seroient point venuës à nostre connoissance. *Accessionum Historicarum, Tomus 2. continens Chronicum, Alberici Monachi Trium-Fontium, diu desideratum & è Manuscriptis editum à G. G. L. Hannoveræ, impensis Nicolai Forsteri 1698.*

ALBERT Chanoine d'Aix en Provence, *Albertus Aquensis*, n'aïant pû à son grand regret, comme il le marque dans sa Preface, estre de la premiere Croisade l'an 1096. en fit quelque tems après sur ce qu'il en avoit oüi dire à gens qui en avoient esté, une Histoire ample & exacte.

Si le Latin en estoit moins rude, il n'y a guere d'Ouvrage qui fist plus de plaisir à lire. Elle finit en la seconde année du regne de Baudoüin II. & commence au voïage que fit à Jerusalem, un Prestre nommé *Pierre l'Hermite*, qui originairement fut le premier moteur de cette celebre expedition. *Gesta Dei per Francos. Hanoviæ, Typis Vechelianis. 1611. pag. 184.*

ANASTASE le Bibliotequaire, dans son Livre de la Vie des Papes, dit bien des choses considerables, qui peuvent entrer dans nostre Histoire depuis 736. ou environ que Gregoire II. commença d'implorer le secours de Charles Martel, jusques en 867. que mourut Nicolas I. à la mort duquel Anastase finit son Histoire.

Parmi les somptueux presens, que, selon cet Historien, nos Princes faisoient tous les ans aux Eglises de Rome, il n'avoit garde d'oublier la magnifique donation faite aux Papes par Pepin & confirmée par Charlemagne, de l'Exarcat de Ravenne & de quelques autres Estats, que ces Princes osterent aux Lombards, pour en enrichir le Saint-Siege.

Cet Historien estoit un homme de merite, qui fut emploïé en de grandes affaires. On ne sçait point précisément, quand il mourut; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il vivoit encore sous le Pontificat de Jean VIII. qui fut élu en 872. & mourut en 882. le stile d'Anastase, n'est ni pur, ni vif, ni poli; en récompense, il est net, & il y a dans sa maniere de conter, un air de sincerité qui porte volontiers à le croire. *Anastasii Bibliotecarij Historia Ecclesiastica, in 4°. Antuerpiæ, Typis Joannis Albini 1602.*

ANDRE' DUCHESNE & François son fils, ne peuvent estre assez loüez d'avoir entrepris & achevé heureusement cet inestimable Recueil, qui comprend en cinq Volumes in folio, tous nos anciens Historiens, jusques au Regne de Philippe le Bel.

André, homme laborieux au delà de ce qu'on en peut croire, non content d'un si grand travail, a fait en François, une Histoire des Papes, une Histoire d'Angleterre, une Histoire de Bourgogne, les Histoires Genealogiques des Maisons, d'Ardres, de Bar-le-Duc, de Bethune, de Broyes, de Chasteauvillain, de Chasteigner-la-Rochepozai, de Chastillon sur Marne, de Couci, de Dreux, de Gand, de Guisnes, de Limbourg, de Luxembourg, de Montmorenci, de Richelieu & de Vergi. Tous in folio.

Il y a encore de lui d'autres Ouvrages en nostre Langue, qui ne sont pas beaucoup recherchez. Il escrivoit bien en Latin, comme il paroist par ses Prefaces, & mal en François.

Il estoit de Touraine. Revenant de la Campagne à Paris, il tomba & se tua le 30. Mars 1640.

ANDRE' FAVIN Auteur d'un Livre intitulé, *les Officiers de la Couronne, à Paris, chez Fleuri Bourriquant*, 1613. *in* 8°. n'a fait qu'ébaucher la matiere. *Anselme de la Vierge-Marie* Augustin Déchaussé, l'a enrichie de ses recherches; mais qui l'a traitée bien au long, & beaucoup plus exactement que n'avoient fait ces deux Auteurs, c'est *Honoré Caille* Sieur du *Fourni*, qui, sans vouloir s'en faire honneur, mit au jour en 1712. deux gros in folio sous le titre de *Histoire Genealogique & Chronologique de la Maison Roiale de France, des Officiers de la Couronne & de la Maison du Roy, par le P. Anselme Augustin Déchaussé, reveuë, corrigée & augmentée après son deceds, & continuée jusques à present par un de ses amis. A Paris, chez Jean Guignard, &c.* 1712.

ANDRE' SILVIUS, c'est-à-dire, du *Bos*, ou du *Bois*, mort à plus de quatre-vingt ans, au commencement du treiziesme siecle, dans l'Abbaïe de Marchiennes, dont il estoit Prieur, a fait un Abregé fort court, d'ailleurs sec & peu exact, du Regne de nos Rois, jusques en 1195. Tout ne feroit pas quarante pages d'un

d'un petit in quarto, si l'Auteur n'y avoit meslé les faits principaux de l'Histoire, tant Ecclesiastique, que Profane.

Guillaume Abbé d'*Andres* & deux Religieux de Marchiennes, ont continué cet Abregé, jusques en 1264. *Raphaël de Beauchamp* Moine de la mesme Abbaïe, Editeur de ce petit Ouvrage qu'il donna au Public en 1633. y a cousu presque par tout, sous le nom de Prolegomenes, d'Appendices, ou d'Observations, tant de choses diverses & estrangeres au sujet, que quelquefois dans cette confusion, on a peine à reconnoistre ce qui est d'André Silvius: qu'il est rare de trouver gens d'un esprit net, gens d'un esprit de précision, & qui sçachent à propos mettre chaque chose en sa place. *Historiæ Franco-Merovingicæ Synopsis ..... à R. P. Domno Andrea Silvio Regij Marcianensis Cœnobij magno Priore ante annos circiter 433. conscripta.... Nunc. Opera R. P. ac Domni Raphaelis de Beauchamp ...... Marcianensis Monasterij Religiosi, prologomenis, appendicibus, notationibus & paralipomenis laboriosè illustrata primum in vulgum emissa.* Doüai, chez Pierre Bogard 1633. 2. in quarto.

ANDRE' DE LA VIGNE Secretaire d'Anne de Bretagne femme de Charles VIII. a fait un Journal du Voïage que ce Monarque fit pour conquerir Naples : Ce Journal est exact & assez bien escrit. Il y a beaucoup de détails, témoin l'ample description des Funerailles, que Charles VIII. fit faire au Comte de Vendosme, à Verceil en Italie. *In 4°. A Paris, chez Abraham Pacard 1617.*

ANNE COMNENE fille d'Alexis I. Empereur de Constantinople, qui a regné depuis le 1. Avril 1081. jusques au 15. Aoust 1118. a escrit la vie de ce Prince, d'un stile si noble & si aisé, que sa naissance, quoique auguste, ne lui fait guere plus d'honneur qu'un Ouvrage si excellent.

On lui reproche d'y avoir continuellement donné des loüanges à son pere : éloges d'autant plus odieux, que nostre Histoire le represente comme un homme perfide & cruel, qui fit ce qu'il put secretement pour faire perir les Croisez en l'an 1096. ou du moins pour les empescher de conquerir la Terre Sainte. Il y a peut-estre, trop d'aigreur de la part de nos Escrivains, & de la part de la Princesse, trop de tendresse pour son pere.

Quoiqu'il en soit, on ne peut s'empescher d'admirer, que sans avoir l'humeur pedante & sans en estre plus retirée, une femme d'un si bel esprit & d'une si haute qualité, ait fait de l'estude ses délices, au milieu d'une Cour, où on ne pensoit qu'aux plaisirs.

Elle sçavoit la Philosophie, les Mathematiques, la Medecine, la Jurisprudence & mesme la Theologie. *In 4°. Paris, chez Rocolet 1672. 4e. Tom. de la traduction de l'Histoire Bizantine, par le President Cousin.*

ANTOINE AUBERI Avocat au Conseil, a fait l'Histoire du Cardinal de Richelieu.

Quelques Censeurs outrez ont beau la décrier, elle n'est mépri-

fable, ni par le stile qui est net, ni par le François qui n'est pas mauvais, ni par les choses qu'il y raconte; faits graves, certains, curieux, qui interessent les Lecteurs. Hors un peu trop d'encens qu'y donne l'Auteur, je ne vois rien que l'on puisse lui reprocher, sinon qu'à force de justifier les intentions du Cardinal, peut-estre ne l'a-t-il pas fait aussi Politique qu'il estoit.

Pour preuves de cette Histoire, l'Auteur fit imprimer peu de tems aprés qu'elle eut paru, deux Volumes in folio, contenant une infinité, de Lettres, de Négociations, d'Instructions, de Relations, & autres Pieces qui y ont rapport. Il mourut le 29. de Janvier 1695. dans sa 79. année. *Histoire du Cardinal de Richelieu, Paris 1660. in fol. chez Bertier. Memoires pour servir à l'Histoire du Cardinal de Richelieu, in fol. 2. Tom. 1660. chez le mesme.*

ANTOINE MATAREL. On a de lui une Réponse à un petit Livre intitulé: *Franco-Gallia, la Gaule-Françoise*, que François Hotman sçavant Jurisconsulte, mais zelé Huguenot, avoit mis au jour deux ans auparavant. Dans le Livre & dans la Réponse, il y a bien des choses de l'Establissement de nostre Monarchie, & de ses anciennes Loix & Coustumes. *Ad Franci. Hotomani, Franco-Galliam, Antonij Matarelli, &c. Responsio, in 8°. 1575. apud Fredericum Morel, Parisiis.*

ANTOINE VARILLAS Sous-Bibliothecaire de la Bibliotheque du Roy pendant un assez long-tems, a fait le Regne de Loüis XI. de Charles VIII. de Loüis XII. de François I. d'Henry II. & de ses fils.

Quantité d'Episodes, ou Galantes, ou Tragi-comiques, qui sont semées dans ses Ouvrages, les firent lire avec plaisir, jusques à ce qu'on se fut apperceu que ces agreables Episodes, & la pluspart des ornemens, dont l'Auteur brode quelquefois des faits d'ailleurs veritables, n'estoient que des fictions; témoin l'Historiette de la belle Germaine de Foix Comtesse de Chasteaubriant,[a] à qui, selon Varillas, son Mari fit ouvrir les veines en 1526. pendant que François. I. dont elle avoit esté Maistresse, estoit Prisonnier à Madrit, aprés quoi le Mari s'enfuit, de peur que le Roy, de retour, ne lui fist faire son Procés. Circonstances si fausses, que la Comtesse ne mourut qu'en[b] 1537. d'une mort des plus naturelles, & que pour consoler l'Epoux, François I. la mesme année, lui continua la joüissance de deux Terres considerables qu'il avoit données à l'épouse en 1532.

[a] *François I. in 4°. Paris, chez Barbin 1685. Liv. 6. p. 477. & suiv.*

[b] *Histoire de Bretagne. Tom. 1. p. 852. par le P. l'Obineau.*

De pareils éclaircissemens & des anachronismes aussi frequens que grossiers, décrierent si fort Varillas, qu'il n'a plus esté regardé que comme un Auteur fabuleux; sans jugement, sans discernement, sans attention à ce qu'il dit, & qui selon ses veuës escrit à toute avanture, ce que la memoire lui fournit de ses lectures du tems passé.

C'est le portrait qu'en font ses Critiques: Portrait trop chargé; car, quoiqu'il y ait dans ses Ouvrages beaucoup de choses à re-

dire, il ne laisse pas d'y avoir du bon, du vrai & du curieux, qu'on sçait bien démesler, quand on veut s'en donner la peine.

Son stile aisé aida à lui faire un nom; du reste, on ne voit point dans ses Histoires, ni de ces portraits charmans, ni de ces ingénieuses transitions qui lient les faits les uns aux autres, ni cet esprit d'arrangement qui met chaque chose en sa place, ni les autres beautez des Historiens qui ont excellé parmi les Grecs & les Romains.

Il survescut long-tems à la gloire qu'il acquit d'abord: Triste destinée, qui doit apprendre aux gens qui escrivent, que leur réputation dépend principalement, d'estre soigneux, fideles & exacts à bien examiner les sources, les garants & autres circonstances des Evenemens qu'ils racontent. Varillas mourut à Paris le 10. Juin *1696.* à soixante-douze ans. Il estoit de Gueret dans le Comté de la Marche. *Paris, in 4°. Barbin.*

ARMAND-JEAN DU PLESSIS CARDINAL DUC DE RICHELIEU.

On a de lui, ou du moins on a sous son nom, un Journal & un Testament. Le Journal, à ce que l'on dit, s'est trouvé escrit de sa main. On ne dit pas la mesme chose du Testament. Si le premier est vraiment de lui, il y a lieu de douter que le second en soit, tant il y a de difference de l'un à l'autre, pour le stile & pour le merite.

Le Journal n'est presque qu'un Nota, si j'oze m'exprimer ainsi, & un Nota peu digeré, de ce qu'en 1630. & dans le cours de l'année suivante; tems de crise pour la fortune du Cardinal, ses Espions lui rapporterent, avoir oüi dire, pour ou contre lui, au Roy, à la Reine Mere, à la Reine regnante, à Gaston de France Duc d'Orleans, & aux Confidens de ces deux Princes & Princesses. Ce Journal seroit peu de chose, si on n'y eust joint pour le grossir, les Pieces du Procès, du Duc de Montmorenci, du Mareschal de Marillac, de Saint-Preüil, de Cinq-Mars & de son Confident de Thou. Encore un coup, ce Journal est peu digne du Cardinal de Richelieu.

Loin de penser la mesme chose de son Testament Politique, je dirai au contraire, que s'il n'est point de lui, du moins merite-t-il d'en estre. C'est un abregé très-bien fait de l'Histoire du Regne de Loüis XIII. & un excellent Traité de la maniere de gouverner un grand Estat. En fait de Politique, il n'a point encore paru d'Ouvrage plus profond, ni plus parfait que celui-là. *Journal de M. le Cardinal Duc de Richelieu. 1648. in 16. sans nom de Ville ni d'Imprimeur. Testament Politique du Cardinal de Richelieu. in 12. Amsterdam 1688.*

ARNAUD Cardinal D'OSSAT, homme d'une naissance si obscure, qu'on ne sçait ce qu'estoit son pere; mais homme d'un rare merite, fut d'abord Precepteur, puis Advocat.

Quelques années après, mené à Rome par *Paul de Foix*, qui y alloit en Ambassade en 1580. il y fut successivement, Secretaire,

de cet Ambassadeur, du Cardinal d'Este, & des autres Ministres de France, jusques à la mort de Henry III. Dans la suite, aïant eu ordre de traiter de l'absolution de Henry IV. il réüssir si bien, qu'il eut depuis la principale direction des Affaires de Henry à Rome; ce qui enfin lui procura la dignité de Cardinal.

A l'occasion de tant d'affaires, Dossat escrivir, au Roy & aux Ministres, un nombre infini de Lettres, & Lettres si excellentes, qu'il y a long-tems que l'on a dit qu'elles sont aussi necessaires pour former un grand Politique, que l'est la Bible & le Droit pour former un Theologien & un Jurisconsulte.

Comme ces Lettres ont rapport aux faits les plus importans du Regne de Henry IV. je n'aurois garde de manquer à mettre l'Auteur dans cette Liste, ne fur-ce que pour rendre hommage, & donner des loüanges publiques à un homme d'un si grand merite. Habile sans finesse, sçavant sans faste, homme d'une si grande probité, qu'il n'eust voulu mentir pour quoi que ce soit; cependant profond Politique autant qu'il y en ait eu. Il estoit né dans un Village près d'Auch, & mourut à Rome le 13. Mars 1604. à soixante-sept ans. *Lettres du Cardinal Dossat, in fol. Paris 1627. Roüen, in 4°. 1643. Paris, in 4°. 1697. avec les Remarques d'Amelot de la Houssaye.*

ARNAUD SORBIN dit de *Sainte-Foi*, né en Querci, & mort Evesque de Nevers en 1606. agé de 74 ans, a passé en son tems pour le plus grand Predicateur qui eust paru à la Cour. Il est Predicateur jusques dans ses Escrits.

Son Ouvrage intitulé *Abregé de la vie, mœurs & vertus du Roy Très-Chrestien & debonnaire Charles IX.* est moins une Histoire qu'un Panegirique, tant de ce Monarque, que de la Reine sa Mere. *Paris in 8°. Chaudiere* 1574.

ARNOUL DU FERON Conseiller au Parlement de Bordeaux, sçavant Jurisconsulte & Historien très-attentif à ne rien dire, que de seur, a escrit en Latin sous le titre de continuation de l'Histoire de Paul Emile, le Regne de Charles VIII. depuis le mariage de ce Prince, le Regne entier de Loüis XII. & celui de François I.

Ce morceau d'Histoire est très-estimable. Si le Continuateur n'escrit pas aussi poliment que l'Historien qu'il continuë, du moins est-il plus exact & sans comparaison mieux informé des circonstances, des principaux évenemens.

Un troisiesme avantage de l'Histoire de du Feron, c'est qu'elle est ample, sans estre trop longue, & qu'il y a beaucoup d'anecdotes & de détails fort curieux.

Cet Historien mourut en 1563. à un peu moins de 50 ans, fort estimé des gens de Lettres, & fort aimé des gens de bien. *Arnoldi Ferroni Burdigalensis, Regij Consiliarij de rebus Gestis Gallorum libri 9. ad Historiam Pauli Æmilij perducta Historia usque, ad tempora Henrici II. Francorum Regis. Lutetiæ, in officina Typographica Michaelis Vascosani.* 1555. *in* 8°.

AUBERT LE MIRE de Bruxelles, Auteur de plusieurs Ouvrages Latins, qui ont esté tous bien receus; a fait entre autres, une Chronique de ce qui est arrivé en Europe, principalement depuis 1200. jusques en 1608.

Non content d'avoir fait cette Chronique très-estimable, où il raconte les faits, sans loüer ni blâsmer personne; il en a publié sept autres, après les avoir revûës sur les plus anciens manuscrits, Chroniques celebres, dont la derniere finit en 1225.

La premiere, est celle d'*Eusébe de Cesarée*, depuis la naissance de Jesus-Christ, jusques en 329. la seconde, est de *Saint Jerosme*, depuis 330. jusques en 381. la troisiesme, est de *Sigebert*, depuis 381. jusques en 1112. la quatriesme, est d'*Anselme* Abbé de Gemblours, depuis 1112. jusques en 1136. trois autres Chroniques sans nom, tirées d'Abbaïes de Flandres remplissent ce qu'il y a d'années jusques en 1200.

Par là, dans le mesme Tome, le Lecteur à en abregé une Histoire de ce qui s'est passé de plus considerable dans le monde Chrestien, depuis la naissance du Fils de Dieu, jusques en 1608. tems auquel le Mire escrivoit.

Il meurut en 1640. à 67. ans Doïen de l'Eglise d'Anvers. Il en estoit déja Chanoine & Bibliotequaire, quand il publia sa Chronique. *Rerum toto orbe Gestarum Chronica, à Christo nato ad nostra usque tempora auctoribus Eusebio Cæsariensi Episcopo, Beato Hieronymo Presbitero, Sigeberto Gemblacensi Monacho, Anselmo Gemblacensi Abbate, Auberto Miræo Bruxellensi, aliisque omnia ad antiquos codices Manuscriptos, partim recuperata partim nunc in lucem edita: opera & studio ejusdem Auberti Miræi Canonici & Scholarchæ Antuerpiensis. Antuerpiæ, apud Hycronimum Verdussen. 1608. in 4°.*

ABREGE' *Chronologique, commençant l'an 1400. & finissant en 1467. imprimé au Louvre pour la premiere fois, avec le Charles VI. de des Ursins. en 1653.*

Cet abregé tout court qu'il est, ne laisse pas d'avoir son merite, il y a des choses particulieres. L'Auteur paroist homme exact, homme sincere, qui aime à dire la verité. Quoiqu'il donne bien des loüanges à Philippe le Bon Duc de Bourgogne, dont il semble estre Créature, il n'en est pas moins disposé à rendre justice dans l'occasion, aux plus grands Ennemis de ce Prince.

ANNALES. Les plus anciennes que nous aïons, sont du huit & neuviesme siecle, toutes escrites par des Moines, parce que l'usage estoit alors, que dans les grandes Abbaïes, il y avoit un Religieux qui estoit chargé par l'Abbé d'escrire année par année ce qui arrivoit de remarquable.

Selon que ces Moines Historiographes, estoient plus ou moins instruits, selon qu'ils avoient plus ou moins de talent, les Annales que nous avons d'eux, sont plus ou moins amples & exactes, & plus ou moins bien escrites. Comme souvent ce n'estoient pas les mesmes qui avoient cette commission, aucun d'eux n'a ozé se faire honneur de ce travail, parce que plusieurs y avoient eu part.

ANNALES BERTINIANI *Annales de Saint Bertin ; depuis 741. jusques en 882.* Saint Bertin autrement nommée *Sithieu*, est une riche Abbaïe dans la Ville de Saint-Omer.

Ces Annales qui comprennent les Regnes de Pepin, de Charlemagne, de Loüis dit le Debonnaire, des Princes ses enfans, de Loüis surnommé le Begue, & de Loüis fils aisné du Begue, sont les plus amples, & selon bien des gens, les meilleures que nous aïons.

Comme depuis le commencement jusques en l'année 830. elles sont transcrites mot à mot, ou des Annales d'Eginhart, ou de certaines Annales Plebeïennes, si j'oze m'exprimer ainsi, dont je parlerai dans un moment, elles ne commencent proprement qu'au Regne de Charles le Chauve. Si les Annales de Mayence, autrement appellées de Fulde, sont injurieuses à ce Prince, dont elles parlent toûjours en mal, celles-ci lui rendent justice, & sans trop le flatter elles disent ce qu'il avoit de bon.

Il y a dans ces Annales quantité de pieces, & bien des choses particulieres qui les rendent très-estimables. 3. *Tom. de Duchesne, p.* 150.

ANNALES BREVES. *Courtes Annales depuis 707. jusques en* 790. Ces Annales sont effectivement si courtes, que les plus grands évenemens n'y tiennent qu'une ligne ou deux.

Elles sont escrites en Latin plein de solecismes, & ne nous apprennent pas grand'chose. *Duchesne, Tom. 2. p.* 3.

ANNALES FRANCORUM AUCTIORES. *Annales plus amples, depuis 708. jusques en* 808. Ces Annales sont plus amples que les précedentes ; mais elles ne sont pas à beaucoup près aussi exactes. Les dates y sont fautives, & la pluspart des noms, tant des Personnes que des Païs, y sont si estropiez, qu'on à peine à les reconnoistre. 2. *Tom. de Duchesne, pag.* 11.

ANNALES FRANCORUM FULDENSES. *Annales des François escrites à Fulde, Abbaïe celebre dans le Païs de Hesse.* 2. *Tom. Duchesne, p.* 531.

Ces Annales sont estimées, parce qu'elles sont assez bien escrites, parce qu'elles sont amples & exactes, parce qu'on y trouve quantité d'Actes, parce qu'on y raconte bien des choses particulieres, principalement en qui regarde l'Histoire Françoise d'Allemagne, je veux dire, l'Histoire des Princes Carlovingiens qui ont regné au-delà du Rhin.

Elles commencent à la mort de Pepin d'Heristal en 714. & finissent à celle de l'Empereur Arnoul en 899. Ces Annales aïant esté faites, en Païs qui estoit de la Domination de Loüis dit le Germanique, ou de quelqu'un de ses enfans, elles traitent si mal Charles le Chauve qui estoit en guerre avec eux, qu'elles ne sont guere croïables en ce qui le regarde.

Quoique communément elles soient appellées Annales de Fulde, il y a bien des gens qui croïent qu'elles ont esté faites à Mayence.

ANNALES FRANCORUM METENSES. *Annales des François escrites dans l'Abbaïe de Saint Arnoul de Metz. Duchesne 3. Tom. pag. 262.*

Ces Annales remontent jusques à l'origine de la Monarchie; mais comme ce qu'elles disent de nos Rois jusques à plus de la moitié du Regne de Thierri I. est transcript souvent mot à mot, de nos anciens Historiens; elles ne commencent proprement qu'en l'an 687. année que Pepin le jeune devint Maire des trois Roïaumes.

Depuis 687. jusques à la mort de Charlemagne, ces Annales sont originales, mais depuis 814. jusques en 829. & depuis 830. jusques en 837. elles sont coppiées sur les Annales de Saint Bertin. Les unes & les autres sont fort estimées en ce qu'elles ont d'original.

ANNALES RERUM FRANCICARUM. *Annales de ce qui s'est passé en France, sous le Regne de Pepin & de Charlemagne. Duchesne. Tome. 2. pag. 24.*

L'Auteur de ces Annales, ou plustost les Auteurs; car, par le stile different dont elles sont escrites, il paroist que plusieurs y ont mis la main; les Auteurs, dis-je, de ces Annales, parlent si mal Latin, qu'on ne peut presque les entendre. Ils n'ont pas tort de n'y avoir point mis leurs noms, moins parce qu'un langage si barbare & si grossier, ne peut sans doute leur faire honneur, que parce qu'en plusieurs endroits, ils n'ont fait que coppier les autres Annales dont j'ay parlé; ce qu'il y a du leur n'est pas estimable.

Elles finissent en 813. On ne sçait point précisément de qui elles sont, elles placent en 750. l'Election de Pepin à la Roïauté.

L'ASTRONOME, c'est ainsi qu'on appelle un Auteur qui a escrit la vie de Loüis le Debonnaire, & qui ne s'est fait connoistre que par le nom de son Astronome.

Cette vie est ce que nous avons de meilleur sur le Regne du Debonnaire. Ses mœurs, ses inclinations & ses differentes avantures, y sont descrites fort au long, principalement depuis qu'il fut Empereur.

Depuis cela, l'Auteur parle pour avoir vû; à l'égard de ce qui s'est fait auparavant, il n'en parle que sur le rapport d'un Moine nommé Adhemar; mais témoin d'autant plus croïable, qu'il estoit homme de pieté, & qu'il avoit esté Confident & Ministre de Loüis le Debonnaire, pendant presque tout le tems que ce Prince regna en Aquitaine.

Qu'on ne s'estonne point que l'Historien se fasse honneur de la qualité d'Astronome, elle estoit d'un fort grand merite auprès de cet Empereur le plus superstitieux des hommes; la mode estoit en ce tems-là, que les plus grands Seigneurs eussent chez eux un Astrologue, pour regler leur conduite par ses predictions. *Vita Ludovici Pij, Imperatoris Caroli Magni filij, incerto auctore, sed qui se professione Astronomum, atque in Palatio ipsius Imperatoris*

versatum testatur. 2. Tome. Duchesne, page 286.

B.

BALDERIC ou Baudri, mort Evesque de Dol en 1131. ne fut point de la premiere Croisade en 1096. cependant il eut si grand soin de s'instruire de ce qui s'y passa, que l'Histoire qu'il en a faite, est regardée non seulement comme la mieux escrite de celles que nous en avons; mais encore comme la plus exacte. Elle finit à la prise de Jerusalem.

L'Auteur avoüe qu'elle n'est point tout-à-fait de lui, qu'il n'a fait qu'augmenter de quelques circonstances qu'il avoit apprises d'ailleurs, & mettre en meilleur Latin, une Histoire de ce voïage faite en Latin rustique, par un Anonime. *Gesta Dei per Francos. in fol. pag.* 81.

BAPTISTE LE GRAIN Maistre des Requestes de l'Hostel de la Reine Marie de Médicis, a fait en mauvais François, l'Histoire entiere de Henry IV. & celle de Loüis XIII. jusques à la fin de l'année 1617.

Il narre desagréablement, il s'écarte à tout moment, pour dire à tort & à travers, ce qu'il sçait de Philosophie & d'Histoire ancienne & moderne; quelquefois il s'emporte si fort, que son discours a plus l'air d'une declamation, que d'une Histoire moderée.

Presque à chaque page, il tombe en des inepties, comme quand parlant du Duc de Guise, qui fut tué à Blois, il dit, [a] que si Henry III. l'eust laissé en Hongrie faire la guerre aux Turcs, il eust rendu ce Prince, *le Roy des Turbans, & le Turban des Rois de la Terre.* [b] Et quand il dit de Henry IV. *que de son petit doigt il gouvernoit la France & toute l'Europe*, & autres puerilitez.

[a] Page 163.
[b] Page 165.

Avec tout cela, il y a dans ces Ouvrages dequoi glaner, & il s'y trouve bien des faits qu'on peut enchâsser dans l'Histoire. *Decade contenant la Vie & les Gestes de Henry le Grand, &c. Decade commençant l'Histoire du Roy Loüis XIII. depuis l'an 1610. jusques en l'an 1617. par Baptiste le Grain, &c. Paris in fol. 1619. chez la Veuve Guillemot.*

BAPTISTE NANI Noble Venitien, mort à Venise sa Patrie, en Novembre 1678. à 63 ans, a fait en Italien, l'Histoire de sa Nation, ou plustost l'Histoire de l'Europe, depuis 1610. jusques en 1671.

En ce qui touche de près ou de loin, l'interest de sa Republique; il est plus Venitien qu'Historien. Dans le reste, il rend volontiers justice, & dit des gens ce qu'il en sçait. Les portraits qu'il y fait sont d'autant plus fideles, qu'il avoit estudié en ses differentes Ambassades, les Princes & Ministres qu'il peint.

Ses Harangues ne pechent point contre le vraisemblable, parce que dans le Senat de Venise, comme autrefois on faisoit à Rome,

Rome, on agite le pour & le contre avant que de rien entreprendre.

Si son stile estoit moins enflé, sa diction plus pure & ses phrases moins embarassées, de Gerondifs, de Participes, de Parentheses, il n'est point parmi les Modernes, d'Historien qui le surpassast.

Il y a de cette Histoire une Traduction Françoise jusques en 1644. par *François Tallemand*, dediée au grand & celebre François de Harlai Archevesque de Paris, l'ornement de son siecle, & la gloire du Clergé de France. *Historia della Republica Veneta, in 4°. Venise 1662. La Traduction. Paris, 1689. in 8°.*

BARTHELEMI DE SALIGNAC, qui vivoit sous Henry II. a fait une Relation aussi ample qu'exacte, du siege de Metz en 1552. *in 4°. Paris, chez Charles Estienne.* 1553.

BERCAIRE Prestre de Verdun, qui vivoit sur la fin du neuviesme siecle, a fait une Histoire des Evesques de cette Ville, jusques en 887. Histoire courte, mais sincere, où il y a bien des faits qui peuvent entrer dans la nostre.

C'est cet Auteur qui nous apprend, que ce fut par intelligence, que Charlemagne prit Pavie en 774. Ce Prince, dit-il, procura un riche Evesché à un Prestre appellé Pierre, qui avoit aidé par ses pratiques à le rendre maistre de cette Ville; mais il ne fut pas long-tems à s'en repentir, parce que ce Pierre toûjours traistre, lui manqua de fidelité. *Bercarij Presbyteri, Historia brevis Episcoporum Virdunensium. Tom. 12. du Spicilege. p. 251.*

BERNARD Abbé de Bonneval, dans sa vie de Saint Bernard, Abbé de Clairvaux, dont il avoit esté disciple, dit bien des choses de Loüis le Gros & de Loüis surnommé le jeune, sous le regne desquels Saint Bernard eut un grand credit. *Duchesne. Tom. 4. p. 323.*

BERNARD DE GIRARD SIEUR DU HAILLAN, Historiographe de Charles IX. & Secretaire de Henry III. dans le tems que Henry n'estoit encore que Duc d'Anjou, a fait en Prose & en Vers plusieurs pieces Latines & Françoises.

Son Ouvrage le plus connu, est sa grande Histoire de France; je dis grande, par rapport à un Abregé qu'il en fit, sous le titre de *l'Estat & Succès des affaires de France.* Son Histoire est escrite avec methode, &, pour le tems, en assez beaux termes. Du reste, il y a long-tems que l'on a dit & non sans fondement, que ce n'est qu'une traduction de l'Histoire Latine de Paul Emile. Ce qu'il y a de plus dans l'Histoire de du Haillan, c'est quelques Harangues de sa façon, & bien des erreurs qui font voir qu'il n'avoit point esté aux sources.

En quel des anciens a-t-il leu, qu'on assembla les trois Estats pour élever Pepin sur le Throsne? Pour peu qu'il eust feüilleté les Historiens contemporains, il y auroit trouvé, que pendant les premieres Races & bien avant dans la troisiesme, il n'y avoit que le Clergé & la Noblesse, qui eussent entrée dans les Diettes,

je veux dire, dans les Assemblées generales, & que ce n'est que bien tard qu'on y a appellé le Peuple, ce qui forma le Tiers-Estat.

La principale cause de la vogue qu'a euê du Haillan, c'est la liberté qu'il se donne de parler sans ménagement, du Pape, des Ecclesiastiques, & des Maisons les plus illustres; grand merite dans l'esprit des gens qui n'estiment un Historien, qu'autant qu'il mord & qu'il déchire. Du Haillan estoit de Bordeaux, & mourut à Paris, en Novembre 1610. à 76. ans. *Histoire de France, &c. in fol. Paris. 1627.*

BERTRAND D'ARGENTRE'. Seneschal de Rennes en Bretagne, qui mourut au mois de Fevrier 1590. agé de 71 ans, avoit fait quelques années devant, une Histoire generale de cette Province.

Cette Histoire est peu recherchée, parce qu'elle n'est point exacte, qu'il y a peu d'ordre, & que l'Auteur fait voir en beaucoup d'endroits, trop de zele pour sa Patrie, trop d'aigreur contre quelques Familles & trop de prevention pour d'autres. *Histoire de Bretagne, &c. in fol. Paris, chez Jacques Du Puis. 1588.*

BLAISE DE MONLUC Mareschal de France, noblement jaloux de sa gloire, ne s'est pas contenté de faire de belles actions, mais les a escrites lui-mesme, de peur que par malignité, on n'en diminuast le merite.

A-t-il esté fidele? N'a-t-il point gonflé ce merite? C'est de quoi on ne convient pas; ce qui en fait douter, sont toutes les loüanges qu'il se donne. Il est l'Auteur, à ce qu'il dit, de tout le bien qui s'est fait pendant qu'il fut dans le service, & il n'est arrivé de mal, que lorsqu'on n'a pas suivi son advis.

Quoiqu'il en soit, ces Memoires de sa Vie, qu'il n'a nommez *Commentaires*, que pour trancher du Cesar, lui ont donné asseurément bien autant de reputation, qu'il en avoit acquis par ses hauts faits d'armes. Il mourut en 1577. agé de soixante-dix-sept ans, au Chasteau de Stillac en Agenois, où il estoit né. *Commentaires de Messire Blaise de Monluc, Mareschal de France. Petit in fol. à Bordeaux, chez Millange. 1592.*

C.

CHARLES BERNARD Lecteur de Loüis XIII. son Historiographe & un de ses Officiers les plus familiers & les plus assidus a escrit la vie de ce Prince, sans acquerir par cette Histoire la réputation d'Historien.

Son peu de stile, son peu de goust, sa trop grande attention à ramasser des bagatelles, le trop de loüanges qu'il y donne, ses frequentes digressions, ses descriptions trop amples de quelques Ouvrages d'Architecture; par dessus tout cela ses Reflexions trop triviales, ont fait si fort tomber l'Ouvrage, que l'on ne le lit presque point.

Cependant aucun autre Historien n'a mieux escrit que lui, ni en termes plus propres le détail des guerres, campemens, marches, combats, retraites, sieges, assauts & autres exploits : il y a

d'ailleurs dans son Ouvrage des particularitez qui doivent le faire rechercher. Eh ! comment n'y en auroit-il pas, puisque l'Auteur avoit passé la meilleure partie de sa vie, à voir & à remarquer les actions de Louïs XIII. & les intrigues de la Cour.

Le gros in folio qui porte pour titre : *Histoire de Louis XIII. &c.* n'est pas tout-à-fait de Bernard. Il n'a escrit que jusques en 1635. mais la continuation faite par quelques-uns de ses amis jusques en 1643. est si succincte & si courte, par rapport à ce qui est de lui, qu'on a bien pû lui attribuer le Volume entier dans le titre. *Histoire du Roy Louis XIII. composée par M. Charles Bernard. Paris, chez la Veuve Serci, 1646. in folio.*

CHARLES FAYE-DESPEISSES, a fait un petit Ouvrage intitulé : *Memoires de plusieurs choses memorables avenuës en France, avec quelque recit touchant les Affaires des Pais voisins, depuis le commencement de l'année 1607. où finit l'Histoire de Jacques-Auguste de Thou. In 8°. Paris, chez Blaise 1634.*

On lit ce petit Livre sans y rien trouver qui réponde à la magnifique promesse que l'on fait dans l'Avant-propos & dans l'Epistre Dedicatoire, de continuer la belle Histoire du President de Thou.

Il s'en falloit beaucoup que le Continuateur eust assez de talent pour executer son dessein. C'est un Précieux qui parle Phebus, & qui rarement pense juste.

CHARLES DE FLAVIGNI, *Chevalier François : Les Rois de France, Edition seconde, à Paris, chez Michel Sonnius 1594. in 8°.* Tout vieux & tout gaulois qu'est le langage de cet Auteur, son Histoire n'ennuïe point du tout. Bien au contraire, il y a dans sa maniere de raconter une vivacité qui réjouït : un stile de Cavalier, mais de Cavalier qui a l'esprit cultivé par toute sorte de lecture ; son discours est assaisonné, de metaphores, de proverbes, & de reflexions courtes, qu'il sçait placer si à propos, que par là il instruit autant, qu'il divertit par ses saillies. Se trouvant de loisir il se mit à escrire l'Histoire de nos Rois, afin, dit-il, *de les estrener d'une belle robe neuve, avec laquelle ils puissent dorenavant marcher avec les plus grands Capitaines*, & croïant avoir réüssi, il me semble, adjouste-t-il, *oüir & voir toutes les nuicts, ces bons Heros, ja mi moisis & presque consumez au sepulcre d'un long oubli, me prendre & tendre la main .... pour les aider à se relever.* Il suppose que nos Historiens avant lui, ont presque tous defiguré l'Histoire de nos Rois : il en veut principalement à du Haillan, à qui il reproche bien des fautes. Ce qu'il y a de fascheux, c'est que ce rigoureux Censeur ne donne pas moins que ceux qu'il censure, dans les fables de la vieille Histoire. Je n'ai pû deterrer, ni d'où estoit ce Chevalier, ni à quel age & en quelle année il est mort.

CHARLES DU FRESNE Tresorier de France, plus connu sous le nom de DU CANGE, nom d'une Seigneurie, estoit un hom-

me d'une prodigieuse lecture. Son Glossaire de la moïenne & de la basse latinité en est une preuve authentique. Glossaire qui est un Recueil, non seulement de vieux mots, mais de choses excellentes, sur les mœurs & coustumes des differents tems.

Ce Sçavant homme, en faisant imprimer le *Villehardoüin* & le *Joinville* qu'il avoit reveus, y a joint des Differtations & des Nottes de sa façon. Outre cela, il a fait une Histoire des Empereurs François qui ont regné à Constantinople, depuis qu'en 1204. les Latins prirent cette Ville, jusques en 1261. qu'elle fut reprise par les Grecs, & des frequents & vains efforts que des Princes, qui y avoient droit, firent depuis pour la recouvrer, jusques en 1452. qu'elle fut conquise par les Turcs.

L'Auteur de ces Ouvrages estoit un des plus sçavans hommes du siecle passé, c'est dommage qu'il n'ait eu qu'un talent mediocre pour escrire, du moins en François. Il estoit d'Amiens, & mourut à Paris en 1688. à soixante-dix-huit ans.

CHARLEMAGNE. Je le mets dans cette Liste, non seulement, parce qu'il eut dessein de faire une Histoire de France, & qu'il ramassa pour cela, les Poëmes qu'en differents tems on avoit composez sur les Exploits de nos Rois (precieux Recueil qui n'est point venu jusques à nous) mais principalement, parce qu'on trouve dans ses Ordonnances, de quoi enrichir nostre Histoire en ce qui concerne les Coustumes de son tems, & celles des Regnes precedens.

Quoique plusieurs de nos Rois aïent fait de pareilles Ordonnances, on ne cite ordinairement que celles de Charlemagne, de son fils Loüis le Debonnaire & de son petit-fils Charles le Chauve, tant parce que ces trois Monarques sont ceux qui en ont le plus fait, que parce que les leur contiennent en substance & en abregé; quelquefois mesme tout au long, celles des Rois leurs Predecesseurs.

Ces Ordonnances que l'on nomma *Capitulaires*, parce qu'elles sont distinguées en Chapitres & en Sections, se faisoient dans les Diettes ou Assemblées generales du Clergé & de la Noblesse, que tenoient assez frequemment nos Rois de la premiere Race, & plus encore ceux de la seconde. *Capitularia Regum Francorum, à Stephano Baluzio, &c. Parif. in fol.* 1677.

CHARLES DU MOULIN, né à Paris l'an 1500. & mort en cette Ville en 1566. a fait en Latin, puis traduit en François, un Traité de *l'Origine & excellence du Roïaume de France. Paris, in 8°.* 1561. A juger de lui par cet Ouvrage, il estoit moins Historien que Jurisconsulte.

CHARLES SOREL voïant que ce qui dégoustoit de lire l'Histoire de France, estoit que jusques à lui elle avoit esté mal escrite, entreprit en 1620. d'en composer une nouvelle, qu'on pust lire avec plaisir. Y a-t-il réüssi? C'est aux Lecteurs à en juger, du moins est-il loüable d'en avoir conçû le dessein, quand bien mesme il ne l'auroit pas entierement executé.

Il combat fort dans la Préface, les fables qu'on a inventées sur l'origine des François; mais malheureusement, il adopte dans le corps de l'Ouvrage, celles qu'on a debitées sur les armoiries de nos Rois, venuës du Ciel, à ce qu'il dit, & apportées par un Ange.

a Pag. 311. Je ne sçai où il a trouvé [a] que Clovis s'estant presenté au Baptesme, *avec une Perruque gauffrée & parfumée avec un soin merveilleux*, Saint Remi lui reprocha cette vanité si fort, que le Neophite *passa ses doigts dans ses cheveux, pour les mettre en desordre.*

Quelques contes qu'il y aït dans cette Histoire, elle n'est pas sans merite, elle commence à Pharamond & finit à la mort de Louis le Debonnaire. *Histoire de la Monarchie Françoise, in 8°. 2. Tom. chez Morlot, à Paris. 1629.*

CHARLES DE VALOIS Duc d'Angoulesme, bastard du Roy Charles IX. a laissé des Memoires, où il raconte l'assassinat de Henry III. & les commencemens du regne de Henry IV. La Relation qu'il y fait de la journée d'Arques, est la plus belle que j'aïe vûë.

Dans le mesme Volume, sont d'autres Memoires assez amples, où l'on rapporte jour par jour, les négociations de la Paix, qui se fit à Vervins, entre la France & l'Espagne, 1598. *in 12. Paris, chez Thierri 1667.*

CLARIUS Moine de Saint-Pierre le Vif de Sens, a fait une Chronique depuis l'an de Jesus-Christ 446. jusques en 1184. Chronique si fautive, tant dans les faits, que dans les dates, qu'elle debute par dire, que Clodion premier Roy de France, commença de regner l'an 446. & qu'il eut pour son successeur Childeric, fils de Merovée; faits également faux, puisque l'on sçait que Childeric ne regna qu'aprés Merovée, & que Clodion à qui Merovée succeda immédiatement, fut Roy en 417. ou 28. Quel fonds peut on faire sur un Auteur si peu exact? Il l'est davantage en ce qui regarde ses Abbez & les Archevesques de Sens. Ce qu'il y a d'estimable dans son Ouvrage, c'est qu'on y trouve tout au long les titres dont il fait mention. *Tom. 2. du Spicilège. pag. 708.*

CLAUDE FAUCHET Parisien, President en la Cour des Monnoïes, mort en 1603 estoit un franc Gaulois, tant par ses manieres, que par son langage; du reste assez bon Critique & fort sçavant dans nostre Histoire. La principale chose qui manque à tous ses Ouvrages, est l'ordre & la netteté; il y regne une si grande confusion, qu'on n'a point de plaisir à les lire; il ne laisse pas d'y avoir beaucoup de choses à apprendre sur tout de nostre vieille Histoire.

Ses Ouvrages les plus connus, sont ses *Antiquitez Gauloises & Françoises: Ses Origines des Dignitez & Magistrats de France: Et un Recueil fort ample de nos Poëtes les plus anciens. Paris, in 4°. 1610.*

CLAUDE DE L'ETOUF, BARON DE SIROT, en Masconnois,

Auteur des Memoires qui portent son nom, estoit un si vaillant homme, que servant en Allemagne dans les troupes de l'Empereur, il fut aux prises avec deux Rois, & pensa les tuer tous deux. Il tua d'un coup de pistolet le Cheval de Christiern IV. Roy de Dannemark, & dans une autre occasion, encore d'un coup de pistolet, il brusla les cheveux de Gustave-Adolphe Roy de Suede, & jetta son chappeau à bas.

Il estoit si bon Officier, que l'Empereur, le Roy de Dannemark & le Grand Gustave Roy de Suede, firent ce qu'ils purent à l'envi, pour l'attacher à leur service, ce qui engagea Loüis XIII. à le faire revenir en France en 1635. pour l'emploïer dans ses Armées.

Hors le siege d'Arras, qui est descript fort au long, on ne voit rien dans ces Memoires, du moins de considerable, qui regarde le Regne de ce Prince.

L'Auteur estoit un fort brave homme & un excellent Officier; du reste, un desagréable Conteur, qui ennuïe par son stile souvent languissant, par d'inutiles moralitez, par quantité de minuties, qui ne doivent avoir place que dans les Gazettes. C'est un Vieillard né discoureur, qui oublie que quand on escrit pour la Posterité, il ne faut lui rien dire que ce qu'elle desire sçavoir. *Memoires de la Vie de Messire Claude de Letouf Chevalier Baron de Sirot, Lieutenant General des Armées du Roy, sous les Regnes de Henry IV. Loüis XIII. & Loüis XIV. 2. Tom. in 8°. Paris, chez Barbin & Osmont 1683.*

CLAUDE MALINGRE a escrit en François l'Histoire des guerres, de Piedmont, Milanez, Montferrat, Savoie, depuis l'an 1562. jusques en 1629.

Il est trop flatteur pour qu'on croïe tout ce qu'il dit, & il n'escrit pas assez bien pour qu'on prenne plaisir à le lire.

On a encore de lui une Histoire de la Regence de Marie de Médicis & une autre des guerres de Loüis XIII. *Continuation jusques en 1629. des Memoires de François Boivin Baron du Villars, qui finissent en 1562. Paris, 8°. chez Guignard 1630.*

CLAUDE DE SEISSEL Maistre des Requestes de l'Hostel du Roy Loüis XII°. & son Ambassadeur en plusieurs occasions, a fait l'Histoire de ce Prince, en forme de Panegirique, d'abord en Latin, puis en François: Panegirique qui ne roule que sur le parallelle de ce bon & sage Monarque, avec ses Predecesseurs, & principalement avec Loüis XI. son beau-pere.

On a raison de dire que les comparaisons sont toutes plus ou moins odieuses. En effet, rien ne fait moins d'honneur à Seissel, que d'avoir pris à tasche de dégrader nos Rois impitoïablement, pour relever à leurs dépens la gloire de son Heros.

Quoique cet Historien eust passé à la Cour la meilleure partie de sa vie, son François, loin d'estre aussi pur que celui de d'Anton & d'autres Historiens du tems, est meslé au contraire de quantité de mauvais mots, qui sentent le jargon du lieu de son origine; il estoit de Bugey, d'un endroit appellé Seissel. Ce ne se-

roit pas le premier, qui en demeurant à la Cour, n'auroit pû s'y deffaire, ni de l'accent de son Païs, ni des mauvaises locutions que l'on y apprend dans l'enfance.

Ce Panegirique Historique, dedié à Loüis XII. mesme, lui fut presenté par Seissel, en 1508. Il y a dans cette Piece des anecdotes très-curieuses. *Histoire de Loüis XII. Pere du Peuple, & des choses avenuës de son Regne, par Messire Claude Seissel* Archevesque de Turin, & peu auparavant Evesque de Marseille. *Paris, in 4°. Pacard*, 1615.

On a encore de lui *la grande Monarchie de France, avec un Traité de la Loy Salique, In 8°. Paris*, 1540. & 1558. petit Ouvrage que Sleidan estimoit si fort, qu'il l'a traduit en Latin.

LE CATHOLICON, *Paris, in 8°.* 1594. *sans nom de Libraire.* Satire Historique faite par un Prestre, nommé *le Roy*, par le celebre *Pierre Pithou*, & autres beaux esprits du tems, pour décrier la Ligue, & pour faire voir, que le dessein des Chefs de cette cabale estoit bien moins de maintenir la Religion Catholique en France, que de profiter des conjonctures. Il y a dans cette Piece tant d'esprit & tant d'agrément, que toute vieille qu'elle est, elle conserve encore sa réputation parmi les gens qui ont du goust; la critique en est judicieuse, les railleries fines & les portraits inimitables.

CHRONIQUE DE SAINT BENIGNE de Dijon.

Cette Chronique, qui n'est pas longue, est escrite d'un stile leger; le Moine qui en est l'Auteur, y raconte exactement la Fondation de son Couvent, les biens que l'on y a faits, les Abbez qui l'ont gouverné, & par occasion ce qui est arrivé en France depuis l'an de J. C. 485. jusques en 1052. Ce qu'il rapporte de nostre Histoire lui a peu cousté, n'aïant fait presque que coppier Gregoire de Tours, Fredegaire & les autres Historiens du tems.

Cette Chronique fait d'autant plus de plaisir à lire, que l'on y voit en abregé l'Histoire Sacrée & Profane meslées sans confusion. La continuation de cette Chronique par un Moine de la mesme Abbaïe, qui escrivoit en 1513. n'est pas du mesme merite. *Spicilege, Tome 1. page* 353.

CHRONICON BREVE, *à Mundi exordio, usque ad annum Christi* 810. C'est peu de chose. A peine cette Chronique dit-elle un mot des principaux Evenemens. *Tome* 3. *Duchesne, page* 125.

CHRONICON BREVE. *Courte Chronique, depuis le commencement de la Monarchie des François jusques en* 1137.

L'Ouvrage ne répond point au Titre; cette Chronique ne commence proprement qu'en l'année que Pepin le Jeune devint Maire des trois Roïaumes: de ce qui s'est fait auparavant, elle ne dit autre chose, si non que l'an 425. Pharamond fut Roy des François, & que sa Race a regné jusques en 687.

L'Auteur est très-asurément un Moine; il s'estend principalement sur l'avantage qu'il y a à faire du bien aux Monasteres; du reste, de chaque Regne, il ne dit qu'un mot; par exemple, il ne

dit autre chose de Loüis le Begue, sinon qu'il fut appellé, *Loüis qui n'a rien fait, Ludovicus Balbus, vel nihil fecit.* Il n'y a pas grand'chose à apprendre de cette Chronique. *Duchesne, Tome 3. page 357.*

CHRONICON BREVE. *Courte Chronique, depuis 688. jusques en 1015.* L'Auteur vraisemblablement estoit du Diocese de Sens; car il parle de ce qui s'y est passé plus volontiers que d'autre chose.

Tel qu'il soit, il estoit, ou mal informé, ou prévenu contre Hugues Capet, lorsqu'il dit que ce fut par envie d'exterminer ce qui restoit de la race de Charlemagne, que Hugues fit faire le Procès à Arnoul Archevesque de Rheims, sous pretexte que ce Prelat estoit Bastard. Pour voir que l'Anonyme ne dit pas vrai, il n'y a qu'à lire l'Acte de la déposition d'Arnoul. *Duchesne, Tom. 3. page 349.*

CHRONICON BREVE SANCTI DIONYSII. *Courte Chronique de Saint-Denis en France, depuis 986. jusques en 1292. par un Moine de cette Abbaie.*

Cette Chronique dit si peu de chose, & le dit en si peu de mots, qu'elle ne peut estre d'aucun secours; cependant pour le peu qu'elle dit, elle est assez exacte & dans les faits & dans les dates. *Spicilege, Tome 2. page 808.*

LES GRANDES CHRONIQUES DE FRANCE, vulgairement appellées CHRONIQUES DE SAINT-DENIS. *In fol. Paris 1493. lettre Gothique.* Cette Chronique commence à Pharamond & finit au Regne de Charles VI. C'est l'Ouvrage de plusieurs Moines de Saint-Denis; il y a bien des fables; elle n'est exacte que dans les derniers Regnes.

CHRONIQUE DE FARFE Diocece de Spolette.

Elle n'est estimable que par les Actes qu'on y rapporte, tels que sont, ou les Privileges accordez à ce Monastere par les Princes Carlovingiens, qui ont regné en Italie, ou des Jugemens rendus pour le maintenir dans ses biens. *Duchesne, Tom. 3. p. 650.*

CHRONIQUE DE FLEURI autrement *Saint-Benoist sur Loire,* depuis 688. jusques en 1028.

C'est peu de chose, elle est très-courte; l'Auteur est si peu exact, qu'il met la mort de Pepin en 763. cinq ans plustost que les autres Historiens. C'est un Moine credule, qui craint la Lune & les Cometes; il dit, qu'en l'an 1003. un pere & une mere, honteux d'avoir mis au monde, un monstre tout des plus difformes, qui n'avoit de l'homme que la teste; l'aiant jetté à la riviere, on entendit en ce moment un hurlement épouventable, d'hommes, de femmes & d'animaux. *Duchesne, Tom. 3. pag. 354.*

CHRONIQUE de l'Abbaïe de Fontenelle, autrement nommée de *Saint-Vandrille*, Diocese de Roüen.

Le Moine qui en est l'Auteur, vivoit en 834. deux autres l'ont continuée; le moins ancien des deux, escrivoit en 1040.

Ces Moines n'escrivent pas mal & parlent assez librement. Ils

ne s'estendent que sur ce qui regarde leur Monastere, & ce n'est qu'en passant & par rapport à leurs affaires, qu'ils touchent quelque chose de nostre Histoire.

Ils datent quelquefois par les années de Jesus-Christ, & le plus souvent par celles du Regne des Rois, ce qui peut faire de l'embarras. A cela près, je le leur pardonnerois, s'ils estoient plus exacts qu'ils ne le sont en beaucoup d'endroits.

Je ne sçai pourquoi ils affectent de traiter d'*Exarques* Charles Martel & Pepin son Pere, & que jamais ils ne leur donnent le titre de Maires du Palais. *Carolus sagacissimus Exarchus*, &c. s'ils croïent leur faire plus d'honneur; je doute que l'Exarque eust autant de pouvoir dans son Gouvernement, que les Maires en avoient en France. Cette Chronique commence par l'origine de Saint Vandrille, qui vivoit du tems de Dagobert, vers le milieu du septiesme siecle. *Spicilege. Tom.* 3. *pag.* 185.

CHRONIQUE D'HILDESHEIM, depuis 714. jusques en 1138.

C'est peu de chose jusques à la mort de l'Empereur Arnoul & de Loüis III. son fils, les derniers Princes du Sang de France, qui aïent regné en Allemagne; depuis cela elle est fort ample sur ce qui y est arrivé de considerable. Il y a pleine recolte à faire dans cette Chronique, pour qui voudroit escrire l'Histoire des Othons & des autres Empereurs Allemands; mais à l'égard de nostre Histoire, il n'y a pas mesme à glaner. *Duchesne*, *Tom.* 3 *pag.* 504.

CHRONIQUE DE SAINT MARIAN D'AUXERRE, depuis la création du monde, jusques en l'an de Jesus-Christ 1200.

L'Auteur est un Moine de cette Abbaïe, qui n'a point voulu se nommer, sans doute par humilité; car un si bel Ouvrage & qui avoit cousté tant de peines, ne pouvoit que luy faire un très-grand honneur. *Chronologia seriem temporum & Historiam rerum, in orbe gestarum omnium, ab ejus origine, usque ad annum à Christi ortu* 1200. *auctore Anonimo, sed Monacho Sancti Mariani, apud Altissiodorum, primum in lucem edita opera & studio Nicolai Camusati. Trecis, apud Moreau.* 1608.

CHRONIQUE DE SAINT MEDARD DE SOISSONS, depuis l'an 497. jusques en 1269. par un Moine de cette Abbaïe, Moine si peu exact, qu'aprés avoir dit, que Clovis mourut en l'an 512. & que Clotaire qui lui succeda dans une partie de ses Estats, regna cinquante & un an; il place la mort de ce Clotaire en l'an 567. Je ne sçai à qui des deux, ou de l'Auteur ou du Copiste, attribuër une si grosse faute. Malheureusement ce n'est pas la seule que l'un ou l'autre ait faite.

Cette Chronique ne s'estend, que sur les choses qui ont rapport à l'Eglise de Saint Medard, ou au Diocese de Soissons; à l'égard du reste, comme le Regne de nos Rois, elle en parle si succinctement, qu'il n'y a rien ou très-peu de chose à apprendre. *Spicilege. Tom.* 2. *pag.* 781.

CHRONIQUE DE MOISSAC, *Depuis le commencement de la*

Monarchie, jusques en l'an de Jesus-Christ 819.

Nous ne l'avons pas toute entiere, & le peu que nous en avons, ne dit rien de particulier, dont on puisse orner nostre Histoire; ce n'est que par digression qu'elle en rapporte une partie en abregé. Son principale objet, est le regne des Empereurs.

A la teste du Manuscript de l'Abbaïe de Moissac, cette Chronique est attribuée à un Prestre appellé *Bédan, Liber Chronicorum Bedani Presbiteri.* Mais on est persuadé que ce nom n'y est donné à l'Anonime qui l'a faite, que parce qu'elle n'est presque composée que de l'Histoire des six ages du monde, qu'a fait le Venerable Bede. *Duchesne. Tom.* 3. *pag.* 130.

CHRONIQUE DE MORIGNI Diocese de Sens.

Il n'y a guere de Chronique qui approche du merite de celleci. Elle est ample & bien escrite; les Moines qui en sont les Auteurs, paroissent aimer la verité, & n'apprehendent point de la dire; ils n'épargnent ni Papes ni Rois, non pas mesme leurs propres Abbez: ce qu'il y auroit à craindre, c'est qu'ils n'en usent ainsi moins par amour pour la justice, que par austerité d'humeur, & quelquefois mesme par passion. Lorsqu'ils racontent les contestations qu'ils eurent avec les Chanoines d'Estampes, petite Ville du voisinage; il n'y a injure qu'ils ne disent à eux & à leurs Protecteurs.

A cela près, cette Chronique est des meilleures que nous aïons: le premier Livre, est d'un Moine appellé *Teülfe*, qui devint Abbé de Saint Crespin de Soissons: les deux autres Livres sont de Moines qu'on ne connoist point, mais gens du tems & qui en escrivant ce qui est arrivé de bien ou de mal à leur Couvent, depuis 1108. jusques en 1147. racontent aussi exactement ce qui s'est passé dans l'Estat. *Duchesne. Tom.* 4, *pag.* 359.

CHRONIQUE SCANDALEUSE. *In* 8°. *sans nom de Ville, ni d'Imprimeur* 1620.

C'est ainsi qu'on appelle l'Histoire secrete de Loüis XI. faite par un homme de bon sens, qui n'a point voulu se nommer. Le Titre dit que l'Auteur estoit Greffier de l'Hostel de Ville de Paris; s'il l'avoit esté, son nom ne seroit point inconnu, puisqu'il est aisé de sçavoir qui estoit Greffier en ce tems-là.

Ce Livre est plein d'anecdotes. On y voit à nud, si j'oze m'exprimer ainsi, les inclinations de Loüis XI. On les voit dans ses actions souvent bizarres ou cruelles. Pour bien connoistre les hommes, c'est dans leurs actions qu'il faut les estudier, & non dans leur visage qui est trompeur, ni dans leurs discours qui souvent ne sont que mensonge.

Depuis l'apparition de cette Histoire, on a appellé Chronique Scandaleuse, les Escrits qui découvrent la vie secrete des Personnes considerables & qu'on soupçonne estre remplis de médisance.

CHRONICON VETUS. *Vieille Chronique, depuis* 986. *jusques en* 1109.

Pour estre fort courte, elle n'en est pas moins digerée.

Elle est bien escrite, & elle apprend beaucoup de choses en peu de mots. L'Auteur est assurément un Moine de Fleuri sur Loire, tant il sent de plaisir à parler de cette Abbaïe, & à descrire tous les Ouvrages que l'Abbé Gosselin, frere naturel du Roy Robert, avoit fait faire pour l'orner. *Duchesne, Tome 4. page 96.*

CHRONIQUE DE SAINT VINCENT, Monastere basti à la source du Vulturne, dans la Province de Capouë.

L'objet principal des Auteurs de cette Chronique, est ce qui regarde leur Abbaïe; & ce n'est que par occasion, s'ils disent quelque chose qui peut aider à éclaircir, ou à estendre l'Histoire des Princes Carlovingiens qui ont regné en Italie. *Duchesne, Tome 3. page 672.*

D.

DENIS GODEFROY II. du nom, aussi zelé que Theodore Godefroy son Pere, d'enrichir nostre Histoire, de Pieces rares, qui avant eux estoient demeurées ensevelies dans les Bibliotheques & dans les Archives, a mis au jour avec des Nottes le Charles VI. par des *Ursins*, le Charles VII. par *Chartier*, le Loüis XI. par *Commines*, le Charles VIII. par *Jaligni* & par la *Vigne*.

Il a aussi donné en deux Volumes in folio le Ceremonial de France, & corrigé & augmenté l'Histoire des Grands Officiers, par Jean le Feron; Theodore & Denis Godefroy estoient aussi profonds dans le Droit que dans nostre Histoire.

DENIS SAUVAGE de Fontenailles en Brie, fit imprimer sous Charles IX. en 1562. une Chronique de Flandres, escrite par un inconnu, homme sincere & de bon sens. N'en déplaise à l'Editeur, au lieu de la retoucher il auroit peut-estre mieux fait de la donner en vieux François, telle qu'il l'avoit trouvée dans les Manuscrits. Ce vieux langage, à en juger par ce qu'on en voit dans la Preface, n'est point ni trop difficile à entendre, ni trop barbare pour le tems.

Cette Chronique contient ce qui est arrivé de plus considerable en Flandres & en France, depuis 792. jusques en 1383. La continuation jusques en 1435. faite par le mesme Denis Sauvage, n'est quasi qu'un extrait de Froissart & de Monstrelet.

DONAT ACCIAOLI Noble Florentin, mort 1473. a fait en Latin une Vie de Charlemagne, Elle est ample & bien escrite. *Collections de Freher & de Pithou.*

DUDON Doyen de Saint-Quentin au commencement du onziesme siecle, dit dans l'Epistre Dedicatoire de son Histoire des Normands, qu'il ne l'a composée qu'à l'instante priere du Duc Richard II. qui l'avoit comblé de bienfaits : mauvais augure pour le Lecteur, qui doit apprehender que la reconnoissance ne corrompe plus ou moins la fidelité de l'Auteur; aussi Orderic Vital au-

rre Historien de Normandie, dit que l'Ouvrage de Dudon n'est quasi qu'un Panegirique.

Il ne laisse pas d'y avoir du vrai & du bon. La Prose est bien plus belle que les Vers qui y sont meslez: Vers rustiques qui n'ont de poëtique que la cadence, encore est-elle fort mauvaise. Cette Histoire comprend le Regne de Raoul, celui de Guillaume Longue-épée & celui de Richard Sans-peur Ducs de Normandie. *Historiæ Normannorum Scriptores antiqui. Paris. in fol. 1619. Collecti ab Andrea Duchesne, page 49.*

DISCOURS *merveilleux de la vie, actions & déportemens de Catherine de Médicis Reine Mere, page 314. du 3. Volume des Memoires de l'Estat de la France, sous Charles IX. A Midelbourg 1576.*

Je ne sçache point avoir leu de Satire plus outrageante que celle-ci. Elle est pleine d'anecdotes; mais je me garderois bien de les inserer dans l'Histoire, si je ne les avois veuës ailleurs. Franchement il est fort à craindre qu'il n'y ait guere de verité, où il y a tant de passion.

L'Auteur represente cette Princesse comme un monstre, d'impieté, d'orgueil & de cruauté, qui sacrifioit tout au desir effrené de toûjours regner. Il dit qu'elle fut la cause de tous les malheurs de son tems, & après mille imprecations il lui souhaite une catastrophe plus affreuse que ne fut celle de Brunehaud.

Je ne suis point surpris qu'il ne se soit point nommé: Escrivant pendant la Regence de la Princesse qu'il outrage, pour peu qu'il eust esté connu, de quel supplice ne l'auroit-elle point fait punir, si elle avoit esté aussi meschante qu'il le dit?

E.

EGINHARD Secretaire de Charlemagne, a escrit en Latin la Vie de ce Prince, de la maniere que Suetone a escrit la Vie des Cesars. Si je n'oze pas dire que le François narre aussi-bien que le Romain, & qu'il parle aussi purement, du moins il en approche fort.

Il raconte d'abord toutes les guerres de son Heros & son application à bien policer ses Estats, ensuite sa vie domestique, puis ses inclinations, & entre dans un grand détail. Il seroit fort à souhaiter qu'il se fust trouvé en chaque Regne des gens qui en eussent fait autant. Nostre Histoire en seroit plus complette.

Eginhard a fait encore des Annales, depuis 741. jusques en 829. Annales escrites en beau Latin, & où il y a du particulier. Quoiqu'on dise communément que ces Annales sont de lui, il n'est pas certain qu'elles en soient; car il y a des Manuscrits, où elles sont attribuées à un Moine, en quelques-uns nommé *Adhemar*, & en d'autres, appellé *Adelme.*

Selon quelques Historiens Eginhard fut Mari d'une des filles de Charlemagne; selon d'autres il ne fut que son Galand. Dans

la suite il quitta la Cour, & fonda sur ses Terres l'Abbaïe de Sclinstad, dont il fut le premier Abbé.

Il acquit tant de réputation, par son esprit, par sa vertu & par sa grande capacité dans les Sciences & dans les Affaires, qu'on l'en a surnommé *le Grand*: quelques Auteurs l'appellent *Eginhard le Sage*. Il vivoit encore en 848. On ne peut dire précisément en quelle année il mourut. *Duchesne, Tome 2. page 93.*

EMILE PIGUERRE. Son Histoire des troubles arrivez en France au sujet de la Religion, depuis Henry II. jusques à la mort de Henry III. n'a pas deu lui couster beaucoup, puisqu'il ne fait que coppier l'Histoire de la Popeliniere. Il n'en a guere osté que ce que celui-ci avoit dit de trop fort contre les Catholiques. *In fol. Paris 1581. chez Fizelier.*

ENGUERRAND DE MONSTRELET. On a de lui une Chronique en François, depuis l'an 1400. jusques en 1467.

Une chose très-estimable qu'on ne rencontre guere dans la pluspart des Historiens & qu'on aime dans celui-ci, est que l'on y voit tout au long, les Edits, Harangues, Plaidoïers, Deffis, Traitez & Propos qui ont rapport à son Histoire: preuve de sa fidelité, puisqu'il ne craint point que les Lecteurs trouvent autre chose dans ces Pieces, que ce qu'il raconte dans son Ouvrage.

Si son Discours n'est pas quelquefois aussi poli que celui d'autres Historiens qui ont escrit de son tems, il faut le lui pardonner. D'un homme né en Hainaut, & qui a passé à Cambrai, comme il le dit dans sa Preface, la meilleure partie de sa vie, à tort exigeroit-on qu'il parlast aussi-bien François qu'on faisoit alors à la Cour. Un reproche mieux fondé, c'est qu'il ne laisse que trop entrevoir l'inclination qu'il a de favoriser, quand il peut, les Ducs de Bourgogne & leurs amis.

Au reste, il est si diffus, qu'il faut avoir grand'envie de sçavoir les choses en détail, pour lire jusques au bout trois Volumes, qui ne racontent que ce qui est arrivé dans une partie de l'Europe, l'espace de soixante-sept ans. *Chroniques d'Enguerrand de Monstrelet Gentilhomme demeurant à Cambrai. A Paris, chez Marc Orri 1603. gros in folio.*

ESTIENNE DOLET Auteur & Libraire, est moins connu par ses Ouvrages, quoiqu'il en ait fait beaucoup, que par son supplice. Il fut bruslé vif à Paris en 1543. pour cause de Religion: on l'accusoit de n'en point avoir.

J'ai leu de lui un petit Ouvrage intitulé, *Faits & Gestes de François I. In 8°. Lyon & Paris* 1543. C'est un Eloge de ce Prince: Eloge fait en Latin, puis traduit en François par Dolet lui-mesme: Eloge assez mal basti, où il met bout à bout les Evenemens de ce Regne, jusques en 1539.

ESTIENNE PASQUIER de Paris, n'a point fait les Vies de nos Rois; mais dans son Livre des *Recherches*, c'est ainsi qu'on appelle son principal Ouvrage, il a fait de si belles & de si amples

Dissertations, sur l'origine des François, sur leur Religion, Langue & Coustumes, sur les Formes Judiciaires que l'on a gardé parmi eux, & sur les Principaux points de l'Histoire de quelques Rois & Reines, qu'il merite autant que personne d'avoir place dans cette Liste. Il y a aussi dans ses Lettres quantité de Faits curieux & des circonstances notables des principaux Evenemens qui sont arrivez de son tems.

Je ne sçache point d'homme qui ait plus creusé nostre Histoire, & qui se soit plus appliqué à démesler ce qu'il y a de vrai, d'avec ce que nos vieux Auteurs y ont mis par credulité, de faux & de fabuleux. Il ne manque à ce Sçavant homme pour en faire un bon Historien, que d'estre un peu plus attentif à ne point se laisser séduire à ses préventions. Quand il parle de gens, ou de choses qui lui déplaisent, il s'échauffe & outre souvent.

Après avoir plaidé long-tems avec succès au Parlement, il fut fait Advocat du Roy en la Chambre des Comptes. Il mourut à Paris en 1615. à quatre-vingt-sept ans, dans la réputation d'un excellent Critique, d'un Jurisconsulte profond, d'un Advocat disert, & d'un judicieux Escrivain, en Prose & en Vers. *Recherches de la France, &c. A Paris, chez Menard, in fol.* 1633. *Lettres d'Estienne Pasquier. Paris, chez Abel Langelier, in 4°.* 1560.

EUDES Moine de Saint Maur des Fossez, Abbaïe proche de Paris, escrivit l'an 1058. en Latin, qui n'est pas mauvais, & d'un stile assez net, la Vie de Bouchard Comte de Corbeil & de Melun.

Cé Comte homme celebre en son tems, aïant esté Favori de Hugues-Capet & de Robert successeur de Hugues; cette Vie fournit bien des choses qui peuvent orner ou éclaircir le Regne de ces deux Monarques. *Duchesne. Tom. 4. pag.* 115.

ESTAT DE LA FRANCE sous le Regne de François II. *in* 8°. 1576. *sans nom de Ville ni de Libraire.* L'Auteur n'est que trop sincere, mais dit-il toûjours vrai? Je n'oze l'assurer, tant il est hardi & quelquefois passionné, principalement contre les Princes de la Maison de Guise.

Il paroist très-bien informé & escrit agréablement. On attribuë cet Ouvrage à *Estienne-Renier de la Planche*, Ministre à Orleans, homme d'esprit & d'intrigue, qui avoit eu des liaisons avec Catherine de Médicis.

F.

FOUCHER *de Chartres*, fut de la premiere Croisade en 1097. & il en a escrit l'Histoire année par année, tant sur ce qu'il en a veu, que sur ce qu'il en a oüi dire à gens sinceres & exacts.

Il ne se trouva pas à la prise de Jerusalem, & il n'alla en cette Ville que lorsque Baudoüin I. auquel il estoit attaché, en fut éleu Roy l'an 1100. Ce Baudoüin frere puisné de Godefroi de Bologne Comte de Boüillon, avoit quitté la grande Armée des

Croisez après la prise de Nicée, pour se faire une Principauté à Edesse.

Cet Historien n'escrit pas mal. Quelque chose de meilleur, c'est qu'il est attentif à ne rien escrire dont il ne soit seur. Son Histoire s'estend jusques en 1127. Elle est ample & curieuse. *Fulcherij Carnotensis Historia Hierosolymitana*, dans le *Gesta Dei per Francos*, *ou* dans le 4. *Tom. de Duchesne. pag*, 816.

FOULQUE IV. Comte d'Anjqu, dit le *Rechin*, c'est-à-dire, feroce & cruel, ou selon un autre sentiment, homme revesche & de mauvaise humeur, fit en 1096. d'un stile net & agréable, l'Histoire de ses predecesseurs; c'est bien dommage que nous ne l'aïons pas toute entiere. C'est là que l'on apprendroit bien des particularitez du Regne de Philippe I. qui enleva & qui épousa Bertrade femme de ce Comte.

Foulque en estoit encore si aigri quand il escrivoit cette Histoire, qu'il dit en la commençant, que ses Predecesseurs tenoient le Comté d'Anjou, non de la Race de l'impie Philippe, mais de celle de Charles le Chauve. *Primus Ingelgerius habuit illum honorem à Rege Franciæ, non à genere Impij Philippi, sed à prole Caroli Calvi. Historia Andegavensis, per Fulconem Comitem Andegavensem. Spicilege. Tom.* 10. *pag.* 392.

FRANÇOIS ANNIBAL D'ESTRE'ES Mareschal de France, Auteur des *Memoires de la Regence de la Reine Marie de Médicis. Paris, in* 12. 1666. ne sçavoit pas à beaucoup près, aussi-bien escrire que combattre & négocier. Ses Memoires cependant ne laissent pas de faire plaisir, parce qu'il y a bien des choses qui ne se trouvent point dans les autres Historiens du tems. Il mourut à Paris le 5. May 1670. agé de 98 ans, & selon d'autres de 102.

FRANÇOIS DE BASSOMPIERRE Mareschal de France, a fait un *Journal*, autrement appellé *Memoires* contenant l'Histoire de sa vie. *In* 12. 3. *Volumes*, *Cologne* 1665.

Ce n'est pas peu d'aller jusques au bout; car, ce Journal est très-long, & qui plus est, très-ennuïeux en plusieurs endroits. Outre qu'il n'est pas bien escrit, on ne voit en plus de la moitié qu'un nota tout sec, des frequentes visites qu'il rendoit & qu'il recevoit, des lieux où il a logé dans les voïages qu'il a faits, des avantures qu'il a euës, & autres choses peu interessantes.

Il parle guerre pertinemment & du moins aussi-bien, festins, ballets, comedie; c'est un homme né pour les plaisirs & qui les aime passionnément, mais qui n'en est pas moins vaillant ni moins appliqué à tous ses devoirs. Quand on deliberoit, son advis selon lui, estoit toûjours le meilleur, on y revenoit le plus souvent, & quand il n'estoit pas suivi, les choses n'alloient jamais bien.

Il sçait mieux que personne, les veritables causes de ce qui est arrivé de son tems. Mais il s'en faut beaucoup qu'il ne dise tout ce qu'il sçait. Il tranche en un mot, les plus celebres Evenemens, ou il les passe sous silence. Il parle,

tant d'Henry IV. que de Loüis XIII. assez librement, & du Cardinal de Richelieu avec une retenuë qui fait voir combien il le craint. Depuis que le Cardinal est entré dans le Ministere, Bassompierre devient tout à coup, ou muet, ou flatteur, & conte les choses qui arrivent, à peu près comme fait la Gazette.

Hors une trentaine d'anecdotes qui regardent des Particuliers, comme le Connestable Henry Duc de Montmorenci, la belle Princesse de Condé, fille aisnée de ce Connestable, le Duc de Saint-Simon, le Mareschal de Marillac, le Garde des Sceaux de Caumartin, & quelques autres Personnes, je n'ai rien veu de bien curieux dans ces longs Memoires. Ce Mareschal né en Lorraine au mois d'Avril 1579. d'une Famille des plus nobles & des plus illustres du Païs, mourut d'apoplexie, en Octobre 1646. dans une Maison de Campagne du Duc de Vitri, à huit ou neuf lieuës de Paris.

FRANÇOIS DE BEAUCAIRE DE PUIGUILLON Evesque de Metz. On a de lui un grand Ouvrage intitulé: *Rerum Gallicarum Commentarij, &c. Memoires pour servir à l'Histoire de France, depuis 1461. jusques en 1567.* C'est par erreur qu'on a mis dans le Titre jusques en 1580.

Je ne sçai pourquoi cette Histoire est si négligée qu'on ne la cite presque point; cependant non seulement elle est bien escrite, mais on y trouve, autant qu'ailleurs, des circonstances considerables des principaux Evenemens. Si l'Auteur dans l'occasion, donne des loüanges un peu fortes aux Princes de la Maison de Guise, c'est une faute pardonnable à un homme de cœur, qui leur devoit ce qu'il estoit; du reste, son Histoire est très-estimable & d'autant plus certaine, que c'estoit de ces Princes dont il avoit la confiance, qu'il avoit appris les secrets qu'il revele en plusieurs endroits. Nous n'avons rien de plus curieux sur les Regnes, de Loüis XI. de Charles VIII. de Loüis XII. de François I. de Henry II. de François II. & de Charles IX.

Cet Historien né en Bourbonnois, d'une des plus anciennes Familles & mort en 1591. n'estoit pas seulement un Escrivain poli, mais encore un grand Theologien qui brilla au Concile de Trente, & un habile Politique, qui négocia avec succès beaucoup d'affaires difficiles. *Rerum Gallicarum Commentarij ab anno 1461. ad annum 1580. &c. Opus Posthumum auctore Francisco Belcario Peguilione Metensi Episcopo. Lyon, in fol. chez Landri 1625.*

FRANÇOIS BELLEFOREST Gentilhomme du Cômté de Comminges, homme de grande lecture, & selon bien des Gens, homme de peu de discernement, a fait des Annales de France, qu'on ne lit presque point.

Quelque peine qu'il se soit donnée à les faire, elles sont peu estimées, moins à cause du stile qui n'est pas agréable, ou du langage qui est vieux, que parce qu'elles sont pleines de contes. On lui reproche d'y avoir mis ceux qu'il avoit trouvez dans nos vieilles

vieilles Chroniques, & d'y en avoir adjousté d'autres. *Les Grandes Annales & Histoire Generale de France, &c. Paris, chez Büon, 1579. in folio 2. Tomes.*

Cet Historiographe né en Novembre 1530. mourut le 1. Janvier 1583. On a encore de lui l'Histoire particuliere des neuf Charles Rois de France, & quantité d'autres Ouvrages, en Prose & en Vers, en tout genre de Litterature.

FRANÇOIS DE BOIVIN Baron du Villars Officier de réputation, qui avoit servi en Piedmont sous le Mareschal de Brissac, a laissé des Memoires des actions les plus memorables que ce Mareschal y a faites, depuis 1550. jusques à la Paix generale 1559.

Le Piedmont estoit alors l'Ecole Militaire des François & des Espagnols; de costé & d'autre on y faisoit la guerre avec plus d'ordre parmi les troupes & moins d'inhumanité pour les Peuples, qu'on ne l'a faite dans la suite.

Cet Historien, n'est ni fort exact, ni poli : Il est loüable cependant, d'avoir conservé la memoire de quantité d'Exploits dont il a esté le témoin, & auxquels il a eu plus ou moins de part. S'il parloit moins de lui, il n'en seroit que plus croïable. *Histoire des Guerres de Piedmont, Savoie, Montferrat, Mantouë & Duché de Milan, depuis l'année 1550. jusques en l'an 1561. Paris, chez Jean Guignard, in 8°. 2. Tomes.*

FRANÇOIS DE BOURDEILLE Comte de Montresor.

Ses Memoires ne contiennent que ce qui est arrivé depuis 1632. à Gaston de France Duc d'Orleans, & les intrigues & cabales que les Favoris de ce Prince faisoient continuellement pour se débusquer les uns les autres.

Montresor, qui se vante d'avoir esté son Confident plus de vingt ans, n'a point honte de raconter le pernicieux dessein que lui & d'autres Personnes inspirerent en vain à ce Duc & à Loüis Comte de Soissons, de faire assassiner le Cardinal de Richelieu.

Ce qu'il y a d'estimable dans les deux Tomes qui ont pour titre : *Memoires de M. de Montresor*, est moins les Relations qui sont de lui, quoiqu'elles soient assez bien escrites, que les Pieces qu'on y a jointes : Pieces rares & necessaires, pour escrire ou pour sçavoir à fonds l'Histoire du Regne de Loüis XIII. *Memoires de M. de Montresor, diverses Pieces durant le Ministere du Cardinal de Richelieu, &c. A Leyde, chez Sambix, 1665. in 16.*

FRANÇOIS DUCHESNE, a eu part à la Collection de nos anciens Historiens, dont la gloire principale est deuë à André son pere, & de plus a fait en François une Histoire des Chanceliers & Gardes des Sceaux. *Paris, in fol. 1680.* Les materiaux, à ce qu'on dit, sont d'un plus grand prix que la forme.

FRANÇOIS EUDES DE MEZERAI, né au Village de Rye, près d'Argentan en Normandie, est celui de nos Historiens qu'on lit le plus volontiers. En vain quelques Critiques, habiles d'ailleurs & fort connoisseurs en Histoire, taschent-ils de le décrier; il a son merite, témoin cette sincerité hardie, qui fait tant de plaisir quand on aime la verité.

On a beau dire qu'il ne plaist, que parce qu'il mord les Gens d'Affaires : Agréable hameçon pour la pluspart du monde, qui se dédommage de ses maux, en haïssant & deschitant ceux qu'il croit en estre la cause. En vain, dit-on, qu'il escrit mal : Dès que son Histoire plaist, il faut qu'il y ait du bon, & plus de bon que de mauvais. Quoiqu'il lui arrive assez souvent de s'exprimer en termes bas, il y a quelquefois, dans ces expressions mesme, une force & une énergie, qui vaut bien la délicatesse des Escrivains les plus polis.

Cette Histoire seroit plus exacte, & dans les Faits, & dans les Dates, si au lieu de la * composer, sur celles, de Nicole Gilles, de Paul Emile, de du Haillan, l'Auteur avoit esté aux sources. Il mourut à Paris au mois de Juillet 1683. agé de 73 ans. On a de lui une *Histoire de France, depuis Pharamond jusques à la Paix de Vervins* 1598. *Paris*, 1643. 1646. & 1651. *in fol.* 3. *Volumes, & un ample Abregé de cette mesme Histoire. Paris*, 1690. *grand in* 4°. *aussi* 3. *Volumes*. L'Abregé est plus estimé que l'Histoire.

* Je l'ai oui dire ainsi en Assemblée de Gens de Lettres, au President Cousin, homme estimé pour sa candeur, autant que pour son Erudition, comme tenant ce fait de Mezerai mesme qui n'en faisoit point de mystere.

FRANÇOIS GUICHARDIN Noble Florentin, homme d'esprit, homme éloquent ; emploïé en Guerre & en Paix, a escrit en sa Langue, l'Histoire d'Italie, depuis 1494. jusques en 1532. & s'est acquis par cette Histoire une si haute réputation, qu'il passe pour un des meilleurs & des plus parfaits Historiens qui aïent paru dans les derniers siecles ; cependant en quelque réputation qu'il soit, il ne laisse pas d'y avoir des gens qui lui reprochent d'assez grands defauts.

On lui reproche d'estre, trop long dans ses Harangues, trop attentif à remarquer jusques aux minuties, trop libre à prester aux Grands dont il escrit les actions des motifs honteux & injustes, trop prévenu pour son Païs, trop partial contre la France. Cette excellente Histoire a esté traduite en François avec bien moins de grace, qu'elle n'en a dans l'Original.

François Guichardin n'estoit pas seulement Historien ; mais encore, sçavant Jurisconsulte, adroit négociateur, & homme de guerre si entendu, que Leon X. & Clement VII. lui confierent la garde, de Modene, de Reggio & de Parme, qu'il deffendit l'une après l'autre avec autant de sagesse que de vigueur. Il mourut en 1540. *La Historia d'Italia di Francesco Guicciardini Gentilhuomo Fiorentino, &c. In Geneva, presso Giacomo Stoër* 1639. *in* 4°.

FRANÇOIS HOTMAN celebre Jurisconsulte, & Huguenot passionné, s'estant refugié dans le Palatinat, y dedia au Comte Palatin en 1573. un petit Livre intitulé : *Franco-Gallia, la Gaule Françoise.*

Bien que ce Livre soit rempli de sçavantes remarques sur l'origine & sur l'ancien gouvernement du Roïaume de France, il faut le lire avec précaution, parce que l'Auteur, quoique né à Paris, estoit d'inclination plus Republicain que François. Il mourut à Basle au mois de Fevrier 1590. agé de 65 ans. *Francisci Hotomanni Jurisconsulti celeberrimi, Franco-Gallia. Francofurti, chez Vechel*, 1586. *in* 8°.

FRANÇOIS DE RABUTIN Gentilhomme de la Compagnie du Duc de Nevers. C'est le titre qu'il se donne à la teste de son Ouvrage, a fait des *Commentaires sur le fait des Guerres en la Gaule Belgique, entre le Roy Henry II. & l'Empereur Charles-Quint. Paris*,

chez Vascosan, in 4°. 1555. Le stile en est simple, mais assez chastié pour le tems.

FREDEGAIRE Auteur inconnu, a fait un Abregé de Gregoire de Tours & une Chronique : l'Abregé finit en 584. & la Chronique en 641. Dans l'un il ne fait que coppier Gregoire ; dans l'autre, qui est purement de lui, il raconte ce qu'il a veu, ou ce qu'il a ouï dire à des Personnes dignes de foi.

On a tort de lui avoir donné le surnom de *Rheteur, Fredegarij Scholastici ;* car, il n'est nullement Eloquent, son Ouvrage est escrit en Latin barbare, souvent mesme il n'y a pas de construction : on lui reproche encore sa trop grande brieveté ; cependant tout brief qu'il est, il nous est tellement necessaire, que sans lui nous ne sçaurions rien du Regne de trois de nos Rois.

Sa Chronique a esté continuée jusques à quatre fois. La premiere, par un homme rustre & sans discernement ; les trois autres Continuateurs anonymes comme lui, sont Gens d'esprit & qui escrivent agréablement. Cette Chronique, y compris ses quatre Continuateurs, contient l'Histoire de nos Rois, depuis la mort de Chilperic I. qui fut assassiné à Chelles en l'an 584. jusques en 768. que deceda le Roy Pepin, & que ses fils aisnez, Charles & Carloman, furent proclamez Rois, l'un à Noyon, l'autre à Soissons. *Fredegaire & ses Continuateurs sont dans le* 1. *Tome de la Collection de Duchesne, & plus en ordre à la suite du Gregoire de Tours. In fol. Paris* 1699. *donné par Dom Thierri Ruinard Benedictin de la Congregation de Saint Maur.*

FRIDEGODE Diacre, a fait une Vie de Saint Oüen Archevesque de Roüen, ou plustost un Panegirique, dans lequel, sans y prendre garde, il dit bien des choses qui pourroient faire au Saint, plus de tort, que d'honneur. Par exemple, que Dagobert avoit pour lui une si grande deference, qu'il faisoit tout ce qu'il lui disoit. Comment cela s'accorde-t-il avec la vie dereglée & les desordres de ce Monarque ?

Il dit encore, que par les bons conseils de ce Saint Prelat, Dagobert vainquit tous ses Ennemis, & qu'il regna plus glorieusement que les Rois ses Predecesseurs. Comme cela n'est point, on pourroit conclure au contraire, que Saint Oüen ne lui auroit donné que de mauvais conseils. *Duchesne, Tome* 1. *page* 636.

FRODOARD, autrement nommé *Flodoard* Chanoine de Rheims & Curé de Cormici dans ce Diocese, a composé une Chronique, de ce qui est arrrivé en France de plus considerable, principalement depuis l'an 919. jusques en 966.

Ce n'est point un Escrivain poli ; mais un homme sans prévention, qui escrit le moins mal qu'il peut, ce qu'il a veu ou entendu. Sans le secours de sa Chronique, nous sçaurions peu de chose du Regne de Charles le Simple, de celui de Loüis d'Outremer, & d'une bonne partie de celui de Lothaire IV. Cet Historien né à Espernai en 894. mourut le 28. Mars de l'an 966. peu après avoir achevé cet Ouvrage.

Il dit dans la Preface, qu'une Abbesse, nommée Bertrade, parente de Charles le Chauve, avoit fait faire un Abregé de l'Histoire de cet Empereur, pour estre leu tous les ans dans son Abbaïe, en presence de la Communauté, le jour qu'on y devoit faire l'Anniversaire de ce Prince. *Duchesne, Tom. 2. p. 590.*

FRAGMENTUM HISTORIÆ FRANCICÆ, &c. *Fragment d'Histoire de France, depuis la mort de l'Empereur Loüis le Debonnaire jusques à celle du Roy Philippe I. Duchesne, Tome 3. page 334. & Tome 4. page 97.*

L'Anonyme qui a composé ce riche morceau de nostre Histoire, estoit Moine vraisemblablement, & Moine de Saint-Benoist sur Loire; car, c'est là que l'on a trouvé ce Fragment, dans un très-ancien Manuscrit. L'Auteur devoit se nommer, son Ouvrage lui eust fait honneur: il y a des choses curieuses.

Il dit qu'estant sur la Garonne au tems de Pasques 1108. vers un endroit, appellé *Seirs*, lui & beaucoup d'autres Personnes virent en plein jour distinctement, depuis deux heures jusques à cinq, un prodigieux cercle dans le Ciel, & dans ce cercle trois soleils, qui ne se touchoient point l'un l'autre; l'un au Levant, l'autre au Midi; & un autre au Septentrion.

FRAGMENTUM, &c. *Fragment d'Histoire du Regne de Henry I. Duchesne, Tome 4. page 148.*

L'Auteur paroist Contemporain. Quoique la Piece ne soit que de deux ou trois pages, elle n'en est pas moins estimable. C'est un abregé bien fait, & fort instructif du Regne de Henry I.

G.

GABRIEL BARTHELEMI DE GRAMONT President des Enquestes au Parlement de Toulouse, a fait en Latin l'Histoire du Regne de Loüis XIII. jusques en Aoust 1629. Cette Histoire, dès qu'elle parut, fut décriée par bien des gens, comme un Ouvrage peu exact, peu judicieux & mal escrit. Selon eux le stile en est guindé & la latinité n'en est, ni pure, ni élegante. Un autre vice de cette Histoire, c'est qu'elle est pleine de flatteries pour le Cardinal de Richelieu, à qui l'Auteur faisoit sa cour. Quoiqu'en disent ces Critiques, elle n'est point à négliger, ne fut-ce que pour certains traits aussi hardis que curieux, qu'on trouve en quelques endroits. L'Auteur mourut en 1654. *Historiarum Galliæ, ab excessu Henrici IV. Libri XVIII. &c. autore Gabriele Bartholomeo Gramondo, in Parlamento Tolosano Preside. Tolosæ, apud Arn. Colomerium 1643.*

GEOFROY Moine de Clairvaux & Secretaire de Saint Bernard, a fait une Vie de ce Saint, dans laquelle il y a bien des choses, & choses très-particulieres, de Loüis VI. & de Loüis le Jeune.

C'est cet Auteur qui nous apprend la genereuse liberté avec

laquelle Saint Bernard, indigné de ce que Loüis le Gros avoit maltraité des Evesques, lui dit d'un ton de Prophete, il en coustera la vie à vostre fils aisné ; & lorsqu'après qu'il sera mort, vous voudrez faire couronner le second des Princes vos fils, vous serez contraint vous & lui, pour avoir le consentement des Prelats que vous dédaignez, vous serez ; dis-je, obligé de vous humilier devant eux, & de les honorer autant que vous les méprisez aujourd'hui. *Duchesne, Tome 4. page 326. & suiv.*

GEOFROY DE BEAULIEU Confesseur de Saint Loüis, a escrit en Latin, qui n'est ni pur ni élegant, la Vie de ce Saint Monarque.

Bien des gens disent qu'il ne sied point à un Confesseur d'escrire rien de son Penitent. N'en pouvant dire que le bien & nullement le mal, il est plus ou moins suspect, ce qui fait qu'on ne le croit guere. Ceci n'a point d'application à l'égard de Saint Loüis ; car, la Sainteté de ce Monarque est si bien establie, que Personne ne doute de tout ce qu'en dit son Confesseur.

Le Discours de ce Religieux roule principalement sur la comparaison de Saint Loüis avec Josias. *Duchesne, Tom. 5. p. 444.*

GEOFROY DE VILLEHARDOUIN Mareschal de Champagne, & d'une des Maisons les plus illustres de ce Comté, a escrit en François, tel qu'on le parloit de son tems, la Conqueste de Constantinople en 1204. par une Armée de Croisez, tant François qu'Italiens ; l'Election du Comte de Flandres à l'Empire qu'ils avoient conquis ; le Regne de cet Empereur, qui regna environ un an, & les deux premieres années du Regne de son frere Henry. *Histoire de la Conqueste de Constantinople, par les François & les Venitiens, revûë & corrigée par Charles du Fresne Sieur Du Cange, impression du Louvre, in fol. 1657.*

Cette Histoire est très-estimable, non seulement par son objet, qui sans doute est un des plus grands dont jamais on ait ouï parler ; mais mesme par la noble naïveté & par l'exactitude dont elle est escrite. L'Auteur y parle comme témoin. Il eut plus de part qu'un autre à cette glorieuse Conqueste ; mais quelque part qu'il y ait euë, il parle de lui avec une retenuë qui le rend encore plus croïable.

GEORGE FLORUS Jurisconsulte Milanois, qui vivoit du tems de Loüis XII. a escrit en Latin la Conqueste de Naples par Charles VIII. & la révolte, tant de Genes que de Milan, sous le Regne de Loüis XII. *Georgij Flori Jurisconf. de Bello Italico & Rebus Gallorum praeclare Gestis, &c. in 4°. Paris, Robert Estienne 1613.*

Cette Histoire qui est escrite avec moins d'élegance que de sincerité, redresse en beaucoup d'endroits Guichardin & autres Italiens, qui par haine ou par jalousie, n'ont pas bien parlé des François.

Au portrait qu'il y a page 21. de *Jean-Jacques Trivulce* Noble Milanois & Mareschal de France, on voit bien que ce Seigneur estoit des amis de l'Auteur.

GERAUD DE CORDEMOY. *Histoire de France, &c. Paris, in fol. 2. Volumes* 1685.

Cette Histoire, quoiqu'elle soit assez bien escrite; n'est ni luë ni recherchée. Ne seroit-ce point parce qu'elle embrasse trop de matiere? En effet, ce n'est pas plus l'Histoire des François, que celle de leurs Voisins, que celle des Papes & des Saints qui ont vescu de ce tems-là. D'ailleurs l'Auteur donne dans les fables, & ramasse pour grossir son Livre, jusques aux plus petits évenemens. Cette Histoire ne comprend que le Regne des Rois des deux premieres Races. L'Historien qui estoit de Paris, y mourut en 1684.

GERMAIN DE LA FAILLE ancien Capitoul de Toulouse; c'est-à-dire, ancien Echevin, a fait en deux in folio, les Annales de cette Ville, depuis 1271. qu'elle fut unie à la Couronne, jusques en 1610. C'est un homme sagement sincere, qui garde des ménagemens, mais qui pour cela n'en dit pas moins la verité; homme d'esprit qui escrit aisément. Son stile est plus vif qu'il n'est correct & chastié; son François n'est pas toûjours pur, & il lui arrive quelquefois de s'exprimer d'une maniere qu'on pourroit appeller barbare, s'il n'y avoit de l'impolitesse à user d'un terme si dur à l'égard d'un homme de Lettres, qui d'ailleurs paroist un fort galant homme. *Les vifs sentimens de reconnoissance*, dit-il, dans la page 2. de la Preface du 1. Tome.... *me firent oublier la résolution que j'avois opiniastrée jusques alors, &c.*

Annales de la Ville de Toulouse, premiere Partie 1687. *& la seconde* 1701. *l'une & l'autre, chez Guillaume-Loüis Colomyes Libraire à Toulouse.*

A la reste de l'Ouvrage, est un *Abregé* très-bien fait de l'*ancienne Histoire de Toulouse*. Comme depuis que cette Ville est réünie à la Couronne, elle a eu peu de part aux grands Evenemens, il n'y a rien dans ces Annales, ni de particulier, ni de considerable, jusques aux guerres de Religion, qui penserent dans le seiziesme siecle, bouleverser en France, & l'Eglise & l'Estat. Il n'y eut point de Ville pendant ces malheureux tems, plus zelée que le fut Toulouse, à maintenir la vraie Religion, & à proscrire la nouvelle. Cet Historien nacquit à Castelnaudari en 1615. & mourut à Toulouse en 1711.

GERVAIS, surnommé DE TILLISBERI, Anglois, dans un de ses Livres intitulé, *des Merveilles du monde*, a fait un Abregé de l'Histoire de France, depuis Clovis I. jusques à Philippe Auguste, sous le Regne de qui il vivoit. Abregé sec, & où l'Auteur nous instruit peu des choses mesme de son tems.

Autant qu'il est favorable à Henry II. Roy d'Angleterre, dont on dit qu'il estoit neveu, & aux quatre Princes fils de Henry, autant l'est-il peu à Philippe Auguste, jusques à dire, que la difference qu'il y avoit de lui à son pere, est que le pere estoit un homme simple qu'on trompoit aisémenr, & que le fils au contraire, se servoit en toute occasion, des finesses hereditaires dans

la Famille de sa mere : Philippe estoit fils de Loüis VII. dit le Jeune & de la belle Alix, fille du Comte de Champagne.

Gervais de Tillisberi avoit de l'estude & de l'esprit ; il est loüable d'avoir emploïé l'un & l'autre à se faire un nom par ses Ouvrages. Il dedia celui-ci en 1210. à l'Empereur Othon IV. qui lui avoit donné la Charge de Mareschal du Roïaume d'Arles. *Otia Imperialia, &c. autore Gervasio Tillisberi Marescallo Regni Arelatensis. Duchesne, Tome 3. page 363.*

GILBERT MARILLAC Secretaire du Connestable de Bourbon, qui fut tué sur les murs de Rome le 6. May 1527. a escrit la Vie de ce Prince, en aussi bon François qu'on le parloit en ce tems-là. Cette Vie se trouve *page 214. d'un in 4°.* intitulé : *Desseins de Professions nobles & publiques, par Antoine de Laval. Paris, chez Langelier 1605.*

Elle est escrite d'un stile net, & contient ce qui s'est passé en France & en Italie, les douze dernieres années du Regne de Loüis XII. & les cinq premieres années du Regne de François I. Elle finit à l'entrevûë de ce Monarque, entre Guisnes & Ardres, avec Henry Roy d'Angleterre en 1520.

Je ne sçache point de plus belle description de la battaille de Marignan, que celle qu'en a faite ce Secretaire qui y estoit. Il dit dans sa Relation, que les Suisses, avant le combat, jetterent leurs chappeaux & bonnets, & qu'ils quitterent leurs souliers, croïant en estre plus fermes & moins embarassez, s'ils combattoient les pieds nuds & la teste nuë.

GILLES BRY DE LA CLERGERIE, a fait avec soin une Histoire d'une grande recherche, *des Pais & Comté du Perche, & Duché d'Alençon. Paris, 1620. in 4°.*

GILLES CORROZET, a fait un Livre intitulé : *Le Thresor des Histoires de France. Paris, chez Jean Corrozet, 1583. in 8°.*

Quel Titre pour si peu de chose ? Le mot de Thresor semble annoncer une abondance de choses excellentes, & le Livre n'est quasi rien ; ce n'est au plus qu'un Recueil court & imparfait, des noms des Rois & des Reines, de leur age, du tems de leur Regne ; le reste est une rapsodie farcie de contes ridicules ; comme, que Fredegonde fut bruslée vive avec Landri son Amant, par Sentence des Barons de France, pour avoir fait tuer son Mari, & que la Reine Brunehaud fut executée à Paris, & tirée à quatre chevaux à la Croix du Tiroir. *Pag. 46. & 47.*

Il est à souhaiter, que cet Auteur, qui estoit Libraire, eut esté plus exact dans ses autres Ouvrages de Prose & de Vers.

GLABER Moine de Cluni, mort sur la fin du onziesme siecle, a escrit en cinq Livres l'Histoire de ce qui s'est passé depuis l'an 900. jusques en 1046.

On a raison de dire, qui trop embrasse mal estreint ; car, pour avoir voulu raconter ce qui est arrivé dans toutes les Nations de l'Europe, cet Auteur n'a fait l'Histoire d'aucune, du moins aussi exactement qu'on avoit lieu de l'esperer d'un homme d'esprit comme il estoit.

Il ne dit qu'un mot de chaque Regne, & n'en touche pas, mesme en passant, les principaux Evenemens. Son Ouvrage d'ailleurs, est si entremeslé de differentes choses qui n'ont point de liaison ensemble, inondation, gresle, cometes, éclipses, prodiges, famine, froid ou chaud excessif, & autres choses extraordinaites, qu'on peut plustost le regarder comme un meslange & un Recueil, que comme une Histoire suivie. *Glabri Rudolphi Cluniacensis Monachi, Historiarum sui temporis Libri quinque. Duchesne, Tome 4. page 1.*

GREGOIRE Archevesque de TOURS homme de qualité, & qui plus est, homme des plus pieux de son tems, a escrit dix Livres d'Histoire, sans datet, ni jour, ni année, ce qui cause tant de confusion, que l'Ouvrage seroit inutile, si par d'autres secours on ne pouvoit ranger selon l'ordre des tems, les Evenemens qu'il y raconte.

Son stile est clair & naïf; & quoiqu'il avouë lui-mesme, [a] qu'il lui est quelquefois arrivé de faire des fautes de Grammaire, & fautes des plus grossieres; comme de mettre un Cas ou un Genre pour un autre, sa latinité, à en parler en general, est de beaucoup plus supportable, pour ne pas dire meilleure que celle de bien d'autres Historiens qui ont escrit en cette Langue, jusques à ce que les belles Lettres aïent commencé de refleurir en France.

[a] *Preface du Livre de la gloire des Confesseurs, page 891. de Gregoire de Tours, par le P. Ruinard.*

Quoique ce ne soit que par occasion qu'il parle de nos premiers Rois: je dis par occasion, parce que son objet principal est d'escrire l'Histoire Ecclesiastique de son tems, il ne laisse pas de raconter, mesme dans un grand détail, ce qu'il a appris, ou ce qu'il a veu de leurs Regnes.

Tout scrupuleux & tout homme de bien qu'il estoit, il n'épargne nullement les gens qui lui ont fait peine, & rapporte assez cruëment le mal qu'il en a ouï dire. Non content d'avoir dit du Roy Chilperie, qu'il estoit le Neron & le Herode de son tems, il n'y a vice qu'il ne lui teproche. Fredegonde selon lui, est une femme abominable, ennemie de Dieu & des hommes. Accusé d'avoir parlé d'elle autrement qu'il ne le devoit, il fut contraint de s'en purger dans un Concile.

Nous n'avons point d'Histotien, ni plus seur, ni plus ancien sur le Regne de nos premiers Rois, & nous ne sçavons presque de ces Regnes, que ce qu'il nous en a appris. Ce Prelat né en Auvergne, d'une Famille des plus illustres du Païs, mourut à Tours le 17. Novembre de l'an 595. ou selon d'auttes, de l'an 600. *Sancti Gregorij Turonensis, Opera ex recensione D. Theodorici Ruinart Benedictini. Paris 1699. in fol. Idem, Duchesne, Tome 1. de sa Collection de nos anciens Historiens.*

GUY Cardinal BENTIVOGLIO. *Le Relationi del Cardinal Bentivoglio, & racolta di Lettere in tempo delle sue Nunciature di Fiandra & di Francia, in Colonia, 1646. gros in 12. Della guerra di Fiandra,* du mesme, *in Colonia, 1635. in 12. 3. Vol.*

Je ne sçache point de plus bel esprit. Il y a dans ses Relations,

tions, dans ſes Lettres & dans ſon Hiſtoire, une netteté merveilleuſe, le langage en eſt pur, le ſtile aiſé & naturel; ſes Portraits ne ſont point flattez; ſes Harangues n'ont rien d'ennuieux, & on y voit avec plaiſir, en ce qu'il fait dire à ſes Heros, la diſpoſition de leur cœur & le caractere de leur eſprit : Perſonne ne connoiſt mieux la differente politique & le genie des Nations; perſonne ne peint mieux que lui, un ſiege, ou une bataille.

On dit qu'il a trop de zele pour l'autorité du Saint-Siege: Faute des plus pardonnables dans un Nonce, dans un Cardinal. Un autre reproche qui ſemble moins digne d'indulgence, c'eſt d'eſtre trop admirateur de la conduite des Eſpagnols. Selon lui ils font peu de fautes; ſelon lui au contraire, leurs Ennemis en font beaucoup; & quoique ſouvent il louë ceux ci, rarement lui arrive-t-il de ne trouver rien à redire dans les choſes meſmes où il les louë. A cela près, je ne vois point de Moderne qui merite plus d'eſtre comparé aux Hiſtoriens les plus celebres & les plus accomplis de l'Antiquité.

GUIBERT Abbé de Nogent, ſur les Relations qu'il avoit vûës, & ſur ce qu'il avoit oüi dire de la premiere Croiſade, à gens qui en avoient eſté, a fait une Hiſtoire qu'il a intitulée : *Geſta Dei per Francos*, *Paris*, *in fol. Les Geſtes de Dieu*, *par les François.* Titre qui exprime bien que c'eſt principalement à Dieu qu'il faut attribuer le ſuccès prodigieux de cette Expedition. Quoique Guibert n'en ait point eſté le témoin, on ne l'en croit pas moins que bien d'autres qui l'avoient eſté.

GUICHARD DEAGENT de Grenoble, homme fort entendu, fut emploïé par les Miniſtres, dans les Affaires les plus ſecretes, dès le Regne de Henry IV. & beaucoup davantage au commencement du Regne de Loüis XIII.

Memoires de Rohan, l. 2. p. 86.

On ſe ſervit de lui pour ruiner le Mareſchal d'Ancre dans l'eſprit du jeune Loüis: Service qui lui attira la confiance de de Luines, juſques à ce que Favori, environ une année après, ou craignant d'eſtre ſupplanté par un homme ſi délié, ou prévenu par les ennemis & les jaloux de Deagent, commença ſans rompre avec lui, à ne le plus emploïer qu'en des Affaires peu importantes.

Cette tiedeur allarma ſi fort Deagent, qu'il ne fut point faſché qu'on l'envoïaſt en Dauphiné, au Mareſchal de l'Eſdiguieres qui avoit toute créance en lui. Ce fut Deagent qui diſpoſa ce Mareſchal, non ſeulement à ne point accepter la Dignité de Conneſtable qui lui eſtoit comme aſſurée, mais meſme à prier le Roy de la donner au Duc de Luines.

Memoires de Deageant, p. 319.

De Luines mort, Deagent pour ſe ſoutenir, ou pour rentrer dans les Affaires, s'attacha malheureuſement au Mareſchal d'Ornano : je dis malheureuſement; car, dans la ſuite eſtant ſoupçonné d'eſtre du complot de ce Seigneur, on l'envoïa à la Baſtille. Il y fut Priſonnier quatre ans & ſept mois, au bout deſquels eſtant ſorti il ſe retira en Dauphiné, ſe bornant à y exercer ſa Charge de Premier Preſident de la Chambre des Comptes. C'eſt là que

par ordre du Cardinal de Richelieu, il dressa des Memoires de ce qu'il avoit veu de plus considerable pendant la Regence de Marie de Médicis.

Ces Memoires quoique très-estimables, à cause des choses curieuses qui y sont en assez bon nombre, ne donnent pas une grande idée de la fermeté de l'Auteur; homme rampant, qui encense le Cardinal à tort & à travers, tant il a peur que ce Ministre ne le renvoïe à la Bastille. *Memoires de M. Deagent, &c. Grenoble, chez Philippe Charvis* 1668. *in* 12. Deagent mourut en 1634.

GUILLAUME Moine de Saint-Denis, a fait sous le nom de Suger, du tems de qui il estoit Religieux de cette Abbaïe, des Memoires assez bien escrits, dans lesquels cet Abbé raconte ce qu'il a procuré & de biens & d'honneurs à cette celebre Maison. Suger aïant esté Favori & Ministre de Loüis le Gros & de Loüis le Jeune, il ne se peut qu'il n'y ait en des Memoires aussi amples, bien des choses du Regne de ces Princes. *Sugerij Abbatis Sancti Dionysii, Liber de Rebus in administratione sua gestis. Duchesne, Tome* 4. *page* 331.

GUILLAUME Abbé d'Andres Diocese de Teroüane, a fait une Chronique de cette Abbaïe, depuis 1082. jusques en 1234. Chronique, où il dit bien des choses qui ont rapport à l'Histoire des Comtes de Flandres, à l'Histoire des Comtes de Guisnes, à celle des Comtes de Bologne, & à celle des Rois d'Angleterre: A l'égard de la nostre, il y a peu à recueillir, & ce peu mesme n'est point exact. *Spicilege, Tome* 9. *page* 338.

GUILLAUME dit LE BRETON, parce qu'il estoit né en Bretagne, a escrit en Latin, en Prose & en Vers, l'Histoire de Philippe Auguste, dont il estoit Chappelain.

La Prose n'est qu'un abregé de l'Histoire de ce Prince par son Medecin, nommé *Rigord*, à laquelle le Breton ajouste quelques circonstances singulieres, & qu'il a continuée depuis 1208. où elle finit, jusques en 1223. que mourut Philippe. *Historia de Vita & Gestis Philippi Augusti, &c. post Rigordum auctore Guillelmo Armorico ipsius Cappellano. Duchesne, Tome* 5. *page* 68.

L'autre Ouvrage de le Breton : je veux dire sa *Philippide*, est beaucoup plus considerable. C'est un Poëme Epique de plus de neuf mille Vers Hexametres qui ne sont pas mauvais pour le tems. *Willelmi Britonis Armorici, Philippidos Libri XII. mesme Tome, page* 93.

GUILLAUME DE CATEL, est le premier qui ait fait une Histoire complette des Comtes de Toulouse, & le premier qui ait introduit la loüable méthode de joindre à l'Histoire, les preuves de ce qu'on y avance. S'il avoit mis ces preuves à part, au lieu de les inserer dans l'Ouvrage, il eust fait plaisir aux Lecteurs, qui n'aiment point, que sans necessité on interrompe le fil de la narration.

Hors quelques termes surannez, cette Histoire n'est point mal escrite pour le tems qu'elle a esté faite. Ce que j'estime davantage, c'est que l'Auteur, homme sincere, homme d'un grand

discernement, a eu soin autant qu'il a pû, de n'y rien mettre que de seur. *Histoire des Comtes de Toulouse par Guillaume de Catel Conseiller au Parlement de Toulouse. A Toulouse, chez Bosc 1623. in fol.* Ce Magistrat mourut le 5. Octobre 1626. On a encore de lui une Histoire de Languedoc, qui ne fut publiée qu'en 1633.

GUILLAUME DE CHARTRES Jacobin, Chappelain de Saint Loüis, a fait un Discours de douze pages in folio, des vertus de ce Saint Monarque, & des Miracles qui se sont faits en l'invoquant après sa mort.

Il y a dans ce Discours, dont le stile est un peu guindé, bien des choses curieuses, qui peuvent figurer dans l'Histoire du Regne de ce Prince. *De Vita & actibus inclitæ recordationis Regis Francorum Ludovici, &c. Duchesne, Tome 5. page 466.*

GUILLAUME GIRARD de Bordeaux Secretaire de Jean-Loüis de la Vallette premier Duc d'Espernon, a escrit la vie de ce Duc, avec une sincerité qui fait d'autant plus de plaisir, que ces sortes d'Ouvrages, quand principalement ils sont faits par gens dévoüez, ne sont que des Panegiriques.

C'est moins l'Histoire du Duc, que celle de Henry III. de Henry IV. & de Loüis XIII. sous le Regne desquels ce Duc à eu grand'part à ce qui s'y est passé de plus considerable.

De tous les ornemens que l'on desire dans une Histoire, aucun ne manque à celle-ci. Elle est exacte & bien escrite, & on y trouve à tout moment des faits singuliers qui païent bien le Lecteur du tems qu'il met à la lire. Si le Heros est loüé en beaucoup d'endroits, on dit en d'autres ses deffauts; ceux du moins dont on peut parler. *Histoire de la vie du Duc d'Espernon, à Paris, chez Courbé, in fol. 1655.*

GUILLAUME GRUEL, dont on ne connoist, le Païs, ni la Profession, a escrit année par année, en François qui n'est pas mauvais pour le tems, la Vie d'Artus Duc de Bretagne & Connestable de France, sous le Regne de Charles VII. L'Auteur narre agréablement: il dit des choses singulieres; & il est d'autant plus croïable, qu'il en parle comme témoin.

Qu'y a-t-il de plus singulier, que ce qu'on raconte dans cette Vie, que de trois Favoris de Charles, le Connestable eut l'audace de faire coupper le cou à l'un, de faire jetter l'autre à la Riviere, & de faire enlever le troisiesme à dix pas de la chambre du Roy? *Histoire d'Artus III. Duc de Bretagne & Connestable de France, &c. mise en lumiere par Theodore Godefroy, in 4°. Paris, chez Pacard 1622. Elle se trouve encore dans le Charles VII. du Louvre, donné par Denis Godefroy.*

GUILLAUME GUIARD né à Orleans, a composé en Vers François une Histoire de France, depuis le commencement de la Monarchie, jusques en 1307. tems auquel cet Auteur vivoit.

Il se trouve dans cette Histoire, à qui il donne pour titre: *La Branche aux Roïaux Lignages*, des circonstances curieuses. Les Vers sont de quatre pieds; ce ne sont point proprement des Vers, mais

de la Prose cadencée. Il y a peu d'invention ; du reste, l'expression en est si nette, que tout vieux qu'en est le langage, il n'y a guere d'endroits qu'on n'entende. Voïez *le Joinville, par Du Cange, page* 133.

GUILLAUME DE JALLIGNI, a fait l'*Histoire de Charles VIII.*

Pour un homme de Cour, son langage est grossier : je dis homme de Cour; car il estoit Secretaire de Pierre II. Duc de Bourbon, qui avoit épousé la sœur aisnée du jeune Roy.

Cette Histoire n'est qu'un Journal de ce que l'Auteur a veu à la Cour. Son objet principal, est d'en escrire les intrigues, & ce n'est que par occasion qu'il parle des Guerres & des autres Evenemens du tems. Journal qui finit en 1489. Il y a bien des choses qui peuvent faire plaisir au Lecteur. *In* 4°. *Paris*, 1617. *chez Pacard.*

GUILLAUME dit DE JUMIEGES, du nom de l'Abbaïe dont il estoit Moine; car, son veritable nom estoit *de la petite Pierre, Guillelmus cognomento Calculus*, a fait une Histoire des Ducs de Normandie; Histoire courte, jusques au Regne de Guillaume, nommé le Bastard, à qui il la dedie; cependant Histoire estimée, parce qu'il y a de l'ordre, & qu'elle a esté faite sur les Memoires les plus fideles que l'Auteur ait pû déterrer.

Quand il la presenta, cette Histoire finissoit à la battaille qui décida de la Conqueste de l'Angleterre, en 1066. Dans la suite elle fut continuée, une premiere fois, jusques 1087. que mourut Guillaume; puis une seconde fois, jusques à la proclamation d'Estienne Successeur de Henry I. qui mourut le 2. de Decembre l'an 1135. *Guillelmi Calculi Gemeticensis Monachi Historiæ Normannorum, Libri VIII. in fol. dans la Collection de Duchesne, des Historiens de Normandie.*

GUILLAUME SOMMERSET Anglois, nommé plus communément Guillaume de MALMESBURI, du nom de l'Abbaïe dont il estoit Moine, a escrit en Latin une Histoire des Rois d'Angleterre, depuis l'an 450. jusques 1143. sept ou huit ans après la mort de Henry I. sous qui il avoit esté en grande consideration à la Cour & dans le Clergé.

Les Anglois le regardent comme leur meilleur Historien, non pour l'élegance du stile; mais pour le discernement, sa candeur, son exactitude, & pour son attention à ne rien dire que de seur.

Quoiqu'il raconte dans son Histoire ce qui est arrivé, non seulement en Angleterre, mais parmi les Nations voisines, aucune d'elles ne se plaint d'y avoir esté maltraitée : Grande gloire pour un Historien, d'avoir sceu contenter l'amour qu'on a pour sa Patrie, sans en estre moins disposé à rendre justice aux Ennemis. *Willelmi Monachi Malmesburiensis, de Gestis Regum Anglorum, Libri V. &c. in fol. Francofurti, Typis Vechelianis* 1601. *Rerum Anglicarum Scriptores, post Bedam præcipui.*

GUILLAUME MARCEL, a fait des Tables Chronologiques des principales actions des Rois & des Grands Officiers, prouvées

par Pieces authentiques, & par des Extraits d'Historiens : Le Titre promet bien davantage. *Histoire de l'origine & du progrès de la Monarchie Françoise. In 8°. Paris 1686. 4. Volumes.* Cet Auteur vient jusques en 1680.

GUILLAUME DE NANGIS Moine de Saint-Denis, Abbaïe proche de Paris, a escrit avec soin en Latin qui n'est pas mauvais, & d'un stile assez clair, l'Histoire de Saint Loüis, celle du Roy Philippe III. & une Histoire abregée, depuis la création du Monde, jusques en 1301.

Cette Chronique a esté continuée, depuis 1301. jusques en 1340. par un homme d'esprit de la mesme Abbaie, & depuis 1340. jusques en 1368. par un autre Moine rustre & grossier, qui n'avoit pas à beaucoup prés autant d'esprit que son Confrere.

Sans le secours de ces deux Continuateurs, témoins de ce qu'ils escrivent, nous n'aurions point d'Histoire seure des treize dernieres années du Regne de Philippe IV. nous n'en aurions point du Regne de Loüis Hutin, de celui de Philippe V. de Charles IV. dit le Bel, de Philippe VI. dit de Valois, & de Jean, fils & Successeur de Philippe.

Nangis n'a escrit l'Histoire de Saint Loüis que sur ce qu'il en a oüi dire aux gens les mieux informez. A l'égard de Philippe III. & de ce qu'il y a dans sa Chronique, du Regne de Philippe IV. il en parle comme témoin, & en homme d'autant mieux instruit, qu'il estoit en liaison estroite avec les Personnes qui avoient le plus de part aux Affaires. *Duchesne, Tome 5. page 326. & Spicilege, Tome 2. page 405.*

GUILLAUME LE PETIT, autrement nommé de NEUBRIGE, du nom de l'Abbaïe dont il estoit Moine, a escrit l'Histoire d'Angleterre, depuis 1066. jusques en 1197.

Avant 1135. année que l'Auteur nacquit, son Histoire est fort abregée; depuis, jusques à la fin, elle est beaucoup diffuse. Il parle librement; mais en quelques endroits, il n'est pas assez sur ses gardes contre des préventions populaires qu'il rapporte comme des veritez. *Rerum Anglicarum, Libri V. auctore Guillelmo Neubrigensi. Antuerpiæ, ex officina Silvij 1567. in 8°.*

GUILLAUME PARADIN, Bourguignon, Doïen de Beaujeu, homme de Lettres du seiziesme siecle, a fait en Latin, puis traduit en François, une Histoire assez estimée, de ce qui est arrivé en France & dans les Roïaumes voisins, depuis 1515. jusques en 1550. Elle contient le Regne de François I. & le commencement de celui de Henry II. L'Auteur vivoit encore en 1581. *Histoire de nostre tems, faite en Latin, par Guillaume Paradin, & par lui mise en François. In 16. à Lyon, chez de Turnes 1552.* Il est difficile d'escrire l'Histoire du tems, que l'on ne flatte plus on moins.

GUILLAUME DE POITIERS Archidiacre de Lizieux & Chappelain de Guillaume Duc de Normandie, appellé le Bastard, a escrit en assez beaux termes, la Conqueste de l'Angleterre par ce genereux Prince, en 1066. Il en parle comme témoin, &

d'autant plus pertinemment, qu'il avoit esté Capitaine avant que d'estre Ecclesiastique.

Cet Historien escrit en Vers aussi bien qu'en Prose. A tort l'a-t-on surnommé Guillaume *de Poitiers*, pour y avoir fait ses Estudes; car il estoit Normand, né au Village de Preaux, proche la petite Ville du Ponteau de Mer. *Gesta Guillelmi Ducis Normannorum & Regis Anglorum, à Guillelmo Pictaviensi Lexoviorum Archidiacono contemporaneo scripta. Collection des Historiens de Normandie, par Duchesne, in fol. Paris 1619.*

GUILLAUME DE PUILAURENT, homme sincere, qui n'épargne point les Grands, quand ils sont des choses blasmables, a escrit d'un stile assez net, mais en Latin souvent barbare, une Histoire abregée de Raimond Comte de Toulouse, qui se ruina de biens & d'honneur, à proteger les Albigeois, & de son fils aisné aussi appellé Raimond, dont Puilaurent estoit Chappelain. Cette Histore finit en 1271. quoique ce ne soit qu'un abregé, il y a bien des choses curieuses que l'Auteur témoin occulaire raconte dans un grand détail; il parle aussi par occasion des principales actions de nos Rois Loüis VIII. & Loüis IX. *Chronica Magistri Guillemi de Podio-Laurentii, &c. Duchesne, Tom. 5. pag. 666.*

GUILLAUME DE SAUX Seigneur de Tavannes, Lieutenant de Roy en Bourgogne a fait des Memoires sous son nom, & d'autres sous le nom de son pere Gaspard de Saux, dit le Mareschal de Tavanes. Il raconte dans les uns ce qui s'est passé en Bourgogne pendant la Ligue, & dans les autres beaucoup plus amples ce que son pere a fait de glorieux.

On a peu de plaisir à lire les uns & les autres, non pas tant parce qu'ils sont escrits d'un stile sec & languissant, que parce qu'on n'y apprend rien du moins de considerable. L'Auteur est un Caton qui moralise à tout moment, & qui voudroit par ses preceptes apprendre aux Rois à gouverner & aux Peuples à obéir; pour ce qui le regarde, il n'est point autrement Caton; car, il se loüe souvent & ne cesse de loüer & son Pere & sa Famille.

Elle descend à ce qu'il croit d'un Seigneur appellé Faustus, qui vivoit l'an 214. & d'un autre Faustus qui environ deux siecles aprés, reçut chez lui les Saints Martyrs, qui planterent la Foi en Bourgogne; en memoire de ce service, continuë l'Auteur, il ne meurt personne de la Famille, * qu'on ne voie auparavant des bluëttes de feu dans la Chapelle du Chasteau de Saux. *Memoires de très-Noble & très-Illustre Gaspard de Saux, Seigneur de Tavannes, Mareschal de France. Memoires de Guillaume de Saux Seigneur de Tavannes, Chevalier des Ordres du Roy, & son Lieutenant en Bourgogne.* Mesme in folio *à deux colonnes, sans nom d'Imprimeur, de Ville ni d'année.*

* Page 2. & 3.

GUILLAUME Archevesque DE TYR, homme d'esprit & de jugement, a fait une Histoire aussi ample que belle, des deux premieres Croisades, de la premiere par oüi dire, de la seconde,

sur ce qu'il en a veu; c'est le mesme qui vint en 1187. presser de la part du Pape, les Rois de France & d'Angleterre, d'en entreprendre une troisiesme. On l'accuse d'avoir en quelques endroits parlé des choses & des Personnes de son tems, plus par prévention qu'avec exactitude. Son Histoire commence en 1095. & finit en 1180. *Belli sacri Historia Guillelmo Tyrio Metropolitano auctore, Basileæ*, 1549. *Idem, dans l'infolio* intitulé *Gesta Dei per Francos.*

GESTES DE CHARLEMAGNE, dediez à Charles le Gras son arriere-petit-fils, par un Anonyme Moine de Saint-Gal, sur la fin du neuviesme siecle, deux Livres.

Ce Moine parle dans le premier, de la pieté de Charlemagne, qui se plaisoit à élever les humbles & à humilier les superbes, & rapporte dans le second les vertus guerrieres de ce Prince. Les garands de l'Auteur sont un vieillard appellé Adalbert qui avoit servi sous Charlemagne contre les Huns & les Saxons, & un Prestre nommé Verimbert fils de ce vieil Officier.

Le premier Editeur qui a rendu ces Livres publics, (c'est le sçavant Canisius) dit franchement dans sa Preface, qu'il n'oze trop assurer s'ils meritent d'estre mis au jour, tant il y a de petits contes. En effet, il n'y a guere autre chose; ces contes mesme sont si fades, qu'on a peine d'aller jusques au bout. Comme ils roulent principalement sur les Evesques & les Abbez, gens puissans, que l'Auteur craignoit, il s'écrie plaisamment en apostrophant l'Empereur: Vous m'avez commandé de ne dire que la verité, mais je crains qu'il ne m'en couste cher.

Cet Ouvrage ne laisse pas d'avoir son merite, en ce qu'il nous apprend bien des choses des coustumes de ce tems-là. *De Gestis Caroli Magni Regis Francorum & Imperatoris libri duo, &c. Scripti à quodam Cœnobij Sancti-Galli Monacho. Duchesne, Tom. 2. pag.* 107.

GESTES DE CHARLEMAGNE en cinq Livres de Vers, par un Poëte Saxon, qui vivoit sur la fin du neuviesme siecle, du tems de l'Empereur Arnoul.

Je n'ai point veu de vers plus prosaïques que ceux-ci. On ne peut loüer dans l'Auteur que l'envie qu'il a euë de faire un Poëme Epique à l'honneur de Charlemagne.

Le Poëme commence à la mort de Carloman, frere de ce Prince & finit en 814. année que Charles mourut. Les quatre premiers Livres sont en Vers Hexametres; le cinquiesme est en Vers Elegiaques: après avoir descrit dans ce dernier, la Personne & les vertus de son Heros, il y fait son apotheose. *De Gestis Caroli Magni Imperatoris, Libri quinque, Opus auctoris incerti, sed Saxonis, ac Poëtæ Arnulpho Imperatori æqualis. Duchesne, Tome* 2. *page* 136.

GESTES DES CONSULS D'ANJOU; c'est-à-dire, Histoire des Comtes d'Anjou.

Cette Histoire faite par un Moine de Marmoutier, & dediée

en 1140. à Henry II. Roy d'Angleterre, fils du Comte d'Anjou Geofroy, dit *Plantegeneſt*, contient des choſes particulieres du Regne de nos Rois, depuis Charles le Chauve, juſques à la mort de Loüis le Gros.

C'eſt par humilité que l'Auteur ne s'eſt point nommé; cette Hiſtoire lui euſt fait honneur, parce qu'elle eſt aſſez bien eſcrite, & d'un air de ſincerité. *Geſta Conſulum Andegavenſium auctore Monacho Benedictino, Majoris Monaſterij. Spicilege, Tome* 10. *page* 399.

Gestes de Dagobert. Par un Moine de Saint-Denis, celebre Abbaïe à deux petites lieuës de Paris.

Cet Anonyme eſt ſi charmé des biens, graces & honneurs, qu'avoit faits à ſon Abbaïe le Roy Dagobert I. qu'il releve le plus qu'il peut les bonnes qualitez de ce Prince; & que bien-loin de le blaſmer de molleſſe & d'incontinence, comme font les autres Hiſtoriens, il excuſe tous ſes deffauts. Si c'eſt par reconnoiſſance que ce Moine en uſe ainſi, il merite qu'on le lui pardonne, tant il eſt rare de trouver gens qui ſoient ſenſibles aux biens & graces qu'on leur fait.

Un plus juſte reproche, c'eſt qu'il a farci ſon Ouvrage de choſes ſi peu vraiſemblables, qu'on ne ſçauroit les croire ſans en avoir d'autres garands que ſa parole. *Geſta Dagoberti I. Regis Francorum. Ducheſne, Tome* 1. *page* 572.

Gestes de Louis VII.

Ce Titre promet une Hiſtoire entiere de Loüis VII. cependant ce n'eſt qu'une Relation de ſon voïage d'Outremer: Relation detaillée, où l'on marque toutes les fautes qui ſe firent dans cette Croiſade.

L'Auteur eſt homme de bon ſens; mais homme retenu, qui ne dit pas tout ce qu'il ſçait. Il paſſe ſous ſilence les galanteries de la Reine Eleonor; & lorſqu'il parle du Divorce de cette Princeſſe, il en parle en Politique, & n'en allegue point d'autre cauſe que la parenté: c'eſt où finit la Relation.

On voit par la Preface que cet Hiſtorien aſſurément Contemporain, avoit fait une vie de Loüis le Gros, laquelle n'eſt point venuë juſques à nous. *Ducheſne, Tome* 4. *page* 390.

Gestes de Louis VIII. C'eſt trois ou quatre pages d'un Diſcours aſſez bien tourné, ſur la Genealogie & ſur les Exploits de ce Prince. L'Auteur, après avoir traité Hugues Capet d'Uſurpateur, dit qu'il y a bien de l'apparence que Dieu ne deſapprouvoit point cette Uſurpation, puiſque Saint Valeri & Saint Riquier, eſtant apparus en ſonge à Hugues pere de Capet, lui avoient annoncé, que ſa Poſterité regneroit en France; juſques à la ſeptieſme Generation, pour le récompenſer de ce que ſelon l'ordre que ces Saints lui en avoient donné dans une premiere apparition, il avoit pris ſoin de faire transferer leurs Corps, de l'Abbaïe de Sithieu, où ils eſtoient en depoſt, en celles qui portoient leur nom. *Ducheſne, Tome* 5. *page* 284.

GESTES DES NORMANDS EN FRANCE, depuis l'an 833. jusques en 896.

Ce mot de Gestes est si noble, que quoiqu'il ait un peu vieilli, il ne doit estre emploïé, qu'à representer les Exploits & les grandes actions des Heros. L'Auteur profane un si beau mot, quand il s'en sert à exprimer les brigandages, les incendies & les cruautez incroiables que les Normands ont fait en France, pendant soixante & trois ans. On ne peut lire sans horreur les maux qu'y firent ces Pirates, jusques à ce qu'on leur y eut donné une Contrée à habiter.

Cette Chronique, quoique courte, n'omet rien de ce qui est plus au long dans les autres Historiens du tems. *Chronicon de Gestis Normannorum in Francia, ab anno 833. usque ad annum 896. Duchesne, Tome 2. page 524.*

GESTES DES ROIS des FRANÇOIS. *Gesta Regum Francorum. Duchesne, Tome 1. page 690.*

Parce que plusieurs endroits de cette Histoire de nos Rois, sont coppiez mot à mot de Gregoire de Tours, elle lui est attribuée en beaucoup d'anciens Manuscrits; cependant on convient qu'elle n'est pas de lui, mais d'un Inconnu, qui vivoit un siecle & demi aprés; car, il finit son Histoire à la proclamation de Thierri IV. dit de Chelles, *qui*, dit-il, *regne maintenant.* Thierri fut proclamé Roy en 721. & mourut en 737.

Cet Inconnu, loin d'estre exact, paroist un homme sans goust, mal informé le plus souvent, qui ne se soucie guere de l'estre mieux; & qui, sur ce qu'il a oüi dire à gens aussi peu instruits, composé lui-mesme les contes, dont il a farci son Histoire.

Parce qu'il a oüi dire, qu'il y a eu autrefois un Seigneur, appellé *Enée*, & une Ville, nommée *Troyes*; voici par où il débute : Il y avoit en Asie, une Ville, nommée Troyes, dont le Roy s'appelloit Enée. Enée deffait par les Grecs dans une sanglante bataille, s'enferma dans Troyes, d'où aprés avoir tenu dix ans, il se sauva en Italie pour y lever des troupes, qui aidassent à le restablir. En mesme tems Antenor & Priam Grands Seigneurs Troyens, s'estant aussi enfuis par Mer, ils remonterent le Tanaïs, & passant à travers les Palus Meotides, ils vinrent bastir une Ville, que du nom de leur origine, ils appellerent Sicambrie.

Où l'Auteur a-t-il pris ces Faits? Il n'en rapporte presque aucun qu'il ne le brode de quelques circonstances grotesques. Il n'est diffus que dans les contes qui sont de lui; du reste, il est si serré & si court en ce qu'il a pillé des autres, que son Ouvrage entier ne fait pas dix ou douze pages, quoiqu'il contienne tous les Faits d'une Histoire de plus de trois siecles. A l'exemple de Gregoire de Tours, il ne date, ni jour, ni année.

H.

HARDOUIN DE PEREFIXE, mort Archevesque de Paris le 1. Janvier 1671.

Quoiqu'il paroisse sous son nom une Histoire de Henry IV. je n'oze trop dire qu'elle soit de lui, parce que Mezerai, plus d'une fois, s'est vanté, mesme publiquement devant gens à qui je l'ai oüi dire, que c'estoit lui qui l'avoit faite. Mezerai a pû en fournir les materiaux; mais il semble comme certain, qu'un autre y a donné la forme, tant il y a de difference entre le stile net, pur & coulant de cette Histoire & le stile de Mezerai. *Histoire du Roy Henry le Grand, composée par Messire Hardoüin de Perefixe Archevesque de Paris. Paris, in 4. 1661. Amsterdam, in 12. mesme année.*

HARIULPHE Moine de Saint-Riquier en Ponthieu, a fait, ou continué l'Histoire de ce Monastere, jusques en 1088.

Son grand objet est la Vie de ses Abbez, & principalement celle de Saint Riquier, qu'il represente comme un homme également sage & zelé, & qui sçavoit s'accommoder à l'humeur des gens pour les gagner plus aisément. Dagobert l'aïant invité à manger, le Saint Abbé, dit l'Historien, demeura à table avec lui tout le jour & la nuict suivante, afin d'avoir plus de tems de l'exhorter à la vertu, lui & les autres gens qui furent de ce long repas: *Sæcularium non respuens convivia, ut prædicationis nansciscerctur occasionem, venit, cum Rege ad mensam totaque die illa & nocte inter epulas lætitiæ, Verbi Dei dapes salutiferas convivis ministravit.*

Il y a dans cette Chronique une Histoire abregée de nos Rois; mais Histoire seche & peu exacte. *Spicilége, Tome 4. p. 419.*

HELGAUD Moine de Fleuri sur Loire, Contemporain du Roy Robert, a escrit vers l'an 1050. la Vie de ce Prince, qu'il avoit beaucoup pratiqué. Quoique cette Vie soit assez longue, ce n'est cependant qu'un abregé d'une autre Vie bien plus ample, faite par un Moine inconnu, laquelle n'est point venuë jusques à nous.

Helgaud donne à Robert, de si grandes loüanges qu'il pourroit passer pour flatteur, s'il ne prouvoit en mesme tems, que ce Monarque les merite par les actions qu'il en rapporte. Ce Panegirique finit par une apostrophe. Supposant Robert dans le Ciel, Helgaud le prie de continuer à secourir, par ses prieres, les Clercs, les Moines, les Veuves, les Pauvres & les Orphelins, dont il estoit pendant sa vie, le Pere & le Protecteur. *Helgaldi, sive Helgaudi Floriacensis Monachi, Epitome Vitæ Roberti Regis, ex alterius Monachi scriptis. Duchesne, Tome 4. page 59.*

HENRY DE BEAUVAIS-NANGIS. On a de lui un petit Livre intitulé: *Memoires, &c. ou l'Histoire des Favoris François,*

depuis Henry II. jusques à Loüis XIII. in 12. Paris, chez Cardin Besögne 1665. Le Titre promet beaucoup, mais l'Ouvrage n'est pas bien grand'chose. Ce sont deux petits Discours que ce Gentilhomme fait à son fils, sur l'inconstance de la fortune, & sur le peu de cas que l'on doit faire des faveurs de cette volage : Discours mal digerez, encore plus mal escrits. Il n'est pas ordinaire qu'un homme qui a hanté la Cour, s'exprime quelquefois en si mauvais termes. Hors une douzaine d'anecdotes, qui ne laissent pas d'avoir leur merite, il n'y a rien dans ces Discours, qu'on ne voïe ailleurs.

HENRY Marquis de BEAUVEAU.

Ses Memoires sont excellens pour apprendre les inclinations & les differentes aventures de Charles IV. Duc de Lorraine; mais il y a peu de chose, du moins de considerable, qui regarde le Regne de Loüis XIII. L'Auteur mesme est si peu instruit de ce qui se passoit en France, qu'en parlant de la Journée des * Duppes, il dit que la Reine Mere ne manqua de ruiner le Cardinal de Richelieu, que parce qu'aïant voulu dormir sur un boüillon qu'elle avoit pris pour conserver son embonpoint, elle n'arriva qu'après lui à Saint-Germain en Laie, & que bien-loin de réüssir, elle y fut arrestée, & de là conduite à Compiegne.

* Page 16.

Marie de Médicis ne fut point arrestée à Saint-Germain en Laie, elle ne le fut point mesme à Compiegne; mais y aïant suivi le Roy, & voïant que depuis qu'il en fut parti brusquement, elle estoit observée de près, elle eut si peur que malgré elle, on ne la menast en Italie ou en quelque Province éloignée, qu'elle se sauva à la Cappelle. *Memoires du Marquis de Beauveau. A Cologne, chez Pierre Marteau. 1688. in 12.*

HENRY HUNTINGTON Historien Anglois qui vivoit dans le douziesme siecle, represente en huit Livres le malheureux estat où sa Patrie s'est trouvée sous les differens Peuples, Romains, Pictes, Ecossois, Saxons, Anglois, Danois, Normands, qui s'en sont emparez les uns après les autres, & finit son Histoire en 1154.

Cet Historien, qui de Chanoine de Lincolne, devint Evesque d'Huntington, estoit un homme sage & qui aimoit la verité. Son Histoire n'est curieuse & ne peut servir à la nostre, que depuis la Conqueste de Guillaume le Bastard en 1066. le Regne de ce Prince, celui de ses fils, & le Regne d'Estienne fils d'une de ses filles, y sont descrits exactement. *Rerum Anglicarum scriptores post Bedam præcipui. Francofurti, in folio. Typis Wechelianis.* 1601.

HENRY Duc de ROHAN General des Huguenots en France, a escrit des Memoires des guerres qu'ils y exciterent pendant le Regne de Loüis XIII.

Ces Memoires sentent son homme de qualité, qui parle également bien de la guerre & du cabinet; hors quelques phrases surannées & une trentaine de vieux termes qui reviennent souvent, la diction en est assez pure, le stile clair & laconique. Le

Duc narre agréablement, & donne à tout ce qu'il dit un air à le faire croire, dans les occasions mesme où il doit estre le plus suspect.

Quelque ennüi que doivent causer les détails de guerres finies il y a plus de quarre vingt ans; ces Memoires font encore plaisir, & on ne sçauroit les lire sans se representer l'Auteur comme un genie superieur, & plus propre qu'un autre à estre l'ame d'un grand Parti. C'est dommage qu'abusant de tant de talens, il ne les ait emploïez qu'à se rendre coupable devant Dieu & devant les hommes, en excitant & en soutenant des Revoltes. Il mourut peu après la Battaille de Rhinfeld en Avril 1638. des blessures qu'il y avoit receuës. *Memoires du Duc de Rohan, sur les choses avenuës en France, depuis la mort de Henry le Grand, jusques à la Paix faite avec les Réformez au mois de Juin 1629. 2. Volumes in 12. 1661. ou en un Volume in 16. 1646.*

HENRY de la TOUR Duc de BOÜILLON mort en Mars 1623. dans sa 66e année, a laissé des Memoires dans lesquels il n'y a rien qu'on ne voïe ailleurs. Le stile en est pur, aussi l'Auteur estoit-il homme de qualité & de beaucoup d'esprit. Il exhorte son fils à qui il les adresse, à ne jamais entrer en aucune cabale; mais comme sa conduite démentoit ces belles leçons, le fils les suivit moins que les exemples de son Pere, l'homme le plus remüant & le plus inquiet de son tems. *Memoires de Henry de la Tour, Duc de Boüillon. Paris 1666. in 12.*

HENRICO CATERINO D'AVILA. Il n'y a guere d'Histoire qu'on lise avec plus de plaisir que celle qu'il a faite des troubles arrivez en France au sujet de la Religion, sous François II. sous Charles IX. sous Henry III. sous Henry IV.

Tout ce qu'on peut desirer dans une Histoire accomplie, se trouve presque dans celle-ci, un stile net, un beau langage, de l'ordre, de l'exactitude, du curieux, du particulier; l'Auteur entre dans le cœur des Princes, il penetre dans leurs plus secretes pensées, & foüille quelquefois si avant, qu'on doute si ce qu'il en dit n'est point une imagination, plustost qu'une verité. S'il s'est trompé aux noms propres des Villes & des hommes, on peut le lui pardonner, parce qu'il n'estoit pas François, & que mesme il a composé son Histoire en Païs Estranger.

Chassé de Chipre, où il estoit né d'une Famille Illustre, chassé, dis-je, de cette Isle, lorsque les Turcs s'en emparerent en 1571. il passa en Espagne, croïant trouver à Avila dont sa Famille, à ce qu'il dit, estoit originaire, des parens qui lui donneroient de quoi vivre à son aise; puis venu en France sous Henry III. il y subsista des bienfaits de ce Prince & de la Reine Mere; ensuite, après avoir servi assez long-tems sous Henry IV. il se retira à Venise, où la République lui fournit les secours dont il eut besoin.

C'est là qu'il composa en Italien son Histoire des Guerres Civiles de France, depuis la mort d'Henry II. en 1559. jusques à la

Paix de Vervins 1598. La traduction Françoise qu'en a faite Jean Baudoüin, n'égale pas à beaucoup prés l'Original. D'Avila dedia son Ouvrage en Fevrier 1630. au Senateur Dominique Molino. *Historia delle Guerre Civili di Francia, d'Henrico Caterino d'Avila, &c. in fol. Paris, au Louvre. 1642. Id. in 4°. à Venise, 1634. & à Lyon, 1641.*

HEPIDAN Moine de Saint-Gal en Suisse, à fait de courtes Annales depuis l'an 709. jusques en l'an 1044.

Il n'est point exact dans les dates, & il a plus d'attention à marquer le bien ou le mal qui est arrivé à son Couvent, & la recolte plus ou moins bonne que l'on a faite chaque année, que les Evenemens de la vie publique des Princes.

Il ne s'estend que sur les affaires d'Allemagne, & ce n'est qu'en passant qu'il parle quelquefois des nostres. Il vivoit encore en 1072. *Hepidani Annales breves, &c. Duchesne. Tom. 3. pag. 471.*

HERIMAN, troisiesme Abbé de Saint Martin de Tournai, estant à Rome en 1145 pour y solliciter les Bulles d'Absalon Abbé de Saint Amand, éleu Evesque de Tournai aprés qu'Innocent II. eut détaché cet Evesché de celui de Noyon, fit l'Histoire de son Abbaïe, depuis sa Fondation en 1092. jusques en 1127. Histoire fort ample, qui a esté continuée jusques en 1160. par un Chanoine Regulier de la mesme Maison.

Il y a dans l'Histoire & dans sa Continuation, bien des choses du Regne de Philippe I. de Loüis le Gros & de Loüis VII. *Narratio restaurationis Abbatiæ Sancti Martini Tornacensis, &c. auctore Herimano Abbate, ejusdem Monasterij, &c. Spicilege, Tome 12. page 358.*

HINCMAR Archevesque de Rheims, mort à Espernai au mois de Decembre de l'an 882. homme de grand merite, éloquent, sçavant, courageux, & zelé Deffenseur de l'honneur & des libertez de l'Eglise Gallicane, a composé plusieurs Ouvrages. Je ne parlerai ici que de deux qui ont rapport à nostre Histoire; sçavoir, sa Vie de Saint Rhemy, & une Lettre fort ample sur l'Education d'un Prince, & sur l'ordre que l'on doit tenir pour gouverner l'Estat en Paix.

La Lettre est plus estimée que la Vie, parce qu'il n'a escrit cette Vie, que sur de vieilles Chroniques qui souvent ne sont pas exactes; au lieu qu'à composer la Lettre, il s'est servi utilement d'un Traité fait sur le mesme sujet, par le Comte Abelard, qui mourut Abbé de Corbie, homme d'autant mieux instruit, qu'avant que de quitter le Monde, il avoit eu part aux Affaires, estant Comte du Palais, sous l'Empereur Loüis le Debonnaire, dont il estoit proche parent. Voïez *les Oeuvres d'Hincmar, par le Pere Sirmond. Paris, in fol. 1645. & ce qu'en rapporte Duchesne, Tome 1. page 524.*

HUGUES DE CLE'ERS Chevalier Angevin, qui vivoit du tems de Loüis le Gros, a fait un petit Traité d'environ trois ou quatre pages, de la Charge de Grand Seneschal, & du droit qu'y avoient

les Comtes d'Anjou : Droit si bien establi, qu'en presence de Loüis le Gros, Guillaume de Garlande son Favori & Seneschal de France, rendit hommage de sa Charge, à Foulque Comte d'Anjou, comme au Grand Seneschal, dont tous les autres relevoient. *Hugonis de Cleriis Militis Andegavensis Commentarius de Majoratu, & Seneschallia Franciæ, &c. Duchesne, Tome 4. page 328.*

HUGUES DE SAINTE-MARIE Moine de Saint-Benoist sur Loire.

On a de lui une Chronique adressée à Yves de Chartres, dans laquelle il y a bien des choses qui peuvent entrer dans nostre Histoire, depuis l'an 879. jusques en 1034. c'est-à-dire, depuis la mort de Loüis le Begue, jusques au commencement du Regne de Henry I. choses particulieres, & assez bien descrites. *Duchesne, Tome 3. page 347. Tome 4. page 142.*

HUGUES DE POICTOU Moine de Vezelai.

On a de lui une Histoire imparfaite de ce Monastere : je dis imparfaite ; parce que nous ne l'avons pas toute entiere ; car, du reste, elle est bien escrite, & l'Auteur en homme d'esprit, y deffend vigoureusement les Droits de son Abbaïe.

Son Ouvrage n'est proprement qu'une description des combats qu'elle a soutenus ; soit contre les Evesques d'Autun, qui attaquoient ses Privileges ; soit contre les Comtes de Nevers, qui vouloient envahir son bien : & des victoires glorieuses qu'elle a remportées sur les uns & les autres, par la protection des Papes, & principalement par celle du Roy Loüis le Jeune, sous qui cet Historien vivoit. Il acheva son Histoire en 1167. Elle commence par le Testament du Comte Gerard Fondateur de cette Abbaïe, qui vivoit sous Charles le Chauve, vers le milieu du neuviesme siecle. *Historia Vizeliacensis Monasterij auctore Hugone Pictavino, &c. Spicilege, Tome 3. page 446.*

HISTOIRE du Chevalier BAYARD. *In 4°. Paris, chez Pacard 1616.*

Pourquoi l'Auteur a-t-il caché son nom ? Pourquoi ne s'est-il point fait honneur d'une Histoire si agréable, & si bien escrite ? On la lit jusques au bout avec plaisir, tant à cause des hauts faits d'armes du Chevalier, qui en est le Heros, qu'à cause de la hardiesse avec laquelle l'Historien parle des Grands de ce tems-là. Il a une si grande demangeaison de dire la verité, qu'il n'épargne, ni Papes, ni Rois, ni Generaux : peut-estre est-ce la raison pour laquelle il ne s'est point nommé, de peur qu'en se faisant connoistre, il ne s'exposast à la vengeance de gens qui eussent trouvé mauvais qu'il parlast d'eux si librement.

Cette Histoire fut achevée en 1527. trois ans après la mort de l'illustre Bayard. Le nom d'illustre, tout grand qu'il est, n'exprime point encore assez le merite de ce galant homme. Peut-estre n'y a-t-il point eu de Cavalier plus accompli. On ne sçauroit penser à lui, sans ressentir en mesme tems une respectueuse tendresse : aussi lui a-t-on donné le plus beau titre qui

fut jamais, *de Chevalier sans reproche & sans peur.*

HISTOIRE DE CHARLES VI. escrite en Latin par un Auteur contemporain qu'on croit avoir esté Moine de Saint-Denis, a esté traduite en François par *Jean le Laboureur.*

Cette Histoire est fort estimée, autant par le texte qui contient un grand nombre de belles particularitez, que par les additions & les nottes du Traducteur. *In fol. Paris, 1663.*

HISTOIRE de LOÜIS LE JEUNE. *Historia Gloriosi Regis Ludovici filij Ludovici Grossi, ab anno 1137. ad ann. 1165. Duchesne, Tom. 4. pag. 412.*

Le titre imposé, ce n'est point une Histoire; moins encore une Histoire suivie & complette du Regne de Loüis le Jeune, mais un Discours à bastons-rompus, si j'oze m'exprimer ainsi, de ce que l'Auteur a veu, & de ce qu'il a oüi dire. Il s'estend sur les petits Evenemens & ne dit quasi rien des grands. Le voïage que ce Prince fit au Levant, ne tient pas plus de quatre à cinq lignes.

HISTOIRE de la PUCELLE.

C'est ainsi qu'est intitulé un morceau d'Histoire depuis 1422. jusques en 1429. rapporté par Godefroi, dans son Charles VII. quoique ce morceau finisse avant la mort de cette Illustre fille, il y a dans ce fragment bien des circonstances curieuses, sur tout de cette Heroïne. *Histoire de Charles VII. au Louvre, par Denys Godefroi. 1661.*

HISTOIRE DES ARCHEVESQUES DE TREVES, escrite en 1122. par qui? C'est ce qu'on ne sçait point. Les uns l'attribuent à un Moine, appellé Thyerri & d'autres au Moine Golcher, qui tous deux ont escrit l'Histoire, & qui ont esté tous deux Moines de l'Abbaïe de Saint Mathias de Treves.

Quoique cette Histoire soit courte, & que ce ne soit qu'en passant qu'elle parle des François, elle ne laisse pas d'en dire bien des choses. *Historia Trevirensis, &c. Spicilege, Tom. 12. pag. 196.*

I.

JACQUES LE BOUVIER dit BERRI Heraut d'Armes.

On a de lui une Chronique escrite de bons sens, des choses qui se sont passées, & dont il a veu la pluspart depuis 1402. jusques en 1455. On ne peut guere sçavoir à fonds l'Histoire de Charles VII. & les vingt dernieres années du Regne de Charles VI. que l'on n'ait leu cette Chronique.

Elle a esté pendant long-tems attribuée à *Alain Chartier*, Secretaire de Charles VII. mais sur la foi d'un ancien Manuscrit aussi authentique qu'ancien, elle a esté restituée à Jacques le Bouvier qui en est l'Auteur. Il ne faut que lire la Preface, pour estre convaincu que cet Ouvrage ne peut estre que d'un homme de sa profession.

On a encore de lui un Ceremonial ou Traité des Herauts d'Armes. *Voiez le Charles VI. & le Charles VII. du Louvre 1661.*

JACQUES DE CHASTENET Sieur de PUISEGUR, Lieutenant General des Armées du Roy, a laissé des Memoires aussi curieux que bien escrits, de ce qu'il a fait ou veu dans les guerres où il s'est trouvé depuis 1617. jusques en 1658.

Quoiqu'il y ait dans ces Memoires beaucoup de choses singulieres, de Loüis XIII. du Cardinal de Richelieu & des Mareschaux de France, qui ont commandé en ce tems-là, l'Auteur est d'autant plus croiable, que sa franchise, à ce qu'il dit, l'a empesché de parvenir au faiste des honneurs. Il n'y a point eu d'homme de guerre plus emploïé, aussi n'y en avoit-il point qui entendist mieux le mestier.

Pour former de bons Officiers & leur apprendre ce qu'ils ont à faire en toute sorte de rencontres, il n'est rien de meilleur que les *Institutions Militaires* qu'il dressa par ordre du Roy. *Paris, chez Morel*, 1690. 2. *Volum. in* 12.

JACQUES DE LANGLADE. Baron de Saumieres, a fait des Memoires de la Vie de *Frederic-Maurice* Duc de *Boüillon*, Seigneur inquiet & remüant, qui entra dans toutes les cabales, & qui s'estant trouvé complice de la Conspiration de Cinq-Mars, fut enfin, pour ne pas mourir comme lui sur un échafaut, obligé de livrer au Roy en 1642. la forte Place de Sedan, dont ce Duc estoit Souverain. Dans cette Vie aussi curieuse que bien escrite, il ne se peut qu'il n'y ait bien des choses du Regne de Loüis XIII. L'Auteur en parle en homme d'autant mieux instruit, qu'il estoit Confident du Duc.

De tant de Memoires qui se sont faits le siecle passé, je n'en ai point lû qui soient plus agréables que ceux-ci, & qui paroissent plus sinceres. [a] Il y a un portrait charmant du Cardinal de Richelieu. *Paris, chez Traboüillet, in* 12. 1692. a Page 54. & 55.

JACQUES MEYER Auteur du Livre intitulé, *Commentarij sive Annales rerum Flandricarum, &c. Annalles de Flandres*, depuis l'an 445. jusques en 1477. meriteroit de grandes loüanges, s'il n'estoit point si partial.

Son trop de zele pour ses Princes, fait qu'il ne peut quasi dire de bien des Rois, particulierement des nostres, qui ont eu prise avec eux; grand deffaut dans un Historien qui ne doit se prevenir ni pour ni contre, mais rendre justice à tout le monde. Du reste son Histoire est très estimable. Il n'en est guere de plus curieuse ni de mieux escrite. Il mourut au mois de Fevrier 1552. agé de 61 ans. *Antuerpiæ* 1561. *in fol. in Ædibus Joannis Steeltij.*

JACQUES-AUGUSTE DE THOU President à Mortier au Parlement de Paris, a fait en Latin une Histoire qu'on n'estime guere moins que les Histoires Grecques ou Romaines qui sont le plus en réputation; il excelle à peindre les hommes & à descrire leurs actions;

actions; il aime à dire la verité; & est d'autant mieux informé, qu'en ce qui regarde les choses de France, il a veu tout ce qu'il escrit, ou s'en est enquis avec soin, à gens qui estoient à la source. Son Latin est pur, son stile grave & net.

On lui reproche les frequentes & longues Harangues, que souvent il met à la bouche de Personnes peu propres à en faire: on lui reproche encore son peu de ménagement, pour le Pape, pour le Clergé, pour les Princes de la Maison de Guise, & un peu trop de disposition, à adoucit les fautes, & à faire valoir le merite des Huguenots.

D'autres voudroient que son Histoire fust plus serrée, & que sans faire de courses jusques aux extremitez du Monde, pour nous dire ce qui s'y est passé, il se fust renfermé davantage. A tout prendre, il n'y a point d'Histoire qui fist plus de plaisir à lire, si elle estoit moins longue; quatre gros in folio, pour une Histoire qui comprend environ soixante-quatre ans, il y a de l'excès. A en lire quatre heures par jour, on ne finiroit pas en un an.

Cet Historien plus illustre par ses talens, par sa grande érudition, & par son integrité, que ni par sa Charge, ni par sa naissance, quoique des plus honorables pour un homme de sa profession, mourut à Paris le 17. May 1617. regreté de tous les gens de Lettres, & de tous les gens de probité. *Jacobi Thuani Præsidis, Historiarum sui temporis, Libri 138. in fol. 4. Vol. Genevæ, Typis Roverianis, en differentes années.*

JACQUES DE VITRI, qui de Curé d'Argenteüil, à deux lieuës de Paris, devint successivement, Chanoine Regulier, Evesque de Ptolemaïde, autrement nommée Saint-Jean-d'Acre, Cardinal, Evesque de Frescati & Legat du Saint-Siege, en France, en Flandres, en Allemagne & en Palestine, a fait en assez bon Latin, une ample description de la Terre-Sainte, des Mœurs & Coustumes de ses Habitans, des raretez qui s'y rencontrent, des Princes qui y ont commandé, avant & depuis les Croisades, & generalement de tout ce que l'on y voit, & de tout ce qui s'y est passé de plus considerable, jusques au siege & à la prise de Damiette en 1218. sous le Regne de Jean de Brienne.

Ce Cardinal estoit un homme de grand merite; homme d'esprit & de pieté, qui parloit le Grec & l'Arabe comme sa Langue maternelle. Il mourut à Rome le 30. Avril 1244. *Gesta Dei per Francos, page 1047.*

IDACE Evesque Espagnol, qui vivoit l'an de Jesus-Christ, environ 450. a fait une Chronique, où il raconte en peu de mots, ce qui est arrivé de plus considerable, aux Romains, aux Goths, aux Vandales, aux Sueves & aux Huns, en Espagne, dans les Gaules & en Italie, depuis la premiere année de l'Empire du Grand Theodose, jusques à la huitiesme de l'Empire de Leon I. c'est-à-dire, depuis l'an de Jesus-Christ 377. jusques en 464.

Quoique cette Chronique dise peu de chose des François, le peu qu'elle en dit, ne laisse pas d'éclaircir les premiers tems de nostre Histoire. *Duchesne, Tome 1. page 182.*

JEAN Moine de Beze, Diocese de Langres, a fait sous le nom de Chronique, un Recueil assez ample des Chartres de cette Abbaïe. Ce qu'il y a d'historique depuis l'an 614. jusques 1134. est coppié souvent mot à mot, ou des Historiens du tems, ou de la Chronique de Saint Benigne de Dijon. *Spicilege, Tome 1. p. 489.*

JEAN DE LA BARDE Seigneur de Maroles sur Seine, Envoïé Extraordinaire auprès des Suisses & Grisons, homme d'esprit; homme de merite, a escrit fort au long, en Latin assez pur, ce qui est arrivé en France, depuis le commencement de 1643. jusques à la fin de 1652.

Quoique ce fust l'Histoire du tems, & que lui-mesme l'ait publiée dès 1668. il y parle presque par tout, avec une sincerité qui la fait beaucoup estimer. *Joannis Labardæi, de Rebus Gallicis Historiarum, Libri decem. Paris, chez Denis Thierri, 1671. gros in 4°. d'un caractere menu.*

JEAN BERARD Moine de Causaure, Abbaïe celebre dans le Roïaume de Naples, a escrit en trois Livres l'Histoire de ce Monastere, depuis sa Fondation par l'Empereur Loüis II. du nom, en l'an 854. jusques en 1182. Ce qu'on peut recueillir de cette Chronique ne regarde que cet Empereur, ou quelques autres Princes du Sang de France, qui ont regné en Italie. *Spicilege, Tome 5. page 361.*

JEAN BESLI Advocat du Roy à Fontaine-le-Comte, a fait en François une Histoire des Comtes de Poitou, ou plustost une Histoire de France, depuis 811. jusques en 1152. je dis Histoire de France; car tout ce que nos Rois ont fait de plus considerable dans ces trois siecles & demi, se trouve au long dans cet Ouvrage.

Une Histoire composée par un homme judicieux sur des titres anciens & examinez avec soin, ne peut estre que d'un grand merite. *Paris, chez Alliot 1647. in fol.*

JEAN BOUCHET de Poictiers, vivoit sous François I. en 1530. On a de lui plusieurs Ouvrages en Prose & en Vers.

Les plus considerables & les plus estimez, sont les Epistres Familieres du Traverseur, *in 4°. Poictiers, 1527.* Lettres pleines de choses peu communes des Regnes, de Loüis XII. & de François I. Ses Annales d'Aquitaine, Ouvrage d'un très-grand travail, & l'Histoire de Loüis II. de la Tremoüille, dit le Chevalier sans reproche. Bouchet ne flatte dans cette Histoire que son Heros; & quand par occasion il parle des Rois & des Reines, il ne déguise point ce qu'il en sçait. C'est un homme entendu & qui s'exprime en bons termes.

La description qu'il fait de la battaille de Saint-Aubin, que gagna Loüis de la Tremoüille, est la plus belle que j'aïe luë.

Dans l'Histoire de ce Heros, est contenuë en abregé celle de Charles VIII. celle de Loüis XII. & une partie de celle de François I.

JEAN DU BOUCHET, un des plus grands faiseurs de Genealogie qu'il y ait eu le siecle passé, a fait un in folio, pour tascher de monstrer, que nos Rois de la seconde & de la troisiesme Race, sont sortis de la mesme Tige.

Plusieurs avant lui avoient tenté la mesme chose, mais ils s'accordent si peu entre eux, que jusques à present ils n'ont convaincu personne. Que n'y a-t-il dans leurs Ouvrages, autant de solidité que de zele! *Paris, chez Dupui, 1646. in fol.*

JEAN CHARTIER Chantre de l'Abbaïe de Saint Denis & frere de Guillaume Chartier Evesque de Paris, a escrit l'Histoire de Charles VII. aux gages de qui il estoit.

Ce n'est point proprement une Histoire suivie, & où les Evenemens soient liez les uns avec les autres, par de ces transitions heureuses qui font tant de plaisir au Lecteur. Ce sont des Annales, où l'Auteur nullement Eloquent, met bout à bout tout simplement, les Evenemens grands & petits. Son stile est clair, & son françois n'est pas mauvais pour le tems. *Paris, au Louvre, 1661. in fol.*

On lui attribuë les *Grandes Chroniques de France*, vulgairement appellées *Chroniques de Saint-Denis.* Mais il n'est pas le seul qui y ait travaillé, ce sont des Recüeils faits en differens tems, par des Moines de cette Abbaïe, & que Chartier n'a fait au plus que reduire en un mesme corps.

JEAN D'ANTON Abbé d'Angle, Historiographe de Loüis XII. a escrit en François, tel qu'on le parloit en ce tems-là, ce qui est arrivé sous ce Prince, en France & en Italie, ès années 1499. 1500. 1501. 1502. 1506. & 1507. c'est dommage que l'on n'ait pas du mesme Auteur toutes les autres années de ce Regne. Il entre dans un grand détail, & est d'autant mieux informé, qu'il suivoit Loüis XII. par tout.

Quoiqu'il soit homme exact, & qu'il parle comme témoin de bien des choses qu'il escrit, il y en a qu'on a peine à croire. Ne fut-ce que tout ce qu'il raconte d'une feste que donna au Roy à Milan, le Mareschal Trivulce en 1507. feste, où selon cet Historien, se trouverent douze cens Dames, qui mangerent dans la mesme salle, aïant toutes à costé d'elles un Ecuïer pour les servir. *Paris, chez Pacard, 1615. & 1620. in 4°.*

JEAN LE FERON Advocat au Parlement de Paris, homme plus laborieux qu'exact, & plus curieux que bon critique, a fait un Livre intitulé : *Le Catalogue des noms, surnoms, faits & vies des Connestables, Grands Maistres, Chanceliers, Mareschaux, Amiraux de France & Prevosts de Paris, avec la figure & Blason de leurs Armoiries, depuis le commencement de la Monarchie, jusques au Regne de Henry II. Paris, chez Vascosan,* 1555.

Si l'Auteur est loüable, c'est moins sans doute de l'Ouvrage, que de l'intention qu'il a euë de le faire bon. En quels titres, vitres ou Maisons a-t-il trouvé les Armoiries qu'il rapporte audessus du douziesme siecle? Cependant sans aucun garand, il les rapporte comme vraies, quoiqu'il n'y ait point de Connoisseur, qui ne sçache qu'avant Loüis VII. il ne se trouve point de veritables armoiries.

Denis Godefroi qui a allongé cet Ouvrage, ne l'a pas beaucoup enrichi, sinon, en ce qu'il y a joint ce qu'il avoit ramassé de Provisions & autres titres concernans les gens dont il parle.

JEAN LE FRERE homme docte en Grec & en Latin, a escrit en François, une Histoire assez ample des guerres qui sont arrivées au sujet de la Religion, tant en France qu'en Flandres, depuis 1560. jusques en 1577. Quoiqu'il n'y ait pas mis son nom, on ne doute point qu'il n'en soit l'Auteur.

Cette Histoire est peu estimée, & bien des gens ne la regardent que comme une coppie de celle de la Popeliniere, avec cette difference, qu'autant que la Popeliniere est favorable aux Huguenots en tous les lieux où il en parle, autant en quelques endroits le Frere leur est-il contraire. *Paris, 2. Volum. in 8°.* 1584.

JEAN FROISSART Chanoine & Thresorier de Chimai, né à Valenciennes dans le quatorziesme siecle, escrivit au commencement du quinze, ce qui estoit arrivé, en France, dans les Païs-Bas, en Angleterre & en Espagne, depuis 1324. jusques en 1400.

Son Histoire est estimée, & merite de l'estre; le stile en est clair, le François n'en est point mauvais; il est mesme quelquefois si bon, que je crains qu'on n'y ait touché. L'Auteur est homme de bon sens, de goust, de discernement; il ne lui manque pour estre un Historien parfait, que d'avoir pour les gens qu'il aime moins d'inclination, qu'il n'en marque en beaucoup d'endroits; parce que la Reine d'Angleterre fille du Comte de Hainaut, & le Roy Edoüard son mari, l'honoroient de leur amitié, il a peine à rien dire de desavantageux aux Anglois.

Peut-estre n'y a-t il point eu d'Historien plus curieux que celui-ci, de s'informer exactement de ce qu'il avoit à escrire, aussi voit-on dans son Histoire des détails infinis, qu'il avoit appris de gens seurs; d'un autre costé, ces détails le rendent si diffus, que cette excessive longueur dégouste bien des gens de le lire.

Sleidan a fait en Latin, un abregé de cette Histoire, & quoique cet abregé se reduise à un petit Livre, que l'on peut mettre dans la poche, il assure qu'il n'a rien omis de ce qu'il y a de memorable dans les quatre Volumes qui composent cette longue Histoire. *Histoire & Chronique de Messire Jean Froissart, revuë & corrigée par Denis Sauvage. Paris, chez Pierre l'Huilier,* 1574. gros in folio.

JEAN DE SAINT-GELAIS Seigneur de Monlieu Gentilhomme Poitevin, nourri dès l'age de cinq ans dans la Maison d'Orleans, comme il le dit lui-mesme, a escrit l'Histoire de Loüis XII. qui

estoit de cette Maison. L'Ouvrage est divisé en deux parties.

La premiere est un abregé de tous les Regnes precedens, à remonter jusques à Saint Loüis, abregé curieux, & ou l'Auteur n'a rien omis de ce qui s'est passé de remarquable sous ces Regnes.

La seconde contient purement l'Histoire de Loüis XII. Histoire d'autant plus estimable, qu'elle est aussi bien escrite qu'elle pouvoit l'estre en ce tems-là, & escrite par un homme élevé à la Cour, & qui y a toûjours demeuré, homme d'esprit & de qualité, homme sincere & exact, qui parle assez librement de toutes les choses qu'il raconte, & qui quoique admirateur des grandes qualitez de Loüis XII. ne laisse pas d'en dire les deffauts.

Comme il ne fait point de détail des Expeditions, son Histoire est d'autant moins longue, qu'elle finit en 1510. *Histoire de Loüis XII. Roy de France, Pere du Peuple, &c. Paris, 1622. chez Pacard, in 4°.*

JEAN HORDAL Professeur en Droit dans l'Université de Pont-à-Mousson, a fait en Latin l'Histoire de Jeanne la Pucelle, Histoire assez bien escrite, & où l'Auteur a rassemblé toutes les circonstances de la Mission de cette Heroïne, de ses Exploits, de son Procès, de sa justification, & les éloges qu'ont faits d'elle les plus grands hommes de l'Europe, Theologiens, Jurisconsultes, Medecins, Poëtes & Historiens. *Heroinæ nobilissimæ Joannæ d'Arc, Lotharingæ vulgo Aurelianensis Pucellæ, Historia. Pontamuss. apud Bernard, 1612. in 4°.*

JEAN Sire DE JOINVILLE Seneschal de Champagne, homme d'esprit & de probité, a escrit en François l'Histoire de Saint Loüis.

Saint Loüis estimoit si fort ce Seigneur, qu'il n'entreprenoit rien sans lui en avoir communiqué. Joinville l'avoit accompagné en son Expedition d'Egypte, & depuis ne le quitta point l'espace de plus de vingt ans. C'est de Saint Loüis lui-mesme qu'il a appris ce qu'il raconte.

Il y a dans cette Histoire quantité de Faits curieux. Elle est escrite d'un stile simple & naturel; mais stile d'homme de qualité, qui sçait rendre justice au merite, sans adulation ni bassesse. Quelques loüanges qu'il donne à son Heros, il n'en dit pas moins librement ce qu'il trouve mauvais dans la conduite de ce Prince.

On ne sçait en quel tems il a composé cette Histoire. Il y a bien de l'apparence que c'est sous Philippe le Bel, & après l'an 1300. puisqu'il y fait mention de la Canonization de Saint Loüis, qui fut mis au nombre des Saints 1298. & de la mort de Gui de Dampierre Comte de Flandres, qui ne deceda qu'en 1305. Joinville vescut plus de cent ans. On ignore l'année de sa mort. *Histoire de Saint Loüis, par Jean Sire de Joinville, avec les Observations de Du Cange. Paris, 1668. in fol.*

JEAN LE LABOUREUR Prieur de Juvigné, commença de se faire connoistre par un Livre intitulé: Tombeaux des Personnes Illustres,

Sa réputation augmenta par la Relation qu'il fit du Voïage de la Reine de Pologne en 1645. & du retour de la Mareschale de Guebriant qui accompagna cette Reine : Ouvrage qui fut mieux receu que ne l'ont esté dans la suite la Vie du Mareschal de Guebriant, & la traduction d'une Histoire Latine de Charles VI. par le mesme Auteur.

Le Laboureur, à ce que disent ses Critiques, estoit un sçavantas en fait d'Histoire de France & de Genealogies, qui souvent n'estoit point exact & qui n'escrivoit pas agréablement. Il mourut au mois de Juin 1675. Je parlerai encore de lui, à l'occasion de ses Additions aux Memoires de Mauvissiere-Castelnau. Voïez Michel de Castelnau.

JEAN LE MAIRE né à *Belges*, c'est-à-dire, *Bavai* en Hainaut, a fait en François, environ l'an 1510. un Ouvrage intitulé : Les Illustrations des Gaules, dont l'objet principal est de monstrer que les François descendent des anciens Troyens. L'Auteur suë sang & eau, à dresser cette Genealogie, & à faire une Histoire aussi ample que curieuse, des aventures de Paris, qui fut cause du siege de Troyes. Je regrete le tems que j'ai mis à parcourir ce Livre. Il est si plein de fables, qu'il ne merite pas d'estre leu. *Paris, chez Bonfond*, 1548. *in* 4°.

JEAN DE MERGEY Gentilhomme Champenois, & qui paroist homme sincere, fit en 1613. des Memoires de ce qu'il avoit veu dans les Armées & à la Cour, depuis 1554. jusques en 1591.

Il y a dans ces Memoires qui ne sont point trop mal escrits, des circonstances particulieres des grands Evenemens du tems. *Meslanges Historiques, par Camusat, Troyes*, 1619. *in* 8°.

JEAN DORRONVILLE, surnommé *Cabaret*, ainsi qu'il le dit lui-mesme dans la Preface de son Livre, a escrit en François, tel qu'on le parloit en 1429. la Vie de Loüis II. Duc de Bourbon, sur ce qu'il en avoit oüi dire au Sire de Chastelmorant, homme d'honneur & de qualité, élevé avec ce Duc, & qui ne l'avoit presque point quitté.

Comme ce Loüis II. Duc de Bourbon, oncle maternel de Charles VI. estoit un Prince de merite, & qu'il eut plus de part qu'un autre aux grandes Affaires de son tems, il y a dans sa Vie bien des choses particulieres du Regne de nos Rois, Jean, Charles V. & Charles VI. *Paris, chez Huet* 1612. *in* 8°.

JEAN-ISAAC PONTANUS. Son Traité Latin de l'origine des François est fort estimé, & merite de l'estre. *In* 4°. 1616. *à Hardewic.*

JEAN DE SERRES Ministre Huguenot, a escrit avec plus d'esprit & plus de methode, que de fidelité & d'exactitude, une Histoire de nos Rois, fort courte jusques à Capet, un peu plus estenduë jusques à Charles VII. où elle se termine. Cet Ouvrage est intitulé : *Inventaire general de l'Histoire de France.*

En zelé Huguenot, de Serres à tort & à travers, y déclame contre les Papes; ses trop frequentes reflexions, souvent frivoles

& usées, déplaisent d'autant plus aux Lecteurs, qu'ils veulent qu'on leur laisse le plaisir d'en faire. Il s'est trompé en tant d'endroits, à l'égard, des Personnes, des Faits, des lieux & des tems, que le Recueil de ses erreurs fait par l'Historien Dupleix, est un Volume assez gros.

Montliart autre Ministre qui a continué cette Histoire jusques à la mort de Henry IV. se monstre si passionné par tout pour les Huguenots, souvent contre les Catholiques, & quelquefois mesme contre nos Rois, qu'il faut bien estre sur ses gardes en lisant sa Continuation. Il est beaucoup moins habile que de Serres & infiniment plus diffus. De Serres estoit de Vivarez, selon les uns, selon d'autres du bas Dauphiné, & mourut en 1598.

De Serres fit imprimer son Histoire *à Paris, par Sangrin* 1598. Elle a esté reimprimée avec la Continuation. *A Paris, chez Villeri*, 1643. *in fol.*

JEAN DU TILLET Evesque de Meaux, a fait en Latin, puis traduit en François, une Chronique, ou abregé de nostre Histoire, jusques à la fin de l'année 1550.

Les Faits y sont dans un bel ordre, & la pluspart bien digerez, mais elle n'est pas toûjours exacte. L'Auteur mourut en Decembre 1570. *Paris* 1586. *petit in fol.* qui comprend aussi les Oeuvres de son frere, *chez Dupui.*

JEAN DU TILLET Sieur de la Bussiere, Greffier en Chef du Parlement de Paris, aïant feüilleté, comme il le dit, les Regiſtres de cette Compagnie, & veu autant qu'il a voulu toutes les Pieces du Thresor des Chartres, auroit pû faire plus qu'il n'a fait & mieux mesme selon bien des gens.

On a de lui un Discours sur le Regne de nos Rois : Discours si sec & si succinct, qu'on n'en fait pas grand cas; ce qu'il y a de plus estimable, est la Genealogie des Branches de la Maison Roïale.

On a encore de lui un Discours plus ample, sur les Preéminences de la Couronne de nos Rois, sur leur Sacre, leur Couronnement, leurs Entrées, leurs Funerailles, & sur les Privileges, des Reines, des Enfans de France, & autres Princes, qui, de masle en masle, descendent de la Maison Roïale.

Un troisiesme Traité du moins aussi curieux, est un Traité des Pairs de France, des Privileges & Fonctions des Officiers de la Couronne, du Rang que doivent tenir dans les grandes Ceremonies, les Prelats, les Grands Officiers, les Pairs, les Chevaliers de l'Ordre, le tout prouvé par des Extraits des Séances qui de tems en tems, se sont tenuës au Parlement, ou par les Procès-verbaux de l'ordre que l'on a gardé dans les Processions solemnelles.

Un quatriesme Ouvrage du Greffier du Tillet, & le plus considerable, du moins de ceux que nous avons, est un Recüeil de tous les Traitez qui se sont faits entre la France & l'Angleterre,

avec un récit succinct des longues & sanglantes guerres qui ont precedé ces Traitez.

Du Tillet a escrit en homme qui se soucie peu ni de la pureté du langage, ni de la délicatesse de stile, pourvû qu'on trouve dans ses Ouvrages de la solidité & de l'exactitude. Il mourut le mesme mois & la mesme année que son frere l'Evesque de Meaux. *Paris, chez Dupui, 1586. petit in folio.*

JEAN VILLANI, Florentin, a fait en Italien, une Histoire abregée de presque toutes les Nations. Elle finit en 1348. l'année mesme que l'Auteur mourut, & commence à la destruction de la Tour de Babel.

Toute abregée qu'est cette Histoire, elle ne laisse pas d'estre recherchée, à cause des faits curieux qu'elle rapporte des derniers tems. *Historia Universale di Giovanni Villani Cittadino Fiorentino, in Venetia. 1559. in 4°.*

JEAN JUVENAL des URSINS Maistre des Requestes 1416. Advocat du Roy 1425. Evesque de Beauvais 1432. Evesque de Laon 1445. Archevesque de Rheims 1449. & mort en Juillet 1473. a escrit l'Histoire de Charles VI. tant sur ce qu'il en avoit veu, que sur ce qu'il en avoit appris des gens les mieux informez, & principalement de *Jean Juvenel* son Pere Advocat en réputation, d'estre si sage & si ferme qu'en 1388. que Paris estoit tout en troubles, il fut choisi par le Conseil, pour estre Prevost des Marchands, comme l'homme le plus capable de contenir par sa prudence, la Populace dans le devoir, & de deffendre par sa vigueur les Bourgeois contre les violences des Grands & des Gens de guerre.

Cette Histoire est escrite année par année, & les Evenemens n'y ont presque d'autre liaison, que celle des tems; elle est escrite d'un stile simple & naïf, le François n'en est pas plus Gaulois que celui de bien d'autres Livres qui ont esté escrits depuis, mesme du tems de Henry IV. rien n'échappe à l'Auteur, les Evenemens grands & petits y sont assez détaillez : cependant hors quelques circonstances encore en fort petit nombre, je n'y ai rien remarqué de bien particulier.

Quoique l'Auteur proteste qu'il escrit sans prévention, on ne s'apperçoit que trop qu'il ne tient pas la balance égale entre les deux Factions qui regnoient alors; je veux dire, celle des Bourgignons & celles des Orleanois, autrement nommez Armagnacs; car, il loüe ceux-ci le plus qu'il peut, & ne ménage point les autres. *Histoire de Charles VI. Roy de France, &c. mise en lumiere par Godefroi. Paris au Louvre, 1653. in folio.*

JONAS Abbé de Bobio, au-delà des Alpes, & disciple de Saint Colomban Abbé de Luxeüil, a fait une Vie de ce Saint, dans laquelle il y a bien des choses qui peuvent éclaircir le Regne de Clotaire II. & de ses deux cousins Thierri Roy de Bourgogne & Theodebert Roy d'Austrasie. Il n'y a guere d'apparence, que cet Historien soit exact à rapporter

rapporter dans l'occasion les paroles de Saint Colomban, tant sont estranges les propos, que quelquefois il lui fait tenir.

Voiez le Regne de Clotaire II. pag. 91. du 1. Tom. Duchesne, Tom. 1. pag. 551.

JORNANDES Goth de naissance & Archevesque de Ravenne, a escrit environ dans le milieu du sixiesme siecle, une Histoire de sa Nation, où en parlant des guerres que les Goths eurent de son tems avec les François, & des Traitez de Paix qui se firent entre les deux Peuples, il rapporte bien des particularitez qu'on ne voit point dans nostre Histoire.

Cet Historien est fort diffus; il faut voir comme il amplifie la fameuse battaille, entre le Patrice Aëtius & Attila Roy des Huns, dans laquelle, à ce qu'il dit, il perit cent soixante mille hommes. *Duchesne, Tom. 1. pag. 225.*

ISIDORE le jeune, Archevesque de Seville, un des plus grands hommes qui aïent paru en Espagne, fit environ l'an 630. une Chronique abregée des Goths, des Vandales, des Sueves & des Visigoths, dans laquelle il dit en passant quelque chose de nos premiers Rois. *Hanuburgi, apud Heringium, 1611. in 4°. Diversarum gentium Historiæ antiquæ scriptores, Jornamdes Isidorus Hispalensis & Paulus Warnefridus Diaconus.*

YVES DE CHARTRES, homme de grand merite, également vertueux & sçavant, qui mourut à quatre-vingt ans, en Decembre 1115. ou 1116. a fait deux Chroniques; l'une, des Rois d'Assirie & des Empereurs Romains; & l'autre, des Rois de France; l'une fort ample; l'autre fort courte.

S'il eust fait celle-ci sur de meilleurs Memoires, elle auroit esté moins fautive. Où avoit-il trouvé, que Pharamond eut un fils nommé Didion qui lui succeda; que Clovis conquit la Bourgogne; que Clodomir fils de Clovis aïant pris Sigismond Roy de Bourgogne, dans l'Abbaïe d'Agaune, c'est Saint-Maurice en Valais, l'y fit tuer sur le champ avec sa femme & ses enfans? Qui éplucheroit cette Chronique, y trouveroit bien des choses qui ne s'accordent pas avec ce que l'on voit dans les Historiens du tems. *Collection de Pithou, in folio. Francofurti.*

JOURNAL *de ce qui est arrivé à Paris, depuis l'an 1409. jusques en 1449. dans l'Histoire de Charles VI. donnée par Godefroi en 1653.*

Que l'Auteur de cette Chronique soit un Prestre, ou Bourgeois ou bien un Curé de Paris, cela est de peu de consequence, mais il importe de sçavoir, afin qu'on ne le croïe pas, ou du moins qu'on soit sur ses gardes en lisant ce petit Ouvrage; il importe, dis-je, de sçavoir que l'Auteur tel qu'il soit, est aussi passionné pour les Bourguignons, qu'il est animé contre les Armagnacs. Il entre en furie lorsqu'il parle de ceux-ci & justifie les autres dans les choses les plus blâmables; il parle d'ailleurs si librement & avec si peu de reserve des personnes les plus respectables, qu'on peut comparer son Journal, pour la liberté qu'il s'y donne, à la Chro-

nique scandaleuse qui se fit du tems de Loüis XI.

JOURNAL D'HENRY III. *Sans nom de Ville ni de Libraire*, 1621. *in* 8°. Quoiqu'il n'y ait point de nom d'Auteur à la teste de ce Journal, on l'attribuë communément à *Michel Cervin*, qui devint dans la suite Advocat General au Parlement de Paris, & qui mourut dans la Grand'Chambre en haranguant devant Loüis XIII. qui y tenoit son Lict de Justice en 1629.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans ce Journal, est la vicissitude de débauche & de devotion, qui rendit Henry III. si méprisable à ses Peuples, que c'est ce qui fit que les Ligueurs entreprirent de le déthrosner.

Il est surprenant qu'un homme aussi attentif que l'est l'Auteur de ce Journal, a marquer en détail les foiblesses de Henry III. ne dise qu'un mot comme en passant de l'assassinat de ce Prince, de la journée des barricades, du massacre du Duc de Guise & autres grands Evenemens.

Dans un Procès-verbal mis ensuitte de ce Journal, Procès-verbal dressé par un nommé POULAIN, sur qui les Ligueurs comptoient comme sur un homme devoüé dans le tems mesme qu'il les trahissoit, on voit toutes les pratiques de ces Seditieux Devots.

L.

LAMBERT DE SCHAFNAMBOURG Moine d'*Hirsfel*, Diocese de Mayence; on a de lui une Chronique des principaux Evenemens depuis la Création du Monde, jusques en 1077. Chronique nette, bien digerée, très-courte jusques en 1040. assez ample jusques à la fin. L'objet principal de cette Chronique, est le Regne des Princes Allemans, & ce n'est qu'en passant que l'Auteur y parle des choses de France. *Lamberti Schafnaburgensis De Rebus gestis Germanorum, à Francfort sur le Mein* 1566. *in folio.*

LANCELOT-VOËSINS SIEUR DE LA POPELINIERE, Gentilhomme Huguenot, a escrit en François, l'Histoire de ce qui est arrivé depuis 1550. jusques en 1577. tant en France qu'aux Pays voisins, en Paix & en guerre, dans l'Eglise & dans l'Estat.

Quoique sa matiere soit fort ample, il y a du trop, d'avoir fait deux Volumes in folio, d'une Histoire de vingt-sept ans; du reste, il narre assez bien. Il est sincere & exact en beaucoup d'endroits. S'il ne l'est pas en tous, c'est par zele pour sa Religion. *L'Histoire de France, enrichie des plus notables occurrences avenuës ès Provinces de l'Europe & Pays voisins, soit en Paix, soit en guerre, pour le fait Seculier & l'Ecclesiastique, depuis l'an* 1550. *jusques à ce tems.* 2. *Volumes, chez Abraham H.* 1581. *cette H. signifie Hautin. Le nom de la Ville n'y est point, mais on sçait que c'est à la Rochelle.*

LEON BARLOT DU CHASTELIER Mareschal de Camp, &c.

a laissé des Memoires qui selon bien des gens, valent moins que les Almanachs sur la marge desquels les Bourgeois marquent à leur maniere, les principaux Evenemens.

L'avant-propos qui est fort long, promet de si grandes choses qu'on est surpris, quand en ouvrant le Livre, on n'y voit qu'un simple nota des sieges & autres occasions où cet Officier s'est trouvé.

Quoiqu'il fust homme de condition, & qu'il eust fort hanté la Cour, il parle François & ortographie pitoiablement. *Memoires pour servir à l'Histoire depuis 1536. jusques en 1596. tirez du Cabinet de Messire Leon du Chastelier-Barlot. Fontenai, 1643 in 4°.*

LOUIS XI. Il paroist sous son nom, soit qu'effectivement il en soit l'Auteur, soit plustost qu'il l'ait adopté après l'avoir fait composer; il paroist, dis-je, sous son nom, un petit Ouvrage intitulé : *Le Rozier des Guerres.* Ouvrage divisé en plusieurs Chapitres, dans le neuviesme desquels il devoit y avoir une Histoire abregée des Rois ses Predecesseurs; mais, ni ce Chapitre, ni le huitiesme, quoiqu'annoncez dans une table qui est à la teste de ce Livre, ne se sont point trouvez dans le Manuscrit.

Cet Ouvrage est escrit en langage & en orthographe du tems; c'est un Traité de Politique adressé au Dauphin, pour lui apprendre à bien regner. Si c'est Loüis XI. qui l'a fait, cela ne s'accorde pas avec ce qu'on a dit de lui, qu'il n'avoit nulle teinture des belles Lettres, & qu'il ne songeoit à rien moins qu'à former l'esprit de son fils. *Le Rozier des Guerres, composé par le feu Roy Loüis XI. pour Monseigneur le Dauphin Charles son fils, mis en lumiere, sur le Manuscrit trouvé au Chasteau de Nerac, par le Sieur Despagnet President au Parlement de Bordeaux. Paris, chez Buon, 1616. in 8°.*

LOUIS CHANTEREAU LE FEUVRE, de Paris, pense beaucoup mieux qu'il n'escrit. Son *Discours Historique sur le mariage d'Ansbert & de Blitilde, pretenduë fille de Clotaire I. ou II. Paris, 1647. in 4°.* est plein de raisons solides. Ce sont des diamans, mais qui brilleroient bien autrement, s'ils avoient esté mis en œuvre avec plus de délicatesse. On a encore de lui des Considerations Historiques, sur les Maisons de Lorraine & de Bar. Il mourut en Juillet 1658. dans sa 70e. année.

LOUIS DE PONTIS Gentilhomme Dauphinois, après avoir passé cinquante six ans, à la Cour, ou dans les Armées, s'estant retiré à la Campagne, conta toutes ses aventures à un ami, homme d'esprit, qui en fit des Memoires, sous le nom du Sieur de Pontis.

Si l'ami qui sçavoit escrire, eust esté beaucoup moins diffus, s'il eust retranché de ces Memoires, les digressions, les complimens, les dialogues, les moralitez; s'il en eust retranché les Faits qui semblent romanesques, & d'autres qui ne meritent pas que la Posterité les sçache, ces Memoires en seroient meilleurs.

Ce qu'il y a de plus estimable, c'est quelques circonstances

aussi curieuses qu'agréables, qu'on y trouve de tems en tems. Du reste, ils sont ennuïeux, & d'autant plus suspects, du moins en quelques occasions, que l'Auteur paroist mécontent des gens dont il parle mal, particulierement du Cardinal de Richelieu, qui n'aïant pû, à ce qu'il dit, l'attacher tout-à fait à lui, le traversa si fortement, que de Pontis ne put s'élever. Cet Officier mourut au mois de Juin 1670. en sa 92e. année. *Memoires du Sieur de Pontis Officier des Armées du Roy. Paris, chez d'Esprez, 1676. in 12. 2. Volumes.*

LOUIS VIDEL Secretaire du Connestable de l'Esdiguieres, a fait en François, une Vie de son Maistre, si judicieuse, si bien escrite, si pleine de Faits curieux, qu'elle n'ennuie point, quoiqu'elle soit longue.

Loin de cela, elle est d'autant plus agréable, que quelque zele qu'on y témoigne pour la gloire du Connestable, on n'y dissimule point ses vices; comme son avidité pour le bien, ses débauches publiques avec la femme d'un Marchand, & les Mariages incestueux qu'il fit faire dans sa Famille, pour y conserver ses richesses.

Cet Ouvrage fait bien de l'honneur au Heros & à l'Historien. *Paris, chez Pierre Rocolet, 1638. in fol.*

LUC D'ACHERI Benedictin de la Congregation de Saint Maur, decedé en Avril 1685. a fait imprimer à Paris, en treize inquarto bien fournis, une infinité de Chroniques, Traitez de Peres, Lettres, Transactions, & autres Pieces fugitives, aussi rares qu'utiles, qui n'avoient point encore paru.

Quoique par modestie, il n'ait donné à ce Recueil que le titre de *Spicilege;* c'est-à dire, un ramas d'épics, comme s'il n'eust fait que glaner, on ne peut s'empescher de dire qu'il a fait en ces treize Tomes, une ample & riche moisson. *Paris, chez Savreux & sa Veuve, en differentes années. in 4°.*

LUDOVIC DE GONZAGUE DUC DE NEVERS. On a imprimé à Paris, en 1665. deux gros Tomes in folio, sous le titre *de Memoires du Duc de Nevers, chez Loüis Billaine.*

Ce n'est point une Relation de ce que ce Duc a fait ou veu en France, ou ailleurs, mais un Recüeil de ses remonstrances, de ses harangues & discours à Henry III. à Henry IV. des Lettres qu'il leur a escrites, des Lettres qu'il en a receuës, des advis qu'il leur a donnez en differentes occasions; Recüeil d'autant plus ample, pour ne pas dire ennuïeux, que *Gomberville* qui l'a fait y a mis une infinité, d'Actes, Lettres & Pieces, qui ont moins de rapport au Duc qu'à l'Histoire des Regnes de Henry III. & Henry IV.

LUITPRAND Diacre de l'Eglise de Pavie, ensuite Evesque de Cremone, qui vivoit dans le dixiesme siecle, a escrit l'Histoire de son tems, & l'a partagée en six Livres.

Dans le premier, il y a quelque chose du Regne de l'Empereur Arnoul & de celui de Loüis III. son fils. A l'égard des cinq

autres Livres, il y est parlé fort au long des Affaires du Roïaume d'Arles, encore plus de celles d'Italie & nullement de celles de France. *Duchesne, Tom. 3. pag. 561.*

LA LEGENDE *de Charles Cardinal de Lorraine, & de ses freres, par François de Lisle, à Rheims, chez Jacques Martin, 1576. in 8°.*

Quoiqu'on voïe en ce Titre les noms de l'Auteur & de l'Imprimeur, je ne laisse pas de mettre ce Libelle au rang des Anonymes, parce qu'il n'est que trop vraisemblable, que ce sont des noms supposez. Quel est l'Auteur, ou le Libraire qui eust esté assez hardi en 1576 pour se faire honneur de cette Piece? l'imprudence de l'un ou de l'autre n'auroit pas esté impunie, dans un tems, où le Duc de Guise & les autres Princes de sa Maison estoient en si grand credit, que tout flechissoit devant eux.

Cette Legende est une ingenieuse Satire contre les ambitieux desseins de cette Puissante Maison; mais Satire trop sanglante pour qu'on croïe tout ce que l'on y dit. Le vice des Pieces qui se font pendant la chaleur des troubles, est qu'on n'y garde d'ordinaire, ni bienseance, ni moderation. Comment ajouster foi à des Auteurs qui outrent tout?

M.

MARCULPHE, à soixante & dix ans & plus, fit par ordre du *Pape Landri*; c'est-à-dire, d'un Evesque, appellé Landri, un Recueil de Formules, ou Protocoles de divers Actes, tels qu'on les expedioit de son tems, en la Chancellerie du Roy & en celle des Juges ordinaires.

Si ces Formules sont dressées en Latin rustique & barbare, ce n'est pas tout-à fait la faute de l'Auteur; on ne parloit guere mieux alors; en récompense, elles nous apprennent nos anciennes Loix & Coustumes, & servent beaucoup à éclaircir des endroits de nostre vieille Histoire.

Dans la Préface de l'Ouvrage, l'Auteur se dit Moine, mais on ne sçait de quelle Abbaïe, ni si l'Evesque dont il parle, est Landri Evesque de Paris, ou Landri Evesque de Meaux: Il y a bien de l'apparence que c'est l'Evesque de Paris qui vivoit en 660. On voit par ces Formules, que nos Rois ne se mesloient de rien, & que les Maires du Palais estoient déja les Maistres du Gouvernement: changement qui arriva au milieu du septiesme siecle. *Marculphi Monachi Formulæ, ab Hieronimo Bignonio. Paris, 1666. in 4°. ou dans le second Volume des Capitulaires des Rois de France de M. Baluze.*

MARIUS Evesque de Lausanne en 623. Prelat aussi saint qu'habile, a fait une Chronique, qui commence l'an de Jesus-Christ 455. & finit l'an 580. Quoique son principal objet, soit de parler de sa Nation; c'est-à-dire, des Bourguignons, il ne laisse pas de raconter en abregé, les Exploits de nos Rois.

Cette Chronique est si utile, que sans elle, on ne pourroit ranger selon l'ordre Chronologique, ce que Gregoire de Tours rapporte plus au long, mais sans date de jour ni d'année. *Duchesne, Tome* 1. *page* 210.

MARQUARD FREHER, d'Ausbourg, Jurisconsulte Allemand, homme de Lettres, homme d'Estat, & fort emploïé par ses Princes, a fait une Collection de nos anciens Historiens, sous le Titre de *Corpus Historiæ Francicæ Veteris. Hanoviæ*, 1613. *in fol.* Nostre Histoire lui est obligée d'avoir travaillé autant qu'il a fait à la débroüiller. Il mourut à Heidelberg en May 1614. agé de 49. ans.

MARTIAL DE PARIS, dit d'*Auvergne*, Procureur au Parlement de Paris en 1490. a fait en Vers à quatre pieds, du moins la plus-part, un Ouvrage intitulé : *Les Vigiles de la mort du Roy Charles VII. à neuf Pseaumes & neuf Leçons. Paris, in fol. caractere gothique.*

Ce Poëme contient six à sept mille Vers; si la versification n'en est pas autrement correcte, du moins il y a de l'invention : au lieu des Pseaumes & des Leçons de l'Office des Morts, le Poëte en substituë d'autres dans lesquels, en plaignant le mort, il raconte agréablement tant les malheurs que les Exploits de ce Victorieux Monarque. Il fait dire les Leçons, par le Peuple, par la Noblesse & par le Clergé, afin d'y representer sous ces differens Personnages, ce que les trois Estats du Roïaume ont receu de bien ou de mal, sous ce Regne, aussi heureux que malheureux.

Il est surprenant que l'Auteur ait esté bon Poëte & bon Praticien, & qu'il ait conservé son bel esprit jusques à la mort, après avoir passé la meilleure partie de sa vie à ne lire que des Exploits, des Contredits, des Salvations, & autres grimoires de Chicane.

MARTIN DU BELLAY Chevalier de l'Ordre du Roy & Gouverneur de Normandie; homme de guerre, homme de Lettres, homme d'intrigue & de cabinet, homme d'honneur & de qualité, a fait en François, aussi pur qu'on le parlast en son tems, des Memoires sinceres & exacts, de ce qui s'est passé en Europe, & principalement, de ce qu'il a veu & remarqué en France, en ses Ambassades, & aux guerres où il a servi, depuis 1513. jusques au 31. Mars 1547. qu'est mort le Roy François I.

Quelque plaisir qu'on ait à lire ces Memoires quand ils parlent du gros des Affaires, ils ne laissent pas d'estre ennuïeux dans les trop longues descriptions que fait l'Auteur, soit des batailles, soit des sieges, où il s'est trouvé.

Cet Historien aussi brave que sage & habile, est estimé de tout le monde. *Les Memoires de Messire Martin du Bellay Seigneur de Langey, depuis* 1513. *jusques au trepas du Roy François I. Paris, chez Brumen*, 1582. *in fol.*

MATHIEU DE COUCI, autrement nommé d'*Escouchi*.

On a de lui une Histoire qui commence en 1444. & qui finit

en 1461. Histoire assez bien escrite pour le tems, & où il y a des Faits curieux, comme d'un Espagnol de vingt ans, qui sçavoit, la Bible, les Peres, les Conciles, la Theologie, le Droit Civil & Canonique, la Medecine, la Philosophie, & l'Histoire de toutes les Nations; qui excelloit, à faire des armes, à danser, à chanter, à joüer de toue sorte d'instrumens : Science prodigieuse, qui le fit passer à Paris en 1445 pour un si grand Magicien, que les plus Doctes de cette Ville, après l'avoir interrogé, conclurent que c'estoit l'Antechrist.

Cet Historien paroist un homme de bon sens, curieux de s'informer de la verité, & fort disposé à la dire. Il est trop ennuïeux dans ses descriptions trop amples, des festins somptueux qu'il a veus à la Cour de Philippe le Bon Duc de Bourgogne, mort en 1467. *Cette Histoire est rapportée par Godefroy, dans son Charles VII. du Louvre.*

MATHIEU DE MOURGUES Sieur de Saint-Germain, Secretaire des Commandemens & premier Aumosnier de la Reine Marie de Médicis, tant qu'elle fut hors du Roïaume, est moins celebre par son merite, quoiqu'il en eust beaucoup, que par sa fermeté & sa constance inviolable à suivre par tout & à deffendre cette Princesse infortunée.

Il a fait tant d'escrits pour elle, qu'il y en a un Recüeil in folio, imprimé *à Anvers 1637. & à Paris, en 1643.* tant il avoit de facilité à escrire, & à escrire si nettement, qu'on le lit avec plaisir.

Si on regarde ces Pieces comme des Manifestes, contre le Cardinal de Richelieu, elles ont leur merite. Je ne dis pas la mesme chose, si on les considere comme des morceaux qui peuvent entrer dans l'Histoire du Regne de Loüis XIII. On pardonne dans les Manifestes, les injures & les invectives, parce qu'elles servent à rendre odieux, du moins dans l'esprit du Peuple, les Rois, Princes & Ministres, contre qui se font les Manifestes; mais ce déchaisnement ne se peut souffrir dans l'Histoire, elle n'est plus Histoire dès qu'il y a des invectives.

De Mourgues est si emporté contre le Cardinal de Richelieu, qu'il ne trouve rien en lui, que de médiocre & de bas. Richelieu est un téméraire, à qui les choses réüssissoient moins par son habileté que par le bonheur des conjonctures, & loin d'avoir aimé l'Estat & d'en avoir connu les forces, ses maximes & sa conduite ne tendoient qu'à le ruiner. Comme sur cela de Mourgues est démenti par tous les Historiens du tems, amis & ennemis; l'en croira-t-on sur sa parole? Ce qu'on peut dire pour l'excuser, c'est qu'il n'en a usé ainsi, que par compassion pour une Reine affligée; mais outre que l'aigreur du Secretaire devoit moins racommoder, que rendre plus mauvaises les affaires de la Maistresse; il est d'ailleurs fort à craindre que le stile amer de de Mougues, ne vinst moins de zele pour elle, que d'animosité & de jalousie contre le Cardinal. Richelieu devoit sa fortune à la protection de cette Princesse, peut-estre Mathieu se flatoit-il de faire un aussi grand

chemin, si par la ruïne du Cardinal, la Reine Mere venoit à recouvrer son premier credit.

Quoique les Pieces de de Mourgues soient pleines d'injures, il ne laisse pas d'y avoir du bon; celle qui est intitulée, *Lumieres pour l'Histoire*, contient des choses curieuses & qu'on peut raconter comme vraies, parce qu'elles sont confirmées d'ailleurs.

MATHIEU PARIS, Anglois, Moine de Saint-Alban Ordre de Cluni, a toûjours esté regardé comme un bon Historien, non seulement par les Anglois, mais mesme par les autres gens qui se plaignent le plus de lui. Si ce Moine, dit le Cardinal Baronius Ann. 996. ne s'estoit point si déchaisné contre les Officiers du Pape & quelquefois contre les Papes mesme, *Aureum sane dixeris Commentarium*, son Histoire seroit un Ouvrage d'or.

Si cet Ouvrage est si riche, ce n'est ni par le langage; le Latin en est assez plat, ni par le stile qui n'est pas noble, mais par le grand soin qu'a eu l'Auteur, du moins à ce qu'il assure, de ne rien dire que d'exact, & par sa generosité à dire sans deguisement les fautes, vices & foiblesses des Rois & Princes de son tems.

Sa hardiesse est quelquefois si grande, qu'on est fort tenté de ne le pas croire, comme quand il dit d'Innocent III. qui fut certes un très grand Pontife. *Rex Joannes noverat & multiplici didicerat experientia, quod Papa super omnes mortales ambitiosus erat & superbus, pecuniæque sititor insatiabilis, &c. Ad omnia scelera pro præmijs datis vel promissis cereus, &c. page 327.* Tout hardi que ce Moine estoit, il fut fort consideré. Henry III. Roy d'Angleterre, l'honoroit de son amitié, & souvent mesme prenoit plaisir à lui entendre lire quelques endroits de son Histoire. Apparemment que Mathieu ne lui lisoit pas ce qu'il a escrit de ce Prince.

Cette Histoire commence à la conqueste de l'Angleterre en l'an 1066. par Guillaume dit le Bastard, & finit en 1259. l'année mesme que Mathieu mourut. Il y parle si au long de ce que pendant ces deux siecles, nos Rois ont fait de remarquable, que son Ouvrage peut passer autant pour Histoire de France, que pour Histoire d'Angleterre. Un de ses Confreres nommé *Guillaume de Reslangue*, a continué cette Histoire jusques à la mort de Henry III. Roy d'Angleterre en 1273.

Mathieu Paris n'estoit pas seulement Historien, mais Poëte, Peintre, Architecte, Orateur, Mathematicien, profond Théologien, par-dessus tout cela, grand Religieux, qui fut choisi pour restablir la discipline en plusieurs Maisons. *Mathæi Paris, Monachi Albanensis, Angli, Historia Major, &c. A Londres, 1571. grand & gros in 4°.*

MATHIEU ZAMPINI Jurisconsulte Italien, mais estabii en France depuis un long-tems, dedia au Roy Henry III. en 1581. un Ouvrage intitulé *de Origine & Atavis Hugonis Capeti*, c'est-à-dire, *des Ayeux de Hugues Capet.*

L'Auteur

L'Auteur prétend y monstrer que les Rois de la troisiesme Race descendent en ligne masculine d'Arnoul souche de la seconde, & qu'Arnoul vient en mesme ligne de la Tige d'où est sorti Clovis. Idée plus belle que solide ; à ce que pensent bien des gens.

Alphonse d'Elbene Evesque d'Albi, & quelques autres qui sont de mesme sentiment, ne l'ont pas mieux prouvé que Zampini. *De Origine & Atavis Hugonis Capeti, &c. Paris, chez Brumen, 1581. in 8°.*

MAXIMILIEN DE BETHUNE DUC DE SULLI.

Dans les Memoires qui portent son nom, ce n'est point lui qui parle, mais ce sont quatre de ses Commis qui le font souvenir de ce qui lui est arrivé de plus remarquable, & de ce qu'il lui ont entendu dire, des exploits & mœurs de Henry IV.

Ces Memoires sont amples & curieux. Il y a quantité de faits qu'on ne voit point ailleurs. Ce que j'en estime le plus, c'est que dans les frequens entretiens qu'à le Duc avec Henry IV. on y découvre parfaitement le caractere de ce Monarque.

Quoiqu'il y ait dans ce Livre beaucoup de termes qui ont vieilli, on le lit encore avec plaisir. Il s'est fait depuis bien des Livres, qui, escrits d'un stile moins vif, moins agréable & moins net, n'ont pas laissé d'avoir la vogue.

Ces Memoires vont jusques en 1610. & sont divisez en deux Tomes, dont le premier finit à la Paix de Savoie en 1600. *Memoires des Economies Roiales & des Servitudes Loiales de Maximilien de Bethune Duc de Sulli, Marquis de Rhosni. Amsterdam, in folio 2. Volumes.*

MICHEL BAUDIER qui vivoit dans le dernier siecle, a fait l'Histoire, de Suger, du Cardinal d'Amboise & du Mareschal de Thoiras; Histoires plus recherchées à cause des faits, que pour la maniere de les raconter. *Celle de Suger, in 4°. Paris, 1648. du Cardinal d'Amboise, in 4°. Paris, 1634. du Mareschal de Thoiras, in folio, 1644.*

MICHEL DE CASTELNAU Seigneur de Mauvissiere, homme de bon sens, aussi sincere que prudent, homme de guerre & de cabinet, a escrit des Memoires des choses qu'il a négociées, ou qu'il a veuës, ou entenduës sous le Regne de François II. & sous celui de Charles IX. jusques à la Paix de 1570.

Ces Memoires sont si beaux, que quoiqu'ils contiennent sept Livres, on ne s'apperçoit point qu'ils soient longs. Le langage en est pur, le stile net, l'Auteur y parle sans passion & dit naturellement ce qu'il sçait de bien & de mal, des Catholiques, des Huguenots, des Rois, Princes & Ministres. Il y découvre à son fils pour qui ces Memoires sont faits, les secrets du Gouvernement & les causes veritables des principaux Evenemens, & le fait si naïvement, qu'on ne peut s'empescher de le croire ; une preuve certaine de sa sincerité, c'est que les Huguenots, quoiqu'il ait servi

avec zele en toute occasion contre-eux, & qu'il ait esté emploïé à empescher que les Anglois, les Allemands, Flamands, Ecossois, ne leur donnassent du secours, bien-loin de le démentir comme ils n'ont point manqué de faire à l'égard des autres Historiens qu'ils ont cru ne pas dire vrai, ont reconnu par leur silence, qu'il n'a rien avancé de faux.

Jean le Laboureur Prieur de Juvigné, homme laborieux, qui, toute sa vie a fureté dans les Archives & Chartriers, dans les Greffes & les Cabinets, pour y déterrer quelque piece qui pust enrichir nostre Histoire, a ajousté à ces Memoires des Commentaires de sa façon, qui sont bien plus longs que le texte. A l'occasion des choses & des personnes considerables, dont Castelnau fait mention, le Laboureur a publié ce qui s'est trouvé dans ses Recüeils, d'instructions, de Lettres, de Relations, d'Epigrammes, de Poëmes, de Chansons & d'Epitaphes de ce tems là.

On lui feroit plus obligé d'avoir fait simplement imprimer ces Pieces, que de les avoir enchassées en des discours que les Lecteurs trouvent d'autant plus ennuïeux, qu'on n'y apprend rien de nouveau. Les additions du Commentateur sont au moins cinq fois plus amples, que les Memoires de l'Auteur. *Les Memoires de Messire Michel de Castelnau Seigneur de Mauvissiere, illustrez & augmentez, par Jean le Laboureur Prieur de Juvigné. Paris, chez l'Ami, 1659. in folio, 2 Volumes.*

MICHEL GERMAIN Benedictin de la Congregation de Saint-Maur, & Compagnon d'Estude de son Confrere, *Jean Mabillon*, si celebre parmi les Sçavans du siecle dernier, a fait un excellent Traité des Terres & Palais qui ont appartenu à nos anciens Rois, & qui ont fait pendant long-tems leur plus grand & leur plus liquide revenu.

Comme les Chartres anciennes sont datées la plupart de quelques uns de ces Palais; l'Illustre Confrere a fait imprimer ce Traité dans sa Diplomatique, & en mesme tems a averti qu'il n'estoit pas de lui, mais du Docte Michel Germain. *De Re Diplomatica, Paris, in folio, liv.* 4.

MICHEL DE PURE a fait d'un stile guindé & en François peu chastié, une Vie assez ample du Mareschal de Gassion. Il y a dans cette Vie beaucoup de particularitez du Regne de Loüis XIII. c'est le principal endroit par où je la croi estimable; du reste, l'Auteur n'a point le talent, ni de bien arranger les faits, ni de les bien narrer. A l'égard de la beauté de son genie & de la maniere de s'exprimer, les Lecteurs pourront en juger par ces lignes de sa Preface, auxquelles tout l'Ouvrage ressemble. *Quelques-uns pourront dire,* (c'est l'Auteur qui parle,) *que j'ai trop grossi mon Histoire, que la particuliere est étouffée par la generale, que mon Heros est moins formé que revestu, qu'il est plus dans œuvre qu'en bizeau ; qu'enfin de la maniere dont je m'y suis pris, je pourrois faire une grosse Histoire d'un très-petit sujet, & faire un Geant d'un*

Enfant dans le maillot, pour peu de merite qu'eussent son Parrain & sa Nourrice. La Vie du Marescbal de Gassion. A Paris, chez Guillaume de Luines, 1673. in 12. 4. Tom.

MICHEL RITTIUS Jurisconsulte Napolitain, s'estant refugié en France au commencement du seiziesme siecle, y fit en Latin, une Histoire de nos Rois jusques à Loüis XII. qui regnoit alors; mais Histoire si abregée, qu'elle ne fait qu'éfleurer les principaux Evenemens. Elle se trouve dans *la Collection de Freber & en celle de Pithou.*

MEMOIRES DE L'ESTAT DE LA FRANCE SOUS CHARLES IX.

C'est un Recueil fait en Hollande, des Pieces qui ont paru en France, pour & contre les Huguenots, depuis l'Edit de Pacification du mois d'Aoust 1570. jusques à la mort de Charles IX. Recueil fait par un homme qui se monstre si partial pour eux, qu'on ne doit rien croire de ce qu'il dit en leur faveur, si on n'en est bien seur d'ailleurs. *Midelbourg, chez Wolf, 1576. in 8°. 3. Volumes*

MEMOIRES D'UN FAVORI DU DUC D'ORLEANS, *jusques en 1632. A Leyde, chez Sambix, 1668. in 16.*

MEMOIRES, *sous le nom de ce Duc*, depuis 1608. jusques en 1636. *Paris, chez Barbin, 1685. in 12.*

L'humeur inquiete de Gaston de France Duc d'Orleans, & son trop de facilité à se laisser aller aux conseils de ses Favoris, aïant donné occasion aux cabales continuelles qui se formerent sous Loüis XIII. on ne sçauroit mieux faire, pour apprendre l'Histoire de ce Regne, que de lire ces Memoires avec attention. On ne regretera point le tems qu'on y aura mis, tant il y a de curiositez dans les uns & les autres. Leur stile simple & naïf, leur donne un air de verité qui porte à croire ce qu'y racontent les Auteurs, gens d'esprit, & qui avoient esté long-tems dans la plus secrete confidence du Duc d'Orleans.

MEMOIRES DE LA LIGUE.

Ils contiennent, non seulement ce qui s'est publié pour & contre la Ligue, mais encore ce qui s'est passé pendant ce malheureux tems. Les Pieces sont liées par des Discours, où les sieges & les combats sont descrits peu exactement, parce qu'on ne manque point d'en diminuer, ou d'en augmenter le succès, selon l'interest qu'on y prend. En chaque Piece ou Discours, on voit plus ou moins, qu'il n'y a point d'excès, quelque affreux qu'il soit, où ne porte les choses, l'animosité des Partis, quand elle est fortifiée du zele de la Religion. *Six Volumes in 8°. sans nom d'Auteur, ni de Libraire, ni du lieu où ils sont imprimez.*

MEMOIRES DE LA REINE MARGUERITE, *premiere femme de Henry IV. Paris, chez Chapelain, 1628. in 8°.*

Ils sont escrits avec art. La Reine qui en est l'Auteur, s'y fait honneur de ses lectures, & selon l'occasion elle y estale ce qu'elle sçait de l'Histoire Grecque & Romaine. Le stile, quoiqu'assez

beau, n'est point tout-à-fait naturel; mais un peu guindé. Il n'y a rien de bien serieux dans ces Memoires.

Le seul fait grave qu'il y ait, [a] est que le Roy Henry III. n'estant encore que Duc d'Anjou, & à l'age de dix-sept ans, prenoit tant de goust à lire des Livres Heretiques, qu'il estoit à la veille de se declarer Calviniste, si la Reine sa mere, à force de le reprimender, ne l'eust fait revenir de ses égaremens; depuis il changea si fort, qu'il haïssoit les Huguenots à mort.

[a] Page 8.

Ces Memoires ne roulent que sur des intrigues de Cour, & sur quelques petits voïages que fit la Reine Marguerite : choses qui ne peuvent figurer, ni faire plaisir à lire que dans la Gazette du tems.

MEMOIRES DU MARESCHAL DU PLESSIS-PRASLIN. *A Paris, chez Ballard, 1675. in 4°. gros caractere.*

C'est moins une Histoire qu'un Panegirique. L'Auteur ami du Mareschal, lui donne tout l'honneur, du dessein & de l'execution de ce qui s'est fait de glorieux dans les Armées d'Italie, depuis le combat de Veillane en 1630. Il est si passionné pour la gloire de son ami, que de peur de la diminuer il a peine à dire du bien, du Vicomte de Turenne, du Comte de la Mothe-Houdancourt & d'autres gens de grand merite qui brilletent dans ces Armées, en mesme tems que le Comte du Plessis-Praslin. Ces Memoires jusques à la mort de Loüis XIII. (je n'en ai pas lû davantage) ne sont, ni curieux, ni bien escrits.

MEMOIRES DE M. LE C. D. R. appellez communément *Les Memoires de Rochefort. A la Haye, chez Van Belderen, 1691. grand in 12.*

Leur air romancier fait qu'il y a bien des gens qui doutent, si les choses que l'on y rapporte sont de veritables Histoires, ou des contes faits à plaisir. Si quelqu'un veut pour en juger se donner la peine de les lire, il n'y aura point de regret : ils sont escrits de maniere, que s'ils n'apprennent pas grand'chose, du moins ils amusent agréablement. Ce qu'il y a de mieux peint, est cet air de mystere que le Cardinal de Richelieu affectoit presque en toute chose, pour tenir le monde en allarme, & se faire passer pour un consommé Politique.

MEMOIRES DE M. D. L. R. c'est-à-dire, selon l'opinion commune, Memoires de M. de la Rochefoucaut, sur les guerres Civiles de la Minorité de Loüis XIV. Ces Memoites sont excellens, & pour les curiositez qu'ils contiennent, & pour la maniere dont ils sont escrits. Je ne les cite, que parce qu'il y est parlé de la mort de Loüis XIII. & des brigues qui la precederent. *Cologne, chez Pierre Vandyc, 1662. Volume in 16.* Dans ce mesme Volume sont aussi les Memoires de *M. de la Chastre, sur ce qui s'est passé à la fin de la vie du mesme Loüis XIII*, Memoires escrits de bon sens; mais pas si finement que ceux qu'on attribuë à M. de la Rochefoucaut.

Le Mercure François, est un Recueil des Pieces rares & des Relations qui ont paru, depuis 1605. jusques en 1644. non seulement en France, mais dans le reste de l'Europe, & dans toutes les parties du Monde, tant sur les Affaires d'Estat, que sur celles des Particuliers : j'entens celles qui ont fait bruit.

Ce Recueil commencé par un Libraire, nommé *Richer*, fut continué par d'autres gens, qui n'avoient, ni le goust, ni le discernement de ce premier Compilateur. *In* 8°. 25. *Tomes*.

N.

Nerveze, a fait un petit Livre in octavo, qui a pour Titre: *Histoire de la vie de Charles de Lorraine Duc de Mayenne*, Titre trompeur ; car, ce petit Ouvrage est moins une Histoire, qu'une Jeremiade sur la mort de ce Chef de la Ligue. *Paris*, 1613.

Nicolas de Braya, a escrit en Vers Hexametres les Gestes de Loüis VIII. Quoique ce Regne n'ait duré que trois ans, trois mois, pendant lesquels il y a eu peu d'Evenemens considerables, le Poëte emploïe à le descrire plus de dix-huit cens Vers, encore ne dit-il pas tout, puisqu'il ne fait point de mention, ni de la mort de ce Monarque, ni de la prise d'Avignon. Il s'en faut bien que ses vers ne soient excellens : cependant il y a dans la piece un feu Poëtique qui fait plaisir. Il adresse son Poëme & y donne de grandes loüanges, à Guillaume d'Auvergne élu Evesque de Paris en 1228. & mort vingt années après. *Gesta Ludovici VIII. Heroïco carmine auctore Nicolao de Braia. Duchesne*, *Tome* 5. *pag*. 290.

Nicolas Camusat mort Chanoine de Troyes en 1656. homme d'estude & de pieté, publia en 1619. sous le titre de *Meslanges Historiques*, un Recüeil d'Actes anciens, qui peuvent enrichir nostre Histoire depuis 1390. jusques en 1580.

Page 60. A la suite de ces Meslanges & dans le mesme Tome sont les Memoires Militaires de Jean de Mergey, dont nous avons parlé. *Troyes*, *chez Moreau*, *in* 8°.

Nicolas Coustureau Secretaire de Loüis de Bourbon Duc de Montpensier, a fait, de memoire, un Journal de la Vie de ce Prince qui mourut en Septembre 1582. je dis de memoire ; car, il témoigne estre fasché de n'avoir pas mis par escrit, du vivant de son Maistre, ce qu'il lui a veu faire de grand.

Quoique ce Journal soit assez sec, j'y ai remarqué deux ou trois choses considerables, dont les autres Historiens n'ont point fait mention ; par exemple, qu'en 1562. pendant les premiers troubles de la Religion, ce Loüis Duc de Montpensier, s'empara par surprise de la Ville de la Rochelle, & que quelque tems après, la Reine Page 11. & suiv. Catherine de Médicis, en remit la garde aux Habitans, pour deux cens mille livres comptant.

Du Bouchet a joint à ce Journal, des Actes, Lettres & autres

Pieces qui regardent ce Duc & la Maison de Montpensier; additions plus curieuses que le texte. *Histoire de la Vie & faits de Loüis de Bourbon surnommé le Bon, Duc de Montpensier, Pair de France, &c. Roüen, chez Cailloué, 1645. in 4°.*

NICOLAS DE NEUVILLE Seigneur de VILLEROY. Ses Memoires n'ont point répondu à la haute réputation que ce Ministre s'estoit acquise par son beau & profond genie, par son habileté & par sa grande experience. Il y a des gens qui ne les trouvent pas bien escrits. A cela près, on se consoleroit s'il y avoit beaucoup d'anecdotes; mais loin d'y en avoir beaucoup, à peine l'Auteur dit-il un mot des principaux Evenemens, sur lesquels cependant on avoit lieu de se flatter d'apprendre de lui bien des mysteres. C'est moins un recit de ce qui est arrivé de son tems, qu'une Apologie pour se justifier.

Ses Ennemis, & ses jaloux, qui estoient en grand nombre, le faisoient passer pour Ligueur, & Ligueur qui depuis la Paix, avoit encore conservé des liaisons avec l'Espagne. L'Hoste, Commis, Filleul & Créature de ce Ministre, aïant esté convaincu de trahir l'Estat, & d'envoïer à Madrid un double de tout ce qui passoit par ses mains (il se neïa en s'enfuïant) les Ennemis de Villeroy, renouvellerent à cette occasion leurs accusations contre lui; mais les Gens desinteressez qui creuserent cette Affaire, ne crurent point qu'il y eust trempé. Il mourut à Roüen à 74 ans le 12. Novembre 1617. dans le tems que l'on y tenoit une Assemblée de Notables. *Memoires servant à l'Histoire de nostre tems, par Messire Nicolas de Neüville Seigneur de Villeroy, Conseiller d'Estat & Secretaire des Commandemens des Rois Charles IX. Henry III. Henry IV. & Loüis XIII. Paris, chez Chevalier, 1622. in 4°.*

NICOLAS THREVET Jacobin Anglois, homme de condition, bon Religieux, bon Poëte, bon Philosophe, grand Mathematicien & profond Théologien, qui mourut au Couvent de Londres en 1328. à 60 ans ou environ, a escrit année par année d'un stile net & en peu de mots, l'Histoire des Papes, des Empereurs, des Rois de France & des Rois d'Angleterre, depuis l'an 1136. jusques en l'an 1307. C'est lui-mesme qui dans le titre de chaque année, place les Rois de France, avant les Rois d'Angleterre.

Sa candeur invite à le croire, son exactitude augmente cette confiance, ce qui acheve de persuader qu'en ce qu'il dit de bien ou de mal, il n'a eu d'autre veuë, que de rendre justice; c'est qu'on ne voit point par son Ouvrage, qu'il soit prevenu, ni pour ni contre. *Chronicon Nicolai Triveti, vulgo de Threvet, Dominicani, ab Anno 1136. ad Ann. 1307. Spicilege, Tom. 8. pag. 411.*

NICOLAS VIGNIER Medecin & Historiographe, homme d'une grande lecture, homme d'esprit & de jugement, qui escrivoit aussi bien en François qu'en Latin, homme très-sçavant dans nostre Histoire, a fait pour la débroüiller, plusieurs Ouvrages estimez. Celui qui l'est davantage, est son Traité de *l'origine & demeure*

des anciens François. Troyes, chez Garnier, 1581. *in* 4°. André Duchesne, ce laborieux Compilateur, dont on ne peut trop loüer le zele, fut si charmé de ce Traité, qu'il le traduisit en Latin, pour le mettre à la teste de sa Collection des anciens Historiens François.

Quoique Vignier fust bon Medecin, il n'eust jamais acquis dans cette profession, le grand nom que lui ont donné le Traité dont je viens de parler; *Son Histoire Ecclesiastique*, *sa Bibliotheque, Historiale*, son excellent *Discours sur la famille de Hugues Capet*, un autre discours intitulé, *Raisons de preséance, entre la France & l'Espagne*, & autres Ouvrages Historiques.

Il estoit né à Bar-sur-Seine en 1539. & mourut à Paris en 1596.

NICOLE GILLES, autrefois en si grande estime, est maintenant si méprisé, que l'on n'oze plus le citer, tant il y a de fables & de fautes dans son Histoire. Elle commençe à la destruction de l'ancienne Troyes, & finit en 1496. Depuis à diverses fois, elle a esté continuée par differens Auteurs, jusques en 1562.

La trop grande credulité de Nicole Gilles, l'a si fort décrié parmi les Critiques, qu'ils ne font nul cas de son Ouvrage; tout cependant n'en est pas mauvais : il y a du bon, depuis Loüis XI. jusques à la fin. Cet Historien estoit Secretaire de Loüis XII. vers l'an 1500. *Annales & Chroniques de France, &c. in fol.* 1544. 1547. 1562.

NITHARD, fils du Comte Angilbert & de Berthe fille de Charlemagne, a escrit la guerre cruelle que se firent pendant trois ans les fils de Loüis le Debonnaire : guerre fatale à la Maison Carlovingienne. Cette puissante Maison en fut si fort ébranlée, qu'elle tomba peu de tems aprés.

L'Histoire de Nithard est escrite agréablement; l'Auteur est un galant homme, qui ne dit d'injure à Personne; mais qui pour estre moderé, n'en dit pas moins la verité. Il commence son Histoire par un Eloge de Charlemagne, ensuite faisant un abregé de celle de Loüis le Debonnaire, il instruit ses Lecteurs, des principales causes de la guerre qu'il s'en va descrire. Pendant cette guerre il servit sous Charles le Chauve, à qui il dedie son Ouvrage.

Nithard, dans la suite aïant quitté le monde, fut Abbé de Saint Riquier, où il fut tué par les Normands en 853. *Nithardi Angilberti filij, Caroli Magni Imperatoris ex Bertha filia nepotis, de Dissensionibus filiorum Ludovici Pij. Ad annum usque* 843. *Libri* 4. *ad Carolum Calvum. Duchesne, Tome* 2. *page* 354.

NOTGER Evesque de Liege, a fait une Vie de Saint Remacle, un des plus celebres de ses Predecesseurs, dans laquelle il y a bien des choses qui regardent le Regne de Dagobert I. de Sigebert, fils de Dagobert, & des fils de Clovis II. sous lesquels ce Saint a vescu. Cette Vie est bien escrite, & l'Auteur homme de bon sens, paroist aimer la verité. *Duchesne, Tome* 1. *page* 642.

O.



OCTAVIEN DE SAINT-GELAIS Evesque d'Angoulesme, mort en 1502. est Auteur en partie du *Vergier d'honneur. Paris*, 1526. *in* 4°. Je dis en partie; car, André de la Vigne y a aussi travaillé. On trouve dans ce Livre de belles particularitez du Regne de Charles VII. de Loüis XI. & Charles VIII.

ODORAN Moine de Saint-Pierre-le-Vif de Sens, fit en 1045. à l'age de soixante ans, un Recueil de tous ses Ouvrages, du nombre desquels est une Chronique, qui commence en l'an 675. & finit en 1032. Chronique courte jusques à l'an 1000. diffuse jusques à la fin. Il y a des Faits peu croïables, qui ne se trouvent point ailleurs; par exemple, que Charles, surnommé le Simple, se voïant prisonnier au Chasteau de Peronne en 923. nomma pour Roy en sa place, du consentement des Grands de France, Raoul Duc de Bourgogne. *Odoranni Monachi Sancti Petri Vivi Senonensis, Chronicon. Duchesne, Tome* 2. *page* 636.

OLIVIER DE LA MARCHE Gentilhomme de Franche-Comté, a fait des Memoires des choses les plus remarquables qu'il a vuës ou entenduës, dans l'espace de cinquante ans qu'il a esté Domestique des Ducs de Bourgogne, Philippe, surnommé le Bon, & Charles, dit le Hardi. Ces Memoires sont escrits d'un stile simple & naturel. Il y a des choses bien curieuses, non seulement du Regne de ces Princes; mais encore du Regne de Loüis XI. qui fut toûjours en guerre, ou en querelle avec eux.

L'Original de ces Memoires est en vieux François, tel qu'on le parloit en Bourgogne, sur la fin du quinziesme siecle. Tout vieux qu'est ce langage, je l'aimerois bien autant que la Traduction, en François moderne, que Denis Sauvage en donna en 1561. *Memoires de Messire Olivier de la Marche premier Maistre d'Hostel de l'Archiduc Philippe d'Austriche Comte de Flandres, mis en lumiere par Denis Sauvage. Lyon*, 1561. *chez Boüille, in fol. Bruxelles*, 1607. *in* 4°.

ORDERIC VITAL Anglois, Moine de Saint-Evroul en Normandie, homme curieux, franc & exact, a escrit en Latin l'Histoire de son tems & celle du siecle precedent. Il vivoit dans le douziesme siecle. Quoiqu'il l'ait intitulée, *Histoire Ecclesiastique*, il y traite bien autant d'Affaires d'Estat, que d'Affaires de Religion, principalement dans les deux dernieres Parties, où il raconte fort au long les Exploits des Normands, en France, en Angleterre, au Roïaume de Naples, en Sicile & en Palestine, depuis 876. jusques en 1140.

Je ne sçache personne qui ait mieux escrit & avec plus de circonstances, le Regne de Guillaume le Bastard, & celui de ses fils. Cet Historien le pouvoit faire d'autant plus aisément,

qu'Henry

qu'Henry I. Roy d'Angleterre, le cadet des fils de Guillaume, se plaisoit fort à Saint-Evroul pour chasser dans les environs. Depuis le Regne de ce Guillaume, nos Rois & ceux d'Anglererre, eurent ensemble tant de differends, que l'Histoire des uns est quasi l'Histoire des autres.

L'Ouvrage de Vital est divisé en trois Parties. La premiere contient une Histoire abregée des Papes & des Empereurs, jusques en l'an 1140. Il raconte dans les deux autres, les principales actions des Ducs, des Evesques & des Abbez de Normandie, & par occasion, de tous les Princes de l'Europe. Il y a dans la troisiesme Partie, un ample Relation de la premiere Croisade. *Orderici Vitalis Angligenæ, Cœnobij Uticentis Monachi, Historiæ Ecclesiasticæ, Libri XIII. &c. in fol. Collection de Duchesne des Historiens de Normandie.*

Othon, dit de Frisingue, parce qu'il en a esté Evesque, homme aussi éclairé que pieux, a fait une Chronique, de ce qui est arrivé depuis la Création du Monde, jusques en 1152. Il ne commence à y parler de nostre Histoire, que sur la fin du Livre quatre, & s'estend fort dans les suivans, sur les Regnes de nos premiers Rois de la seconde Race. Il est estonnant qu'il ne dise pas un mot du Roy Hugues Capet, Chef de la troisiesme.

Cette Chronique quoique défectueuse en bien des choses, ne laisse pas d'estre estimée; l'Auteur homme distingué par son merite autant que par sa naissance, mourut en 1158. il estoit fils de Leopold Duc d'Autriche & d'Agnès fille de l'Empereur Henry IV. *Ottonis Frisingensis Episcopi, Rerum ab origine mundi ad sua usque tempora gestarum libri, &c. Opera Beati Rhenani, 1514. in fol.*

Saint Ouen Evesque de Roüen, ami intime de Saint Eloy mort Evesque de Noïon en l'an 665. a escrit la Vie de ce Saint, en stile d'homme de qualité, stile net, fleuri & coulant, & tout autre qu'ordinairement n'est celui de la plus part des gens qui ont escrit la Vie des Saints.

Quoique l'Auteur de celle-ci ait esté un grand Saint, on ne laisse pas d'entrevoir qu'il a esté bon Courtisan, ne manquant point l'occasion de donner, quand elle se presente, des loüanges aux Rois & aux Seigneurs, qui ont esté de ses amis. Il dit que Dagobert a esté un grand Roy, *Rex Magnus & inclitus, ita ut nullus ei similis fuerit in cunctis retro Francorum Regibus*, & ne le nomme jamais sans lui donner ces Epithetes; cependant il y a bien des gens qui ne demeureroient pas d'accord, que ce Prince les ait meritées.

Saint Eloy & Saint Oüen, aïant passé à la Cour une bonne partie de leur vie, il ne se peut que dans l'Histoire de l'un escrite par l'autre de ces Prélats, il n'y ait bien des choses, des Rois & Princes de ce temps-là. *Duchesne, Tome 1. page 635. Spicilege, Tome 5. page 147.*

P.

APIRE MASSON, de Jesuite, devenu Avocat, se fit un nom par ses Escrits Latins, comme sa description de la France, par les Rivieres qui l'arrosent ; l'éloge de quelques grands hommes, & des Annales qui commencent à Pharamond & finissent à Henry II. Mais Annales si courtes, qu'on disoit de son tems, que ce n'estoit pas la peine qu'il eust mis la main à la plume.

Toutes courtes qu'elles sont, il y a bien des choses dont on peut enrichir une Histoire, parce que Masson pour faire la sienne, avoit eu en communication les rares Manuscrits de la Bibliotheque du Chancelier de Chiverni. Comment avec ces secours & beaucoup d'autres qu'il eut encore, ne composa-t-il pas une Histoire, du moins assez ample, pour qu'elle ne passast pas pour un abregé trop succinct ? Il estoit de Forez, & mourut à Paris en Janvier 1611. à 67 ans. *Papiri Massoni, Annalium Libri quatuor, &c. Paris, 1577. in 4°.*

PAUL DIACRE, qui a escrit d'un stile net & en Latin pur, l'Histoire des Lombards & celle des Evesques de Metz, rapporte en l'une & en l'autre, bien des choses du Regne de Pepin & de celui de Charlemagne.

Cet Auteur tout grave qu'il est, n'a pas laissé d'inserer en quelques endroits de son Histoire, des faits qui ne sont guere croïables. Témoin ce qu'il dit de Saint Arnoul, tige de la Maison Carlovingienne.

Ce Saint qui faisoit alors penitence, passant sur le Pont de Metz, tira de son doigt un anneau & le jetta dans la Moselle, disant, je ne serai point assuré si mes pechez me sont remis, que cet anneau ne me revienne. Quelques années après, lorsqu'Arnoul qui estoit devenu Evesque de cette Ville, ne pensoit plus à son anneau ; il arriva qu'on lui apporta un poisson, dans le ventre duquel l'anneau se trouva, ce qui le combla de joie, puisque par là, il fut certain que ses pechez estoient remis. Ce fait a l'air d'un petit conte, mais c'est un petit conte respectable, puisqu'il a pour garant, l'Empereur Charlemagne, à qui Paul Diacre l'avoit oüi dire, *Ego non à mediocri Persona didici, sed à totius veritatis assertore præcelso Rege Carolo, &c.* Charlemagne honora Paul Diacre, d'une estime particuliere & d'une pleine confiance.

Cet Historien estoit Lombard. *Duchesne, Tome 2. page 201. Pauli Warnafredi Historiæ Longobardorum, Libri VI. Basileæ, 1532. in fol.*

PAUL EMILE, né à Verone en Italie & fait Chanoine de Paris, par Loüis XII. qui l'amena pour escrire l'Histoire de France, a fait dix Livres de cette Histoire, en Latin pur & élegant ; mais d'un stile si laconique, qu'il en est quelquefois obscur. Il y a des

gens qui trouvent cet Historien trop superficiel, trop court en quelques endroits, trop diffus en d'autres, comme quand il raconte la premiere & seconde Croisade. On lui reproche encore d'estre partial pour sa Nation, ennuïeux dans ses Harangues, & d'avoir donné dans les fables.

Rendons-lui justice : C'est le premier qui ait débroüillé le cahos de nostre vieille Histoire, & qui ait défriché ces champs incultes. Il y a beaucoup de bon dans son Histoire : Il mit près de trente ans à la faire, parce qu'il vouloit la faire courte. Elle commence à Pharamond & finit à la mort de François II. Duc de Bretagne, decedé en 1488. Cet Historien mourut le 7. Juillet 1529. *Pauli Æmilij Veronensis, Historici clarissimi, de Rebus Gestis Francorum, Libri X. Paris, chez Vascosan, 1544. in fol.*

PAUL JOVE, né à Cosme en Lombardie en 1483. & mort Evesque de Novare en 1552. a escrit l'Histoire de son tems, en Latin pur & élegant ; mais avec tant de prévention, du moins en quelques endroits, qu'on ne croit guere ce qu'il y rapporte, si on n'en a de bons garants. C'est de lui qu'on a dit qu'il avoit deux plumes, l'une d'or pour loüer les gens qui le païoient bien, & une d'acier pour déchirer les gens qui lui déplaisoient.

En effet, il est aisé de remarquer que depuis que François I. lui eut donné une pension, il parle autant bien des François, qu'avant cela il en parloit mal. C'est dommage qu'un si bel esprit ait eu si peu de cœur, qu'il ait préferé un vil interest à la gloire immortelle, que sans doute il se fust acquise, si son Histoire avoit esté aussi veritable & sincere, qu'elle est élegante & polie. *Pauli Jovij Novocomensis, Episcopi Nucerini, Historiarum sui temporis, &c. Paris, Vascosan, 1558. in folio.*

PHILIPPE CANAYE Seigneur de Fresne. On a de lui *trois in folio imprimez à Paris, chez Estienne Richer, en 1635.* Les premiers Tomes, ne contiennent quasi que des Lettres. Dans le troisiesme qui interesse davantage, est une Histoire du different de Paul V. & des Venitiens ; Histoire si ample & si fournie, qu'il y a dequoi rassasier sur cela, la curiosité du Lecteur. Canaye alors Ambassadeur de Henry IV. à Venise, eut part à l'accommodement.

PHILIPPE CLUVIER qui passe pour estre profond dans l'ancienne Geographie, a fait en Latin, une Dissertation sur le Païs & sur l'origine des François d'au-delà du Rhin. Il ne les fait point venir de Scithie ni de l'ancienne Troyes, comme sans fondement ont fait quelques Historiens ; mais il prouve que les differens Peuples que l'on a appellez François, estoient tous de la Germanie, & qu'ils y ont toûjours demeuré, jusques à ce que les conjonctures leur eurent fait naistre le desir de se répandre dans les Gaules. *Duchesne, Tome 1. pag. 175.*

PHILIPPE DE COMINES Seigneur d'Argenton, Gentilhomme Walon, a escrit en François, des Memoires qui ont esté traduits en presque toutes les Langues de l'Europe, tant ils sont estimez, aussi meritent-

ils de l'estre. Il y escrivit l'Histoire de Loüis XI. & de Charles VIII. auprès desquels il avoit passé la plus grande partie de sa vie. C'est ce que nous avons de meilleur sur le Regne de ces deux Monarques.

Cette Histoire fait plaisir, non seulement par le stile simple & naturel, dont on y raconte les Faits; mais elle instruit & elle enchante, par la maniere insinuante dont elle apprend à tout le monde, Rois, Princes, Ministres & Sujets, à se conduire sagement dans les revers de la fortune & dans la prosperité. L'Auteur est un Politique Chrestien, qui sans prendre le ton d'Oracle ni s'ériger en Pedagogue, enseigne aux Princes à regner selon la volonté de Dieu, & selon le desir des hommes. Il y a dans cet Ouvrage, une simplicité agréable, un air de bonne-foi & de probité, qui prévient sans mesme qu'on s'en apperçoive.

Quelque idée que l'on ait de la sincerité & de la droiture de Comines, bien des gens disent, qu'il ménage autant Loüis XI. que Meyer Historien Flamand, qui escrivoit en mesme tems, déchire & traite mal ce Prince. Les Historiens se font honneur de dire tous dans leurs Prefaces, qu'ils escrivent sans prévention; mais ils ont beau dire, il y a de l'homme par tout. Meyer accuse Comines d'avoir dit bien des choses fausses & d'en avoir bien teu de vraies.

Le François de Comines n'est guere moins bon que celui de Godefroi, son Editeur. On dit que cet Historien mourut en sa Maison d'Argenton en Poitou, en Octobre 1509. agé de 64 ans. *Memoires de Messire Philippe de Comines Seigneur d'Argenton, contenant l'Histoire des Rois Loüis XI. & Charles VIII. depuis 1464. jusques en 1498. mis au jour par Denis Godefroi. Paris, au Louvre, 1649. in folio.*

PHILIPPE HURAUT Comte de Chiverni, Chancelier de France.

On a de lui un in quarto, qui contient des *Memoires d'Estat* & des *Instructions*, qu'il donne, tant au Comte de Chiverni, l'aisné de ses fils, qu'à la Marquise de Nesle, l'aisnée de ses filles.

Les Instructions sont excellentes, on y voit avec plaisir tout ce qu'un long usage du monde peut inspirer de meilleur sens, à un Pere affectionné pour enseigner à ses enfans, la maniere de se bien conduire à la Cour principalement. Il n'y a point de Pere qui ne tirast un grand profit, de faire lire & relire ces Instructions à ses enfans. Encore un coup, elles sont excellentes.

Je voudrois en dire autant des Memoires; mais il y a bien des gens qui trouvent, qu'ils ne répondent point, ni à l'ambition de l'Auteur, qui parle de lui & de sa Famille à tout moment, ni à la consideration, où il a esté de son tems, ni à l'attente que l'on a d'apprendre de gens de son rang, des choses secretes & curieuses qu'on ne peut sçavoir que par eux. [a]Hors peut-estre trois ou quatre Faits qu'on ne voit point ailleurs, je n'ai rien leu dans ces Memoires qui puisse faire plaisir à un homme de goust.

[a] Voiez ce que j'en rapporte dans la Liste des Chanceliers.

L'Auteur tire le rideau, sur les plus grands Evenemens, comme

sur la fin tragique d'Henry III. du Duc & du Cardinal de Guise, & sans en détailler les causes & les circonstances, il dit le fait en deux mots, comme un Bourgeois le marqueroit sur la marge de son Almanach ; encore le Bourgeois moins dissimulé, ajousteroit-il ce qu'il en pense, au lieu que ce Chancelier, courtisan & timide jusques dans le cabinet, n'oze mettre sur le papier ce qu'il en sçait, de peur que si ces Memoires devenoient par malheur publics, la verité s'il l'y disoit, n'attirast à lui ou aux siens, l'indignation de gens qui avoient interest qu'elle fust cachée.

Il est estonnant qu'il soit si mal informé, que lorsqu'à l'occasion de l'attentat de Jean Chastel, il dit p. 241. qu'il y eut deux Jesuites, l'un pendu, & l'autre banni ; il nomme le premier *Jean Briguarel*, & l'autre *Alexandre Hames* ; cependant personne ne doute, que l'un s'appelloit *Guignard*, & l'autre *Gueret*. Il dit p. 279. que le Cardinal de Médicis, qui vint en France sous Henry IV. & qui depuis fut Pape, sous le nom de Leon XI. estoit oncle de la Reine Catherine de Médicis, néanmoins elle & le Cardinal estoient de branches séparées il y avoit si long-tems, qu'ils n'estoient plus parens.

Il y a dans ces Memoires beaucoup d'autres choses peu exactes. Ils commencent au voïage de Henry II. en Allemagne en 1552. & finissent à la mort de la belle Gabrielle en 1599. l'année mesme que ce Chancelier deceda, à 72 ans. *Memoires d'Estat de Messire Philippe Huraut Comte de Chiverni & Chancelier de France. Paris, chez Bilaine, 1636. in 4°.*

PHILIPPE LABBE Jesuite, né à Bourges en 1607. & mort à Paris le 16. Mars 1667. merite autant que personne, d'avoir place dans ce Catalogue, non seulement pour avoir fait des Tableaux Genealogiques de la Maison de France & une Histoire abregée de nos Rois, & de leurs Chanceliers ; mais principalement pour avoir déterré & donné au Public, quantité de rares Manuscrits, qui fournissent abondamment de quoi enrichir nostre Histoire.

PHILIPPE DE MORNAI *Seigneur du Plessis.* Nous avons de lui deux inquarto intitulez : *Memoires, &c.*

Le Titre imposé ; car, ce n'est point une Relation de ce qu'il a vû ou entendu, mais un Recueil, de Lettres qu'il a receuës ou escrites, d'instructions qu'il a dressées, d'advis qu'il a donnez, de Harangues qu'il a composées. Quoique ce Recueil soit ample, il y a peu de chose à apprendre pour qui veut escrire l'Histoire. Du Plessis-Mornai estoit un fort sçavant homme, homme de Lettres, homme de Guerre, homme d'Estat, & Calviniste si zelé, que quoique de sa profession, il ne fust rien moins que Theologien, il y a de lui plusieurs Traitez en matiere de Religion.

Le plus celebre est celui des *Abus de la Messe.* Ce Traité aïant esté fait sur des Extraits peu fideles, l'Auteur eut le desagrément, que dans la Conference tenuë en 1600. à Fontainebleau, en presence de Henry IV. & de toute la Cour, il fut convaincu

par David du Perron, nommé à l'Evesché d'Evreux, d'avoir falsifié, tronqué, ou dépravé quantité de Passages qu'il avoit alleguez pour preuves. Il mourut agé de 74. ans en Novembre 1623. *Memoires de Messire Philippe de Mornai. in 4°. 2. Volumes. Le premier imprimé en 1624. sans nom, ni de Ville, de Libraire; le second imprimé à la Forest, par Jean Bureau, 1625.*

PHILIPPE MOUSKES de Gand, élu Evesqué de Tournai 1274. fit en Vers François, n'estant que Chanoine de cette Eglise, une Histoire de France, depuis le commencement de la Monarchie, jusques en 1240. J'ai tort de dire qu'il la commence à l'Election de Pharamond; car, il remonte, non seulement jusques à la destruction de Troyes, d'où il fait venir les François; mais jusques au ravissement d'Helene, qui fut la cause de la ruine de cette Ville.

L'Auteur se vante dans sa Preface, d'avoir esté le premier qui ait composé en Vers François, une Histoire de France. Elle est entiere en Manuscrit dans la Bibliotheque du Roy. Je ne sçache point qu'il y en ait rien d'imprimé, que ce qu'on en a donné à la suite du Villehardoüin, imprimé au Louvre. Cet Historien mourut en Decembre 1283.

PIERRE BEMBO Cardinal, homme celebre par ses beaux Ouvrages, en Latin & en Italien, mourut en 1547. dans sa 68°. année.

Son Histoire Latine de Venise est plus élegante qu'exacte dans la description des guerres qu'eut cette Republique avec Loüis XII. *Petri Bembi Historiæ Patriæ, Libri XII. ab ann.* 1480. *ad ann.* 1513. *in* 8°.

PIERRE DE BOURDEILLE, plus connu sous le nom de *Brantosme*, nom d'une Abbaïe dont il joüit long-tems, est un agréable Conteur : je dis Conteur; car, outre qu'il aime à faire des contes, volontiers je douterois un peu s'il dit vrai en tout ce qu'il rapporte des hommes & femmes de son tems. Personne ne les a mieux connus que lui; mais n'a-t-il point flatté les uns, & par haine, ou par jalousie, n'a-t-il point maltraité les autres? Il semble que non, parce qu'il dit d'un chacun ce qu'il sçait de bien & de mal; le bien avec plaisir, le mal à regret : cependant comme ce pourroit estre une ruze pour faire croire plus aisément ce qu'il dit de desavantageux, il faut estre un peu sur ses gardes avec un aussi fin railleur.

Quoiqu'il en soit, on ne peut mieux connoistre la Cour de Henry II. de François II. de Charles IX. de Henry III. & de Henry IV. que dans les Escrits de cet agréable Historien; homme de qualité, homme de guerre, du moins autant qu'homme de Lettres. Il mourut, à ce que l'on croit, vers l'an 1600. *Memoires des Grands Capitaines François. Leyde, 1666. in 12. 4. Volumes. Memoires des Dames Illustres. Ibidem, 1685. 1. Vol. in 12.*

PIERRE DE FENIN Ecuïer & Pannetier de Charles VI. a escrit d'un stile simple & naïf, des Memoires qui contiennent l'Histoire de ce Prince, depuis l'assassinat de Loüis Duc d'Orleans en 1407. jusques en

1422. Il y à dans ces Memoires des détails curieux; l'Auteur paroist honneste homme, bien instruit des choses du monde; & quoiqu'il laisse entrevoir qu'il est tant soit peu Bourguignon; c'est-à-dire, qu'il favorise le parti du Duc de Bourgogne, il parle des Orleanois, autrement nommez Armagnacs, sans aigreur & sans passion, quelquefois mesme honorablement.

C'est le seul Historien qui raconte autrement que ne font les autres, comment Charles VI devint fou. *Comme il oioit la Messe*, dit cet Historien, *un de ses Serviteurs lui vint bailler des heures, surquoi incontinent qu'il eut regardé dedans, il se leva, devenant & paroissant comme tout troublé & hors de sens, puis il faillit soudain en furie de son Oratoire, & commença a battre tous ceux qu'il rencontroit, mesme il frappa son propre frere le Duc d'Orleans.* Les autres Historiens disent, unanimement, que ce fut en passant un bois, & sur les menaces d'un Satire qui se presenta devant lui, que ce Roy tomba en démence. *Histoire de Charles VI. imprimée au Louvre*, 1653.

Pag. 495. & suiv. de Charles VI. du Louvre.

PIERRE DE FONTAINE Bailli de Vermandois en 1253. n'est point un Historien, mais un Jurisconsulte, également versé dans le Droit Romain & François, qui a fait un Traité de la Jurisprudence que l'on suivoit alors en France. On voit en ce Traité les Coustumes du tems. Il est intitulé *Le Conseil que Pierre de Fontaine donne à son ami*, parce que l'Auteur addresse ce Traité à un jeune homme qu'il veut instruire de tout ce qu'un Juge doit sçavoir.

Ce Pierre de Fontaine estoit sous Saint Loüis, en si grande reputation, d'homme habile & d'homme de bien, que ce Saint Roy qui ne cherchoit qu'à rendre justice exactement, voulut l'avoir auprès de lui, pour ne rien décider que par ses advis. *Voyez le Joinville de Du Cange.*

PIERRE JEANNIN Conseiller, President, puis Premier President au Parlement de Bourgogne, homme d'un grand sens, & aussi franc que prudent, eut pendant la Ligue la confiance du Duc de Mayenne qui en estoit le Chef, & ensuite celle de Henry IV. qui se servit de lui dans ses affaires les plus secretes. Henry ne l'envoïa négocier une Treve ou Paix, entre le Roy d'Espagne & les Hollandois, que dans la crainte qu'on n'y pust réüssir sans lui. La chose estoit si difficile qu'on regarda comme un miracle, que le President Jeannin sur qui principalement roula la négociation, en fust enfin venu à bout, par la Treve qui fut concluë en 1609.

Des Lettres qu'il receut ou qu'il escrivit, des instructions qu'on lui envoïa & des Memoires qu'il dressa à cette occasion, on a fait un in folio. Recueil agréable à lire & excellent pour y apprendre à traiter les Affaires les plus épineuses. *Paris, chez le Petit*, 1656. Ce Ministre mourut en 1622.

PIERRE Evesque de LODEVE, au commencement du quatorziesme siecle, est cru communément l'Auteur de la Chronique de *Montfort*, rapportée par Duchesne dans sa Collection des anciens Historiens François.

Cette Chronique, outre les Exploits de Simon Comte de Montfort : Exploits merveilleux & auxquels on ne peut penser, sans admiration, raconte année par année, ce qui est arrivé de plus considerable en France, principalement depuis 1201. jusques en 1313. Il y a dans ces Annales beaucoup de choses particulieres. *Duchesne, Tome 5. page 764.*

PIERRE MATHIEU, né sur la Frontiere de Bourgogne & de Franche-Comté, escrivit par ordre de Henry IV. l'Histoire du Regne de Saint Loüis. Parce que cette Histoire est escrite d'un stile guindé & contraint, elle n'est plus à beaucoup près aussi estimée aujourd'hui, qu'elle l'estoit du tems de l'Auteur.

Mathieu a de l'esprit, il est né exact, & quoiqu'il escrivist par ordre, il aime à dire la verité : grandes parties pour un Historien. Il ne lui manque que ce stile clair & naturel, qui charme les gens de bon goust. C'est un malheur pour lui d'estre né dans un siecle, où l'on croïoit n'estre éloquent qu'autant qu'on estoit ampoullé, & où l'on faisoit consister les vrais ornemens du discours, non dans cette noble simplicité qu'on admire dans les anciens ; mais dans les allusions, les pointes & les jeux de mots.

On trouve encore que Mathieu moralise trop, quelquefois il semble prescher. Pour aider aux Lecteurs à profiter de son Histoire, il met en marge les reflexions de politique, qui resultent des Faits qu'il raconte ; mais il y a bien des gens qui desapprouvent cette methode, & qui veulent du mal à l'Auteur de ce qu'il leur dérobe le plaisir de faire eux-mesmes ces reflexions.

On a encore de lui, une Histoire de Loüis XI. une autre de Henry IV. une autre de la Paix de Vervins, & de ce qui depuis ce Traité, est arrivé de remarquable, non seulement, en France, mais encore dans les autres Estats de l'Europe, jusques à la fin l'année 1604. Celui de ses Ouvrages, où il y a plus de particularitez, est sa Relation de l'assassinat d'Henry IV. du reste, cette Relation est si souvent interrompuë, par des exclamations, des invectives, des apostrophes, des traits d'Histoires Estrangeres, des allusions, des flatteries, qu'on ne peut la lire sans ennüi.

Cet Historien estant tombé malade devant Montauban, que Loüis XIII. assiegeoit, se fit porter à Toulouse, où il mourut sur la fin de 1621. agé de 57 ans. *Paris, chez Metaier & la Veuve Guillemot, 1610. in folio. Mort déplorable de Henry IV. &c. chez la mesme Veuve. 1611. aussi in folio.*

PIERRE DE MIRAUMONT, Lieutenant General en la Prevosté de l'Hostel, a fait un Traité *de la Chancellerie & des Chancelliers*, qu'il dedia en 1610. au Chancellier de Silleri ; Traité succinct, mais exact, cependant infiniment inferieur à celui que soixante ans après, a fait sur le mesme sujet Abraham Tessereau. *Paris, in 12.*

PIERRE PITHOU l'un des plus sçavans hommes du seiziesme siecle,

siecle, & fort zelé pour nostre Histoire, fit imprimer l'un après l'autre, deux Recueils des Auteurs du tems, qui l'ont escrite en Latin depuis l'an 708. jusques en 1285.

Ces Recueils ne sont plus citez, parce qu'ils ont esté refondus, si j'oze m'exprimer ainsi, dans la Collection aussi ample que précieuse d'André & de François Duchesne. *Petri Pithœi Annallium Historiæ Francorum, ab Ann. 708. ad Ann. 990. Scriptores coætanei X. Francofurti*, 1594. *in folio, ejusdem Pithœi, Histor. Francorum. ab Ann.* 900. *ad Ann.* 1285. *Scriptores X. Francofurti*, 1596. *in folio.*

Nous avons du mesme Pithou, des *Memoires des Comtes Hereditaires de Champagne & de Brie. Paris*, 1572. *in* 4°. Il estoit né à Troyes & mourut à Nogent sur Seine le 1. Novembre 1596. agé de 57. ans, le mesme jour qu'il estoit né.

PIERRE DE LA PLACE, d'Angoulesme, Premier President de la Cour des Aides de Paris, qui fut tué à la Saint-Barthelemi 1572. est cru communément l'Auteur d'un Livre intitulé : *Commentaires de l'estat de la Religion & de la Republique, sous les Rois Henry, François II. & Charles IX.* depuis la Treve arrestée entre le Roy Henry II. & l'Empereur Charles-Quint, au mois de Fevrier de l'an 1556. jusques à la fin du Colloque qui se tint à Poissi en 1561. *Sans nom de Ville, ni d'Imprimeur*, 1565. *in* 8°.

L'Auteur tel qu'il soit, est un homme d'esprit, Huguenot d'inclination, certainement homme de Palais ; il parle de ce qu'on y traite en homme du mestier ; homme bien informé, qui escrit agréablement. Je n'ai rien vû de plus instructif sur l'Histoire de ce tems-là, que ces Commentaires ; ce qui peut diminuer le plaisir qu'on a de les lire, sont les trop frequentes Harangues & les digressions de l'Auteur. J'appelle Harangues les longs Discours qu'il fait tenir, aux Magistrats, aux Grands Seigneurs & aux autres principaux Acteurs des Evenemens qu'il y raconte.

PIERRE DU PUY Garde de la Bibliotheque du Roy, estoit profond dans nostre Histoire ; & comment seroit-il possible qu'il ne l'eust pas esté, aïant leu avec attention tout ce qu'il y a chez le Roy, de Manuscrits qui la concernent, & travaillé à l'Inventaire du Thresor des Chartres?

Pour faire part au Public d'une lecture de cinquante ans, il a fait en François, quantité de Traitez aussi curieux qu'exacts. Les principaux, sont l'Histoire de la condamnation des Templiers, l'Histoire du Schisme, depuis 1378. jusques en 1428. celle du Differend entre Boniface VIII. & Philippe le Bel, celle de la Pragmatique & du Concordat, & ses Traitez de la Majorité de nos Rois, de leurs droits sur divers Estats, de la Regence pendant la minorité, de l'Interdit Ecclesiastique, des Libertez de l'Eglise Gallicane, Ouvrages curieux & absolument necessaires à qui veut escrire nostre Histoire : ce sçavant homme mourut à Paris en Decembre 1651. dans sa 70e année.

PIERRE TEUDEBODE Prestre de Civrai en Poitou, a escrit une

Histoire de la premiere Croisade; Histoire d'autant plus croïable, que l'Auteur homme de bon sens, fut de cette Expedition. Il ne quitta point l'Armée Chrestienne, qu'elle n'eust pris Jerusalem, & que la Victoire d'Ascalon n'eust affermi cette Conqueste.

Quoique cette Histoire soit escrite en Latin grossier, & souvent plein de solecismes, elle n'en est pas moins estimée, tant elle est ample & exacte. *Baldcric* Evesque de Dol, *Robert* Moine de Saint-Rhemi & *Guibert* Abbé de Nogent, qui ont escrit peu de tems aprés, & qui la citent sans nom d'Auteur, n'ont fait presque que la coppier. Elle estoit finie avant le 17. Juin 1100. que mourut Godefroi de Boüillon; car on y parle de ce Heros & de son frere Baudoüin, comme de gens qui estoient vivans.

L'Auteur a esté long-tems inconnu, & ce n'est que bien tard, que l'on a découvert par quelques Manuscrits également seurs & anciens, que son nom estoit *Teudebode. Petri Teudebodi Sacerdotis Sivracensis, Historia Hierosolimitana. Duchesne, Tome 4. page 777.*

Pierre Moine des Vaux de Cernai, Abbaïe de l'Ordre de Cisteaux & du Diocese de Paris, a escrit sur ce qu'il a veu & sur ce qu'il a oüi dire à des Personnes dignes de foi, une Histoire complette, de l'Heresie des Albigeois, des Missions qui se firent pour la déraciner, & des guerres dont elle fut cause.

Cette Histoire est fort ample & fort détaillée; le Latin n'en est, ni bon, ni mauvais; elle est escrite avec soin; l'Auteur paroist homme exact. Je le loüerois davantage, s'il avoit moins de prévention, pour ne pas dire d'animosité contre les Albigeois.

Cette Histoire finit à la mort de Simon Comte de Monfort, qui fut tué devant Toulouse en 1218. L'Auteur à tout propos, donne des loüanges à ce Heros, mais en cela il est excusable. A juger de ce Comte, par ce que nous en racontent les amis & les ennemis qui ont escrit de ce tems-là, c'estoit un homme admirable. *Duchesne, Tome 5. page 554.*

Polidore Virgile, né à Urbin en Italie, a escrit en Latin, une Histoire d'Angleterre, depuis le commencement de la Monarchie, jusques à la mort de Henry VII. en 1509.

Il falloit à l'Auteur, à ce que disent les Anglois, pour que son Histoire fust bonne, plus de jugement & plus d'esprit qu'il n'en avoit, & beaucoup plus de connoissance des Coustumes de ce Roïaume & des Mœurs des differents Peuples qui s'en sont en differens tems rendu les maistres, tout à tour.

D'ailleurs il ne fait qu'effleurer les principaux Evenemens, & il escrit assez souvent comme des veritez, des bruits & contes de Peuple; c'est ce que dit de cet Historien, à la Reine Elizabeth, Henry Savill sçavant Anglois, en dediant à cette Princesse une nouvelle Edition de Guillaume de Malmesburi & de quelques autres Historiens Anglois. *Polidorus ut homo Italus, & in Rebus nostris hospes, & quod caput est neque in Republica, versatus nec magni, vel judicij, vel ingenij pauca ex multis delibans, & falsa plerumque*

pro veris amplexus, Historiam nobis reliquit cum cætera mendosam tum exiliter ſane & jejune conſcriptam.

N'en déplaiſe à cet Ariſtarque, Polidore ne meritoit point d'eſtre traité ſi durement, moins encore par les Anglois, ne fut-ce que par reconnoiſſance de toutes les peines qu'il s'eſt données à débroüiller leur vieille Hiſtoire. Son ſtile eſt net & coulant; s'il y a du Latin plus pur & plus chaſtié que le ſien, il y en a de plus mavais; & s'il ſe trompe en quelques Faits, la faute n'eſt pas aſſez grande pour lui faire ainſi ſon Procès. Quel eſt l'Auteur à qui il n'en arrive autant? *Polidori Vergilij Urbinatis Anglicæ Hiſtoriæ, Libri XXVI. Baſileæ*, 1534. *in folio.*

PROCOPE excellent Hiſtorien Grec, ſi connu par ſes anecdotes; je veux dire, l'Hiſtoire ſecrete de Juſtinien I. ſous l'Empire de qui il vivoit, a beaucoup parlé des François dans les quatre Livres qu'il a faits, de la Guerre des Goths; il y a dans ces Livres bien des faits & des circonſtances, qui ne ſont point dans nos Hiſtoriens. *Ducheſne, Tom. 1. pag.* 233.

PROSPER *d'Aquitaine.* On a de lui une Chronique, où vers l'an 25. ou 26. de l'Empire d'Arcade & d'Honoré ſon frere, c'eſt-à-dire, de l'Ere Chreſtienne, l'an 418. ou 19. il dit que Pharamond regnoit en France. Il fait auſſi mention dans cette Chronique de Clodion dix ans après & de Merovée vingt ans après Clodion. *Ducheſne, Tom. 1. pag. 196.*

R.

RADULPHE DE DICETTE, Doïen de Londres, qui vivoit en 1210. paſſe parmi les Anglois, pour un de leurs meilleurs Hiſtoriens.

Nous avons de lui dans la Collection des anciens Hiſtoriens Anglois, deux Ouvrages intitulez, *Abbreviationes Chronicorum, Abregé des Chroniques*, & l'autre *Imagines Hiſtoriarum, les Images des Hiſtoires.* Dans le ſecond, il y a une ample Relation des funeſtes querelles qu'Henry II. Roy d'Angleterre eut avec ſes fils, & avec Saint Thomas de Cantorberi. *Hiſtoriæ Anglicanæ, Scriptores. X. Londini. Apud Cornel. Bec*, 1652. *in folio.*

RAIMOND DE AGILES Chanoine du Püy, qui fut de la premiere Croiſade, en a fait en mauvais Latin, une Hiſtoire aſſez détaillée, du moins en ce qui regarde *Aimar de Monteil* ſon Eveſque, qui fut Legat du Pape en cette fameuſe expedition, & le Comte de Toulouſe dont Raimond eſtoit Chappellain.

Il commence ſon Hiſtoire, non par le Concile de Clermont, tenu par un Urbain II. en l'an 1095. mais par le départ du Comte & la finit en 1100. par la Victoire d'Aſcalon, qui aſſura aux Croiſez les Conqueſtes qu'ils venoient de faire. Agiles eut l'honneur de porter en cette Battaille la Lance dont, ſur la Croix, Jeſus-Chriſt eut le coſté percé. Il dit encore dans ſon Hiſtoire, que lorſque l'on déterra cette Lance, il eut la conſolation d'en baiſer le fer le

premier, avant mesme que le bois fust tiré tout-à-fait de terre. *Gesta Dei per Francos, in fol. page 139.*

RHEGINON Abbé de Prum Diocese de Treves, un des plus sçavans hommes de la fin du neuviesme siecle, a fait une Chronique, depuis la naissance du Fils de Dieu, jusques en l'an 907. Son principal objet est l'Histoire de nos Rois de la seconde Race. *Francfort, 1566. in folio.*

RICHER Moine de Senone en Vosge, Diocese de Toul, a escrit en cinq Livres, d'un stile assez grossier, l'Histoire de cette Abbaïe. C'est un homme credule qui donne dans les visions.

Il y a dans le troisiesme Livre bien des particularitez du Regne de Philippe Auguste, qui ne juroit jamais, selon cet Historien, que *par la Lance de Saint Jacques.* * Il y a dans ce mesme Livre une ample description de la battaille de Bouvines, & dans le Livre suivant, une Histoire abregée du voïage de Saint Loüis en Egypte. *Pag. 116.*

Cet Historien vivoit encore en 1280. Il commence sa Chronique par la Fondation de son Abbaïe en 720. *Abbatiæ Senonensis in Vosago, Historia auctore Richerio ejusdem Monasterij, Monacho Benedictino. Spicilege, Tome 3. page 271.*

RIGORD Goth de Nation (il estoit né en Languedoc) Medecin de Profession, Historiographe du Roy de France, & le moindre des Clercs de l'Abbaïe de Saint-Denis, ce sont les titres qu'il se donne à la teste de son Ouvrage, a escrit en Latin, la Vie de Philippe Auguste, dont il a esté Medecin.

Elle est dediée à Loüis VIII. à qui, dans son compliment Rigord dit: *Accipe quæso puer inclitè de manibus Clerici vestri nuncium paternæ virtutis Opusculum*, & dans un autre endroit, l'Historien se recriant sur les grandes esperances que donnoit ce Prince: *O! admirandam*, dit-il, *Regij pueri maturitatem, qui cum sit adhuc in annis teneris jam quoddammodo seipso major est & jam sit tempestivus honori quia maturus virtuti.*

Pour traiter Loüis d'illustre Enfant, *puer inclitè*, il falloit que ce Prince n'eust pas plus de dix à douze ans. En ce cas, Rigord auroit mis au jour le commencement de son Histoire, vers l'an 1196. ou 1197. car Loüis à qui il la dedia, estoit né le 5. Septembre 1187. Duchesne qui a publié cette Histoire, dans sa Collection des anciens Historiens François, & qui l'a publiée entiere jusques aux obseques de Philippe, sous le nom de Rigord, a mis à la teste cette Epistre dédicatoire, ce qui ne convient pas, puisqu'à la mort de Philippe Auguste, Loüis son fils aisné avoit près de trente-six ans. Duchesne d'ailleurs a d'autant plus tort d'avoir fait imprimer cette Histoire entiere sous le nom de Rigord, que celle de ce Medecin finit en 1207. & que la continuation est de *Guillaume le Breton.*

L'Histoire de Rigord est estimée par ce qu'il a esté témoin de bien des choses qu'il raconte; le stile en est clair, le Latin n'en est pas mauvais, il y a des particularitez, il y a peut-estre trop de

loüanges, & quoique communément les Medecins ne soient pas credules, il ne laisse pas d'y avoir dans l'Ouvrage de celui-ci, parmi bien des choses vraies & descrites exactement, des contes de Peuple. Comme quand il dit, a que depuis que la vraie Croix eut esté prise par les Turcs, les Enfans n'avoient plus que vingt ou vingt-trois dents, au lieu qu'ils en avoient trente & trente-deux, auparavant. *Duchesne, Tom. 5. pag. 1.*

a Pag. 14.

ROBERT CENALIS Evesque d'Avranche. On a de lui un Ouvrage intitulé, *Historia Gallica in duos Tomos dissecta, Parisiis, Apud Galliot du Pré*, 1557. *in folio. Histoire de France en deux Tomes.* Titre peu exact, car l'Ouvrage n'est point une Histoire, mais un Recueil de Dissertations que ce Prelat a faites, sur le nom, sur l'origine & sur les aventures des Gaulois, des François & des Bourguignons.

Dès la premiere page, l'Auteur se plaint avec aigreur de certains Estrangers qui ont envié aux François le bonheur & la gloire de descendre des anciens Troyens. Grand honneur pour un Peuple, de venir en ligne directe d'une poignée de fuïards qui se sauverent de l'incendie de Troyes. De ce seul trait, on peut juger ce qu'il y a à recüeillir de ces Dissertations. Ce Prelat estoit de Paris, il y mourut en 1560.

ROBERT GAGUIN General de l'Ordre des Trinitaires, autrement nommez Mathurins, a escrit d'un stile coulant & en Latin pur, une Histoire de France depuis le commencement de la Monarchie, usques en l'année 1499.

Cette Histoire fait plaisir à lire, elle n'est ni longue ni courte. L'Auteur narre agréablement, il n'omet rien de remarquable, & parle sans déguisement des choses mesme de son tems; il dit plus ouvertement que n'ont fait les autres Historiens, les foiblesses, les bizarreries, & les cruautez de Loüis XI. Une chose que l'on reproche à Gaguin, & chose insupportable dans un si bel esprit, c'est qu'il ait mis dans son Histoire, non point comme de petits contes qui auroient couru parmi le Peuple, mais comme des veritez constantes, presque toutes les fables qui sont dans nos vieux Auteurs. Comment un homme de bon sens, & qui a un peu leu, peut-il dire que c'est Charlemagne qui a institué les Pairs?

Du reste, cet Historien estoit un homme de merite. Charles VIII. & Loüis XII. en faisoient si grand cas, qu'ils l'envoïerent en Ambassade en Allemagne & en Italie. Il ne fut pas moins estimé des hommes de Lettres de son tems: beaucoup lui dedierent leurs Ouvrages. Il estoit né en Artois, dans un Bourg appelle Calline, & mourut à Paris le 22. May 1501. ou selon d'autres, le 22. Juillet de l'année suivante. *Roberti Gaguini Rerum Gallicarum, Annal. Francofurti, ex officina Typographica Andreæ Wechel*, 1577. *in fol.*

ROBERT Abbé du Mont Saint-Michel en Basse Normandie, a continué la Chronique de Sigebert, depuis 1112. où elle finit,

jusques au mois de Juin 1186. Cet Abbé mourut en 1187. aimé & estimé, pour sa pieté, pour sa douceur & pour sa grande capacité, mesme dans les Affaires du monde. *Paris*, 1651. *avec les Oeuvres de l'Abbé Guibert.*

ROBERT DE SAINCERIAUX, homme inconnu, fit en Vers François, de six pieds, aussi-tost que Saint Loüis fut mort, une Oraison Funebre de ce Pieux Monarque, intitulée : *Le Sermon de Robert de Sainceriaux.* La Piece est de trois cens Vers : il n'y a rien de particulier : elle est rapportée dans le *Joinville de Du Cange, page 162. & suiv.*

ROGER DE HOVEDEN Sçavant Jurisconsulte Anglois, né vers le milieu du douziesme siecle, a escrit année par année, d'un stile sec & en Latin peu élegant, une Histoire de son Païs, depuis l'an 732. où se termine celle de Bede, jusques en 1201.

L'Histoire de Hoveden est courte jusques à Guillaume le Bastard. Depuis le Regne de ce Prince, elle est d'autant plus ample, que l'Auteur y a inseré tous les Actes qui ont rapport aux Faits que l'on y raconte. Il n'y a point de ce tems-là d'Histoire plus pleine de détails. Quoiqu'en plusieurs endroits elle favorise les Anglois, on ne peut guere sans son secours, escrire bien exactement les guerres presque continuelles, que l'interest ou la jalousie firent naistre dès-lors, entre nos Rois & les Rois d'Angleterre. On ne sçait en quelle année cet Historien mourut. *Rerum Anglicarum scriptores post Bedam præcipui. Francofurti, Typis Wechelianis*, 1601. *in folio.*

RORICON. On a de lui quatre Discours : Discours faits sous le nom d'un Berger, qui conte à ses Camarades, pendant que leurs Troupeaux paissent, qui leur conte, dis-je, ce qu'il sçait de l'origine des François & de leurs principaux Exploits, jusques à la mort de Clovis. Discours fleuris & éloquens : il seroit rare qu'un Berger s'expliquast en aussi bons termes. Discours au reste, peu sensez ; ce n'est qu'un tissu de fables. A la teste de l'Ouvrage, l'Auteur est qualifié Moine. Il ne seroit pas extraordinaire que les jeunes Moines de son tems gardassent les brebis & les vaches de leurs Abbaïes. *Duchesne, Tome 1. page 799.*

RECUEIL *de diverses Pieces, pour servir à l'Histoire, imprimé par ordre de la Cour, en 1635. in fol. Sans nom d'Auteur ni de Libraire.* Le riche Recueil ! Que n'y apprent-on point du Regne de Loüis XIII ? A la teste est une Preface très-assurément d'un grand Maistre. C'est moins une Preface qu'une Apologie excellente du Cardinal de Richelieu.

S.

SCEVOLE ET LOUIS DE SAINTE-MARTHE, freres jumeaux, fils d'un autre *Scevole*, si celebre parmi les Sçavans, se sont fait aussi un grand nom, dans l'Empire des Lettres.

Leur *Histoire Genealogique de la Maison de France*, n'est pas tout-à-fait exacte, ni pour les faits ni pour les dates; du reste, cette Histoire est sage, & quelque zele qu'aïent les Auteurs, ils n'y avancent rien que selon qu'ils en sont plus ou moins certains. Ils estoient de Loudun, & moururent à Paris, Scevole en Septembre 1652. à 78. ans & Loüis à 84. en Avril 1656. *Paris, chez Buon, 1628. in folio.*

SCIPION DUPLEIX né à Condom en 1563. & mort en cette Ville en 1661. a fait une Histoire de France, depuis le commencement de la Monarchie, jusques à la mort de Loüis XIII.

Quoiqu'on néglige cet Auteur, parce que ce n'est pas une belle plume, & que d'ailleurs il loüe ou excuse souvent sans discernement, il faut pourtant avoüer qu'il est profond dans nostre Histoire, & qu'il a plus esté aux sources que bien des gens qui ont acquis plus de reputation qu'il n'en a. 5. *Volumes in folio. Paris, le premier, chez Sonnius, 1624. & le dernier, chez Bechet, 1648.*

SIDOINE APPOLLINAIRE, SIDONIUS APPOLLINARIS, dans son Panegirique en vers de l'Empereur Majorien, fait honneur à ce Prince, de ce que servant dans les Gaules, sous le General Aëtius, il eut grand'part à la deffaite de Clodion, qu'Aëtius mit en fuite vers l'an 431. A cette occasion, Sidoine parle des François, & après avoir loüé leur prodigieuse valeur.

———— Pueri libus annis
Est belli maturus amor, si forte premantur
Seu numero, seu forte loci, mors obruit illos
Non timor, invicti perstant animo que supersunt
Jam propepost animam.

Il prend plaisir à les dépeindre & à descrire exactement, & leur maniere de s'habiller & leur maniere de combattre.

Ce Poëte Illustre par sa naissance, par son esprit, par sa science, plus encore par sa pieté, après avoir long-tems brillé dans les dignitez du siecle, devint Evesque de Clermont en 472. & mourut dix années après. Il estoit né à Lyon, vers l'an 430. *Duchesne, Tome 1. page 224.*

SIGEBERT Moine de Gemblours, Diocese de Namur, mais François de naissance, homme d'esprit & universellement Sçavant, a fait en Prose & en Vers, plusieurs Ouvrages considerables.

Le plus connu est sa Chronique, Chronique bien seche en quelques endroits, cependant estimée, parce qu'elle est exacte. Elle commence en l'an 381. & finit en 1112. l'année mesme que l'Auteur mourut. Une tache pour sa memoire, est d'avoir escrit sans

respect, contre Gregoire VII. & Pascal II. en faveur de l'Empereur Henry IVe. qui fut aux prises toute sa vie, avec ces Pontifes. *Chronicon Sigeberti Gemblacensis Monachi, Antuerpiæ. Apud Verdussen, 1608. in 4°.*

Simphorien Champier de Lyon, a fait en François, une Histoire intitulée, *Le Triomphe du Très-Chrestien, Roy de France Loüis XII. &c.* Quoique ce titre soit ampoullé & qu'il presage que l'Auteur va exagerer son sujet, il ne dit rien qui ne soit vrai. Il paroist sincere, & il ne pourroit estre suspect, qu'en ce qui regarde le Duc de Lorraine, dont il estoit premier Medecin.

Il a escrit en bon Latin & en François passable, plusieurs autres Ouvrages, comme *les Chroniques de Lorraine.* Il a eu de la réputation sous le Regne de Loüis XII. & de François I. *In 4°. mesme Volume que le Seissel, imprimé à Paris, chez Pacard, en 1615.*

Suger, Moine de Saint-Denis en 1092. Abbé de cette Abbaïe en 1122. Ministre d'Estat sous Loüis VI, Regent du Roïaume, pendant le voïage que Loüis le Jeune fit au Levant, mourut à 70 ans, le 13. Janvier de l'an 1151. en reputation d'un homme d'un très-grand merite, homme d'un esprit vif & solide, homme sçavant, homme d'Estat, qui escrivoit & parloit également bien, Ministre aussi habile que zelé, & aussi agréable aux Peuples qu'au Prince.

On a de lui une Vie de Loüis le Gros, & un Recueil de Lettres qu'il escrivit à Loüis le Jeune. La Vie de Loüis le Gros, est moins une Histoire qu'un Panegirique Historique. En toute occasion, Suger y seme des fleurs, par reconnoissance de la tendre amitié & de l'entiere confiance, dont ce Prince l'avoit honoré.

Le Livre où Suger rend compte de ce qu'il a procuré de biens & d'honneurs à son Abbaïe, est d'un stile si different du stile de ses Lettres & de la Vie dont je viens de parler, qu'on peut croire qu'il n'est point de lui, mais de quelque Moine de Saint-Denis, qui l'a composé, sous le nom de cet illustre Abbé. En effet, il y a bien des Manuscrits, où ce Livre est attribué à un Moine, appellé *Guillaume*, qui vivoit du tems de Suger. *Duchesne, Tome 4. page 281.*

T

THEGAN Chorevesque de Treves, homme d'esprit & de qualité, homme de merite & de vertu, homme sçavant, grand Predicateur, qui vivoit sous Loüis le Debonnaire, a escrit la Vie de ce Prince avec plus de sincerité que d'art & de politesse.

S'il s'emporte en quelques endroits contre Ebon Evesque de Rheims & contre quelques autres Personnes, qui, élevées de la poussiere jusques aux plus hautes dignitez par ce Debonnaire Empereur, furent ses plus vifs persecuteurs, c'est moins par haine contre eux, que par la juste indignation qu'inspire leur ingratitude.

Quoique

Quoique cet Ouvrage soit court (à peine contient-il douze pages) il n'en est pas moins curieux. Il finit en la 23e. année du Regne de Loüis le Debonnaire; c'est-à-dire, l'an 837. *Opus Thegani Chorepiscopi Trevirensis, de Gestis Ludovici Pij Imperatoris. Duchesne, Tome 2. page 274.*

THEODORE-AGRIPPA D'AUBIGNE' Gentilhomme Huguenot, élevé avec Henry IV. & qui servit sous lui dans la plus-part des guerres que ce Prince eut à soutenir, a fait en François, *une Histoire Universelle, depuis 1550. jusques en 1610. Amsterdam, chez les Heritiers de Comelin, 1626. in fol.* Histoire fort ample, où il raconte ce qui est arrivé, non seulement en France, mais dans toutes les parties du Monde.

Cet Historien ne parle point comme les autres hommes; il ne s'exprime que par métaphores, & métaphores si obscures, que souvent on ne l'entend pas. C'est un esprit guindé qui donne à tout ce qu'il dit un tour qui n'est point naturel. Pour un homme de Cour, il est surprenant qu'il se serve de locutions basses qui ne font point honneur à un homme de Lettres.

Son Histoire est moins une narration, suivie, exacte & arrangée, qu'un discours libre ou entretien; son peu de moderation, quand il parle des Catholiques, & sa trop grande hardiesse à dire cruëment les vices secrets de Henry III. & d'autres Personnes du premier rang, ont fait proscrire cet Ouvrage. Il y a bien des choses curieuses dont il a esté le témoin.

THEODORE GODEFROI sçavant Jurisconsulte, qui mourut à Munster en 1649. Secretaire de l'Ambassade de France pour la Paix Generale, merite bien que par reconnoissance, on lui donne dans cette Liste une place honorable, pour avoir deterré & fait imprimer, avec des nottes & des preuves, quantité de Pieces curieuses qui ont enrichi nostre Histoire.

Il a fait aussi des Traitez qui y ont rapport, comme celui de la Presséance des Rois de France sur les Rois d'Espagne, & un autre des Droits du Roy sur divers Estats de l'Europe. S'il n'escrit, ni purement, ni poliment, en récompense il pense juste, & ne dit rien sans le prouver avec autant de force que de netteté.

THOMAS CORMIER, d'Alençon, a escrit en Latin, cinq Livres des Gestes de Henry II. qu'il dedie à Henry III. cinq Livres qui ne font ensemble, quoiqu'imprimez en gros Romain, qu'un petit in quarto peu épais. La latinité en est belle, le stile net; du reste, c'est moins une Histoire, qu'un Panegirique. *Thomæ Cormerij Alençonij, Rerum Gestarum Henrici II. Regis Galliæ, Libri quinque, &c. Paris, chez Nivelle, 1584.*

V.



ENANCE FORTUNAT, Italien, qui devint Evesque de Poitiers, (Gregoire de Tours son ami & son protecteur, ne le traite jamais que de Prestre) a fait dix Livres en Vers hexametres & pentametres, à la loüange des Rois, des Prélats, des Ducs & des Comtes du tems desquels il vivoit. Il y a dans ces Vers quelques faits Historiques, mais quelle foi peut-on ajouster à un Poëte qui exagere & qui n'escrit que pour loüer les Gens dont il a besoin.

Fortunat a presque la mesme facilité qu'Ovide, mais il s'en faut bien que le Poëte Italien-François, n'ait la pureté du langage & les agrémens du Romain. *Duchesne, Tom. 1. p. 460.*

VICTOR CAYET, de Ministre Huguenot devenu zelé Catholique, s'attira par ce changement la haine de ses anciens confreres. Que ne dirent-ils point pour le perdre de réputation?

Nous avons de lui, deux Ouvrages Historiques, *la Chronologie Novenaire, la Chronologie Septenaire.* L'une comprend ce qui s'est passé non seulement en France, mais encore dans le reste de l'Europe depuis la mort de Henry III. en 1589. jusques à la Paix de Vervins 1598. & l'autre ce qui est arrivé depuis ce celebre Traité jusques à la fin de 1604.

L'une & l'autre n'est qu'un Recueil, de Relations, de Poësies, de Manifestes, d'Instructions, de Lettres, de Plaidoiers, de Factums, d'Arrests & autres Pieces, sur les occurrences du tems; la pluspart Pieces de bon goust, accompagnées d'un Discours, où on dit à quelle occasion, par qui elles ont esté faites & quel succès elles ont eu : Memoires excellens pour l'Histoire de ce tems-là. Cayet estoit de Montrichard en Touraine, & mourut à Paris, au mois de Mars 1610. *Chronologie Novenaire. Paris, 1608. in 8°. 3. Volumes. Septenaire. Paris, 1605. in 8°. 1. Volume.*

VINCENT DE BEAUVAIS Jacobin Bourguignon, surnommé de *Beauvais*, non qu'il en ait esté Evesque, comme bien des gens ont cru; mais parce qu'il y avoit long-tems demeuré, fit par ordre de Saint Loüis, un Ouvrage d'une vaste estenduë qui contient quatre grands *Miroirs*, un Miroir Doctrinal, un Miroir Historial, un Miroir Naturel, un Miroir Moral.

Dans le premier, sont representez tous les Arts & toutes les Sciences; dans le second, toutes les choses du moins un peu considerables, qui sont arrivées dans le monde, depuis sa Création jusques en 1244. on voit dans le troisiesme, toutes les merveilles de la Nature, & dans le quatriesme, tous les vices qu'on doit éviter & toutes les vertus qu'on doit suivre.

Le moïen d'estre exact, à embrasser tant de matieres, dont une seule à la bien traiter, occupperoit toute la vie, un homme des plus laborieux. Ce Religieux mourut en 1262. ou 1263. *In folio caractere Gothique.*

VITTORIO SIRI Italien, a fait en sa langue deux Ouvrages intitulez, l'un *Memorie recondite*, & l'autre, *Il Mercurio, o vero Historia di correnti tempi.*

Ce sont d'excellens Memoires pour l'Histoire du siecle passé, depuis l'an 1601. jusques 1648. Siri, en plus d'un endroit, se declare si ouvertement pour Gaston de France Duc d'Orleans, qu'il ne faut pas croire legerement ce qu'il y a dans ces Ouvrages de trop favorable à ce Prince, & de trop fort contre ses Ennemis. *Memorie recondite. Rome, in 4°. 8. Volumes. Il Mercurio. Casal, in 4°. 13. Volumes.*

URSIN, dont on ne connoist que le nom, a escrit d'un stile assez net & avec assez d'ordre, à la priere d'Ansvalde Evesque de Poitiers & d'Audulphe Abbé de Saint Maixant, qui avoient connu Saint Leger, la Vie de ce Saint Prelat, peu aprés que son corps eut esté transporté du Diocese d'Arras, où il avoit esté décollé, dans le Diocese de Poitiers.

Je ne sçai si on doit faire à Ursin un grand honneur de son Ouvrage; car, ce n'est proprement qu'un extrait & un abregé, & fait quasi en mesmes termes, d'une autre Vie de Saint Leger, plus diffuse & plus détaillée, composée par un Inconnu, lequel a eu la modestie de ne pas y mettre son nom. L'Anonime ne dit point que Saint Leger ait esté Maire du Palais. Ursin le dit en termes exprés, mais on ne doit pas l'en croire tant parce qu'il est le seul qui le dise, que parce que l'Anonyme & tous les autres Historiens de ce tems-là, assurent unanimement que tandis que le Saint Prélat avoit le plus de credit auprés de Childeric II. un Seigneur nommé Vulfoade, estoit Maire du Palais. *Duchesne, Tom. 1. pag. 617.*

WALAFRIDUS STRABO Abbé de Richenouë Diocese de Constance, dans la Vie qu'il a escrite de Saint Gal, raconte par occasion quelques circonstances assez notables, du court & malheureux Regne de Sigebert II. fils aisné de Thierri II. Roy de Bourgogne. *Duchesne, Tome 1. pag. 558.*

VIE DE SAINT AMAND Evesque de Vormes, mort en 661. à 90 ans, escrite par un Inconnu, qui l'avoit veu & pratiqué.

Cet Inconnu parle aussi librement des Princes de son tems, que le Saint Prélat avoit fait en réprimendant Dagobert, dont il est dit dans cette Vie, qu'en colere jusques à la fureur contre le Saint Evesque, qui lui avoit reproché ses débauches, il l'avoit fait long-tems chercher, pour le sacrifier à son ressentiment. *Duchesne, Tom. 1. pag. 645.*

VIE DE GASPARD DE COLIGNI *Seigneur de Chastillon, Amiral de France. Cologne, chez Marteau, 1686. in 12.*

Cette Vie est agréablement escrite & remplie de Faits curieux. Ce qui pourroit faire douter de la sincerité de l'Auteur, c'est qu'il paroist tellement charmé de l'Amiral, qu'il ne lui trouve aucun vice, & qu'au contraire, il le dépeint comme un homme qui possedoit au dégré le plus éminent, les differens talens & toutes les

vertus qui concourrent à faire un Heros; grand homme d'Estat, grand Capitaine, bon Serviteur du Roy, encore plus Serviteur de Dieu. S'il prit les armes jusques à quatre fois, ce ne fut, dit l'Historien, ni par ambition, ni dans la veuë de s'enrichir; mais par zele pour sa Religion. Combien y a-t-il de Huguenots qui ne voudroient pas estre garants, ni de cela, ni de bien d'autres choses que cet Historien rapporte. Quoique par modestie il ne se soit point nommé, il ne laisse pas d'insinuer pour en paroistre mieux informé, qu'il soit d'une Maison, amie depuis long-tems de la Maison de Chastillon.

VIE DE SAINTE BATILDE, par un Auteur Contemporain qui a caché son nom.

Il a tort de ne l'avoir pas mis à la teste de son Ouvrage, car cette Vie lui fait honneur, elle est assez bien escrite. La seule chose qu'on y peut trouver à redire; c'est qu'il y donne de grandes loüanges à la Sainte; mais quelles loüanges ne meritoit point une Reine si pieuse & d'un si grand merite. Ses vertus la firent admirer sous Clovis II. son mari, & sous leurs trois enfans, Clotaire III. Childeric II. & Thierri I. *Duchesne, Tom. 1. pag. 665.*

VIE DE CHARLEMAGNE *Roy des François & Empereur. Duchesne, Tom. 2. pag. 50.*

Cette Vie est assurément très-ancienne, & il paroist comme certain, qu'elle a esté faite peu après la mort de ce Prince. Elle a peu cousté à l'Auteur; puisque, pour la composer, il n'a fait que mettre bout à bout certaines Annales Plebeïennes, qui estoient déja fort communes. Je les appelle Plebeïennes, parce qu'elles sont escrites en Latin, tel que la Populace le parloit, quand les honnestes gens cesserent de le parler bien. Latin si rustique & si grossier, que l'Auteur de cette Vie a esté obligé de le retoucher en plusieurs endroits, pour le rendre plus intelligible.

VIE DE CHARLEMAGNE, *par un Moine de l'Abbaïe de Saint-Eparque d'Angoulesme*, autrement nommée *Saint-Cibar.*

Je ne puis dire, si c'est par humilité ou plustost par pudeur, que ce Moine ne s'est point nommé, depeur qu'on ne lui reprochast son larcin; car cette Vie est presque la mesme, que celle dont je viens de parler. Le Moine l'a regratée en quelques endroits pour la faire paroistre comme neuve; du reste, il n'y a quasi de lui que la fin & le commencement.

D'abord il remonte jusques à Pharamond, dont il fait descendre Charlemagne, par Blitilde fille de Clotaire II. sœur de Dagobert I. & femme d'un nommé Ansbert, Aïeul paternel d'Arnoul Evesque de Metz, Tige de la Maison Carlovingienne: Genealogie fabriquée du tems de Charles le Chauve, sous qui ce Moine vivoit. Arnoul Evesque de Metz a esté certainement Gouverneur de Dagobert, comment donc se pourroit-il faire que ce Prelat fust petit-fils de Blitilde, sœur de ce Monarque?

Le Moine Auteur de cette Vie se fait honneur dans la Preface, de ce qu'il sçait bien ou mal de Chronologie. L'endroit de son Ouvrage qui fait le plus de plaisir, est la description du Tombeau où fut mis le corps de Charlemagne. *Duchesne, Tome 2. page 68.*

VIE DE SAINT LEGER, par un Auteur Contemporain; mais si peu exact, qu'il dit que Childeric II. estoit le dernier fils de Clovis II. Cependant il est très-certain par tous les autres Historiens, que des trois enfans de Clovis, Childeric estoit le second, & que Thierri estoit le cadet.

Cette Vie est moins une Histoire, qu'une Apologie de Saint Leger, & une Satire sanglante contre ses persecuteurs. L'Auteur a raison de craindre, comme il semble faire dans sa Preface, que son langage & que son stile ne déplaisent; ce n'est ni par l'un ni par l'autre, mais par des circonstances singulieres qui ont rapport à nostre Histoire, que cet Ouvrage est estimable. *Duchesne, Tome 1. page 600.*

VIE DE PEPIN DE LANDEN Maire d'Austrasie. L'Auteur, quoiqu'ancien, n'est point Contemporain. Lui-mesme dit que ce qu'il raconte, il l'a pris de costé & d'autre, dans les Historiens du tems. Cet Ouvrage est proprement l'apotheose de Pepin. Il y est representé comme un Saint qui n'avoit d'autre passion, que de procurer la gloire de Dieu & le bien de l'Estat. Par ce que nous en sçavons d'ailleurs, ce Maire ne laissoit pas d'estre sensible à ses interests & ferme à les soutenir. Il n'y a rien d'original dans cette Vie. *Duchesne, Tome 1. page 594.*

VIE DE SAINT PRIX, par un Anonyme, qui vivoit peu après ce Saint.

Cet Anonyme ne merite guere de créance, du moins quant au mal qu'il dit des gens à qui il en veut. Il traite indignement Saint Leger Evesque d'Autun, parce que ce Saint estoit ami d'Hector Patrice de Marseille, & qu'il le protegeoit dans un Procès qu'Hector avoit contre Saint Prix Evesque de Clermont en Auvergne: *Erat quidem vir infamis Hector nomine, qui apud Massiliam Patriciatus honorem adeptus fuerat, qui filiam supradictæ Claudiæ raptam ex scelere sociaverat, & deinceps concubinatus mi-sériam adorsus ad Childericum Principem, qui eo tempore utraque Regna sceptro gubernabat, alio sibi in scelere sociato nomine Leodegario, pervenit. Duchesne, Tome 1. page 673.*

VIE DE SAINT VANDRILLE Abbé de Fontenelle Diocese de Roüen, par un Anonyme qui prodigue les loüanges, d'autant plus mal-à-propos, que les gens de son tems ne pouvoient ignorer qu'elles n'estoient point vraies. Il dit de Dagobert, sous le Regne de qui il vivoit, aussi-bien que le Saint dont il escrit la Vie: *Regni fortissimus deffensor & propagator invictus sceptra Francorum præclare moderabatur hostibus undique suæ ditioni subactis.* Quelle conqueste a fait Dagobert? Quels Ennemis a-t-il vaincus?

Le deffaut le plus ordinaire des faiseurs de Legendes, deffaut qui vient de trop de zele, est de donner des loüanges outrées aux Personnes qu'ils affectionnent, & de charger d'injures celles qui leur déplaisent. *Duchesne, Tome 1. page 638.*

FIN.



TABLE
DE CES HISTORIENS,
Par leurs surnoms.

Anonyme.

R.

Anonyme.

S.

T.

V.

Anonymes.

Z.

Fin de la Table, des Historiens de France.



LES MESMES HISTORIENS
Selon l'ordre des Matieres & des tems.

De l'Origine des François.

De l'Establissement de la Monarchie.

Des Loix & Coustumes.

Histoire Generale, depuis le commencement de la Monarchie.

o iij

Chroniques qui tiennent lieu d'Histoire Generale, parce qu'on y rapporte ce qui s'est passé en France, depuis l'establissement de la Monarchie.

Histoire Particuliere du Regne de nos Rois.

Premiere Race.

Depuis 418. *ou* 20. *jusques en* 752.

Seconde Race.

Depuis l'Election de Pepin en 752. *jusques à celle de Hugues Capet en* 987.

Troisiesme Race.

Depuis l'Election de Hugues Capet, jusques à la mort de Saint Loüis en 1270.

Depuis la mort de Saint Loüis, en 1270. jusques à celle de Charles VII. en 1461.

Depuis 1461. que Loüis XI. commença de regner, jusques en 1589. que Henry III. fut tué.

Depuis la mort de Henry III. en 1589. jusques à celle de Louis XIII. en 1643.

Vies, ou Histoires particulieres, autres que celles de nos Rois, où il y a beaucoup de choses de leurs Regnes,

Genealogie de nos Rois.

Des Officiers de la Couronne.

Historiens de quelques Provinces.

D'Anjou.

Aquitaine.

Fin de la Table des Matieres.

FAUTES A CORRIGER

Dans le Catalogue des Historiens.

Page.	*Ligne.*	*Fautes.*	*Corrigez.*
8.	14.	*Antuerpiæ*,	*Moguntiæ*,
Ibid.	26.	Tous in folio.	Presque tous in folio.
Ibid.	32.	*les Officiers*	*Traitez des premiers Officiers*
10.	32.	Germaine de Foix	Françoise de Foix
Ibid. petite marge.	11.	852.	842:
14.	37.	en qui regarde	en ce qui regarde
23.	14.	*le Roy*, *adjoustez*,	qui estoit Chanoine de Roüen
27.	2.	pne de mots	peu de mots
30.	2 & 3.	gardé	gardées
39.	39.	eut esté	ait esté
41.	32.	jusques à ce que Favori	jusques à ce que ce Favori
42.	9.	1634.	1639.
45.	3 & 4.	Cet Auteur vient jusques en 1680.	Cette Histoire finit en 1600.
46.	22.	SAUX.	SAULX.
Ibid.	41.	*Saux.*	*Saulx*
51.	34 & 35.	Evesque.	Archidacre
55.	41.	d'un ancien Manuscrit	d'un Manuscrit
58.	27.	Fontaine-le-Comte,	Fontenai-le-Comre,
61.	38.	trouve mauvais	trouve de mauvais
65.	35.	*Collection de Pithou*,	*Collection de Freber*,
66.	4.	*Michel Cervin*,	*Loüis Servin*,
Ibid,	derniere.	LEON BARLOT DU CHASTELIER	LEON DU CHASTELIER BARLOT
71.	16.	MATHIEU DE MOURGUES	MATHIEU DE MORGUES
Ibid.	45.	de Mougues,	de Morgues,
72.	37.	*de Restangue*,	*Rishanger*,
73.	32.	1648.	1645.
82.	15.	1577.	1578. & 1598.
85.	13.	*Briguarel*,	*Briquarel*,
Ibid.	Ibid.	*Hames*,	*Hame*,
89.	7 & 8.	*Scriptores coætanei X. Francofurti*, 1594. *in folio.*	*Sriptores coætanei XII. Francofurti*, 1594. *in 8°.*
Ibid.	9.	*Scriptores X.*	*Sriptores XI.*
91.	8.	mavais	mauvais
99.	5.	*ostez ces mots*, depuis l'an 1601. jusques en 1648.	
Ibid.	9.	*Rome*,	*In Ronco*,

Au bas de la premiere colomne de la seconde page de la Table des Auteurs, selon l'ordre des Manieres & des Tems, mettez GUILLAUME MARCEL, entre FRANÇOIS DE BELLEFOREST & FRANÇOIS-EUDES DE MEZERAI.

FAUTES A CORRIGER

Dans le Catalogue des Historiens.

Page.	Ligne.	Fautes.	Corrigez.
5.	antepenult.	1646.	1658.
7.	32.	1680.	1698.
10.	27.	Epitre des Galanns.	Galants.
18.	16.	nommé.	nommez.
21.	penult.	1630.	1610.
24.	16.	1086.	986.
Ibid.	18.	Diofece.	Diocefe.
30.	22.	1560.	1586.
64.	39.	Bourgignons.	Bourguignons.
75.	8.	*oftez ces mots*, En celle de Pithou.	
83.	15.	de Novare.	de Nocera.
84.	1.	il y efcrivit.	il y efcrit.
86.	1.	David du Perron, nommé à l'Evefché d'Evreux.	Jacques Davy du Perron, Evefque d'Evreux.

Table des Hiftoriens par les Surnoms.

Page 5. *Col.* 2. *Lig.* 5. Siri, Wittorio. . . Vittorio.

Table felon l'ordre des Matieres.

P. 4. *Col.* 2. *Lig.* 3. Petie Chronique. . Petite Chronique.
P. 7. *Col.* 1. *Lig.* 11. 1577. . . . 1572.

AVIS AU RELIEUR.

TOME PREMIER.

Le Titre : La Preface ã, ẽ : La Table des Rois ĩ : Les Historiens, depuis a jusqu'à r demi-feüille : Histoire de France, depuis A jusqu'à Pp, page 302. Table du Regne des Rois des deux premieres Races, depuis *a* jusqu'à *e* demi-feüille.

TOME SECOND.

Le Titre : Histoire de France, troisiéme Race, depuis la derniere demi-feüille du Cahier Pp, pages 303, 304, jusqu'à NNNnn demi-feüille : Et la Table du Regne des Rois de la troisiéme Race, depuis la seconde demi-feüille *o* jusqu'à ggg.

TOME TROISIE'ME.

Le Titre : Mœurs & Coustumes, & Genealogie de la Maison Royale, depuis A jusqu'à Hhh demi-feüille : Grands Officiers, depuis A jusqu'à Pp demi-feüille.



HISTOIRE
DE
FRANCE.
PREMIERE RACE.

PHARAMOND.

Vignier de l'origine, estat & demeure des anciens François. Philippi Cluverii Disquisitio de Francis & Francia, &c.

AVANT l'an de Jesus-Christ 260. ou environ, on ne voit en aucune Histoire le nom des *François*; mais, on parle d'eux dès ce temps-là, comme de Peuples belliqueux, qui demeuroient au-delà du Rhin, & qui le passoient souvent pour faire des courses dans les Gaules : Sçavoir si ces Peuples estoient originaires des Contrées qu'ils habitoient, c'est, à parler exactement, de ces choses toujours incertaines, qu'on n'a point encore éclaircies, & qu'on n'éclaircira jamais; tant nos anciens Historiens ont esté peu soigneux, ou de s'en instruire, ou de nous l'apprendre.

En quel tems on a commencé a parler des François.

Les uns disent que les François sont sortis de la Pannonie, aujourd'huy appellée *Hongrie*; selon d'autres, c'est du fond du Nord & de l'ancienne Scandinavie. D'autres les font venir des Palùs Méotides, que l'on regarde comme la source de ce deluge

Divers sentimens sur l'origine des François.

de Nations qui inonderent toute l'Europe, dans le temps de la décadence de l'Empire Romain. D'autres, par un faux zele pour la gloire de la Nation, font remonter son origine jusqu'à l'ancienne Troye, & n'ont point honte de produire une Généalogie depuis *Francion*, fils de Priam, ou selon d'autres, fils d'Hector, jusques aux derniers Rois de la seconde Race. Fable sans fondement, & tout à fait indigne de la gravité de l'Histoire. Quelle foi peut-on ajouter à des gens, qui serieusement nous proposent de croire d'aussi grandes absurditez ?

D'autres soûtiennent que les François ont esté de tout tems, des Peuples de la Germanie, maintenant nommée *Allemagne ;* qu'ils y ont toujours demeuré, & n'y sont point venus d'ailleurs. Les Historiens Grecs & Latins les appellent souvent du nom de *Germains*. A travers ce chãos, je veux dire cette confusion de sentimens si differens, je ne présume point de démesler la verité: elle n'est pas seulement cachée : je la croy tout à fait perduë. Les Peuples dans leur origine, n'estant pas plus considerables, que sont les Fleuves dans leur source, on ne doit point s'estonner qu'on ait si peu de connoissance de leurs commencemens.

On ne sçait ce que signifie le nom de François.

On n'est pas moins embarassé à deviner ce que signifie le nom de *François :* il n'est ni grec ni latin, & on ne sçait au vrai ni à quelle occasion, ni par qui il leur fut donné. Des Modernes ont avancé, que c'estoit, ou un nom de ligue de plusieurs Peuples alliez pour défendre leur liberté, ou bien quelque nom de guerre, que le hazard aura donné à ces premiers Avanturiers, qui risquerent de passer le Rhin ; ou plutost quelque nom de gloire, qu'eux-mesmes prirent pour augure du succes de leurs entreprises. Ces nouvelles idées ne sont que des conjectures : pas un ancien Historien ne fait mention de cette ligue.

Ce nom estoit commun à plusieurs petits Peuples, qui avoient leur Commandant ou Roy en particulier.

Quoyqu'il en soit, le nom de *François* estoit un nom commun à quantité de petits Peuples, [a] qui habitoient en Germanie, entre le Rhin & le Vezer : chacun de ces Peuples avoit son Roy, ou Commandant : chacun selon l'occasion, envoioit sa Jeunesse en course, soit pour l'aguerrir, soit pour décharger le païs, quand il s'y trouvoit plus de monde, que le terroir n'en pouvoit nourrir. Pendant cent soixante ans, ces petits Peuples firent leurs courses en particulier : ils pilloient en deça du Rhin, selon le plus ou le moins qu'ils y trouvoient de resistance. Quoique souvent ils fussent battus, taillez en pieces ou mis en fuite, ils revenoient sur leurs pas avec des troupes fraisches, pour faire de nouveaux ravages ; mais ces expeditions se terminoient à butiner, & ce ne fut qu'aprés un long-tems, qu'ils s'establirent dans les Gaules.

Frequentes incursions des François en deça du Rhin.

[a] Les Ansivariens, Bructeres, Cattes, Chamaves, Chauces, Frisons, Saliens, Sicambres, Tencteres, Tubantes, Usipetes, &c.

Depuis la mort de Theodose le Grand, sous qui l'Empire Romain estoit encore florissant, les choses avoient bien changé, par la foiblesse de ses enfans, [b] & principalement par la malice de leurs Ministres qui, pour se rendre necessaires, & pour tenir leurs Maistres dans la dépendance, leur susciterent des ennemis, & attirerent les Barbares dans le sein de l'Empire. On vit, en

[b] Arcade & Honoré.

moins de douze ans, vingt Nations [a] puissantes se répandre comme des torrens, dans les Provinces les plus fertiles. Pour ne parler que de la Gaule, les Gots se rendirent maistres du Païs qui s'estend depuis la Loire jusques aux Alpes; & presque en mesme tems les Bourguignons conquirent ce que l'on appelle aujourd'huy la Bourgogne, la Franche-Comté, le Forest, le Beaujolois, la Savoye, le Dauphiné, & une partie de la Provence.

[a] Les Alains, Allemans, Bourguignons, Gepides, Herules, Huns, Ostrogots, Quades, Saxons, Sueves, Vandales, Visigoths, &c.

Les François voulant s'establir dans les Gaules, élisent *Pharamond* pour commander en chef les forces de la Nation.

Le progrés de ces Nations animant le courage & l'avidité des François, ils n'attendoient que le moment d'envahir le reste des Gaules. Ce tems favorable estant enfin arrivé, ils réünirent toutes leurs forces, & afin de prévenir les desordres, que cause ordinairement la multiplicité des Chefs, ils convinrent d'en choisir un, auquel tous obeïroient, mesme ces petits Rois, qui estoient à la teste des troupes de chaque Canton. Ce Generalissime, qui fut élu pour commander les forces de la Nation, est regardé communément comme le fondateur de la Monarchie, & comme le premier de nos Rois.

Les Historiens [b] les plus exacts entre les anciens, ne nous apprennent point son nom : tous les Modernes nomment ce Prince *Pharamond* : ils disent qu'il fut élu Roy l'an 417. ou 18. ou l'an 420. Que ce fut sous son regne, que quatre Juges [c], ou Seigneurs, redigerent la Loy *Salique*, qui fut ainsi appellée du nom des *Saliens*, Peuple des plus considerables entre les François. Nous n'avons point de monument qui ait l'air plus antique que cette Loy. A en juger par le langage, par le stile dont elle est escrite, par les matieres qu'on y traite, elle paroist aussi ancienne que la Monarchie dans les Gaules.

417.

420.

Loy Salique.

[b] Gregoire de Tours ni Fredegaire n'en parlent point.

[c] Visigast, Salagast, Bosogast, Vidogast.

Les Auteurs ne conviennent point combien dura ce premier Regne : les uns le font de huit ans; d'autres l'estendent jusques à onze : quelques-uns croïent que Pharamond regna en deça du Rhin. La plus commune opinion est que les conjonctures ne lui permirent point de passer ce Fleuve. Le peu d'exactitude de nos vieilles Histoires fait qu'on ne peut rien assurer de ce premier Roy, ni des trois autres qui le suivent. Avant le Regne de Clovis, il y a peu de chose dans nostre Histoire qui soit tout-à-fait certain. Sur des faits aussi embroüillez, quand on ne peut développer ce qui en est, on ne sçauroit faire autre chose que de rapporter ce qu'on en dit.



CLODION.

428\. CLODION, fils de Pharamond, succeda à son Pere dans le commandement des Armées de la Nation. Dés la premiere année le nouveau Roy passa le Rhin, & fit des conquestes en deça : mais il ne les garda pas long-tems ; car le Patrice *Aëtius*, que l'Empereur avoit envoïé pour restablir, s'il se pouvoit, son autorité dans les Gaules, mit en fuite l'Armée des François.

Gregoire de Tours l. 2. c. 9. Gestes des François p. 694. du 1. tom. de la collection de Duchesne. Roricon, ibid. p. 802.

Clodion est défait par le Patrice *Aëtius*.

Cette disgrace ne rebuta point Clodion ; il entretint des espions dans la Gaule Belgique, & quand il sçut que les Romains en avoient dégarni les Places, il repassa le Rhin avec de nouvelles forces. Il s'empara d'abord des Provinces voisines ; ensuite aïant traversé la Forest Charbonniere, maintenant dite *des Ardennes*, il assiegea Cambray, & aprés l'avoir pris, il s'estendit en peu de temps jusques à la riviere de Somme.

Seconde défaite de Clodion.

Cette rapidité allarma les Romains : Aëtius accourut pour en arrester le progrés : il surprit les François à table. Clodion & ses Capitaines estoient au festin de nôces d'un des Grands de la Nation. L'attaque fut vive, la resistance foible, l'action ne fut point sanglante. Les François se sauverent. La terreur & la bonne-chere les avoient à demi défaits. L'Epousée demeura entre les mains des Ennemis. Ce fut le plus grand malheur. Cette victoire n'eut point de suites. Aëtius aussi-tost aprés, fit la paix avec Clodion : des intrigues de Cour appelloient le Patrice ailleurs. Clodion regna vingt ans : il fut nommé *le Chevelu*, à cause de ses grands cheveux. On ignore le nom de sa femme, & on ne sçait rien de certain, ni de la destinée, ni du nombre de ses Enfans.





MEROVE'E.

1. Tom. de Du Chesne. p. 277 524. 726. 801.

448.

APRE'S la mort de Clodion, Merovée, son fils, ou du moins son proche Parent, fut eslu Roy ou General: il poussa ses conquestes, selon quelques-uns, jusques à la Seine; selon d'autres, il n'en fit aucune.

Il n'est pas certain que Merovée qui succeda à Clodion, ait esté son fils.

Du Regne de ce Prince, *Attila*, Roy des Huns, qui se faisoit nommer *le Fleau de Dieu*, vint fondre dans les Gaules avec plus de cinq cens mille hommes, & mit à feu & à sang toutes les Villes, qu'il conquit : ce torrent alloit faire des ravages horribles, si le brave Aëtius n'eust promptement rassemblé des troupes & appellé à son secours les François & les Visigots. Avec ce renfort, il fit lever le siege d'Orleans, qu'Attila pressoit vivement; & dans une bataille qu'il livra aprés à ce Prince, selon les uns, dans la Sologne, selon d'autres, prés de Chalons sur Marne, il tailla son armée en pieces.

Attila est vaincu dans les Gaules par une armee de Romains, de François & de Visigots.

Les François eurent tres-grand' part au succés de cette Journée : leur Roy estoit à leur teste. L'Histoire ne dit point son nom; & ce n'est que par conjecture, qu'on suppose ordinairement, que ce Roy estoit Merovée. On lui donne dix années de Regne. Quelques-uns de nos Ecrivains en parlent comme d'un Heros; mais comment peut-on les en croire, si l'on ignore ses exploits? La principale preuve que nous aïons de son merite est que vraisemblablement, la premiere race de nos Rois a esté appellée de son nom la RACE DES MEROVINGIENS, moins parce qu'il en est la Tige, que parce qu'on l'a crû le plus grand homme qu'elle ait produit.



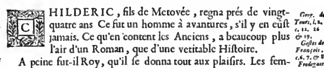


CHILDERIC.

458.

Ce qu'on dit de ce Roy a plus l'air d'un Roman que d'une veritable Histoire.

Greg. de Tours, l. 2. c. 11. 12 & 19. Gestes des François, c. 6. 7. & 8. Fredegaire c. 11. & 12. Roricon l. 1.



CHILDERIC, fils de Metovée, regna prés de vingt-quatre ans Ce fut un homme à avantures, s'il y en eût jamais. Ce qu'en content les Anciens, a beaucoup plus l'air d'un Roman, que d'une veritable Histoire.

Ses mœurs.

A peine fut-il Roy, qu'il se donna tout aux plaisirs. Les femmes à l'envi s'estudiant à s'en faire aimer, il devint en moins de deux ans l'amant de toutes les femmes : ce fut la cause de son malheur, les maris outragez caballerent pour le détrosner. Un Peuple content de ses Maistres, ne songe point à en changer, & le desir ne lui en vient, que quand les Princes, ou leurs Ministres, rendent le joug insupportable. Le jeune Roy fut déposé; l'Histoire ne dit point, si ce fut par un Jugement ou par une sedition.

Sa dégradation.

Il s'enfuit en Thuringe, n'ayant plus de ressource, que dans le zele de *Viomade*, homme de naissance & de crédit, qui lui promit d'estre fidele. Ils couperent, en se separant, une piece d'or en deux: le Roy en prit une moitié, l'ami garda l'autre pour la lui envoier quand il seroit tems. Childeric fut le bien-venu à la Cour de Thuringe : le Roy lui fit bon accüeil. La Reine, qui aimoit le plaisir, fut ravie de tenir chez elle un Prince, qui faisoit alors la passion de toutes les Belles. Il avoit un charme pour se faire aimer. Ce charme estoit sa bonne mine, sa jeunesse, sa vivacité. Il fut sensible aux attraits & aux caresses de la Reine. D'ailleurs il avoit besoin du credit de cette Princesse dans une Cour, où elle estoit toute puissante. Leur commerce dura autant que l'exil de Childeric.

Son rétablissement.

Viomade cependant travailloit à le rétablir, en dégoustant adroitement les principaux François, du Roy qu'ils avoient eslû. Ce Roy estoit le Comte *Gilles*, General de l'Armée Romaine. Si-tost que Viomade eust pû gagner ses bonnes graces, il l'engagea par ses conseils, sans que le Comte s'en apperceust, à traiter ses nouveaux Sujets avec une extrême rigueur, à les charger d'imposts, & à faire mourir ceux qui avoient le plus contribué à la disgrace de Childeric. Ce nouveau joug parut plus dur que le premier; les François aigris commencerent à regreter & à redemander Childeric. Alors Viomade lui envoya la moitié de la piece d'or pour l'avertir qu'il estoit tems de revenir.

Aussi-tost que Childeric eust repassé le Rhin, il se vit à la teste d'une armée considerable : la Noblesse & les troupes estoient allé en foule au devant de lui. Sur cet avis le Comte Gilles marche en haste, pour dissiper, par sa presence, cette conspiration naissante. Les commencemens d'une revolte sont ordinairement timides & mal assurez : cependant Childeric, animé par la vûë

de son Ennemi, le combattit si à propos, qu'il le défit entierement : il rentra, par cette victoire, en possession de son Royaume, d'où il avoit esté chassé sept ou huit ans auparavant.

Son mariage.

La Reine de Thuringe n'eut pas plustost appris ces heureux succés, qu'elle quitta son mari pour suivre la fortune de son amant. Elle vint le trouver en France, & elle lui dit, en arrivant, que si elle eust connu un plus galant homme que lui, elle auroit esté le chercher jusqu'aux extremitez du Monde. Childeric l'épousa, & ce fut d'elle qu'il eut *Clovis*. [a] Cette Princesse, devenuë prude depuis ses nôces, pria son nouvel époux de passer la premiere nuit dans une exacte continence, lui promettant en recompense de lui faire voir des prodiges par le commerce qu'elle avoit avec les Genies. Childeric, pour la satisfaire, sortit jusques à trois fois, au milieu de la nuit, pour voir ce qui se passoit dans la cour du Palais. Il y vit la premiere fois des Lions, des Licornes & des Leopards; la seconde, il y vit des Ours; la troisiéme, des Chiens & des Chars, qui se mordoient les uns les autres. La Reine l'assura que ces differens animaux présageoient la diversité du temperament & des mœurs de sa Posterité. Cette nouvelle Helene ne fut cause d'aucun desordre : car, soit que son mari la méprisast, soit qu'il en aimast d'autres, ou qu'il fust de ces gens commodes, qu'une certaine nonchalance ou une fade timidité rend insensibles aux affronts, il la laissa entre les bras de son amant.

[a] Fredegaire est le seul qui rapporte cette vision, & le voiage imaginaire de Childeric à Constantinople, c. 11. & 12.

Ses Exploits.

Dés que Childeric l'eust épousée, il devint tout d'un coup, actif, vigilant, appliqué aux affaires. Pour tenir ses troupes en haleine ; & pour gagner leur bienveillance, en leur donnant occasion de s'enrichir, il entra sur les terres que tenoient encore les Romains, & poussa, en faisant ravage, jusques à la riviere de Loire. Les Romains attaquez d'un costé par les Visigots, & de l'autre par les François, appellerent à leur secours une armée de Saxons, qui estoient entrez dans les Gaules par l'embouchure de la Loire, & qui s'estoient saisis de quelques Isles de cette riviere. Le dessein des Romains estoit d'opposer Barbares à Barbares, & de se deffaire des uns par les autres. Childeric battit ces troupes auxiliaires, & les poursuivit jusques à Angers. Cette Ville fut prise & pillée; le Vainqueur ne la garda point, ni aucune autre place entre la Seine & la Loire : Il revint chargé de butin au lieu de sa residence. On ne sçait de quoi, ni à quel âge il mourut.

Sa mort.

En 1653. des Ouvriers qui travailloient à rebastir une maison proche du Cimetiere d'une Paroisse de Tournay, découvrirent, en foüillant la terre, le Tombeau de ce Prince. [b] On y trouva quelques ossemens assez entiers, quantité de filamens d'or, restes d'un habit, que le tems avoit consumé; des Tablettes & un stile d'or ; une Idole de même métail en forme de teste de Bœuf; cent Médailles d'or, deux cens d'argent, les unes & les autres frappées au coin des Empereurs qui vivoient du tems de Childeric ; quantité de pierreries ; un globe de crystal; plus de trois cens Abeilles d'or, un peu plus longues que le pouce, les aisles

[b] Toutes ces curiositez sont conservées soigneusement dans la Bibliotheque du Roy à Paris.

déploiées & émaillées de rouge; plusieurs Anneaux d'or ; un entr'autres où* est son Portrait. Le visage est beau & sans poil, les cheveux longs, tressez & noüez par derriere à la mode des Rois François de ce tems-là. Autour de la figure se lit le nom de *Childeric* : son épée & son baudrier, sa lance & sa hache d'armes, tout son équipage de guerre ; son cheval & son Ecuier furent enterrez avec lui. Il y en avoit encore des marques. Ce Monument est un des plus illustres de l'Antiquité. Il n'y manquoit rien de tout ce que les Payens consacroient à l'honneur & à la memoire des Morts.



CLOVIS.

CLOVIS.

Greg. de Tours, depuis le ch. 17. jusqu'à la fin du livre second. Roricon, l. 2, 3. & 4. Fredegaire, c. 11, & suiv. Gestes des François, depuis le ch. 9. jusqu'au 20. inclusivement. 1. Tom. de Duchesne.

Grandes esperances que donne Clovis dés sa premiere jeunesse.

DE'S le vivant de Childeric, son fils nommé *Clovis* estoit déja en réputation, non par les choses qu'il eust faites, mais par celles qu'il promettoit. On remarqua dés son enfance, des étincelles de ce courage, qui le fit admirer de tous les Braves de son tems. Cette ardeur croissant avec l'âge, il s'endurcissoit au travail : Il s'exerçoit sans cesse à porter, à manier, à lancer toute sorte d'armes. Il ne s'entretenoit que de grands desseins ; & on voïoit déja en lui le feu & le bon esprit, dont un Conquerant a besoin pour executer ses projets. De si heureux présages determinerent les François à le reconnoistre pour Roy, quoique l'âge ne lui permist pas de commander alors les forces de la Nation. Il fut proclamé à quinze ans, malgré les brigues secretes de tous ces petits Rois, qui estoient à la teste des troupes de chaque Canton. Quelque dépit qu'ils eussent d'obéir à un General d'un âge si peu avancé, ils furent contraints de dissimuler, tant la Nation estoit prévenuë en sa faveur. 481.

486.

Premiers Exploits de Clovis.

A peine eut-il vingt ans, qu'il envoïa faire un défi au fils du feu Comte Gilles, qui avoit esté Roy des François pendant l'exil de Childeric. Ce fils nommé *Siagrius*, commandoit les Armées Romaines : comme ce General se picquoit de bravoure, il aima mieux donner bataille, que d'essuïer, dans une Place, toutes les incommoditez d'un siege. Clovis s'avança jusques à Soissons : le Comte Gilles & son fils y avoient fait depuis longtems leur principale residence.

Bataille de Soissons.

Le jour du combat, Clovis rangea ses Troupes, avec cette habileté qu'on n'acquiert ordinairement, que par une grande experience. La fortune fut long-tems à se declarer. Peut-estre n'eust-elle point balancé, si tous les petits Rois qui estoient dans l'Armée Françoise, eussent également fait leur devoir. L'un nommé *Ragnacaire*, poussa vivement les Ennemis. Un autre appellé *Cararic*, se tint à l'écart avec le Corps qu'il commandoit, differant à prendre parti, selon le succés du combat. Clovis s'apperçut de la trahison, & n'en témoigna rien, dans la crainte du méchant effet qu'elle eust pû faire en ce moment, s'il avoit voulu s'en venger. Un Prince qui sçait à vingt ans dissimuler si à propos, malgré l'ardeur de la colere & du temperament, fait aisément de grands progrés dans l'Art de regner. Pour éluder la trahison, ou pour exciter le Traistre à fondre sur les Ennemis, Clovis redouble sa vigueur, & chargeant avec furie il renverse tout ce qui lui resiste. Alors le Traistre se declare, & pour couvrir sa faute ou pour la repa-

rer, il poursuit les fuïards & les taille en piéces.

L'Armée Romaine fut tellement détruite dans ce long & sanglant combat, que n'y aïant point d'apparence de pouvoir ou la rétablir, ou en lever une autre du moins assez considerable pour ozer tenir la campagne, Siagrius tout desolé se retira en Languedoc pour y finir ses jours, sous la protection d'Alaric Roy des Visigots. Clovis ne croïant pas que sa victoire fust entiere tant que vivroit son Ennemi, envoïa aussi-tost le demander aux Visigots, avec ordre, en cas de refus, de leur declarer la guerre. Bravade d'autant plus temeraire qu'il ne pouvoit vraisemblablement se flatter d'obtenir ce qu'il exigeoit d'Alaric.

Ce Prince estoit si puissant, que Clovis, en comparaison, n'estoit qu'un Avanturier qui ne paroissoit gueres à craindre, tant les forces de l'un estoient superieures à celles de l'autre. L'interest d'Alaric eust esté d'armer promptement, pour empescher que les Romains ne succombassent. Il devoit regarder le peu de Places qui leur restoit, comme autant de remparts, qui mettoient ses Peuples à couvert. Cependant faute d'entendre ses interests, ou manque de courage pour les soustenir, il livra aux François le malheureux Siagrius.

Alaric en fut fort blasmé, & cette lasche perfidie, loin d'écarter de ses Estats la guerre qu'il apprehendoit, ne servit qu'à l'y attirer par le mépris que l'on conçût de sa pusillanimité. C'est en vain que les Princes foibles se flatent d'éluder, par leurs soûmissions, les menaces d'un Conquerant. C'est un torrent qui ne s'arreste, que quand il trouve quelque digue capable de lui resister. Le seul moïen de prévenir l'envie qu'il a d'attaquer, est d'avoir beaucoup de vigueur, & des forces toutes prestes à le repousser.

Le General Romain ne fut pas d'abord mis à mort: on le tint en prison, & on lui laissa mesme quelque esperance de la vie, s'il vouloit contribuer à réduire, sans coup ferir, les Places qui avoient esté de son Gouvernement. La ruse réussit; mais aussi-tost que le Vainqueur fut maistre de toutes ces Villes, il fit trancher la teste à son prisonnier. Par la mort de Siagrius, la Domination Romaine finit dans les Gaules, 537. ans aprés que Jules-Cesar les eust conquises par une guerre de dix années. Depuis cette Victoire, les François ne trouverent plus, ou presque point de resistance. Ils pousserent leurs Conquestes jusques à la Loire, & donnerent le nom de *France*, aux Païs, qui s'estendent depuis ce fleuve jusqu'au Rhin.

Clovis punit les Thuringiens.

491.

Tandis qu'ils s'établissoient dans les Gaules, le Roy de Thuringe estoit entré dans la France au-delà du Rhin, & y avoit fait de grands ravages. Clovis courut défendre son ancien Domaine. Les Thuringiens se retirerent à son approche: il les poursuivit, il mit leur païs à feu & à sang; & il ne l'abandonna qu'à la charge d'un gros Tribut. Cette nouvelle Victoire augmenta d'autant plus sa réputation, que les Thuringiens passoient pour estre le Peuple le plus vaillant qu'il y eust alors en Germanie. Mais quelque gloire qu'il eust d'avoir vaincu ces bra-

ves hommes, & les Romains cinq ans devant, elle n'approchoit point de celle qu'il s'estoit acquise par ses vertus civiles.

C'estoit moins le courage qu'on admiroit en lui (il est rare d'en manquer à la fleur de l'âge) que la bonne conduite, & le genie superieur, que ce Prince faisoit voir en tout. Toûjours attentif à profiter des conjonctures, ingenieux à les faire naistre. Il estoit craint de ses voisins, estimé de sa Nation; & quoiqu'il fust Idolâtre, & que les Gaulois fussent Chrestiens, ils ne laissoient pas que de l'aimer, tant parce qu'il ne les troubloit point dans l'exercice de leur Religion, que parce que pour les gagner il avoit beaucoup diminué de ces taxes énormes, dont les Romains les accabloient. Sages maximes qui affermirent sa Domination, & qui contribuerent à l'estendre. Bonne conduite de Clovis.

Dans cette prosperité, il songea à se marier & à faire quelque alliance qui fust utile à ses affaires, pensant moins au plaisir, quoiqu'en âge de le gouster, qu'aux moïens de rassasier l'ambition qui le devoroit. Ses Ministres lui proposerent la Niéce de *Gondebaut*, Roy des Bourguignons. La vertu, la naissance, la beauté de cette Princesse, pouvoient lui servir de dot. Elle avoit d'ailleurs de legitimes pretentions sur une partie de la Bourgogne: mais autant que ces avantages faisoient souhaiter ce mariage, autant estoit-il difficile d'y réussir. 492. ou 93. Mariage de Clovis avec Clotilde, niéce du Roy des Bourguignons.

Gondioche, Roy des Bourguignons avoit laissé quatre fils, *Gondebaut*, *Gondegisille*, *Chilperic & Gondemar*, qui partagerent son Roïaume: chacun gouverna sa part avec le titre de *Roy*, sans dépendre les uns des autres. C'eust esté un prodige, si quatre freres parmi lesquels le plus souvent la jalousie est si vive, eussent esté longtems bons amis. Les Cadets se liguerent pour dépoüiller les deux Aisnez, ceux-ci perdirent un combat, & presque tous leurs Estats; mais par une révolution aussi funeste qu'imprévûë, Gondebaut, qu'on avoit crû mort, aiant rassemblé des troupes, assiegea les Vainqueurs dans Vienne Capitale de tout le Roïaume.

La Place prise, Gondemar fut bruslé vif dans une Tour; Chilperic eut la teste tranchée, & sa femme le moment d'aprés fut jettée dans le Rhosne une pierre au cou; il en avoit deux filles, que leur oncle ne fit point mourir à cause de leur jeunesse. La plus âgée prit le voile, & ne survescut pas long-tems; la cadette, nommée *Clotilde*, fut élevée loin de la Cour. Dieu le permit ainsi, pour préserver cette Princesse des erreurs de l'Arianisme. Ceux qui eurent le soin de son éducation, lui inspirerent tant de zele pour la Foi Catholique, qu'elle n'eût point, lorsqu'elle fut Reine, de plus ardent desir, que de la voir regner dans toute l'Europe.

C'estoit cette Princesse que Clovis vouloit épouser. [a] L'interest du Roy de Bourgogne n'estant pas de la marier, on s'adressa d'abord à elle. La proposition lui en fut faite en secret. Clotilde, quoique surprise, l'accepta avec plaisir. La crainte d'estre la victime de la cruauté de son oncle; l'envie d'estre délivrée de la captivité où il

[a] Nos vieux Auteurs ne peuvent presque rien raconter sans y ajoûter quelque

la retenoit ; la gloire de devenir Reine ; l'esperance de venger un jour la mort atroce de ses proches ; tous ces motifs déterminerent la Princesse : Une chose lui faisoit peine. Clovis estoit idolâtre ; mais quand le cœur veut ardemment, l'esprit devient ingenieux à lever les obstacles qui s'opposent à nos desirs. Clotilde se flatta, qu'elle convertiroit ce Prince, & trouvant dans cette esperance plus de merite devant Dieu, qu'elle n'avoit à craindre de la medisance des hommes, en engageant sa foi, sans en consulter ses parens, elle donna sa parole, & reçut un anneau de la part de Clovis.

Cette démarche n'estoit pas selon nos usages, dans les regles de la bienséance. S'il y a quelque chose à redire, ce fut une heureuse faute, & qui produisit plus de bien, que la Princesse, en la faisant, n'avoit pû commettre de mal. Clovis, seur de Clorilde, envoïa un Ambassadeur pour la demander en mariage. Le Roy de Bourgogne fit de grandes difficultez : Il éluda, autant qu'il put ; à la fin neanmoins la crainte des armes Françoises lui fi donner les mains au mariage de sa niéce. Il falloit que Clovis fust dé a dans une haute réputation, pour obliger un Roy puissant à en user ainsi contre ses propres interests.

Tout se dispose à la conversion de Clovis.

Depuis que Clotilde fut mariée, son plus grand soin fut de convertir son mari. Ce Monarque n'estoit point un Païen outré, qui se fist un mérite de persecuter les Chrestiens. Il sçavoit peu sa Religion, ou plustost il n'en avoit guere. La Religion des Conquerans est ordinairement celle, qui semble le plus favoriser leurs interests. Les charmes de Clotilde, ses remontrances continuelles, ses prieres, & ses larmes, commencerent d'ébranler Clovis. Il estoit vivement touché du zele de cette Princesse. Tel qui n'a point de Religion, ne laisse pas que de l'aimer dans les gens, qui lui appartiennent, parce qu'alors il la regarde comme un gage de leur probité. Un motif plus puissant estoit le grand avantage, que ce Prince trouvoit à renoncer au Paganisme.

Les Gaules estoient alors divisées entre trois Puissances. Les Visigots en possedoient une partie ; les Bourguignons une autre, les François joüissoient du reste, à l'exception de quelques Villes, que tenoient les *Bretons* dans un canton de la Province, qui porte aujourd'hui leur nom. Les Visigots & Bourguignons faisoient profession de l'Arianisme. Presque tous les Gaulois estoient Catholiques. On voïoit parmi eux, des Evesques d'un rare mérite, qui avoient tout crédit sur l'esprit du Peuple, par leur naissance, par leurs talens, & principalement par la sainteté de leur vie. Ces Prélats estoient si zelez, qu'il n'y avoit rien, qu'ils n'entreprissent pour le bien de la Religion, & leur Peuple estoit disposé à secoüer le joug des Ariens, aussi-tost qu'il pourroit avoir un Roy Chrestien-Catholique. Des conjonctures si favorables invitoient Clovis à quitter son idolatrie ; neanmoins, soit qu'il eust peine à se défaire de certains préjugez, dans lesquels

fable : Ils disent que Clovis envoïa en secret un Seigneur Gaulois à Geneve, où Clotilde demeuroit avec sa sœur, & où elles exerçoient l'hospitalité envers les Etrangers : Qu'Aurelien, c'est le nom de cet Envoïé, aïant quitté ses beaux habits dans une forest, se presenta à leur porte, couvert de haillons, une besace sur le dos, & au bras un petit panier, où estoient les presens de nôces : Que Clotilde lui lavant les pieds, il lui dit tout bas, qu'il vouloit lui parler en particulier. Selon quelques autres de ces Auteurs, Aurelien se posta parmi les mendians à la porte d'une Eglise où Clotilde alloit souvent ; & lorsqu'elle lui donna l'aumosne, il lui baisa la main, & en tirant sa robe, il lui fit signe, qu'il avoit de grandes nouvelles à lui dire : l'affaire concluë, & la Princesse en chemin pour venir en France, Gondebaut fit courir aprés, à la sollicita-

on l'avoit nourri, soit plustost qu'il apprehendast les dangers presque inévitables, que courent ordinairement les Princes qui changent de Religion, il balança long-tems.

tion d'Aredius son confident, qui arrivoit de Constantinople; mais Clotilde qui mouroit de peur qu'on ne la remenast chez son oncle, quitta la Basterne, (c'estoit le carosse de ce tems-là,) & montant a cheval, elle fit tant de diligence, que ces gens ne la pûrent atteindre. Gregoire de Tours parle de la demande, que Clovis fit faire de cette Princesse, sans rapporter ces petits contes, qu'on voit bien au long dans Fredegaire, *chap.* 18. & 19. dans Roricon, *liv.* 2. & dans les Gestes des François, *chap.* 11. & 12.

Dans cette incertitude, pour sonder l'esprit des François, & pour les accoustumer au bruit qu'il faisoit répandre, qu'avant qu'il fust peu de tems il renonceroit au Paganisme, il témoignoit dans l'occasion qu'il n'avoit point de repugnance pour les ceremonies chrestiennes; il permit mesme que la Reine fist baptiser publiquement le fils, dont elle accoucha l'année de leur mariage; & quoiqu'il lui reprochast, que la mort de ce petit Prince, qui ne vescut que huit jours, estoit l'effet de la colere des Dieux qu'elle méprisoit, il lui permit encore, de faire donner le Baptesme au second fils qu'elle mit au monde. Bien que ce fust se declarer en faveur du Christianisme, quatre années s'écoulerent, avant qu'il pust se resoudre d'en faire profession ouverte; & il ne s'y détermina qu'à l'occasion d'une Bataille, où il pensa estre deffait.

A l'approche des Allemans, qui venoient fondre sur Cologne, Sigebert Roy de cette Ville, demanda secours à Clovis, comme au Roy general de la Nation Françoise. Clovis lui en donna: les Armées se rencontrerent à Tolbiac. Les François furent mis en déroute. C'estoit-là le moment que Dieu avoit destiné pour dompter le cœur de Clovis, qui fremissoit de rage, jusques-à verser des larmes, de dépit de se voir vaincu. Dans ce fatal moment la pensée lui estant venuë d'invoquer le Dieu de la Reine. a *Jesus-Christ*, s'écria-t-il, *que Clotilde publie estre le Fils du Dieu vivant, daignez me secourir dans le malheur, où je me trouve. Je voi bien maintenant, que mes Dieux n'ont aucun pouvoir; faites-moi triompher de mes Ennemis, & je promets de croire en vous.* Ce vœu mercenaire sembloit plustost un marché, qu'une priere, qui meritast d'estre exaucée; mais la foi de l'Epouse, corrigeant, devant Dieu, ce qu'il y avoit de défectueux dans la priere du mari, il obtint ce qu'il demandoit.

496.

Bataille de Tolbiac.

a *Factum est autem, ut confligente utroque exercitu, vehementer caderentur, atque exercitus Chlodovæi valdè ad internecionem ruere cœpit, quod ille videns, elevatis ad cœlum oculis, compunctus corde commotus in lacrymis, ait: Jesu Christe, quem Chlotildis prædicat esse Filium Dei*

Clovis en ce moment se sentit fortifié d'un courage extraordinaire. Ce nouveau feu se répandit dans le cœur de toutes ses Troupes: elles retournerent à la charge, les Allemans plierent à leur tour, & si-tost que leur Roy eut esté tué dans la meslée, ils se débanderent & s'enfuirent au-delà du Rhin. On voit assez souvent de pareilles revolutions; cependant, parce que celle-ci arriva aussitost aprés que Clovis eut invoqué le Fils de Dieu, elle fut regardée comme un miracle & comme un de ces coups du Ciel, qui font connoistre sensiblement que Dieu préside aux combats & qu'il fait pancher la victoire de tel costé que bon lui semble. Clovis profitant du gain de cette bataille, se mit aux trousses des Ennemis, ravagea leur Païs, brusla leurs Bourgades, fit mainbasse sur ce qu'il y trouva d'hommes en âge de porter les armes, & poursuivit jusques aux Alpes ceux qui se sauvoient. Il soumit, en chemin faisant, les habitans de la Baviere.

Aussi-tost que la Reine eust appris ces grandes nouvelles, elle

Clovis renonce au Paganisme.

ſe proſterna devant le Dieu des Armées, & aprés lui avoir rendu de tres-humbles actions de graces, tout ſon ſoin fut de ménager, que Clovis ne differaſt point l'accompliſſement de ſon vœu. Pour cela elle envoïa au devant de lui, autant pour le diſpoſer à ſe faire inſtruire, que pour le feliciter ſur la victoire de Tolbiac; & lorſqu'il fut ſur la frontiere, elle alla juſques à Rheims, moins dans l'impatience de le voir, que pour y conferer avec l'Eveſque de cette Ville, ſur la converſion du Roy. Cet Eveſque, appellé *Remi*, eſtoit un Homme de bien, éloquent, ſçavant & zelé. Il inſtruiſit Clovis. Ce Monarque convaincu reſolut enfin de renoncer au Paganiſme: cependant comme avant que d'en venir là, il avoit des meſures à prendre du coſté de ſes Troupes, qu'un changement de Religion pouvoit aigrir & effraïer, il gagna les Officiers avant que de ſe declarer. Et lorſqu'il fut aſſuré d'eux, il fit aſſembler l'Armée pour lui propoſer ſon deſſein.

A peine euſt il parlé de la victoire de Tolbiac, qu'on l'interrompit, & ſoit qu'effectivement on la regardaſt comme un miracle; ſoit qu'il euſt eu la précaution de poſter dans les rangs des gens affidez pour applaudir à ſon deſſein, il s'éleva tout à coup des voix ſans nombre, qui s'écriérent: *Nous renonçons aux Dieux mortels, & nous ne voulons doreſnavant en reconnoiſtre d'autre, que celui qui nous eſt preſché par l'Eveſque Remi.* Aprés un conſentement ſi public & ſi general, le Roy n'ayant plus rien à craindre en renonçant au Paganiſme, la Reine le conjura de ne point differer à recevoir le Baptême. Les Eveſques d'alentour ſe rendirent à Rheims pour augmenter la pompe de cette ceremonie. [a] Elle ſe fit le jour de Noël, [b] dans l'Egliſe de S. Martin, hors les portes de la Ville. La couſtume de ces premiers tems eſtoit de ne baptiſer les adultes, que la veille de Paſques ou de la Pentecoſte; mais il eſtoit trop important de ne pas laiſſer ralentir le zele de Clovis. Une de ſes ſœurs, & trois mille François furent baptiſez en meſme tems.

Clovis eſt baptiſé à Rheims le jour de Noel de l'an 496.

Quelques Modernes ont écrit, ſans en avoir aucun garant, qu'auſſi-toſt aprés ſon Bapteſme, Clovis reçut des mains d'un Ange, l'Eſcu ſemé de fleurs de *Lis*, que dés lors il prit pour ſes Armes, au lieu de trois Diadêmes, ou, ſelon d'autres, de trois Crapaux, qui avoient eſté juſques-là les Armoiries de ce Prince. Ils ajouſtent que cet Ange lui donna auſſi l'*Oriflamme*, celebre Etendart, que l'on portoit devant nos Rois dans les grandes Expeditions, & qui n'a plus paru depuis le Regne de Charles VII. Ce ſont des chimeres, qui ſe détruiſent d'elles-meſmes. L'Oriflamme n'eſtoit autre choſe, que la principale Banniere de l'Abbaïe de Saint Denis; & on n'a commencé à ſe ſervir des Armoiries, que plus de cinq cens ans aprés le Regne de Clovis.

Un Hiſtorien plus grave & de beaucoup plus ancien, qui a fait une vie de Saint Remi, ſur ce qu'il en avoit oüi dire, & ſur ce qu'il en avoit vû en de vieilles Chroniques (c'eſt *Hincmare* Arche-

... vivi, qui dare auxilium laborantibus, victoriamque in te ſperantibus tribuere diceris, tuæ opis gloriam devotus efflagito, ut ſi mihi victoriam ſuper hos hoſtes indulſeris, & expertus fuero illam virtutem, quam de te populus tuo nomini dicatus, probaſſe ſe prædicat; credam tibi, & in nomine tuo baptiſer; invocavi enim Deos meos, ſed ut expertior, elongati ſunt ab auxilio meo: unde credo eos nullius eſſe poteſtatis præditos, qui ſibi obedientibus non ſuccurrunt: Te nunc invoco, & tibi credere deſidero, tantum ut eruar ab adverſariis meis. Greg. l. 2, ch. 30. p. 186. 1. T. Duch.

a *Voiez la lettre de S. Avit, Eveſque de Vienne, à Clovis.* 1. Tom. *Duch.* p. 834.

b *Et celle de S. Nicete, ou Nicier, Eveſque de Tréves, à la Reine Clodſinde, petite-fille de ce Prince,* page 835. Fredegaire, & aprés lui Hincmare, & beaucoup d'autres, diſent que

Clovis fut baptisé la veille de Pasques.

vesque de Rheims) raconte, que l'Ecclesiastique qui tenoit le saint Chresme, dont l'Evesque alloit oindre le nouveau Chrestien, n'aïant pû approcher à tems, à cause de la grande foule, une Colombe pour y suppléer, apporta en son bec [a] une phiole pleine de liqueur; & que la Colombe disparut aussi-tost qu'elle eust mis la phiole entre les mains de saint Remi. Gregoire de Tours qui vivoit peu de tems aprés Clovis, & qui semble prendre plaisir à décrire en termes fleuris les circonstances principales du baptesme de ce Monarque, ne fait nulle mention de phiole apportée du Ciel. Il n'en est rien dit dans nos autres Historiens jusques au tems de Charle le Chauve. L'Archevesque Hincmarc est le premier qui en ait parlé, ce Prélat écrivoit environ trois siecles & demi aprés la mort de Clovis.

[a] Clovis allant au Baptême, dit cette vie de S. Remi, fut si charmé de la maniere dont l'Eglise estoit ornée, & des parfums qu'on y brusloit, qu'il dit au S. Prelat, *Mon Patron, est-ce-là le Paradis & le Royaume de Dieu que vous me promettez?* Ce Catecumene auroit esté bien peu instruit, s'il eust fait de telles demandes. *Patrone, hoc est Regnum Dei, quod mihi promittis?* Duch. 1. Tom. pag. 527.

On ne peut exprimer la joïe qu'eurent les Catholiques du baptesme du Roi des François. Le Pape Anastase, qui venoit d'estre élevé au Souverain Pontificat, écrivit à ce Prince, pour le feliciter sur sa conversion, & le prier d'estre l'appui de la Foi Catholique. De tous les Rois de ce tems-là, Clovis estoit le seul, qui ne fust point infecté de quelque heresie. Les Evesques tant de Bourgogne que d'Aquitaine, la pluspart zelez Catholiques, témoignerent à cette occasion une joïe extraordinaire, dans l'esperance qu'ils avoient, que Clovis, poussant ses conquestes, les estendroit jusques à eux : il n'y eut pas jusques à leurs Peuples, qui gemissant depuis long-tems sous le joug des Rois Ariens, ne fissent voir des marques publiques du desir qu'ils avoient de changer de Maistre. Ces acclamations causoient de vives allarmes aux Princes voisins, qui connoissant l'ambition du Roy des François, craignoient qu'il ne se servist de cette inclination du Peuple, pour s'emparer de leurs Estats. Ils ne se trompoient point; Clovis, pour estre Chrestien, n'avoit pas renoncé à la passion de s'aggrandir, ni à l'envie de profiter de leurs divisions.

Guerre de Bourgogne peu avantageuse à Clovis.

Les Rois de Bourgogne se querelloient sans cesse. De quatre qu'ils avoient esté, il n'en restoit que deux : L'aisné nommé *Gondebaud*, & son cadet *Gondegisille*. Celui-ci se plaignoit que l'autre s'estoit emparé des Estats de leurs freres sans lui en faire part : ne pouvant en avoir raison, il offrit sous-main à Clovis, de se rendre son tributaire, s'il vouloit lui donner secours. Du genie dont estoit le Roy des François, il n'eut garde de lui en refuser. C'estoit une occasion de se saisir de la Bourgogne, & de venger sur Gondebaud la mort du pere de Clotilde. Le traité fut secret, Gondebaud n'en découvrit rien qu'au moment de la trahison.

Clovis arma, sous prétexte de chastier les Bourgeois de Verdun, qui venoient de se revolter : Il prit le chemin de cette Ville, puis se laissant fléchir aux prieres d'un saint Prestre, qui le conjura les larmes aux yeux, de faire grace aux Rebelles, il tourna tout à coup du costé de Bourgogne. Gondebaud allarmé proposa à son frere de remettre leurs differends à une autre saison, & de 497.

se réunir contre leur Ennemi commun. Le Traistre y consentit sans rien dire de son traité: Ces Princes joignirent leurs forces, & marcherent à grandes journées pour empescher, s'ils le pouvoient, que Clovis n'entrast sur leurs terres. Il y estoit déja, & il avoit
498 & 99. poussé jusques à Dijon, quand ils le rencontrerent.

Clovis les attaqua. Gondebaud avoit du courage, & une grande experience. Ses Troupes estoient aguerries: Elles se deffendirent avec vigueur, jusques à ce que Gondegisille, se declarant contre son frere, les prit en queuë & en flanc; alors elles ne pûrent resister, & leur malheureux Maistre fut obligé de se sauver. Le fruit de la victoire fut que le Traistre s'empara de quelques Villes de Bourgogne. Clovis le lui permit, sans lui en demander sa part, n'estant nullement en peine de le chasser de ces Villes, & mesme de tout le Royaume, s'il pouvoit ruiner l'aisné.

Gondebaud estoit habile, & les divers évenemens qu'il avoit éprouvez depuis qu'il regnoit, lui avoient inspiré autant de fermeté & de presence d'esprit dans les mauvais succez, que de moderation dans les bons. Prévoïant qu'immanquablement il alloit estre suivi de prés, il ne s'arresta pas dans la premiere Ville qu'il trouva en se retirant; mais il s'enfuit le plus loin qu'il pût, afin d'avoir plus de tems de pourvoir de munitions, la Place forte qu'il choisiroit pour s'y défendre. Clovis le poursuivit; & quand il sçût que ce Monarque se retranchoit dans Avignon, il alla y mettre le siege.

La Ville estoit forte. Gondebaud y avoit jetté l'élite de ses Troupes, afin d'estre plus en estat de faire de vives sorties & de repousser les assauts. Malgré ces précautions il n'auroit pû tenir long-tems, tant l'Armée Françoise estoit nombreuse & animée, si Clovis, par emportement, plus sans doute que par raison, n'eust contribué mal à propos à faire échoüer cette entreprise, en faisant arracher les vignes, couper les oliviers, brusler les bleds & les fourages qui se trouverent dans les villages à six lieuës autour d'Avignon. En cela il se fit plus de mal que n'en reçûrent les Ennemis, puisque par ces ravages il se mettoit imprudemment dans la fâcheuse necessité de ne subsister que par convois: faute irreparable dont il se repentit trop tard.

Si l'attaque fut vigoureuse, la défense ne le fut pas moins. Il se faisoit de part & d'autre des actions de grande valeur. Jusques aux simples Soldats, tous songeoient à se distinguer. Le Siege tirant en longueur, Clovis & ses François commencerent à s'ennuïer, & à craindre que quelque accident ne les forçast de décamper. Il sembloit impossible qu'ils receussent recrües ni secours. L'armée de semaine à autre diminuoit notablement de disette & de maladies; les habitans des environs la harceloient sans cesse. De si funestes conjonctures effraïerent Clovis; de sorte qu'il avoit alors autant d'envie de voir finir une entreprise si difficile, qu'il avoit témoigné d'ardeur à la commencer.

Gondebaud de son costé n'estoit pas sans inquietude: il avoit perdu

perdu bien du monde, il manquoit de munitions, & craignoit qu'à la fin, quand ses forces seroient épuisées, les habitans ne le livrassent, pour se racheter du pillage. En cette extrémité, un de ses Ministres lui proposa de le laisser passer au camp des François, pour voir s'il n'y auroit point quelque esperance de negocier un Traité entre les deux Rois.

Ce Ministre fidele & adroit (l'histoire le nomme *Aredius*) se fut bien-tost insinué dans l'esprit du Roy des François. Clovis se possedoit; neanmoins au travers de sa retenüe, le Transfuge qui démesla l'embarras où il estoit, lui representa fort à propos, qu'il pouvoit, quand il le voudroit, en sortir honorablement : Qu'il y avoit un milieu, qui lui sembloit le bon avis; sçavoir de lever le siege, & de donner la paix à Gondebaud, pourvû qu'il la demandast, & que de plus il s'obligeast de païer au Roy des François un tribut à perpetuité.

Deux choses pouvoient empêcher que l'on n'écoutast ce conseil. Le desir de venger la mort du pere de Clotilde; la honte de lever le siege. Le premier de ces deux motifs n'eût pas esté le plus puissant. A quelques excés qu'en soient venus les Souverains les uns contre les autres, ils redeviennent bons amis, aussi-tost qu'ils ont interest d'oublier les outrages qu'ils se sont faits. C'estoit un affront de lever le siege, & de ne remporter de cette expedition, qui coustoit tant d'hommes & de peines que la promesse d'un tribut, que vrai-semblablement on ne païeroit qu'une seule fois. Clovis estoit trop habile pour ne pas voir que cet eschec alloit redonner courage aux Bourguignons, aux Visigots, & à tous ses autres voisins : Mais la science de l'homme sage est de s'accommoder au tems.

Il se détermina au parti qu'on lui proposoit. Un Heraut de sa part demanda une Conference. On y convint des conditions, la Paix fut signée, & le Roy de Bourgogne s'obligea en son nom & pour ses successeurs, de païer à perpetuité un tribut au Roy des François. Il le païa en effet cette premiere fois; du reste, loin d'executer les autres articles du Traité qui regloient les prétensions de son frere Gondegisille, il alla l'assieger dans Vienne.

Gondegisille qui manquoit de provisions, aïant fait pour les menager sortir de Vienne incontinent toutes les bouches inutiles, 500.
& parmi elles un Fontenier, qui avoit soin de l'Aqueduc. Cet homme par ressentiment, donna avis à Gondebaut qu'il y avoit un endroit, par où, levant une pierre, on pouvoit faire entrer beaucoup de monde dans la Ville. On profita de cet avis, & sitost que par le signal que firent les gens de Gondebaut, il connut qu'ils s'estoient saisis de certains postes avantageux, il enfonça les portes à coup de hache & de belier. Ses troupes en furie firent main-basse sur les habitans.

Le malheureux Gondegisille fut tué au pied de l'Autel, dans une Eglise d'Ariens, où il s'estoit refugié. Les François ne se mirent point en peine, ni de venger leur allié, ni de contraindre Gondebaut, qui resta seul Roy de Bourgogne, à leur continuer le tribut; Clovis

C

songeoit dés-lors à pousser ses conquestes, d'un costé où il se flattoit de trouver moins de resistance. On ne voit point qu'il eust reçu aucun dommage des Visigots; mais leur païs lui faisoit envie, & leur foiblesse lui donnoit esperance de s'en emparer. Quand on a le malheur d'estre voisin d'un Conquerant, qu'il est dangereux d'estre trop à sa bienséance!

Clovis tourne ses armes contre les Visigots, & fait sur eux de grandes Conquestes.

Ce n'estoient plus ces Visigots si celebres par leurs Victoires: Ce n'estoient plus ces braves Hommes, qui avoient commencé d'ébranler l'Empire Romain. Les délices d'une longue paix les avoient si fort amollis, qu'il n'y avoit parmi eux ni discipline ni vigueur; cependant comme les grands Empires ont de grandes ressources, celui des Visigots estoit encore si puissant, soit par son estenduë, soit par ses alliances, que Clovis fut cinq ou six ans à faire ses préparatifs avant que de les attaquer. Quoique leur Roy nommé *Alaric*, n'eut point encore eu d'occasion de faire paroistre sa valeur, il estoit en réputation d'en avoir beaucoup. Alaric estoit jeune, il avoit d'habiles Ministres, il estoit estimé de sa Nation; & si fort aimé du Roy d'Italie son beau-pere, que Clovis en attaquant l'un, devoit s'attendre que peu aprés il auroit sur les bras toutes les forces de l'autre.

Ce Roy d'Italie estoit le grand *Theodoric*, Prince d'un rare merite, qui envoïé encore enfant par son pere, Roy des Ostrogots, en ostage à Constantinople; y receut par les soins que prirent de lui les Empereurs une si noble éducation, qu'il égala par ses vertus, autant que par sa bravoure, les plus illustres des Romains. A peine Theodoric eut-il succedé à son pere, qu'il défit les Sarmates. Il fut dans la suite le plus fort appuy de l'Empereur Zenon contre Basiliscus, qui s'estoit saisi de l'Empire. Pour récompense de ce service, Zenon lui permit de s'emparer de l'Italie, qu'Odoacre Roy des Erules avoit conquise depuis peu.

Theodoric tailla en pieces une armée de Gepides, qui vouloient l'arrester au passage des Alpes. Il gagna trois batailles sur les Erules, & prit leur Roy à la troisiéme: Par la mort de ce prisonnier, qui fut poignardé à table, le Vainqueur demeura maistre paisible de l'Italie. Depuis ce tems-là, rebuté des hazards & des fatigues de la guerre, il n'avoit plus songé qu'à se rendre, pendant la paix, l'arbitre de ses voisins, qui le ménageoient tous, ou par admiration des grandes choses qu'il avoit faites, ou de peur d'irriter un Prince qui leur estoit si superieur en genie, en richesses, en forces.

La crainte de s'attirer un si formidable ennemi, fit que Clovis hesita longtems à faire la guerre aux Visigots: mais lorsqu'il eut pris ses mesures pour la pousser avec vigueur, Theodoric pour l'en détourner, eut beau lui faire des prieres, des menaces, des propositions, il ne voulut rien écouter.

Les mesures que prit Clovis, fut de gagner le Roy de Bourgogne, celui de Turingue & autres Princes, qui auroient pû en son absence venir fondre sur ses Estats; ce fut de faire passer la guerre qu'il entreprenoit pour une guerre de Religion. Quand il eut assemblé les Grands pour la leur faire agréer; il leur dit qu'il ne prenoit les armes

que pour venger le Fils de Dieu, de l'insulte outrageante que lui faisoient les Arriens, en niant sa Divinité. Les Politiques de tout tems ont fait servir la Religion de pretexte & de masque à leur ambition, & à leurs autres passions. Un autre moïen, du moins aussi efficace, pour réüssir dans son dessein; fut d'envoïer secretement vers les Evesques Catholiques, qui estoient sujets du Visigot, pour leur representer, qu'enfin le moment estoit arrivé qu'ils alloient estre délivrez du joug de l'Arianisme, si eux & leurs Peuples favorisoient son entreprise.

Pour gagner ces Prélats, ou du moins pour semer la division dans le païs, en les rendant suspects, il deffendit expressément de faire aucun dégast, ni de prendre autre chose que de l'eau & de l'herbe sur les Terres appartenantes aux Eglises, & particulierement sur celles de la dépendance de Saint *Martin* de Tours, & de Saint *Hilaire* de Poitiers, celebres Evesques, dont la memoire estoit en grande veneration, pour la sainteté de leur vie, & pour le zele qu'ils avoient eu à combattre l'Arianisme. Ordre qui fut executé avec tant de rigueur, qu'on fit mourir un Cavalier, pour avoir pris du foin sur une de ces Terres, quoique ce malheureux alleguast pour excuse, que le foin n'estoit que de l'herbe. Ces précautions promettoient aux François un succés d'autant plus certain, que du costé des Visigots on n'en prenoit aucune.

Greg. l. 2. chap. 37.

Clovis passa la Loire, sans que personne l'en empeschast. Incontinent aprés il envoïa de grands presens à Saint Martin de Tours, 507.
& donna ordre à ses gens de prendre bien garde aux paroles qu'on chanteroit quand ils entreroient dans l'Eglise. Dans ces tems d'ignorance & de credulité, c'estoit par là que l'on jugeoit si l'entreprise seroit heureuse. Quand les Envoïez de Clovis entrerent avec leurs presens dans l'Eglise de Saint Martin, on y chantoit ce verset du Pseaume 17. *Vous m'avez donné du courage, & vous avez mis sous mes pieds ceux qui s'élevent contre moy: Vous avez fait tourner le dos à mes ennemis, & vous avez exterminé ceux qui me haïssoient.* Le Roy fut ravi d'un si bon augure, ou du moins fit semblant de l'estre, pour donner de la confiance & du courage à ses Troupes.

Si c'estoit une faute au Roy des Visigots, d'avoir laissé, sans coup ferir, entrer Clovis en Touraine, c'en fut une autre bien plus grande, de n'avoir pas tout ravagé, pour l'empescher d'y subsister. Il y avoit tant de bled, d'avoine, de vin & de fourrage, que les François en firent de nouvelles provisions: précaution sage, mais inutile, puisqu'ils trouverent sur leur route la mesme abondance par tout. C'estoit moins une expedition qu'un voïage, & voïage fait commodément. Rien ne les arresta que la difficulté de passer la Vienne: riviere considerable qu'il falloit traverser pour aller en Poitou. Ce ne furent point les Troupes retranchées sur l'autre rivage, qui retarderent leur passage: il n'y en avoit aucunes pour le leur disputer. Mais la riviere tout à coup s'estant grossie notablement, & n'y aïant pour la passer ni ponts ni batteaux; Clovis se seroit

trouvé dans un grand embarras, si on n'eust apperçû une biche qui la traversa sans nager. Le gué s'estant trouvé bon, toute l'armée y passa, & marcha de-là à Poitiers.

Alaric s'estoit retranché sous les murailles de cette Ville, pour y attendre le secours, que son beau-pere lui promettoit. Clovis s'approcha du camp des ennemis; il le fit insulter, & leur presenta la bataille; puis voïant qu'ils ne l'acceptoient point, il feignit de se retirer, & commença de ravager, afin de les attirer en raze campagne. La ruze réüssit: les Visigots desesperez du pillage de leurs maisons, presserent leur Roy de l'empescher: mais à peine fut-il sorti de ses retranchemens, que Clovis rebroussa chemin.

Bataille de Voüillai en 507.

Les deux armées se rencontrerent dans la Campagne de *Voüillai*. Les Troupes Françoises sçavoient la guerre, & la faisoient depuis long-tems: celles des Ennemis estoient levées nouvellement; ces gens foibles & timides lascherent le pied dés la premiere charge, que les François firent sur eux. Alaric eut beau faire pour rallier les fuïards: ces lasches furent plus sensibles à la crainte des coups, qu'à la honte d'estre vaincus: ils s'enfuïrent de toute leur force; mais ils trouverent en fuïant, la mort, qu'ils apprehendoient de rencontrer dans la meslée. Les François qui les poursuivoient, en firent un fort grand carnage. De toute l'armée d'Alaric, il n'y eut que les Auvergnacs, qui firent leur devoir; presque tous furent taillez en pieces.

Sur la fin du combat, les deux Rois se joignirent, & se reconnurent: ils avoient eu une entreveuë [a] quelque temps auparavant, laquelle n'eut point d'autre effet, que d'augmenter dans l'esprit des François l'idée qu'ils avoient conçuë de la foiblesse des Visigots. A la vuë de Clovis, la honte & le desespoir ranimerent les forces & le courage d'Alaric. Clovis de son costé fut bien aise d'avoir trouvé l'occasion de le combattre. Leur duel dura quelque tems, sans qu'on pust deviner qui seroit le vainqueur: Enfin Clovis plus adroit, ou plus fort que son ennemi, le renversa d'un coup de lance, & d'un autre lui perça le cœur.

[a] Roricon l. 4. fait un plaisant conte sur cette entrevuë. Il dit que les Visigots y estant venus armez d'une maniere extraordinaire, Theodoric Roy d'Italie, sur les plaintes qu'on lui en fit, ordonna comme Arbitre, que l'Envoïé François qui avoit découvert cette supercherie, monteroit à cheval à la vuë des deux armées, & que tenant une lance droite à la main, Alaric donneroit à Clovis autant d'or & d'argent qu'il en faudroit pour combler le haut de la lance. Ce conte se trouve aussi dans Aimoin avec beaucoup d'autres, l. 1. ch. 20.

La Victoire fut entiere; toutes les Troupes ennemies furent ou dispersées, ou passées au fil de l'épée, & leur Roy demeura sur le champ de bataille. Un si terrible coup ébranla tellement la Monarchie des Visigots, qu'elle tomba peu de temps aprés. Une trop longue paix en avoit épuisé les forces. Le courage s'esteint, si on ne l'exerce; & la guerre, quoiqu'un grand mal, est souvent un mal necessaire, qui maintient en vigueur les Empires les plus florissans.

Clovis sçut vaincre & profiter de sa victoire. Les Catholiques l'invitant de s'avancer dans le Païs, sur l'assurance qu'ils lui donnoient, qu'il n'y rencontreroit aucune resistance, il partagea ses forces, afin de faire de plus grands progrés. A la teste d'un de ces Corps, *Thierri* l'aisné de ses fils, soumit en moins de quatre mois le *Roüergue*, l'*Auvergne*, l'*Albigeois* & le *Querci*.

Le pere avec l'autre armée, se rendit maistre avant l'hiver du *Poitou*, du Païs d'*Aunix* & d'une partie de la *Guienne*. Il

poussa jusques à *Bordeaux*, & y passa les mois de Decembre & de Janvier à faire ses préparatifs pour ouvrir de bonne heure la Campagne suivante par le siege de *Toulouse*. Quoique cette Ville fust la Capitale du Royaume des Visigots, quoiqu'ils y eussent la pluspart leurs plus grands thresors; ils estoient si fort consternez, qu'au lieu de se bien deffendre, comme ils le pouvoient aisément dans une Place si fortifiée, ils ouvrirent les portes à Clovis.

Ce bonheur continuant, la Ville d'*Angoulesme*, que la Campagne précedente il avoit laissée derriere, pour ne point interrompre le cours de ses conquestes par quelque siege meurtrier, tomba encore entre ses mains, sans qu'il lui en coustast ni peines ni hommes. Les ennemis qui la regardoient comme une derniere ressource, parce qu'elle passoit pour imprenable, y ayant jetté pendant l'hiver toute sorte de munitions & le débris de leurs bonnes troupes; Clovis s'estoit attendu à une forte resistance : mais son estoile, & le peu de soin que les Visigots avoient eu de tenir leurs Places en estat, lui épargnerent les fatigues que ce siege lui auroit données. Une partie des murailles estant tombée tout à coup; les Assiegez furent contraints de se rendre à discretion. Chose estonnante, & qu'on ne croiroit pas, si les Historiens ne le disoient tous. Il soumit en personne, ou par ses Lieutenans, six à sept Provinces, en moins de temps qu'un voïageur n'en mettroit à les parcourir.

[a] Aucun des Anciens n'a parlé en termes exprés de cette expedition : je ne la rapporte que sur l'opinion commune. Voici sur quoi elle est fondée. Les Evesques de Rennes, de Nantes & de Vannes se trouverent, comme Sujets de Clovis, au premier Concile d'Orleans, tenu la derniere année du Regne de ce Prince; ce qui fait voir que ces Villes estoient à lui. *Domino suo Catholicæ Ecclesiæ filio, Clodoveo gloriosissimo Regi, omnes Sacerdotes quos ad Concilium venire jussisti, &c.* disent les Peres de ce Concile.

Il fit en revenant une autre conqueste [a] considerable, qui ne lui cousta point de sang, en forçant le Roy de Bretagne à lui abandonner une partie de ses Estats, & à se rendre son tributaire. Les *Armoriques*, (on appelloit ainsi les Peuples de Bretagne,) se voïant exposez aux descentes continuelles & aux ravages des Barbares, avoient secoüé le joug des Romains, qui ne leur donnoient aucun secours, & s'estoient fait un Roy; qui, avec les forces d'une Province si peuplée, pust les deffendre de l'insulte. Il y avoit déja long-temps que ces Rois ou Princes Bretons estoient en possession de ce riche Canton.

Clovis traité avec les Bretons, qui se rendent ses Tributaires.

Quelque envie qu'eust Clovis [b] de les en chasser; quelque esperance mesme que ses victoires lui en donnassent, il n'osa l'entreprendre, de crainte que les Visigots ne recouvrassent les conquestes qu'il venoit de faire sur eux, tandis qu'il seroit occupé à subjuguer les Armoriques. Cette consideration fit qu'il se contenta des offres du Roy de Bretagne. Ce petit Prince eut si grand peur d'estre écrazé, qu'afin de détourner l'orage qui s'en alloit fondre sur lui; il s'engagea par un Traité à ne plus prendre d'autre titre que celui de *Duc* ou de *Comte*; à ceder aux François les Villes de Nantes, de Rennes & de Vannes, & à leur faire hommage du reste de la Province. Ce Traité fut conclu à Tours, dans le tems que Clovis y receut les Ambassadeurs de l'Empereur de Constantinople, qui lui envoïoit un Diadême & un Manteau de Pourpre, avec des Lettres de *Consul* & de *Patrice honoraire*.

[b] Avant & aprés Clovis, on ne voit regner en Bretagne que des Princes du Pais : depuis ce Monarque, ils n'eurent plus le nom de Roy, *dit Gregoire de Tours*, mais seulement celui de Comte, *Greg. lib. 4. cap. 4.*

508.

L'Empire Romain avoit esté pendant long-tems en une si haute réputation : Ce formidable Empire, qui avoit fait trembler toutes

Clovis se ligue avec l'Empereur contre les Gots.

les autres Nations, estoit encore si puissant, que les Rois tenoient à honneur de recevoir les ornemens de *Patrice* & de *Consul*. Clovis les accepta avec d'autant plus de joïe, que c'estoit un nouveau moïen de gagner le cœur des Gaulois, accoustumez depuis trois siecles à reverer de si grands Noms. Il y eut une Cavalcade aussi nombreuse que magnifique, le jour qu'il prit ces ornemens ; & il entra, comme en triomphe, dans la Ville, revestu de la Robe & du Manteau de Pourpre, & le front ceint d'un Diadême.

Une autre vuë de Clovis, dans cette pompeuse ceremonie, estoit de rendre publique l'alliance qu'il venoit de faire avec les Grecs : Theodoric, Roy d'Italie, donnant à l'Empereur plus de jalousie que jamais, par de nouvelles entreprises, & plus encore par ses forces, qui augmentoient d'année à autre ; l'Empereur afin de balancer une puissance si formidable, & de l'empescher de s'accroistre, avoit fait aux François des offres tres-avantageuses ; si tandis que de son costé il feroit insulter les Costes d'Italie, ils vouloient ou passer les Alpes ou continuer la guerre contre les Visigots, [a] pour obliger Theodoric d'envoyer au secours une partie de ses troupes. Clovis par jalousie ou par ressentiment contre Theodoric, qui le traitoit avec hauteur, ou plustost dans le dessein de s'agrandir, accepta l'offre avec plaisir. Cependant, soit que sa presence fust necessaire dans son Roïaume, soit qu'il fust devenu infirme ; il ne put, à son ordinaire, commander ses troupes en personne : ce qui, peut-estre, fut la cause du desastre qui leur arriva.

[a] Gregoire de Tours ni aucun Historien François, ne fait point mention de cette seconde guerre contre les Visigots. Le peu qu'on en sçait est tiré de Procope, c. 1. *de Bello Goth.* de Ciprien, en la Vie de S. Cesaire, p. 231. 1. tom. Duch. *de Cassiodore lib. 8 epist.* 10. &c.

Les François sont deffaits en Provence ; ce qui cause à Clovis, qui n'avoit pû les commander, un chagrin mortel.

Ses Lieutenans mirent le siege devant *Arles* : la Place estoit forte ; il y avoit des provisions ; on pouvoit y en faire entrer par un costé, que les François ne sçurent jamais enfermer. La Garnison estoit nombreuse, & composée d'hommes d'élite, qui se deffendirent avec bravoure. Malgré cette resistance, le siege avançoit avec un si grand succés, qu'il n'y avoit point d'apparence que la Ville pust tenir long-tems, si l'armée de Theodoric ne fust accouruë au secours. Ce Prince n'avoit garde de manquer, en cette occasion, d'en envoïer aux Visigots, moins par la liaison qu'il avoit avec ces Peuples, comme Prince de leur Nation, que parce qu'il consideroit le peu de Places qui leur restoient, comme autant de barrieres qui couvroient ses Frontieres du costé le plus dangereux.

A l'approche de son armée, les François sortirent des Lignes, pour n'estre pas enveloppez d'un costé par les Assiegez, & de l'autre par le secours. Le combat commença par des escarmouches : Les François attaquerent la teste d'un Pont ; les Visigots s'y deffendirent vaillamment ; peu à peu l'action devint generale : Elle fut funeste aux François ; il en demeura prés de trente mille sur la place, & il y en eut plus de dix mille faits prisonniers.

Clovis, jusques-là, n'avoit point essuïé de disgrace bien considerable. Ce coup l'ébranla, mais il ne l'abattit pas. Comme sa santé & ses affaires ne lui permettoient plus de s'éloigner de ses Estats, & d'animer, par sa presence, l'execution de ses desseins ; il ne pensa

qu'à ménager le moment de faire la Paix à des conditions honorables. Il fut assez habile pour le faire naistre, ou assez heureux, pour le rencontrer : il ne rendit aux Visigots, que ce qu'il avoit conquis sur eux en Provence & en Languedoc ; & il conserva tout le reste. Une Paix aussi glorieuse eust dû, ce semble, le satisfaire mais depuis que l'ambition s'est emparée d'un cœur, elle lui donne plus de desir d'acquerir de la gloire, que de force pour la supporter.

Il ne pouvoit se consoler de voir, à son age, borner sa gloire & ses conquestes : Il avoit alors environ quarante-deux ans : L'idée de sa perte lui revenoit sans cesse ; & d'ailleurs il se souvenoit, que ses Peuples, quand elle arriva, n'en avoient point paru faschez : son bonheur, presque continuel, commençoit à leur faire craindre qu'il n'acquist un trop grand pouvoir, & que venant à en abuser, il n'opprimast leur liberté. Les vieux Soldats, bien aises de joüir en repos, du fruit de tant de fatigues, témoignoient n'estre point disposez à reprendre les armes pour satisfaire son ambition ; & tous les petits Rois, qui depuis si long-temps servoient sous lui avec leurs troupes, loin de concourir à augmenter la puissance de ce Monarque, ne pensoient qu'à la diminuer : il n'ignoroit pas leurs desseins & leurs deffiances.

Humeur farouche de Clovis depuis ses infirmitez.

De son costé il ne craignoit pas moins, que profitant de la disgrace, qui venoit de lui arriver ; ils ne fissent une Ligue entre eux, & qu'ils ne conjurassent pour le détrosner. Ce soupçon bien ou mal fondé, devint enfin si violent, que sous pretexte de prévenir des gens, qui le vouloient perdre, il resolut de s'en deffaire. La veritable cause estoit le desir injuste de s'emparer de leurs Estats, qui estoient à sa bienseance. Clovis, jusques-là, avoit paru se posseder : Il gardoit des ménagemens ; il songeoit à gagner les cœurs ; il faisoit voir de tems en temps de la clemence, de la douceur, & de la magnanimité. Mais depuis ses infirmitez, il estoit devenu farouche, & insensiblement il s'abandonna tellement à son inclination cruelle, qu'il fit tuer, ou tua de sa main la pluspart des Princes François, sans en avoir d'autre sujet, que l'envie de prendre leur bien.

Sa cruauté envers ses proches.

Lorsque les Capitaines, qui estoient à la teste des troupes de chaque Canton, élurent un Roy General, pour commander en Chef les forces de la Nation, on estoit convenu qu'il auroit la plus grand'part aux conquestes & au butin ; mais qu'ils auroient aussi la leur, à proportion de leurs services, & des troupes quils fournissoient. On voit du tems de Clovis un *Raynier* ou *Ragnacaire*, Roy de Cambray ; un *Renomer*, Roy du Maine ; un *Cararic*, un *Riquier*, un *Sigebert*, Roy de Cologne, & d'autres de divers endroits, que l'Histoire ne nomme point. Ces Princes avoient bien servi : sans le secours de Ragnacaire, Clovis n'auroit point deffait l'armée de Siagrius. Sigebert fut blessé à la Journée de Tolbiac ; & Clodoric son fils se distingua par sa bravoure à la bataille de Voüillai.

Rarement aime-t-on les gens, ausquels on est trop obligé : les bienfaits extraordinaires, quand le besoin en est passé, commencent

à nous estre à charge : on a honte de trop devoir, au lieu qu'on devroit rougir de ne pas reconnoistre assez vivement ce que l'on doit.
509. Pour païer les services de *Sigebert*, Clovis forma le dessein de se deffaire de lui par *Clodoric* son fils. Sigebert estoit vieux, son fils estoit impatient de se voir maistre des Estats & des richesses de son pere. Clovis excita le fils à faire assassiner le pere : Ce barbare fils ne joüit pas long-temps du fruit de son parricide ; il fut tué à son tour, par un ordre secret de Clovis. Cependant Clovis quelques jours aprés aïant fait assembler les Officiers & les Soldats de ce petit Roïaume, pour leur proposer de se donner à lui ; il jura en pleine Assemblée, qu'il n'avoit point de part au meurtre de leurs Princes. Les François de Cologne sçavoient bien ce qui en estoit, mais ne pouvant lui resister, ils l'éleverent sur un Pavois, & le porterent à l'entour du Camp, afin de recevoir les hommages, ceremonie ordinaire parmi ces Peuples pour proclamer le nouveau Roy. *Greg. l. 2. c. 40.*

Incontinent aprés, Clovis, sans perdre de tems, marche vers *Cararic* : ce pauvre Prince fut surpris, & fait prisonnier avec son fils Clovis leur donna la vie, à condition que leurs cheveux seroient coupez. C'estoit la forme en ce temps-là de dégrader les Princes, & un témoignage public, qu'ils avoient renoncé à la Roïauté. Le fils fut fait Diacre, & le pere ordonné Prestre. Un jour que Cararic fondoit en larmes, déplorant son malheur, & celui de son fils, il échappa à celui-ci de s'écrier en menaçant, „ que ses „ cheveux estoient des branches, qui repousseroient, & qu'il venge-„ roit bien-tost l'injustice qu'on leur faisoit. Il en cousta la vie à l'un & à l'autre : Pour empescher que les branches ne repoussassent, on coupa l'arbre par le pied. *Ibid. c. 41.*

510. Ces cruautez estoient autant de présages, qui annonçoient à *Ragnacaire* le peril qui le menaçoit : Il assembla ses Troupes. La principale force du Prince est la bienveillance des Peuples. Les esprits estoient alienez [a] : ils estoient tellement aigris des débauches de ce petit Roy, & de celles de son Favori, que Clovis n'eut point de peine à corrompre quelques Officiers, qui lui livrerent Ragnacaire & Riquier son frere. Il insulta ces malheureux, leur demandant d'un ton mocqueur ; à l'un, *Comment, estant Roy, il s'estoit laissé garotter?* & à l'autre, *pourquoy il ne l'avoit pas empesché?* & aprés cette raillerie, il les tua de sa propre main. *Ibid. c. 42.*

Renomer, Roy du Maine, fut poignardé en mesme tems par des assassins, que Clovis y avoit envoyez. On pardonne plus aisément des meurtres faits dans la colere. Ici ces massacres se font de sang froid, & le Prince est lui-mesme le ministre de sa cruauté : ce n'estoit point la premiere fois que cela lui fust arrivé, témoin ce qu'il fit aprés la guerre de Soissons.

C'estoit la coustume qu'à la fin d'une expedition, on en partageast le butin en presence de toute l'armée : Parmi celui qu'on avoit fait, il y avoit un grand Vase, moins précieux par sa matiere, quoiqu'il fust d'argent, que par la beauté du travail : Des Soldats l'avoient pris dans l'Eglise de Rheims : L'Evesque le reclamoit

[a] Gregoire, & aprés lui tous nos Auteurs disent, que pour corrompre ceux qui livrerent Ragnacaire, Clovis leur avoit donné des bracelets & des baudriers de faux or ; & que sur les plaintes qu'ils lui en firent, quand ils s'en furent apperçus : *Allez*, leur dit-il, *vous estes des miserables, qui meritериez de mourir au milieu des tourmens, pour avoir trahi vostre Maistre.*

reclamoit avec empressement; Clovis le lui avoit promis, & avant que de partager, il avoit dit publiquement, qu'on lui feroit plaisir de mettre ce Vase à part. L'armée répondit, qu'il estoit maistre d'en disposer: il n'y eut qu'un simple Soldat, qui frappant sur le Vase, eut l'impudence de dire au Roy: *Vous ne l'aurez, qu'en cas qu'il tombe dans vostre lot.* Clovis dissimula cette insolence; mais dans une revuë, qui se fit une année aprés, aïant trouvé que ce Soldat n'avoit point ses armes en estat, il lui prit sa hache ou *francisque*, la jetta à terre; & dans le temps que le Soldat se baissoit pour la relever, Clovis, de la sienne lui fendit la teste en deux, & le renversa mort par terre, lui disant que c'estoit ainsi qu'il avoit eu la hardiesse de frapper le Vase à Soissons.

C'est grand dommage que ce Prince ne se soit appliqué à corriger un naturel aussi feroce: sans ce penchant, qui fait horreur, il n'y a gueres de Heros que Clovis n'eust pû égaler: Brave Soldat, excellent Capitaine, Genie fait pour les grandes choses: toujours attentif à ses interests, ferme à les soutenir, adroit à les menager: exempt des foiblesses de la pluspart des hommes, il sçavoit gouster les plaisirs sans s'y abandonner: L'exemple de son pere l'avoit rendu sage, & lui faisoit apprehender une pareille disgrace. Avant son mariage, il avoit eu d'une Maistresse un fils appellé *Thierri*. On ne lit point, qu'il ait aimé d'autre femme que la sienne. Il mourut à Paris, où il faisoit sa residence depuis deux ou trois années, & fut enterré dans l'Eglise qui porte aujourd'hui le nom de *Sainte Geneviéve*, que lui & sa femme avoient fait bastir. Cette Princesse devenuë veuve, se retira à Tours pour y passer sa vie en paix dans un si délicieux séjour.

Grandes qualitez de Clovis.

Sa mort le 27. Novembre 511.

Clovis fit réformer & augmenter la Loi Salique: Ce que nous avons de cette Loi, ne semble estre qu'un abregé & un extrait d'un plus grand Code: Elle contient des Reglemens sur toute sorte de sujets: Il y a bien de l'apparence qu'elle fut publiée en Langue Tudesque, & ensuite traduite en Latin. Le Latin en est fort meschant; & on ne peut presque comprendre la signification des mots, que par la suite du discours.

Clovis fait reformer la Loy Salique.

C'est une vieille prévention de croire; que dans cette Loi il y a un article exprés, qui exclut les filles & les femmes de succeder à la Couronne. De soixante & onze Chapitres, dont cette Loi est composée, il n'y a que quatre ou cinq lignes, qui aïent rapport à ce sujet: *Pour ce qui est de la Terre Salique*, dit l'article 6. du Chapitre 62. *que la femme n'ait nulle part à l'heritage, mais que tout aille aux mâles.* Par le mot de *Terre Salique*, on entendoit les Terres nobles, ou plustost les Terres conquises, telles qu'estoient celles, que les François possedoient en deçà du Rhin. Ce qui a peut-estre donné lieu à ce préjugé populaire, c'est que ce fut sur cet article, ou plustost sur une Coutume aussi ancienne que le Roïaume, qu'à la mort de Charles le Bel, les Estats de France en ajugerent la Couronne au Roy Philippe de Valois, à l'exclusion d'Edoüard III. Roy d'Angleterre. Edoüard estoit fils d'une sœur de Char-

Y a-t-il dans cette Loy aucun article, qui exclue de la Couronne les filles & les femmes?

les; Philippe n'estoit que cousin, mais c'estoit du costé des mâles.

Clovis fait tenir un Concile pour rétablir la Discipline dans l'Eglise de France.

Clovis, non content d'avoir reglé l'Estat par des Loix civiles, voulut aussi que les Evesques s'assemblassent entr'eux, pour reformer de leur costé, ce qui s'estoit glissé d'abus dans l'Eglise de France. C'estoit un miracle, que la Foi s'y fust conservée en sa pureté, au milieu de tant d'Ariens, & de tant de Peuples Idolâtres qui s'estoient establis, ou qui avoient sejourné en differens endroits des Gaules.

511. Il se tint à Orleans un Concile de trente-deux Evesques, tous gens de merite & de pieté; on y fit de beaux Reglemens pour rétablir la discipline, & le Roy fut prié d'emploïer son autorité à les faire executer. Clovis le promit, & n'y manqua pas. Une de ses maximes estoit de marquer dans l'occasion beaucoup de zele pour la Religion. Plus il en témoignoit, plus il gagnoit le cœur des Peuples; & moins ils reflechissoient sur sa trop vaste ambition, sur sa cruauté & sur ses autres deffauts.

I. Concile d'Orleans, le 10. Juillet 511.

Enfans de Clovis.

Il eut quatre fils, trois depuis qu'il fut marié, & un autre avant que de l'estre, *Thierri* estoit fils d'une Concubine, *Clodomir*, *Childebert*, *Clotaire* estoient tous trois fils de la Reine; quoique Thierri ne fust que fils naturel, il partagea avec ses freres, suivant l'usage de ce tems-là: sa part mesme fut plus forte que celle des autres, soit parce qu'il estoit l'aîné, soit parce qu'aïant la force en main, on craignoit qu'il ne s'emparast de toute la succession.



THIERRI, CLODOMIR, CHILDEBERT, CLOTAIRE.

Greg. de Tours, l. 3. & les 21. premiers chapitres du l. 4. Gestes des François, depuis le 19. ch. jusqu'au 29. Fredegaire depuis le ch. 30. jusqu'au 55. inclusivement. 1. Tom. de Duchesne.

CLOVIS fut, sans doute, le plus grand homme de sa Race : quoique les Princes ses enfans aïent eu tous quatre de la valeur, ils n'atteignirent point ni à la réputation ni au merite de leur pere.

Caractere des fils de Clovis.

Thierri sçavoit la guerre, & la fit avec succés en deux ou trois occasions; du reste, c'estoit un homme peu estimable, plus fin que prudent; fourbe & cruel jusques à l'excés. Il y avoit dans *Clodomir* beaucoup de feu, & peu de conduite. Si *Childebert* eut regné seul, ç'eut esté un Prince paisible. Il ne s'éveilla & ne devint brave que par émulation. Sans cette noble pétulance, si j'ose m'exprimer ainsi, qui rend le Prince entreprenant, il ne peut devenir Heros; mais les Peuples s'en trouvent mieux. *Clotaire* le cadet de tous, n'avoit que trop de vivacité. C'estoit un de ces esprits turbulens, qui semblent ne venir au monde, que pour le renverser; foulant aux pieds toutes les Loix, & n'en aïant point d'autre, que de tout sacrifier au plaisir & à l'ambition. Je ne loüe point son intrepidité, parce qu'à en bien juger, elle paroist plus ferocité que valeur.

Partages des fils de Clovis.

Thierri avoit vingt-six ans quand leur pere mourut. Clodomir n'en avoit que seize. Childebert & Clotaire n'estoient encore que des enfans. On ne sçait si ce fut Clovis, qui regla avant que de mourir, le partage de ses Estats; ou s'il fut fait aprés sa mort par les Grands de la Nation.[a] Nos vieux Historiens disent, que les parts estoient égales, & qu'elles furent tirées au sort : cependant aucun ne nous marque les limites de chaque Estat; & l'on voit presque évidemment, par la suite de leur Histoire, que la part de Thierri fut plus forte que celle des autres, & que Clotaire, comme cadet, eut la moindre des quatre.

[a] Defuncto Chlodoveo Rege, quatuor filii ejus.... Regnum accipiunt, & inter se æqua lance dividunt. Greg. l. 3. c. 1.

Le Roïaume de Thierri comprenoit toute l'ancienne France, qui estoit au-delà du Rhin; il comprenoit aussi la Lorraine, le Luxembourg, l'Electorat de Treves, & une partie de la Champagne. Thierri possedoit encore l'Albigeois, le Querci, le Roüergue & toute l'Auvergne. Ces Provinces si éloignées du reste de ses Estats, estoient-elles de son partage, ou son pere les lui donna-t-il par maniere de préciput, comme à l'aisné de ses enfans? C'est ce qu'on ne peut développer. Clodomir occupoit le milieu des Gaules. Son Roïaume estoit composé de ce qu'on appelle aujour-

d'hui le Berri, la Beausse, le Perche, le Maine, l'Anjou & la Touraine. Celui de Childebert s'estendoit le long de la mer, depuis la Picardie jusques aux Pyrenées : Il faut en excepter la Basse-Bretagne, laquelle avoit son Souverain, qui relevoit des Rois de France. Clotaire eut la Picardie, une partie de la Champagne & tous les Païs-Bas. Je designe ces Païs par leurs noms modernes.

Ces Princes estoient tous quatre Rois de France, & on ne les distinguoit que par le nom des Villes, où ils faisoient leur residence. Thierri fut appellé *le Roy de Metz :* Clodomir *Roy d'Orleans :* Childebert *Roy de Paris :* & Clotaire *Roy de Soissons*. Chacun estoit indépendant, & Souverain en son Estat : Leurs Roïaumes neanmoins estoient gouvernez par les mesmes Loix, qui estoient celles que Clovis & les Rois ses prédecesseurs avoient faites pour la Nation.

516.

Theodebert fils de Thierri, Roy de Mets, met en fuite des Danois, qui venoient de faire une descente.

Toute la France fut tranquille pendant sept à huit années : on n'y prit les armes, que pour en chasser des Danois, qui avoient fait une descente dans le Roïaume de Thierri. Aprés avoir ravagé le Duché de Gueldre, ils s'en alloient mettre à la voile, quand *Theodebert*, fils de Thierri, alla fondre sur eux, tandis que des Vaisseaux François, qu'on avoit armez promptement, mirent en fuite, ou coulerent à fond, ou prirent ceux de ces Pirates. La deffaite fut complette : ce qu'ils avoient de monde à terre, fut taillé en pieces ; leur Roy, ou Capitaine, fut aussi tué dans la meslée : On recouvra tout le butin. Cette Victoire fit bien de l'honneur à Theodebert. C'est un des Princes les plus celebres de la premiere Race ; son courage & ses vertus le firent aimer de ses Sujets, & craindre de tous ses voisins. Greg. l. 3. c. 1.

La France est en Paix sept ou huit années.

Cette profonde Paix, dont la France avoit joüi sept ou huit années, estoit moins un effet de l'inclination des Princes, que de diverses conjonctures, qui ne leur permettoient pas de pouvoir avec succés, se faire la guerre les uns aux autres : Les enfans de Clotilde n'avoient aucune experience ; s'ils se plaignoient de leurs partages, ce n'estoit que secretement, de peur d'aigrir leur frere aisné, & de lui donner occasion, peut-estre, de les dépoüiller. Thierri, quoique content de l'estenduë de ses Estats, n'en avoit pas moins de desir d'envahir ceux de ses cadets, s'il n'eust craint, qu'ils ne se liguassent, non seulement pour le repousser, mais encore pour le contraindre à leur faire raison de ce qu'il avoit eu de trop de la succession de leur pere.

Ces Rois, d'ailleurs, apprehendoient, que s'ils venoient à éclater, leurs voisins ne les attaquassent, pour profiter de leurs querelles : Du costé d'Italie, ils en avoient un formidable, autant par ses artifices, que par sa bravoure, & par celle de ses Soldats. C'estoit le grand *Theodoric*, Roy des Ostrogots, qui s'estoit emparé aprés la mort de Clovis du Languedoc & de la Provence, sous pretexte de les conserver au jeune *Amalaric*, Roy des Visigots. Ces differens motifs entretinrent la Paix entre les François : neanmoins il eust esté comme impossible de contenir pendant long-tems une Nation

si belliqueuse, si des guerres étrangeres n'eussent donné occasion d'emploïer son courage ailleurs.

Greg. l. 3. c. 4. Fredeg. c. 23.

520. Guerre de Turinge.

Trois freres regnoient en Turinge; *Balderic*, *Hermenfroi*, *Berthaire*. L'aisné & le cadet estoient de ces bonnes gens, qui ne demandent que la paix. Hermenfroi, de son naturel, n'estoit peut-estre pas plus remuant; mais il avoit pour femme une niéce de Theodoric, Princesse d'une ambition démesurée, qui sans cesse poussoit son mari, tantost par des railleries, [a] & quelquefois par des menaces, à se deffaire de ses freres. Par les méchans conseils de cette furie, Hermenfroi avoit déja fait tuer Berthaire. Balderic estant sur ses gardes, & trop puissant d'ailleurs, pour l'accabler si aisément; son frere se ligua, sous-main, avec Thierri Roy de Metz. La principale convention, fut qu'ils partageroient le Domaine de Balderic, si ce Prince estoit dépoüillé, ou qu'il fust tué dans le combat. Chose étrange, que les Souverains se donnent secours les uns aux autres pour d'aussi pernicieux desseins; & qu'ils apprennent, par leur exemple, à n'épargner ni perfidie, ni violenee pour s'emparer de leurs Roïaumes.

[a] Un jour (dit Gregoire de Tours) cette méchante femme, elle se nommoit *Amalberge*, donna ordre aux Officiers de son mari de ne couvrir la table qu'à demi quand il viendroit disner. Le Roy surpris de cette nouveauté, en aïant demandé la cause: *Vous meritez*, lui dit la Reine, *de n'estre servi qu'à demi, puisque vous ne possedez pas le Roiaume entier.*

Balderic resista: il avoit des troupes, qui combattirent vaillamment; mais tout fut dispersé, aussi-tost que ce pauvre Prince eut esté tué dans la meslée. Quoique Hermenfroi fust obligé de faire part au Roy de Metz, du Païs qu'ils avoient conquis; il differa de jour en jour l'execution de ses promesses, croïant l'éluder tout-à-fait: Thierri vit bien qu'on le trompoit, mais il ne put s'en venger si-tost, à cause de la jalousie que lui donnerent l'Armement & les intrigues de ses freres.

Ces jeunes Princes, plus heritiers de la bravoure que du Roïaume de Clovis, songeoient à se signaler: Ils avoient chacun une Armée, ou dans la crainte les uns des autres, ou pour se faire considerer. Le plaisir de ees Rois estoit d'exercer leurs troupes, en attendant qu'ils eussent occasion de les emploïer. Elle ne fut pas long-tems à se presenter. Ils avoient oüi, dès leur enfance, raconter à Clotilde la mort tragique de son pere, & la desolation de sa malheureuse Famille. Souvent ils lui avoient oüi témoigner un ardent desir de voir cette mort vengée. C'en fut assez pour enflammer ces jeunes cœurs, & pour les animer à faire la guerre aux Bourguignons, aussi-tost que les conjonctures en feroient naistre le moment.

Greg. l. 3. c. 6.

516. Guerre de Bourgogne, funeste à un des Rois François.

Gondebaut, oncle de Clotilde, estoit mort depuis quelque tems, aprés avoir éprouvé pendant un assez long Regne, une vicissitude & un reflux continuel de bonne & de mauvaise fortune. Dans sa vieillesse il rendit ses Peuples heureux, & finit ses jours en repos. Il laissa deux garçons, *Sigismond* & *Gondemar*. L'aisné qui lui succeda dans le Roïaume de Bourgogne, avoit épousé une des filles de Theodoric, de laquelle il eut un fils nommé *Sigeric*, jeune homme de grande esperance, & qui, par ses manieres & par ses bonnes qualitez, avoit gagné la bienveillance & l'estime de sa Nation.

La fille de Theodoric estant morte à la fleur de l'age, Sigismond s'estoit remarié, non à une Princesse, mais à une fille sans

naiſſance, qui avoit eſté à la Reine. Cette meſalliance fut la premiere cauſe du deſaſtre de la Famille. Plus le Prince Sigeric eſtoit aimé & eſtimé, moins il avoit de complaiſance pour ſa belle-mere: Il ne gardoit avec elle aucune meſure, non pas meſme de bienſceance, juſques à en faire des railleries, & à lui reprocher la baſſeſſe de ſon extraction. Cette conduite de jeune homme, & ce mépris public, aigrirent tellement la Reine, qu'elle jura la ruine du Prince. Comme elle pouvoit tout ſur l'eſprit d'un mari, dont elle poſſedoit le cœur; elle ſçut ſi bien lui perſuader, que le Prince vouloit attenter ſur ſa vie & ſur ſa Couronne, que ce Roy trop credule, ſans s'éclaircir de ce ſoupçon, fit étrangler ſon fils, aprés l'avoir enivré dans un feſtin, qu'il lui donna.

Sigiſmond n'eſtoit point de ces ames ſcelerates, ſi fort accouſtumées au crime, qu'elles ne reſſentent aucun remords, quelques meurtres qu'elles commettent. Le moment d'aprés celui-ci, il fut au deſeſpoir, & s'enfuit dans un Monaſtere, pour y laver ſa faute dans des ruiſſeaux de larmes, qui ſans ceſſe lui couloient des yeux. La mort du Prince jetta la conſternation dans toute la Bourgogne, & rendit le pere ſi odieux, que ſes peuples l'avoient en horreur. Theodoric, Roy d'Italie, menaçoit de venger le maſſacre de ſon petit-fils. Sigiſmond eſtoit bourrelé des remords de ſa conſcience: l'image affreuſe de ſon fils étranglé par ſes ordres, & preſque ſous ſes yeux, ne lui laiſſant aucun repos, il en eſtoit moins appliqué aux affaires de ſon Eſtat. L'occaſion eſtant favorable pour attaquer ce Roy, les Princes François n'eurent garde de la manquer. Outre la gloire de venger la mort du Roy, leur aïeul, ils ſe flatoient, que dans ces conjonctures les Peuples ſe donneroient à eux, ou du moins qu'ils ne s'oppoſeroient que foiblement à la conqueſte du Païs.

523. Les Armées Françoiſes entrerent en Bourgogne; elles livrerent bataille à Sigiſmond & à ſon frere, qui s'eſtoient réunis pour ſoutenir plus aiſément les efforts de leurs ennemis. Le combat fut ſanglant: Les Bourguignons furent deffaits. Gondemar ſe ſauva: Sigiſmond, abandonné de tout le monde, s'enfuit ſur une montagne, où il ſe coupa les cheveux, & ſe déguiſa en Hermite. Il n'y fut point en ſeureté: de ſes propres Sujets, qui le cherchoient pour le trahir, l'aïant enfin découvert, lui perſuaderent de deſcendre & de ſe retirer au Monaſtere de S. Maurice, qu'il avoit fait baſtir: Il s'y laiſſa conduire par cette bande de perfides; mais à peine fut-il en chemin, que des Troupes Françoiſes ſe ſaiſirent de lui, de la Reine ſa femme, & de deux Princes leurs enfans. Clodomir les envoïa tous à Orleans, où ils furent mis en des cachots. C'eſt tout le fruit qu'il recüeillit de ſa victoire; car les Bourguignons, par compaſſion de l'eſtat déplorable, où ſe trouvoit alors la Famille Roïale, leverent une nouvelle Armée, dont ils donnerent le commandement à Gondemar frere de Sigiſmond.

Fuite & mort de Sigiſmond, Roy de Bourgogne.

Paſſio S. Sigiſmundi.

Un ſi prompt changement, déconcertant les Rois François, & leur faiſant perdre l'eſperance de s'emparer de la Bourgogne; Chil-

debert & Clotaire dégouſtez de cette entrepriſe, ſe retirerent peu aprés, & en laiſſerent la gloire & les fatigues à Clodomir, qui avoit plus d'intereſt qu'eux à la pourſuivre vivement, parce que ſon Roïaume confinoit avec celui de Bourgogne. Clodomir abandonné de ſes cadets, fit alliance avec ſon aiſné, je veux dire avec Thierri Roy de Metz. L'Hiſtoire ne dit point ce qui engagea celui-ci dans une ligue ſi contraire aux liaiſons qu'il avoit priſes avec la Maiſon de Bourgogne : Peut-eſtre eſperoit-il, qu'aprés la ruine de Gondemar, qu'il regardoit comme certaine, les Peuples de Bourgogne le reconnoiſtroient pour leur Roy ; parce qu'en ſecondes noces, il avoit épouſé une fille de Sigiſmond. Quelques Auteurs ont dit, qu'il ne s'eſtoit ligué avec ſon frere Clodomir, que pour le ſacrifier à la fureur des Bourguignons : mais il y a bien de l'apparence que la mort de ce jeune Roy fut un effet de pur hazard, ou pluſtoſt de ſon imprudence, qui le livra aux Ennemis. 524.

Greg. l. 3. c. 6. Fredeg. c. 36.

Avant que de partir pour cette nouvelle expedition, Clodomir reſolut de ſe debaraſſer de ſes priſonniers. Un ſaint Abbé [a] le conjura de ne les point faire mourir. Clodomir ne l'écouta pas. L'Abbé, d'un ton de Prophete, lui promit de la part de Dieu, qu'il remporteroit la victoire, s'il leur ſaiſoit grace. Ces promeſſes ne le toucherent point : L'entouſiaſme croiſſant, le ſaint homme lui prédit, que lui & ſes enſans éprouveroient le meſme ſort, que celui qu'il feroit ſouffrir à ces malheureuſes victimes. Quoique les menaces des gens zelez ne ſoient pas toujours des oracles, Dieu ſe ſervit de celles-ci, pour annoncer à Clodomir ce qui devoit lui arriver. Le Roy de Bourgogne, la Reine ſa femme & les Princes leurs fils, eurent la teſte tranchée, & leurs corps furent jettez dans un puits. Sigiſmond mourut en parſait Chreſtien : Sa reſignation, la ferveur de ſa penitence, ſa patience dans la priſon, & les autres vertus qu'on l'y avoit vû pratiquer, le firent mettre, par la voix du Peuple, au nombre des Saints.

[a] S. Avy Abbé de Mici, aujourd'hui nommé S. Mesmin, prés d'Orleans.

Greg. l. 3. c. 6.

On parla bien diverſement des motifs de cette execution, qui fut blâmée de tout le monde. Les uns l'attribuerent à la ferocité du Roy qui l'avoit fait faire : D'autres accuſoient Clotilde [b] d'en eſtre la premiere cauſe, par les inſtances continuelles, qu'elle faiſoit à ſes enfans, de venger la mort de ſon pere. La Reine, quoique devote, n'en avoit pas moins de reſſentiment ; ſans doute elle le croïoit juſte : c'eſt l'erreur où tombent ſouvent les perſonnes de pieté, qui ſe perſuadent aiſément, que les injures, qu'elles reçoivent, ſont des injures faites à Dieu, & qu'il eſt juſte de s'en venger. La raiſon d'Eſtat ſembloit vouloir, que Clodomir donnaſt la vie à Sigiſmond, ou que du moins il differaſt de la lui oſter, juſques à ce qu'aprés la victoire, il fuſt maiſtre de la Bourgogne. Dans le cours de la guerre, ſi Clodomir eſtoit vaincu, c'eſtoit pour lui une reſſource, que d'avoir un Roy priſonnier, qui, pour racheter ſa liberté, auroit toujours conclu la Paix à des conditions favorables. Le Prince François ne crut que ſa paſſion : mais il lui en couſta la vie.

[b] Chrotechildis aſſiduè filios admonebat, mortem patris matriſque, vel germanorum ſuorum ulciſci. Fredeg. c. 34.

Il pouſſa juſques au Roſne avec ſon frere Thierri : Gondemar les

Bataille de Veſeronce, a.

y attendoit. Le combat se donna dans la Plaine de *Veseronce*. Le Roy de Bourgogne perdit encore cette bataille. La victoire eut esté entiere, si Clodomir aprés l'action, ne se fust mis imprudemment à poursuivre les fuïards. Il le fit avec tant d'ardeur, & si peu de précaution, que s'estant trouvé seul, fort éloigné de son Armée, il fut contraint de s'arrester. Alors une troupe de Bourguignons, qui venoient de se rallier, l'aïant reconnu à sa longue chevelure, il fut envelopé. Les Ennemis, pour ne point essuïer la furie d'un aussi brave homme, ne l'attaquerent que de loin, & le percerent à coups de fléches. Un Commandant ne doit point ainsi s'exposer, ni affronter la mort, comme fait un Avanturier. Que sert dans une Armée la multiplicité des bras, si, en perdant son General, elle vient à manquer de Chef.

prés laquelle Clodomir, Roy d'Orleans est tué.

524.

Gondemar profitant du malheur de son Ennemi, fit mettre sa teste sur une lance, dans l'esperance que ce spectacle redonneroit courage à ses troupes, & le feroit perdre aux François. Mais ce spectacle au contraire mit ceux-ci en telle colere, qu'ils chargerent les Bourguignons avec plus de furie que jamais; ils ne firent quartier à aucun, & avançant dans le Païs environ trois ou quatre lieuës, ils passerent au fil de l'épée tout ce qu'ils y trouverent d'hommes, de femmes & d'enfans : innocentes victimes que ces furieux sacrifierent aux manes de leur jeune Roy, qui venoit d'estre tué à l'age de prés de trente ans entre les bras de la victoire.

Par sa mort finit cette guerre, tant parce que ce n'estoit qu'à regret que Thierri y estoit entré, que parce que Clotaire & Childebert, songerent bien moins à la poursuivre, qu'à se tendre les maistres du Royaume de Clodomit.

Childebert, Roy de Paris, & Clotaire, Roy de Soissons, s'emparent du Roiaume d'Orleans.

Quoique ce Prince eust laissé trois fils, aucun ne lui succeda; moins à cause de leur bas age, que parce qu'il n'y eut personne qui ozast prendre leur parti; leur mere mesme les abandonna aussitost que Clotaire eut proposé de l'épouser. Le massacre & l'inceste estoient comptez pour rien dans la premiere Race. Plusieurs Princes de ce tems-là n'ont eu de Chrestien que le nom. Ils ont enrichi l'Eglise; mais je les loüerois davantage, s'ils l'avoient édifiée par des mœurs plus pures. Thierri eut beau faire semblant de vouloir proteger ces petits Princes ses neveux, ses freres ne s'en mirent point en peine; car outre qu'il estoit haï, ils sçavoient par experience, que de l'humeur dont il estoit, il seroit aisé de l'appaiser, en lui faisant quelque avantage. En effet, dès qu'on lui eut cedé quelques Villes & Villages, qui estoient à sa bienseeance, il ne se mesla plus de ce qui regardoit les trois Princes fils de Clodomir.

L'unique ressource de ces enfans, fut la tendresse de leur aïeule; je veux dire la Reine Clotilde, qui vint exprés à Paris. Nous avons déja dit, qu'aprés la mort de Clovis elle s'estoit retirée à Tours; qui vint, dis-je, exprés à Paris, pour conjurer ses fils de faire justice à leurs neveux. Childebert l'y receut avec de grands respects, & lui fit esperer de lui donner satisfaction : mais ce n'estoit que pour la tromper qu'il parloit ainsi; car il estoit si peu disposé à faire ce qu'elle

Greg. l. 3. c. 18.
Gest. Fran. c. 24.

qu'elle souhaitoit, qu'il manda à Clotaire de le venir trouver, pour concerter ensemble comment ils éluderoient les vives instances que Clotilde faisoit à tous les momens en faveur de ses petits-fils. Le moïen qui parut à ces oncles dénaturez, le plus prompt & le plus certain, fut de massacrer leurs neveux. La difficulté estoit de se saisir d'eux ; parce que la Reine leur aïeule, qui les tenoit auprés d'elle, se deffioit si fort de ses fils, qu'elle ne pouvoit se resoudre à les leur mettre entre les mains. Elle le fit neanmoins, sur ce qu'on lui fit entendre, que leurs oncles ne les demandoient, que pour les faire proclamer Rois. Esperance frivole, qui ébloüit tellement Clotilde, qu'elle les livra incontinent ; & dit en les embrassant, « qu'elle estoit consolée de la mort funeste de leur pere, puis- « qu'elle avoit la joïe de les voir regner en sa place. Ce moment de « plaisir fut suivi de beaucoup de larmes.

Clotaire en la presence de Childebert, poignarde deux de leurs neveux, fils de Clodomir.

A peine ces enfans estoient-ils arrivez au Palais de Childebert, qu'on leur donna des Gardes, & que l'on arresta tous leurs domestiques. Cette nouvelle fut un coup de foudre pour la Reine, qui reconnut trop tard la faute qu'elle venoit de faire : mais elle n'eut point assez de tems, ou assez de vigueur pour la réparer. Un Seigneur de la Cour tenant d'une main des ciseaux & de l'autre une épée nuë, estant venu lui dire, qu'elle eust à choisir sur le champ, ou de souffrir que l'on razast les Princes ses petits-enfans, ou de s'attendre à les voir mourir : Elle fut si troublée de cette cruelle proposition, que ne sçachant ce qu'elle disoit, elle répondit, qu'elle aimoit mieux les voir morts que rasez.

Ignorans in ipso dolore quid diceret, ait simpliciter : Satius mihi est, si ad regnum non eriguntur, mortuos eos videre quam tonsos. Greg. l. 3, c. 18.

Sur ce rapport, Clotaire, sans perdre de tems, tuë l'aisné d'un coup de poignard. Le second effraïé, (il n'avoit gueres que sept ans,) jette des cris épouvantables, serre les genoux de Childebert, & les yeux tout baignez de larmes, le conjure de lui sauver la vie. Childebert attendri des pleurs de ce pauvre enfant, pria Clotaire de l'épargner ; mais Clotaire en fureur, & levant le poignard sur Childebert lui-mesme : *C'est toy*, lui dit-il, *qui m'as engagé à ces crimes ; ou laisse-moy les achever, ou je te tuë dans le moment.* Cette menace fit trembler Childebert, & il n'eut point la force d'arracher, des mains de son frere, cette innocente victime, qui fut égorgée aussi-tost. On sauva le troisiéme de ces petits Princes. * Clotaire, écumant de rage, fit assommer, ou tua lui-mesme leurs domestiques. L'image seule de ces massacres fait horreur. L'avantage d'estre maistre de quelques Villes plus ou moins, peut-il porter les hommes à des actions aussi barbares ? Personne ne se mit en peine de venger la mort de ces Princes. Thierri auroit dû le faire ; mais outre qu'aïant eu sa part de la dépoüille de Clodomir, il n'estoit point fâché, qu'il n'y eust plus de ses enfans, qui pussent un jour la reclamer ; il ménageoit Clotaire, & le sollicitoit depuis une année ou deux, de joindre ses forces aux siennes pour faire la guerre en Turinge.

* S. Cloud.

L'Auteur des Gestes des François dit, que ce fut Clotaire qui tua aussi les domestiques. c. 24.

De tout tems il y avoit eu de l'émulation entre les François & les Turingiens, telle qu'on voit ordinairement entre deux Nations voisines. Un Roy de Turinge avoit fait de fort grands desordres

Conqueste de la Turinge par Thierri, Roy de Metz, & par Clotaire, Roy de Soissons.

en quelques contrées des François. Dans une de ces incursions, il avoit égorgé plus de deux cens filles, & fait pendre à des arbres un plus grand nombre de jeunes gens. L'idée de ces cruautez estoit toujours recente dans l'esprit du Peuple, qui ne pouvoit les oublier. Un motif plus pressant, qui excitoit Thierri à porter la guerre en Turinge, estoit la mauvaise foi du Roy de ce Païs-là, qui ne vouloit point lui faire part du Roïaume de Balderic. Quoique Thierri eust conservé le souvenir de cette injure, il n'avoit pû jusques alors en tirer vengeance, tant à cause de la jalousie que ses trois freres lui donnoient, que parce que le Roy d'Italie s'estoit si fort declaré pour celui de Turinge, qu'on ne pouvoit attaquer l'un, sans avoir sur les bras toutes les forces de l'autre.

526. Avec le tems la scene changea; Theodoric mourut, aprés avoir soüillé sa gloire par le supplice de deux Hommes illustres, * qui ne meritoient point ni son indignation, ni une fin aussi tragique. Ses petit-fils lui succederent; *Amalaric* dans ce que l'aïeul avoit usurpé du Roïaume des Visigots, & le jeune *Athalaric* dans le Roïaume d'Italie. Celui-ci n'aïant que neuf ans; sa mere *Amalazonte* fut Regente pendant la minorité. C'estoit une Princesse de grand merite, qui, malgré les traverses que lui donnoient de tems en tems les Grands de la Nation, la gouverna toujours en paix & avec tant d'habileté, que sa mort fut le commencement de la ruine des Ostrogots. Comme elle n'estoit point en estat de secourir les Turingiens,
529. Thierri crut avoir rencontré le moment de les subjuguer.

* Boëce & Symmaque.

Clotaire l'aïant joint au-delà du Rhin; les deux Rois penetrerent jusques dans le cœur du Païs. Le perfide *Hermenfroi*, c'est le nom du Roy de Turinge, qui avoit fait mourir ses freres, & qui avoit refusé de faire part de leur dépoüille au Roy de Metz son allié: Hermenfroi, dis-je, les attendoit bien retranché dans une Plaine; resolu moins de les combattre, que de les faire perir par quelque stratagesme. Pour cela, lorsque l'Armée Françoise fut en presence de la sienne, il fit faire, pendant la nuit, des fosses d'espace en espace, & les fit couvrir de gazon; dans l'esperance, que les François donnant dans cette embuscade, à mesure qu'ils avanceroient, il seroit plus aisé de les vaincre. En effet beaucoup y tomberent, avec d'autant plus de malheur, que ne pouvant se servir de leur bouclier, ils estoient exposez aux fléches de leurs ennemis. Ce desordre dura peu; ils sortirent de ces trous; & pour éviter le piege, les uns prirent un plus grand tour, & les autres marcherent de front par les espaces de terre ferme, qui se trouvoient entre les fosses.

Cette bonne contenance & la renommée des François, firent si grand' peur aux Turingiens, que leur Armée se débanda. Ce ne fut point une bataille, mais un massacre de fuïards. En vain leur Roy les rallia au passage d'une riviere; il y fut deffait une seconde fois: Sa Ville capitale fut pillée le lendemain; & la Reine sa femme, dont l'ambition avoit esté la cause de tous ces malheurs, fut contrainte de s'enfuir avec ses enfans, chez *Theodat*, son frere, qui de-
530. vint à quelque tems de là Roy des Ostrogots. En cette extremité,

Hermenfroi demanda la Paix; & pour la negocier, il vint sur la foi d'un sauf-conduit en bonne forme, trouver Thierri à Tolbiac. Il y fut d'abord bien reçu; mais quelques jours aprés, ces Princes se promenant sur le rempart, des gens par ordre de Thierri, poussérent comme par hazard le Roy de Turinge si rudement, qu'ils le firent tomber dans le fossé, où il expira sur le champ.

Multi asserunt Theodorici in hoc dolum manifestissimè patuisse. Greg. l. 3.

Tout inhumain qu'estoit Clotaire, cette perfidie l'estonna, & lui fit craindre que Thierri n'eust aussi machiné sa mort, autant pour se dispenser de lui faire part de sa conqueste, que pour s'ouvrir un chemin à la Monarchie de toutes les Gaules. Ce n'estoit point une terreur panique; Thierri avoit conceu ce pernicieux dessein; & lorsqu'à quelques jours de là, il invita Clotaire d'aller le trouver sur le soir, c'estoit moins pour conferer seuls sur une affaire tres-importante, comme il le lui faisoit entendre, que pour le faire assassiner. Clotaire, qui estoit sur ses gardes, y alla bien accompagné. La précaution fut sage. Il y avoit ordre de le tuer; & il vit, en entrant dans la Salle de la conference, les pieds d'hommes qui estoient cachez derriere la tapisserie. Ce spectacle ne l'effraïa point; & sans marquer estre surpris, il fit signe à ses gens, qui estoient demeurez dehors, de s'avancer où il estoit. Le coup manqué, Thierri lui fit plus de caresses qu'à l'ordinaire. Clotaire dissimula de son costé jusqu'à ce qu'il pust se venger. Ces Princes estoient des monstres de perfidie & de cruauté.

Thierri projette de se deffaire de Clotaire, pour n'estre point obligé de lui faire part de la Turinge, qu'ils avoient conquise ensemble.

Il s'en falloit beaucoup que Childebert ne leur ressemblast; car quoiqu'on voïe dans sa vie quelques actions noires & barbares, que ses freres lui suggererent, il avoit de l'honneur & de l'humanité. Il estoit si touché de l'estat pitoïable, où environ en ce tems-là, leur sœur se trouvoit réduite; que ce ne fut que pour la délivrer qu'il fit la guerre aux Visigots. Amalaric, leur Roy, qui avoit épousé la fille unique de Clovis, eust pû par cette alliance, qu'il rechercha avec ardeur, entretenir l'amitié des Princes François, & prévenir leurs entreprises; si un faux zele pour sa Secte, n'eust attiré sur lui leur indignation & leur haine. Il estoit Arien. La Reine estoit Catholique. La difference de Religion les avoit tellement broüillez, que le mari maltraitoit la femme, pour l'obliger par là à embrasser l'Arianisme: En vain, pour l'y engager, emploïa-t-il la violence; tous ces efforts furent inutiles. La Reine fut ferme: La pauvre Princesse estoit martyre & de son zele pour la Foi, & de l'amour qu'elle conservoit pour son mari. Plus il avoit pour elle de mépris & de dureté, plus elle avoit de complaisance & de soumission pour lui. Elle eut beau faire, sa patience ne le put vaincre; aprés l'avoir maltraitée de paroles, d'outrages, de coups, il la mit enfin en prison.

Childebert fait la guerre aux Visigots, pour venger sa sœur.

531.

Alors cette pieuse Princesse eut recours à ses freres; & afin de les exciter à prendre part à sa douleur, elle leur envoïa un mouchoir tout teint de son sang. Des trois Princes François, il n'y eut que Childebert qui arma pour la délivrer. Il marcha en Languedoc avec une Armée nombreuse, pour combattre le Roy son beau-

Greg. appelle en cet endroit le

frere, qui s'estoit retranché auprés de Narbonne. Le combat se donna sous les murailles de cette Ville : il fut long & cruel; la victoire ne se declara que bien tard, en faveur des François. Les Ennemis furent deffaits; Amalaric leur Roy, selon quelques Historiens, fut tué pendant l'action; [a] selon d'autres, ce ne fut qu'aprés. On ne sçait point au vrai de quelle maniere il périt. On dit qu'estant échappé, il entra dans Narbonne [b] pour enlever ses pierreries, avant que de s'embarquer sur une Escadre qui l'attendoit pour le transporter en Espagne; que n'aiant pû gagner le Port, parce qu'il fut coupé par des troupes qui le guettoient, il rentra dans la Ville; & que s'y estant refugié dans une Eglise de Catholiques, il y fut tué d'un coup de lance. Selon d'autres Historiens, [c] sa deffaite & sa fuite le rendirent si méprisable, que ses propres Sujets le poignarderent en Espagne.

Languedoc *Hispanias*, parce que cette Province estoit sujette aux Rois d'Espagne.

[a] Procope le fait mourir dans la meslée. *Lib. 1. de Bello Goth. c. 13.*

[b] *Greg. l. 3. chap. 10.*

[c] *Isidor. Hispal.*

Quoiqu'il en soit, dès que les gens qui gardoient la Reine son épouse, eurent appris qu'il estoit vaincu, ils la remirent entre les mains de Childebert. Ce fut le fruit principal qu'il recueillit de sa victoire; car, soit qu'il fust obligé de retourner en ses Estats, soit qu'autre chose l'empeschast de conquerir le Languedoc, il est certain, que ce Païs ne fut que long-temps aprés de la domination Françoise. Narbonne fut pillée; [d] on y trouva une quantité prodigieuse de Vases & de Calices d'or, que Childebert donna aux Eglises de son Roïaume, pour y consacrer ces dépoüilles des Ariens à la gloire du Fils de Dieu.

[d] Parmi les thresors que Childebert apporta de cette expedition, il y avoit 60. calices & 15. patenes de pur or, & 20. Livres d'Evangiles couverts de lames d'or & de pierres précieuses. *Greg. l. 3. c. 10.*

Revolte des Auvergnacs punie severement par le Roy de Metz.

531.

Tandis que Childebert chastioit ainsi les Visigots, Thierri estoit en Auvergne, fort occupé à la reduire. Cette Province [e] n'estoit point encore bien Françoise; le Peuple fier & courageux avoit peine à obeïr : la Noblesse encore davantage, parce qu'elle estoit aussi nombreuse que puissante. Le Roy de Metz resîdant loin de la Province; & les Peuples aïant à leur porte d'autres Rois, qui de jour à autre, leur faisoient des propositions, pour les solliciter à changer de Maistre; cela donnoit occasion à de frequentes séditions : Et tout nouvellement il estoit arrivé, que les Principaux du Païs, sur un bruit vague & confus, que Thierri avoit esté tué dans la guerre contre les Turingiens, avoient invité Childebert, qui s'en alloit en Languedoc, à se saisir en passant de la Ville d'*Auvergne*, la mesme qui porte aujourd'hui le nom de *Clermont*.

[e] *Ibid. c. 12. 13. & 14.*

Loin que Thierri fust mort, comme le bruit en avoit couru, il venoit de remporter une grande victoire : ce qui effraïa si fort les Nobles & le Peuple d'Auvergne, que ce Prince en y arrivant, y auroit trouvé tout soumis; s'il n'eust poussé, par sa rigueur, ces braves hommes au desespoir. Ils eurent beau demander pardon, & lui renouveller leur serment de fidelité, il ne vouloit rien écouter. Clermont ferma ses portes, moins dans la vuë de resister, que pour avoir le tems de fléchir le cœur de son Prince, qui menaçoit de la saccager. S'il paroissoit beaucoup de monde sur ses remparts, ce n'estoient point des Soldats armez, mais un Peuple éploré, qui levoit les mains au Ciel, & qui les portoit quelquefois vers la Tente de son Souve-

vetain, pour obtenir misericorde. Thierri fut inflexible, jusques à ce que quelques jours aprés, il fut si fort épouvanté d'une vision affreuse qu'il avoit euë pendant la nuit, qu'il changea de resolution: Il pardonna à cette Ville; il reçut ses soumissions, & deffendit à ses Soldats de faire aucun dégast dans les environs.

On ne put lui livrer les principaux Seditieux; parce que les uns s'estoient refugiez sur les Terres de Childebert; & que d'autres s'estoient enfermez dans les Places fortes du Païs. Une de ces Forteresses eust esté difficile à prendre, si un accident imprévu ne l'eust obligée de se rendre. Au milieu d'une Plaine s'élevoit un Rocher escarpé de plusieurs costez, & haut de plus de cent pieds. Il y avoit des eaux vives en beaucoup d'endroits. Sur le haut estoit un terrain d'une assez vaste étenduë, pour nourrir une Garnison, de ce qu'on pouvoit y recueillir. Il ne manquoit dans cette Place aucune des choses necessaires pour soutenir un siege; & elle n'avoit à craindre, que la trahison ou la lascheté de ceux qui la deffendoient, si ces imprudens deffenseurs, au lieu de se contenir, & d'épuiser par un long siege la patience de Thierri & de ses François, ne se fussent avisez de vouloir faire une sortie. Elle leur fut funeste; cinquante des leurs aïant esté faits prisonniers, le Roy les fit conduire jusques au pied du Chasteau, les mains liées derriere le dos, & suivis chacun d'un Soldat, qui tenoit un sabre à la main, pour leur trancher la teste, si les gens de la Forteresse ne la lui rendoient sur le champ. Ce spectacle les effraïa; & la crainte de voir perir leurs freres, leurs fils, leurs parens, les força de capituler, & de paier une somme pour racheter leur vie & leur liberté.

Quelque consternation qu'une conqueste si importante eust répanduë dans le Païs, la rebellion n'y fut pas moins vive en d'autres endroits. Le Chef des Rebelles estoit le Prince *Munderic*, qui avoit pris le nom de *Roy:* Il se disoit de la Famille de Clovis, & reclamoit quelques Provinces. Comme ce brave n'avoit avec lui que des gens ramassez, & qu'avec de si meschantes troupes il n'osoit risquer de combat, il s'estoit enfermé dans une Forteresse, resolu de s'ensevelir sous les ruines de cette Place. Thierri [a] le fit sommer de la lui rendre, offrant de le satisfaire, si ses pretentions estoient justes, & lui promettant seureté, si mettant bas les armes, il vouloit le venir trouver. Munderic se mocqua de cette proposition, & ne songea qu'à se bien deffendre. Son activité croissant avec le danger, ses sorties furent plus vives au bout d'un mois, & plus frequentes qu'au premier jour; ce qui faschoit d'autant plus Thierri, qu'il craignoit avec raison, que pendant que ses forces seroient occupées à ce siege, les Factieux ne remuassent ailleurs.

Greg. l. 3. c. 14. Fredeg. c. 37.

[a] *Accede ad me, & si aliqua de dominatione Regni nostri portio debetur, accipe. Dolosè hæc Theodoricus dicebat.* Greg. ibid.

D'un autre costé ses troupes manquant de bien des choses, les Soldats fatiguez commençoient à se rebuter, & les Officiers à se plaindre, que ce siege estoit plus long, & de beaucoup plus meurtrier, qu'on ne leur avoit fait esperer. Pour sortir de cet embarras, Thierri proposa à un de ses Ecuïers, nommé *Aregisile*, homme adroit & hardi, qui estoit connu de Munderic, d'entrer dans la

Place, ſous pretexte de negocier, & d'y poignarder le Rebelle. L'emploi eſtoit perilleux, & cet homme trouva en effet un Brave plus meſchant que lui. L'Envoïé emploïa les careſſes & les menaces, pour perſuader à Munderic de ſe ſoumettre à ſon Souverain, avant que d'y eſtre contraint par la force ou par la famine. Munderic fut touché, & ne balançant plus que ſur le peu de confiance qu'il pouvoit prendre en la parole de Thierri; Aregiſile lui jura, par ce qu'il y a de plus ſacré, que le Roy executeroit les conditions qu'il lui offroit. *Greg. l. 3. c. 14.*

C'eſt par la probité, & non par les imprécations de celui qui fait le ſerment, qu'il faut juger s'il le tiendra. Munderic trop credule ſortit de ſa Forteresse, & trouva à cent pas de là, une troupe de Païſans, parmi leſquels il y avoit des Soldats meſlez. Ces gens s'eſtant mis à le regarder, Aregiſile leur demanda comme en colere, s'ils n'avoient jamais vu le brave Munderic? C'eſtoit le ſignal, pour leur dire qu'il eſtoit tems de mettre ce Seigneur en pieces. Avant que d'eſtre accablé, le deſeſpoir augmentant ſa valeur, il tua Aregiſile d'un coup de dard; & mettant l'épée à la main, il vendit cherement ſa vie. Par la mort du Chef, la ſedition fut appaiſée, & le calme remis dans cette Province.

Mort de Thierri, Roi de Metz.

534.

Ce fut le dernier exploit de Thierri, qui mourut à quelque tems de là dans ſa cinquantieſme année, la vingt-troiſieſme de ſon Regne. Il y avoit dans ce Prince, comme dans la pluſpart des hommes, du bon & du mauvais; rien de grand, ni de relevé; nulle fidelité à executer ſes promeſſes; nulle équité dans ſes projets; une ambition inſatiable; de l'adreſſe & de la bravoure. Il eſtoit exact à faire rendre la juſtice; ferme à punir les violences. Juſques-là, qu'il fit trancher la teſte à un de ſes parens, nommé *Sigivalde*, pour apprendre aux Gouverneurs, par l'exemple de celui-ci, qui l'avoit eſté de l'Auvergne, à ne point opprimer les Peuples. Thierri fit recueillir les Loix anciennes & nouvelles, qu'il avoit faites ou réformées pour les diverſes Nations qui eſtoient ſoumiſes à ſon Empire. Il faiſoit rendre de grands honneurs, & en rendoit lui-meſme aux perſonnes de pieté, tels qu'eſtoient tant de ſaints Eveſques, qui floriſſoient en ce tems-là. Il y avoit en cela, ſelon quelques Hiſtoriens, plus de prudence que de Religion.

Vains efforts de Childebert & de Clotaire, pour s'emparer du Roiaume de Metz, & pour en exclure Theodebert, fils de Thierri.

Dès qu'on eut commencé à deſeſperer de la ſanté du Roy de Metz, Childebert & Clotaire firent, chacun de leur coſté, des cabales pour lui ſucceder, au préjudice de ſon fils, qui eſtoit alors en Languedoc, envoïé par ſon pere faire la guerre en cette Province. Ce fils, nommé *Theodebert*, y eſtoit devenu amoureux d'une Dame, appellée *Deuterie*, femme d'une ſi parfaite beauté, que quoiqu'elle ne fuſt plus jeune & qu'elle euſt des enfans d'un mari, qui vivoit encore, il ne laiſſa pas de l'épouſer. Le deſordre eſtoit ſi grand dans la premiere Race, & les Loix ſi peu en vigueur, qu'on y ſouffroit qu'impunément un mari épouſaſt autant de femmes qu'il en vouloit, & qu'une femme ſe remariaſt du vivant meſme de ſon mari. Les ſollicitations des oncles, l'argent qu'ils avoient ſemé pour

corrompre les Grands d'Austrasie, & tous leurs autres artifices, n'empescherent point que le neveu ne fust proclamé Roy. Il estoit si aimé & si estimé, qu'il fut unanimement reconnu de toutes les Nations qui relevoient de ce Roïaume. Dans cette prosperité, il fut tenté de se venger des Grands, qui avoient écouté des propositions contre lui; mais la cabale estoit si puissante, que par le conseil de ses amis, il feignit de n'en rien sçavoir; de peur qu'en voulant punir, il n'excitast une revolte: & bien loin d'éclater contre ces oncles injustes, qui avoient fait tous leurs efforts pour le supplanter, il leur fit des presens & s'engagea, à leur priere, de joindre ses forces aux leurs, pour subjuguer les Bourguignons, à quoi son pere Thierri n'avoit jamais voulu entendre.

Theodebert, nouveau Roy de Metz, se ligue avec ses oncles, pour conquerir ensemble le Roïaume de Bourgogne.

Gondemar, Roy de Bourgogne, n'aïant point eu de guerre depuis la mort de Clodomir, c'est-à-dire depuis dix ans, avoit eu le loisir de réparer les pertes également grandes & frequentes qu'il avoit faites auparavant. Si dans les tems les plus fâcheux, il avoit trouvé des ressources dans l'affection de ses Sujets, & dans les secours secrets, qu'il recevoit de tems en tems de Princes jaloux des François; à plus forte raison, une Paix de dix à onze ans, lui avoit-elle procuré tout le tems & tous les moïens, non seulement de s'affermir, mais de devenir plus puissant, que ne l'avoient esté beaucoup de ses predecesseurs. Aussi avoit-il sur pied une Armée des plus nombreuses & des plus belles qu'on eut vuë, quand les Princes François marcherent ensemble pour le combattre.

L'action dura cinq ou six heures, les deux Nations y firent voir une égale furie, Gondemar y fit son devoir; cependant il fut encore moins heureux en cette bataille, qu'il ne l'avoit esté dans les autres qu'il avoit données. Aprés une vive resistance, ses troupes furent hachées en pieces, & lui-mesme fut blessé & pris, puis mis dans une Tour, où il finit ses jours, de douleur & de desespoir environ trois semaines aprés. Les Rois victorieux partagerent entre eux sa dépoüille; par là le Roïaume de Bourgogne fut uni pour toûjours à l'Empire François, tant parce que les Bourguignons n'estoient point d'eux-mesmes assez forts pour se faire un nouveau Roy, & pour le maintenir sur le Throsne, que parce qu'ils ne pouvoient attendre aucun secours de leurs voisins.

Décadence de la Monarchie des Ostrogots.

Procope de Bel. Goth. l. 1.

Il y avoit de grands troubles en Italie, & le Roïaume des Ostrogots, qui depuis cinquante ans avoient fait de si grandes choses, estoit alors, faute de Chef, sur le point de sa décadence. Aprés la mort d'Athalarie, qui mourut à quinze ou seize ans, plus de débauche que de maladie. Sa mere Amalazonte, fille du grand Theodoric, épousa le Prince *Theodat*, qui estoit son cousin-germain; & quoique la Nation eust peu d'estime pour lui, elle le fit couronner Roy; mais à peine ce nouveau Monarque eut-il le pouvoir en main, qu'oubliant & ses interests, & les services de la Reine, il la fit arrester, pour se venger de quelques injures, qu'il disoit en avoir receuës avant qu'elle l'eust épousé: pitoïable conduite, qui fut la cause de sa perte, & de la ruine entiere de tous les Ostrogots. Y a-

t-il quelque outrage qui ne soit reparé par le present d'une Couronne? On est indigne de la porter, si, lorsqu'on est devenu Roy, on garde encore les maximes & le ressentiment d'un homme privé. En vain l'Empereur Justinien, avec lequel Amalazonte avoit eu de grandes liaisons, fit presser Theodat de la mettre en liberté. Ce Prince cruel & ingrat, loin d'en user mieux avec elle, lui fit trancher la teste, croïant faire cesser par cette mort précipitée, les murmures des Peuples & les menaces de l'Empereur.

Ce n'estoit point par amitié, (il n'y en a gueres parmi les Grands, si elle ne s'accorde avec leur interest,) que l'Empereur prenoit tant de part au sort de cette Princesse: ce n'estoit que pour fomenter parmi les Seigneurs Ostrogots la division & la discorde, & par-là avoir occasion de s'emparer de l'Italie. Comme on se doutoit de son dessein, ces Seigneurs afin de lui oster le pretexte de l'executer, déposerent le Roy Theodat, & élurent en sa place un Soldat de fortune, appellé *Vitigés*, bon Officier, du reste homme assez borné. L'avarice du Roy déposé, sa lascheté, son peu de merite, le meurtre de sa bienfaitrice, l'avoient rendu si odieux & si méprisable, qu'on ne pouvoit plus le souffrir: Il fut pris comme il s'enfuïoit, & tué sur le champ par ordre de son successeur. Cette execution n'appaisa point Justinien: Ce n'estoit pas seulement cette indigne victime, qu'il vouloit immoler aux manes de la Reine Amalazonte: Sa vuë estoit d'exterminer la Nation entiere, ou du moins de la chasser de ce qu'elle tenoit en Italie.

535. L'argent que l'Empereur d'un costé & les Gots de l'autre, donnent aux Rois François, pour en obtenir du secours, devient le sujet d'une guerre cruelle entre ces Rois.

Dans cette conjoncture l'Empereur & les Ostrogots envoïerent vers les Rois François: l'Empereur, pour les exciter à declarer la guerre aux Gots; & ceux-ci pour les conjurer de ne pas les laisser perir. Justinien fit de grands presens; son Envoïé païa comptant une somme considerable. Les Ostrogots de leur costé, en presenterent une aussi forte. Cet argent devint aussi-tost une Pomme de discorde; & bien loin de réunir les Princes François, il pensa allumer entr'eux une guerre si violente, qu'il n'y alloit pas moins que de la ruine d'un des trois.

536.

Quand Clotaire & Childebert eurent manqué leur coup aprés la mort de Thierri, Childebert, pour faire oublier l'empressement qu'il avoit eu à s'emparer de l'Austrasie, avoit redoublé ses caresses envers le Roy Theodebert. Il l'avoit convié de venir à Paris, il l'y avoit receu avec magnificence, & enfin avoit declaré, qu'il vouloit que ses Peuples le regardassent comme son heritier. (Childebert n'avoit que des filles.) Vaines demonstrations, moins d'amitié pour Theodebert, que de haine contre Clotaire, dont la réputation faisoit peine à Childebert. Celui-ci, qui estoit l'aisné, ne pouvoit voir, sans jalousie, la prosperité du cadet, lequel d'ailleurs avoit cinq fils en age de la soutenir. Greg. l. 3 c. 14.

Childebert, qui ne cherchoit qu'à l'offenser, se saisit de l'argent qu'avoient donné les Ostrogots, & n'en fit part qu'au Roy de Metz: ce qui fascha si fort Clotaire, homme tres-sensible à la perte, que tandis que les deux Monarques estoient ensemble en Champagne,

pagne, il fondit tout à coup dans le Roïaume de Paris, & y fit un fort grand ravage, jusques à ce qu'il les eut à ses trousses. Ils arriverent si promptement, qu'il s'en fallut bien peu que Clotaire ne fust enlevé. Comme il n'estoit allé qu'à la petite guerre, il n'avoit que tres-peu de troupes : les Rois qui le poursuivoient, en avoient de nombreuses. Par bonheur pour lui il trouva, en fuïant, une 537.
Forest où il se retrancha, afin de se mettre en estat de se deffendre
l. 28. Gest. Franc. c. 25. avec vigueut, ou de vendre cherement sa vie ; malgré ces précautions il couroit risque de la perdre, si un orage ne l'eust tiré d'un danget aussi éminent.

Le jour ptis pour l'attaquer, il s'éleva tout à coup une tempeste épouventable ; des tourbillons impetueux enleverent les tentes, renverserent les hommes de dessus leurs chevaux, & déracinerent les arbres ; des éclairs furieux, un tonnerre continuel & une gresle épaisse menaçant de tout foudroïer, les troupes des deux Rois se disperserent en un moment ; hommes & chevaux s'enfuïrent si loin, qu'on eut peine à les rassembler. Cette desolation fit d'autant plus d'effet sur l'esprit de ces deux Monarques, que l'orage épargna Clotaire : il ne plut ni ne gresla de son costé. À la jalousie prés, & quelques saillies de colere, Childebert estoit un bon Prince, qui avoit l'ame timorée : Il fut si fort épouvanté de cette tempeste imprévuë, qu'il se persuada aisément, que c'estoit une punition du dessein qu'il avoit formé de perdre son frere.

Dans cette pensée il envoïa incontinent lui demander la Paix. Theodebert, qui estoit plus fin, eut un autre motif d'agréer la negociation ; il craignoit que Clotaire ne profitast de leur desordre, & que venant à fondre sur eux avec des troupes toutes fraisches, il ne taillast les leurs en pieces. Ce n'auroit pas esté pour la premiere fois qu'une poignée de gens animez par le desespoir, ou par quelque disgrace arrivée à leurs Ennemis, eust deffait de grandes Armées. Clotaire manqua l'occasion, ou faute de la bien connoistre, ou par une vaine crainte de retomber dans un peril, d'où peut-estre croïoit-il lui-mesme n'estre échappé que par miracle. Il s'accorda avec son frere & avec son neveu ; & aprés s'estre réconciliez, ces Princes songerent à profiter des offres que l'on leur faisoit.

Outre la grosse somme qu'avoient comptée les Ostrogots, ils offroient aux Princes François de leur ceder la Provence, si ces Princes vouloient s'engager à les secourir. La proposition estoit trop avantageuse pour n'estre pas acceptée avec plaisir. Le Traité, quelques années aprés, eut son execution. Cette Province fut partagée entre les Rois François. Arles fut du partage du Roy de Paris. Marseille échut à Clotaire. Theodebert, par-dessus sa part, se fit encore donner une partie des Alpes Rhetiques, prétendant que les Allemans qui s'y estoient réfugiez du tems de Theodoric, estoient Sujets du Roy de Metz. Les Gots, malgré eux, lui firent ce nouveau present, n'estant point en estat de le lui refuser.

Ce n'estoit pas seulement ce Traité, qui obligeoit ces Princes à

maintenir les Ostrogots; ils y avoient d'ailleurs un grand interest, devant craindre, que si l'Empereur devenoit maistre de l'Italie, il n'entreprist bien-tost aprés de chasser les François des Gaules: cependant comme ils se ménageoient, pour en tirer de grosses sommes, ils promirent à ses envoïez de pousser vivement les Gots. L'intention des Princes François n'estoit ni de favoriser les conquestes de l'Empereur, ni de donner du secours aux Gots; mais d'allumer si fort la guerre entre ces deux Puissances, qu'aprés qu'elles seroient épuisées, ils en pussent plus aisément les chasser toutes deux d'Italie. Dans cette vuë perfide, qui deshonore ces Monarques, ils traiterent en mesme tems, publiquement avec l'Empereur, en secret avec les Gots; par le second Traité, ils promirent à ceux-ci de ne point les laisser perir, & par le premier, ils s'engagerent à les exterminer. Pour executer leur dessein, les Rois François convinrent entre eux, que tandis que le Roy de Metz passeroit les Alpes avec ses troupes, ses oncles avec les leurs entreroient en Navarre, pour empescher les Gots d'Espagne de secourir ceux d'Italie.

Les Rois François promettent en mesme tems, à l'Empereur de se joindre à lui, pour faire la guerre aux Ostrogots, & à ceux ci de leur envoier du secours,

539.

Childebert & Clotaire ravagent l'Espagne, & en rapportent un grand butin.

Childebert & Clotaire marcherent en personne à cette expedition: Ils prirent Pampelune; ils firent des courses jusques à Tolede; & aprés avoir ravagé les plus belles Provinces, ils assiegerent Saragosse. Cette Ville n'aïant pour se deffendre ni troupes, ni provisions, elle couroit grand risque d'estre bien-tost prise & saccagée, si ses jeûnes & ses prieres n'eussent attiré sur elle la protection du Ciel. Aprés un jeûne general, il s'y fit une Procession autour des remparts; le Clergé y porta les Reliques de saint Vincent avec autant de pompe que de pieté. Le Peuple suivoit, fondant en larmes; les hommes couverts de cilices, les femmes en habit de deüil, les uns & les autres se frappant la poitrine, & se déchirant les cheveux.

Greg. l. 3. c. 29. Fredeg. c. 42. Gest. Fran. c. 26.

La Penitence qui autrefois avoit sauvé les Ninivites, obtint de Dieu pour Saragosse, qu'elle ne fust point mise au pillage. Childebert lui fit grace, quand il sçut que les habitans estoient la pluspart Catholiques; & se contenta, pour rançon, de quelques Reliques de saint Vincent, que l'Evesque lui porta, aussi-tost que ce Prince eust témoigné les desirer. Clotaire, qui, à beaucoup prés, n'avoit pas tant de pieté, pour se dédommager de n'avoir point pillé la Ville, fit ravager les environs. Ces deux Monarques revinrent ensemble avec un butin immense; leurs troupes, qui en ce tems-là n'avoient point d'autre solde que la liberté de voler, firent une ample moisson dans un Païs si opulent.

Theodebert, Roy de Metz, devient par sa perfidie si odieux en Italie, qu'il n'y peut faire de progrés.

Pendant que les oncles faisoient diversion du costé d'Espagne, Theodebert, leur neveu, estoit entré en Italie, où, depuis trois ou quatre années, il estoit arrivé de grands changemens. Le fameux *Belisaire*, General des Armées de l'Empereur Justinien, aprés s'estre rendu maistre de toute la Sicile; (la conqueste en fut aisée, il n'y eut que Palerme, qui fit quelque resistance, tant les Places de ce Roïaume estoient mal gardées, & tant le Peuple estoit mécontent de la do-

Greg. l. 3. c. 32. Fredeg. c. 45. Gest. Fran. c. 26.

Ces trois Auteurs rapportent cette guerre d'une maniere si

confuse, qu'il a fallu avoir recours aux Etrangers pour en sçavoir exactement les principaux évenemens. *Procop. de Bello Goth. l.2. & 3.*

* Vitigés.

mination des Gots;) aprés, dis-je, s'estre rendu maistre de toute la Sicile, Belisaire avoit pris Naples, & puis s'estoit emparé de la Poüille & de la Calabre : à quelque tems de là, Rome lui avoit ouvert ses portes; mais à peine estoit-il dans cette grande Ville, qu'il y avoit esté assiegé par le Roy des Ostrogots. * Le siege dura un an; Belisaire le soutint avec tant d'habileté & tant de constance, qu'enfin il le fit lever. De si heureux succés augmentant son ardeur & ses esperances, il estoit passé en Toscane, & de là dans la Lombardie, où Milan en quatre ou cinq mois avoit esté pris & repris.

Les François jusques-là n'avoient eu d'autre part à ces évenemens, que d'avoir envoïé aux Gots neuf à dix mille Bourguignons, par bandes & par pelotons, comme des troupes sans aveu. Ces troupes auxiliaires firent tant de desordre, Vitigés les trouva si peu capables de discipline, qu'il aima mieux les congedier, que de s'en servir. La guerre continuant, ce Prince au lieu de se mettre à la teste de ses Armées, s'estoit enfermé dans Ravenne, Place si importante, qu'elle devoit décider de la conqueste de l'Italie: Place tres-bien fortifiée, & qu'on ne pouvoit assieger qu'on ne fust maistre de deux Chasteaux nommez *Osme* & *Fiesoli*, qui en gardoient les avenuës.

Avant donc que d'attaquer la Ville, Belisaire avoit assiegé ces deux Forteresses, l'une en personne, l'autre par des Lieutenans; & pour couvrir ces sieges, il avoit posté à Tortone un Corps de troupes considerable, avec ordre de ne point combattre, mais d'observer les Ennemis, de les suivre, de les costoïer, & de les harceler dans leurs marches. Les Gots de leur costé n'osant risquer une bataille, les deux Armées, depuis deux mois, n'avoient fait que se regarder, sans escarmouche ni combat, quand Theodebert en approcha à la teste de prés de cent mille hommes. Quoiqu'il se fust ligué avec les deux partis, c'estoit moins son intention d'en secourir aucun, que de les surprendre tous deux. Il n'y avoit ni honneur ni politique en ce dessein. Est-il quelque conqueste qui puisse dédommager un Prince de la perte de sa réputation? Dès qu'on ne se fie plus à lui, ses affaires, loin de bien aller, ne peuvent tourner que tres-mal, puisqu'alors il a tout le monde pour ennemi.

Les Ostrogots aïant livré un Poste avancé aux François, les François aussi-tost aprés se rüerent sur la Garde, & de là, sans perdre de tems, marcherent vers l'Armée des Gots; d'abord par petites bandes, pour ne leur point donner d'allarme; ensuite en ordre de bataille. Les Gots, chargez à l'improviste, par des troupes qu'ils croïoient estre venuës à leur secours, se débanderent incontinent, si surpris & si éperdus, que sans prendre garde où ils alloient, la pluspart en fuïant, donnerent dans le Camp des Grecs : ce qui trompa si fort ceux-ci, que concluant de cette fuite, que Belisaire avoit deffait l'Armée des Ennemis, ils marchoient à grand pas, esperant le joindre bien-tost, quand malheureusement ils tomberent dans l'Armée Françoise, qui les mit presque tous en pieces. Honteuses victoires, & qui furent funestes aux Vainqueurs; car

aprés avoir consommé ce qu'ils trouverent dans les deux Camps de vivres & de provisions, ils commencerent à manquer de tout; les Peuples, qui les avoient en execration, bien loin de leur rien fournir, faisant main-basse, sans remission, sur autant qu'il s'en écartoit : la faim & les maladies firent perir plus de la moitié de l'Armée de Theodebert; de sorte qu'il se vit contraint, pour pouvoir conserver le reste, de repasser promptement les Alpes. Il revint chargé de butin, mais avec la honte d'estre regardé comme un fourbe & le desavantage d'avoir perdu en ce voïage l'élite de ses troupes.

Sur ces entrefaites, les Forts d'Osme & de Fiesoli s'estant rendus à Belisaire, il mit le siege devant Ravenne. A cette nouvelle, les trois Princes François envoïerent à Vitigés lui offrir un puissant secours, s'il vouloit leur ceder quelques Provinces en Italie. Belisaire allarmé de cette negociation, fit des offres de son costé. Le Roy des Ostrogots balança long-tems sur le parti qu'il avoit à prendre; enfin ne pouvant se fier aux François, aprés l'infidelité toute recente de Theodebert, il renonça au Diadéme pour vivre à Constantinople, en riche Particulier, avec le titre de *Patrice*.

Les Gots cependant reprirent promptement courage; ils se donnerent un nouveau Roy : ils en changerent jusques à trois fois en moins de dix-huit mois. Cette inconstance leur fut heureuse, & le dernier qu'ils se choisirent, eut bien-tost reparé leur reputation & leurs pertes. C'estoit *Totila*, un des plus Grands hommes, dont on ait memoire. Ce Capitaine également brave & habile, n'aïant gueres plus de six mille hommes, qu'il avoit ramassez du débris des troupes vaincuës, reprit en fort peu de tems les Villes les plus importantes, gagna deux batailles, & se rendit maistre de Rome, qui fut mise au pillage pour satisfaire le Soldat. Peu aprés elle fut reprise par les Grecs.

A la faveur de tant de troubles, Theodebert qui brusloit d'envie de s'emparer de l'Italie, y conquit, sans grand' peine, une partie de la Ligurie : ce fut par ses Lieutenans, sa santé ne lui permettant plus de commander ses forces en personne. Ni les Gots ni les Grecs ne s'opposerent point à cette conqueste, de peur d'avoir sur les bras deux grandes guerres en mesme tems. Totila au contraire, pour lier davantage avec les François, fit demander en mariage la fille d'un de leurs Rois. L'Histoire ne le nomme point. Il y a bien de l'apparence, que c'estoit Theodebert, le plus connu en Italie.

Dans l'estat florissant où Totila venoit de mettre les affaires des Ostrogots, on ne peut assez s'estonner, que les François lui refuserent la Princesse, disant pour excuse qu'il n'estoit point Roy d'Italie, puisqu'il n'avoit pû garder Rome. Ce sage Conquerant, par prudence ou par mépris, ne se plaignit point du refus, mais proposa aux Rois François des avantages considerables, s'ils vouloient s'unir avec lui, & rompre avec Justinien. Le Roy d'Austrasie y estoit déja disposé, par ressentiment de ce que l'Empereur prenoit le titre de *Francique*, c'est-à-dire, *Vainqueur des François*. Pour se venger de cet affront, Theodebert avoit projetté, aussi-tost qu'il seroit

guéri, de traverser la Pannonie, de subjuguer la Thrace, & d'assieger Constantinople : magnifiques projets, qui tenoient plus de la chimere, que d'une entreprise solide. C'estoient les dernieres étincelles d'un feu, qui s'alloit éteindre. La mort rompit ces grands desseins.

Agathias l. 1. On raconte cette mort bien diversement. Un Historien Grec (il est seul de son sentiment) dit que ce Prince estant à la chasse, un Buffle ou Taureau sauvage, vint donner avec furie contre un arbre, qu'il abbatit, & qu'une des branches de cet arbre frappa le Roy si rudement, qu'il en mourut le mesme jour. Nos plus anciens Auteurs disent tous, que Theodebert mourut d'une maladie : les uns ajoûtent d'une fiévre; d'autres, sans nommer le mal, ont écrit, qu'il languit long-tems, & que les Medecins y emploïerent tout leur Art, sans pouvoir jamais le guerir. Il mourut à un peu moins de cinquante ans, & le quatorze de son Regne. *Mort de Theodebert, Roy de Metz.* *Greg. l. 3. c. 36. Fredeg. c. 46. Gest. Fran. c. 27.* 548.

Marius, Evesque de Lausanne, l'appelle dans sa Chronique, le Grand Roy des François. p. 213. I. Tom. Duch. Ce Roy si celebre eut pû porter la gloire jusques au plus haut point, si son genie avoit esté aussi élevé que son cœur. Il aimoit à faire du bien; il en cherchoit les occasions. Il estoit magnifique dans sa dépense; plein de zele pour la Religion; assez reglé en ses mœurs, pour un temps aussi corrompu. On ne lui reproche que quelques foibles de jeunesse, & son peu de fidelité à l'égard de ses Alliez. Il est telles conjonctures, dans lesquelles un Prince ambitieux a peine à tenir parole; mais on ne peut disconvenir, qu'il ne ternisse beaucoup sa gloire, quand il outre la mauvaise foi. *Ses bonnes & ses mauvaises qualitez.* Theodebert fut marié trois fois : La premiere, à la Princesse *Visigarde*, fille d'un Roy des Lombards : Il la quitta pour *Deuterie*, qu'il épousa publiquement, quoiqu'elle fust mariée à un homme qui vivoit encore. *Ses femmes & enfans.*

On raconte de celle-ci une chose qui fait horreur. Elle avoit de son premier mari une fille, d'une si excellente beauté, qu'elle en devint jalouse jusques à la fureur. Pour s'en deffaire, elle gagna le Cocher de sa fille, afin qu'il la versast dans la riviere. Ce scelerat n'y manqua pas, & conduisant son char sur le pont de Verdun, il neïa dans la Meuse cette victime innocente. La marastre apprehendoit, que le Roy, charmé de la fille, ne se dégoustast de la mere. Ce crime énorme, qui se découvrit avec le tems, fit murmurer toute la Cour, & donna à Theodebert une aversion si forte pour une femme si cruelle, qu'il rompit avec elle, & renoüa avec Visigarde. Aprés la mort de celle-ci, il épousa une troisiéme femme, de laquelle il n'eut point d'enfans, non plus que de Visigarde : Il eut de Deuterie une fille, nommée *Ragnetrude*, & un fils appellé *Thibaut*, qui lui succeda à treize ans: jeune homme d'une santé foible, d'une humeur sombre & chagrine, & en qui l'esprit ni le cœur ne s'éveilla point avec l'age. *Greg. l. 3. c. 36.* *Thibaut jeune homme de douze à treize ans, succede au Roïaume de Metz.*

Dés qu'on fut assuré de la mort de Theodebert, Justinien d'un costé, les Ostrogots de l'autre, firent des offres aux Ministres qui gouvernoient en Austrasie dans le bas age de Thibaut, afin de les engager à se declarer en leur faveur, ou du moins à demeurer

551.

neutres. Justinien offroit une grosse somme; les Ostrogots, faute d'argent, offroient au Roy d'Austrasie quatre ou cinq Villes en Lombardie, & lui representoient de quelle consequence il estoit pour sa seureté, qu'il se joignist à eux, pour s'opposer plus fortement aux progrés des Imperiaux, qui estoient à la veille, depuis la mort de Totila, d'estre les maistres de l'Italie. Ce Vaillant homme, aprés avoir fait des actions d'une prodigieuse bravoure, dans une bataille que malgré lui il donna aux Imperiaux, fut tué de plus de vingt coups de fléches, d'épée, de hallebarde. En vain les Grecs & les Gots firent des propositions à la Regence d'Austrasie, les Regens attesterent qu'ils n'en écouteroient aucune, tant pour ne point, mal à propos, dans un tems de minorité, & sous un Roy foible & infirme, s'engager dans une grande guerre, tres-difficile à soutenir, que de peur qu'on ne s'en prist à eux, si les Armées qu'ils envoiroient au secours des uns ou des autres, venoient à ne point avoir de succés plus avantageux, que les François en avoient eu sous le Regne de Theodebert.

Au refus du Roy d'Austrasie, deux de ses Generaux entreprennent d'eux-mesmes de secourir les Ostrogots, & de chasser les Grecs d'Italie.

Au refus du Roy d'Austrasie, deux de ses Generaux, nommez *Bucelin* & *Leutaris*, entreprirent d'eux-mesmes & sans estre avoüez de personne, de secourir les Ostrogots, & de chasser les Grecs d'Italie: Dessein d'autant plus hardi, que les Grecs peu auparavant avoient gagné une bataille, où le dernier Roi des Ostrogots (l'Histoire le nomme *Teias*) estoit mort les armes à la main, aprés y avoit fait des exploits incroïables, que ses propres Ennemis ont rapporté dans leur Histoire avec admiration. Une si grande victoire, ni la réputation de *Narsés*, qui l'avoit gagnée, (ce nouveau General des Armées de l'Empereur, n'estoit pas moins vaillant ni moins habile que Belisaire,) n'empescherent point que Bucelin & Leutaris son frere ne poursuivissent leur entreprise. Ils leverent une Armée de quatre-vingt mille hommes; ils passerent les Alpes sans y trouver de resistance, & deffirent dans le Milanés un Corps de troupes considerables, que Narsés y avoit envoïées pour se saisir de quelques Places qui estoient en deça du Pô. *Agath. l. 1.*

Fiers de ce succés, ils avancerent peu à peu, & lorsqu'ils virent que Narsés, qui n'avoit plus assez de monde pour ozer risquer un combat, ne s'opposoit point à leurs courses, ils se partagerent & marcherent à petites journées, pillant de tous les costez, pour ne laisser rien échaper à leur avidité. Bucelin prenant sur la droite, traversa le Duché de Rome, la Lucanie & la Calabre; & alla jusques au Détroit qui separe le Continent d'avec la Sicile. Leutaris prenant sur la gauche, poussa jusques à Otrante. Les deux freres firent en cette course une si grande moisson de biens, que le cadet s'en voïant comblé, resolut de s'en revenir, pour en joüir en-deça des Alpes. *Id. l. 2.*

Bucelin fit en vain ce qu'il put pour l'en détourner. Leutaris, ferme en son dessein, partit au Printems suivant: mais malheureusement il donna dans une embuscade, où il perdit quatre mille hommes, beaucoup de ses prisonniers, & presque tout son butin.

Ce ne fut pas là son plus grand malheur : des maladies contagieuses s'estant mises parmi ses Soldats, ils en perirent presque tous : Lui-mesme tomba en frenesie, & mourut comme un forcené, en des convulsions de rage. Le bras de Dieu s'estoit appesanti sur cette Armée de scelerats, & sa Justice vouloit venger, par cette grande mortalité, un nombre innombrable de crimes de toutes les sortes, que ces troupes avoient commis.

Le sort de Bucelin ne fut guere meilleur : Aprés avoir saccagé les environs de Naples, il s'estoit rapproché de Rome pour livrer bataille à Narsés. Tout habile qu'estoit ce General Romain, n'aïant que fort peu de monde, il n'avoit pû faire autre chose que de couper les vivres aux François autant qu'il estoit possible, & les harceler dans leur marche. Son Armée peu à peu s'estant grossie par des renforts, jusques à prés de vingt mille hommes, il ne refusa point la bataille qu'on lui presentoit. L'Armée de Bucelin, quoique beaucoup diminuée, ne laissoit pas d'estre encore de trente à trente-deux mille hommes : mais la pluspart si épuisez de fatigues, de débauches ou de maladies, qu'il n'y avoit gueres d'apparence, 555. qu'ils pussent faire leur devoir lorsqu'on en viendroit aux mains : Cependant ces troupes donnerent d'abord avec tant d'impetuosité, qu'elles firent plier les Ennemis ; de sorte qu'elles eussent remporté une victoire complette, si elles ne se fussent mis, mal à propos, à poursuivre les fuïards avec plus de feu, que d'ordre & de discipline. Ceux ci s'estant ralliez, chargerent à leur tour d'une telle furie, que les François qui estoient dispersez, furent presque tous Agath. l. 2. hachez en pieces : Le massacre fut si grand, que selon quelques Historiens, il ne se sauva que cinq hommes. Exageration d'autant plus forte, que selon les mesmes Auteurs, les Grecs en cette occasion ne perdirent que quatre-vingt hommes. Une deffaite si generale fut suivie, peu de tems aprés, de la perte de toutes les Places, que Theodebert avoit conquises au-delà des Alpes.

La Cour d'Austrasie ne fit point de tentative pour les recouvrer, parce qu'environ en ce tems-là elle changea de Maistre & de face, par la mort de Thibaut, qui mourut d'une paralisie, la septiéme année de son Regne. Il ne fut point regreté, parce qu'il n'avoit aucun merite. Ses Ministres regnoient sous son nom, sans qu'il se mist en peine de rien, non pas mesme de les soutenir. Un d'entre eux, qui estoit fort haï, parce qu'on le regardoit comme l'auteur des Imposts énormes, que Theodebert avoit levez, mesme sur les François, aïant esté assommé à coups de pierre par le Peuple ; les autres presserent Thibaut de chastier les seditieux, & de venger une mort, dont l'affront retomboit sur lui : mais en vain l'exciterent-ils, il ne put jamais s'y resoudre, tant il estoit foible & pusillanime. Ne laissant point d'enfans, il institua pour heritier son grand-oncle le Roy de Soissons. Ce Testament estoit l'ouvrage moins de Thibaut, que de ses Ministres, qui voulurent, en gens habiles, s'attirer par ce beau present, les bonnes graces de Clotaire ; prévoïant que les trois Roïaumes alloient bien-tost se

Mort de Thibaut, Roy d'Austrasie, qui laisse ses Estats à Clotaire Roy de Soissons.

réünir dans la Famille de ce Prince, parce que son frere Childebert n'avoir que des filles.

Clotaire est receu a Metz avec acclamation, au grand regret de Childebert, qui devient jaloux de son frere.

Clotaire courut à Metz se mettre en possession de son nouveau Roïaume; & afin de s'y affermir, par le credit de la Reine veuve, il l'épousa. Un mariage plus ou moins, avec la femme de son frere, avec la sœur de sa femme, avec la femme d'un neveu, ne l'embarassoit point, pourvu qu'il pust se satisfaire, ou avancer ses interests. Cette nouvelle épouse ne fut pas long-tems en faveur, il la quitta, plus par dégoust, que par déference pour les remonstrances que les Evesques lui avoient faites sur cet inceste. Il fut proclamé seul Roy d'Austrasie, sans que personne s'y opposast au nom de son frere Childebert. Childebert estoit plus aimé pour ses manieres douces & honnestes; mais son cadet, en récompense, estoit beaucoup plus estimé; aussi estoit-ce un autre genie : c'eut esté un des plus grands Rois, qui fust monté sur le Throsne, s'il avoit eu autant de vertu que de talent. Homme actif, brave, vigilant, tout occupé de ses affaires, dont il sçavoit allier le soin avec les plaisirs. Homme plus vigoureux à prés de cinquante ans, que souvent on ne l'est à trente. S'il l'avoit esté moins, la Monarchie Austrasienne, qui avoit beaucoup decliné sous le foible Thibaut, seroit tout-à-fait tombée. Pour contenir les differents Peuples, qui dépendoient de ce Roïaume, Peuples encore à demi sauvages, il falloit un homme aussi ferme & aussi actif que Clotaire. Greg. l. 4. c. 9.

Grandes qualitez de Clotaire.

Guerre contre les Saxons.

Les *Saxons* s'estant revoltez, il les attaqua lorsqu'ils croïoient, qu'il ne pourroit que de long-tems avoir fait ses préparatifs : Il sçavoit que les grands succés dépendent de la diligence. Son arrivée les surprit; il leur livra bataille, & les tailla en pieces; il fit ensuite dans le Païs un si cruel ravage, que les Rebelles, qui eurent peur d'estre absolument ruinez, lui demanderent misericorde: mais à peine estoit-il de retour à Mets, que ces Peuples mutins se revólterent une seconde fois. Clotaire, qui connoissoit combien il est important, pour étouffer une revolte, d'avoir de la fermeté, & de ne point perdre de temps, marcha à grandes journées, publiant sur sa route, qu'il s'en alloit exterminer une Nation si inquiete. Il vouloit que la crainte desarmast les seditieux, pour n'estre pas obligé de les réduire par la force. Id. c. 10.

556. c. 14.

Sa diligence & ses menaces répandirent un si grand effroi, que quand il fut sur la frontiere, ils envoïerent aussi-tost lui demander pardon, & offrir de continuer le tribut qu'ils avoient païé à Thierri & à ses enfans. L'interest de Clotaire estoit de conserver ses troupes, & de finir cette guerre le plus promptement qu'il le pourroit, pour veiller de plus prés sur les cabales de Childebert, qui estoit plus jaloux, qu'il ne l'avoit encore esté. Les offres des Saxons, & celle qu'ils firent depuis, de donner, pour avoir la Paix, jusques à la moitié de leurs biens, estoient d'ailleurs si raisonnables, qu'on ne pouvoit leur imposer des conditions plus rigoureuses, quand mesme ils seroient vaincus.

Clotaire proposa donc d'accepter ces conditions; mais par ferocité, ou

ou dans l'envie d'un plus grand gain, l'Armée ne répondit que par des huées, les Officiers & les Soldats criant, que les Ennemis estoient des lâches & des perfides; qu'il falloit les exterminer.

Les Saxons revinrent une troisiéme fois; ils joignirent les larmes aux prieres, & offrirent ce qu'ils pouvoient avoir de troupeaux, de meubles & d'habits, pourvu qu'on leur accordast la vie & la liberté. Clotaire de son costé conjura ses Soldats de ne point s'obstiner à refuser ces conditions : Il leur representa qu'il y avoit de la cruauté, & de la folie mesme, à répandre le sang d'autrui & à verser le sien, pour avoir ce qu'on peut d'ailleurs obtenir sans aucune peine. L'Armée témoigna toujours la mesme animosité; & lorsque Clotaire voulut prendre un ton de Maistre, elle s'en aigrit davantage.

Quand des troupes animées, où un Peuple les armes à la main, sont venus une fois à un certain degré d'insolence & d'emportement, ils ne connoissent plus de Maistre, & il n'est point d'excés, à quoi ils ne s'abandonnent. Les Soldats, devenus brutaux par la terreur des Ennemis & par les prieres du Roy, se jetterent sur sa Tente, la mirent en morceaux, & menacerent de le tuer, s'il ne marchoit à leur teste. Clotaire ne put ressister; il mena ces foux au combat : mais ils éprouverent bien-tost, qu'il n'y a point de resistance plus dangereuse, que celle qui naist du desespoir. Les Saxons devenus farouches par la necessité de vaincre, & par l'acharnement que les François avoient marqué à vouloir les railler en pieces, donnerent sur eux avec furie, & en firent un si grand carnage, que Clotaire fut obligé de demander la Paix, & de la recevoir aux conditions que les Saxons voulurent la lui accorder. Honteux Traité qui ne pouvoit qu'allumer la guerre, bien loin de la terminer : le Roy avoit trop de cœur pour ne pas laver cette tache dans le sang de ses Ennemis. D'un autre costé, les Saxons, fiers de leur victoire, estoient d'autant moins
Greg. l. 4. c. 16. Fredeg. c. 51. soumis, que Childebert leur faisoit offrir, s'ils vouloient continuer la guerre, non seulement de les secourir, mais de faire, en 557.
leur faveur, une puissante diversion, en attaquant lui-mesme les Estats de son frere, ou en lui suscitant quelque trouble dans sa famille.

Childebert jaloux de son frere, seme la discorde dans sa Famille, & fait revolter contre lui Chramne un de ses fils.

Si Childebert n'avoit osé, aprés la mort de Thibaut, demander, les armes à la main, sa part de la succession, ce n'avoit pas esté faute d'envie de l'avoir; mais parce que les Grands d'Austrasie se declarerent si hautement en faveur de son frere, qu'il craignit de ne point réüssir, & de s'attirer sur les bras toutes les forces de Clotaire, qui auroit pu le dépoüiller. Childebert l'accusoit d'en avoir formé le dessein. C'estoit une vaine crainte : Childebert estant vieux, & n'aïant que des filles, Clotaire aimoit beaucoup mieux attendre encore quelque tems à recueillir paisiblement cette nouvelle succession, que de s'exposer à la perdre par des desirs précipitez. C'estoit moins ces fausses allarmes, que le dépit & la jalousie, qui animoient l'aisné à faire ainsi tous ses efforts, pour traverser, s'il l'avoit pu, la prosperité du cadet. G

De sept fils qu'avoit eu Clotaire, il lui en restoit cinq, parmi lesquels le Prince *Chramne* se distinguoit par son esprit & par ses autres qualitez. Il estoit bien fait, il avoit de belles manieres, l'air grand, & plus d'ambition qu'un Prince ne doit en avoir, quand il n'est pas Souverain. Clotaire l'aimoit avec tendresse; il lui en avoit donné des marques publiques, lorsqu'il alla à Metz prendre possession de l'Austrasie: il avoit envoïé ce fils commander en Auvergne, pour veiller sur les Visigots, qui tenoient encore le Languedoc. La Jeunesse de la Cour suivit le Prince en ce voïage. Ce fut la cause de sa perte: cette Jeunesse le corrompit; il ne songea qu'à se divertir, & qu'à vivre splendidement; & pour fournir à ces dépenses, il fit ou il laissa faire tant d'exactions & d'injustices, que sur les plaintes continuelles que les Peuples faisoient à la Cour, Clotaire, contre son penchant, fut contraint de le rappeller. *Greg. l. 4. c. 13. & suiv.*

Chramne n'obeït point, la crainte de la punition, la severité de son pere, la honte d'estre destitué, le desir de regner, & de mauvais conseils, le jetterent dans la revolte. Il se maria, sans le consentement du Roy, à la fille d'un homme puissant, qui pust l'aider de son credit: ensuite il leva du monde. C'estoit là le moment qu'attendoit Childebert avec tant d'impatience, pour rassasier sa haine, en semant la division dans la famille de son frere. Il offrit des troupes à Chramne, & lui promit sa succession. Chramne ravi d'avoir trouvé une protection si puissante, se rendit auprés de son oncle; & pour gagner sa bienveillance, il s'engagea, avec serment, de ne jamais faire de paix avec son pere.

Quoique Clotaire fust averti de toutes ces menées, il se contenta pour réduire ce fils rebelle d'envoïer *Charibert* & *Gontran*, deux autres de ses fils, avec un bon Corps de troupes, & marcha contre les Saxons qui venoient de se revolter une troisiéme fois. Charibert & Gontran pousserent leur frere si vivement, qu'on estoit prest de part & d'autre d'en venir à une bataille, quand tout à coup, une tempeste meslée d'éclairs & de tonnerre, de pluïe, de vent & de gresle, les força de se separer. Quelques jours aprés, Chramne aïant fait courre le bruit, quil avoit des avis certains, que Clotaire avoit esté tué, ses freres, gens simples & credules, sans approfondir la nouvelle, se retirerent en grand' haste. Chramne les poursuivit à son tour, & les poussa jusques en Berri, où il prit & pilla des Places, pendant que de son costé son oncle Childebert en faisoit autant en Champagne. Ce desordre ne dura pas; & dés qu'on fut assuré que Clotaire revenoit en pleine santé, Childebert reprit aussi-tost le chemin de Paris, où il tomba malade d'une fiévre lente, dont il mourut l'année suivante. *Le 13. de Decembre 558.*

Mort de Childebert, Roy de Paris, qui a pour successeur son frere Clotaire.

On ne peut assez loüer la pieté de ce Prince, & sa magnificence à faire bastir des Eglises, des Hôpitaux, des Monasteres; à les doter de revenus, à les orner de privileges. Jamais Roy n'a eu plus à cœur ce qui regarde la Religion. Il fit assembler jusqu'à sept Conciles, pour rétablir la Discipline parmi les Ecclesiastiques: & il eut tant de zele pour maintenir la Foi en sa pureté, que sur des

558.

Voiez la Lettre de ce Pape, p. 124. du 1. Tome des Conciles de France.

bruits vagues & confus, qui s'estoient répandus, que le Pape *Pelage* estoit suspect d'heresie; il envoïa un homme exprés, pour s'en expliquer avec lui, & pour lui demander une profession de Foi, qui pust dissiper ces soupçons & faire cesser ce scandale. Childebert estoit familier, pieux, bon & liberal; du reste homme mediocre, jaloux & leger; genie borné, qui n'auroit pensé qu'au repos, si la gloire de ses freres ne lui eust inspiré la passion d'en acquerir. Il ne laissa que des filles, qui ne regnerent point aprés lui, c'est le premier exemple de Princesses du Sang de France, qui n'ont point succedé à la Couronne de leur pere.

Clotaire se vit alors le maistre d'un puissant Empire, réüinissant en sa personne quatre Roïaumes assez vastes, qui avoient esté partagez entre lui & ses freres. Il s'empara sans resistance de toutes les Places de Childebert. Personne n'estoit en estat ni en droit de l'en empescher. Il n'en épousa point la veuve, quoique ce fust assez sa coutume, ou parce qu'il n'eut pas besoin du credit de cette Princesse, ou parce qu'elle n'estoit plus belle.

Greg. l. 4. c. 20.

Childebert mort, Chramne se voïant sans protection, fut obligé d'avoir recours aux prieres & aux soumissions, pour fléchir le cœur de son pere. Clotaire lui pardonna; mais le Prince toujours inquiet, se ligua, peu de tems aprés, avec le Comte de Bretagne, qui s'engagea à lui donner une retraite dans ses Estats, & des forces pour le soutenir. Il falloit que ce Comte ne sceust guere ses interests, & qu'il eust naturellement de l'inclination à broüiller, pour oser bien se mesurer avec un Roy victorieux, brave, grand Capitaine, & infiniment plus puissant qu'un Comte de Bretagne, qui d'ailleurs estoit son Vassal. Le Breton esperoit, que Chramne, venant à regner, lui rendroit, par reconnoissance, Nantes, Rennes & Vannes, que Clovis s'estoit fait donner, bon gré malgré, par les Bretons; & que de plus, il déchargeroit cette Province de l'hommage qu'elle devoit au Roy des François. Esperance frivole! Du caractere dont estoit Chramne, il n'auroit pas esté en place, que changeant de maximes & de sentimens, il auroit humilié le Comte, & peut-estre l'auroit dépoüillé, pour empescher qu'une autre fois il n'appuïast contre lui-mesme une semblable entreprise. Le Comte cependant, ébloüi par cette fausse lueur, leva une Armée en faveur du Prince rebelle.

Nouvelle revolte de Chramne, punie par Clotaire, d'une maniere qui fait horreur.

559.

Clotaire avoit trop d'experience & trop de vivacité, pour ne pas se haster d'étouffer cette rebellion. Il entra en Bretagne, & y trouva son fils à la teste des troupes du Comte. Les deux Armées se rencontrerent dans une Plaine, où le combat se seroit donné dés qu'elles furent en presence, si la nuit ne fust survenuë. Le Comte de Bretagne, qui craignoit qu'à la vuë du pere, le fils ne fust touché de crainte ou de confusion, voulut lui persuader de se mettre en sureté, pendant que lui & ses Bretons attaqueroient le Camp du Roy, & tascheroient de le surprendre au milieu de la nuit: mais Chramne rejetta cette proposition, & fit consentir le Comte à donner bataille en plein jour.

560.

Avant qu'on sonnast la charge, Clotaire, pour animer ses troupes, en leur faisant ressouvenir combien la cause de son fils estoit odieuse & criminelle, s'écria assez haut pour se faire entendre : *Daignez, Seigneur, jetter les yeux sur un pere offensé, & chastiant ce fils rebelle, faites-moi la mesme justice, que vous rendistes à David contre son fils Absalon.* Dieu exauça cette priere : les Bretons furent taillez en pieces ; leur Comte fut tué, & Chramne fut fait prisonnier, en voulant se sauver avec sa femme & ses filles. Si ce malheureux Prince estoit aussi criminel que le fust Absalon, Clotaire n'eut pas de son costé la moderation de David, par colere ou par politique ; je veux dire, pour faire un exemple, qui pust contenir ses autres fils, il fit enfermer celui-ci avec sa femme & ses filles dans une Chaumiere, à laquelle on mit le feu, pour les y consumer tous quatre. Cette execution fait horreur : si la faute estoit grande, le supplice en fut énorme, & peu proportionné à la naissance du coupable, & à la qualité du Juge. Greg. l. 4. c. 20.

Tout feroce qu'estoit Clotaire, il ne fut pas long-tems à se repentir ; il ne pouvoit calmer les remords de sa conscience : cette cruauté lui remettant devant les yeux tous les autres crimes qu'il avoit faits, il fut touché de componction. En passant à Tours, il fit de grands presens à l'Eglise de saint Martin, & il donna ses ordres pour la rebastir. Le beau-pere de Chramne, qui s'y estoit refugié, aïant sçu la mort de son gendre, y avoit mis le feu pour s'ensevelir sous les ruines. La penitence de Clotaire ne fut ni rude ni longue, il ne survéeut à ce malheureux fils, qu'un an & un jour. Il fut pris, à la chasse, d'une fiévre violente, qui l'emporta en peu de jours. Quand il se vit hors d'esperance d'en réchaper : *Combien*, dit-il, *le Roy du Ciel est-il puissant, puisqu'il dispose ainsi de la vie des plus grands Rois !* C'estoit avoüer avec orgueil la foiblesse de la Nature.

Mort de Clotaire.

Ce Prince mourut au comble de la gloire humaine, couronné de lauriers, Monarque paisible de l'Estat le plus florissant & le plus estendu qu'il y eust eu en Europe depuis l'Empire Romain. Il avoit une force merveilleuse d'esprit & de corps, & fut heureux en presque toutes ses entreprises. Ce bonheur n'estoit point l'effet du hazard ; & sa fortune, quelque grande qu'elle fust, ne se trouva jamais au-dessus de son industrie. Mais cet amas de gloire est peu de chose aux yeux des Sages, quand elle est soüillée par l'orgueil, par la fourbe & la perfidie, par les meurtres & la cruauté, & par un mépris public de toutes les Loix, mesme celles de la bienséance.

561.

Ses talens & ses vices.

Il eut jusques à cinq femmes à la fois, qui avoient toutes en mesme tems le nom & le rang des Reines. *Ingonde*, qui fut celle qu'il aima le plus, l'aïant prié de marier une sœur qu'elle avoit, à quelque grand Seigneur, il alla chez cette belle-sœur, & il l'épousa sur le champ, parce qu'il la trouva à son gré. Au retour il dit à la Reine, que pour lui faire plus d'honneur, il avoit épousé sa sœur, ne connoissant point de plus puissant Seigneur que lui. Les débauches de ce Prince ont confondu le nombre de ses femmes & de ses enfans.

CHARIBERT, GONTRAN, CHILPERIC, SIGEBERT.

Greg. depuis le ch. 22. du liv. 4. de son Histoire jusques à la fin du l. 6. Gestes des François, ch. 29. 30. 31. 32. 33. 34. & 35. Fredegaire depuis le ch. 55. jusqu'au 93.

CLOTAIRE I. eut sept garçons, & une fille. Trois des fils moururent avant lui; les quatre qui lui survécurent, furent *Charibert*, *Gontran*, *Chilperic & Sigebert*, qui partagerent son Roïaume. Ils n'eurent point les talens qui avoient fait estimer le pere.

Portrait de ces quatre Rois.

Charibert estoit né libertin & volupreux, j'entends d'une volupté de débauche, & non de cette volupté délicate & ingenieuse, qui est soumise à la gloire, & par qui les affaires ne sont jamais retardées. Il passa ses neuf ans de Regne dans une molle nonchalance, au milieu d'un troupeau de femmes, la pluspart de basse naissance. Quatre de ces femmes eurent en mesme tems le nom & le rang de Reines. Deux estoient sœurs, filles d'un Cardeur de laine: quoique l'aisnée eust pris le voile, & qu'elle se fust consacrée à Dieu, le Roy l'épousa. *Germain*, Evesque de Paris, homme reveré de tout le monde pour sa haute vertu, ses miracles & ses propheties, lui fit de vives remontrances sur ce mariage incestueux. Mais les prieres du Prélat, ses exhortations, ses menaces ne purent rompre ce commerce, qui dura jusques à la mort. Une autre de ces femmes, estoit fille d'un Berger. Charibert aima celle-ci éperdument, & la combla de biens. Aprés la mort de son mari, elle offrit ses ses biens à Gonrran, à condition de l'épouser. Gontran le lui promit, dans le dessein de la tromper; mais aussi-tost qu'il fut maistre de ces thresors; il la fit mettre en un Couvent, où elle finit ses jours dans une retraite forcée. C'estoit dommage, que Charibert se fust enseveli dans la volupté; il avoit d'ailleurs de bonnes qualitez: Il estoit bien-fait, liberal, affable, civil, exact à tenir sa parole, severe à rendre la justice. Il parloit bien sa Langue, & le Latin mieux qu'un Romain.

Fortunat. liv. 6. carm. 4. p. 489. tom. 1. Duch. ne.

Greg. l. 4. c. 25.

Gontran estoit devot, à la liberté prés, qu'il se donnoit d'entretenir autant de femmes qu'il vouloit; c'estoit un Prince doux & honneste, quand on ne lui resistoit pas; cruel dans la colere; zelé pour la Religion; prodigue envers les pauvres, liberal envers les Eglises: du reste un petit genie, homme deffiant & timide, aussi facile à appaiser qu'à émouvoir, se prestant aux passions d'autrui;

& n'en aïant point d'autre, que de gouster le plaisir en paix.

Il y avoit plus de vanité, que de merite dans Chilperic : C'estoit un esprit bizarre & malin, hardi & fourbe, fougueux, & dissimulé; vaste dans ses desirs, ne croïant rien d'injuste pour y parvenir; avide du bien d'autrui; avare du sien; dur à ses Peuples, meschant mari, pere cruel, livré aux passions de ses concubines. *Fredegonde* le gouverna jusques à la mort : Cette Reine, si fameuse, & par le mal qu'on a dit d'elle, & par ses grandes qualitez, estoit une Beauté achevée, d'un genie vif & solide; Ame ferme, au-dessus de tout embarras; hardie à entreprendre, mais hardie avec conduite. Quoique son nom fasse horreur encore aujourd'hui, à cause des meurtres dont on l'accuse; il faut demeurer d'accord, qu'on ne voit point en nostre Histoire, ni dans celle de nos voisins, de femme d'un plus grand merite.

Portrait de Fredegonde, femme du Roy Chilperic.

Des enfans de Clotaire, Sigebert est celui, à qui les Historiens ont moins reproché de vices : Il avoit au contraire de grandes vertus; beaucoup de pieté, de la moderation, de l'humanité, du feu & de la prudence. Il aimoit ses Peuples, & en estoit aimé. Par dessus tout cela, on ne peut assez loüer la continence de ce Prince, qui n'aima que sa femme, & ne prit point de concubine, avant mesme qu'il fust marié. Rare exemple dans un siecle aussi corrompu, où les Rois, pour estre zelez à maintenir la Foi en sa pureté, n'en avoient pas une conduite plus Chrestienne. L'erreur s'efface de l'esprit avec plus de facilité, qu'on ne la déracine du cœur. Leur Foi estoit pure, & leurs mœurs Païennes : leur Cour ressembloit assez à celle du Grand-Seigneur : le *Maire* ou Grand-Maistre de leur Maison, estoit ce qu'est aujourd'hui le *Grand-Visir* parmi les Turcs. Le Palais estoit un Serail; les Rois avoient publiquement autant de femmes qu'ils en vouloient; ils en épousoient souvent plusieurs à la fois; & leur donnoient le nom de *Reines*, lorsqu'elles avoient eu des enfans; ceux-ci avoient part à la succession du pere, sans distinguer les legitimes d'avec ceux qui ne l'estoient pas.

561. Clotaire mort, Chilperic s'empara de *Braine*, où estoient les thresors du pere; & quelques jours aprés de *Paris*. Il croïoit effraïer ses freres dans ce commencement de Regne, & les accoustumer à le voir leur donner la loi. Un début si brusque n'avoit garde de réüssir : Ses freres irritez se liguerent tous trois contre lui : La partie n'estoit pas égale; Chilperic eut peur; & pour ne pas estre accablé, il fut obligé de sortir de Paris, & de rapporter les thresors à la masse de la succession. Elle fut partagée comme elle l'avoit déja esté entre entre les enfans de Clovis. Les lors furent tirez au sort. Charibert, qui estoit l'aisné, eut le Roïaume de Paris : Gontran eut celui d'Orleans : Chilperic fut Roy de Soissons, & Sigebert le fut de Metz. La Provence & l'Aquitaine furent possédées en commun; chacun d'eux y eut sa portion. Aucun Historien ne nous en a marqué les bornes.

Greg. l. 4. c. 22.

Partages des quatre fils de Clotaire I.

Ibid.

Pendant quelques années la Paix regna entre ces Princes, à

cause principalement de l'égalité de leurs forces. Les deux aisnez estoient paisibles : Chilperic estoit inquiet, & n'auroit pu estre long-tems sans entreprendre quelque chose, s'il n'eust apprehendé de s'attirer l'indignation & le ressentiment des autres. Ainsi tout fut calme deux ou trois ans, pendant lesquels trois de ces Princes ne s'occupetent que de plaisirs. Un si meschant exemple ne corrompit point Sigebert; il songeoit à se marier, non à une servante, ou à des filles d'Ouvrier, comme ses freres avoient fait; mais à une Princesse, qui eust assez de beauté pour fixer ses inclinations, & en faire son unique attache; quand il reçut avis, qu'une Armée nombreuse de *Huns* estoit en marche pour venir piller ses Estats.

Sigebert, Roy de Metz, repousse les Huns qui venoient fondre dans ses Estats.

563.

A cette nouvelle il rassembla ses forces; elles estoient si considerables, que sans demander de secours, il se flattoit de repousser les Ennemis. Il les trouva qui ravageoient les frontieres de la Turinge: leur Armée estoit formidable, non seulement par le grand nombre, par la réputation que ces Peuples s'estoient acquise, par les desordres inoüis qu'ils avoient faits de tous costez; mais plus encore, en quelque sorte, par leur taille gigantesque, par leurs visages affreux, & par un air de furies, que leur donnoient de longs cheveux tortillez par derriere en guise de serpens, & des yeux qui ne respiroient que le carnage & le sang.

La vuë de ces Colosses & leur réputation n'effraïerent point les François; la gloire de vaincre une Nation, qui jusques alors avoit passé pour invincible, anima si fort leur courage, qu'ils deffirent les Huns à platte couture. Le fruit de la Victoire, & le seul qu'on en pust attendre, fut que le Kan de ces Barbares, estonné d'une si grande perte, envoïa demander la Paix, & la permission de s'en retourner en seureté, sur les bords du Danube, d'où ils estoient venus. Sigebert, qui sçavoit combien il est dangereux de pousser trop de braves hommes, & de les jetter au desespoir, accorda à ceux-ci ce qu'ils lui demanderent, & revint promptement en France, combattre un autre Ennemi moins formidable par ses forces, que par ses inquietudes & par ses artifices.

Sigebert recouvre les Villes, que Chilperic, Roy de Soissons lui avoit prises.

564.

A peine Sigebert estoit-il au-delà du Rhin, que Chilperic arma, sans en avoir d'autre sujet que l'envie & l'occasion de se saisir de Rheims, & de quelques autres Places, qui estoient à sa bienséance. Il prit ces Villes; & croïant que son frere succomberoit en Allemagne, il faisoit ses préparatifs pour avancer en Austrasie, quand il apprit que Sigebert revenoit à grandes journées avec des troupes victorieuses : fascheuse nouvelle, qui effraïa si fort Chilperic, qu'il abandonna laschement, non seulement les quatre Places dont il venoit de s'emparer, mais encore sa Ville capitale, je veux dire Soissons. Il en sortit si brusquement, qu'il y laissa un de ses fils, qui fut fait prisonnier de guerre; le pere courroit grand risque d'estre dépoüillé tout-à-fait, s'il n'eust demandé la Paix. Ses freres aisnez en furent les Mediateurs; le Roy d'Austrasie rendit ce qu'il avoit pris, & combla de presens *Theodebert*, son neveu, en le mettant en liberté. 565.

Sigebert épouse Brunehaut, Princesse d'un rare merite.

566.

Sigebert délivré des inquietudes de la guerre, envoïa en Espagne, demander en mariage la Princesse *Brunehaut*, fille puisnée d'Athanagilde, Roy des Visigots. Ce Roy, qui nouvellement avoit usurpé le Throsne, fut ravi de cette alliance: elle lui faisoit honneur, & il la regardoit comme un moyen de s'affermir. Brunehaut apporta en France de grandes richesses, & elle y fut reçuë avec des acclamations d'autant plus extraordinaires, qu'elle estoit en réputation d'une Princesse accomplie. Sa presence ne démentit point l'idée qu'on en avoit. La Reine fit bien-tost les délices de la Cour. C'estoit une de ces femmes rares, qui plaisent toujours. On estoit charmé moins de sa beauté, quoiqu'elle fust parfaite, que de sa douceur, de sa modestie, de son affabilité, de l'ardeur qu'elle témoignoit à faire du bien, quand elle le pouvoit; & de sa retenuë à ne jamais faire de mal. Son mari l'adoroit. Comme elle avoit beaucoup d'esprit, non seulement de l'enjoüé & du brillant dans la conversation, mais du bon esprit & propre aux grandes affaires, Sigebert ne se conduisoit que par ses conseils. Elle eust esté heureuse, si le desir de commander, & l'air contagieux de la Cour, n'eussent point corrompu ses mœurs. On ne voit rien de plus inégal, que la conduite de cette Reine, ni que le jugement qu'en a fait la posterité.

Mariages honteux de Gontran, Roy d'Orleans.

Autant qu'un si bon choix faisoit d'honneur à Sigebert, autant faisoit-il de honte à ses freres, dont la vie dereglée estoit blasmée de tout le monde. Gontran avoit épousé la Servante d'un de ses Domestiques. Il se maria depuis à une fille de qualité, qu'il répudia quelque tems aprés, sous pretexte que la mere estoit débauchée. En troisiesmes noces, il avoit épousé une Femme-de-chambre, à laquelle il donna le titre de *Reine*. Celle-ci, au lit de la mort, de rage de quitter la vie à l'age de trente-deux ans, fit promettre à son mari de faire mourir deux Medecins, qu'elle disoit estre ses bourreaux: elle se plaignoit que leurs remedes l'avoient tuée. Gontran fut assez foible pour s'y engager par serment, & assez cruel pour l'executer. Charibert venoit de mourir excommunié par son Evesque, pour un mariage incestueux. Il ne laissa que trois filles, l'aisnée fut mariée à un de ces petits Rois, dont y il avoit en ce tems-là assez grand nombre en Angleterre. Les deux autres furent Religieuses.

Mort de Charibert, Roy de Paris.

Aprés la mort de Charibert, ses freres partagerent son Roïaume entre eux. On ne sçait par quel mystere la Ville de Paris, qui en estoit la Capitale, ne fut point mise en partage: ils convinrent qu'elle seroit à tous, & que celui qui y entreroit sans le consentement des autres, perdroit dès-lors toute la part qu'il auroit eu de ce Roïaume: ils en jurerent sur des Reliques, selon l'usage de ce tems-là. Ce fut alors qu'on commença à diviser toute la France en trois Roïaumes; le Roïaume d'*Austrasie* ou de la France Orientale, qui fut celui de Sigebert · le Roïaume de *Neustrie* ou de la France Occidentale, qui fut celui de Chilperic: & le Roïaume de *Bourgogne*, qui fut possedé par Gontran. Les Villes qu'avoit Charibert

ribert en Aquitaine & en Provence, furent partagées également; Tours & Poitiers furent du lot de Sigebert.

Greg. l. 4. c. 28.

Mariages de Chilperic, qui exile une de ses femmes, & fait mourir l'autre pour épouser sa Concubine.

567.

Chilperic, jaloux de la réputation que ce Prince avoit acquise par un mariage digne de lui, voulut se faire le mesme honneur, & quitter ses femmes & maistresses, qui estoient toutes de bas lieu, pour épouser une Princesse. Du vivant de Clotaire, il s'estoir marié à une fille nommée *Audoüere*, de laquelle il avoit trois fils: L'aisné s'appelloit *Theodebert*; le second *Merovée*; & le cadet *Clovis*. Leur mere estoit une Beauté fade, & qui n'avoit rien d'animé. Fredegonde, qui nouvellement estoit entrée à son service, eut bien-tost supplanté cette belle Statuë. Chilperic quitta Audoüere, & la relegua dans un Monastere, pour s'attacher à Fredegonde: Celle-ci neanmoins ne put obtenir si-tost le nom & le rang de *Reine*; la resolution qu'avoit prise Chilperic de n'épouser qu'une Princesse, estoit un nouvel obstacle, qui reculoit ses esperances.

L'Auteur des Gestes des François, c. 31 & aprés lui Aimoin, l. 3. c. 6. disent, que Fredegonde persuada à Audoüere de tenir elle-mesme sur les Fonts de Baptesme une fille dont elle accoucha, afin qu'en contractant une affinité spirituelle avec Chilperic, il eust de-là occasion de la répudier.

La Reine d'Austrasie avoit une sœur aisnée, qui n'estoit pas, à beaucoup prés, aussi belle que la cadette: en recompense elle avoit du merite, une phisionomie d'esprit, & un air à se faire aimer. Chilperic la fit demander. La mere balança à la lui accorder, parce qu'il passoit pour débauché. Le pere, plus politique, n'eut garde de le refuser: mais il se contenta de prendre ses précautions, pour engager son Gendre à en bien user avec sa nouvelle épouse. Elle apporta à Chilperic des richesses immenses. L'Epoux qui estoit avare, l'en aima davantage, & pendant quelque tems il vécut avec elle de maniere à faire croire, que la Princesse, sans estre belle, avoit sçu, par sa complaisance, par son esprit, par sa vertu, fixer une bonne fois l'humeur volage de son mari.

C'estoit en vain qu'elle s'en flatroit. Il renoüa avec Fredegonde. La Reine s'en plaignit, peut-estre un peu trop vivement, jusques à demander à s'en retourner en Espagne. Chilperic ne voulut point y consentir, dans la crainte ou du ressentiment du pere, ou du mauvais effet que pourroit faire ce divorce sur l'esprit des François; il craignoit qu'ils n'en fussent d'autant plus irritez, qu'il avoit promis plusieurs fois, avec les plus grands sermens, de ne jamais en venir là. Pour prevenir la vengeance de l'un & l'indignation des autres, & cependant se debarasser d'une femme qui lui estoit à charge; ce mari perfide & cruel resolut de se dessaire d'elle, sans qu'il parust y avoir part.

L'Auteur des Gestes des François, semble insinuer, que ce fut Chilperic lui-mesme qui étouffa la Reine, c. 31.

La Reine, en un matin, fut trouvée morte en son lit; elle avoit esté estranglée. Chilperic fit courir le bruit qu'elle estoit morte subitement: il parut fort touché; on ne pouvoit le consoler. Il eut beau faire l'affligé, personne ne se persuada qu'il le fust; cependant du moins on en eust douté, si quelques jours aprés il n'eust épousé Fredegonde. Comme elle avoit esté l'occasion de la querelle, & qu'elle seule en profitoit, ses ennemis dirent que c'estoit elle qui avoit conseillé le meurtre.

Cette cruauté fit fremir tous les gens de bien; les Peuples en murmurerent: & sous un Regne moins respecté, elle auroit peut-

estre causé une revolte generale. Sigebert & Gontran se liguerent contre Chilperic, & jurerent de le dépoüiller. Il sçut détourner l'orage, tant par ses artifices, que par l'offre qu'il fit de donner pour satisfaction à la Reine d'Austrasie, sans neanmoins avoüer le crime, quatre ou cinq Villes d'Aquitaine, qui avoient esté affectées pour servir de doüaire à sa sœur. Il n'est point de ressentiment à l'épreuve de l'interest : cette proposition calma tout d'un coup la colere de Sigebert, & la Paix fut signée avant qu'elle se rompist. La honte & le dépit qu'eut Chilperic d'avoir cedé des Places aussi importantes, l'ardeur qu'il eut de les reprendre, ou d'en avoir d'autres en eschange; l'antipatie de ces Princes, leur avidité, leur ambition demesurée, & la jalousie implacable que le merite & la beauté avoient allumée entre Brunehaut & Fredegonde, furent cause de toutes les guerres, tant estrangeres, que civiles, qui desolerent les trois Roïaumes jusques à la mort de Sigebert.

Nouvelle irruption des Huns dans les Estats de Sigebert.

Ces divisions continuelles animant l'esperance & l'envie qu'avoient les Barbares de s'establir en France, ou du moins de s'y enrichir, on les vit fondre de toutes parts. Les Huns se rapprocherent de la Turinge, & y firent de nouveaux ravages. Sigebert y courut, & les rencontra à l'endroit où cinq ans devant il les avoit deffaits. Cette seconde expedition ne lui fut pas à beaucoup prés aussi heureuse que la premiere : à peine eut-il rangé ses troupes en bataille, que la peur les prit, à la vuë des visages affreux & de l'air feroce des Huns, elles refuserent de combattre. Sigebert eut beau les ranimer par ses paroles & par ses exemples : tous ses efforts furent inutiles, elles s'enfuirent aussi-tost, & abandonnerent leur Roy à la merci des Ennemis, disant pour excuse, que les Huns, qui pour la pluspart passoient pour grands Magiciens, les avoient tous ensorcelez, & leur avoient fait voir des Fantosmes épouvantables. C'estoit la peur & non les Huns qui avoient ensorcelé ces lasches. Ces prétendus enchantemens sont de vaines chimeres, qui ne servent ordinairement aux habiles, qu'à tromper les sots, & à ceux-ci qu'à excuser leur foiblesse & leur lascheté.

Sigebert abandonné eut recours à la ruse pour sortir d'un si meschant pas. Il envoïa au Camp des Huns remontrer à leur Prince, qu'il n'avoit vaincu qu'une partie des François; qu'il s'en alloit avoir bien-tost toute la Nation sur les bras; qu'il devoit éviter la furie d'un second combat, & s'allier plustost avec eux, que d'éprouver leur forces, au risque d'en estre accablé. Le Kan, soit par legereté, ou parce qu'il ne connut pas son avantage, soit plustost qu'il se vist pressé de la faim, accepta la proposition : l'alliance se fit sur le champ, & les deux Princes se promitent de ne se faire jamais la guerre. Le Kan retira ses troupes; Sigebert lui donna des vivres. La disgrace de ce Prince lui fut plus glorieuse, que n'eust esté une victoire, dont il eust partagé l'honneur avec ses troupes; au lieu qu'il ne dut qu'à son adresse l'avantage & la gloire d'avoir chassé de si formidables Ennemis, le moment d'aprés sa deffaite.

Irruption des Lombards en

Pendant que les Huns ravageoient la Turinge, les *Lombards* fi-

tenr une irruption en Provence & en Dauphiné. Cette Nation originaire de Germanie, y avoit esté peu celebre avant l'Empire de Justinien. *Vacon*, un de leurs Rois, la fit connoistre par ses victoires: Son successeur en remporta de si considerables, qu'il fit trembler tous ses voisins. *Alboin*, fils de celui-ci, voulut porter plus loin la gloire de la Nation. Aprés avoir fait brusler leurs habitations ou cabanes, afin d'oster à ses troupes toute esperance de retour, il prit la route des Alpes, emmenant un renfort de vingt mille Saxons, qui se joignirent à lui pour avoir leur part au butin. Cette diversité de visages & d'habillemens, & cette multitude aussi nombreuse que confuse, d'hommes, de femmes & d'enfans, que l'Armée traisnoit à sa suite, rendoit sa marche terrible.

Provence & en Dauphiné.

569. 70. & 71.

Les Lombards ne trouverent point de resistance en Italie: Narsés en avoit esté rappellé par des intrigues de Cour, qui ordinairement sont tres-funestes à l'Estat. Le successeur de ce grand Homme n'avoit ni sa vigueur, ni son habileté. Alboin conquit la Ligurie & la Toscane. Il regna peu; sa seconde femme le fit poignarder, pour se venger, de ce qu'en débauche, il la força de boire dans le crasne du Roy des Gépides, dont elle estoit fille, & que les Lombards avoient tué dans une bataille. Cette brutalité mit la Reine si fort en colere, qu'elle n'épargna rien pour faire massacrer son mari. Il eut un successeut également brave & habile. Aprés la mort de celui-ci, la Nation n'élut point de Roy; elle fut gouvernée l'espace de neuf à dix ans par trente des principaux Chefs, qui commandoient dans les Provinces sans dépendre les uns des autres.

Sous ces differens Princes les Lombards firent des courses en-deçà des Alpes: Ils deffirent dans la premiere l'Armée de Bourgogne; une autre fois, le Brave *Mummol* les enferma dans des Montagnes, les dépoüilla de leur butin, & les tailla en pieces: Mummol estoit *Patrice* ou Gouverneur de la Province & Capitaine General des Armées de Gontran. Dans une autre incursion, trois de ces trente Chefs, qui commandoient en Italie, joignirent leurs forces ensemble pour pousser leurs conquestes depuis les Alpes jusques au Rhosne. Mummol les combattit deux fois: la premiere bataille fut sanglante & opiniastre. A la fin les Lombards furent renversez. Le nom de *Mummol* les avoit à demi vaincus, quand ils en vinrent aux mains pour la seconde fois: ils cherchoient moins à vaincre qu'à s'échapper. Ils plierent dès le premier choc.

Les Saxons, qui avoient suivi l'Armée Lombarde en Italie, voulurent aussi, de leur costé, faire des courses en Provence. Mummol, toujours victorieux, n'y fut pas plustost arrivé, qu'il les surprit, & en fit un fort grand carnage. Ils revinrent, non à la charge, mais en supplians, demander, qu'il leur fust permis de retourner en Germanie, y reprendre les mesmes terres qu'ils y avoient abandonnées. Quand ils y furent arrivez, ils trouverent que Sigebert avoit donné ces terres à une poignée de *Suéves*, tous braves hommes, qui taillerent les Saxons en pieces, quoique ceux-ci fussent

572.

573.

trois fois plus forts. Mais c'est assez parler de ces petites expeditions; en faire un plus grand détail, c'est interrompre trop longtems l'Histoire des Princes François, qui se faisoient en ce tems-là une guerre cruelle, jusques à vouloir s'exterminer les uns les autres.

Guerres entre les Rois François suscitées principalement par la jalousie de leurs femmes.

Il y avoit eu d'abord une querelle, quoique legere, entre Gontran & Sigebert, au sujet de la Ville d'Arles, que Sigebert avoit fait prendre, & que Gontran, à qui elle estoit, fit reprendre deux mois aprés. Ce differend n'eut point de suite: l'humeur inquiete de Chilperic en fit naistre de bien plus grands. Pour se dédommager des Villes qu'il avoit cedées, Clovis, son plus jeune fils, surprit, par son ordre, Tours & Poitiers. Sigebert s'en plaignit, ces Villes lui appartenoient; & de concert avec Gontran, Mummol en chassa Clovis. Chilperic, pour reparer cette disgrace, fit marcher de plus grandes forces sous le commandement de Theodebert son fils aisné. Quoique ce jeune Prince eust juré à Soissons, quand il fut mis en liberté, de ne jamais porter les armes contre son oncle Sigebert, il entra en Touraine, & y fit d'assez grands progrés. Gontran s'appliqua à les arrester par une bonne Paix: les Evesques de son Roïaume s'assemblerent par son ordre, pour estre Juges ou Arbitres de la querelle de ses freres. Ces Prélats députerent à Chilperic; mais il ne voulut rien écouter, que son ambition & ses esperances. Son fils, Theodebert, avoit repris Tours & Poitiers, & s'estoit emparé du Limousin & du Quercy.

573. & 74.

Greg. l. 4. c. 42.

Comme cette guerre s'estoit allumée par passion plus que par interest, il desola tout le Païs, sans épargner ni les maisons, ni mesme aucun des Lieux saints, que ses Ancestres avoient fondez. Sigebert, de son costé, avoit levé une grande Armée, composée principalement de Nations d'au-delà du Rhin, Allemans, Bavarois, Suéves, Saxons & Turingiens, la pluspart encore Idolatres. Cette inondation de Barbares fit trembler Gontran autant que Chilperic: ils se liguerent pour l'arrester; mais Gontran aussi-tost aprés, soit par inconstance, soit par timidité, donna passage à Sigebert, qui suivit Chilperic à grandes journées, & le joignit proche de Chartres. Les deux Armées estoient prestes de livrer bataille, quand tout à coup par l'entremise des Evesques, on conclut un Traité qui fut rompu un mois aprés. Les Princes François sembloient ne prendre les armes, que pour faire la Paix; & ils ne desarmoient que pour recommencer la guerre.

Chilperic, outré d'avoir esté contraint de rendre ce qu'il avoit pris, renoüa avec Gontran; il arma secretement, & envoïa en Aquitaine Theodebert, son fils aisné, pendant que de son costé il entroit en Champagne avec une grande Armée. Sigebert n'en fut point surpris, il connoissoit les inquietudes & la perfidie de son frere. Il leva de nouvelles forces, & les partagea en deux Corps. Tout lui réussit dans les commencemens; un de ses Generaux deffit le Prince Theodebert, qui fut tué dans cette bataille. Peu de tems

575. aprés Sigebert regagna Gontran, qui abandonna Chilperic une seconde fois.

Celui-ci délaissé de l'un, & poussé vivement par l'autre, dispersa ses troupes, garnit ses Places, & se retira en fuïant, d'abord à Roüen, puis à Tournai avec sa femme & ses enfans. Pour comble de malheur, ses Sujets irritez des Imposts dont il les chargeoit, & des ravages continuels, où son humeur broüillonne les exposoit depuis long-tems, par les guerres qu'il s'attiroit, resolurent de l'abandonner: les Grands & le Peuple également aigris, députerent à Sigebert pour se donner a lui. Ils trouverent ce Prince en un lieu appellé *Vitri*, où il attendoit le succés du siege de Tournai. Chilperic jusques-là avoit deffendu cette Place avec vigueur; mais tout venant à lui manquer jusques à l'esperance, il ne sçavoit quel parti prendre, ou de se rendre à discretion, ou de soutenir le siege jusques aux dernieres extremitez.

Alors Fredegonde, toujours intrepide, gagne à l'insçu de son mari, deux jeunes hommes de Teroüenne: elle sçut si bien les fasciner par ses grandes promesses, & par ses autres artifices, que leur ostant la vuë du crime & l'apprehension du peril, elle les engagea d'aller au Camp de Sigebert, afin de l'assassiner. Ils s'approcherent de ce Prince, feignant de venir le reconnoistre pour leur Roy, & d'avoir quelque chose de consequence à lui dire; & quand ils le virent au milieu d'eux attentif à ce qu'ils lui disoient, ils le tuerent à coups de poignard. Assassinat de Sigebert, Roy d'Austrasie.

Au bruit de ce meurtre, la terreur, la consternation se répandirent dans le Camp; les Soldats, les Officiers accoururent en foule, & se pressoient les uns les autres pour voir le corps de leur Roy, nageant dans son sang. La vuë de ce spectacle, qui faisoit pitié & horreur, transporta tellement ceux qui arriverent les premiers, qu'ils se jetterent sur les assassins, & par un zele précipité, les percerent de mille coups, au lieu de les reserver à des tourmens aussi cruels que ces scelerats meritoient. Un moment avant ce massacre, Sigebert se voïoit maistre d'un grand Roïaume, aimé de ses Peuples, victorieux de tous les costez, & n'aïant plus qu'un pas à faire pour fixer son repos par la mort de son ennemi: Il se livra à ses meurtriers, par son peu de précaution: Un Roy ne peut trop en prendre pour veiller à sa seureté; & quand il a pour ennemis des gens sans foi & sans loi, qui ont conjuré sa perte, quelle indiscretion de se commettre seul avec des hommes inconnus! Sigebert fut tué à l'age 575. de quarante ans, & le quatorze de son Regne. Il laissa deux filles & un fils nommé *Childebert*.

Cette cruelle mort repara tout à coup les disgraces de Chilperic: l'Armée qui l'assiegeoit, se débanda incontinent: ses Peuples qui l'avoient quitté, rentrerent dans l'obeïssance: Paris, quoique Ville neutre, se declara en sa faveur; par là il devint le maistre de la Famille de Sigebert: Brunehaut y estoit venuë avec ses enfans, pour empescher que son mari ne traitast avec Chilperic, qu'elle avoit resolu de perdre, moins pour venger la mort de sa sœur aisnée, que par haine contre Fredegonde: Elle ne pouvoit souffrir le merite de cette Rivale, qui égaloit du moins, & peut-estre effaçoit

le sien : la mort de Sigebert, loin d'esteindre cette jalousie, servit encore à l'allumer.

Brunehaut, veuve de Sigebert, ne pouvant charmer Chilperic, qu'elle avoit voulu épouser, se remarie secretement à un des fils de ce Monarque.

A peine Brunehaut eut-elle essuïé ses larmes, qu'elle forma de nouveaux desseins : Elle avoit toute la fraischeur & tout le brillant de la jeunesse : elle avoit apporté de Metz une partie de ses richesses pour gagner ses nouveaux Sujets ; & elle pouvoit par ses intrigues, disposer des autres thresors & des Estats de son mari. Avec ces avantages, cette Princesse se flatta de charmer Chilperic, qui n'avoit pas moins d'ambition, que d'avidité pour le bien. Dans cette esperance elle ne sortit point de Paris, où ses Gardes ne l'observoient pas avec tant d'exactitude, qu'elle n'eust pû se sauver, si elle l'eust voulu. Cependant pour s'assurer une ressource, & pour ne pas tout hazarder, elle fit enlever son fils, qu'on mena promptement à Metz : quoiqu'il n'eust pas cinq ans, les Grands d'Austrasie ne laisserent point de le proclamer Roy, soit par estime pour le pere, soit par indignation contre Chilperic, soit par leur propre interest, pour estre les Maistres du Roïaume pendant la minorité. *Fredeg. c. 72.*

575.

Les charmes de Brunehaut, ses promesses & ses intrigues ne purent gagner Chilperic, parce que Fredegonde le possedoit : cette habile femme, qui connoissoit parfaitement l'humeur volage de son époux, l'obligea d'éloigner la Reine d'Austrasie. Brunehaut fut envoïée à Roüen. Dans le peu de temps qu'elle avoit esté à la Cour, quoiqu'elle y fust comme captive, elle y avoit fait une conqueste. *Merovée*, fils de Chilperic, en estoit devenu amoureux ; ils se promirent secretement de s'épouser. Le Prince estoit jeune, il estoit bien fait : La Veuve aimoit le plaisir ; elle estoit devenuë coquette depuis la mort de son mari : la protection du Prince pouvoit lui estre utile dans ces fascheuses conjonctures ; elle esperoit, en l'épousant, se venger du mépris du pere, & perdre un jour Fredegonde, quand Merovée regneroit. Le succés ne répondit point à ces esperances : quelque précaution qu'eussent pris ces Amans pour cacher leur intelligence, la vigilante Fredegonde se deffiant de leur commerce, fit écarter le Prince, sous pretexte de l'envoïer faire la guerre en Aquitaine. Merovée alla jusqu'à Tours ; mais sa passion l'emportant sur la gloire & sur le devoir, il revint sur ses pas, & se rendit à Roüen pour y épouser Brunehaut. *Greg. l. 5. 4. 1.*

576.

Cette Reine, quoiqu'exilée, y estoit avec agrément ; ses manieres l'y faisoient aimer ; & l'Evesque de cette Ville, ou par haine contre Chilperic, ou par compassion pour la veuve du frere de ce Prince, s'interessa si fort pour elle, qu'il s'attira de grands malheurs par trop d'envie de la servir. Ce Prélat, appellé *Pretextat*, estoit un homme de bien : ses vertus chrestiennes, les circonstances de sa mort, qu'on imputa à Fredegonde, & la haine qu'on avoit pour cette Princesse, le firent canoniser par la voix du Peuple, & regarder comme un Martyr, quoiqu'il se fust attiré une partie de ses disgraces, & que d'ailleurs il ne soit point mort pour la deffense de la Foi, ni des Libertez de l'Eglise. Cet homme de bien estoit un de ces gens pieux, qui, pour s'estre donnez à Dieu, croïent que

En ce tems là le Peuple considéroit comme Martyrs tous ceux qu'on faisoit mourir innocens.

tout leur est permis, pourvu qu'ils aïent, en ce qu'ils font, de bonnes intentions. Erreur trop commune parmi les Devots, qui doivent apprendre, que la vertu consiste à garder les regles, & qu'on ne peut les violer sans se rendre coupable de scandale envers le Peuple, & de manque de respect pour le Legislateur.

Brunehaut avoit gagné l'amitié du Prélat, dont Merovée estoit filleul : ces Amans le presserent de les marier : Il n'eut pas la force de les refuser ; il les maria sans faire attention, ni sur les Loix Ecclesiastiques, qu'il violoit ouvertement ; ni sur tous les desordres, 576.
que ce mariage incestueux alloit faire naistre dans l'Estat. Chilperic courut à Roüen pour se saisir des mariez : ils s'estoient refugiez dans une Eglise de saint Martin ; Azile inviolable en ce tems-là, par le respect particulier qu'on avoit pour ce saint Evesque, dont le nom seul faisoit trembler les plus hardis. Chilperic n'aïant ozé forcer les portes de ce Temple : les époux n'en sortirent, que lorsqu'il leur eut promis de ratifier leur mariage. Le Roy les embrassa : peut-estre fut-il attendri, n'aïant point alors Fredegonde ; ou plustost feignit-il de l'estre, de peur de les effraïer. Il emmena son fils avec lui, & laissa Brunehaut à Roüen. Elle y demeura jusques à ce que, quelque tems aprés, Chilperic fut contraint de lui donner la liberté, sur les instances vives & frequentes, qu'en firent les Grands d'Austrasie, au nom de leur jeune Roy.

Cette Princesse songeoit moins à recouvrer sa liberté, qu'à assurer son mariage. Pour forcer son beau-pere à le ratifier, elle forma un parti, qui fut d'abord considerable : Deux Seigneurs Austrasiens s'avancerent avec des troupes, & pousserent jusques à Soissons, où Fredegonde estoit avec ses enfans. Chilperic ne s'estonna point d'une attaque si imprévuë ; il arma promptement, il marcha au secours de sa Capitale, deffit l'Armée ennemie ; & pour prévenir les esperances & les pratiques de Brunehaut, il la renvoïa à Metz, & fit razer Merovée. Ce jeune Prince fut conduit en l'Abbaïe d'Anille, maintenant appellée *Saint-Calais*, pour s'y disposer à prendre les Ordres.

Malheureux sort de Merovée, nouveau mari de Brunehaut.

Quoique ce ne fust pas un grand genie, il en avoit assez pour sentir ses malheurs : s'ennuïant dans la Solitude, il pensoit aux moïens de quitter le froc, quand il fut invité de se refugier à S. Martin de Tours, par *Gontran-Bozon*, homme de qualité, qui y estoit depuis long-tems, pour se mettre à couvert de la colere de Chilperic. Merovée y alla : lui & Bozon machinerent une revolte : ce ne fut qu'un projet ; sans credit, sans argent ni troupes, comment le Prince eust-il pû en venir à l'execution ? Dés que le pere eut menacé les Habitans de Tours de mettre leurs terres au pillage, s'ils ne chassoient son fils, celui-ci, soit par scrupule des maux dont il seroit cause, soit dans l'apprehension que ces Bourgeois ne le livrassent, s'enfuit la nuit de cette Ville pour se sauver en Austrasie. Il y fut mal reçu ; les Grands, par mépris pour lui, ou par ménagement pour le Roy, son pere, l'obligerent à se retirer. Brunehaut 577.
ne s'y opposa pas ; elle ne s'accommodoit plus d'un mari foible & dégradé.

Ce pauvre Prince fut quelques mois errant. Les Habitans de Teroüenne lui offrirent une retraite; mais il ne fut pas plustost en chemin pour se refugier chez eux, que ces traistres l'envelopperent. Comme il craignoit plus que la mort le ressentiment & la presence de son pere, il eut le courage de prier un ami fidele de vouloir lui passer son épée au travers du corps. L'ami lui rendit ce triste devoir, & le Prince fut trouvé mort à l'arrivée de Chilperic, qui avoit couru aprés lui. Les ennemis de Fredegonde publierent, que cette histoire estoit un conte fait à plaisir, & que le Prince avoit esté tué par des ordres secrets de cette marastre. C'estoit une médisance qui venoit de prévention, ou de malignité: les plus anciens Historiens, ceux mesme qui n'épargnent guere l'honneur de cette Princesse, ne lui imputent point ce meurtre.

L'Auteur des Gestes des François, Fredegaire, ni Aimoin, n'en parlent point: Gregoire de Tours ne l'assure pas, mais le raconte comme un bruit c. 19.

Dés que la Reine d'Austrasie eut paru peu sensible aux interests de Merovée; Chilperic, qui ne craignit plus de troubles de ce costé-là, commença de punir ceux qui avoient eu le plus de part à la rebellion de son fils. Une revolte impunie invite les mutins à en tenter une nouvelle; & le mal devient sans remede, quand la faute est sans chastiment. Pretextat, Evesque de Roüen, avoit esté arresté comme le Chef principal de la conspiration: Pour le juger, Chilperic convoqua les Evesques de son Roïaume, qui s'assemblerent à Paris, au nombre de quarante-cinq, dans l'Eglise de S. Pierre, appellée aujourd'hui *Sainte Geneviéve du Mont*.

Chilperic fait faire le procés à l'Evesque de Roüen.

577.

Gregoire de Tours, l. 5. c. 19. p. 335. & suiv. 1. Tom. Duch.

On n'a point de memoire d'un Jugement plus celebre. L'Accusé estoit un Evesque; ses Confreres estoient ses Juges; la Partie principale, quoiqu'elle ne parust pas, estoit la Reine Fredegonde, dont chacun craignoit la colere: le Roy en personne estoit le dénonciateur. Ces circonstances rendoient tout le monde attentif au dénoüement de cette affaire. Les gens sages n'approuvoient point la conduite de Chilperic, qui sembloit descendre du Throsne, pour y faire monter ceux qu'il reconnoissoit pour Juges. Ils disoient qu'estant Souverain, il devoit maintenir l'honneur de sa Dignité, & que celui qui donne la Loi, ne doit pas en se commettant, s'exposer à la recevoir. Tout indigne qu'estoit de la Majesté d'un grand Roy, le personnage d'Accusateur, Chilperic, en cette occasion, ne put refuser de l'estre; Fredegonde le vouloit ainsi.

A l'ouverture de l'Assemblée, ce Prince se plaignit du mariage incestueux, que l'Evesque avoit fait, sans son ordre ni sa permission contre les regles de l'Eglise, & contre le bien de l'Estat. Pretextat ne répondit rien à cette accusation; c'estoit une faute dont il ne pouvoit se disculper. Chilperic continuant, accusa le Prélat d'avoir fait des cabales pour le déthrosner, & d'avoir corrompu des gens par promesses & par argent, pour lui oster mesme la vie. Pretextat le nia fortement; & lorsqu'on lui confronta quelques témoins, qui déposoient, qu'ils avoient reçu des presens, il répondit sans s'estonner, que c'estoit en échange de ceux qu'ils lui avoient faits.

Cette premiere seeance n'aïant point eu tout le succés, que Fredegonde en attendoit, elle redoubla en secret ses sollicitations, &

fit

fit offrir à ceux des Juges, qui n'estoient point encore gagnez, une somme considerable, s'ils vouloient vendre leur suffrage. Il y a bien des gens qui ne sont pas à l'épreuve d'une aussi grande tentation ; mais cette subornation ne fait qu'aigrir l'homme de bien, & diminuer dans son esprit, l'idée du crime de l'Accusé : plus il paroist de passion & de déchaisnement du costé de l'Accusateur, moins l'Accusé semble coupable, parce qu'on est persuadé, qu'il n'y a guere de justice, où il y a tant d'emportement. Le mariage de Merovée avec une Princesse aussi suspecte à Chilperic que devoit l'estre Brunchaut ; le zele ardent que Pretextat avoit marqué pour Merovée, dans le tems mesme que ce Prince se declaroit contre son pere ; les liaisons du Prélat avec la Reine d'Austrasie ; la confiance qu'elle avoit en lui, si grande, qu'en partant de Roüen, elle lui avoit laissé la disposition de ses thresors : ces circonstances estoient autant de presomptions, qui auroient exposé l'Evesque à une peine plus ou moins forte, si la passion de ses Parties, si l'argent qu'elles répandirent, & les voïes extraordinaires qu'elles prirent pour se satisfaire, n'eussent convaincu beaucoup des Juges, qu'il y avoit du costé du Roy plus d'humeur & plus de colere, que de juste sujet de se plaindre ; & de la part de Pretextat, plus d'indiscretion que de crime.

Dans la seconde séance, le Roy l'accusa de vol. Pretextat sur le champ se justifia si bien, non seulement de cette accusation, mais encore des autres que l'on intentoit contre lui, qu'on l'auroit renvoïé absous, si Chilperic, par artifice, n'eust engagé ce bon Prélat à s'accuser lui-mesme des crimes qu'on lui imputoit. Par ordre du Roy, quelques-uns de ses Confidents, gens à tout faire pour gagner la faveur du Prince, representerent à Pretextat, que l'unique moïen de sortir de cet embarras, estoit de demander grace, sur la parole qu'ils lui donnoient, que ses Juges, s'il le faisoit, se joindroient tous pour l'obtenir. Il falloit que l'Evesque fust effectivement coupable, ou qu'il fust homme bien credule pour se fier en ces promesses. Il crut ce meschant conseil, & dans la séance du lendemain, il avoüa en pleine Assemblée tous les crimes dont on l'accusoit.

Pretextatus Episcopus prostratus solo ait : Peccavi in cœlum & coram te, ô Rex misericordissime : ego sum homicida nefandus : ego te interficere volui, & filium tuum in solio tuo erigere. Hæc eo dicente, prosternitur Rex coram pedibus Sacerdotum, dicens : Audite, piissimi Sacerdotes, reum, crimen exsecrabile confitentem. Cumque nos flentes Regem elevassemus à solo, &c. Ibid.

Alors le Roy, transporté ou de colere contre lui, ou de joïe de l'avoir trompé, se prosterne aux picds des Prélats, & les prie instamment de lui faire justice. Tout simple qu'estoit Pretextat, il ne fut pas long-tems à démesler qu'il estoit joüé ; mais il estoit trop tard pour s'en repentir. Les Juges estonnez d'un spectacle aussi touchant, relevent le Roy, les larmes aux yeux, & promettent de faire justice : Il demanda à l'Assemblée d'ordonner une de ces trois choses, ou que l'Evesque criminel fust excommunié pour toujours, ou que l'on déchirast sa robe, (ce qui estoit une marque de dégradation,) ou qu'on recitast sur sa teste le cent-huitiesme Pseaume, qui contient des maledictions contre le traistre Judas. Mais bien-tost la scene changea ; & soit que dans le moment on découvrit la fourberie, soit que Pretextat se fust dédit, le Roy, quoique present, & en posture de suppliant, ne put rien obtenir de ce

qu'il demandoit : les Prélats les plus gens de bien aïant representé que selon les Canons, Pretextat n'avoit merité aucune de ces trois peines.

Il ne pouvoit arriver d'affaire plus honteuse à Chilperic, & dans laquelle il parust moins sage dans ses projets, moins adroit dans l'execution, ni moins jaloux de l'honneur de son caractere. Quelle honte pour un grand Roy, lorsque s'estant soumis au jugement de ses Sujets, dans une Cause criminelle, & d'un si grand éclat, il a l'affront de succomber ! Par voïe de fait, Pretextat fut mis en prison, d'où aïant voulu se sauver, il fut mené dans une Isle proche de Coutance, en Neustrie, où il demeura en exil jusques à la mort de Chilperic.

La nonchalance de Chilperic, lui fait faire un Traité honteux.

Quoique ce Prince se piquast d'esprit fort, & de bel esprit; hors un peu de vivacité, qu'il avoit de plus que ses freres, ce n'estoit pas un grand genie; sa femme le tournoit comme elle vouloit. L'attachement du Roy pour elle augmentant insensiblement à mesure qu'il vieillissoit; il borna ses desseins à thesaurizer, & à vivre agréablement, sous l'empire de sa Fredegonde.

578.

Varoc, Comte de Bretagne, s'estoit emparé de Vannes, qui estoit aux François depuis le Regne de Clovis. Chilperic, loin d'aller luimesme faire un exemple de ce Comte, & chastier sa temerité, se contenta de donner ordre aux Milices d'Anjou, du Maine & de la Touraine, d'entrer en Bretagne. Le Comte les mit en fuite; il enleva un de leurs Quartiers; il fit des courses jusques à Rennes, qu'il auroit sans doute conquise, si la Paix ne se fust concluë. Le principal article fut, que le Comte rendroit Vannes, à condition qu'il en demeureroit Gouverneur. C'estoit la rendre en apparence, & la retenir en effet. Chilperic, en un autre tems, n'eust jamais consenti à cet ignominieux Traité; mais depuis la mort de Sigebert, il n'avoit plus d'émulation, ni d'amour pour la belle gloire.

Son avidité revolte ses Peuples, & ce n'est qu'à regret, que pressé par sa Fredegonde, il supprime quelques imposts.

Avide de bien, il ne songeoit qu'à en amasser : Il mit de nouveaux imposts; il augmenta les anciens, surchargeant tellement ses Peuples, qu'à l'occasion de ces levées, les Limousins se mutinerent. La sedition fut grande, les Rôlles de l'imposition furent bruslez en Place publique; les Bureaux furent renversez, les Commis chassez, le principal Traitant chargé du recouvrement, courut grand risque de la vie. Cette sangsuë, comme sont bien des gens, qui, sans naissance & sans honneur, ne s'enrichissent si promptement, qu'à force de concussions, pensoit sans doute à ses affaires, en faisant celles de son Maistre, & rendoit l'impost odieux par la maniere de le lever; il n'arrive que trop souvent, que les frais seuls de la levée montent à une somme presqu'aussi forte, que celle que l'on en retire. Cette mutinerie fut chastiée tres-severement, pour contenir, par cet exemple, les autres Provinces dans le devoir.

Quoique ces mouvemens n'eussent point eu de suites funestes, Fredegonde avoit trop d'esprit pour ne pas découvrir de loin les maux, dont ils menaçoient. Cette habile femme, qui sçavoit de quelle importance il est en de certains tems d'avoir de grandes ri-

chesses, estoit bien-aise d'en amasser, pour se faire considerer, pour vivre avec splendeur, pour avoit dans l'occasion de quoi se faire des creatures, gagner une Populace, appaiser des seditieux, lever une grande Armée, corrompre celle des Ennemis, & éluder tous leurs desseins. D'un autre costé, comme elle n'ignoroit pas, qu'on attribuoit à ses conseils tout ce que Chilperic faisoit, elle craignoit avec raison, qu'en cas de quelque accident, tel que la mort de son mari, ou quelque autre revolution, elle ne fust la victime de l'indignation & du ressentiment du Peuple, qui se venge quand il le peut, & toujours avec fureur. Cette habile Princesse, balançoit entre le desir d'amasser des richesses, & la crainte d'encourir la haine qu'attirent les imposts trop forts, quand l'occasion se presenta d'inspirer au Roy, son époux, la pensée de les abolir.

Des pluïes continuelles, des tremblemens de terre, qui s'estoient fait sentir en beaucoup d'endroits du Roïaume, & le débordement des grandes rivieres, aïant corrompu l'air, il s'estoit engendré des maladies si malignes, qu'on en mouroit en peu de tems, sans que l'on pust trouver de remedes pour en réchapper. Chilperic n'en
Greg. l. 5. c. 35. guerit qu'à peine: Fredegonde en fut attaquée; les Princes ses fils, 580.
furent bien-tost au lit de la mort: l'aisné avoit quinze ans, & le cadet quelques années moins: comme ils faisoient la joïe & toute l'esperance de la Reine leur mere, aprés avoir épuisé tous les remedes imaginables, elle voüa ses chers enfans aux Saints les plus renommez. Fredegonde n'estoit point de ces Ames foibles, qui donnent, par timidité, dans la superstition; mais aïant un bon sens exquis, elle s'apperçut bien que ces maux extraordinaires, estoient des coups du Ciel, & de ces plaïes qu'il nous envoïe en punition de nos pechez.

Ibid. Pour sauver la vie de ses fils, elle s'efforce d'appaiser la colere de Dieu; elle se met en penitence, elle fait des aumônes, & persuade à Chilperic de supprimer toutes les Taxes, & de se contenter du revenu de son Domaine. Afin mesme de l'exciter par son exemple, elle fait apporter les Rôlles d'une imposition, dont elle touchoit le revenu, & les jette au feu en presence de son mari, le pressant les larmes aux yeux, d'en faire autant de son costé: *Qu'attendez-vous*, lui disoit-elle? *Voulez-vous perdre nos enfans, & nous exposer tous aux fleaux d'un Dieu irrité? La voix du sang des Peuples s'est fait entendre jusques au Ciel, & Dieu venge sur les fils les iniquitez de leur pere. A quoi bon de si grands thresors, s'il ne nous reste plus d'enfans à qui les laisser?* Chilperic estoit dur, il estoit avare; neanmoins, touché des larmes de sa femme, & du spectacle affreux de ses enfans mourans, il consentit de supprimer les imposts extraordinaires. Cette penitence tardive ne guerit point les petits Princes; Dieu permit que tous deux moururent, pour apprendre aux Souverains à ne pas accabler leur Peuple, s'ils ne veulent attirer sur eux la vengeance du Ciel, qui se plaist quelquefois à leur retirer leurs enfans, lorsque ces Princes, par avarice, ne traitent pas leur Peuple en Peres,

La foiblesse que Chilperic a pour sa femme, fait qu'il abandonne à la haine de cette marastre, le fils unique qui lui restoit du premier lit.

580.

La mort des deux fils plongea leur mere dans la douleur, moins par tendresse qu'elle eust pour eux : (ces ames si hautaines n'y sont pas toujours fort sensibles,) que par la crainte & les alarmes, où cette perte la jettoit : Chilperic venant à mourir, elle se voïoit seule, sans appui ni ressource ; elle avoit peu d'amis, beaucoup d'envieux : il ne restoit à Chilperic qu'un fils de son premier lit. C'estoit le Prince *Clovis*, jeune estourdi, qui se vantoit que la mort de ses freres alloit bien-tost le rendre maistre de l'Empire de toutes les Gaules, & qui disoit publiquement, que si-tost qu'il seroit sur le Throsne, il feroit punir sa belle-mere : Paroles indiscretes, qui aigrirent si fort Fredegonde, que transportée de colere, de crainte ou de jalousie, elle resolut de le perdre.

Par ses conseils, le Prince fut envoïé en un lieu des plus infectez de maladies contagieuses. Le mal l'aïant épargné, la Reine chercha d'autres moïens de satisfaire sa vengeance : des Pestes de Cour, qui ne pensent qu'à broüiller les Grands, & qu'à se rendre necessaires, souvent par de faux rapports, vinrent lui reveler, avec un air de mystere, que ses enfans avoient peri par la malice de leur frere ; que Clovis aimoit & devoit épouser la fille d'une Magicienne ; que dans l'envie de regner seul, il avoit fait mourir ces Princes, par les charmes & les malefices de sa future belle-mere ; & qu'enfin Chilperic lui-mesme, & la Reine beaucoup davantage, avoient tout à apprehender d'un fils, qui fouloit aux pieds toutes les Loix de la Nature, pour pouvoir monter sur le Throsne. La haine & la colere firent tout croire à Fredegonde : sans examiner ces rapports, qui, à des gens moins prévenus, eussent paru peu vrai-semblables ; elle fit enlever la fille que Clovis aimoit, & la prétenduë Magicienne : la fille fut razée & attachée à un poteau devant la porte du Prince, & la mere mise à la question, où elle avoüa ses sortileges. Sur cette déposition, que les tourmens avoient arrachée, Clovis fut arresté par ordre de son pere ; puis vestu d'un meschant haillon, & les mains liées derriere le dos, il fut mené devant Fredegonde.

Sa Partie devenuë son Juge, l'interrogea sur bien des chefs. Le Prince nïa tout : il ne fut pas, pour cela, mis en liberté, mais conduit en prison, & transferé trois jours aprés dans un Chasteau voisin, où à quelques jours de là il fut trouvé assassiné & nageant dans son sang. On laissa dans la plaïe le couteau dont on l'avoit tué, pour faire croire que ce Prince s'estoit poignardé lui-mesme : mais on eut beau le dire, personne ne le crut, & le monde attribua ce meurtre aux ordres secrets de Fredegonde, au profit de qui on confisqua les biens du Prince. La prétenduë Magicienne fut bruslée vive quelques jours aprés ; & quoiqu'elle se fust retractée, avant que d'aller au supplice, & qu'elle eust au milieu des flammes protesté de son innocence & de celle de Clovis, on ne laissa pas de faire mourir, comme complices de la conspiration, non seulement des gens de ce Prince, mais mesme sa mere, qui releguée dans un Couvent, ne songeoit qu'à y vivre en paix. Cruelles exe-

cutions, qui n'avoient d'autre fondement, que des oüi-dire non éclaircis, ou plustost, que la jalousie & les vaines terreurs d'une Reine irritée!

Quoique la mort de Clovis eut satisfait la haine & la vengeance de Fredegonde, cette cruelle femme n'en avoit guere moins d'allarmes, quand elle songeoit à l'avenir. Chilperic n'aïant point d'enfans, elle trembloit déja, dans la crainte de se voir un jour exposée au ressentiment de Childebert, Roy d'Austrasie, si, par la mort de ses deux oncles, il devenoit jamais Monarque de toutes les Gaules. Pour conjurer cette tempeste, quoiqu'encore fort éloignée, Fredegonde forma le dessein de le mettre dans ses interests. Ce fut dans cette vuë, qu'au grand estonnement de la pluspart des gens, elle persuada à Chilperic de s'allier avec lui, & de le declarer son Successeur aprés sa mort. Quand Gontran eut perdu ses fils, il avoit adopté son neveu Childebert, dans une Assemblée generale de tous les Grands de leurs Roïaumes.

Nouvelles guerres entre les Rois François.

Greg. l. 6. c. 1. & 1.

581.

Cette union avec Gontran, ennemi de Chilperic, sembloit rompre par avance les liaisons étroites, que Fredegonde vouloit prendre avec la Cour d'Austrasie. L'assassinat de Sigebert; les mauvais traitemens, que Brunchaut avoit reçus; l'antipatie des deux Reines, estoient encore d'autres obstacles, qui auroient esté invincibles, si le tems n'eust déja fermé une partie de ces plaïes, & si Fredegonde n'eust gagné par promesses & par artifices, les principaux Seigneurs, qui pendant la minorité du jeune Childebert, estoient les maistres des affaires. Les Grands d'Austrasie, trouvant bien plus d'avantage à traiter avec Chilperic, Prince ambitieux & inquiet, dont on avoit beaucoup à craindre, que d'estre alliez de Gontran, homme paisible & timide, accepterent la proposition. Chilperic declara en presence de leurs Députez, qu'il adoptoit leur jeune Roy, & promit de l'aimer comme son fils & son heritier.

Le premier fruit de l'alliance, fut une ligue contre Gontran, qui s'estoit emparé de la part qu'avoit Childebert en quelques Villes de Provence. Sous pretexte de le forcer à rendre ce qu'il avoit pris, Chilperic d'un costé, & les Austrasiens de l'autre, l'attaquerent fort vivement. Il se deffendit; mais comme il n'estoit pas assez fort pour resister long-tems à deux si puissans ennemis, il fut obligé de faire sa paix; & de ceder, pour l'obtenir, toutes les Villes, que Chilperic avoit conquises en Aquitaine.

c. 11. 12. 31. Une Paix forcée ne dure ordinairement qu'autant de tems qu'il en faut pour se préparer à la rompre. Chilperic se plaignoit, que Gontran n'executoit point les articles de celle-ci, & qu'il souffroit en son Roïaume les Transfuges & les Mécontens, qui cherchoient à troubler le sien. On reprit les armes: Chilperic attaqua Melun: 583. Gontran vint au secours. Les deux Armées furent en presence, & ne firent que se regarder, jusques à ce que les Bourguignons s'estant apperçus un soir, qu'on pouvoit aisément surprendre le Camp de Chilperic; ils se jetterent sur ses troupes, & en deffirent une partie dans la confusion & le desordre de la nuit.

Ce petit eſchec, ou pluſtoſt l'inclination que Chilperic avoit alors à la vie molle & oiſive, lui fit faire la Paix avec Gontran, ſans en concerter les articles avec le Roy d'Auſtraſie, dont l'Armée eſtoit en marche : conduite précipitée, qui rendit Chilperic ſi ſuſpect aux Auſtraſiens, que cette Armée ſe mutina ſur la nouvelle du Traité; juſques aux ſimples Soldats, tous crioient hautement, que leur Maiſtre eſtoit vendu, & que les Grands de ſon Roïaume s'eſtoient laiſſé corrompre à l'argent du Roy de Soiſſons. A cette occaſion, le parti de la Reine d'Auſtraſie; je veux dire de Brunehaut, laquelle depuis une année n'avoit point de part aux affaires, l'emporta ſur celui des Grands : Childebert renonça à l'alliance de Chilperic, & en conclut une nouvelle avec Gontran. Le principal article fut, que le Roy de Bourgogne & celui d'Auſtraſie, réüniroient toutes leurs forces, pour perdre le Roy de Neuſtrie.

Trois choſes ſoulagerent Chilperic dans cet embarras; le courage de ſa Fredegonde, la naiſſance d'un fils, & l'envie qu'avoit Childebert de pouſſer ſes conqueſtes d'un autre coſté, dans l'eſperance d'y en faire de plus grandes & de plus aiſées. Les Lombards eſtendant les leur de jour en jour en Italie; l'Empereur, qui apprehendoit de n'y avoir bien-toſt plus rien, fit faire des offres à Gontran, 584. & ſur ſon refus, à Childebert, s'il vouloit marcher au ſecours. Quoique le Roy d'Auſtraſie n'euſt pas encore quatorze ans, il paſſa les Monts à la teſte d'une Armée nombreuſe. Les Lombards trop foibles, pour reſiſter en meſme tems à deux Puiſſances formidables, reſolurent de faire un pont d'or à leur principal Ennemi : Ils proposérent à Childebert de l'argent comptant, les riches dépoüilles qu'ils avoient faites ſur les Romains, & un gros tribut tous les ans : Avantages ſi grands, qu'à peine aprés une victoire auroit-on pu en eſperer d'auſſi conſiderables. Ces offres furent acceptées, & Childebert revint en France, glorieux d'avoir triomphé par la ſeule terreur de ſes armes, d'une Nation ſi renommée.

Cette Expedition délivra le Roy de Soiſſons du peril qui le menaçoit : Gontran ſeul n'ozant l'attaquer, Chilperic eut le tems de raſſembler ſes forces, & de faire des alliances avec les Princes eſtrangers, pour en obtenir du ſecours. *Leuvigilde*, Roy des Viſigots avoit eu deux fils, contre leſquels ſa ſeconde femme le porta à des cruautez & à des excés inoüis, ou par zele pour l'Arianiſme, dont cette Reine eſtoit enteſtée; ou pluſtoſt par cette averſion qu'ont preſque toutes les belle-meres pour les enfans du premier lit.

L'aiſné de ces Princes (nommé *Hermenigilde*) avoit épouſé une fille de Sigebert & de la Reine Brunehaut. Ce mariage ne fut point Ingonde. heureux : le mari eut le cou coupé pour s'eſtre revolté, & la femme perſecutée par le Roy ſon beau-pere, fut obligée de ſe refugier parmi les Grecs, qui s'eſtoient emparez d'une partie de l'Eſpagne. Dans cette conjoncture, Leuvigilde, qui apprehendoit que Childebert, Roy d'Auſtraſie, n'entrepriſt de venger ſa ſœur, s'allia avec Chilperic, & lui fit demander une de ſes filles en mariage pour *Recarede*, ſon fils puiſné. Cette propoſition fut reçuë avec

joïe : *Rigonte*, fille de Chilperic, fut conduite vers la frontiere dans un équipage pompeux. Elle n'alla que jusques à Toulouse; parce que ce fut là, qu'elle reçut la funeste nouvelle, qui l'obligea de s'arrester, & qui rompit son mariage.

Chilperic venoit d'estre rué au Chasteau de Chelles, Maison Roïale, à quatre lieuës de Paris : Au retour de la chasse, il reçut à la brune, (comme il descendoit de cheval,) deux grands coups de couteau, l'un sous l'aisselle, l'autre dans le ventre, dont il expira sur le champ, jettant quantité de sang par la bouche & par ses plaïes. Les assassins eurent le tems de s'enfuir, avant qu'on fust accouru; & on ne sçait encore par qui ce Prince fut tué, ni par ordre de qui.

Greg. l. 6. c. 46.

Chilperic est assassiné au Chasteau de Chelles.

584.

Presque tous nos Auteurs imputent ce meurtre à Fredegonde, quelque interest qu'elle dust prendre à la vie d'un mari, qui l'adoroit, qu'elle gouvernoit absolument, sous le nom duquel elle regnoit, & par la mort de qui elle estoit exposée, avec un fils de quatre mois, à toute sorte de dangers. Il ne m'appartient point de l'absoudre contre un sentiment si universel; mais je me garderai bien de la condamner & de la croire coupable d'un crime aussi qualifié, dont elle paroist tres-innocente : Voici le pour & le contre, le Lecteur en décidera.

Sur quel fondement on impute à Fredegonde l'assassinat de son mari.

L'Auteur *des Gestes des François*, (c'est dans cette source, que tous les autres ont puisé) est le premier des Anciens qui ait accusé Fredegonde. Cet Historien rapporte, sans en citer aucun garand, que le jour de l'assassinat, Chilperic qui alloit à la chasse, s'avisa d'entrer chez la Reine, en attendant que tout fust prest. Quoiqu'il fust fort matin, la Reine estoit déja levée, & elle se coëffoit, quand le Roy, marchant doucement, lui donna de sa houssine par derriere. Fredegonde, qui n'estoit point accoustumée à ces caresses rustiques, s'écria avec émotion : *Ah Landri ! que faites-vous-là ?* Ce Landri estoit son Galant, homme de merite, Maire du Palais, également cheri de la femme & du mari. Le Roy découvrant par là, ce qu'il fut fasché de sçavoir, sort de la chambre sans rien dire, & va, le cœur plein de dépit, conter ses doleances aux Cerfs & Dains de la Forest.

Gest. Fran. c. 35.

La Reine, au desespoir de la bevuë qu'elle avoit faite, envoïe querir aussi-tost Landri, qui, sur le recit qu'elle lui fait, deteste l'heure & le moment où il l'avoit jamais connuë. Le pauvre homme se croïant perdu, pleuroit déja à chaudes larmes. Fredegonde n'en fit que rire; & pour rassurer cet Amant transi, elle prit la resolution de se deffaire de son époux avant la fin du jour. Comme elle estoit accoustumée à commettre les plus grands crimes, elle avoit, à sa devotion un nombre de Coupe-jarets, parmi lesquels elle choisit les meurtriers de Chilperic. Ces scelerats, aprés le meurtre, crierent, que les assassins estoient des gens de Childebert, & firent semblant de courre aprés : ils n'avoient garde de les prendre, puisque c'estoient eux-mesmes, qui avoient fait ce meschant coup. C'est ainsi que cet Historien, peu croïable, raconte la mort de Chilperic : mais quelle apparence y a-t-il de flestrir une grande Reine, sur le rapport d'un seul témoin, qui ne dépose qu'un oüi-dire?

qui ne dépose ce oüi-dire, que plus de cent trente ans aprés la chose arrivée, témoin qu'on ne connoit pas; d'ailleurs peu digne de foi, tant par son peu d'exactitude, que par la confusion qui regne dans son Ouvrage : Ouvrage tout rempli de fables. Feroit-on le procez au moindre des hommes sur de telles informations?

Gontran voulant venger la mort de son frere, en fit une exacte recherche : neanmoins, loin de croire sa belle-sœur coupable d'un aussi grand crime, il la prit sous sa protection. Fredegonde imputa ce meurtre au Chambellan de son mari, sans que jamais le Chambellan, par recrimination, en ait accusé cette Reine. Six ou sept ans aprés, un Escuïer de Childebert, appliqué à la question, avoüa qu'il avoit eu part à ce cruel assassinat : le moïen de sauver sa vie, eut esté de charger Fredegonde, contre laquelle Childebert estoit si fort en colere, qu'il vouloit qu'on la fist mourir; cependant l'Escuïer ne l'accusa point.

Ebertulphe. Greg. l. 7. c. 21.

Sunnigisile. Greg. l. 10. c. 19.

Gregoire de Tours, qui vivoit du tems de Chilperic, qui connoissoit toute la Cour, où il estoit assez souvent, & qui parle de tous les Seigneurs, ne dit pas un mot de Landri. Cet Evesque, qui sçavoit par qui Chilperic fut tué, ou du moins ce qu'on en disoit, n'en accuse point Fredegonde : Ce n'estoit pas par ménagement, il n'avoit ni la volonté, ni d'occasion alors d'en garder aucun avec elle : Il écrivoit dans une Ville appartenante à Childebert, à qui il eust fait plaisir, si la chose avoit esté vraïe, de ne pas épargner une ennemie capitale, contre laquelle cet Historien déclame en plus d'un endroit, avec peut-estre trop de chaleur.

Fredegaire, le plus ancien de nos Auteurs, aprés Gregoire de Tours, écrit en termes exprés, que ce fut un nommé *Faucon*, qui assassina Chilperic, par ordre de Brunchaut. Ce meurtre fut imputé à l'une ou à l'autre Reine, selon les interests & la passion des Escrivains, bien qu'à parler exactement, elles en paroissent innocentes.

Fredeg. c. 93.

Quoiqu'il en soit, Chilperic ne fut loüé ni regretté aprés sa mort. Comme il n'avoit aimé personne, personne ne l'avoit aimé : Il faisoit peu de bien, & beaucoup de mal; il croïoit exceller en tout, mesme à faire des Vers, quoiqu'il n'y eust ni pensée ni mesure dans la pluspart des siens. Il ajouta de nouvelles lettres à l'Alphabet : l'usage de ces lettres finit avec lui : sa vanité alla jusques à vouloir regler les differends de Religion.

Greg. l. 5. c. 45.

Dans la vaine pensée de réunir les Ariens avec les Catholiques, il avoit dressé un Edit pour abolir en son Roïaume le nom de la *Trinité* : Il montra ce projet à quelques Evesques, qui s'éleverent contre, avec tant d'ardeur, qu'il le supprima, moins par docilité, que dans la crainte d'une revolte. Il ne laissoit pas de tems en tems d'avoir de bonnes intentions. Il s'estoit appliqué à convertir les Juifs : plusieurs se firent baptiser, pour profiter des privileges qu'il accordoit aux Neophites. Ses soins furent inutiles, le Baptesme ne changea point le cœur de ces endurcis. Chilperic ne laissa qu'un fils, qui fut Clotaire II.

l. 6. c. 17.

CLOTAIRE

CLOTAIRE II.

Greg. depuis le ch. 4. du l. 7. jusques à la fin du l. 10. Gestes des François, depuis le ch. 36. jusques au ch. 42. Fredeg. Chroniq. les 5. 6. premiers chapitres.

Gontran, Roy de Bourgogne, devient l'Arbitre des trois Roïaumes.

APRE'S la mort de Chilperic, il parut de nouveaux Acteurs sur le Theatre du Monde. Gontran, son frere, dont jusques-là on n'avoit presque point parlé, devint l'Arbitre des trois Roïaumes, non par estime qu'on eust pour lui, mais parce que ses deux neveux n'estoient encore que des enfans. *Childebert* n'avoit pas quinze ans : les Grands gouvernoient sous lui, & Brunehaut avoit peu de part à la direction des affaires. *Clotaire*, Roy de Soissons, fils unique de Chilperic, estoit un Prince de quatre mois, qui n'avoit point d'autre ressource que le bon esprit de sa mere.

Greg. l. 6. c. 24. l. 7. c. 14. & 36.

Avantures de Gondebaut, qui se pretendoit fils de Clotaire I.

Outre ces trois Princes, un prétendu fils de Clotaire I. vint demander sa portion dans l'heritage de son pere. Cet homme, appellé *Gondebaut*, estoit fils d'une Boulangere, ou selon d'autres Historiens de la femme d'un Peintre. Son air & ses inclinations sentoient son homme de qualité. Clotaire ne voulant point le reconnoistre, la mere, au desespoir, avoit esté le presenter à Childebert, Roy de Paris, qui n'aïant point de fils, l'aima comme son neveu, & lui donna quelque esperance de le faire son successeur. Charibert traita Gondebaut en frere. Sigebert au contraire le fit tondre & enfermer. Le Prisonnier s'enfuit, & se maria en Italie : Il y eut des enfans ; & aprés la mort de sa femme, il passa avec eux à la Cour de Constantinople, où il amassa de grands biens par la faveur des Empereurs. Il y eust joüi en paix de sa bonne fortune, sans songer à venir en France, si des Grands, qui vouloient broüiller, ne l'y eussent attiré. Il fit d'abord peu de progrés ; ses Partisans n'osoient encore se declarer ; quelques-uns mesme le trahirent, & lui volerent impunément une partie de ses thresors. La conjuration n'éclata qu'aprés la mort de Chilperic.

L. 7. c. 10.

Gondebaut fut proclamé Roy à Brive-la-Gaillarde, & porté par trois fois à l'entour du Camp, sur un bouclier, d'où il tomba à la troisiéme : sinistre augure d'une Roïauté chancelante. Ce nouveau Roy n'estoit point tout-à-fait un Avanturier : il y avoit au moins du vrai-semblable en son histoire. Quoique Clotaire l'eust méconnu, personne ne sembloit douter qu'il ne fust son fils. Sa Faction estoit puissante ; elle estoit composée d'Evesques, de Ducs & de Comtes : on disoit mesme que les Reines le favorisoient en secret, sous l'esperance qu'il donnoit à chacune en particulier, de se marier avec elle, aussi-tost qu'il seroit paisible. Outre les thresors qu'il avoit apportez de Constantinople, un Duc declaré pour lui, s'estoit emparé de ceux que la fille de Chilperic emportoit chez les Visigots. Avec beaucoup d'argent, un droit, du moins apparent, de l'esprit,

584.

de la vigueur, & des troupes bien disciplinées, quel est l'Estat qu'on ne renverse, ou du moins qu'on n'ébranle pas?

Les Ministres de Gontran s'appliquerent à dissiper un si puissant parti, d'autant plus que l'Avanturier ne menaçoit pas moins, que de pousser jusques à Paris, & d'y faire sa residence. Les Milices de
586. Bourgogne allerent au-devant de lui; elles calmerent, par leur marche, la fraïeur de beaucoup de Villes, qui balançoient encore entre l'inclination de demeurer fidelles, & la crainte d'estre pillées par l'Armée de Gondebaut. Plusieurs Provinces s'estoient declarées pour lui par les menées des Factieux, ou par inclination à la nouveauté. Il estoit maistre du Languedoc, du Perigord, de la Xaintonge, du Limousin, de l'Angoumois & de toute la Guienne.

Cette prosperité éleva son courage, & lui fit croire aisément, que Gontran regardant cette conjuration non plus comme un feu de paille, mais comme une incendie, qui s'en alloit tout embrazer, seroit bien aise de l'esteindre, & d'entrer en negociation avec lui. Dans cette pensée Gondebaut envoïa des Ambassadeurs à Gontran pour le sommer de lui faire part de la succession de leur pere. Greg. l. 7. c. 32.
Quoique ces Envoïez eussent en main certaines baguettes, qui, selon l'usage du tems, estoient appellées sacrées, parce qu'elles mettoient les gens publics en seureté, Gontran les fit emprisonner, & les traita en Espions, ne reconnoissant point celui qui les envoïoit: mauvais traitement, qui annonçoit à leur Maistre, qu'il n'avoit rien à esperer, que par la voïe des armes.

Quoiqu'il eust des forces, il n'osa tenir la campagne, pour ne pas hazarder sa réputation & sa fortune dans un combat. L'Armée de Gontran estoit fort nombreuse, depuis que le Roy d'Austrasie s'estoit ligué avec lui. Gondebaut fut poursuivi si vivement, qu'il prit la resolution de se renfermer dans *Comminges*: Il se jetta dans cette Forteresse avec précipitation, & ne put sauver ses bagages, parmi lesquels il y avoit de grandes sommes: elles furent prises par des Cavaliers, qui, pour le suivre plus viste, avoient eu la temerité de passer la Garonne à nage.

Des Grands Seigneurs, qui jusques alors s'estoient déclarez pour lui, les uns l'abandonnerent; d'autres, zelez en apparence, ne le quitterent point, dans le dessein de le livrer pour faire leur composition à de meilleures conditions. Il chassa de la Ville la pluspart de la Bourgeoisie, sous pretexte d'une sortie qu'il lui fit faire sur l'Ennemi, & n'y conserva que ses troupes. A juger de ce siege par la belle deffense que Gondebaut fit les premiers mois, il eut esté long & cruel, si le General qui commandoit les troupes de Gontran, n'eust fait sonder secretement les principaux Rebelles, qui estoient dans la Place, & ne leur eust persuadé de meriter leur grace en sacrifiant Gondebaut.

Ces perfides attendoient cette proposition avec beaucoup d'impatience, se lassant de servir un Maistre, dont la ruine leur sembloit certaine. Si-tost qu'on leur eut promis une amnistie generale, ils comploterent de le perdre. Comme il n'y avoit nulle apparence



qu'il puſt recevoir de ſecours, ces faux amis lui conſeillerent d'aller trouver Gontran, pour exciter ſa compaſſion ou ſa generoſité. Gondebaur, qui vit bien qu'on le trahiſſoit, ne put s'empeſcher de verſer des larmes : elles n'attendrirent point les traiſtres, qui ſongeoient à rachetter leur vie aux dépens de la ſienne. Il reſiſta long-temps; à la fin ne pouvant ſe deffendre de ſuivre, malgré lui, un ſi meſchant conſeil, il ſortit de ſa Forteresse: mais à peine eut-il fait cent pas, que contre la foi d'un ſauf-conduit, il fut aſſaſſiné par les Generaux ennemis. L'un l'abbatit d'un coup de lance, & lorſqu'il ſe relevoit, un autre lui caſſa la teſte, & le renverſa mort par terre. Le Soldat, toujours inſolent envers les malheureux, perça le corps de mille coups, le lia par les pieds, & le traiſna par tout le Camp avec de grandes huées. Ce Prince, vrai ou faux, n'avoit que trop ſujet de croire, qu'il eſtoit fils de Roy; mais il euſt eſté plus heureux, s'il ſe fuſt perſuadé, qu'en effet il ne l'eſtoit pas. Les Grands qui l'avoient livré, furent maſſacrez peu aprés, par ordre de Gontran, qui deſavoüa ſes Generaux de leur avoir promis la vie. *Ibid.*

La fin tragique du Chef diſſipa cette Faction; par là Gontran délivré des inquietudes qu'elle lui donnoit, ne penſa qu'à regner en paix, & qu'à tenir la balance égale entre ſes deux neveux, pour empeſcher l'un de perir, (c'eſtoit le jeune Clotaire) & pour prévenir l'ambition & les entrepriſes de l'autre. Aprés la mort de Chilperic, Fredegonde s'eſtoit réfugiée dans l'Egliſe de Paris L'Eveſque l'y reçut, non point comme une criminelle, qui auroit fait tuer ſon mari; mais comme une Reine éplorée, qui perdant ſon appui, meritoit d'en retrouver un dans l'azile de cette Egliſe. *Ibid. c. 4.*

Gontran prend ſous ſa protection le fils unique & la veuve de Chilperic.

Par le conſeil du Prélat, la Reine incontinent avoit envoïé à Gontran lui demander ſon amitié, & le conjurer de ſe rendre promptement à Paris. Ce Prince y vint auſſi-toſt. Fredegonde lui fit de grandes ſoumiſſions; & elle ſçut ſi bien le gagner, qu'il lui promit ſa protection. Elle en avoit beſoin dans l'eſtat où elle ſe trouvoit. Le Roy d'Auſtraſie, excité ou par ſes Miniſtres, ou par ſon propre reſſentiment, demandoit qu'on la fiſt mourir. Les Grands de Neuſtrie, c'eſt ainſi que l'on appelloit le Roïaume de Chilperic, eſtoient bien aiſes de la voir dans la peine & dans l'embarras, apprehendant qu'elle ne vouluſt ſe ſaiſir du Gouvernement, que Gontran leur avoit confié dans le bas age de leur Roy. Ce jeune Prince n'eſtoit point en la puiſſance de ſa mere; Chilperic, par précaution, avoit voulu qu'il fuſt nourri dans un Bourg proche de Tournai, de peur qu'eſtant à la Cour, il n'y mouruſt comme ſes freres, de poiſon ou par malefice. Fredegonde d'ailleurs eſtoit fort haïe à cauſe de ſon orgueil. Cette haine publique eſt le principal fondement des choſes atroces qu'on lui reproche, telles que ſont quantité de meurtres & des attentats continuels ſur la vie de Childebert, de Brunchaut & de Gontran, dont elle eſt accuſée par quelques-uns de nos Auteurs, avec peu de vraiſemblance. *Vitri.*

Cette Reine affligée ne pouvoit attendre de ſecours, ni de la part

de ses parens, qui estoient des gens de neant, ni de celle de ses amis, qui n'estoient pas assez puissans, ni en assez grand nombre pour la soutenir: Sa ressource principale fut son adresse & son courage. C'en fut assez pour la tirer du peril où elle se trouvoit. Gontran touché de compassion, d'estime ou d'amour pour elle, se declara son protecteur; de sorte que quand les Ministres de Childebert, Roy d'Austrasie, vinrent lui demander d'abord, en particulier, ensuite dans une Assemblée des Seigneurs de la Nation, qu'il leur livrast cette Princesse pour la punir de ses forfaits, il répondit en homme ferme, ce qui ne lui arrivoit guere, qu'estant Reine & mere de Roy, on ne pouvoit la traiter ainsi; & que tout ce qu'ils disoient contre elle, n'estoit que des calomnies.

Fredegundis ex familia infima fuit. Gest. Fran. c. 31.

Greg. l. 7. c. 7.

Tradi in potestatem non poterit, quia filium regem habet; sed & ea quæ contra illam ad intus, vera esse non credo. Gregoire de Tours, l. 7. c. 14.

Fredegonde cependant crut devoir ceder au torrent, & s'écarter pour quelques années, tant pour mettre sa vie à couvert, qu'afin de diminuer la jalousie des Grands, qui estoient toujours dans la crainte qu'elle ne songeast à leur oster, ou de sa propre autorité, ou par la faveur de Gontran, les resnes du Gouvernement. Elle se retira à *Reüil*, Chasteau à trois lieuës de Roüen, & n'en sortit que rarement jusques à la mort de Gontran. Cette conduite lui réussit; les Grands revinrent peu à peu de leurs fausses allarmes: plus elle s'éloignoit des affaires, plus ils eurent d'empressement à l'en rendre maistresse. Elle sçavoit gouverner; & ce fut par ses bons avis, que les Ministres de son fils, qui avoient peu d'experience, lui conserverent son Roïaume en un tems, où ce jeune Prince estoit menacé de le perdre.

Les égards qu'a Gontran pour la Reine de Neustrie, donnant l'allarme à Childebert & à sa mere Brunehaut; il les rassure par ses promesses, dans le dessein de prévenir la guerre, que pourroit causer l'antipatie des deux Reines.

La démarche qu'avoit fait Gontran en faveur de Clotaire & de sa mere Fredegonde, estoit d'un si grand éclat, qu'il eut peur qu'elle ne donnast de la jalousie à Childebert, qui d'ailleurs se plaignoit de lui. Aprés la mort de Chilperic, Childebert s'estant présenté pour entrer à Paris, Gontran en avoit fait fermer les portes: & lorsque des Ambassadeurs du neveu estoient venus en faire des reproches, & demander la part que leur Maistre devoit avoir dans le Roïaume de Paris, l'oncle irrité contre eux, parce qu'autre fois ils avoient brassé une cabale contre lui, les avoit traitez de perfides, & depuis avoit répondu que le Roïaume de Paris lui appartenoit tout entier. La raison qu'il en alleguoit, c'est que Chilperic & Sigebert avoient violé le traité, par lequel eux & lui estoient convenus qu'aucun des trois, n'entreroit dans cette Ville neutre sans le consentement des autres, sous peine de perdre la portion que chacun d'eux devoit avoir dans le partage de ce Roïaume.

Ces sujets de plainte aïant aigri Childebert, Gontran fit les avances pour le regagner, parce qu'alors il apprehendoit que les Grands d'Austrasie, qui estoient tous d'intelligence avec Gondebaut, ne persuadassent à leur Roy, de secourir cet Imposteur. Dans cette pensée Gontran demanda une entrevuë à son neveu. Brunehaut s'y trouva inutilement; elle ne put parer les coups, que son beau-frere lui porta. Il apprit au jeune Monarque les intrigues de sa mere, la trahison de ses Ministres, & les moïens de réprimer c. 33.

l'ambition de l'une, & les entreprises des autres. Dans cette entrevuë, en presence des Troupes & des Seigneurs des deux Roïaumes, Gontran mit sa lance en la main du Roy d'Austrasie, pour le
c. 33. designer son successeur. Le fruit de leurs conferences fut, que Childebert n'écouta plus aucun conseil de la cabale, & qu'il se ligua avec son oncle pour exterminer Gondebaut.

Aprés la mort de ce prétendu Prince, Gontran se mit à poursuivre ceux qui l'avoient favorisé. Grand nombre de Prélats aïant esté de ce parti, le Roy assembla un Concile pour les juger. Ceux qui estoient devenus Evesques par le credit de Gondebaut, furent tous déposez. D'autres pour l'avoir reçu avec pompe dans leurs Villes, furent mis trois ans en penitence; & ceux enfin contre lesquels il n'y avoit que des soupçons, furent obligez de se purger par un serment qu'ils firent de n'avoir eu aucune part à l'entreprise de l'Imposteur.

Le Roy d'Austrasie n'eust pas eu moins d'inclination à punir ceux de ses Sujets qui avoient esté de cette intrigue, si des affaires plus pressantes n'eussent suspendu, pour quelque tems l'execution de ce dessein. *Ingonde* sa sœur, femme d'Hermenigilde, fils aisné de Leuvigilde, Roy des Visigots, aïant esté contrainte, aprés la mort de son mari, de se jetter parmi les Grecs, pour fuir la persecution & les menaces de son beau-pere. Les Grecs l'avoient reçuë à bras ouverts; cependant quatre mois aprés, de peur que ce Roy irrité, ne prist de là occasion de faire de nouveaux efforts pour recouvrer les Villes qu'ils avoient conquises sur lui, ils l'avoient mise sur un Vaisseau qui alloit à Constantinople.

Childebert declare la guerre aux Visigots, pour venger sa sœur.

La pauvre Princesse ne fit que la moitié du chemin. Forcée par une tempeste de relascher en Afrique, elle y tomba malade, moins de fatigue que de douleur. L'incertitude de son destin, l'apprehension où elle estoit pour un fils de deux ou trois ans qu'elle avoit
Greg. l. 8. c. 28. avec elle; l'idée toujours recente de la perte de son mari; les disgraces de la fortune, & l'inquietude de se voir parmi des Peuples estrangers, l'accablerent tellement, qu'enfin elle succomba quelques jours aprés. Ce fut une perte : de long-tems il n'avoit paru de Princesse d'un plus grand merite. Sa naissance, quoique Roïale, estoit selon les Historiens, ce qu'il y avoit en elle de moins estimable.

586.

On ne sçut pas en France ces nouvelles toutes à la fois; mais lorsqu'on y eut appris qu'on menoit la Princesse à Constantinople, Childebert aussi-tost écrivit à l'Empereur pour le prier de lui rendre sa sœur; & afin de l'y disposer, il envoïa en Italie des troupes contre les Lombards. L'Empereur plus d'une fois l'en avoit instamment pressé. Elles n'y firent aucune conqueste, par la division des Chefs, & par l'antipatie des François & des Allemans, dont l'Armée estoit composée.

Le Roy d'Austrasie ne fut pas le seul, qui prit part aux malheurs d'Ingonde; Gontran en fut si touché, que si-tost qu'il eut
c. 30. sçu sa mort, il resolut, pour la venger, de faire la guerre à outrance en Espagne & en Languedoc. Le zele de la Religion enflammoit

Gontran arme aussi pour le mesme sujet.

586. & 87.

encore ce Prince, qui se faisoit un merite de combattre les Ariens. Ces intentions estoient loüables, & vraisemblablement elles eussent eu un heureux succés, s'il y avoit eu plus d'ordre parmi les troupes de ce Prince. Les Armées de Gontran estoient puissantes par le nombre, & foibles faute de discipline.

L'Armée qu'il envoïa faire la guerre en Languedoc, (Province qui faisoit partie du Roïaume des Visigots,) commit sur sa route de si grands desordres, qu'elle sembloit plustost destinée à la ruine de la France, qu'à la conqueste de l'Espagne. Il n'y avoit point d'exemple d'une pareille desolation : par-tout où elle passa, ce ne furent que ravages, qu'incendies, que viols, que massacres ; les bleds furent brulez ; les bestiaux tuez ; les Eglises pillées, & les maisons détruites.

Ces troupes indisciplinables n'eurent pas commencé le siege de Nismes, qu'elles furent contraintes de le lever, faute de vivres & de provisions. Quoique sans faire de resistance Carcassonne eut ouvert ses portes, elles y entrerent comme dans une Place prise d'assaut, & elles y auroient mis le feu, si les Bourgeois au desespoir, n'eussent repris courage, & ne les eussent chassez de leur Ville. Le retour de ces furieux fut semblable à leur marche, si ce n'est qu'aïant tout ruiné dans leur premier passage, il en perit dans le second un tres-grand nombre par la faim. Beaucoup s'entretuerent, se querellant à tout moment sur le partage du butin, ou sur celui des vivres.

Les Peuples desolez s'estant plaints à Gontran, il eust puni severement ceux de ses Officiers qui estoient cause de ces desordres, si quelques Evesques, moins zelez à procurer le bien public, qu'à faire plaisir à leurs amis, ne lui eussent representé, que tout le mal venoit de l'insolence des Soldats, qui estoit montée à un point, qu'elle sembloit estre au-dessus de toutes les précautions, qu'on pouvoit prendre pour la reprimer : qu'il n'y avoit parmi eux ni discipline, ni respect : que les Chefs estoient méprisez, & que n'aïant souffert le mal, que par une pure violence, ils ne pouvoient estre coupables, que de leur mauvaise fortune, dont personne n'estoit responsable. Le credit, les prieres, les remontrances de ces Prélats appaiserent Gontran ; & sa colere, quoique juste, s'évanoüit en menaces de chastier à l'avenir ceux qui feroient de pareils ravages. Il avoit sans doute oublié, que la trop grande indulgence attire le mépris de l'autorité ; & que la douceur à contre-tems fait perdre le respect, qu'on ne sçauroit entretenir, que par de justes chastimens.

Quelque desavantage qu'il eust reçu de ces desordres, & de la perte de quelques Places, qu'on avoit conquises sur lui, il n'en fut pas plus disposé à desarmer. Le Roy des Visigots, qui craignoit qu'avec le tems, la fortune ne lui fust contraire, ou qu'il ne s'épuisast à force de vaincre, demandoit la Paix aux François, & avoit fait de son costé les avances pour l'obtenir. Gontran en fut plus difficile, regardant ces soumissions comme des marques de foiblesse ; & se flatant de réparer dans une campagne plus heureuse les

Greg. l. 8. c. 31.

disgraces de celle-ci : Il n'estoit plus en age d'animer par lui-mesme une entreprise importante : il n'avoit point de Generaux capables de la bien conduire : ses Troupes estoient si meschantes, qu'il n'en pouvoit rien esperer, sinon qu'en toute occasion elles seroient batruës : cependant, comme il estoit opiniastre, quand une fois il estoit piqué, il ne voulut écouter aucune proposition, n'en alleguant d'autre raison, que le dessein où il estoit de venger la mort de sa niece. C'estoit parler en bon parent, & non en bon politique, qui doit sacrifier son ressentiment à son interest & à la tranquilité publique.

l. 9. c. 1. & 16. Aprés la mort de Leuvigilde, Recarede, son fils, & son successeur, envoïa aussi-tost en France offrir de faire la Paix à des conditions raisonnables, & demander en mariage une des filles de Brunchaut. Childebert & sa mere, qui avoit l'ame Espagnole, reçurent bien cette Ambassade : la recherche leur faisoit plaisir ; ils y trouvoient d'ailleurs un avantage considerable, en ce que ce mariage rompoit les liaisons secretes, que Recarede jusques alors, & Leuvigilde avant lui, avoient entretenuës avec la Cour de Neustrie. Gontran au contraire, desapprouvoit cette alliance ; & quelque chose qu'on lui pust dire pour la lui faire agréer, bien loin d'y donner les mains, il eut esté bien aise que son neveu n'eust pensé qu'à pousser vivement la guerre ; mais le neveu n'eut garde de l'en croire. Comme ce n'estoit que par obstination, que Gontran ne vouloit entendre à aucun Traité, Childebert fit le sien separément : il estoit tems qu'il le conclust, pour reprimer l'ambition & l'audace des Grands, qui estoient prests de l'accabler.

La Paix concluë avec l'Espagne, Childebert dissipe & punit, une conjuration qui s'estoit faite contre lui.

Tout homme qui a plus de bien & plus de credit que ne doit en avoir un particulier, est quasi criminel d'Estat ; & sa seureté ne dépend que de prévenir ou de détourner les sentimens de jalousie, que naturellement il donne à son Souverain. Les Seigneurs
c. 8. 9. & 10. Austrasiens estoient trop riches & trop puissans ; ils estoient les maistres du Roïaume ; ils maltraitoient les Peuples, & commettoient impunément les injustices les plus énormes, par l'appui & par le secours qu'ils se donnoient les uns aux autres. La cabale estoit si puissante, que depuis dix à onze années que Brunehaut estoit Regente, elle n'avoit ozé, toute orgueilleuse qu'elle estoit, entreprendre de la dissiper : Le fils, quoiqu'encore jeune, fut plus hardi que la mere ; & devenu jaloux de son autorité, il resolut de reprimer les violences de ces mutins. L'entreprise estoit difficile pour un Prince sans experience : neanmoins il sçut si bien dissimuler, qu'à force de faire des caresses à tous les Grands en general, quelques-uns des plus factieux se livrerent, sans y penser, au chastiment qu'ils meritoient. Il y en eut de massacrez dans le Palais, en presence du Roy.

Le supplice de ceux-ci avertissant les autres de la mort, qui les menaçoit, tous conspirerent contre lui : leur dessein estoit de le poignarder, & de proclamer Rois les Princes ses fils, pour regner sous le nom de ces deux enfans. L'aisné, appellé *Theodebert*, n'avoit guere

plus de seize mois, & le cadet, nommé *Thierri*, ne faisoit presque que de naistre. Childebert fut assez heureux pour découvrir à tems la conspiration, & assez resolu pour chastier les conspirateurs. Ceux d'entre eux qui purent échapper, perirent miserablement; les autres eurent le cou couppé, ou furent jettez à la riviere.

L'Estat ne joüit jamais d'une plus grande tranquilité, qu'aprés avoir essüié les plus violentes secousses. Le supplice des uns, & la fuite des autres, restablit dans toute l'Austrasie une Paix d'autant plus solide, que le Roy pour l'entretenir, porta la guerre au dehors, afin d'éloigner ce qui restoit dans son Roïaume de gens inquiets & turbulens, lesquels dans l'oisiveté, n'auroient songé qu'à le troubler. L'Empereur le sollicitant d'attaquer les Lombards: le Roy d'Austrasie, aprés avoir reçu de grandes sommes de ce Prince, envoïa par deux fois une Armée en Lombardie, avec un malheur égal. L'une y perit de maladies, qu'engendrerent, parmi les Soldats, les chaleurs, les vins & les fruits. Ce n'est pas seulement dans ces derniers tems, que l'Italie a esté le cimetiere des François. L'autre Armée fut taillée en pieces par le peu de conduite, & par la multiplicité des Chefs: il y avoit vingt Generaux. Quel monstre seroit-ce dans la Nature, qu'un corps qui auroit vingt testes?

Childebert fait la guerre aux Lombards, puis s'accorde avec eux à la priere de Gontran.

588.

590.

Greg. l. 10. c. 1.

Aprés une si sanglante deffaite, les plus sages de ces Generaux repasserent promptement les Alpes, avec ce qu'ils purent rassembler des troupes vaincuës. Le malheur de ceux-ci ne délivra point le Roy des Lombards de l'inquietude où il estoit, qu'au Printems il n'en revinst d'autres avec de plus grandes forces. Dans cette apprehension, il pria Childebert de lui donner la Paix, & Gontran d'en estre l'Arbitre; offrant de païer les frais de la guerre, & tous les ans un gros tribut. Childebert, peu content de ces conditions, ne vouloit point les écouter; cependant, parce que Gontran les trouvoit justes, à la fin il les accepta; estant bien aise de lui donner des marques de sa déference, & de tascher, par ce respect, de regagner son amitié: Elle estoit un peu alterée, & depuis quelque tems il s'estoit élevé de petits differends entre les deux Cours, qui les avoient quasi broüillées.

Gontran, mécontent de Brunehaut & de Childebert, accepte avec plaisir d'estre Parrein du Roy de Neustrie, & lui souhaite publiquement toute la prosperité de Clotaire I. dont il lui confirme le nom.

Gontran avoit fort crié contre la mere de Childebert, sur le bruit qui avoit couru, qu'elle vouloit épouser le fils aisné de Gondebaut, & faire revivre ce parti. La veritable cause des plaintes du Roy de Bourgogne, c'est qu'il n'aimoit point cette Reine, & qu'il attribuoit aux liaisons qu'elle avoit avec l'Espagne, la perte qu'il venoit de faire de six à sept mille hommes tuez par les Visigots dans une bataille en Languedoc. Il se plaignoit encore de ce que Childebert s'estoit emparé de Soissons, sous pretexte que les Habitans lui avoient demandé Theodebert son fils aisné, pour estre élevé parmi eux. Gontran, à qui la colere faisoit croire ce qu'il craignoit, se persuada que son neveu avoit de plus grands desseins, & qu'il vouloit se rendre maistre de tout le Roïaume de Neustrie. Ces deffiances allerent si loin, qu'il deffendit à ses Sujets d'avoir aucun commerce avec l'Austrasie.

L'occasion

L'occasion estant favorable pour regagner ce Prince, Fredegonde trop habile pour la manquer, lui témoigna de grands respects, & le pria avec instance de se rendre à Paris, pour tenir sur les Fonts le jeune Clotaire : Il y estoit venu cinq ou six ans auparavant pour le mesme sujet : mais le Baptesme ne se fit point en ce tems-là ; parce que la mere eut peur qu'on ne lui enlevast son fils. Gontran s'en fascha, & il declara mesme, qu'il ne reconnoissoit point le petit Prince pour son neveu. La mere depuis sçut l'appaiser ; & lui aïant fait certifier par trois Evesques de ses amis, & par trois cens Seigneurs Laïques, que son fils estoit legitime ; Gontran le crut sur leur parole ; Fredegonde l'aïant conjuré une seconde fois de vouloir estre le Parrein d'un Roy orphelin, il vint exprés à Paris, & amena beaucoup d'Evesques, pour augmenter l'éclat de la ceremonie. Elle se fit à Nanterre. Le Parrein fit des vœux en faveur du filleul, & lui souhaita tout le bonheur & toute la puissance de Clotaire I. dont il lui confirma le nom. Ces souhaits furent une prophetie ; l'enfant, avec le tems, aprés la mort de ses cousins, fut seul Monarque de la France, comme l'avoit esté son aïeul.

Greg. l. 8. c. 9.

591.

Pendant que l'on faisoit les préparatifs du Baptesme, Childebert, qui apprehendoit la legereté de son oncle, lui avoit envoïé une Ambassade solemnelle, pour se plaindre à lui-mesme, de ce qu'il oublioit les promesses qu'il lui avoit faites, & tous les chastimens que Fredegonde meritoit. Ces Envoïez lui remontrerent par combien de sermens il s'estoit engagé de faire leur Maistre son heritier. Gontran leur répondit, qu'ils pouvoient l'assurer, qu'il conserveroit toujours pour lui les mesmes sentimens, & que ce qu'il faisoit en faveur de Clotaire, n'estoit qu'un bon office de Chrestien, qu'on ne pourroit refuser à un Estranger. Childebert estoit marié. Clotaire n'estoit qu'un enfant : l'un avoit deux garçons, l'autre ne pouvoit estre en estat d'en avoir, que long-tems aprés. Cette raison, ou l'inclination du cœur, détermina Gontran à ne point revoquer la donation qu'il avoit faite de son Roïaume à Childebert. En effet, Gontran estant decedé, environ trois années aprés, le Roy d'Austrasie se mit en possession de toute la Bourgogne, sans que personne s'y opposast.

Quelques souhaits que Gontran eut fait en faveur du jeune Clotaire, il ne laisse pas peu aprés, regagné par les soumissions & les respects de Childebert, de donner son Roïaume & tous ses biens à celui-ci.

593. ou 94.

Gontran mourut à Châlons sur Saone, où il faisoit sa residence. Ce ne fut pas un grand Roy, mais un fort bon homme, affable, bienfaisant, charitable envers les Pauvres, aimant ses Peuples, ne les chargeant d'aucun impost ; frugal dans sa dépense, magnifique dans ses bastimens, qui estoient des Eglises & des Monasteres : du reste trop colere & trop violent : * malheureux ceux qui essuïoient ses premiers transports ; il en coutoit souvent la vie pour des sujets assez legers.

Mort de Gontran, Roy de Bourgogne. Son bon & son mauvais.

Il n'y avoit que les Evesques qui sçussent l'appaiser ; il ne pouvoit leur rien refuser. Son plus grand plaisir estoit d'estre avec eux, & de les avoir à sa table. Là, le bon Prince leur reveloit tous les mysteres de l'Estat, n'aïant rien de caché pour eux. Quelquefois, pendant ses repas, il se faisoit chanter un Répons ou un Graduel, quand à la suite des Prélats il se trouvoit des Clercs qui avoient de

Sa déférence pour les Evesques.

* Ce Prince chassant un jour, vit un Busle tué dans la Forest. Cela le mit fort en colere contre le Garde, qui en accusa un Chambellan. Celui-ci niant le fait, Gontran voulut que la querelle fust vuidée par les armes. Le neveu du Chambellan combattit pour son oncle, & renversa son homme ; mais malheureusement, dans le tems qu'il se jettoit sur lui, aïant donné, sans y penser, dans le poignard de son ennemi, tous deux moururent de leurs blessures sur le champ. L'oncle, qui estoit present, allarmé de la mort de son Champion, voulut se sauver en une Eglise ; mais Gontran le fit arrester & lapider incontinent. *Greg. l. 10. c. 10.*

la voix. Ce ne seroit pas aujourd'hui un plaisir de Roy. Un des grands soins de celui-ci, estoit de s'informer de tout ce qui se passoit parmi les Ecclesiastiques, prenant parti dans leurs querelles, se meslant de les terminer. La desobeïssance de deux Religieuses, Princesses à la verité, ne lui donna pas moins de peine, qu'auroit fait une grande affaire.

Gregoire rapporte cette querelle bien au long. *l.* 10. *c.* 15. 16. & 17.

Ces Religieuses estoient filles, l'une de Charibert, & l'autre de Chilperic. Leur haute naissance, le respect qu'on avoit pour elles, & le merite qu'elles croïoient avoir, les avoient rendu si superbes, qu'elles se mocquoient de leur Abbesse, & vouloient qu'elle leur obeist. Elles l'accuserent de bien des chefs, qui n'estoient que des bagatelles, & dont aucun ne se trouva vrai. Ces petites querelles doivent s'étouffer dans leur naissance; autrement l'attention que l'on y donne, & le cas que l'on semble en faire, enhardit à les soutenir. Aussi-tost que Gontran eut promis à ses nieces de faire examiner leur plainte, elles sortirent de leur Couvent, emmenant avec elles trente à quarante de leurs Compagnes. Depuis elles y retournerent, accompagnées de Satellites, qui maltraiterent l'Abbesse, pillerent la Maison, & mirent en fuite des Evesques, qui taschoient d'y rétablir l'ordre. Ces Vierges folles, qui avoient suivi les Princesses, eurent bien-tost consumé leur huile, elles se laisserent aller aux plus grands desordres: la pluspart estoient grosses, quand, aprés que la Cause fut finie, on les remena au Monastere. Toutes ces Rebelles furent excommuniées. Gontran, pour ce different, assembla jusqu'à trois Conciles. L'Abbesse y fut reconnuë innocente, les Princesses declarées coupables, & les Religieuses de leur parti renvoïées en leur Abbaïe pleurer leurs pechez le reste de leurs jours. Ce seroit faire trop d'honneur à cette querelle, & à quelques autres petits faits, que d'en faire mention dans une Histoire generale, s'ils ne servoient à mieux connoistre le caractere de Gontran.

Gontran mort Fredegonde, sans s'effraier de la puissance de Childebert, lui surprend deux Places.

Dès que ce Roy fut mort, Fredegonde, qui, quelque tems devant avoit repris le gouvernement des Estats du jeune Clotaire, s'empara, par un stratagesme, des Villes de Braine & de Soissons: Places importantes que Childebert avoit surprises quelques années auparavant. Le coup estoit hardi, & peu de gens en estoient capables: mais cette Femme forte ne s'estonnoit de rien, & elle trouvoit dans son courage des forces suffisantes pour soutenir les plus grands desseins. Le Roy d'Austrasie envoïa une Armée pour reprendre ces Places, avec ordre à ses Generaux, qu'aprés qu'ils en seroient maistres, ils poursuivissent Fredegonde, & la lui amenassent vive ou morte. Elle s'allarma si peu de cette bravade, qu'aïant assemblé ses troupes, elle alla à leur teste au-devant des Austrasiens.

Fredegonde remporte en personne une Victoire signalée.

Pour animer ses gens à faire leur devoir, elle leur fit de grandes largesses, ne ménageant rien, quand il s'agissoit de tout perdre. Le jour de la bataille, aprés avoir donné ses ordres, elle se presenta de rang en rang, * montrant aux troupes leur jeune Roy, capable à neuf ou dix ans, de sentir sa fortune, & le peril où il estoit. Elle les fit ressouvenir des victoires de Chilperic, & elle les assura de la

* L'Auteur des Gestes des François, *c.* 36. & aprés lui Aimoin, *l.* 3. *c.* 82. toujours feconds en petits contes, disent que l'Armée de Clotaire estant beaucoup inferieure à celle des Austrasiens, Fredegonde imagina une ruse qui réussit: qu'elle fit pendre des clochettes au cou des chevaux, & commanda aux Cavaliers de porter chacun devant eux une branche des plus touffuës, afin qu'estans assemblez & serrez les uns prés des autres, ils parussent une Forest, où paissoient des chevaux & des vaches: que s'estans avancez vers le Camp ennemi à la petite pointe du jour, la Garde fut fort estonnée de voir un Bois en un endroit, qui, la veille estoit campagne: que les François profiterent de

cette erreur, & attaquerent si vivement, que l'Armée des Austrasiens fut taillée en pieces: que pendant le combat, Fredegonde alloit de rang en rang, pour animer la soldatesque, portant dans ses bras le petit Clotaire, qui alors, dit Aimoin, estoit encore à la mammelle (*Regem adhuc matris sugentem ubera, ferrata sequuntur agmina.*) Ce Prince avoit neuf à dix ans.

reconnoissance qu'elle & son fils auroient pour eux, s'ils lui conservoient son Roïaume, & si, par leur bravoure, il triomphoit de Childebert, qui vouloit lui oster la vie, aprés lui avoir ravi la part, qui lui estoit duë dans la succession de Gontran. La vuë du jeune Roy, la presence de sa mere, l'estime qu'on avoit pour elle, l'esperance du butin & des recompenses, le desir de la gloire, & la necessité de vaincre, animerent tellement les Soldats Neustriens, qu'ils remporterent la victoire. Il perit en cette Journée prés de trente mille des Ennemis, les autres aïant pris la fuite: Fredegonde les poursuivit; & aprés avoir ravagé toute la campagne jusques à Reims, elle revint à Soissons, chargée de gloire & de dépoüilles, ne laissant au Roy d'Austrasie, que la honte d'estre vaincu par une femme & par un enfant.

Fredegonde souleve contre Childebert les Bretons & les Varnes.

Quoique cette victoire eust affermi le jeune Roy, il avoit perdu tant de monde, que sa mere, aussi prudente que hardie, n'osa rien entreprendre d'une année ou deux, se contentant de susciter des ennemis à Childebert; afin qu'occupé contre eux, il lui laissast le tems d'assembler de nouvelles forces.

Aprés la mort de Chilperic, Gontran s'estant emparé des Villes de Nantes & de Rennes, qui estoient du Roïaume du jeune Clotaire; Fredegonde, au desespoir, de n'avoir pu l'en empescher, pressa le Comte de Bretagne de faire le siege de ces Villes, qu'il reclamoit depuis long-tems. Elle comptoit, en habile femme, qu'il lui seroit plus aisé de les reprendre sur le Comte, qui estoit bien moins puissant qu'elle, que sur le Roy de Bourgogne, qui l'estoit beaucoup davantage. Le Comte de Bretagne bloqua ces Villes 595.
estroitement, & ravagea tout à l'entour, tant afin de les affamer, que pour coupper les vivres à une Armée, que Gontran envoïoit pour les dégager. Ce ne fut point manque de vivres que cette Armée perit, mais par la division des deux Chefs qui la commandoient. L'un, par jalousie, laissa succomber l'autre, faute de le secourir. Le jaloux, à son tour, fut aussi deffait, par son peu de conduite. Gontran, pour l'en punir, donna tous ses biens à la veuve de l'autre General. Quoique cette victoire fust fort glorieuse au Breton, elle l'avoit tellement épuisé, qu'il remit à un autre tems la conqueste de Nantes & de Rennes.

Fredeg. Chron. c. 12.

Gontran mort, le mesme Comte de Bretagne, sollicité par Fredegonde, de reprendre son ancien dessein, bloqua de nouveau ces Villes, qui estoient passées à Childebert, avec tout le reste de la succession de Gontran. Le Comte eut beau leur offrir des conditions avantageuses, il eut beau faire des menaces, elles tinrent ferme, & donnerent au Roy d'Austrasie tout le tems de les secourir. Childebert, qui sçavoit combien il est important dans un commencement de Regne, de soutenir sa réputation, & de donner à ses voisins des témoignages de vigueur, envoïa en Bretagne une grande Armée, & donna ordre aux Generaux de combattre le Comte. Le Comte ne refusa point la bataille. Il estoit puissant, il sçavoit la guerre, il la faisoit depuis long-tems: ses troupes estoient

meilleures que celles de Childebert. Le combat fut sanglant, la perte à peu prés égale, & la victoire si incertaine, que chaque parti s'en fit honneur. *Fredeg. Chron. 15.*

Les Bretons n'estoient pas les seuls que Fredegonde eust soulevez, pour affoiblir son ennemi; presque en mesme tems, elle fit revolter les *Varnes*, Peuples de Germanie, originaires du Meklebourg, qui estoient venus habiter en un coin de la Frise, au Nord des terres que les François avoient tenuës au-delà du Rhin. Ils y avoient établi un petit Roïaume, qui fut conquis par Theodebert, & qui, depuis ce tems-là, estoit demeuré soumis à la Couronne d'Austrasie. Ces Peuples, sollicitez par Fredegonde, & par un ardent desir de recouvrer leur liberté, prirent les armes contre Childebert;
596. mais cette revolte les ruina: car il en perit un si grand nombre en trois batailles qu'ils donnerent, qu'à peine en resta-t-il quelques familles, pour conserver le nom de la Nation.

Mort de Childebert, Roy d'Austrasie & de Bourgogne, qui laisse deux fils en bas age, sous la tutelle de sa mere.

Le Roy d'Austrasie meditoit de plus grands desseins, quand il fut emporté par une maladie, à l'age de vingt-cinq ans. De tout tems on s'est imaginé qu'il y a du mystere dans la mort des Grands; comme si, pour estre plus puissans, ils ne pouvoient naturellement mourir comme les autres hommes. Le bruit courut que Childebert avoit esté empoisonné, par sa femme, selon les uns, & selon d'autres par Fredegonde: L'une estoit trop simple pour faire un si meschant coup, & il n'y a point de preuve que ce soit l'autre qui l'ait fait. Ce préjugé malin que l'on eut contre celle-ci, n'avoit point d'autre fondement, que la haine mortelle, que le Roy Childebert avoit témoigné contre elle. Il n'y eut pas jusques à la mere de ce Prince qui ne fust soupçonnée d'avoir contribué à sa mort, quelque interest qu'elle eust à le conserver. Elle le gouvernoit si absolument, qu'il n'eust ozé rien faire sans la consulter. Il ne fut point regreté, parce qu'il n'estoit point aimé: & comment l'auroit-il esté, ne faisant de bien à personne, & ne prenant plaisir qu'à faire du mal? A dix-sept ans il voulut estre le témoin du massacre de deux Seigneurs, qu'il fit poignarder dans sa chambre. Cette inclination feroce présageoit un Regne cruel. Saint Gregoire Pape, donne à ce Prince de grandes loüanges dans les Lettres qu'il lui écrit; mais ce n'est pas sur des complimens, que l'Histoire forme son jugement; les hommes les plus retenus, prodiguent quelquefois l'encens aux Grands, dont ils ont besoin.

Fredegonde remporte en personne une Victoire complette sur les deux fils de Childebert.

La nouvelle de cette mort ne fut pas plustost répanduë, que Fredegonde, toujours attentive à profiter des conjonctures, se saisit de Paris, & d'autres Places dans les environs, avec tant de diligence, que Brunehaut ne put l'empescher. Childebert avoit laissé deux fils sous la tutelle de sa mere. L'aisné, nommé ***Theodebert***, fut Roy d'Austrasie; & le cadet, appellé ***Thierri***, eut le Roïaume
596. de Bourgogne. On ignore si ce partage fut reglé par le pere avant que de mourir, ou s'il fut fait aprés sa mort par les Grands de la Nation, ou si le sort en décida. Cette desunion estoit favorable à Clotaire, & elle mettoit en quelque sorte les trois Roïaumes en équilibre.

La France n'avoit alors que des enfans pour Rois. Clotaire avoit douze à treize ans ; Theodebert en avoit dix ; Thierri n'en avoit guere plus de huit. Brunehaut & Fredegonde gouvernoient sous ces trois enfans. Toutes deux estoient nées pour de grands desseins ; également avides & capables de commander ; toutes deux avoient de l'esprit. L'Espagnole l'avoit, peut-estre, plus enjoüé, & la Françoise plus solide. Brunehaut s'amusoit à la bagatelle, & toute agée qu'elle estoit, il lui falloit plus d'un Amant, du moins à ce qu'ont écrit la plusparr des Historiens. Fredegonde au contraire, aprés la mort de Chilperic, avoit vescu dans la retraite ; & depuis qu'elle tenoit le timon de l'Estat, elle ne s'occupoit que du succés de ses affaires. L'une, par envie de toujours regner, fit élever ses petits-fils dans le luxe & dans la molesse. L'autre, n'eut pas de plus grand soin, que de donner à son fils une noble éducation, & de lui apprendre elle-mesme tout ce qui peut former un grand Roy. L'Espagnole, à beaucoup prés, n'avoit ni le jugement, ni le courage de sa Rivale. Si Brunehaut fut habile dans l'art de regner ; Fredegonde possedoit cet Art tout entier : feconde en ruses, hardie dans ses projets, ferme dans l'execution.

Parallele de Brunehaut & de Fredegonde, toutes deux Regentes en mesme tems ; l'une en Austrasie, & l'autre en Neustrie.

Elle alla avec son fils jusques en Gastinois au-devant des deux autres Rois, que leur Aïeule amenoit, pour arrester, s'il se pouvoit, les conquestes de son Ennemie. Les Armées en vinrent aux mains ; l'action fut sanglante, on se battit de part & d'autre longtems & avec fureur. Les deux freres furent mis en fuite, & leurs troupes taillées en pieces. Clotaire recouvra toutes les Places de son Roïaume, qui avoient esté usurpées par Gontran & par Childebert ; mais tous ces avantages n'estoient pas comparables à la perte, qu'il fit peu de tems aprés, par la mort de sa mere, qui mourut à Paris, agée, à peu prés, de cinquante-cinq ans.

Chron. Fredeg. c. 17.

597.

Mort de Fredegonde.

Cette femme si renommée, qui d'une basse naissance s'estoit élevée jusques au Throsne, avoit tous les talens pour le bien remplir. Il y a, je ne sçai quoi, de noble dans ses entreprises, qui excite l'admiration. Il n'est personne neanmoins dont l'Histoire ait dit plus de mal. Du vivant de son mari, elle fut accusée de galanterie, nommément avec *Bertrand*, Evesque de Bordeaux. La vie débauchée de ce Prélat, qui rendoit à la Reine des assiduitez, pour obtenir sa protection, avoit fait naistre ce soupçon. Ce bruit se dissipa ; & Gregoire de Tours, qui en toute occasion épargne si peu Fredegonde, qu'il n'est guere croïable sur ce qui la regarde, fut obligé de se purger dans un Concile, du reproche qu'on lui faisoit d'avoir mal parlé de la Reine. Il nia le fait, & dit qu'il ne croïoit rien de tout ce qu'on en publioit. L'humeur trop hautaine de cette Princesse, son ambition démesurée, la mort violente des Princes Clovis & Merovée, qu'on lui attribua, & la part que l'on lui donnoit dans les meschans desseins & dans les vexations, qui rendirent le Roy Chilperic odieux à tous les François, la firent tellement haïr, qu'on lui imputa tous les meurtres qui se commirent de son tems. Il n'y a point de crime dont on ne croïe volontiers coupables ceux

Ses talens & ses vices.

Il raconte cette Histoire fort au long, l. 5. c. 50.

Crimes dont on accuse cette Reine.

qui ont la réputation d'estre capables de tout ozer. Si elle eust attenté sur la vie de Gontran jusques à trois fois, comme on le dit, quelle apparence que ce Prince eust voulu se livrer lui-mesme à cette Furie, lorsqu'il vint la trouver, sur sa simple priere, pour estre Parrein de Clotaire?

Meurtre de Pretextat, Evesque de Roüen.

Un des crimes dont elle a esté accusée, avec plus de vraisemblance, est le meurtre de Pretextat, Evesque de Roüen, qui estoit rentré dans son Siege aprés la mort de Chilperic. Un jour, que Fredegonde estoit à Roüen, elle menaça l'Evesque de le renvoïer en exil, parce qu'il ne pouvoit se contenir ni s'empescher, dans l'occasion, de parler d'elle trop librement. Pretextat lui répondit avec aigreur, „ qu'il estoit Evesque; qu'il n'avoit point cessé de „ l'estre, & qu'il le seroit toujours; mais que pour elle, elle n'au- „ roit pas long-tems le pouvoir en main: Qu'aprés avoir regné „ avec éclat en ce monde, elle seroit plongée en l'autre dans le „ fond de l'abisme: Qu'il n'y avoit point de salut pour elle, ni d'es- „ perance d'obtenir la grace d'élever son fils, si elle ne renonçoit „ à cette folle vanité & à ces airs presomptueux qui la rendoient in- „ supportable. Ces reproches mirent la Reine en telle colere, qu'on se persuada aisément, que ce fut elle qui fit assassiner l'Evesque. Greg. l. 8. c. 31.

586.

Un jour de Dimanche, qu'il estoit à Matines, un homme approcha de lui, & lui donna un coup de couteau. L'Evesque eut beau crier, pas un des Ecclesiastiques ne se mit en devoir de le secourir, parce qu'il n'en estoit point aimé. Si-tost qu'il fut chez lui, Fredegonde alla le voir, accompagnée de deux Seigneurs, & lui fit bien des amitiez, lui témoignant combien elle prenoit de part à son mal, & la joie qu'elle auroit de faire punir le Criminel, si on pouvoit le découvrir: mais son compliment fut mal reçu, & bien loin d'y répondre avec honnesteté. *Le Criminel*, lui dit l'Evesque, *est la personne qui a rempli tout le Roïaume de ses crimes, qui a tué des Rois, & qui a répandu tant de sang innocent.* La Reine dissimulant que ce fust d'elle qu'il parloit, continua de lui dire fort obligeamment, qu'elle avoit auprés d'elle d'excellens Medecins, qui pourroient le guerir, s'il vouloit qu'on les fist venir. Alors le Prélat n'estant plus le maistre de son ressentiment, lui dit en face, *que c'estoit elle qui l'avoit fait assassiner; qu'elle estoit depuis tres-long-tems accoustumée aux plus grands crimes; qu'elle seroit maudite en ce monde, & punie en l'autre.* Ibid.

Ce testament de mort, & les présomptions qu'il y avoit contre cette Princesse, émurent si fort les esprits, qu'un des deux Seigneurs qui l'accompagnoient, eut la hardiesse de lui dire, „ qu'elle avoit „ commis bien des crimes; mais que le plus énorme, estoit d'avoir „ fait poignarder un si saint Prélat; que Dieu, sans doute, l'en „ chastiroit, & que, de leur costé, les Grands alloient en infor- „ mer, pour empescher à l'avenir de pareils attentats.

Cette femme si habile en scelerates se, feignant de ne point entendre des invectives si attroces, pria ce Seigneur de disner, ou du moins de se rafraischir: c'estoit l'usage en ce tems-là, de servir ou un

déjeuner ou une collation aux Grands, qui venoient au Palais : Mais à peine celui ci eut-il gouté du vin qu'on luy presenta, qu'il sentit des trenchées cruelles, dont il mourut une heure aprés.

Tout le monde en fremit, & cette mort précipirée, augmenta tellement l'horreur qu'on avoit déja de l'assassinat de l'Evesque, que la Reine n'eust pas esté en seureté, si elle ne s'en fust justifiée : non seulement elle nia le fait avec une assurance, qui fit douter qu'elle y eust part ; mais elle fit encore des perquisitions si exactes, qu'enfin on découvrit le meurtrier. C'estoit un Esclave, à qui on avoit promis de l'argent & sa liberté pour faire un si meschant coup.

Fredegonde fit battre cruellement l'Esclave, lui reprochant, qu'il estoit cause qu'on lui attribuoit un crime dont elle estoit tres-innocente : ensuite elle le fit livrer au neveu de Pretextat, pour en faire ce qu'il voudroit. L'Esclave appliqué à la question, declara que c'estoit la Reine, & l'Evesque *Melantius*, qui l'avoient engagé à faire ce meurtre. Melantius estoit l'intrus, que la Reine avoit fait Evesque de Roüen pendant l'exil de Pretextat. L'Esclave dit-il la verité ? N'accusa-t-il point Fredegonde par vengeance & ressentiment de ce qu'elle l'avoit fait maltraiter ; ne fut-ce point le neveu de Pretextat, qui fit parler ainsi l'Esclave, sous la fausse promesse de lui donner la vie ; c'est ce qu'on ne put éclaircir, parce que si-tost que l'Esclave eut fait sa déposition, le neveu lui-mesme le poignarda, pour empescher, peut-estre, qu'on ne découvrist dans la suite, qu'elle avoit esté suggerée. La Reine soutint toujours qu'elle estoit innocente ; & il y a bien de l'apparence, que les meschantes impressions, que l'on avoit conçuës d'abord, se dissiperent peu à peu, puisqu'elle rétablit Melantius dans le Siege de Roüen, sans que personne s'y opposast, non pas mesme Gontran, quoiqu'il eust fait grand bruit, & declaré d'un ton de Maistre, qu'il vouloit que l'on punist les assassins de Pretextat avec la derniere rigueur.

La mort de Fredegonde devoit, ce semble, estre suivie d'une guerre d'autant plus cruelle, que Brunehaut estant la Maistresse de deux Roïaumes plus puissans, que n'estoit celui de Clotaire, elle pouvoit venger sur ce Prince les injures qu'elle avoit reçuës de Chilperic & de sa femme : mais Brunehaut estoit plus propre à gouverner pendant la paix, qu'à conduire une grande guerre. Son émulation & son ressentiment estoient morts avec Fredegonde ; & elle n'avoit que trop à faire à se deffendre des intrigues, que faisoient les Grands d'Austrasie pour lui en oster la Regence.

Depuis la mort de Childebert, elle avoit gouverné ce Roïaume elle-mesme, & la Bourgogne par des Ministres. Elle aimoit le séjour de Metz, où elle estoit accoustumée dés le vivant de son mari. D'ailleurs de ses deux petits-fils, Theodebert estoit celui qui avoit le plus besoin de la presence de son Aïeule, pour le former au bien

Greg. Turon. c. 37. & pour moderer ses transports : c'estoit un Prince sans esprit. Thierri en avoit beaucoup : l'aisné estoit impetueux ; la vivacité du cadet estoit un beau feu, qui l'eust porté aux grandes choses, si ce Prince n'avoit point esté corrompu ; & il estoit aussi docile que son frere estoit farouche.

Mauvaise conduite de Brunehaut à l'égard des Grands d'Austrasie.

Les Grands d'Austrasie estoient plus entreprenans, & beaucoup moins soumis, que ceux de Bourgogne : Ils avoient peine à souffrir le gouvernement d'une femme, qui est toujours sujet ou au mépris par sa foiblesse; ou à la cruauté, par la necessité de se maintenir. La Reine, de son costé, ne les ménageoit pas assez; elle disposoit de tout sans les consulter en rien; elle les traitoit avec hauteur; elle prenoit parti dans leurs differends, & quelquefois elle faisoit querelle aux plus riches, pour avoir sujet de les perdre, & de s'emparer de leurs biens. Quand on a à se ménager avec tant de gens puissans, le moïen de les gagner tous, & de n'en desobliger aucun, est de garder dans leurs disputes une parfaite neutralité, & de ne distribuer les graces, que selon le degré du plus ou moins de merite: encore par cette conduite n'est-on pas toujours assuré de ne point faire de jaloux. La Regente se soucioit peu du mécontentement des Grands; bien au contraire, quelques-uns d'entre eux estant trop fiers, & n'aïant pas pour elle toute la soumission qu'elle en exigeoit, elle se faisoit un point d'Estat de les humilier tous.

Ce n'estoient pas leurs plaintes, qui lui donnoient le plus de peine; la femme de son petit-fils lui en faisoit bien davantage. Theodebert avoit épousé une Esclave de son Aïeule: l'Esclave estoit aimable, & n'aïant pas moins de conduite que de genie & de beauté, elle avoit sçu gagner par des manieres douces & honnestes, non seulement le cœur de son mari, mais encore l'estime des Grands. Ils estoient tous si contens d'elle, qu'ils offrirent de concourir à lui faire donner le gouvernement de l'Estat si elle vouloit songer à exclure en Brunehaut, qui leur estoit insupportable. La jeune Reine se crut capable de gouverner dès qu'on lui en fit naistre l'envie: de sorte que loin de rejetter ces offres, elle pria les Grands de travailler de leur costé, comme elle alloit faire du sien, à desabuser son mari de la prévention où il estoit pour Brunehaut. L'effet de ces intrigues, fut que bien-tost le Roy d'Austrasie n'eut plus la mesme déference qu'il avoit eu auparavant pour les conseils de son Aïeule. En vain fit-elle tous ses efforts pour regagner sa confiance, desesperant d'y réussir, & d'estre plus long-tems la Maistresse en Austrasie, elle resolut de la quitter, sous pretexte de se partager entre les Rois ses petits-fils.

598.

599.

Brunehaut contrainte de quitter l'Austrasie, se retire en Bourgogne, sous pretexte de se partager entre les Rois ses petits-fils, & afin de se disculper de ce qu'on l'accusoit de semer la dis-

Aptès avoir passé trois années à Metz, elle alla en Bourgogne demeurer auprés de Thierri. Il la reçut * avec joïe, dans l'esperance de se former par ses conseils, & de devenir un grand Monarque par les bonnes instructions qu'il s'attendoit d'en recevoir. L'intention de Brunehaut n'estoit pas de lui en donner, ne pouvant se deffaire de la passion de dominer; elle songeoit à l'élever dans le luxe & dans les plaisirs, afin de gouverner seule, pendant qu'elle l'amuseroit avec de jolies Esclaves. Ce malheureux dessein n'eut que trop de succés: Thierri dès quinze ans estoit déja débauché; & s'il fit voir pendant son Regne quelque desir de se distinguer, ce desir lui fut inspiré par ses Concubines.

* *Theudericus aviam suam Brunechildem libenter recipiens, gloriosè honorat* Fredeg. Chron. c. 19.

Cet Auteur dit, que Brunehaut fut chassée d'Austrasie, & tellement abandonnée, qu'aïant esté laissée seule au milieu d'un champ, elle n'eust sçu que devenir, si un pauvre qui la reconnut, ne l'eust menée à Thierri, qui estoit à Châlons sur Saone; & que, par reconnoissance, elle procura au conducteur l'Evesché d'Auxerre. Cet Evesché ne vacquoit point en ce tems-là, & le Prélat qui succeda au dernier Evesque, estoit un homme riche, qui ne mourut qu'en 625. Les circonstances peu vraisemblables de cette Histoire ne sont que trop suffisantes pour la faire regarder comme un petit conte.

La

corde entre eux; elle les exhorte à s'unir pour faire la guerre a Clotaire.

La retraite de Brunehaut fit un grand éclat; on en parla diversement, d'autant plus que les causes en estoient secretes. Ses ennemis publiant, qu'elle n'estoit passée en Bourgogne, qu'afin d'exciter Thierri à rompre avec son aisné. Elle avoit interest de dissiper ces meschans bruits, de peur que les Grands du Païs, dégoutez d'elle par avance, à cause des manieres dures dont elle avoit traité les Seigneurs d'Austrasie, ne décriassent sa conduite dans l'esprit de Thierri. Afin donc de se justifier, elle l'exhorta, en arrivant, de bien vivre avec son frere, & de joindre leurs forces ensemble pour faire la guerre à Clotaire, & venger en le ruinant les injures faites à leur Famille. Les Grands des deux Roïaumes en approuverent le dessein; les Rois leverent des troupes.

L'Auteur des Gestes des François, c. 37. dit qu'il n'y eut que Thierri qui d'abord attaqua Clotaire.

Clotaire deffait par ses Cousins, leur cede une partie de ses Estats, afin de sauver le reste.

600.

Clotaire de son costé, marcha genereusement au-devant de ses deux Cousins, & leur presenta la bataille; mais Fredegonde n'y estoit plus pour la gagner. L'action fut terrible; il y perit trente mille hommes, la pluspart des gens de Clotaire, qui s'enfuit d'abord à Melun, & de là à Paris: n'y estant point en seureté à l'approche des Ennemis, il alla s'enfoncer dans la mesme Forest, où Clotaire son Aïeul, s'estoit autrefois caché pour se deffendre contre ses freres, qui le poursuivoient à outrance. Thierri & Theodebert n'en firent pas moins; ils suivirent Clotaire à grand-pas, & l'auroient sans doute forcé dans son retranchement, s'il ne leur eust demandé la Paix, & si, pour l'obtenir, il ne leur eust cedé la meilleure partie de son Roïaume.

Fredeg. Chron. c. 20.

Mauvaise conduite de Brunehaut à l'égard des Grands de Bourgogne.

Ce Traité fut suivi d'une Paix de quelques années, pendant laquelle Brunehaut, qui s'estoit rendu la maistresse de l'esprit du jeune Thierri, s'appliqua à détruire les plus Grands Seigneurs de Bourgogne, confisquant les biens de l'un, faisant perdre la vie à l'autre, sur des pretextes souvent frivoles, & ne manquant jamais le moment de les chagriner tous. Elle croïoit qu'en se faisant craindre, ils lui en seroient plus soumis. Pour les mortifier, elle donnoit les plus beaux Emplois, non à des François ou à des Bourguignons, mais à des Gaulois. Un de ceux-ci nommé *Protade*, possedoit toute sa confiance: comme il estoit jeune & bien fait, le bruit courut, qu'il y avoit un commerce de galanterie entre la Reine & ce jeune homme: non contente de l'avoir comblé & de biens & d'honneurs, elle souhaitoit avec passion de le voir *Maire du Palais:* mais quelque envie qu'elle eust de voir Protade élevé à une si haute dignité, qui estoit la plus importante & la premiere de l'Estat, elle ne put si-tost se satisfaire, parce que cette Charge estoit remplie par un homme si accredité, qu'il estoit dangereux de tenter de la lui oster. Brunehaut n'ozant entreprendre de le déplacer, elle l'éloigna, sous un pretexte honorable, afin que Protade, en son absence, fist les fonctions de cette Charge, en attendant que la Regente pust lui en procurer le titre.

Fredeg. Chron. c. 18.

Ibid. c. 23.

Sa prévention pour un jeune homme, nommé Protade, & ses artifices pour le faire Maire du Palais.

Les Nobles de Neustrie vivant dans l'indépendance, quelques-uns mesme s'estant emparez du Domaine Roïal, & le Peuple de son costé ne voulant point païer d'imposts, le Maire y fut envoïé

Ibid.

Nouvelle guerre de Clotaire avec ses Cousins.

pour chastier les uns & les autres. Sa marche fit trembler toute la Province : personne ne s'y trouvant en seureté, les Nobles & le Peuple firent dire sous main à Clotaire, que s'il vouloit prendre les armes, ils le reconnoistroient pour Roy. Clotaire profita de l'occasion ; ses troupes battirent le Maire & le poursuivirent jusques à Orleans, où elles ne purent le forcer, parce que Thierri accourut pour délivrer son Officier. Le Roy d'Austrasie aïant aussi armé, afin de se conserver la part qu'il avoit euë de la dépoüille de Clotaire : Clotaire eut esté trop foible pour resister en mesme tems à deux si puissans ennemis, si son courage n'eut suppleé au deffaut de ses forces. *Fredeg. Chron. c. 26.*

Pour repousser les Bourguignons, il mit son fils Merovée, agé de quatre ou cinq ans, à la teste d'une de ses Armées, sous la conduite d'un General, pendant qu'avec une autre Armée il s'avança jusques à Compiegne, pour combattre le Roy d'Austrasie. Il n'y eut point de bataille, parce que les Seigneurs Austrasiens qui estoient avec Theodebert, lui firent si bien comprendre qu'il estoit de son interest de ne pas ruiner Clotaire, qu'il fit la paix avec lui,
604. & lui accorda mesme des conditions avantageuses, dans le dessein de le gagner pour s'en servir contre Thierri. L'autre Armée de Clotaire fut mise en déroute par celle du Roy de Bourgogne, lequel ne laissa pas de perdre dans ce combat de fort braves hommes, entre autres le Maire de son Palais, qui fut tué les armes à la main.

Fin tragique du Maire Protade.

Cette mort fit grand plaisir à Brunehaut : le beau Protade devint Maire. Toute la Cour en murmura, sans que la Reine s'en mist en peine. Le Favori de son costé songeoit peu à se faire aimer : son unique attention estoit de plaire à la Regente ; & ce fut pour cela que dès qu'il fut en possession de la Mairie du Palais, il excita Thierri à faire la guerre * à son aisné. Le pretexte qu'il prit, fut le Traité que le Roy d'Austrasie avoit conclu deux mois devant avec un empressement, qui ne marquoit que trop les liaisons secretes qu'il avoit avec Clotaire. Les Grands de Bourgogne, soit par haine
605. contre Protade, soit par leur propre interest, desapprouvant fort cette guerre, ils prierent leur Roy de ne la point entreprendre ; & lorsque les deux Armées furent en presence l'une de l'autre, & le jour pris pour le combat, ils redoublerent leurs instances, & lui representerent, qu'il valoit mieux faire la Paix, que de risquer dans un combat, qui ne pouvoit estre que tres-sanglant, sa réputation & ses forces.

Tous les Officiers estoient de ce sentiment : Protade seul s'y opposa, & vouloit qu'on donnast bataille. Quoique le Roy fust de son avis, les Grands n'en changerent point ; & ne pouvant fléchir le Prince, ils prirent le parti de se deffaire du Ministre, pour épargner le sang de tant de braves gens, par la mort d'un homme odieux, qui estoit l'auteur de la guerre. Il joüoit aux Eschecs dans la Tente du Roy, quand des troupes affidées se saisirent des avenuës. Thierri voulut se presenter pour appaiser la sedition : mais ses Officiers l'en empescherent ; & l'un d'eux, qui fut envoïé afin d'écarter les

* Fredegaire dit que Brunehaut pressoit sans cesse Thierri de faire la guerre au Roy d'Austrasie, en lui disant, que celui-ci n'estoit point son frere, mais fils d'un Childebert Jardinier. Cette fable ne se trouve point dans Gregoire de Tours, qui marque au contraire en termes exprés la naissance de Theodebert, *l. 8. c. 37.* comme fils du Roy Childebert.

mutins, leur aïant dit tout au contraire, que l'intention du Roy estoit que l'on tuast le Maire, les Soldats forcerent la Tente, & mirent Protade en pieces. Thierri, quoiqu'en fureur, fut contraint de dissimuler, & de conclure, malgré lui, la Paix avec son frere.

Brunehaut se venge de ceux qui osent lui reprocher, que pour estre toujours la maistresse, elle entretient le Roy de Bourgogne dans la débauche.

Cette conjuration, dont Thierri ne put se venger, parce qu'elle estoit trop generale, fit trembler Brunehaut, avec d'autant plus de sujet, que tout le monde indifferemment disoit, sans la menager, que c'estoit elle qui estoit cause de tous les malheurs de l'Estat. Thierri estoit plongé dans la débauche : il avoit force Maistresses, & point de femme ; l'Aïeule le vouloit ainsi, de peur de perdre son credit, si une femme aussi jolie que spirituelle venoit à gagner le cœur & l'esprit du jeune mari. Ces desordres faisoient crier ; il en cousta la vie à un saint Evesque, * qui les reprit trop vivement. Il fut déposé sur de fausses accusations, envoïé en exil, & enfin mis à mort, ou par ordre de Brunehaut, ou par des assassins, qui crurent lui faire plaisir.

* Didier, Evesque de Vienne.

Toute affreuse qu'estoit la catastrophe du Prélat, elle ne fit point de peur à l'Abbé *Colomban*. Ce bon Irlandois estoit venu de son Païs s'establir en Bourgogne du tems de Gontran, qui lui avoit donné un vieux Chasteau à habiter ; puis celui de Luxeüil, pour y fonder un Monastere. Cette Abbaïe devint une des plus celebres de la Chrestienté, par la sainteté de ses Moines, & par le nombre des grands Hommes, qu'on en tira de tems en tems, pour remplir dignement les premieres places de l'Eglise. Ce saint Hibernois estoit un de ces gens chauds, qui se mettent en colere, pour peu que l'on leur resiste ; il avoit le zele d'Elie, & prenoit en parlant aux Rois, un ton d'Oracle & de Prophete. En effet, soit qu'il fust inspiré du Ciel, soit que ses prédictions ne fussent que des conjectures d'un homme qui devine juste, bien des choses arriverent comme il les avoit prédites ; les uns le loüoient ; d'autres desapprouvoient ses saillies & sa hardiesse, & vouloient qu'on la réprimast : soutenant, qu'il n'est point d'hommes plus dangereux, que les devots indiscrets, à qui les acclamations, que l'on donne à leur vertu, font prendre ordinairement la licence de tout ozer : Que rien ne dispose plus les Peuples à une revolte contre le Prince, que le mépris qu'ils en conçoivent, quand ils voïent un Prophete lui dire des injures atroces. Que le Prince sage doit empescher, que ces hommes extraordinaires n'acquierent de l'autorité, & la détruire peu à peu, quand il la trouve établie.

Beatus Columbanus erat audax & animo vigens. Fredegaire, Chron c. 36 Voiez ce chapitre entier.

Thierri alloit souvent au Monastere de Luxeüil, & Colomban
ne manquoit point de lui faire des remontrances sur la corruption
de ses mœurs. A force de l'exhorter, l'Abbé l'avoit déterminé à
faire demander une des filles du Roy d'Espagne. Ce mariage aïant 609.
manqué, par les pratiques de Brunehaut, qui n'en vouloit aucun ;
Colomban s'emporta contre elle, & lui fit sur cela de si sanglans
reproches, que pour ne point estre exposée à de pareilles avanies,
elle le fit conduire en Bretagne, avec ordre de l'y embarquer & de le
remener en son Païs. La Providence ne permit point qu'il y passast.

Interrogatus (Columbanus) cur rursò ad patriam remearet, respondit : Carismè? hexdericus à fratribus meis ad-git. Duch. 1. Tom. p. 555. Fredeg. ib.

Une tempeste l'aïant rejetté sur les Costes de France, il se refugia chez Clotaire, à qui, en arrivant, il fit de fortes réprimendes sur quelques déreglemens, dont la Cour des Rois n'est jamais exempte. Clotaire, que l'oppression rendoit docile, fit de grands honneurs au Prophete, & lui promit de corriger les abus dont il se plaignoit. En recompense, Colomban lui prédit, qu'avant qu'il fust trois ans, il seroit Roy des trois Roïaumes. En l'estat où les choses estoient, si on n'eust esté prévenu de la saincteté de l'Abbé, on n'auroit pu le regarder que comme un Diseur de bonne avanture, & sa prédiction comme une insipide flaterie: mais la réputation de l'Abbé estoit si bien establie dans l'esprit de tous les François, que Clotaire commença de croire, que cette prophetie pourroit bien estre veritable, d'autant plus que ses deux Cousins se préparoient en ce tems-là à se faire une rude guerre. On eut beau de costé & d'autre le presser de prendre parti, il demeura neutre, & s'y engagea mesme par un Traité avec Thierri. Duch. 1. Tom. p. 555.

611.

Guerre cruelle entre le Roy d'Austrasie & son frere le Roy de Bourgogne.

Theodebert demandoit à son frere le Roy de Bourgogne quelques Comtez, qu'il prétendoit avoir esté des dépendances de la Couronne d'Austrasie, & que lorsqu'on fit leurs partages on avoit détachez pour en faire present à Thierri. Celui-ci se mocquant de cette demande surannée, son frere entra en Bourgogne. Les Grands s'entremirent de les accorder, & proposerent une entrevuë, où les Rois devoient se trouver chacun avec dix mille hommes. Thierri n'y en mena pas davantage. Son aisné au contraire y mena plus de vingt mille hommes. La partie n'estoit pas égale: le cadet fut contraint d'accorder tout ce qu'on voulut. Cette supercherie fut la cause de leur ruine. Fredeg. Chron. c. 37.

612.

Le Roy de Bourgogne voulut se venger: son frere arma de son costé: les Armées se rencontrerent dans la Plaine de Toul: les deux Rois estoient à la teste: la passion qui éclatoit sur leur visage, & le courage de leurs troupes, la pluspart troupes aguerries, sembloient déja ne préсager qu'un carnage horrible. Le combat fut cruel: Thierri demeura maistre du champ de bataille. Theodebert s'enfuit à Metz, & de là à Cologne, pour y attendre les secours qui lui venoient de Saxe & de la France Germanique. c. 38. & 39.

Avec ces renforts & le débris de ses vieilles troupes, il livra à Thierri un nouveau combat. Cette Journée fut encore plus sanglante que la premiere; les bataillons y combattirent si serrez, que les morts, à ce que l'on dit, demeurerent long-tems debout, faute d'espace pour tomber: il couloit dans la Plaine des ruisseaux de sang, & elle estoit toute jonchée de corps morts. Enfin, aprés cinq à six heures de la plus vive resistance, Theodebert fut deffait à platte couture. Cologne ouvrit ses portes aux Vainqueurs: ils y trouverent les thresors du Roy d'Austrasie, qui s'estoit retiré au-delà du Rhin.

Funeste catastrophe de Theodebert, Roy d'Austrasie.

Ce pauvre Prince fut trahi, & livré à son frere, qui l'envoïa à Brunehaut. Elle se contenta de le faire razer, meslant ainsi la compassion de mere avec la vengeance d'une ennemie; mais peu de tems aprés il fut tué avec ses deux fils, par ordre 1. Tom. Duchesne, p. 557.

L'Auteur des Gestes des François dit, que les Bourgeois de Cologne couperent la teste à Theodebert, pour faire leur paix avec Thierri, c. 38.

exprés de Thierri, qui s'empara de l'Austrasie, sans que personne s'y opposast. Theodebert estoit un Prince sans merite, simple jusques à la stupidité, & moins courageux que feroce. Il avoit une fille d'une si excellente beauté, que Thierri l'auroit épousée, si la Regente adroitement n'eust fait remarquer à ce Prince le peril où il s'exposoit en se mariant si promptement avec la fille d'un Ennemi, qu'il venoit de faire mourir.

Pendant que le Vainqueur se mettoit en possession de son nouveau Roïaume, Clotaire s'estoit saisi de cette partie de la Neustrie, qu'il avoit autrefois cedée. Thierri avoit promis, pour l'obliger à estre neutre, de la lui rendre aprés la guerre ; mais depuis sa victoire, il ne se souvint plus de sa parole : bien au contraire sa puissance & son orgueil, lui avoient déja persuadé, qu'il devoit profiter d'une si belle occasion, pour se rendre maistre absolu & unique de toute la France. Clotaire de son costé, estoit fort resolu d'hazarder plustost tout, que de rendre ce qu'il avoit repris : Cependant, avec toute sa fermeté, il couroit risque d'estre accablé, si la mort ne l'eust délivré d'un si formidable Ennemi. Thierri mourut à vingt six ans [a] de poison, selon quelques-uns ; selon d'autres [b] de dissenterie, ou de fiévre maligne, laissant quatre petits garçons [c], qu'il avoit eu de ses Maistresses : les plaisirs corrompirent toutes ses bonnes qualitez ; c'eut esté un grand homme, si la Regente, qui avoit soin de son éducation, n'avoit eu interest d'empescher qu'il ne le devinst.

Mort de Thierri, Roy de Bourgogne. 613.

a Gestes Fran. c. 39.
b Fredeg. Chron. c. 39.
c Les fils de Thierri furent Sigebert, Childebert, Corbe, & Merovée.

Quoique par la mort de ce Monarque Brunehaut perdist son appui, dans un age où cette Princesse en avoit le plus de besoin ; comme elle avoit beaucoup d'esprit, & une grande experience, elle eut bien-tost repris courage ; & sans paroistre consternée, d'un coup qui devoit l'atterrer, elle ne songea qu'à s'assurer du gouvernement de l Estat. Pour cela, sans perdre de tems, elle fit proclamer Roy l'aisné de ses arriere-petits-fils. Il s'appelloit *Sigebert*, & avoit environ douze ans. Il fut proclamé seul, sans faire mention de ses freres : Brunehaut le voulut ainsi, soit pour estre plus la Maistresse, n'en aïant qu'un à gouverner, soit pour prévenir des divisions semblables à celles qu'on avoit vuës entre les derniers Rois. En mesme tems pour faire sa paix avec les Grands, elle tascha de les appaiser, sinon tous, du moins quelques-uns, en leur faisant restituer le bien qu'on leur avoit pris. Elle eut beau faire, ces graces forcées & tardives, bien loin d'en gagner aucun, les rendirent encore plus mutins ; parce qu'ils les regarderent comme des marques de foiblesse. Les Grands d'Austrasie, indignez de sa cruauté, & dégoustez d'ailleurs de porter le joug d'une femme, conspirerent pour s'en affranchir ; & aprés estre convenus de se donner à Clotaire, ils députerent, pour l'inviter d'aller se mettre en possession de ce beau & vaste Roïaume.

En vain Brunehaut met-elle tout en œuvre, pour faire reconnoistre l'aisné de ses arriere-petits-fils Roy d'Austrasie & de Bourgogne. Les Grands de ces deux Roïaume traitent avec Clotaire, & lui livrent cette malheureuse Princesse.

Fredegaire, Chron. c. 39. 40. 41. & 42.

Au bruit de sa marche, Brunehaut se retira à Vormes, ou pour s'enfuir plus loin, si elle se voïoit pressée, ou pour recevoir les secours qu'elle attendoit à tout moment des Nations d'au-delà du

Rhin. En vain fit-elle sommer Clotaire de sortir du Roïaume : il dit qu'il y avoit droit, & qu'il s'en rapportoit au jugement de la Noblesse. Sur cette réponse, la Regente, qui se défioit moins de la cause de ses enfans, que de la volonté des Grands, assembla promptement ses forces, pour décider cette querelle par les armes. Toute sa confiance estoit dans les Allemans : elle n'en avoit aucune dans les Milices de Bourgogne : le Maire de ce Roïaume lui estoit d'ailleurs si suspect, qu'elle prit la resolution de le faire assassiner. L'Officier à qui l'ordre en fut envoïé, le lut & le déchira pour tenir la chose secrete : ce n'estoit pas assez. Il eut fallu de plus en jetter les morceaux au feu, autrement en les rejoignant on pouvoit découvrir ce que l'ordre portoit. En effet, la chose arriva ainsi, & le hazard aïant voulu, qu'un homme qui estoit au Maire ramassast presque tous les morceaux, on sçut si bien les rassembler, qu'on lisoit l'ordre aisément.

Le Maire connoissant par là les intentions de la Regente, fit son Traité avec Clotaire, & y fit entrer en secret la pluspart des Grands de Bourgogne. L'effet de ces intrigues fut, qu'au moment que les Armées estoient prestes de donner combat, ce qu'il y avoit en celle de Brunehaut d'Austrasiens & de Bourguignons se revolterent tout-à-coup, & se saisirent de cette Reine & de ses arriere-petits-fils. Sigebert fut tué sur le champ, avec le second de ses freres. Le troisiesme se sauva si loin, que l'on n'eut plus de ses nouvelles. Clotaire donna la vie au cadet, qui estoit son filleul, & il l'envoïa en Neustrie, pour y vivre en homme privé.

L'infortunée Brunehaut fut menée au Vainqueur, qui la reçut mal. Quoiqu'il fust en réputation de Prince sage & moderé, il ne put se faire violence : il lui dit des injures ; & insultant à son malheur, il la traita comme une miserable : il poussa la passion si loin, qu'il se rendit son accusateur ; & pour flatter la vanité & le ressentiment des Grands, il les fit Juges de leur Reine.

L'Auteur des Gestes des François dit, que Clotaire feignit de vouloir épouser Brunehaut, afin que sur la parole qu'il lui en donna, elle vinst le trouver : Qu'elle y alla en effet, parée comme une Epousée, mais qu'il lui dit force injures en la voiant, ch. 49.

Supplice de Brunehaut. 614.

Aprés avoir souffert divers tourmens pendant trois jours, elle fut mise sur un chameau, dans un équipage honteux, & promenée dans les deux Camps, pour essuïer les huées & l'insolence du Soldat : ensuite elle fut attachée par les bras & par les cheveux à la queuë d'un cheval indompté, qui de la premiere ruade lui fit sauter la cervelle. Son corps tout en pieces fut jetté au feu, comme s'il n'eut pas esté digne de la sepulture. Il y a dans ce supplice quelque chose de si inhumain, que, quoiqu'il soit rapporté avec toutes ces circonstances par les anciens Historiens, on a cependant peine à le croire ; du moins s'il est veritable, il donne autant d'indignation contre le Prince qui le fit ordonner, que de compassion pour la Reine qui le souffrit. Tout Souverain qui en fait supplicier un autre, fait un exemple contre lui-mesme.

Ce qu'on a dit d'elle en bien & en mal.

On ne peut excuser Brunehaut d'un desir effrené de dominer, ni d'une avarice honteuse : elle sacrifia son repos à l'une de ces passions, & à l'autre la vie & les biens de beaucoup de Seigneurs, qui n'estoient coupables que d'estre trop riches. Ce que l'on conte

de ses débauches, paroist d'autant plus outré, qu'on les lui impute en un age fort avancé. Les Historiens qui ont escrit la vie de saint Colomban, ne reprochent à cette Princesse, qu'une envie déreglée de commander. Il n'est point de loüanges que saint Gregoire ne lui donne dans les Lettres qu'il lui escrit. Si ces loüanges ne prouvent pas qu'elle ait eu toutes les vertus, parce que ce ne sont que des complimens, elles montrent du moins, qu'elle n'avoit pas tous les vices qu'on lui impute. Il n'y auroit eu ni jugement, ni conscience, à faire, en lui escrivant, de grands éloges de sa vertu, si elle avoit esté d'une conduite scandaleuse. Toute avide qu'elle estoit d'amasser du bien, elle le prodiguoit pour des Edifices publics, Eglises, Hôpitaux, Palais, Ponts, Chaussées. Ceux qui ont parlé d'elle avec plus d'animosité, sont des Historiens peu exacts, & d'autant plus suspects, qu'ils escrivoient dans le Roïaume de Clotaire, & sous le Regne de son fils.

Clotaire devenu maistre des Roïaumes de Metz & d'Orleans, en gagne les Grands & le Peuple, en les laissant vivre selon leurs Loix.

D'avoir conspiré à réünir les trois Roïaumes, c'estoit une faute que les Grands n'eussent jamais faite, si leur haine contre Brunehaut ne les eust tellement aveuglez, qu'ils ne prenoient plus garde à ce qui estoit de leur interest. Par l'union de tant d'Estats, le Roy devenoit si puissant, qu'il estoit en estat d'accabler les plus grands Seigneurs, quand il le jugeroit à propos. La mort de Brunehaut leur ouvrit les yeux : de sorte que faschez d'en avoir trop fait, ils se seroient liguez entre eux pour démembrer la Monarchie, ou du moins pour maintenir leurs libertez, si Clotaire, par sa sagesse, n'eust prévenu leurs défiances.

Il ne changea rien dans la forme du Gouvernement. L'Austrasie & la Bourgogne garderent le titre de *Roïaume*, & leurs Officiers separez. Les Maires de ces Roïaumes en devinrent les Vicerois. *Fredegaire. Chron. c. 42.* Le Maire de Bourgogne fut confirmé en son Emploi : cette importante Charge vacant alors en Austrasie, Clotaire choisit pour la remplir, celui des Grands, qui lui parut non seulement le plus habile, mais le plus agréable aux autres. Le Roy avoit pour eux la complaisance de ne rien faire, du moins de considerable, sans en avoir eu leur avis. Ces précautions jointes à son air affable, à ses manieres douces & honnestes, & à l'idée que l'on avoit de sa sagesse, firent que les Seigneurs, tant d'Austrasie, que de Bourgogne, bien loin de se repentir de l'avoir reconnu pour Roy, commencerent à aimer leurs chaisnes. Les hommes aiment moins la liberté, qu'une servitude agréable. Clotaire devint Maistre, en feignant avec prudence, qu'il ne pensoit à rien moins qu'à l'estre ; & il se mit au-dessus des Loix, par le zele qu'il témoigna à les faire garder, & à les observer lui-mesme. On fait des hommes ce que l'on veut, quand une fois on a calmé leurs défiances, parce qu'ils dorment en assurance par la prévention où ils sont, que quelque chose qu'on entreprenne, on ne veut point attenter à leur liberté : tant il est vrai, qu'on avance plus ses affaires par une ingenieuse douceur, que par des airs imperieux, qui font trop sentir & trop craindre l'autorité.

Quelque complaisance qu'eust Clotaire pour les Grands de ses trois Roïaumes, il n'en avoit pas moins de vigueur & de resolution quand il en estoit necessaire. Il avoit envoïé un homme de confiance, grand zelateur de la Justice, pour restablir l'ordre dans la Bourgogne, *Transjurane*: c'est ainsi que l'on appelloit cette partie de la Bourgogne, qui estoit au-delà des Alpes. Les Nobles de cette Province y maltraitoient le Peuple, avec d'autant plus d'audace, qu'estant éloignez de la Cour, ils craignoient moins le chastiment, sur tout dans les commencemens du Regne d'un Prince, qui avoit interest de se ménager avec eux. L'exactitude de l'Intendant desolant ces petits Tyrans, ils le firent massacrer. *Fredegaire. Chron. c. 43. & 44.*

Clotaire, qui n'ignoroit pas que les Empires ne se soutiennent que par la réputation, voulut en cette occasion faire voir par sa fermeté, que s'il sçavoit recompenser ceux qui taschoient par leurs services de s'attirer sa bienveillance, il ne sçavoit pas moins punir ceux qui irritoient sa Justice. Il alla sur les lieux; il y fit punir un grand nombre des plus mutins; & à l'égard du Chef, qui avoit commandé le meurtre, il eut la précaution de faire assembler les Grands, pour ne les point allarmer, si lui seul ordonnoit du supplice de ce Rebelle. Ce Seigneur, nommé *Alethée*, avoit esté Patrice, c'est-à-dire Gouverneur de cette Province, où il estoit consideré moins par son merite, que par sa naissance. Il se disoit descendu des Rois de Bourgogne, & prétendoit rentrer dans le Roïaume de ses aïeux. Il n'avoit ni assez d'esprit pour conduire un si grand dessein, ni assez de cœur pour l'executer.

L'Evesque de Sion, homme aussi dangereux par sa simplicité, qu'un autre le seroit par malice, estoit venu de sa part trouver la Reine, en secret, pour lui reveler, que Clotaire n'avoit plus qu'une année à vivre, & pour lui dire que le Patrice lui promettoit de l'épouser aussi-tost qu'elle seroit veuve. Le Prélat ajouta, qu'il lui conseilloit de faire transporter dans son Evesché tous les thresors de la Couronne, afin d'en estre la maistresse quand Clotaire viendroit à mourir. La Reine n'eust fait que rire de cette folle proposition, si elle eust moins aimé Clotaire; mais elle l'aimoit si tendrement, qu'elle ne put, sans verser des larmes, entendre dire, que ce cher mari n'avoit plus qu'une année à vivre. Elle en pleura si chaudement, que Clotaire qui en sçut la cause, l'en aima davantage. *c. 44.*

La conspiration découverte, le Roy donna de si bons ordres, qu'elle échoüa. L'Evesque s'enfuit; le Patrice fut arresté; l'un obtint sa grace, en demandant pardon; l'autre n'en fut pas quitte à si bon marché. Les Grands assemblez le condamnerent à la mort: il eut la teste tranchée. Dans les commencemens d'un Regne, il n'est rien de plus efficace pour contenir tout un Roïaume dans le devoir, qu'un exemple de severité menagée avec prudence. Celui-ci fit un si grand effet, que pendant la vie de Clotaire il ne se fit aucune cabale, qui en pust troubler le repos. *Ibid.*

Clotaire remet aux Lombarde le tribut

Quoiqu'il n'eust que trente-cinq ans, & qu'il fust si puissant, qu'il pouvoit, s'il l'avoit voulu, conquerir le reste de l'Europe, il

ne

ne pensoit qu'à establir & qu'à bien affermir la Paix. Cette inclination lui fit conclure un Traité, qui dans l'esprit des Politiques, le fit passer pour homme foible, & peu sensible à l'honneur. Depuis le Regne de Childebert, les Lombards païoient tous les ans douze mille sols d'or de tribut à la Couronne d'Austrasie : ils avoient inutilement fait des offres plus d'une fois à Brunehaut & à Childebert pour se délivrer de ce joug, sans que la mere ni le fils eussent voulu jamais y entendre ; heureusement ils trouverent en Clotaire plus de disposition à les écouter.

qu'ils païoient à la Couronne d'Austrasie.

Fredegaire. Chron. c. 45.

Comme il aimoit la paix, ils lui representerent, que cette redevance seroit éternellement un sujet de guerre entre les deux Nations ; & aprés l'avoir conjuré de souffrir qu'ils la rachetassent, ils offrirent, s'il y consentoit, de lui en païer trois années. En fait de tribut, ce n'est pas l'argent qui en fait le prix ; ce prix ne consiste que dans la gloire qu'a un Prince de voir une Nation le reconnoistre pour Seigneur, par l'hommage qu'elle lui rend. Un Prince ambitieux auroit préferé cet honneur à telles sommes qu'on lui eust offertes ; mais l'amour de la paix l'emportoit dans Clotaire sur l'amour de la gloire : cependant quelque inclination qu'il eust à éloigner tout ce qui pouvoit alterer la tranquilité de l'Estat, il n'osa accepter cette proposition, qui devoit déplaire aux François, jusques à ce que les Maires des trois Roïaumes, (ces Officiers estoient gagnez,) lui eurent conseillé de le faire. Leur avis le détermina, & il consentit à la fin au rachat du tribut. Cette foiblesse diminua beaucoup de sa réputation ; & donnant du mépris pour lui à tous les Princes ses voisins, elle auroit, peut-estre, exposé la France à quelque irruption, si un Roïaume si puissant ne se fust soutenu par sa propre grandeur.

Six ans avant que de mourir, Clotaire donna à *Dagobert* son fils aisné le Roïaume d'Austrasie, à l'exception de ce qui estoit endeçà de la Forest des Ardennes & des Montagnes de Voge. Les Villes d'Aquitaine dépendantes de ce Roïaume, en furent aussi détachées. En envoïant son fils prendre possession de ce Roïaume, il lui nomma pour principaux Ministres *Arnoul*, Evesque de Metz, & *Pepin*, Maire du Palais, deux des plus sages hommes du tems, qui donnerent au jeune Monarque de si bonnes instructions, qu'il parut un Prince accompli les premieres années de son Regne. On ne devinoit pas, quelles raisons avoit eu Clotaire, de renoncer de si bonne heure à une partie de ses Estats. Ce n'estoit ni vieillesse, ni infirmité ; il estoit en bonne santé & dans la vigueur de l'age. En donnant à son fils des forces si considerables, il devoit craindre, que ce Prince ne les emploïast dans la suite à le dépoüiller tout-à-fait, quand le tems & l'ambition lui en inspireroient le desir. Un jeune homme sans experince estoit beaucoup moins propre à contenir dans le devoir les Peuples d'au-delà du Rhin, qu'un Monarque aussi absolu & aussi puissant que Clotaire. D'ailleurs, partager ainsi ses Estats, c'estoit donner occasion à de nouvelles guerres civiles.

Clotaire donne l'Austrasie à Dagobert son fils aisné. Source de mesintelligence entre le pere & le fils.

622.

En effet, Dagobert, quelques années aprés, pensa en venir aux

626.

armes, pour reprendre les Provinces qu'on avoit détachées de la Couronne d'Austrasie. Le fils pressa le pere de les lui rendre : le pere ne le voulant point, ils convinrent d'en passer par l'avis de douze Seigneurs. Par Sentence de ces Arbitres, Clotaire ne put retenir que quelques Villes d'Aquitaine. Par bonheur pour lui, ce fut le seul demeslé qu'il eut avec son fils. Cette concorde dura jusques à la mort du pere, qui arriva deux ans aprés. Il mourut à quarante-quatre ans & quelques mois, regretté des Grands & des Peuples, qui avoient joüi sous lui d'une heureuse tranquilité.

Fredeg. Chron. c. 53.

628.

Mort de Clotaire II.

Ce qu'on loüe, & ce qu'on blasme en lui.

Son repos n'estoit pas tout-à-fait oisif : il assembloit de tems en tems, tantost les Evesques les plus distinguez par la science & par la vertu, pour travailler à restablir la Discipline de l'Eglise; & tantost les Ducs & les Comtes, afin de regler par leurs avis, ce qu'il estoit à propos de faire pour le soulagement des Peuples : Il s'informoit exactement des besoins de chaque Province, & cherchoit aussi-tost les moïens de la soulager : il sçavoit beaucoup; il aimoit & honoroit les gens de bien. Il fit aux pauvres de grandes aumosnes, & aux Eglises de grands biens. Il eut du bonheur, beaucoup de dexterité, peu d'ambition. On lui reproche d'avoir esté credule & trop complaisant pour les femmes. A tout prendre, c'est un des plus grands Princes de la premiere Race.

Fredegaire. Chron. c. 42.



DAGOBERT.

Gestes des François, c. 42. 43. Fredeg. depuis le ch. 47. jusques au ch. 79. Gestes de Dagobert par un ancien Moine de S. Denis, 1. Tom. Duch.

Dagobert est reconnu Roy des trois Roïaumes, à l'exclusion de son cadet, qui n'a en partage qu'un fort petit Païs.

CLOTAIRE II. laissa deux fils, *Dagobert*, qui estoit l'aisné, & un autre nommé *Charibert*. Il y avoit déja six ans que l'un regnoit en Austrasie; le second n'avoit point d'establissement, & n'estoit pas encore sorti de dessous les aisles de la mere. L'un estoit à Metz quand le pere mourut; l'autre se trouva à sa mort: conjoncture d'autant plus heureuse, pour se faire proclamer Roy de Neustrie & de Bourgogne, que les Grands avoient interest d'empescher autant qu'ils pourroient la réünion des trois Roïaumes. L'indolent Charibert manqua ce prétieux moment, & depuis ne le retrouva plus.

Si-tost que son aisné eut appris le deceds du pere, il envoïa des Emissaires en Neustrie & en Bourgogne, qui répandirent parmi les Peuples, que l'unique moïen de maintenir la France en repos, estoit de n'avoir qu'un Roy; qu'elle ne pouvoit se partager, qu'on ne vist bien-tost renouveller la fureur des guerres civiles; qu'ils avoient tout à craindre de la foiblesse de Charibert, s'ils le choisissoient pour leur Roy, & de la violence des gens qui le gouvernoient; & qu'au contraire ils joüiroient d'une profonde tranquilité, s'ils avoient Dagobert pour Maistre. Ces raisons fortifiées de l'arrivée de ce Monarque avec une grande Armée, ses promesses & ses ménaces firent pancher la balance de son costé. Selon l'usage, qui jusques-là avoit esté pratiqué parmi les François, les deux freres devoient partager la succession également: mais l'un estoit déja Roy, il avoit le pouvoir en main; l'autre n'avoit que la justice de son costé. C'eut esté la premiere fois qu'elle eust prévalu sur la force.

Charibert fut abandonné des Evesques, des Comtes & du Peuple, qui reconnurent son aisné pour Monarque des trois Roïaumes. L'oncle maternel du cadet voulut remüer en sa faveur: il sollicita les Prélats, & les autres Seigneurs: il leur representa l'injustice qu'ils faisoient à un fils de Clotaire, & le danger où ils se mettoient, en s'abandonnant en aveugles à la discretion d'un Maistre, qui n'aïant point de concurrent, les en traiteroit beaucoup plus mal.

Fredegaire Chron. c 57

L'infortune de Charibert n'excita aucun mouvement, que de pitié & de compassion: son frere neanmoins, pour n'estre point blasmé d'une trop grande violence, lui accorda tout le Païs, qui s'estend depuis la Charente jusques aux Pyrenées. Partage assez grand pour porter le titre de *Roy*, & trop petit pour rien entreprendre. Thoulouze fut la Capitale de ce petit Estat. Charibert mourut au bout de deux ou trois ans. Il n'y eut rien de mémorable pendant son Regne, que la victoire qu'il remporta sur les Gascons, quelque tems avant que de mourir. Son fils, nommé *Chilperic*,

Anno octavo Dagoberti Charibertus Rex moritur, relinquens fi-

N ij

ne lui survécut pas long-tems : on accusa l'oncle de l'avoir fait empoisonner.

lium parvulum nomine Chilperi cum, qui nec post modum defunctus est. Fertur factione Dagoberti fuisse interfectum. Id. c. 67.

Dagobert visite les trois Roïaumes, & s'y fait estimer par sa bonne conduite, autant que dans la suite il y fut méprisé pour ses dereglemens.

629.

Quand Dagobert fut devenu Monarque paisible de toute la France, il commença son nouveau Regne par visiter les trois Roïaumes : celui de Bourgogne avoit besoin de sa presence. Clotaire n'y avoit point esté depuis qu'il en avoit pris possession ; & s'estoit contenté de donner ses ordres à *Varnier*, qu'il trouva Maire du Palais.

Cet Officier n'eut point de successeur : les Bourguignons aprés sa mort, supplierent le Roy de ne pas remplir cette Charge, & de les gouverner lui-mesme. Depuis la mort du Maire, les Grands de ce Roïaume, qui n'avoient plus dans le Païs, de Magistrat audessus d'eux, qui reprimast leurs violences, en avoient fait de si atroces, que le Peuple attendoit l'arrivée du nouveau Roy avec beaucoup d'impatience, pour lui en faire ses plaintes. Dagobert promit de faire justice, & n'y manqua pas.

Pendant qu'il séjourna en ce Roïaume, il s'y fit aimer par ses manieres douces & honnestes, & par la facilité qu'il y avoit à l'aborder. Il estoit accessible à toute heure & à tout le monde. Il déroboit sur ses repas, sur son sommeil, sur ses plaisirs, tout ce qu'il lui falloit de tems pour ces ennuïeuses Audiences : Dans le jugement des affaires, il faisoit voir de la droiture & du discernement : s'il eust eu soin de soutenir cette premiere réputation, il auroit surpassé la gloire de ses prédecesseurs ; mais toutes ses bonnes qualitez furent bien-tost soüillées par l'orgueil, par une avarice sordide, & par des excés de débauche.

Au retour de Bourgogne, il répudia la Reine, qui estoit sœur d'une des femmes de Clotaire. Ce mariage ne s'estoit fait, que pour entretenir la Paix dans la Famille Roïale. A peine Dagobert se futil marié une seconde fois, que ses gens lui aiant fait voir une jeune Beauté, il la prit pour troisiesme femme. On en compte jusques à cinq, qui avoient toutes, en mesme tems, le nom & le rang de *Reines*. Il eut tant de Maistresses, que leurs noms se sont perdus dans le grand nombre. Cette dissolution l'engageant à de la dépense, il fallut, pour la soutenir, surcharger les Peuples, dépoüiller les Eglises, & confisquer le bien des Riches, quoique souvent fort innocens : conduite qui le fit haïr des François, & mépriser de ses Voisins, qui ne le craignirent plus, dés qu'ils cesserent de l'estimer.

Depuis que ce Prince s'estoit donné à la débauche, il n'y avoit que les gens de joie, qui fussent en faveur : & il n'eut plus de confiance, ni presque plus d'égards pour ses anciens Confidens, dont les sages conseils l'avoient fait regner jusques-là avec tant de gloire & tant de bonheur. Les Rois veulent estre servis à leur maniere ; & pour peu qu'ils soient dereglez, rarement s'accommodent-ils de Ministres, qui soient gens de bien, parce qu'alors ils les regardent comme des censeurs de leurs desordres.

Ce qu'il y avoit à la Cour de personnes d'honneur, gemissoient de ce changement, & craignoient, que le Roy, qui sembloit déja épuisé, quoiqu'en la fleur de sa jeunesse, ne pust jamais avoir

d'enfans, comme il arrive souvent aux gens, qui outrent la débauche: lui-mesme en avoit grand'peur; heureusement une de ses femmes devint grosse. C'estoit la troisiesme, qui lui donna un fils, qu'il fit nommer *Sigebert*. Les Grands, à cette occasion, prierent le pere de se moderer. Ces remontrances furent inutiles : rien ne pouvoit arrester le funeste penchant qui l'entraisnoit vers le plaisir, non pas mesme l'ambition de vaincre, ni la honte d'estre vaincu. 630.

Guerre contre les Esclavons, peu glorieuse à Dagobert.

Quelque terreur qu'impriment ordinairement des forces aussi considerables, qu'estoient celles de Dagobert, il estoit si fort décrié pour son luxe & pour sa mollesse, que des Princes beaucoup moins puissans ozerent lui faire la guerre : du nombre de ces Ennemis furent les *Esclavons*, Peuple de Germanie, peu avant sujet des *Avares*. Aprés avoir secoüé le joug, ces Peuples avoient choisi pour Roy un François appellé *Samon*, qui s'estant trouvé parmi eux pour les affaires de son negoce, dans le moment de leur revolte, fit voir tant de jugement dans la conduite de cette intrigue, tant de bravoure dans le combat, & tant d'affection pour eux, qu'ils crurent ne pouvoir mieux faire, que de lui mettre le Sceptre à la main, esperant que par reconnoissance il les gouverneroit avec autant de douceur que d'habileté.

Fredeg. c. 48. *Chron.* dit que Samon estoit *Natione Francus de Pago Sennonago*, que quelques-uns entendent de *Sens*, & d'autres de *Sorgnies* en *Haynaut*.

Cet avanturier quitta l'esprit de Marchand, & fit paroistre la sagesse & les inclinations d'un Roy, dès qu'il fut monté sur le Throsne; vivant avec splendeur, ménageant ses Sujets, s'accoustumant à leurs manieres, pour se rendre plus agréable, se faisant respecter & craindre. Il regna trente-cinq ans : il eut jusques à douze femmes, & d'elles trente-sept enfans, vingt-deux garçons & quinze filles, qui laisserent aprés eux une nombreuse posterité. Les Esclavons, qui estoient épars en Germanie, depuis le Danube jusques à l'Elbe, se réünirent peu à peu sous cette nouvelle domination, & commencerent sous ce grand Homme à restablir, par leurs exploits, une réputation, qu'une trop longue servitude avoit presque anéantie.

A l'occasion de la fortune du nouveau Roy, des Marchands, ses compatriotes, estant allez par bandes trafiquer en Esclavonie : ils furent volez en arrivant, par les gens du Païs, ou par envie de butiner, ou, à ce qu'on disoit, par ordre secret de Samon. Dagobert qui prit ce vol pour une insulte, en fit demander réparation : son Envoïé se plaignit avec hauteur. La réponse de Samon fut, qu'il donneroit jour pour entendre ses plaintes, & la deffense de ses Sujets. L'Ambassadeur, homme chaud & de peu de sens, sur le soupçon qu'il eut, que ce Prince vouloit éluder, aïant joint à de nouvelles plaintes, des injures & des reproches, & l'aïant menacé de la vengeance du Roy de France. Samon parla de Dagobert avec retenuë; mais connoissant parfaitement les droits de la Roïauté, il ne crut pas devoir souffrir les saillies de l'Envoïé : il le chassa de sa Cour & de son Roïaume.

Sur le rapport de cet estourdi, Dagobert prit feu, & donna ordre à tous les Ducs, qui commandoient en Austrasie, de marcher vers l'Esclavonie : il ordonna la mesme chose au Duc des Allemans, 631.

& sollicita les Lombards de faire une irruption de leur costé. Samon, sans s'estonner, fit fortifier ses Frontieres, & se disposa en brave homme à une genereuse deffense: les trois Armées ennemies entrerent en son Païs par differents endroits. Les Lombards & les Allemans y firent un fort grand ravage, & un nombre presque infini de prisonniers. Les Austrasiens s'attacherent à une Place, ils la battirent pendant trois jours. Au quatriesme la vigueur des Assiegez, qui sans cesse faisoient des sorties, les contraignit de décamper, avec perte de leurs bagages. Les Esclavons encouragez par ce succés, poursuivirent les François: ils entrerent en Turinge, & y firent autant de dommage, que l'on en avoit fait chez eux.

Alors Dagobert indigné de voir ses Estats en proie à une Nation qu'il méprisoit, assembla le plustost qu'il put, toutes les forces des trois Roïaumes, & s'avança jusques à Mayence, où les Saxons lui proposerent, que s'il vouloit les décharger du Tribut annuel de cinq cens Bœufs ou Vaches, que Clotaire I. leur avoit imposé, ils entreprendroient à leurs risques de deffendre eux seuls sa Frontiere. Ces offres plaisoient aux gens de Cour, qui accoustumez de long-tems à une vie molle & oisive, estoient las de la guerre avant qu'elle commençast.

Fredegaires Chron. c. 74.

Tous conseillerent à Dagobert d'accepter la proposition, lui remonstrant, que ce seroit épargner une dépense considerable, & la vie de beaucoup de monde. Le Roy suivit ce conseil: il traita avec les Saxons: il leur remit le Tribut, & ils jurerent de leur costé, en mettant la main sur leurs armes, qu'ils accompliroient leur promesse. A gens sans foi & sans loi, les sermens coustent si peu, qu'en vain se flateroit-on, que jamais ils les executent, s'il n'y va de leur interest. Cette Nation perfide joüit de la grace qu'on lui avoit faite, & ne se mit nullement en devoir de combattre les Ennemis, qui continuerent leurs incursions, jusques à ce que les Austrasiens les repousserent vivement, dés qu'ils eurent un nouveau Roy.

Dagobert donne l'Austrasie à l'un de ses fils, & assure la Neustrie à l'autre.

Depuis que Dagobert eut quitté le séjour de Metz, les Grands d'Austrasie estoient devenus si jaloux de la confiance qu'il avoit en ceux de Bourgogne & de Neustrie, qu'ils n'agissoient que foiblement pour la deffense de l'Estat. Si leurs troupes avoient fait si mal dans la guerre contre les Esclavons, c'estoit moins faute de courage, que par mauvaise volonté. Cette jalousie de la Noblesse s'estant insensiblement communiquée parmi le Peuple, les uns & les autres témoignerent un si grand desir d'avoir un Roy, qui gouvernast selon les Loix de leur Païs, & qui residast parmi eux; que de peur qu'ils ne se revoltassent, il fallut, sans plus differer, se resoudre à les satisfaire.

632. Dagobert mena donc à Metz son fils *Sigebert*, & du consentement des Evesques & des autres Grands, il le declara Roy d'Austrasie: en mesme tems il lui donna un nouveau Maire en la place du sage *Pepin*, qu'il retint auprés de lui, plus par défiance, que par besoin; apprehendant, que ce Seigneur, si estimé en ce Roïaume,

Cum consilio Pontificum seu & Procerum, omnibusque Primatibus Regni sui consententibus, Sigibertum filium suum in Austria Regem sublimavit. Fredeg. Chron. c. 75.

n'y acquist trop d'authorité pendant l'enfance de Sigebert, qui n'avoit pas encore trois ans. Les Austrasiens furent si contens d'avoir un Prince chez eux, qu'ils deffendirent eux-mesmes les Frontieres de son Estat, sans mendier aucun secours.

On lit dans Fredegaire en parlant de Nantilde, seconde femme de Dagobert, qu'elle estoit Religieuse, quand il l'épousa. *Cum consilio Francorum Nantildem unam ex puellis de Monasterio in matrimonium accipiens, Reginam sublimavit.* Fredeg. Chron. c. 58. Quelle apparence y a-t-il que par le conseil des Estats, le Roy eut choisi une Religieuse pour femme? Il faut lire: *Unam de puellis de Ministerio accipiens.* Nantilde estoit au service de la Reine.

L'année suivante, la Reine *Nantilde*, seconde femme de Dagobert, estant accouchée d'un fils, qui fut appellé *Clovis*; les Evesques & autres Seigneurs, tant de Bourgogne, que de Neustrie, engagerent le Roy à declarer cé second fils son successeur dans ces Roïaumes. En general, il n'est rien de plus odieux aux Rois plus qu'aux autres hommes, que de se voir exhortez à regler leur succession, parce qu'il semble que c'est une annonce qu'ils mourront bien-tost. Ce mauvais compliment devoit estre d'autant plus desagréable à Dagobert, qu'il n'avoit guere plus de trente ans: mais ce Prince, quoique jeune d'age, estoit déja si usé, moins de fatigues, que de débauches, que lui-mesme estoit persuadé qu'il n'avoit pas long-tems à vivre.

Le Duc de Gascogne & celui de Bretagne viennent rendre hommage à Dagobert. 635.

Avant que de mourir, il eut la consolation de voir deux Peuples orgueilleux, venir à ses pieds lui demander pardon de leurs nouvelles entreprises. Dès le Regne de Chilperic, les *Gascons* avoient fait des ravages en Aquitaine: c'estoient des Montagnards, qui habitoient les Pyrenées, & qui estoient demeurez libres par le mépris qu'on avoit fait de leur Païs: leur mestier estoit de piller: de tems en tems ils descendoient de leurs Montagnes dans la Plaine, & aprés l'avoir désolée, ils se refugioient dans leurs trous. Ils s'establirent du tems de Thierri II. dans cette partie de l'Aquitaine, qui est proche des Pyrenées; & pour n'en estre point chassez, ils promirent aux François de ne plus faire de courses sur eux, & de leur païer un Tribut.

Cette Nation turbulente, pour avoir changé de demeure, n'avoit pas changé de genie: ils avancerent peu à peu, & continuerent leurs desordres sous Clotaire II. & lorsqu'ils virent Dagobert enseveli dans la volupté, ils pousserent jusques à la Garonne. L'indolence du Roy les avoit rendu si hardis, que quand les Milices de Bourgogne marcherent pour les chastier, ils eurent l'audace, quoique beaucoup inferieurs, de se presenter au combat; mais dès le premier choc ils tournerent le dos, & se sauverent dans leurs cavernes, d'où ils ne descendirent que pour demander misericorde. Leur Duc ou General, accompagné des Principaux, vint se jetter aux pieds du Roy, & lui jurer fidelité. 637.

Quelques mois auparavant, le Comte de Bretagne en avoit fait autant. Ses Peuples, aussi inquiets que les Gascons, faisant des courses continuelles dans le Maine & dans l'Anjou, les Milices de ces Provinces & de toutes les autres de Neustrie, eurent ordre de fondre en Bretagne: ce qui fit si grand peur au Comte, qu'il promit de réparer le mal, & de venir rendre en personne l'hommage qu'il devoit au Roy. Peu de temps aprés, Dagobert mourut* d'une dissenterie le 19. de Janvier 638. 638.

Mort de Dagobert I.

* L'Auteur des Gestes des François dit, cha. 43. que Dagobert mourut de fiévre, & qu'il regna 14. ans. Il raconte le Regne de ce Prince d'une maniere si confuse, qu'on ne peut l'en croire, au préjudice de Fredegaire, qui assure que Dagobert ne regna en tout que 16. ans.

Ses bonnes qualitez.

Il estoit né avec de grandes qualitez, bien fait, d'un temperament vigoureux, adroit à tous exercices, assez sage dans sa jeunesse, quoique par intervale il eust des emportemens, que l'on ne sçauroit excuser.

Ses vices.

Arnoul, Evesque de Metz, son premier Gouverneur, voulant se retirer du monde, le Prince s'y opposa, & par affection il fit pour l'en empescher, ce que la haine la plus forte pourroit inspirer de plus violent : il le menaça de faire mourir son fils, (Arnoul avoit esté marié.) Des menaces, Dagobert en vint jusques à tirer l'épée pour percer l'Evesque. Ces transports de colere rendoient ce Prince cruel; [a] sans compter beaucoup de Seigneurs, qu'il fit tuer de sang froid, par défiance, ou par jalousie, on ne peut lire, sans horreur, un autre massacre fait par son ordre.

Les *Bulgares*, Nation fameuse en Orient, par les maux qu'elle y avoit fait. & peu connuë en Occident, où elle avoit moins demeuré, estoient des Peuples vagabons, qui couroient le monde : leurs guerres n'estoient point des guerres reglées; ce n'estoient que des courses semblables aux torrens, qui ruinent tout sur leur passage : ils avoient le corps fait pour tous les climats : ils n'estoient ni abbatus par la disette, ni corrompus par l'abondance, & ne vivoient, à ce qu'on dit, que du lait de cavales.

Ces Peuples s'estant partagez; une partie vint en Pannonie demeurer avec les Avares : l'union dura peu, les deux Nations prirent querelle sur un point d'honneur; elles en vinrent aux mains : les Bulgares furent taillez en pieces, hors peut-estre neuf à dix mille hommes, qui se sauverent avec leurs femmes, & qui prierent Dagobert de leur donner sur la Frontiere quelque Canton à habiter, moïennant quoi ils s'obligeoient de la deffendre. Il donna ordre aux Bavarois de les recevoir chez eux, & de les y nourrir l'hyver; mais au Printemps suivant, aprés avoir deliberé sur le sort de ces malheureux, il manda à leurs hostes de les égorger tous : Ordre barbare qui fut executé avec tant d'exactitude, qu'il ne s'en sauva que sept cens.

Quoique ce Roy fust magnifique en ses meubles & en ses habits, il n'en estoit pas moins avare, surchargeant ses Peuples; ce qui le rendit odieux, & s'emparant quand il pouvoit du bien des particuliers, [b] il n'enrichit l'Eglise de saint Denis, que de la dépoüille des autres. Ce n'estoit pas une belle ame.

La guerre civile s'estant allumée en Espagne, il ne promit secours à un des deux partis, qu'à condition qu'on lui mettroit entre les mains un Bassin d'or de fort grand prix, qui faisoit la principale piece du Thresor des Rois Visigots. La guerre finit, sans que ses troupes y eussent part; elles n'arriverent point

a L'Auteur des *Gestes de Dagobert*, Ouvrage tout rempli de Fables, dit que ce Prince estant jeune, fit donner les estrivieres, & coupet la barbe à son Gouverneur. Qu'aussi-tost aprés, pour se mettre à couvert de la colere de son pere, il se refugia dans la Chapelle de S. Denis, parceque un jour un cerf qu'il chassoit, s'estant jetté dans cet asile, les chiens qui couroient aprés, ne purent jamais y entrer, quoique la porte fust ouverte : Que les gens que le Roy y envoïa deux & trois fois pour prendre son fils, éprouverent la mesme chose; ce qui surprit si fort Clotaire, qu'il pardonna à Dagobert : Que celui-ci par gratitude, fit bastir en ce mesme endroit la grande Eglise de S. Denis, pour s'acquitter de la promesse qu'il en avoit faite à ce Saint, qui lui estoit apparu en songe. Cet Ouvrage est plein d'Histoires pareilles.

b Aimoin *l. 4. c. 20.* dit, que ce Roy fit enlever deux portes d'airain de l'Eglise de saint Hilaire de Poitiers, pour les mettre à S. Denis. *Fredeg. Chron. c. 73.*

à tems;

à tems ; de sorte que le Victorieux se deffendit assez long-tems de donner ce qu'il avoit promis : neanmoins pour s'acquitter de sa parole en apparence, il livra le Bassin ; mais à deux jours de-là, il le fit voler en chemin. Dagobert fit si grand bruit de cette supercherie ; qu'à force de menaces, il tira par composition une somme au lieu du Bassin : extorsion qui convenoit moins à un grand Roy, qu'à un Avanturier, qui n'eust vécu que de rapines.



CLOVIS II.

DAGOBERT I. laissa deux petits garçons, agez, l'un de sept à huit ans, & le second de quatre à cinq. L'aisné, nommé *Sigebert*, estoit Roy d'Austrasie depuis environ six ans. Le second, appellé *Clovis*, estoit designé Roy de Neustrie & de Bourgogne. Le bas age de ces Princes, leur peu de genie, & l'imbecillité de ceux qui leur succederent, donnerent occasion aux *Maires* de se saisir peu aprés des resnes du Gouvernement, & de monter enfin sur le Throsne.

Gestes des François, l. ch. 43. 44. & 45. Fredeg. Chron. depuis le ch. 79. jusques au ch. 91. 1. Tom. Duch.

Commencement de la puissance énorme des Maires du Palais.

Jusques-là les Rois avoient eu toute l'authorité, & le Maire de leur Palais n'estoit qu'un simple Officier, qu'ils destituoient quand ils vouloient. Aprés la mort de Dagobert, les choses changerent de face : les Grands élisoient le Maire ; cet Officier estoit le Maistre des Armées & des Finances, il faisoit la guerre & la Paix, comme il le jugeoit à propos ; de sorte qu'il ne restoit aux Rois que peu ou point d'authorité : cette forme de Gouvernement accommodoit les Grands, & n'incommodoit point les Peuples : le Maire ménageoit les uns, & traitoit beaucoup mieux les autres, que n'avoient fait quelques-uns des Rois, qui trop jaloux de leur puissance, avoient cru que leur seureté dépendoit d'accabler le Peuple, pour le rendre plus soumis & moins capable de revolte. L'envie de parvenir à cette grande Charge, fut la cause de toutes les guerres qui agiterent les trois Roïaumes jusques à la fin de la premiere Race.

Pepin, Maire d'Austrasie, & Ega, Maire de Neustrie, gouvernent ces Roïaumes en paix pendant la minorité de Sigebert II. & de Clovis II.

Aprés la mort de Dagobert, *Pepin de Landen*, & quelques autres Seigneurs, que ce Roy depuis dix années avoit retenus à la Cour par estime ou par défiance, retournerent en Austrasie. Pepin rentra dans sa Charge de Maire du Palais. Celui qui l'exerçoit, fut contraint de la lui ceder, tant Pepin estoit estimé & honoré en ce Roïaume. Ce fidele Ministre ne survescut que treize mois. Il n'est point d'homme dont l'Histoire ait dit plus de bien : il fut regreté de tous les François pour sa valeur, pleuré comme le Pere de la Patrie à cause de sa bonté, & reveré comme un Saint pour sa haute vertu. Ce n'estoit point prévention, il meritoit tous ces éloges. C'estoit un homme de bien, modeste dans la prosperité, au-dessus de l'ambition & de l'interest, ferme dans l'adversité, sage & vigoureux dans ses entreprises, cheri de ses Maistres, adoré des Peuples.

Vid. 1. Tom. Duch. p. 594 & seq. vit. Pipini Ducis.

Fredeg. Chron. c. 61.

Id. c. 85.

Ega, Maire de Neustrie, ne cedoit en rien à Pepin ; il avoit de la naissance & de la vertu, il estoit riche de patrimoine ; qualité fort à desirer dans un premier Ministre, pour lui oster l'envie d'amasser du bien aux dépens du Peuple ; habile dans les affaires, lent à se resoudre, actif dans l'execution. En entrant dans le ministere, il fit restituer tous les biens, ou enlevez par violence, ou confisquez par injustice.

Idem, c. 80.

Ibid.

Pepin & Ega meurent en 640.

Ces sages Ministres n'aïant point d'autre vuë que la felicité publique, les deux Roïaumes joüirent sous eux d'une heureuse tranquillité. Leurs successeurs n'eurent point les mesmes qualitez, ni d'aussi bonnes intentions. *Grimoalde*, fils de Pepin, fut Maire aprés lui, sans avoir son genie ni sa probité. Les Grands n'y consentirent qu'avec peine, parce qu'ils ne l'estimoient point : il eut long-tems un concurrent, qui lui disputa cette Charge, & il ne fut paisible que par la mort de ce rival, qui fut enfin poignardé.

Grimoalde, fils & successeur de Pepin, n'a ni l'habileté ni la réputation du pere.

640.

Pendant ces broüilleries, *Radulphe*, Duc de Turinge voulut se rendre le Maistre de son Gouvernement, & s'ériger en Souverain : la mort de Pepin, & l'enfance de Sigebert lui en donnerent occasion. Cette revolte estant d'autant plus dangereuse, que le Duc avoit esté joint par un autre Rebelle, qui commandoit un gros Corps de troupes : le Maire d'Austrasie mit promptement une Armée sur pied, & marcha à eux, menant avec lui le jeune Roy Sigebert, pour lui apprendre de bonne heure le mestier de la guerre. Les Rebelles furent deffaits : il en demeura plus de la moitié sur la place, le reste se dispersa ; de sorte que le Duc de Turinge, de peur d'estre pris ou tué, fut obligé de se sauver dans une Forteresse, scituée en lieu fort élévé, & d'un abord tres-difficile.

Fredeg. Chron. c. 87.

Les Vainqueurs, aprés l'avoir investie, mirent en déliberation si ils l'escaladroient sur le champ, pour ne point donner aux mutins le tems de se reconnoistre. Le meschant avis l'emporta ; on attaqua ce Fort sans laisser reposer les troupes, parce qu'on ne s'attendoit point à une vigoureuse deffense : faute énorme, dont le Duc sçut bien profiter, ne craignant point des gens qui estoient à demi vaincus par la fatigue du chemin, & par la division des Chefs, il ouvre ses portes hardiment, il se jette sur les assaillans, avec une poignée de gens d'élite qui lui restoit, tuë & renverse ce qu'il rencontre, d'autant plus aisément, que les Austrasiens ne pouvoient presque se soutenir sur le penchant de la Montagne ; c'est à quoi ils attribuerent leur deffaite, laquelle fut suivie d'un honteux Traité. On leva le Siege ; Sigebert pardonna au Duc, à condition que celui-ci lui jureroit fidelité : clause qui ne fut mise dans le Traité, que pour sauver l'honneur du Roy.

Ce qu'on a dit de bien & de mal d'Erchinoalde Maire de Neustrie aprés Ega.

La Cour de Neustrie estoit beaucoup plus tranquille : aprés la mort d'Ega, *Erchinoalde* fut élu Maire : du costé maternel il estoit allié de la Maison Roïale. Les Historiens contemporains sont partagez à son égard : les uns l'accusent d'avarice ; les autres au contraire le font saintement prodigue envers les Eglises & les Pauvres : ceux-là nous le representent comme un homme cruel & injuste ; & ceux-ci comme un homme sage, qui se soutenoit par sa vertu ; homme sans orgueil, contenant tout le monde avec cette honnesteté & cette patience aussi rare que necessaire dans les grands postes. A en parler sans préjugé, il paroist plus de passion dans ceux qui le blasment, que de flaterie du costé de ceux qui le loüent. Il ne fut Maire que du Roïaume de Neustrie.

Idem, c. 84.

Comme depuis long-tems il n'y en avoit point en Bourgogne,

Nantilde veuve

de Dagobert, fait eslire Maire de Bourgogne un Seigneur nommé Flaochat, qui se rend odieux par ses violences.

la Reine *Nantilde* profita de l'occasion, pour obtenir des Grands qu'ils élevassent à cette Charge un Seigneur, nommé *Flaochat*, sur qui elle avoit des vuës. Les Grands, qui n'estimoient point Flaochat, y avoient de la repugnance; & sans les brigues de la Reine, qui estoit aimée & honorée, ils n'eussent jamais choisi pour Maire un homme odieux, lequel n'estoit distingué que par sa faveur, & par un excés d'orgueil, qui le rendoit insupportable. Tout plia cependant sous le Favori, hors le Patrice ou Gouverneur de la Bourgogne Transjurane: ils avoient eu ensemble de grands démeslez; & quoiqu'ils fussent reconciliez en apparence, le Maire depuis sa fortune cherchoit à perdre son ennemi: il le manqua une premiere fois dans une Assemblée generale, où le Patrice estoit venu trop bien accompagné, pour qu'on osast lui faire insulte. Ibid. c. 89.

641.

Dans une autre Assemblée, le Maire ne put se contenir, il le fit attaquer & forcer dans son logement. Le Patrice fut tué avec beaucoup de ses amis; leur dépoüille fut abandonnée aux Soldats, pour calmer le ressentiment qu'ils témoignoient de ce massacre. Il ne fut pas aussi aisé d'appaiser les Grands, ils estoient si aigris & si fort effraïez de cet attentat, qu'ils auroient pris les armes pour en tirer vengeance, & pour veiller à leur seureté, si le Maire ne fust mort environ onze jours aprés. Un sage Ministre ne doit avoir de passion, que celle de servir l'Estat avec autant de prudence que de fidelité: quand il abuse de son pouvoir, il est indigne de son poste, & le Prince doit l'en oster, s'il ne veut pas que ses Sujets vengent contre lui mesme les injustices du Favori. Ce Maire n'eut point de successeur; celui de Neustrie gouverna seul les deux Roïaumes pendant le Regne de Clovis. Ibid. c. 90.

Sigebert II. & Clovis II. estoient de petits genies.

Sous ces Regnes on fonda beaucoup d'Abbaies.

Tandis que les Maires faisoient servir à leurs passions l'authorité Roïale, les deux Rois, sans s'en mettre en peine, ne songoient qu'à passer le tems: c'estoient de petits genies, avec cette difference, que Sigebert estoit devot, & que Clovis ne l'estoit guere: celui-ci devint hebété; le vin & les femmes y aiderent beaucoup. Ils firent bastir un grand nombre de Monasteres, c'estoit la mode en ce tems-là. Les Seigneurs & les Dames, autant par émulation, que par pieté, en fondoient plus ou moins, selon le bien qu'ils avoient. Le Roy d'Austrasie, Prince simple & facile, fit à quelques-unes de ces Maisons des donations si excessives, qu'on l'obligea de revoquer tout ce qu'il leur avoit donné jusques en l'an quatorze de son Regne. La pluspart des grandes Abbaïes doivent leur fondation à ces Regnes pacifiques: c'est ce qu'ils ont produit de plus memorable: du reste les Historiens contemporains, ont parlé de ces Regnes, d'une maniere si confuse, qu'on n'en peut dire rien de certain. Gest. Franc. c. 44.

Sigebert eut un fils d'une femme, qu'on ne connoit guere. Clovis épousa une jolie Esclave, que des Marchands Anglois vendirent au Maire du Palais, & dont le Maire fit présent au Roy. C'estoit une créature accomplie, d'une beauté achevée, d'un air charmant, d'une taille Majestueuse & fine, & d'un esprit aussi Duch. t. Tom. p 665. & s. 9. ex vit. S. Bathildis, &c.

solide que brillant; elle l'emploïa en bien, & elle gagna toute la Cour, autant par ses bons exemples que par son merite. Quand *Batilde* fut devenuë Reine, (c'est le nom de l'Esclave,) des Flatteurs firent courre le bruit, qu'on avoit démeslé qu'elle estoit née Princesse: on le crut, parce qu'on l'aimoit. Elle porta sur le Throsne ses charmes & sa modestie; & par ses manieres honnestes, elle se fit generalement aimer des Grands & du Peuple.

656. Mort de Clovis II Roy de Neustrie & de Bourgogne.

Clovis eut d'elle trois garçons, *Clotaire*, *Childeric*, *Thierri*, qui regnerent tous trois: ce n'estoient que des enfans, quand le pere mourut, agé de vingt-trois ans, & de son Regne le dix-huit. On trouve dans un ancien Historien, que ce Prince mourut fou, par une punition exemplaire, tant pour avoir ouvert des Châsses de l'Abbaïe S. Denis, afin d'y prendre des Reliques, que pour avoir enlevé de l'argenterie de cette Eglise, afin d'en nourrir les Pauvres dans un tems de famine. De ces deux actions, la derniere n'estoit point injuste, & la premiere n'estoit au plus qu'une devotion indiscrete; l'une ni l'autre ne meritoit point que ce Roy mourust comme un forcené. Une fable plus ou moins couste peu à nos vieux Auteurs, quand ils sont de mauvaise humeur.

L'Auteur des Gestes de Dagobert, 1. *Tom. Duch.* p. 589.

Mort de Sigebert, Roy d'Austrasie.

On ne sçait au vrai en quelle année, à quel age, ni de quelle maniere Sigebert mourut. Les Moines par reconnoissance du bien qu'il leur avoit fait, le mirent au nombre des Saints: la voix du Peuple y concourut: c'estoit en effet un veritable Israëlite, dans lequel il n'y avoit nulle malice. Quelques Modernes ont prétendu qu'il ne mourut qu'aprés son frere. La plus commune opinion & la plus vrai-semblable est, que Clovis lui survescut.

Vaine entreprise de Grimoalde, Maire d'Austrasie, pour faire regner en ce Roïaume Childebert son fils.

Sigebert estant mort, *Dagobert* son fils fut mis sur le Throsne à l'age de trois ou quatre ans: il ne regna que quelques mois; au bout desquels *Grimoalde*, Maire du Palais, le fit tondre en secret, & mener ensuite en Irlande, pour y estre élevé & y passer ses jours dans un Monastere. Ce jeune Prince n'eut pas plustost disparu, que *Childebert*, fils du Maire, fut proclamé Roy d'Austrasie, sous le pretexte, vrai ou faux, qu'il avoit esté adopté par le Roy Sigebert. Ces attentats rendirent le Maire si odieux, que les Grands l'arresterent & l'envoïerent à Clovis, qui le fit mettre en prison, où ce Rebelle mourut de misere plus que de maladie. L'Histoire ne dit point ce que devint son fils.

Ex vita Sigib. p. 593. 1. Tom. Duch. id. Gest. Fran. c. 43.

Clovis ne joüit pas long-tems de sa bonne fortune, qui venoit de le rendre Maistre des trois Roïaumes. Sa veuve estoit si estimée, qu'elle fut declarée Regente dans le bas age de ses fils: titre pompeux qui lui attira de grands honneurs & lui donna peu de pouvoir. Le nom mesme auguste de Roy, n'en donnoit presque plus, depuis la tyrannie des Maires.



CLOTAIRE III.

Partage des enfans de Clovis II.

Gestes des François, ch. 44. & 45. Fredeg. Chron. c. 92. & 93. Vies de S. Leger. t. Tom. Duch.

DE trois petits garçons qu'avoit laissé Clovis II. *Clotaire*, qui estoit l'aisné, avoit à peu prés cinq ans; le second, nommé *Childeric*, n'en avoit guere plus de trois, & le dernier, appellé *Thierri*, estoit encore à la mamelle. Clotaire fut Roy de Bourgogne & de Neustrie: Childeric le fut d'Austrasie; Thierri ne regna qu'aprés ses freres: c'est le premier fils de France, qui n'ait point eu de part en la succession de son pere. Comme depuis quelque tems la Bourgogne & la Neustrie ne faisoient qu'un mesme Roïaume, on n'eut garde de les desunir, pour ne point retomber dans des guerres civiles. L'aisné & le cadet furent élevez auprés de leur mere: le second fut porté à Metz; les Grands d'Austrasie l'y reçurent avec joie, & lui choisirent un d'entre eux, pour estre Maire de son Palais.

Portrait d'Ebroin, Maire du Palais de Neustrie.

Le Maire de Neustrie estant mort presque en mesme tems, les Seigneurs furent divisez sur le choix de son successeur. *Ebroin* l'emporta: c'estoit par lui-mesme un homme puissant & déja en réputation; elle augmenta fort dans la suite par le bien & le mal qui lui arriverent. Il n'y a point d'homme, dont l'Histoire ait parlé plus diversement. Les Saints mesme de ce tems-là sont partagez à son sujet: les uns lui donnent de grandes loüanges, & ont tenu à honneur d'estre de ses amis. Quelques-uns qui n'en estoient pas, le décrient comme un scelerat, & comme un de ces Tyrans, qui font l'horreur du Genre humain.

Dans les deux Vies de S. Leger, dans celle de S. Raguebert & de S. Philbert, Ebroin est toujours appellé Tyran: mais on lui donne de grandes loüanges dans les Vies de S. Oüen, de S. Vaninge, de S. Drausius, &c. t. *Tom. Duch.*

A en parler sans passion, il y avoit dans ce Ministre plus de bon que de mauvais. Une noble hardiesse à tout entreprendre; une vigueur sans relasche à poursuivre ses entreprises: c'estoit un homme de teste, & qui prévoïoit mieux qu'un autre tous les incidens d'un dessein: l'homme du monde qui sçavoit mieux se contrefaire, & ajuster son visage & ses manieres au tems & à ses interests: Brave par necessité; plus Capitaine que Soldat; admirable dans une grande occasion, ne negligeant point les petites; toujours agissant, sagement hautain pour tenir les Grands en respect: bon ami, cruel ennemi: liberal par ostentation; affable par contrainte, avare & feroce de son naturel.

Cet homme si habile dans l'art de dissimuler, n'eut garde d'abord de laisser voir ses meschantes inclinations; bien au contraire il n'en faisoit voir que de bonnes, pour s'attirer l'estime & la confiance de la Regente. Il y avoit si peu de tems que les Maires s'estoient emparez de l'authorité Roïale, que pour n'estre point troublez dans leur usurpation, ils gardoient encore des mesures, & continuoient de rendre au Roy d'aussi grands honneurs que jamais: c'est pour cela, que quoiqu'Ebroïn fust le maistre du

Gouvernement, & que la Reine y euſt peu de part, il avoit de grands égards pour elle, & s'eſtudioit meſme à meriter ſes bonnes graces. Lui & ſa femme, pour lui plaire, faiſoient de grandes aumoſnes, & autres œuvres de pieté : ils fonderent des Monaſteres, & furent toujours en liaiſon avec beaucoup de gens de bien.

Sage conduite de Batilde, veuve de Clovis II. & Regente de Neuſtrie pendant la minorité de Clotaire III. ſon fils aîné.

Par les conſeils de ce Miniſtre, Batilde, quoique peu inſtruite des affaires du monde, ſe conduiſit quelques années avec tant de dexterité, qu'elle avoit un fort grand credit : elle ne l'emploïoit qu'à de bons uſages; elle fit tout ce qu'elle put, pour empeſcher la Simonie, vice toujours deffendu, & jamais aboli; pour prévenir un trafic infame, elle fit diminuer d'un tiers la Capitation des Gaulois, la pluſpart n'aïant point moïen de la païer pour leurs enfans, ils les vendoient aux Juifs, qui les emmenoient hors du Roïaume, pour en faire negoce avec les Eſtrangers. Batilde fit deffendre, ſous des peines tres-rigoureuſes, aux peres de vendre leurs enfans, & aux Juifs de les acheter. Tout le Roïaume applaudit à une Ordonnance ſi ſage, & la Reine euſt regné long-tems dans une grande réputation, ſi elle euſt continué à ne donner ſa confiance qu'au Maire du Palais, au lieu de la partager entre lui, & deux autres hommes.

En partageant ſa confiance, la Regente fait naiſtre des troubles, qui l'obligent enfin à ſe retirer dans un Couvent.

Leger, Eveſque d'Autun eſtoit un de ces confidens; l'autre s'appelloit *Sigebrand*. On ſçait que celui-ci eſtoit Eveſque, mais on ignore de quel Siege. La jalouſie que ces Miniſtres conçurent bien-toſt l'un contre l'autre, fit naiſtre en un an ou deux tant d'intrigues & de mouvemens, que la Reine qui en fut rebutée, renonça quelque tems aprés au Gouvernement & au monde.

Vita S. Leodegar. Auctore Urſino, 1. Tom. Duch. p. 618.

Leger eſtoit François, d'une Famille illuſtre; c'eſtoit un homme bien fait, qui parloit agréablement; homme ſçavant, homme de pieté, mais d'une droiture infléxible, ne pliant jamais, & par là peu propre aux affaires. Son oncle, Eveſque de Poitiers, l'avoit fait Archidiacre de cette Egliſe, & Abbé de S. Maixent. Les amis que l'Eveſque avoit à la Cour, y parlerent ſi ſouvent de l'Archidiacre ſon neveu, comme d'un homme de grand merite, que la Reine voulut l'avoir auprés d'elle, pour ſe ſervir de ſes conſeils.

Leger plut fort en arrivant; & Batilde lui aïant donné l'Eveſché d'Autun, qui vaquoit depuis deux années, chacun approuva ce choix, hors le Maire Ebroïn, à qui ce nouveau Miniſtre donnoit de la jalouſie : ils veſcurent cependant en aſſez bonne intelligence, par complaiſance pour la Regente; mais le Maire ne pouvant ſouffrir, ni de ſuperieur, ni d'égal, on vit bien, que cette concorde & cette amitié apparente ne ſubſiſteroit entre eux, qu'autant que de part & d'autre il n'y autoit point d'occaſion de faire éclater leur haine & leur antipatie ſecrete.

Leger donnant moins de priſe que l'autre Eveſque, qui partageoit la confidence de la Reine : Ebroïn s'attacha à détruire d'abord celui ci. Les pratiques du Maire eurent un pernicieux effet : l'Eveſque fut tué par les Grands : ſon arrogance inſupportable, & le mépris qu'il témoignoit pour les plus puiſſans de la Cour, furent les cauſes de ſa mort. On ſçut mauvais gré à la Reine de l'avoir appellé

Ex vit. S. Bathildis, p. 668. 1. Tom. Duch.

auprés d'elle; & comme d'ailleurs il n'estoit pas d'une conduite fort reglée, les médisans disoient, que le credit qu'il avoit sur l'esprit de cette Princesse, venoit d'un meschant commerce. Elle fut si sensible à ces calomnies & à la mort tragique de cet imperieux Prélat, qu'elle prit de là occasion de se retirer dans un Cloistre.

De tout tems Batilde avoit eu du penchant à la pieté : elle en avoit donné des marques avant son élevation; & depuis qu'elle estoit Regente, elle n'avoit emploïé son authorité & ses biens, qu'à racheter des Esclaves, à délivrer des prisonniers, à faire de grandes aumosnes, à enrichir des Monâsteres. Il n'y en eut presque aucun qui ne ressentist des effets de sa protection ou de sa charité. Cette inclination lui avoit donné de bonne heure le desir de quitter la Cour. Elle en avoit déja parlé; & quoique quelques Evesques l'eussent priée avec ardeur, de n'y pas penser, elle estoit resoluë d'accomplir ce pieux dessein, aussi-tost que ses deux enfans seroient en age de se passer de ses soins & de ses conseils. Le meurtre de Sigebrand la détermina, d'autant plus que les Grands semblerent alors l'y exhorter, soit qu'ils fussent gagnez par les artifices du Maire; soit que d'eux-mesmes ils eussent peur, qu'elle ne voulust venger sur eux la mort de son confident. Elle prit le voile à Chelles, Abbaïe celebre qu'elle avoit enrichie & fait rebastir. Elle vescut dans le Couvent avec édification, obéïssant à son Abbesse comme une simple Religieuse, & faisant avec joie jusques aux moindres observances.

Par la retraite de la Regente, Ebroïn devint tout puissant & seul arbitre des affaires : la prosperité l'aveugla; il ne garda plus de mesures : son avarice fut égale à son ambition : il fit mourir plusieurs Seigneurs pour profiter de leurs dépoüilles : chacun souffroit, & personne n'osoit se plaindre; mais tandis que tous gemissoient sous la persecution du Maire, le Roy fut saisi d'une fiévre ardente, dont il mourut en peu de jours sans laisser d'enfans, agé de dix-neuf ans, le quatorziéme de son Regne. On sçait peu de chose de ses inclinations.

Mort de Clotaire III.

Contin. Fredegarii c. 93.



CHILDERIC

CHILDERIC II.

THIERRI.

Gestes des François, depuis le ch. 45. jusques au ch. 49. Fredegaire. Chron. depuis le ch. 97. jusques au ch. 101. Vies de S. Leger. 1. Tom. Duch.

Thierri troisiesme fils de Clovis II. Regne en Neustrie & en Bourgogne, jusques à ce que le Maire Ebroïn, qui l'avoit fait proclamer Roy, est confiné dans un Convent.

LA mort si prompte de Clotaire fit trembler Ebroïn; ce Ministre aïant maltraité la pluspart des Evesques & des Seigneurs laïques, craignoit qu'estant assemblez pour se choisir un nouveau Roy, ils ne voulussent changer de Maire, & s'en donner un moins cruel & moins avide du bien d'autrui.

Pour prévenir ce peril, il se jetta dans un plus grand, en faisant proclamer le Prince *Thierri*, jeune homme de quinze à seize ans, en le faisant, dis-je, proclamer Roy, sans en avoir communiqué aux Grands des deux Nations. Un coup d'authorité a quelquefois un heureux succeés; mais rarement réüssit-on par la seule authorité en des choses qu'il faut ménager avec prudence. L'entreprise du Maire irrita tellement les Grands; & Leger, Evesque d'Autun, sçut si bien leur representer, que s'ils souffroient cet attentat, ils alloient estre Esclaves, moins du jeune Thierri, que du Maire qui le faisoit Roy; qu'ils resolurent de se donner au Roy d'Austrasie, plustost que d'estre exposez aux persecutions d'Ebroïn: *Ibid.* ils envoïerent à Metz une Ambassade solemnelle pour reconnoistre *Childeric*, Roy de Neustrie & de Bourgogne.

Childeric second fils de Clovis II. est reconnu Roy des trois Roiaumes;

Ce Monarque profitant de cette agréable nouvelle, se mit promptement en marche, pour venir prendre possession de ces deux beaux Roïaumes. Il y fut reçu comme en triomphe. Les Grands & le Peuple allerent au devant de lui; les Villes ouvrirent leurs portes; les troupes se declarerent en sa faveur. Chacun s'empressoit de lui *Ibid.* rendre hommage. Ebroïn fut contraint de se jetter dans un azile. On balança long-tems si on le feroit mourir: bien des gens en estoient d'advis; d'autres opinoient à le razer. Ce qui détermina à le confiner dans un Couvent; c'est qu'on crut que cet ambitieux esprit y seroit lui-mesme son bourreau, par la rage & le desespoir, où le mettroit à tout moment une pareille catastrophe. On l'obligea à se faire Moine à Luxeüil; ses terres & ses maisons furent pillées. Thierri ne put s'enfuïr: il ne regna pas un an cette premiere fois; il fut tondu, en signe de dégradation; ensuite il fut enfermé dans l'Abbaïe de S. Denis, non pour y estre Moine, mais pour y demeurer en homme privé.

Les Grands de Neustrie & de Bourgogne n'aïant dégradé Thierri, que de peur que son Maire, (j'entends le fier Ebroïn,) ne violast leurs privileges: ils presserent vivement Childeric, de leur promettre avec serment, que jamais il ne donneroit d'atteinte à ces

Libertez, & en particulier, qu'il y auroit en chaque Roïaume un Maire de la Nation. Childeric promit tout, pour n'estre point troublé à son avenement, & ne fit rien dans la suite de tout ce qu'il avoit promis.

En effet, soit par la volonté du Prince, soit par la foiblesse des Grands, *Vulfoade*, Maire d'Austrasie, le fut seul dans les trois Roïaumes. On croit se mettre en liberté quand on se donne un nouveau Maistre; mais le plus souvent on se trompe : & le Prince qui succede à celui qu'on a dépoüillé, ne manque guere par politique de se défaire tost ou tard des traistres qui l'ont élevé. Leger, Evesque d'Autun, qui estoit le premier mobile de cette revolution, fut neanmoins en grand credit; & quoiqu'il ne fust pas Maire, cet emploi ne convenant point à un homme de sa profession, il acquit un si grand empire sur l'esprit du jeune Monarque, que pendant une année ou deux, il ne se fit rien d'important que par les conseils du Prélat. Ce credit superieur & son humeur hautaine, furent les causes de sa perte. De la faveur à la disgrace, il n'y a souvent qu'un pas à faire.

Faveur & disgrace de S. Leger, Evesque d'Autun.

Childeric estoit inconstant; Leger prenoit avec lui un ton de Pedagogue : ce Prélat trop entier vouloit que tout pliast sous lui; parce qu'aïant de bonnes intentions, il croïoit que son sentiment estoit toujours le meilleur. Le jeune Roy souffrant de ces manieres imperieuses, & s'en plaignant assez souvent, les ennemis & les jaloux ne manquoient jamais ces momens pour le dégouster de l'Evesque : ils y réüssirent. Childeric se lassa de lui, & conçut insensiblement d'abord de l'indifference, ensuite une forte haine; ce ne fut cependant que par occasion qu'elle éclata si-tost, & lorsqu'on y pensoit le moins.

Leger, pour couvrir la décadence de son credit, si j'ose m'exprimer ainsi, avoit prié le Roy de passer à Autun la Feste de Pasques. Selon l'usage de ce tems-là, c'estoit une marque de faveur pour l'Evesque chez qui le Roy alloit passer les grandes Festes. Childeric, quoiqu'il haïst déja Leger, ne put lui refuser cette marque de distinction : la Cour alla à Autun; mais par malheur pour Leger, elle y trouva en arrivant un homme odieux & suspect; c'estoit le Patrice de Marseille, soupçonné d'avoir de mauvais desseins : Il estoit venu à la Cour pour un procés qu'il y avoit contre *Prix*, Evesque d'Auvergne. 1. Tom. Duch.

Leger au lieu d'appuïer le droit de son confrere, qui d'ailleurs estoit un saint homme, se declara ouvertement en faveur du Patrice, porta ses interests avec chaleur, le logea chez lui, & avoit sans cesse avec lui quelque conference secrette. Cette conduite perdit Leger : les envieux empoisonnerent ces bons offices, ils l'accuserent de cabaler, & de ne prendre de liaisons avec le Patrice, que pour se saisir du Roy, & devenir par là les Maistres de l'Estat. Childeric le crut, parce qu'il haïssoit & le Patrice & l'Evesque; & quand Leger se présenta pour supplier ce Prince de ne point ajouster foi aux rapports de ses ennemis, le jeune Roy lui répondit *Ibid.*

de maniere à lui faire entendre, qu'il le regardoit comme suspect.

Alors les ennemis de Leger l'aïant fait malicieusement avertir par gens qu'il aimoit, qu'il y avoit ordre de le tuer, il eut peur, & s'enfuit avec le Patrice : leur fuite fit croire qu'ils estoient coupables; on courut aprés eux. Le Patrice fit resistance, & fut tué en se deffendant. Leger fut ramené; on délibera si on ne le feroit point mourir. A la priere de ses Confreres, le Roy se contenta de le releguer à Luxeüil, avec le Maire Ebroïn. La rencontre fut bizarre, de voir en ce Monastere deux aussi celebres ennemis, & qui avoient eu si grand' part au gouvernement de l'Estat : le malheur les rendit amis, ou du moins suspendit leur haine : ils couroient risque de passer là le reste de leur vie, si la mort précipitée de Childeric n'eust abregé les jours de leur penitence.

Ce jeune Roy estoit d'une étrange humeur; sans parler de son inconstance, il estoit feroce & cruel, jusques à faire de sang froid assassiner ses confidens, souvent sans sçavoir pourquoi. De si meschantes qualitez le firent haïr & mépriser : on en parloit publiquement sans respect, sans ménagement : ces discours le mirent en fureur, de sorte qu'un Seigneur François, l'Histoire le nomme *Bodillon*, s'estant presenté devant lui en ce mauvais moment, il commanda à des Soldats de le coucher par terre, & de le battre à outrance : brutalité d'autant plus étonnante, que le Roy n'avoit point sujet de se prendre de ces meschans bruits plus à ce Seigneur qu'à un autre.

Meurtre de Childeric II. & de la Reine son épouse.

Contin. Fred. c. 95. Id. Gestes Franc. c. 45.

Bodillon estoit brave; la honte & la colere lui aïant fait prendre aussi-tost la resolution de se venger, au risque mesme de sa vie; il assemble de ses amis, & leur representant qu'ils devoient traiter en Tyran celui qui ne les traitoit qu'en Esclaves, il sçait si bien leur inspirer la passion qui le transporte, qu'ils marchent sur le champ avec lui, & vont surprendre Childeric qui estoit à chasser pas loin d'un de ses Palais, c'est-à-dire, d'une de ses maisons de campagne. Aprés lui avoir fait mille insultes, Bodillon lui passa son épée au travers du corps, & le renversa mort par terre; ensuite estant entré dans le Palais, l'épée sanglante à la main, il y tua la Reine, qui estoit enceinte : Parricides execrables, qui doivent apprendre aux Souverains à ne jamais faire d'outrage, s'ils ne veulent exposer leur vie. Childeric mourut l'an vingt-troisiesme de son age, & le dixneuviesme de son Regne. 673.

Il ne fut jamais un plus grand desordre que celui que l'on vit en France aprés la mort de ce Prince : ses assassins continuerent à massacrer qui ils voulurent, sans mettre de bornes à leur audace, ni à leur injustice. On ne peut dire les brigandages, les meurtres & les incendies qui se commirent pendant l'interregne. Chacun estoit sous les armes, pour attaquer ou pour deffendre. Vulfoade, Maire du Palais, s'estoit sauvé en Austrasie, où selon beaucoup de Modernes, il fit proclamer Roy le fils de Sigebert II. Nous l'avons déja dit; ce fils appellé *Dagobert* avoit esté razé à l'age de trois ou quatre ans & confiné dans un Monastere en Irlande.

Ce qu'on sçait du Prince Dagobert, fils de Sigebert II. Roy d'Austrasie.

Pendant plus de mille ans nos Historiens n'ont parlé de ce Prince que comme d'un homme enseveli dans un Couvent, & entierement perdu dans la memoire des hommes. Ce n'est que par quelques Vies de Saints, qu'on a découvert qu'il regna au-delà du Rhin; la découverte ne s'est pas étenduë bien loin, & on ignore encore la maniere dont il fut reçu, à quel age il est mort, ce qu'il a fait de remarquable, s'il a eu des enfans, ce qu'ils sont devenus; & toutes les autres circonstances dont l'Histoire doit rendre compte à la Posterité.

Thierri est de nouveau proclamé Roy de Neustrie & de Bourgogne par les Grands de ces deux Roiaumes, qui lui donnent pour Maire Leudesie fils d'Erchinoalde.

673.

Il est si difficile que les Particuliers conservent leur vie & leurs biens, quand l'Estat est en anarchie; que les Grands de Bourgogne & de Neustrie, pour prévenir leur rüine, qui paroissoit comme certaine si ce desordre eust continué, mirent sur le Throsne le Prince Thierri, & lui donnerent pour Ministre & pour Maire de son Palais un d'entre eux, appellé *Leudesie*, fils d'Erchinoalde, qui avoit exercé cette éminente Charge avec réputation sous Clovis II. Leudesie estoit un bon homme, mais trop foible pour commander en des tems aussi difficiles. Ce choix déplut à bien du monde, qui eust voulu dans cette place un homme adroit & vigoureux.

Comme il y avoit déja du tems qu'Ebroïn avoit disparu, on commençoit à le regretter, en se ressouvenant avec quelle habileté il avoit gouverné l'Estat; & quoiqu'il eust pillé le Peuple & maltraité les Grands, bien des gens desiroient lui voir reprendre son poste, dans l'esperance que sa disgrace l'auroit tendu plus moderé, & moins avide du bien d'autrui. Leger & lui estoient sortis de Luxeüil aprés la mort de Childeric, tant par leur propre inclination, qu'à la priere de leurs amis, qui les solliciterent de revenir à la Cour. L'Evesque y fut bien reçu: Ebroïn n'oza y paroistre, à cause de la froideur que Thierri, qui le regardoit comme la cause de ses malheurs, avoit témoignée pour lui; mais ne pouvant se faire aimer, cet esprit turbulent songea à se faire craindre.

Ebroïn sorti du Couvent où il avoit esté confiné, met une Armée sur pied, fait proclamer Roy un prétendu fils de Clotaire III. & continuë la guerre jusques à ce qu'on l'ait rétabli dans la Mairie du Palais.

Pour cela il gagna le Maire d'Austrasie, qui lui donna des troupes, quoiqu'ils eussent esté ennemis, l'interest les eut bien-tost raccommodez. Les Austrasiens estoient bien aises de voir la guerre en Neustrie, pour estre plus maistres chez eux. Outre ce secours, Ebroïn en trouva un autre dans le zele de ses vieux amis: une troisiéme ressource fut de rassembler promptement tout ce qu'il put trouver de Bandits & de Scelerats, qui le joignirent volontiers, dans l'esperance du butin. Avec ces Déterminez il se mit en campagne, surprit une Place, & pensa enlever Thierri. Il le poursuivit de Chasteau en Chasteau, pillant jusques aux Eglises dans tous les lieux où il passoit, & donnant à ses troupes pour solde & pour recompense, pleine licence de tout faire.

Le Roy & son Maire s'estant enfin refugiez dans un endroit inaccessible, Ebroïn emploïa la ruse où la force ne pouvoit rien. Il pria Leudesie de faire sa paix, offrant de mettre les armes bas, & lui demandant une entrevuë pour regler à l'amiable le détail de

l'accomodement. Le Maire trop credule donna dans le piege; & sans prendre garde qu'on ne doit point se fier en des gens qui ont interest ou inclination à nous perdre, il partit malgré ses amis, & perit dans une embuscade sur le chemin du rendez-vous. Cette perfidie renouvella toute la haine que l'on avoit contre Ebroïn, jusques aux gens les plus moderez se declarerent contre lui, & refuserent de concourir à le faire Maire du Palais.

Alors cet ambitieux au desespoir, forme pour se venger un dessein extraordinaire, qu'il conduit cependant avec tant de dexterité, que si le Roy, pour se maintenir, ne l'eut promptement appaisé, l'Estat estoit à la veille de prendre une nouvelle face. Ce dangereux 674.
esprit se retira en Austrasie, il y grossit ses troupes; & sur le bruit qu'il y répandit, que Thierri estoit mort, il fit proclamer Roy un jeune enfant, qu'il publioit estre fils du dernier Clotaire, & qu'il nomma *Clovis*, du nom de son prétendu aïeul. Le Maire d'Austrasie & la pluspart des Grands favoriserent cette imposture: les Peuples toujours avides de nouveauté, s'attacherent au jeune Roy, avec d'autant plus de passion, qu'ils estoient attendris des avantures romanesques de son éducation, telles du moins qu'on les contoit. Les gens éclairez s'appercevoient bien de la fourbe, sans ozer cependant resister à la multitude. Ceux qui voulurent s'y opposer, souffrirent une cruelle persecution. Rien n'estoit plus facile que de sçavoir la verité: Thierri estoit vivant, il n'estoit point caché, ni fort éloigné; mais y a-t-il quelque extravagance que le Peuple ne soit capable ou de croire, ou de faire, quand une fois il est prevenu.

Vita S. Leodeg. p. 606. 1. Tom. Duch.

Premier Martyre de Leger, Evesque d'Autun.

L'Evesque d'Autun avoit toujours esté le plus grand ennemi d'Ebroïn: c'estoit ce Prélat qui l'avoit fait déposseder de la Mairie du Palais & confiner dans un Couvent; c'estoit lui encore qui l'avoit empesché de rentrer dans sa Charge aprés la mort de Childeric. Leger avoit peu d'amis: bien du monde lui imputoit tout ce qui s'estoit fait de mal durant le Regne de ce Prince. Ebroïn qui craignoit un si formidable ennemi, resolut de le perdre dans cette confusion, sous pretexte que ce Prélat refusoit avec fermeté de reconnoistre pour Roy un enfant supposé, dont personne jusques alors n'avoit point encore oüi parler. Les troupes d'Ebroïn allerent assieger Autun, avec ordre de cacher leur marche autant qu'elles le pourroient, pour mieux surprendre l'Evesque. Les amis du Prélat lui conseillerent de se sauver, il ne voulut point, il se picqua de grandeur d'ame; & aprés un assaut que les Bourgeois soutinrent avec vigueur, il se livra lui-mesme à la rage de ses ennemis, de peur qu'à son occasion la Ville ne fust saccagée.

Vit. S. Leodeg. Anonim. Duchesf. 1. Tom. p. 602. & 606.

L'Armée d'Ebroïn estoit commandée par trois Generaux, par *Vaimire* Duc de Champagne, qui fut fait Evesque de Troyes en récompense de ce service; par l'Evesque de Châlons sur Saone, & par celui de Valence. Ces deux Evesques avoient esté déposez pour des crimes atroces: le dernier s'empara de l'Evesché d'Autun: Vaimire & l'autre Prélat partagerent entre eux les thresors de

Ibid. p. 607.

Leger. Ce saint Homme eut les yeux crevez ; & aprés ce premier supplice, il fut mené dans une Forest pour y mourir de faim : mais le Duc de Champagne, qui apprit quelques jours aprés qu'il vivoit encore, fut touché de compassion, & le fit mettre en seureté. Si cette cruauté exercée contre un Prélat si distingué par sa naissance, par son merite, par ses emplois, faisoit horreur à tout le monde ; d'un autre costé elle répandit tant de terreur, que tout plia sous Ebroïn. Thierri & les Grands pour n'estre pas ruinez, furent contraints de lui offrir la Mairie du Palais. C'estoit ce qu'il demandoit ; & aussi tost aprés le faux Clovis ne parut plus, sans que personne se mist en peine, ni de prendre ses interests, ni de punir Ebroïn, qui se joüoit impunément & de la Majesté Roïale, & de la simplicité des Peuples.

Ebroïn se venge de ses ennemis.

Ce Maire ne fut pas plustost rétabli, que profitant de la surprise où l'on estoit de ce succés, il crut pouvoir impunément opprimer tous ses ennemis, particulierement ceux qui avoient le plus contribué à le releguer à Luxeüil. Pour les perdre en habile homme, & se faire honneur de leur perte, il fit faire une recherche de tous les gens qui avoient eu part au meurtre de Childeric, ou à la conjuration qui avoit déthrosné Thierri. Par cette poursuite ménagée avec prudence, il devint maistre de la vie & des biens de qui il voulut : ceux qui avoient esté favorables à Childeric, estoient declarez coupables de trahison envers Thierri : ceux au contraire qui estoient demeurez fideles à Thierri, estoient censez avoir trempé dans le meurtre de Childeric. De quelque parti qu'on eust esté, on se trouvoit toujours coupable. Ce ne furent que confiscations, qu'exils & qu'executions. Cette persecution fit si grand' peur à tout le monde, que des gens mesme hors de soupçon, se refugierent en Austrasie : d'autres s'enfuïrent en Aquitaine, qui se détacha de la France à l'occasion de ces désordres.

Ibid. p. 604. & 609.

Second martyre de Leger, Evesque d'Autun.

Dans cette recherche Ebroïn n'eut garde d'oublier l'Evesque d'Autun, qu'on avoit renfermé dans un Monastere. Leger & son frere, furent poursuivis comme complices du massacre de Childeric : il n'y avoit contre eux que quelques indices. La haine du Maire & son authorité les firent valoir comme des preuves. D'ailleurs les accusez estoient hautains : ils s'emporterent contre lui, & lui parlerent avec aigreur. Cette vigueur à contre-tems ne fit qu'augmenter leur peine. Le frere de l'Evesque fut assommé à coups de pierre : on coupa les levres à Leger & une partie de la langue. Deux
678. années aprés, un Concile le dégrada, & lui fit déchirer sa robe, aprés quoi il fut mis à mort. Chose étrange, qu'un si saint Homme, dont peut-estre tout le crime estoit de n'estre point des amis du Maire, ait esté condamné par des Evesques, que l'Eglise honore comme de grands Saints. S. *Oüen*, Evesque de Roüen, fut du nombre des Juges : c'estoit l'ami d'Ebroïn, & ce fut lui qui lui conseilla, si on en croit un Ancien, d'emploïer pour se rétablir la ruse & la violence.

Cum ambo fratres in Principum conspectum venissent, multis contumeliis & opprobriis affecti ab Ebroino, illi, sic respondisse feruntur : Nos quidem digno hæc patimur..... tu verò miser Ebroine, qui tantam injuriam irrogas Francorum genti, &c. 2. Vit. S. Leodeg. p. 620. 2. Tom. Duch. Gest. Fran. c. 45.

Ebroïn porte

Quelque pouvoir qu'eust Ebroïn, les Grands d'Austrasie refu-

ferent de l'élire pour Maire de ce Roïaume : apprehendant avec raison de tomber sous sa tyrannie, d'ailleurs estant fort jaloux de n'estre gouvernez que par un de leurs compatriotes : ils choisirent deux d'entre eux, gens riches & de qualité ; l'un nommé *Martin*, pour estre Maire du Palais, & l'autre appellé *Pepin*, pour estre comme son Lieutenant. Ces deux Seigneurs estoient enfans des deux freres, & leurs peres estoient fils d'Arnoul, Evesque de Metz. Le merite de Pepin, & celui des grands Hommes dont il descendoit, fraïa à son petit-fils le chemin à la Roïauté. Les Generaux Austrasiens estoient sages & vaillans : leur Armée estoit nombreuse ; mais ils avoient affaire à un homme, dont le nom seul faisoit trembler toute la France : ils eurent neanmoins la hardiesse de le prévenir, & de lui presenter la bataille ; mais ils n'en furent pas plus heureux : leurs troupes furent taillées en pieces. Pepin s'enfuit bien loin : Martin s'enferma dans Laon, qui passoit pour estre imprenable.

la guerre en Austrasie pour s'y faire reconnoistre Maire.

Contin. Fred. c. 97.

Gest. Fran. c. 46.

Ebroïn sçut mieux vaincre, que profiter de la victoire : il ne falloit que s'avancer pour s'emparer de l'Austrasie, déja à demi soumise par l'allarme où chacun estoit d'une si terrible deffaire : il manqua cette occasion, & par un retour précipité, il donna à Pepin le moïen de recueillir à tems le débris des troupes vaincuës, & d'y en joindre de nouvelles. Au lieu de le poursuivre, Ebroïn se mit à assieger Laon, qui seroit tombé de lui-mesme si Pepin eut esté vaincu. La Place estant forte, la Garnison nombreuse & composée de braves hommes, ce siege auroit esté long & le succès fort incertain, si le Maire aussi fin que brave, n'eust usé de supercherie. Pour disposer Martin à ne point faire de resistance, il envoïa deux saints Evesques, l'asseurer de la vie & de la liberté, s'il vouloit rendre cette Place. Les Prélats trop credules promirent avec serment, qu'Ebroin tiendroit sa parole : mais il se mocqua de leur promesse, quand il fut maistre de la Ville. Martin fut tué sur le champ.

Egibert, Evesque de Paris, & Ricule, Evesque de Rheims.

Cette perte toute grande qu'elle estoit, n'abbattit point les Austrasiens. Le siege leur aïant donné le tems de se reconnoistre, ils avoient levé une Armée, & s'estoient si bien retranchez, qu'ils n'apprehendoient point que le Maire les attaquast, moins encore qu'il les vainquist. Ils ne connoissoient pas à qui ils avoient affaire : vif, habile & vaillant comme estoit Ebroïn, il y a bien de l'apparence qu'il les auroit subjuguez, si sa mort ne les eut tirez du peril qui les menaçoit. Il s'estoit fait tant d'ennemis, qu'il ne pouvoit éviter d'estre assassiné. Un des plus irritez, estoit un Intendant des Domaines du Roy, homme riche & puissant, que sous pretexte de concussion le Maire avoit fait taxer à des sommes exorbitantes : cet homme au desespoir resolut de le poignarder. En effet, lors qu'Ebroïn sortoit un Dimanche de grand matin pour aller à l'Eglise, l'Intendant & ses gens se jetterent sur lui, & le tuerent à coups de couteau : ainsi perit ce Maire si fameux par ses vices & par ses vertus, comparable aux plus grands Hommes, s'il avoit esté moins cruel. Pepin fut soupçonné d'avoir eu part

Mort du Maire Ebroïn.

681.

Ibid. c. 98. Fred. Cont.

à ce meurtre, parce qu'il donna sa protection & retraire aux assassins.

Pepin d'Heristal, quelquefois surnommé le Jeune par rapport à Pepin de Landen son aieul maternel, & quelqu. fois appelle le Vieux par rapport au Roy Pepin son petit-fils, devient Maire des trois Roïaumes.

Aurant que sa fortune eut esté chancelante, si Ebroïn avoit vescu, autant fut-elle affermie par le massacre de ce Ministre: tout contribuoit à l'élevation de Pepin; il n'avoit plus de concurrent, qui lui donnast de jalousie, ni d'ennemi en reste, qui fust capable de le détruire. *Varaton*, nouveau Maire du Palais de Neustrie & de Bourgogne, estoit un homme sans vigueur, qui fit sa paix incontinent à de mauvaises conditions. Vraisemblablement ce fut ce honteux Traité, qui donna occasion à son propre fils de le supplanter, & de se faire Maire en sa place. Ce fils, appellé *Gislemare*, estoit courageux & habile: il poursuivit Pepin, il tailla ses troupes en pieces, & força une de ses Places. De si heureux commencemens menaçoient son rival d'une ruine prompte & certaine: il n'en eut que la peur. Gislemare mourut dans le tems qu'il se preparoit à pousser vivement la guerre d'Austrasie. *Contin. Fred. c. 98.*

Aprés la mort du fils, le pere reprit sa place, & les choses retournerent sous lui dans leur premiere tranquilité: elle ne dura pas. *Bertaire*, successeur & gendre de Varaton, n'estoit pas d'une humeur paisible: c'estoit un broüillon, qui avoit tous les vices de son beau-frere, sans en avoir ni l'adresse, ni la valeur. On s'apperçut bien-tost qu'on avoit fait un meschant choix. Le nouveau Maire traita les Grands avec tant de fierté, qu'ils conjurerent contre lui. Indignez de se voir méprisez par un homme, qui n'avoit rien de grand que sa Charge & sa vanité, ils traiterent avec Pepin: ils lui donnerent des ostages, & le presserent secretement de se faire Maire des trois Roïaumes. *Fred. c. 98.*

Pepin avoit en sa Cour quantité de Bannis, qui faisoient les mesmes instances: son ambition d'ailleurs le sollicitoit vivement; toutefois pour ne point se rendre odieux en faisant la guerre à son Roy, du moins sans quelque pretexte, il fit supplier Thierri de rétablir les Exilez dans leurs biens, charges & honneurs. Cette demande fut regardée comme une insulte, & Bertaire fit faire à Thierri, qu'il gouvernoit absolument, une réponse fort hautaine, traitant Pepin avec mépris, & lui commandant absolument de renvoïer les Neustriens, qu'il retenoit auprés de lui. Pepin sur cette réponse, assembla les Grands d'Austrasie, & aprés leur avoir fait part de sa negociation, il prit les armes par leur avis. Son Armée n'estoit pas nombreuse; mais c'estoient des troupes choisies.

Thierri est deffait par Pepin en un lieu appellé Tertri entre Perone & S. Quentin.

Il entra en Neustrie; il rencontra Thierri & Bertaire en Vermandois. Les deux Armées furent assez long-tems en presence, separées par une riviere: il y eut des pour-parlers, qui n'eurent d'autre effet que d'allumer de part & d'autre l'animosité & la haine. Thierri & Bertaire, qui avoient peu d'experience, croïoient la victoire seure, parce que l'Armée Roïale estoit superieure en nombre: s'ils avoient plus d'hommes, Pepin avoit plus de Soldats. Le combat fut opiniastre: les Neustriens le soutinrent avec vigueur, jusques à ce que la lueur des armes & l'ardeur du Soleil, qui les aveugloient, les forcerent de lascher le pied. Thierri & son Maire s'enfuïrent

s'enfuïrent des premiers. Le Roy s'arresta à Paris : Bertaire erra quelque tems, ne sçachant où se retirer; enfin il fut tué par de ses gens mesme, qu'on avoit gagnez par argent.

Le Vainqueur aïant poussé jusques à Paris, il y trouva Thierri, qui fut contraint de se remettre à sa merci & de s'abandonner à lui. L'ambitieux Pepin ne manquoit pas d'envie de se faire Roy; mais il n'ôza en prendre le titre, dans la crainte de revolter toute la Nation contre lui, tant elle avoit de veneration & d'attache pour le Sang de ses anciens Rois : cependant afin d'accoustumer les Peuples à ne le plus envisager que comme le Chef des trois Roïaumes, il se fit appeller *Duc & Prince des François*, & ne laissa à Thierri, qui conserva le nom de Roy, ni pouvoir, ni authorité, ni mesme de revenu, qu'autant qu'il lui en falloit pour vivre agréablement.

Pepin n'ozant prendre le nom de Roy, se fait appeller Duc & Prince des François.

Pour faire mieux gouster cette nouvelle domination, Pepin s'appliqua à faire tout le bien qu'il put au Clergé, aux Nobles & au Peuple, & à marquer beaucoup de zele pour la deffense de l'Estat : il rappella les Exilez, il les rétablit dans leurs Charges, & fit rendre aux Eglises les biens qu'on leur avoit pris par fraude ou par violence. Il fit revivre la coustume d'assembler tous les ans la Noblesse au premier de Mars. Thierri se trouvoit à cette Assemblée; & conservant encore quelque apparence de Roïauté, il y tenoit la premiere place; il y recevoit les presens, que selon l'ancien usage les Grands y faisoient au Roy. Il y recevoit les Ambassades : mais il ne répondoit que par la bouche de son Ministre : tout se faisoit au nom du Roy, & rien par sa volonté. Aprés la ceremonie, il estoit remené dans une maison de campagne, où il ne se mesloit de rien. C'estoit Pepin qui convoquoit les Assemblées particulieres des Evesques & de la Noblesse : c'estoit lui qui distribuoit tous les Emplois, qui faisoit les Ducs & les Comtes, & tous les autres Magistrats; & pour tout dire en un mot, qui estoit le veritable Roy, quoiqu'il n'en portast point le nom.

Cette haute fortune le faisant regarder comme un homme extraordinaire, & comme un terrible Ennemi, les Puissances les plus éloignées rechercherent son amitié. Justinien II. Empereur de Constantinople, le Roy des Lombards, celui des Huns, celui des Esclavons, les Sarrasins mesmes lui envoïerent des Ambassades; comme de son costé il en envoïa en son nom en ces Cours & ailleurs, selon les divers besoins & les interests de l'Estat : cependant quelque réputation & quelque pouvoir qu'il eust, il ne put empescher que beaucoup de Provinces ne secoüassent le joug des François : les Saxons, les Allemans, les Frisons, les Bavarois, les Aquitains & les Gascons dédaignerent d'obeïr au Maire; & les Comtes ou Ducs qui gouvernoient ces Nations, commencerent dés ce tems-là

La haute consideration où Pepin estoit en Europe, ni la crainte de sa puissance, n'empesche point que bien des Provinces ne secouent le joug des François.

Mort de Thierri III. de s'ériger en Souverains. Thierri survescut trois ans à sa dégradation. N'estre Roy que de nom, c'est ne l'estre plus en effet; quoique à parler exactement, ce Prince n'ait jamais regné, j'entends par lui-mesme & avec authorité. Il avoit retenu quelque chose du Roy sous la Mairie d'Ebroïn : l'humeur paisible de Vararon lui avoit presenté un moïen de se relever de l'oppression où il estoit, si ce Prince pusillanime eut eu la force de le vouloir : il ne pouvoit se passer d'un Maistre & d'un Gouverneur: il le trouva en la personne de Pepin. Thierri mourut à 39. ans,
690. le dix-septiéme de son Regne.



CLOVIS III.
CHILDEBERT II.

Gestes des François, ch. 49. 50. & 51. Fredeg. Chron. ch. 101. 102. 103. & 104.

LA mort de Thierri n'apporta aucun changement : le nom seul de sa dignité passa à ses successeurs : il laissa deux fils, *Clovis III.* du nom, qui n'avoit au plus que dix ans, & un autre appellé *Childebert*. On ne sçait si ces Princes estoient fils d'une mesme mere : il n'y eut que l'aisné qui fut proclamé ; parce que Pepin ne vouloit pas avoir deux Rois à gouverner, ni souffrir que l'on fist deux Maires. Le Regne de Clovis fut d'environ quatre ans, au bout desquels il mourut. A douze Childebert fut son successeur : il en regna dix-sept sous la tyrannie de Pepin, qui ne lui donna pas plus de part au Gouvernement, qu'en avoit eu Thierri. L'Histoire ne dit rien de ce Childebert, sinon qu'il fut équitable : il n'eut guere d'occasion d'en donner des marques, le Maire ne lui aïant laissé la disposition de rien.

Pepin fait proclamer Rois les fils de Thierri l'un aprés l'autre.

Gest. Fran. c. 48. Habens Pipinus præfatus Princeps filium ex alia uxore nomine Carolum virum elegantem, egregium atque utilem. Ibid. c. 49. Præfatus Pipinus aliam duxit uxorem nobilem & elegantem, nomine Alpheidam ex qua genuit filium vocavitque nomen ejus lingua Carlum, crevitque puer elegans, atque egregius effectus est. Contin. Fred. c. 103.

Pepin avoit quatre fils, *Dreux* ou *Drogon* & *Grimoalde*, de *Plectrude* sa premiere femme ; *Charles*, qui fut surnommé *Martel*, & *Childebrand*, de la seconde. Celle-ci estoit la belle *Alpaïde*, fille de qualité, que quelques-uns traitent de Concubine, ne sçachant pas qu'en ce tems-là le divorce estoit en usage parmi les François ; & que selon cette tolerance, un mari dégousté de sa premiere femme, pouvoit legitimement en épouser une seconde.

Pepin assure ses dignitez à sa famille, & les partage entre ses fils.

Les fils de Pepin estoient tous quatre gens de merite. Childebrand est le moins connu : il y a peu d'hommes de la réputation de Charles Martel. Grimoalde estoit un homme doux, porté à la pieté, magnifique d'inclination ; homme sage, que la fortune n'aveugla point, & qui, pour estre fort élevé, n'en eut pas moins de modestie & de moderation. Drogon au contraire estoit un homme tout de feu, aussi arrogant que colere ; du reste vaillant, somptueux, liberal, & le meilleur ami du monde quand une fois on avoit sçu s'insinuer dans ses bonnes graces.

Pepin voulant en homme sage assurer de bonne heure ses dignitez à sa famille, nomma Drogon & Grimoalde pour ses successeurs ; l'un dans la Mairie ou Principauté d'Austrasie ; l'autre dans celle de Neustrie. Les Grands approuverent cette désignation, qui n'estoit qu'une survivance. Le pere retint toute l'authorité, les fils ne faisoient rien que par ses ordres : ces deux moururent avant lui ; une fiévre emporta l'aisné : Grimoalde son cadet priant Dieu fort devotement dans S. Lambert de Liege, y fut tué par des assassins. On ne sçait à quelle occasion. Son pere au desespoir, punit rigoureu-

Ibid. c. 102. Ibid. c. 101. Id. c. 104.

697.

ſement les gens qui avoient trempé dans ce cruel aſſaſſinat; & pour donner à ce cher fils, c'eſtoit celui de ſes enfans qu'il avoit le plus aimé; pour donner, dis-je, à ce cher fils, meſme aprés ſa mort, un témoignage de tendreſſe, il fit élire Maire de Neuſtrie & de Bourgogne, le fils unique de Grimoalde : ce fils nommé *Theudoalde* n'avoit guere plus de ſix ans. Sa promotion à une Charge ſi importante, fit moins éclater la tendreſſe que l'authorité de Pepin, qui mourut cette meſme année, aprés avoir gouverné toute la Monarchie Françoiſe vingt-ſept ans & ſix mois.

Ibidem.

Mort de Pepin, Duc & Prince des François.

714.

Hors la Victoire qui le fit Maire, l'Hiſtoire ne raconte rien de lui, que quelques petites expeditions; deux contre les Friſons, & quatre contre les Allemans, leſquelles ne furent que des courſes, qui aboutirent à ravager. Peut-eſtre ne fit-il que ſe maintenir; ce qui eſtoit une grande affaire. Peut-eſtre fut-il moins grand, que ſa renommée, & eut-il en effet plus de bonheur, que de merite. Sa revolte contre ſon Roy, & la maniere indigne dont il le traita, diminuent beaucoup de l'eſtime que d'abord on conçoit pour lui, quand on vient à conſiderer, que de Particulier il ſe fit Maiſtre de trois Roïaumes. S'il n'a pas merité les loüanges exceſſives, que les flateurs lui ont données, on ne peut s'empeſcher, ſans lui faire injuſtice, de dire du moins à ſon honneur, qu'il eut de la bravoure, de la hardieſſe à entreprendre un grand deſſein, & de l'adreſſe à le conduire. Ebroïn lui eſtoit ſi ſuperieur en genie, en forces, en vigueur : que s'il eut veſcu plus long-tems, Pepin loin de devenir Maiſtre abſolu des trois Roïaumes, eut eu peine à ſe maintenir dans la Mairie d'Auſtraſie. La cruauté de l'un fraïa le chemin à l'uſurpation de l'autre; & ce qui fut pris dans le premier pour une tyrannie, fut eſtimé dans le ſecond une domination legitime, parce qu'elle fut moins cruelle.



DAGOBERT II.

Gestes des François, ch. 51. Fredegaire, ch. 106.

Dagobert II. qui depuis trois ans portoit le nom de Roy, tasche d'en recouvrer l'authorité à la faveur de la querelle de la premiere femme de Pepin avec un fils du second lit.

LORSQUE Pepin mourut, il y avoit tantost trois ans que regnoit *Dagobert II.* aux mesmes conditions que son pere Childebert II. avoit regné dix-sept ans; c'est-à-dire, sans faire autre chose, que de prester son nom aux Actes solemnels qui se passerent de son tems. Dagobert plus vif que son pere, avoit souffert trois ans durant la tyrannie de Pepin, avec tant d'impatience, que tout jeune qu'estoit ce Monarque, il excita les Grands, lorsqu'il vit Pepin malade, à faire une ligue entre eux, pour empescher qu'un nouveau Maire de la famille de celui-ci, ne les tinst comme auparavant lui & eux dans la servitude. Il y avoit d'autant plus d'esperance d'y réüssir, que la division s'estoit mise dans la famille de Pepin : cependant tous les efforts qu'on fit alors pour en renverser la fortune, ne servirent qu'à l'affermir, & qu'à rendre Martel plus puissant & plus absolu que son pere.

Gest. Fran. c. 50. & 51. Contin. Fred. c. 104 105. & 106.

In Cotia silva, la Forest de Cuise.

Dès que Pepin fut mort, Plectrude sa premiere femme, pour gouverner les trois Roïaumes sous le nom de son petit-fils; je veux dire le petit Theudoalde, le fit proclamer Maire, & le fit partir aussi-tost à la teste d'une belle Armée pour s'emparer de la Neustrie. Plectrude estoit une femme de grand courage & de bon esprit: elle possedoit tous les thresors de la Couronne: la pluspart des Emplois estoient remplis par des Seigneurs creatures de son mari. Une autre précaution, qui n'estoit pas moins sage, fut que de peur que Charles Martel, le plus remüant de ses beaux-fils, n'entreprist de la traverser, elle le fit mettre en prison, croïant ne trouver d'obstacles que de la part de ce mutin. Elle ne sçavoit pas que les Grands de Neustrie avoient armé secretement, pour empescher que Theudoalde ne fust mis en possession de la Mairie de ce Roïaume. Les deux Amées en vinrent aux mains dans une Forest prés de Compiegne. Le combat fut sanglant & long. A la fin les Austrasiens furent défaits, & à peine purent-ils sauver le petit Theudoalde.

Le fruit de la Victoire fut, que les Seigneurs Neustriens élurent pour Maire de leur Roïaume un d'entre eux, appellé *Rainfroi*, qui s'estoit signalé dans cette bataille. Il ne fut pas en place, que Dagobert lui persuada de pénetrer en Austrasie, tandis qu'on y estoit dans l'épouvante. Le Roy & son Maire pousserent jusques à la Meuse, mettant tout à feu & à sang, sans que personne les en empeschast, tant parce que l'Armée Austrasienne estoit tout à fait dissipée, que parce que les Peuples abandonnez, bien loin de faire resistance, paroissoient estre disposez à se soumettre l'année d'aprés, si Martel, qui en ce tems-là s'estoit enfui de sa prison, ne fust venu les rassurer.

Dans la consternation que cette irruption avoit causée dans le Païs; dans le dégoust où estoient ces Peuples du gouvernement d'une femme; Charles parut à leurs yeux un autre Pepin : ils crurent appercevoir sur son visage, non seulement les traits du pere, mais encore une noble audace, qui calmoit leurs allarmes, & qui sembloit promettre de voir un jour revivre en lui tous les grands Hommes, qui jusques alors avoient porté si haut la gloire de la Nation. Ils ne se trompoient pas : on n'a point de memoire d'un homme plus fameux, qui ait fait de plus grandes choses, ni qui ait eu plus de talens. Jamais personne n'eut plus de feu, ni ne se posseda davantage, soit dans la chaleur du combat, soit dans les bizarreries & les revers de la fortune. Homme inébranlable & toujours égal; sage Capitaine, & quand il le falloit un des plus braves hommes du monde; doux & clement aprés la victoire, adroit à ménager ses interests. Avec tous ses talens il couroit risque de succomber sous la puissance de Dagobert, si ce jeune Monarque ne fust mort à propos, pour donner à Martel le tems de se reconnoistre.

Grandes qualitez de Charles Martel, qui devient Maire d'Austrasie.

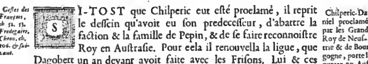
Mort de Dagobert II.

716.

Dagobert mourut l'an cinquiéme de son Regne : *Thierri* de Chelles son fils unique, qui estoit encore à la mammelle, ne succeda point à son pere : les Grands de Neustrie, lui prefererent un autre Prince, qui aprés estre devenu Roy, changea son nom de *Daniel* en celui de *Chilperic*. On ne sçait point précisement de qui il estoit fils : les uns disent de Childebert II. d'autres de Childeric II. qui fut assassiné : d'autres assurent que ce Chilperic n'estoit que parent des derniers Rois, sans pouvoir dire en quel degré. Quoi qu'il en soit, ce Prince avoit esté razé & enfermé dans un Couvent, d'où les Grands le tirerent pour le mettre à la teste de la Nation.


Contin. Fred. c. 106.





CHILPERIC-DANIEL.

Gestes des François, ch. 52. 53. Fredegaire, Chron. ch. 106. & suivant.

SI-TOST que Chilperic eut esté proclamé, il reprit le dessein qu'avoit eu son predecesseur, d'abattre la faction & la famille de Pepin, & de se faire reconnoistre Roy en Austrasie. Pour cela il renouvella la ligue, que Dagobert un an devant avoit faite avec les Frisons. Lui & ces Peuples par ce Traité devoient entrer en mesme tems par deux endroits en Austrasie, pour profiter de la discorde qu'y causoient les deux factions de Plectrude & de Charles Martel. De celle de Plectrude estoient la plusparr des Grands.

Chilperic-Daniel proclamé par les Grands Roy de Neustrie & de Bourgogne, porte la guerre en Austrasie, esperant de s'en emparer à la faveur des troubles qu'y causoient les deux factions de Charles, dit Martel, & de Plectrude sa belle-mere.

Charles avoir dans la sienne la jeune Noblesse, & tous ces Avanturiers, qui esperant faire fortune pendant les troubles de l'Estat, ne cherchent qu'à les augmenter, pour piller & pour s'enrichir dans ces tems de desordre & d'impunité. Le peril commun réünir les deux factions, & suspendit pour quelque tems la funeste antipatie, qui animoit l'un contre l'autre le beau-fils & la belle-mere. Le Duc des Frisons estant entré en Austrasie, sans attendre que les François eussent paru sur la Frontiere: Charles, pour ne pas avoir deux grandes Armées sur les bras, alla au devant de lui, & se hasta de le combattre. Le choc dura depuis midi jusques à la nuit. Martel fut battu; parce que ses troupes ne seconderent point sa valeur.

Peu aprés la victoire, Chilperic avec son Armée arriva proche de Cologne, où estoient les thresors de la famille de Pepin, & Plectrude qui les gardoit; ni les François ni les Frisons, ne trouvant point de resistance, Chilperic estoit maistre de toute l'Austrasie, s'il eut sçu profiter des avantages que lui donnoit & la deffaite de Martel & la consternation qu'elle répandit dans le Païs. En cette extrémité, Plectrude en habile femme, offrit au Roy de grandes sommes, s'il vouloit la laisser en paix.

Chilperic manque par sa faute de se rendre Maistre de l'Austrasie.

Chilperic en prenant Cologne, qui ne pouvoit lui resister, y eust trouvé tous les thresors de la famille de Pepin; d'ailleurs le Païs estant tout ouvert, & sans forces pour le deffendre, il ne manquoit au Roy pour s'en mettre en possession, que la volonté d'avancer: ce Monarque cependant, qui n'avoit ni experience, ni gens habiles pour conseil, accepta sans y reflechir, la proposition de Plectrude. S'il n'en eut point d'autre motif, que celui d'avoir de l'argent, il meritoit que les Seigneurs le renvoïassent en son Couvent. Tout Prince qui abandonne aussi legérement l'esperance quasi certaine de conquerir une Couronne, n'est point digne de la porter.

Le Roy n'en fut pas quitte pour la honte & pour le mépris que

Chilperic est

vaincu deux fois par Martel, qui continue la guerre jusques à ce qu'il soit reconnu Maire des trois Roïaumes.

cette faute lui attira. Charles, qui jusques alors, parce qu'il lui restoit peu de monde, n'avoit ozé se presenter pour combattre l'Armée Roïale, se mit à la harceler pendant une semaine ou deux ; & au moment que les François craignoient le moins d'estre attaquez, il les chargea à l'improviste, avec tant d'impetuosité, qu'il en tua plus de la moitié, mit le reste en fuite, & se saisit du butin que l'Armée Françoise emportoit.

Un si grand succés dans une conjoncture, où tout sembloit desesperé, fit bien de l'honneur à Martel : les Austrasiens le regarderent comme leur liberateur, & lui donnerent avec joie de quoi grossir son Armée ; de sorte que l'année suivante il eut la hardiesse
717. de venir en Neustrie attaquer le Roy & son Maire, dans le tems qu'ils estoient aprés à rassembler toutes leurs forces, pour accabler cet Ennemi dans les commencemens de sa bonne fortune.

Quand les Armées furent en presence, la joie que Charles avoit marquée de pouvoir en venir aux mains, se changea peu à peu en inquietude ; de sorte qu'il ne sçavoit à quoi se resoudre : craignant d'un costé l'inconstance de la fortune ; de l'autre la recompense lui semblant beaucoup plus grande que le danger. En cette incertitude, il proposa à Chilperic de terminer leurs differends, sans risquer la vie de tant d'hommes qui periroient dans un combat. Cette démarche fit honneur à Martel, & ses troupes lui sçurent si bon gré de vouloit épargner leur vie, qu'elles s'engagerent par serment à sa sacrifier pour lui, tant elles furent irritées de ce que le Roy rejetta ces offres pour faire plaisir à son Maire. Martel se fust contenté de la Mairie d'Austrasie ; mais Rainfroi Maire de Chilperic vouloit l'estre dans les trois Roïaumes.

Bataille de Vinci.

Le combat fut sanglant : les deux partis s'acharnerent l'un contre l'autre, avec d'autant plus de fureur, que l'émulation & la haine ne sont jamais plus vives, que dans les guerres civiles. Nous ne sçavons d'autre détail de cette bataille, sinon qu'elle dura longtems. Sur la fin Charles fit de si grands efforts, qu'il mit les Neustriens en fuite : Chilperic & Rainfroi suivirent le torrent. Le Vainqueur les mena battant jusques à dix lieuës de Paris : il ne poussa pas plus avant, dans la crainte de rencontrer une trop forte resistance ; mais profitant de sa victoire, il tourna tout à coup du costé d'Austrasie, pour y faire des conquestes plus solides & plus aisées. Cologne lui ouvrit ses portes, & quelque peine qu'eust Plectrude, à faire part de ses richesses à un homme qu'elle haïssoit, & dont la gloire lui donnoit un jalousie furieuse, elle fut contrainte de lui livrer la plus grande partie des thesors de Pepin.

La victoire de Charles, sa réputation, la confiance qu'on avoit en lui, l'aïant rendu maistre paisible de toute l'Austrasie, il ne lui restoit plus qu'à placer sur le Throsne quelque Prince foible ou enfant, sous le nom duquel il regnast. Quoique les Maires du Palais possedassent toute l'authorité, ils n'eussent encore ozé prendre le nom auguste de Roy, de peur d'exciter contre eux une revolte generale. La Noblesse principalement, soit par jalousie contre les Maires,

Maires, soit par un reste de respect pour ses anciens Rois, ne pouvoit souffrir sur le Throsne qu'un Prince de leur sang. A l'exemple d'Ebroïn, Charles mit sur la scéne un phantosme de Roy, & fit proclamer un certain *Clotaire*, dont on ne connoit que le nom. 718.

Comme c'estoit rompre ouvertement avec Chilperic, il falloit s'attendre que ce Roy & son Maire se mettroient bien-tost en campagne pour se venger de cet affront: dans cette conjoncture, ils renouvellerent leur alliance avec le Duc des Frisons, & en firent une nouvelle avec *Eudes*, Duc d'Aquitaine. Celui-ci estoit un Rebelle, qui profitant des derniers troubles, s'estoit rendu le maistre de son Gouvernement. Ce ne furent point les grandes sommes, ni les autres avantages que lui offrirent Chilperic & son Maire Rainfroi, qui le déterminerent à joindre ses forces aux leurs; mais la crainte qu'il eut, que si le Roy estoit vaincu, Martel n'entrast en Aquitaine. L'interest qu'avoit Eudes d'éloigner de son voisinage un homme aussi formidable, fit qu'il se ligua contre lui. Si Martel n'eut esté aussi heureux que brave, il n'eut sans doute pu soutenir l'effort de tant d'ennemis.

Nouvelle victoire de Martel entre Rheims & Soissons.

Quoique l'Armée des Alliez fust plus nombreuse que la sienne: il s'en mit peu en peine, & s'avançant en diligence avec l'élite de ses troupes, il se presenta à eux lorsqu'ils ne l'attendoient pas. Son nom, ses menaces, sa hardiesse & la surprise où ils estoient, 719. les avoient déja desarmez, quand ils en vinrent aux mains. Ce ne fut point un combat, mais une déroute. Charles gagna cette bataille, moins par ses armes, que par sa renommée. Dès la premiere charge, les Neustriens & les Gascons lascherent le pied honteusement; Eudes s'enfuit à toute bride, & ne s'arresta qu'au-delà de la Loire. Chilperic & son Maire l'aïant suivi de prés, le Vainqueur se mit à leurs trousses, & poussa jusques à Orleans; puis revenant sur ses pas, il se mit en possession du Roïaume de Chilperic. En ce tems-là une victoire décidoit; parce qu'il y avoit fort peu de Places qui pussent faire resistance, & que les Peuples, épuisez par des guerres continuelles, se donnoient toujours au plus fort.

Sur ces entrefaites, ce Clotaire qui avoit esté proclamé Roy pour amuser les Peuples, estant mort d'une grosse fiévre, sa mort servit à Martel à devenir sans coup ferir maistre paisible des trois Roïaumes, sur l'offre qu'il fit à Chilperic de l'en reconnoistre pour Roy, 720. pourvu qu'il en fust le Maire. Chilperic foible & dépoüillé, accepta la proposition avec d'autant moins de peine, qu'Eudes n'estoit ni en estat, ni dans la volonté de le secourir. Chilperic eut le nom de Roy: Martel le fut en effet.

Ce Traité fut avantageux à la France: il y eut moins de guerres civiles; & Charles n'aïant plus de concurrent à supplanter, s'appliqua avec plus de soin à réduire les Peuples, qui sous les derniers Regnes avoient secoüé impunément le joug des François. Ces petites expeditions, dont nos anciens Historiens ne font presque aucun détail, s'estant terminées, non à dompter ces Nations, mais à les saccager, il seroit ennuïeux de les raconter chacune en particulier,

Charles en differens tems battit les Suéves & les Frisons, ceux-ci par mer, ceux-là par terre. Il défit les Allemans deux fois, les Saxons jusques à cinq : exploits d'autant plus glorieux, qu'il ne lui en cousta pas grand monde; cependant peu considerables en comparaison de la victoire qu'il remporta sur les Sarrasins aprés la mort de Chilperic.

Mort de Chilperic-Daniel.

On ignore à quel age, & de quel mal ce Roy mourut. Comme c'est l'ordinaire de faire insulte aux malheureux, bien des gens l'ont traité de stupide & d'imbecile. Pour un homme qui avoit passé la meilleure partie de sa vie dans l'obscurité d'un Cloistre, il fit assez bien son devoir : il se trouva en personne à toutes les batailles qui se donnerent de son Regne : il ne lui manqua que du bonheur; peut-estre auroit-il brillé, s'il n'avoit eu en teste un Ennemi aussi fortuné & aussi vaillant que Martel.



THIERRI DE CHELLES.

Fredeg. c. 107. 108. 109. 110. &c. 1. Tom. Duch.

APRE'S la mort de Chilperic-Daniel, Charles Martel fit proclamer Roy *Thierri* surnommé *de Chelles*, enfant de quatre à cinq ans, que son pere Dagobert II. avoit laissé au berceau. Quoique Thierri ait regné long-tems, il n'en eut pas plus de credit : il fut toujours soumis à l'empire de son sujet, qui lui laissa le nom de Roy, & en retint toute l'authorité.

721.

Martel fait proclamer Roy Thierri de Chelles fils de Dagobert II. & regne en effet sous le nom de Duc des François.

La fortune de Martel estoit alors en un haut point, tant parce que Plectrude sa belle-mere, qui auroit pu la traverser, s'estoit mise dans un Couvent, pour n'y penser qu'à son salut, que parce qu'il ne craignoit plus que l'ancien Maire de Neustrie, je veux dire Rainfroi, ne vinst encore l'inquieter. Content du Comté d'Anjou, que Martel lui avoit abandonné, Rainfroi s'y estoit retiré, songeant si peu à remüer, que quoique plus d'une fois on l'en sollicitast pendant six ou sept années qu'il vescut depuis leur Traité, il ne voulut jamais entrer en aucune ligue contre lui.

Fermeté de Martel à chastier les Ducs & Comtes qui ne vouloient pas obéir.

Il se faisoit continuellement des cabales contre Martel. Les Ducs & les Comtes avoient peine à lui obéïr : ils le traitoient de Rebelle, & ils ne se soumettoient, que lorsqu'ils avoient perdu l'esperance de resister. Jamais vie ne fut plus troublée que la sienne ; il n'avoit pas plustost étouffé une guerre, qu'il en renaissoit une autre, ou estrangere, ou civile : mais loin d'en estre fasché, il regardoit comme un bonheur, que ces guerres plus ou moins grandes, lui donnassent occasion de demeurer toujours armé, sous le pretexte specieux, ou de deffendre les Frontieres contre les attaques du dehors, ou de maintenir la paix au dedans. Un autre avantage que ces guerres lui procuroient, c'est que par là, sans charger les Peuples, il lui estoit aisé de faire subsister ses troupes par le butin qu'elles faisoient, ou sur les terres des Estrangers, ou sur celles des Ducs & des Comtes qui se revoltoient à tout moment.

Le plus à craindre de ces mutins estoit *Eudes*, Duc d'Aquitaine ; homme fort ambitieux, homme d'esprit, maistre d'un grand Païs, brave de sa personne, bon Capitaine, quoique assez souvent malheureux ; & qui estant outré de l'affront qu'il avoit reçu à la bataille de Soissons, songeoit à le reparer. Martel le prévint. Un des talens de ce grand homme, & peut-estre celui qui contribua le plus à sa gloire & à sa fortune, estoit son activité : il ne manquoit jamais de prevenir ses ennemis, & souvent estoit à leurs trousses, qu'ils le croïoient encore fort éloigné de leur Païs. Charles ravagea deux fois l'Aquitaine dans une année, & en apporta de riches dépoüilles, laissant le Duc au desespoir, & d'autant plus embarassé, qu'il avoit peur qu'en mesme tems Martel d'un costé & de

731.

l'autre les Sarrasins ne vinssent fondre en son Duché.

Les Maures s'emparent de l'Espagne.

Il n'y a guere eu de Nation qui ait plus fait de bruit que celle des Sarrasins. Mahomet commença à la mettre en réputation : elle fit de si grands progrés sous les Califes, successeurs de ce faux Prophete, qu'elle subjugua en peu d'années l'Arabie, la Syrie, la Mesopotamie, l'Egypte & toute la Perse. Elle porta la terreur jusques à Constantinople, qu'elle assiegea plus d'une fois; ensuite elle conquit l'Afrique, & passa de là en Espagne, à l'occasion des troubles que fit naistre dans ce Roïaume la mauvaise conduite de *Vitiza* & de *Rodrigue*, autrement nommé *Roderic*, derniers Rois des Visigots.

Le premier estoit un homme volupteux, qui n'avoit point de Religion, qui fit mille violences, & qui vouloit changer la forme du Gouvernement. Ces changemens ne se font point, sans que les Peuples en prennent l'allarme, & qu'ils ne la donnent à leur tour au Prince qui en est l'auteur. Rodrigue, son successeur, estoit plus brave & plus habile, du reste aussi débauché : celui-ci fit tant de mécontens, que l'on conspira contre lui. A la teste des Conjurez estoit le Comte *Julien*, Gouverneur d'une Province d'Afrique, qui appartenoit aux Espagnols : Rodrigue avoit deshonoré la fille de cet Officier, & il la retenoit parmi ses Concubines, quoique plus d'une fois il eust promis de l'épouser. Julien pour se venger, livra ses Places aux Sarrasins, & à force de representer que Rodrigue estoit en horreur en Espagne, il leur persuada si bien, que jamais il n'y avoit eu une plus belle occasion de s'emparer de ce Roïaume, qu'ils resolurent de la tenter. Il n'y passa d'abord qu'environ vingt mille Sarrasins; mais si-tost qu'on sçut en Afrique qu'ils ne trouvoient point de resistance, le Viceroi les suivit avec quatre fois autant.

A la vuë du peril dont Rodrigue estoit menacé, il s'éveilla, & sortant de la létargie où il avoit esté jusques-là, il rassembla toutes ses forces pour combattre les *Maures*, c'est le nom qu'on donnoit aux Sarrasins d'Afrique. La bataille dura trois jours avec un succès égal, jusques à ce que la trahison plustost que la valeur fit pancher la balance du costé de ces Infideles : sur la fin du troisiesme jour, quelques bataillons Espagnols, gagnez par le Comte Julien, s'estant débandez tout à coup, le reste de l'Armée Chrestienne fut ou mis en fuite, ou taillé en pieces. Rodrigue eut honte de se sauver, & aimant mieux mourir les armes à la main que de survivre à sa deffaite & à la perte de son Roïaume, il se fit tuer dans la meslée. Une mort si glorieuse effaça en quelque maniere l'ignominie d'une vie aussi licentieuse que la sienne. S'il ne merite pas que la posterité lui donne des loüanges, du moins est-il digne de sa compassion. La fleur des Visigots perit dans cette Journée, & cette Monarchie qui s'estoit soutenuë en Espagne avec tant d'éclat pendant plus de trois cens ans, à commencer depuis *Valla*, y prit fin avec Rodrigue.

Toute l'Espagne changea de Maistre, hors le Canton d'*Oviedo*, où les restes de l'Armée vaincuë & quelques Chrestiens des plus zelez s'estant sauvez dans les Montagnes, un parent de Rodrigue

se mit à la teste de cette Nation fugitive. Ce Brave, appellé *Pelage*, non seulement se maintint dans ces lieux inaccessibles contre toutes les forces des Sarrasins; mais profitant des conjonctures, il sçut s'estendre peu à peu, & regagner assez de terrain sur les usurpateurs pour estre proclamé Roy des *Asturies* : c'est de lui que sont descendus les Rois de Castille.

D'Espagne les Maures passerent en Languedoc, qui depuis tres-long-tems dépendoit de cette Couronne; de là ils faisoient des courses en Guienne principalement, moins pour y butiner, que pour reconnoistre le Païs, dans l'envie de le subjuguer quand le moment s'en presenteroit; cependant Eudes plus d'une fois les avoit repoussez si vigoureusement, qu'ils commençoient à se contenir, lorsque voïant que lui & Martel se faisoient une rude guerre, ils conçurent un plus grand dessein, qui estoit de se rendre Maistres, non seulement de l'Aquitaine, mais encore du reste des Gaules.

Pour cela, par ordre du *Calife*, c'est ainsi que l'on appelloit le Chef & le Souverain de toute la Nation Sarrasine, lequel faisoit sa residence à Damas, Capitale de son vaste Empire; pour cela, dis je, *Abderame*, Viceroi d'Espagne, leva une grande Armée : quelques-uns la font monter à quatre cens mille hommes, ausquels ils joignent femmes & enfans, comme si ces Peuples, qui possedoient les plus belles Contrées du monde, avoient esté des vagabons, qui eussent cherché à s'establir de gré ou de force. Si le Calife eust commandé cette expedition en personne, à peine eut-il eu une Armée aussi nombreuse. On peut la reduire au tiers, au quart, ou à moitié, sans craindre de rien diminuer de la gloire que Martel acquit par la deffaite de cette Armée.

Le Continuateur de Fredegaire, c. 108. dit, que c'estoit Eudes qui avoit appellé les Sarrasins, & qu'il estoit avec eux le jour de la bataille. Mais l'Evesque de Badajox, *Isidorus Pacensis*, qui raconte la chose autrement, est plus croiable & plus exact. Anastase, *in vit. Greg.* II est du sentiment de l'Evesque.

Cette nombreuse Armée innonda toute la Gascogne. Eudes s'estoit campé sur les bords de la Dordogne, pour disputer aux Sarrasins le passage de cette riviere, mais ils le mirent en fuite; de là continuant leur route par la Saintonge & le Poitou, ils venoient à Tours en grand haste, dans l'esperance qu'ils y feroient une pleine moisson de richesses dans l'Eglise de S. Martin, lorsqu'ils trouverent en chemin Martel qui les attesta.

Fameuse victoire de Martel sur les Sarrasins.

Dès les premiers advis de l'irruption des Sarrasins, Eudes l'avoit conjuré de ne point le laisser perir, lui remontrant que l'Aquitaine ne seroit pas plustost subjuguée, que la France aussi-tost aprés deviendroit la proïe des vainqueurs. Cette raison estoit solide; aussi fut-ce plustost pour éloigner de ses Frontieres de si dangereux ennemis, que Charles Martel se mit en marche avec tout ce qu'il y avoit de braves hommes parmi les François, que pour secourir le Duc.

Les Chrestiens & les Infideles furent en presence sept jours entiers, pendant lesquels il n'y eut que des escarmouches, plustost pour se reconnoistre & pour mesurer ses forces, que pour engager une action generale. L'Armée des Sarrasins estoit beaucoup superieure, non seulement en nombre, mais encore en réputation : leurs conquestes prodigieuses; ces Peuples invincibles jusques alors,

avoient, quasi en courant, conquis la moitié du monde; leurs victoires aussi frequentes que celebres, leur audace à tout entreprendre, leur intrepidité dans les plus grands dangers, & l'habileté de leurs Generaux, les avoient rendu si terribles, que bien des gens desesperoient que Martel pust jamais les vaincre. Martel au contraire, sans s'étourdir de ces allarmes, estoit ravi d'avoir trouvé un peril digne de lui : il voïoit avec joie, que la défaite de cette Armée alloit le combler de gloire, affermir son pouvoir en France, accroistre son credit chez les Estrangers, & contenir dans le devoir tant de mutins, qui jusques-là s'estoient élevez contre lui.

Plein de ces idées, il range ses troupes, & les excite à bien faire. La Religion de part & d'autre estoit un puissant aiguillon; la vraie & la fausse donnoit le mesme advantage pour animer les troupes. L'Histoire dit en general, que la bataille fut effroïable, sans en marquer aucun détail. Ce qu'en racontent quelques Modernes aussi distinctement, que s'ils y avoient esté, sont des circonstances de pure imaginarion : il est de l'exactitude, quand les Anciens ne disent rien, de l'avoüer de bonne foi, & de ne pas substituer des descriptions faites à plaisir. Si la vieille Histoire est fort sterile en general, elle est si seche & si confuse, quand elle raconte les derniers Regnes de la premiere Race, qu'on n'en sçait quasi rien de seur. Quelques Anciens ont écrit, qu'il perit en cette journée environ quinze cens François, & trois cens soixante & quinze mille Sarrasins. L'un & l'autre est peu vraisemblable : c'est trop peu d'un costé, & beaucoup trop de l'autre : ce qu'il y a de certain, c'est que la perte des Ennemis fut si considerable, qu'ils eurent peine à s'en relever. Martel sçut mieux vaincre que profiter de sa victoire; car au lieu de poursuivre les fuïards, & de les chasser du Languedoc, il se contenta de butiner; & aprés avoir restabli le Duc Eudes dans ses Estats, il s'en revint en France, chargé de gloire & de dépoüilles.

(Margin: 732.)

(Margin: Anastas. in vit. Greg. II. Paul. Diacre, lib. 6. Hist. Langob. c. 46.)

733. L'année suivante, il fit une course en Frise, & sur la fin de la campagne, il reprit en Bourgogne quelques Places, que des Rebelles avoient livrées aux Sarrasins. Ces Infideles au desespoir de leur défaite, songeoient à la réparer par de nouvelles entreprises. Ils en firent une sur l'Aquitaine, qui ne leur réüssit pas : ils eurent en Provence un plus grand succés. *Mauronte*, Gouverneur de cette Province, voulant s'en faire Souverain, les avoit appellez au secours, & avec leur aide il s'estoit rendu maistre de la pluspart des Villes, si on peut dire qu'il le fut, aïant esté contraint, pour gage de sa bonne foi, de mettre ces troupes auxiliaires en possession des principales.

(Margin: Nouvelle victoire de Martel sur les Sarrasins.)

Cette invasion attira Charles en Provence où il attaqua Avignon. Au lieu d'un siege en forme, sujet à mille embarras, & qui ne convenoit point à la vivacité Françoise, il fit escalader la Ville. L'assaut réüssit, & malgré les efforts d'une nombreuse garnison, qui jettoit sur les assiegeans de l'huile & de l'eau boüillante, ils gagnerent le haut du mur, & se saisirent des Tours & des Portes. La Ville fut sac-

(Margin: Contin. Fredeg. c. 109.)

cagée, & les troupes qui la défendoient furent passées au fil de l'épée.

Charles sans s'amuser à poursuivre Mauronte, dont la ruine estoit assurée, aussi-tost que ses Protecteurs ne seroient plus en estat de le secourir, porta la guerre chez eux; & traversant le Languedoc, il alla assieger Narbonne, dans l'esperance que s'il pouvoit venir à bout de cette Place, il chasseroit ces Infideles de toute la Province. 737. Ce siege fut fort meurtrier. Si les assauts furent frequens, la deffense fut d'autant plus vive, qu'il venoit un puissant secours. Charles alla au-devant avec ses meilleures troupes. Le combat fut terrible, il dura bien cinq à six heures avec un égal avantage : à la fin les troupes Françoises accoustumées depuis vingt ans à vaincre tous leurs Ennemis, enfoncerent les Sarrasins, en tuerent plus de la moitié & mirent le reste en fuite.

Annal. Metensf ad ann. 737. Contin. Fredeg. c. 109.

Le fruit de la victoire devoit estre vraisemblablement, que Narbonne se rendroit incontinent aprés : cependant le brave homme qui y commandoit, sans s'effraïer de cette perte, fut aussi ferme qu'auparavant. Sa Place estant bonne, sa Garnison nombreuse, il ne s'allarma point des menaces que lui fit Martel, que s'il resistoit plus long tems il n'y auroit point de quartier. L'intrepide Gouverneur répondit avec courage, qu'il attendroit qu'on le forçast. L'impatience des assiegeans estoit une ressource, sur laquelle il comptoit beaucoup. En effet ils estoient tellement rebutez des fatigues cruelles & de la longueur de ce siege, qu'ils presserent Charles de le lever: ce qui l'y détermina, c'est qu'il eut des advis de France, qu'il s'y tramoit des nouveautez.

Annal. Metensf. ad ann. 737.

Thierri estoit tombé dans une maladie mortelle : ce Roy n'avoit aucun pouvoir; mais il portoit un si grand nom, que le Maire avoit interest, quand ce Prince viendroit à mourir, de se trouver dans le Roïaume, pour dissiper les factions, qui pourroient s'élever alors. Thierri mourut à vingt-quatre ans. L'Histoire ne dit rien de lui, soit parce qu'il ne fit rien qui merite qu'on s'en souvienne, soit parce que le peu qu'il acquit de réputation a esté étouffé par la renommée trop éclatante de Martel. La France fut sans Roy cinq ou six ans aprés.

Mort de Thierri de Chelles.

Pendant l'interregne, on datoit les Actes *depuis la mort de Thierri* Charles aspiroit à la Couronne : il auroit bien voulu qu'on l'eust prié de l'accepter, afin de monter sur le Throsne, sans paroistre l'avoir usurpé : mais quelque credit qu'il eust & quelque brigue qu'il pust faire, les Evesques & les Ducs ne témoignerent point de penchant à le satisfaire. Ne desesperant pas de les gagner avec le tems il differa d'année à autre, sans que personne ozast s'en plaindre; il differa, dis-je, de convoquer une Assemblée pour la nomination d'un Roy. Dans cet intervalle, comme il estoit Roy en effet, il continua de gouverner, & de faire la guerre ou la Paix, comme il le jugeoit à propos. Mauronte aïant rappellé les Infideles en Provence, Martel y courut, & donna ordre aux Allemans & aux Bavarois de l'y joindre : outre cela il s'allia avec les Lombards, qui s'obligerent par Traité à attaquer de leur costé. Ces prépa-

Martel n'oze prendre le nom de Roy, quoiqu'il en eut l'autorité.

ratifs eurent plus d'effet qu'une bataille. Les Sarrasins épouvantez, abandonnerent la Provence avec précipitation, & la laisserent à Charles, qui par là, sans tirer l'épée, en devint le maistre absolu.

Ce qui avoit déterminé le Roy de Lombardie à armer contre ces Infideles, estoit moins l'interest qu'il avoit de les éloigner, que la crainte de déplaire à Charles, qu'il flatoit & qu'il ménageoit, pour empescher que les François ne donnassent du secours aux Papes.

Les Papes ont recours à Charles Martel.

Gregoire II. dans son grand differend avec l'Empereur *Leon*, surnommé *le Brisεur d'Images*, avoit écrit à Martel, pour le solliciter de prendre les Romains sous sa protection, & de leur envoïer du secours. Ils en avoient besoin pour se deffendre contre l'Empereur, qui vouloit que Gregoire fist oster des Temples de Rome, toutes les Images des Saints, comme lui-mesme les avoit ostées des Eglises de Constantinople. Le Pape, homme resolu, se voïant appuïé du Peuple, non seulement n'obéït point, mais excommunia l'Empereur, & empescha que les Romains ne continuassent à lui païer le tribut ordinaire : c'est là la veritable époque du commencement de la domination des Papes dans Rome. *Gregoire III.* heritier du courage de son prédecesseur, se rendit maistre de cette Ville en la deffendant contre les violences des Officiers de l'Empereur, ou contre les entreprises de *Luitprand*, Roy des Lombards.

Un Seigneur Lombard, que Luitprand accusoit d'avoir machiné contre lui, s'estant refugié à Rome, quelques instances que fist le Roy pour avoir son Sujet rebelle, les Romains ni le Pape ne voulurent jamais le rendre : ce qui donna pretexte à ce Prince de prendre quelques petites Places dans le Duché de Rome. Alors Gregoire, qui apprehendoit qu'on n'assiegeast la Capitale, s'adressa promptement à Charles, & lui envoïa en present les Liens de saint Pierre & les Clefs du Tombeau de ce saint Apostre. L'honneur appelloit Martel au secours du Pape : l'interest au contraire l'empeschoit de lui en donner, à cause de l'alliance qu'il avoit avec les Lombards.
741. Dans cet embarras le parti que prit ce grand homme, fut de se rendre Mediateur, & d'envoïer en Italie des Ministres de confiance, pour terminer s'il se pouvoit cette querelle à l'amiable. Il n'eut point le plaisir de la voir finir ; car quelques mois aprés que ses Ministres furent partis, une grosse fiévre l'emporta, à l'age de cinquante ans, le 20. ou 22. Octobre de l'an 741.

Contin. Fred. c. 100.

Mort de Charles Martel.

Avant que de mourir, il partagea les trois Roïaumes : il en estoit si fort le maistre, qu'il pouvoit bien en disposer : il avoit trois fils legitimes, *Carloman* & *Pepin* de sa premiere femme, & *Griffon* de la seconde. Il donna l'Austrasie à l'aisné, & la Neustrie au second ; à l'égard du cadet, je veux dire le Prince Griffon, il n'eut que quelques Comtez : on en ignore la raison, encore estoient-ils situez entre les Estats de ses freres.

Annal. Metens. ad ann. 741.

Charles gouverna vingt-cinq ans. Son humeur guerriere l'a fait appeller *Martel.* Ce surnom ne se trouve point dans les Auteurs contemporains. Quelque desir qu'il eust qu'on lui donnast le nom de *Roy*,

A compter depuis la victoire de Vinci.

de *Roy*, il n'eut point d'autre qualité, que celle de *Maire du Palais*. Il estoit le maistre des Rois : il les dépoüilla de leur authorité, & ne put enlever leur nom. Il est moins honorable d'estre Roy sans réputation, que d'avoir merité de l'estre.

Eloge de Charles Martel.

On ne sçait rien de ses inclinations, ni de sa vie particuliere ; mais quand on fait reflexion sur ses talens, sur sa fortune, sur le nombre de ses victoires, on ne sçauroit l'envisager sans admiration, & sans le comparer aux Heros les plus renommez. C'est un malheur pour ce grand Homme : dont les exploits ont égalé ceux d'Alexandre & de Cesar : c'est, dis-je, un malheur de n'avoir point eu de son tems quelque Historien pour les écrire. Toujours les armes à la main, & toujours vainqueur, hors une seule fois ; qu'il fut battu par les Frisons : fier dans le combat ; genereux aprés la victoire : jamais il ne fit mourir aucun Rebelle ; & quoique Eudes, Duc d'Aquitaine, eust violé plus d'une fois les Traitez conclus avec lui, il rendit aux fils de ce Duc les establissemens du pere. Eudes laissa deux garçons, *Hunaud* & *Hatton* : l'aisné fut fait Duc d'Aquitaine, & l'autre Comte de Poitiers. Pour un si grand present, Charles n'exigea d'eux, que de rendre foi & hommage à lui & à ses enfans.

Eudes mourut en 735.

Annal. Metens. ad ann. 742.

Il fit du bien à quelques Eglises, & protegea les Missions, que des Saints firent de son tems en Frise & en Allemagne, pour convertir les Idolatres. Il y avoit en cela autant de politique, que de pieté. Le Christianisme rendoit ces Nations plus soumises : d'ailleurs ce zele apparent éblouïssoit les yeux du Peuple, & l'empeschoit de remarquer, que pendant que Martel establissoit la Religion en Allemagne, il la détruisoit en France, en donnant à ses Officiers les Eveschez & Abbaïes, en recompense de leurs services. Le desordre estoit si grand, que beaucoup d'Eglises furent longtems sans Pasteurs, les Loups joüissant de la Bergerie. Les Ecclesiastiques, pour se venger aprés sa mort, publierent qu'il estoit damné. * On adjoutoit, que deux grands Saints aïant fait ouvrir son sepulcre, il s'y estoit trouvé un Dragon au lieu de son corps. Ces bruits, tout fabuleux qu'ils paroissoient, ne laisserent pas de faire impression sur l'esprit de bien des gens simples, qui les crurent comme des veritez.

* Les Evesques des Provinces de Roüen & de Rheims, assemblez à Quiersi l'an 858, écrivent en termes exprés à Loüis Roy de Germanie, que Charles-Martel estoit damné, pour s'estre injustement emparé des biens de l'Eglise. Voiez cette Lettre 2. *t. m.* des Conciles de France.



S

CHILDERIC III.

Fredeg. depuis le c. 110. jusques au c. 136. t. & 2. Tom. Duch.

LA mort de Martel fit naiſtre de nouveaux troubles : les Ducs, qui de ſon vivant s'eſtoient tenus dans le devoir, ſe liguerent entre eux pour ſe revolter en meſme tems, eſperant dans ce changement tirer de grands avantages de l'union de toutes leurs forces & de la jeuneſſe des Princes, je veux dire de *Carloman* & de *Pepin*, qui commandoient ſouverainement, l'un en Auſtraſie, & l'autre en Neuſtrie. *Griffon* leur cadet irrité d'avoir eu ſi peu de la ſucceſſion du Pere, cabaloit auſſi pour obliger ſes freres à luy en faire raiſon. D'un autre coſté, tous les François en general murmuroient de la violence avec laquelle Charles-Martel avoit gouverné l'Eſtat, & ſe plaignoient publiquement, que n'aïant pû ſe faire Roy, il avoit empeſché qu'on n'élevaſt ſur le Thrône un Prince du ſang Roïal.

La bonne conduite de Carloman & de Pepin, fils aiſnez de Charles-Martel, les fait triompher de leurs ennemis.

C'eſtoit bien des affaires pour Carloman & pour Pepin, qui avoient peu d'experience, peu d'amis, beaucoup de jaloux : Cependant leur bonne conduite, leur valeur, leur activité, & la parfaite intelligence qui continua toujours entr'eux, les firent aiſément triompher de leurs Ennemis. Cette concorde des deux freres ſurprenoit d'autant plus, qu'ils eſtoient d'un temperament different : Carloman aimoit à vivre en repos, & Pepin à toûjours agir. Celui-ci eſtoit un homme tout de feu, actif, vigilant, homme à grands deſſeins, & d'une fermeté au-deſſus de tout embarras. Leur union ſervit à les eſtablir : elle fut ſi eſtroite, qu'ils n'eurent jamais de querelle ; & quoiqu'ils euſſent partagé les Eſtats de leur Pere, ils les gouvernerent en commun, n'aïant qu'un cœur & qu'un eſprit, moins par inclination, que parce qu'ils n'avoient
741. qu'un meſme intereſt.

Les troubles commencerent par la retraite de Griffon, qui ſe jetta dans Laon : Ses freres y coururent, ils aſſiegerent cette Place, & la preſſerent ſi vivement, que dans la crainte d'eſtre forcé il fut obligé de ſe rendre. Ils l'enfermerent dans un Chaſteau, & ſa mere dans un Monaſtere. Deux ans aprés, pour contenter les Grands, ils éleverent ſur le Throſne un Prince nommé *Childeric*, qui n'eut jamais eſté connu, s'il n'avoit eſté dépoſé. On ne ſçait poſitivement de qui il eſtoit fils : les uns diſent de Dagobert II. d'au-

Aprés un interregne de ſix à ſept ans, Childeric III. eſt proclamé Roy.

742. tres de ce Clotaire, que Martel fit Roy d'Auſtraſie. La plus commune opinion eſt, que ce Childeric eſtoit fils de Thierri de Chelles. Quoi qu'il en ſoit, il fut encore plus eſclave, & traité avec moins d'honneur, que ne l'avoient eſté ſes derniers Predeceſſeurs.

Exploits de

Dans l'Aſſemblée generale où il fut proclamé, les Maires firent

Annal. Metens. p. 272. & 273. 3. tom. Duch.

Carloman & de Pepin en Germanie & en Aquitaine.

aussi resoudre la guerre contre la Baviere. *Odilon*, Duc de ce Païs, n'estoit pas seul à le deffendre; les Saxons & les Allemans avoient joint leurs troupes aux siennes; & pendant que ces forces devoient agir en Germanie, *Hunaud* Duc d'Aquitaine avoit promis 743.
de son costé, de faire une irruption en France. Cette Ligue estoit formidable; mais il semble que la fortune n'avoit uni tant de Puissances, que pour accroistre la renommée des deux Freres, & que pour affermir leur domination.

Ils trouverent les Ennemis campez sur les bords du Lech. Les deux armées furent en presence quinze jours durant, sans s'insulter que de paroles; enfin les troupes Françoises, qui avoient passé la Riviere par des guez écartez, allerent fondre à l'improviste sur le camp des Confederez. Ceux-ci, quoique surpris, se deffendirent quatre à cinq heures avec valeur, avant que de se débander. Les victorieux demeurerent cinquante jours en Baviere, à y faire tout le dégast que l'on se peut imaginer. Le plus grand fruit de la victoire estoit en ce tems là l'avantage de butiner, & la gloire d'avoir vaincu.

De Baviere, les Maires porterent la guerre en Saxe. Ils mirent tout à feu & à sang, & prirent prisonnier le Duc de cette Pro-
vince; le Prisonnier & ses Saxons leur jurerent fidelité; mais ils 744.
la garderent si mal, qu'ils s'attirerent deux ans aprés de nouveaux
chastimens. En revenant de Saxe, les Maires dompterent les Alle- 745.
mans. Hunaud Duc d'Aquitaine fut aussi puni. Il avoit ruiné 746.
Chartres, & porté la désolation en d'autres endroits de la Neustrie. Les Maires entrerent en son Païs, & le ravagerent. Le Duc demanda pardon, & racheta sa faute par ses soumissions & par des presens. De honte & de chagrin, il se fit Moine quelque tems aprés, & donna son Duché à *Gaiffre*, son fils.

Carloman se fait Moine, & laisse ses Estats à Pepin.

A l'exemple d'Hunaud, le Prince Carloman, effraïé de ce qu'on disoit de la damnation de Martel, resolut de quitter le monde, de s'en aller à Rome, & de s'y enfermer dans un Monastere. Il avoit naturellement du penchant à la solitude; & les fatigues continuelles qu'il essuïoit depuis cinq ans, l'avoient dégouté de la vie publique. Pepin n'eut garde de s'opposer à ce dessein: il ne pouvoit lui arriver rien de plus favorable: sans cet évenement, jamais il n'eust esté Roy. Carloman remit ses en-
fans & le Roïaume d'Austrasie à la discretion de son frere. C'estoit 747.
donner, pour ainsi dire, ses brebis à garder au loup: aussi dans la suite, Pepin ne manqua-t-il pas de faire raser ses neveux, dont depuis on n'a ouï parler. Pour ne point faire sentir au Prince dépoüillé, ni si-tost, ni si vivement le changement de son Estat, on lui donna un équipage magnifique, & on le fit accompagner de quantité de grands Seigneurs, dont on estoit bien-aise de se défaire pour un tems. Carloman arrivé à Rome, y fut tonsuré par le Pape. Il y fit rebastir un Monastere ruiné. Quelque tems aprés, l'importunité des visites l'obligea de se retirer en l'Abbaïe du Mont-Cassin.

S ij

Par la retraite de Carloman, Pepin, qui aspiroit à la Roïauté, n'auroit plus eu de concurrent, si lui-mesme, sans y penser, ne s'en fust donné un, qui pouvoit fort le traverser; heureusement pour Pepin, il s'en falloit beaucoup, que ce rival n'eust autant de teste & de courage, qu'il avoit de vivacité. Par une fausse pitié, ou par quelque autre motif, que nous ne sçavons point, quand Carloman s'en fut allé, Pepin avoit fait mettre leur jeune frere en liberté, & aprés lui avoir donné des témoignages d'amitié, il avoit augmenté l'appanage de ce cadet, dans l'esperance de le gagner. Comme si quelques caresses, plus ou moins, eussent pû consoler Griffon d'une captivité de cinq ans, & le dédommager de l'injustice qu'on lui faisoit, en lui donnant si peu de part dans la succession du pere.

Griffon, aprés de vains efforts pour avoir sa part de la succession de Martel, est tué en passant les Alpes.

Annal. ann. 747.

748. A peine ce jeune homme, turbulent de son naturel, & échauffé d'ailleurs par de meschants conseils, fut-il en liberté, qu'il s'enfuit en Saxe, où il avoit un grand parti. Pepin l'y suivit: il défit les Rebelles, & répandit dans le Païs une si grande consternation, que le Prince, son frere, n'y estant plus en seureté, fut bien-tost obligé de se refugier en Baviere. Cette Province estoit alors sans Gouverneur. Odilon venoit de mourir, & il n'avoit laissé qu'un fils sous la tutele de la mere. Griffon profita de l'occasion, & s'empara de
749. ce Duché; mais il ne le garda pas long-tems: car à l'approche de Pepin, les Bavarois changeant d'interest & d'inclination, se soumirent incontinent.

Les Allemans en firent autant; de sorte que son jeune frere fut contraint de lui demander pardon. L'aisné en usa bien: il le reçut avec bonté; cependant Griffon, toujours inquiet, s'échappa cette mesme année une troisiéme fois, & se refugia chez Gaïffre, Duc d'Aquitaine. La femme du Duc estoit belle par excellence. Le Prince François en devint amoureux. La Duchesse ne le haïssoit pas: leur commerce dura jusques à ce que le mari jaloux, fit donner sous main de si grandes allarmes au Galant, que celui-ci s'enfuit. Ce jeune Prince aussi débauché qu'estourdi, se retirant en Italie, fut tué dans les Alpes par des gens du Duc.

Childeric III. est dégradé, & Pepin est proclaméRoy dans une Diette qui se tient à Soissons.

Tout concouroit ainsi à l'élevation de Pepin, qui profitant des conjonctures, vint enfin à bout du dessein, que son pere avoit tenté plus d'une fois, sans le pouvoir executer, qui estoit de se faire Roy. Pepin estoit alors dans la vigueur de l'age: il n'avoit pas trente-huit ans. Il estoit en réputation, moins par la gloire de ses aïeux & par l'éclat de sa fortune, que par ses grandes qualitez. Sa conduite & sa valeur avoient paru en tant de guerres, qu'il avoit achevées avec succés, depuis la mort de Martel. Il estoit maistre des trois Roïaumes: rien ne s'y faisoit que par ses ordres. Tous les emplois estoient remplis par des gens qu'il y avoit mis. Dans cette toute-puissance, la fortune ne l'aveugloit point; mais, en s'accommodant au genie de tout le monde, il s'estoit attiré l'estime des Grands, & l'admiration du Peuple. Les choses enfin estant venuës à un point de maturité, ses Emissaires proposerent dans l'Assemblée generale, qui se

tint à Soissons le premier de Mars de l'an sept cens cinquante-deux, de raser le Roy Childeric, & de lui substituer Pepin. 752.

La Famille Roïale estoit tombée dans le mépris, par le peu de merite des derniers Rois de cette Race. Si on en croit les Historiens, qui ont écrit sous Charlemagne, Childeric estoit hebêté. Les malheureux ont toûjours tort. Peut-estre se deguisoit-il, & cachoit-il ce qu'il estoit, pour ne point donner de jalousie au Maire, qui estoit son Maistre, qui le faisoit garder à veuë, & qui pouvoit impunément s'en défaire quand il voudroit. D'un autre costé, ces Auteurs ont peut-estre outré, & ne l'ont point si méprisable, que pour rendre sa dégradation moins injuste, & moins odieuse. Ce Prince estoit dans un si grand mépris, & Pepin en si haute estime, que d'un commun consentement des Evesques & de tous les Nobles, l'un fut déposé & confiné dans un Couvent, & l'autre fut proclamé *Roy*, sans le moindre soulevement.

Le Pape Zacharie eut-il part à ce changement?

La pluspart de nos vieux * Auteurs assurent, comme un fait certain, qu'avant que d'en venir là, on députa à Rome *Burchard*, Evesque de Virtzbourg, & *Fulrad*, Abbé de saint Denys, pour consulter le Pape sur une affaire si importante. Zacharie tenoit alors la Chaire de saint Pierre. Ils ajoutent, que les Envoïez lui aïant proposé cet étrange cas de conscience, qui des deux devoit estre Roy, ou de celui qui en portoit le nom sans en faire les fonctions, ou de celui qui les faisoit, sans en porter le nom; Zacharie decida en faveur de celui, qui avoit le pouvoir en main: Que sur cette réponse, les Grands se déterminerent à élire Pepin, & que ce Roy fut sacré par l'Archevesque de Mayence, qui estoit Legat du saint Siege. Ce Prelat estoit ce fameux & saint Missionnaire, appellé *Vinfride*, Prestre Anglois, qui sous le nom de *Boniface*, que les Papes lui firent prendre, planta la Foi en Allemagne. Quoique cette Histoire soit rapportée par beaucoup d'anciens Auteurs, il ne laisse pas d'y avoir des gens qui doutent si elle est bien vraie, & voici sur quoy ils se fondent.

** Annal. Bertinian. & alii ad ann. 750. 751. 752. Des Annales plus anciennes, comme Annal. Franc. breves ab ann. Christ. 707. usque ad ann. 790. Annal. Francor. ab ann. 708. usque ad ann. 800. 2. tom. Duch. Chron. breve à mundi exordio usque ad ann. Christ. 810. Chronic. breve ab ann. 748. usque ad ann. 926. 3. tom. Duch. & autres, ne disent rien de cette consultation faite au Pape Zacharie, ni du Sacre de Pepin par saint Boniface; mais elles disent simplement: Pipinus Rex elevatus est, in Regem electus est, &c.*

Les Historiens qui ont écrit la vie de saint Boniface, entre autres Willibalde Evesque d'Aichstat qui avoit esté son Disciple, parlent de l'élection de Pepin, sans dire un mot de son Sacre. L'auroient-il oublié, si ce Sacre avoit esté fait par le Saint Archevesque? Zacharie dans ses Lettres à Pepin & à Boniface, ne parle en aucun endroit de l'Ambassade de Burchard & de l'Abbé de saint Denys: il n'en est fait nulle mention dans la vie de ce saint Pontife, écrite par Anastase, Chancelier-Bibliothecaire de l'Eglise de Rome. Cet Ecrivain, si bien instruit, & si passionné pour la gloire des Papes, eut-il omis ou ignoré un fait si considerable?

Willibald. Episc. Eichstat. in vita Bonifac.

D'autres Auteurs fort anciens, quelques-uns mesme contemporains, écrivent en termes exprés, que ce fut Estienne III. qui dans le voïage qu'il fit en France, dispensa Pepin du serment de fidelité, & lui donna l'absolution de l'avoir violé. Comme avant ce voïage, Pepin estoit deja Roy, il ne l'estoit donc pas devenu par le concours de Zacharie, disent les gens qui doutent de ce

Theophan. parlant de Pepin, Primus extitit, qui Regia non oriundus sanguine Imperium in

fait ; autrement c'eût esté ce Pape qui l'auroit délié du serment de fidelité. Quelle apparence y'a-t-il, continuent ces gens, qu'un aussi saint Homme, qu'estoit le Pape Zacharie, eut condamné Childeric III. sans l'avoir entendu, ni personne pour lui, sans avoir fait examiner si les Députez disoient vrai ? Si Zacharie eust décidé, comment peut-on s'imaginer, qu'il ne l'eût fait que de parole, & non par une decretale qu'on auroit, pour les consequences qu'elle pouvoit avoir dans la suite, conservé sans doute avec soin ? Ces raisons font qu'il y a des gens qui doutent de cette tradition, rapportée par nos vieux Auteurs, qui disent, qu'à en bien juger, elle ne paroist estre autre chose qu'un de ces bruits vagues & confus, que l'on répand parmi le peuple aprés une chose faite, pour en diminuer l'injustice, & qui croïent enfin que Pepin ne devint point Roy par la faveur de Pape, mais bien par celle des Evesques & des Nobles de la Nation ?

gentem illam obtinuit, cùm inter ea ipse Stephanus à perjurio, in Regem admisso eum absolvisset. Baronius en fait mention, p. 432. du 9. & 10. tom. de ses Annales. Othon, de Frising *ad ann. 754. Pipinus à Stephano PP. primò à fidelitatis juramento, quod Hilderico promiserat, absolvitur.* Anast. *in vit. Steph. III.* .... *Christianissimus Pipinus Rex, ab eodem sanctissimo Papa, cùm duobus filiis suis Reges uncti sunt Francorum.* Mais sans nous écarter des plus anciens Auteurs François, Eginhard, *in vita Carol. Magni.* p. 94. 2. tom. Duch. Le Moine de S. Gal. *de Ecclesiast. cura Carol. Magn.* p. 111. Thegan. p. 276. disent, que Childeric fut deposé sous le Pontificat d'Estienne, & que ce fut ce Pape qui sacra Pepin.

Genealogie de Pepin.

De quelque maniere que la chose soit arrivée, la Roïauté passa dans la Famille de Pepin, qui avoit esté illustrée par le merite de son pere, & par celui de son aïeul; mais qui n'estoit d'ailleurs ni plus celebre, ni plus ancienne, que beaucoup d'autres du Roïaume. Les grandes Maisons sont semblables à ces Fleuves, dont le cours est d'autant plus noble, que l'on en ignore la source Il n'est point à propos de foüiller trop avant, pour découvrir leur origine; car à parler de bonne foi, les Familles, comme les Fleuves, sont peu de chose dans leur source.

Pepin descendoit * d'Arnoul, Evesque de Metz, qui avant que d'estre Prelat, avoit esté marié, & *Domestique* de son Roy, c'est-à-dire, Intendant de Maisons Roïales. Paul Diacre, Favori & bel esprit de Charlemagne, ne fait point remonter plus haut la Famille de cet Empereur. Arnoul fut pere d'Anchise : Anchise le fut de Pepin, & celui-ci le fut de Charles, que l'on a surnommé *Martel.* Arnoul estoit François, homme riche & puissant, homme de pieté, qui fut fait Gouverneur de Dagobert I. & à qui Clotaire II. avoit donné sa confiance. On ne connoit point, du moins à n'en pas douter, le pere de ce saint Evesque. Si c'eût esté quelque homme illustre, & élevé au-dessus des autres, ou par sa naissance ou par son merite, l'Histoire ou la Tradition n'auroit pas oublié son nom. Aucun Auteur ne l'a nommé, jusques au tems de *Charles le Chauve.*

* *Vit. S. Arnulphi.*

Sous le Regne de ce Roy, des Genealogistes, pour flater la passion du Prince, qui estoit entesté de la grandeur de sa Maison, entreprirent de déterrer le nom du Pere & de l'Aïeul de saint Arnoul. Il y eut dans cette découverte moins de verité que de zele. Ces flateurs avancerent, que son Pere s'appelloit *Arnoalde*, homme inconnu jusques alors ; & que cet Arnoalde estoit fils d'*Ansbert*, Senateur Romain, & de la Princesse *Blitilde*, fille de Clotaire I. & petite-fille de Clovis. Les Historiens contemporains, qui ont fait le dénombrement de tous les enfans de Clotaire, ne font mention que d'une fille, qui fut mariée à *Alboin*, Roy des

La plus-part de ces Genealogistes, disent que l'aïeule de

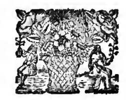
S. Arnoul estoit fille de Clotaire II. ce qui est encore plus absurde ; puisque certainement le saint Prelat fut Gouverneur de Dagobert I. fils aisné du mesme Clotaire.

Lombards. Le nom d'*Ansbert*, ne se lit point dans Gregoire de Tours, ni dans aucun des Anciens : auroient-ils oublié le mari & la femme, si l'un avoit esté gendre, & l'autre fille de Clotaire?

Cet Ansbert est si peu connu, que les Genealogistes, qui l'ont mis au monde, ne le connoissent pas eux-mesmes. C'estoit, selon les uns, un Prince François, qui descendoit de masle en masle, d'un des enfans de Clodion. Si Pepin avoit sçû sa Genealogie, cette extraction Roïale lui eut esté d'un grand secours pour justifier son entreprise sur la Famille de Merovée. Ansbert estoit Gaulois, selon un autre sentiment, sujet mesme des Visigoths, le supposant né à Narbonne, qui estoit alors sous leur domination. Une troisiéme opinion est, qu'il naquit en Aquitaine ; qu'il estoit fils de Senateur, & un des plus puissans & des plus riches de son tems. Idées sans fondement : il n'y a point d'exemple dans la premiere Race, que des Princesses du sang de France aïent esté mariées à d'autres qu'à des Rois.

Quoi qu'il en soit, la Maison de Pepin, pour n'estre descenduë que de Particuliers, qui se saisirent avec courage du timon de l'Estat, n'en a pas esté moins illustre. Les premiers Rois Merovigiens ont fait sans doute, de grandes choses. La conqueste des Gaules, d'où ils chasserent les Romains ; la destruction du Paganisme ; tant d'Eglises fondées & enrichies de biens immenses ; tant de victoires remportées sur les Nations les plus puissantes & les plus belliqueuses, sont de celebres monumens de leur pieté, de leur conduite & de leur valeur : Mais la reputation & la gloire de *Charlemagne* a effacé tous ces Exploits, tant ce Prince s'est fait admirer par ses rares talens & par ses grandes actions. La premiere Race a regné environ trois cens trente-deux années.

Fin de la premiere Race.



HISTOIRE



HISTOIRE
DE
FRANCE.
SECONDE RACE.

PEPIN.

Fredeg. depuis le ch. 118. jusques à la fin, du 1. Tom. de Duch.



EPIN, arrivé au comble de ses desirs, n'en fut ni moins moderé, ni moins attentif à ses interests; bien au contraire il s'en appliqua davantage à faire voir par sa vigueur & par ses autres vertus, qu'il estoit digne de regner. L'année qu'il fut élu Roy, il vainquit les Saxons, qui, toujours inquiets, avoient encore repris les armes. Aprés les avoir forcez dans leurs retranchemens, il ne leur accorda la Paix, qu'à la charge, qu'ils lui presenteroient en l'Assemblée du Champ de Mars, trois cens Chevaux, de nouveau Tribut. Quelque inclination que ces Peuples eussent à remuer, & quelque occasion que le Roy luimesme leur en donnast, en portant une année aprés la guerre audelà des Alpes, ils estoient tellement affoiblis, qu'ils demeurerent en repos jusques à la mort de ce Prince.

Pepin deffait les Saxons. 752.

Il y avoit prés de deux cens ans, que les Lombards joüissoient

Le Pape

T

Estienne III. inquieté par les Lombards, implore la protection de Pepin.

d'une partie de l'Italie ; & quoi que leur Monarchie eut esté plus d'une fois à la veille d'estre renversée, moins par des guerres étrangeres, que par leurs divisions, & par les changemens frequens de Rois & de gouvernement. Cependant, malgré de si violentes secousses, elle estoit encore florissante sous le Regne d'*Astolphe.* Ce Prince avoit succedé à son frere *Rachis*, que des chagrins secrets firent renoncer à la Couronne, pour s'enfermer au Mont-Cassin.

Astolphe n'estoit, ni guerrier, ni grand politique, & jamais il n'auroit pensé à faire de conquestes, s'il n'y avoit esté invité par la foiblesse de ses voisins. Les Empereurs de Constantinople, qui possedoient encore la meilleure partie de l'Italie, s'y estoient rendus fort odieux, par leurs exactions, par leur peu d'ardeur à deffendre ce beau Païs, contre tant de Barbares, qui le ravageoient de tems en tems, & tout nouvellement par la guerre, que ces Princes avoient declarée aux Images des Saints. Comme la Religion est le fondement le plus solide de la fidelité des Peuples ; un Prince ne doit point s'attendre, que ses Peuples lui soient soumis, s'il attaque la Religion. Cette haine publique, qu'on avoit pour les Empereurs, donnoit à Astolphe un avantage d'autant plus grand, que la peste estant en Orient, les Bulgares & les Sarrasins faisant sans cesse des courses jusques aux portes de Constantinople, il n'estoit pas possible, que l'Empereur envoïast de grands secours en Italie : conjoncture si favorable, qu'Astolphe conquit Ravenne, non par la force, mais par menaces de tout mettre à feu & à sang, si cette Capitale & les Villes de sa dépendance, n'ouvroient promtement leurs portes. Ravenne estoit le lieu de la residence de l'*Exarque ;* c'est-à-dire, de l'Officier qui gouvernoit en Italie, les Païs soumis à l'Empire.

Des conquestes si faciles firent naistre le desir & l'esperance de les estendre. Astolphe prit de petites Places dans le Duché de Rome ; & pretendant avoir sur cette Ville si renommée, les mesmes droits & prerogatives, qu'y avoient eu les Empereurs, il fit sommer les Romains de le reconnoistre pour Roy, & de lui païer tous les ans un écu d'or par teste. Si pour soutenir cette demande, il eust fait approcher des troupes, les Bourgeois vrai-semblablement eussent esté contraints de se rendre. Le Pape l'amusa par des Ambassades, afin de gagner le tems de se ménager du secours.

Les Papes jusques-là avoient esté sujets des Empereurs de Constantinople, qui estoient Souverains de Rome, comme du reste de l'Empire : l'éloignement de ces Princes, la brieveté du Regne de beaucoup d'entr'eux, les guerres qu'ils eurent en Orient, leur mauvaise conduite en ce qui regarde la Religion, rendirent insensiblement les Papes d'autant plus puissans, que l'éminence de leur Siege & la sainteté de leur vie leur attiroient un grand respect, & faisoient recevoir leurs Decrets comme autant d'Oracles. Depuis Gregoire II. qui excommunia Leon l'Isaurien, & qui em-

pescha les Romains de païer tribut à ce Prince, parce qu'il estoit heretique, les Papes s'estoient mis à teste de la Republique de Rome, & avoient commencé à se rendre les maistres de cette Ville, en emploïant pour la deffendre, non seulement leurs bons offices; mais le credit & l'autorité, que leur donnoient leur ministere & la veneration des Peuples.

Estienne III. tenoit la Chaire de saint Pierre, lors qu'Astolphe somma les Romains, de païer tribut aux Lombards: Estienne estoit un homme de bien d'une pieté active, & qui pour estre agé, n'en avoit pas moins de vigueur. Il se chargea de négocier avec Astolphe, & envoïa seul à ce Prince, le prier de ne point inquieter les Romains, & de rendre ce qu'il leur avoit pris. En mesme tems, comme ils n'ozoient encore se soustraire à découvert de l'obéïssance des Empereurs, le Pontife écrivit à la Cour de Constantinople, pour y demander du secours; peu aprés, n'en esperant point, il dépescha secretement un Exprès en France, avec des Lettres pour Pepin, par lesquelles il le conjuroit d'accorder sa protection aux Papes & aux Romains, de faire cesser par son credit, ou par la force de ses armes, les persecutions des Lombards, & de lui envoïer quelques personnes de confiance, à qui il pust s'ouvrir, & qui le conduisissent en France.

En attendant réponse, pour animer les Peuples, & pour les soutenir dans tous les maux qu'ils enduroient, Estienne fit faire à Rome des jeûnes trois fois la semaine, des prieres continuelles, & des Processions, dans lesquelles on portoit les Reliques des Saints: lui-mesme, les pieds nuds, porta sur ses épaules une Image miraculeuse, accompagné de son Clergé, & suivi des Nobles & du Peuple, qui se frappoient la poitrine, & fondoient en larmes, comme dans les Penitences publiques. A la Croix qui marchoit à la teste de la Procession, estoit attaché le Traité d'une paix de quarante années, que ce Pape avoit achetée à force de presens, & qu'Astolphe viola aussi-tost qu'il les eut reçûs. Le zele d'Estienne eut son effet; le Peuple se consola, & prit la resolution de plutost tout souffrir, que de païer le tribut qu'on lui demandoit. L'Empereur envoïa deux Ministres en Italie, l'un au Pape, pour l'exhorter à continuer ses soins, & l'autre au Roy des Lombards, pour le sommer de rendre ce qu'il avoit pris à l'Empire. Mais comme les Grecs n'avoient alors, ni argent, ni troupes, le vainqueur méprisoit autant ces vaines sommations & menaces, qu'il craignoit le secours qui pouvoit arriver de France.

Anastas. in Vita Stephani III.

Pepin se preparoit à en donner, & à le conduire lui-mesme. Il estoit jaloux de la prosperité d'Astolphe; & craignoit, que si ce Monarque subjuguoit toute l'Italie, il ne devinst assez puissant pour le troubler dans ses Estats: Un autre motif qu'eut Pepin, fut qu'en gagnant les Papes, & les liant à ses interests, il s'asseuroit de plus en plus de l'obéïssance des Peuples. Ce sage Usurpa-

Pepin promet secours à Estienne III.

teur, pour détourner l'attention qu'on faisoit sur son injustice, avoit eu soin de témoigner beaucoup de zele pour la Foi, de faire du bien aux Eglises, & de rendre aux Evesques toute sorte d'honneurs.

Cette conduite plaisoit d'autant plus aux François, que depuis qu'ils estoient Chrestiens, ils avoient toûjours eu leurs Prelats en veneration ; mais si en general ils honoroient tous les Evesques, ils avoient un respect tout particulier pour l'Evesque de l'ancienne Rome, tant à cause du rang qu'il tient dans la Religion, qu'à cause de la sainteté & du rare merite d'un nombre de grands Personnages, qui depuis trés-long-tems avoient rempli ce premier Siege. La liaison du Pape donnant à Pepin de si grands avantages, ce Prince ne balança point d'envoïer promtement à Rome ; assurer Estienne de sa protection. Ce premier Envoïé fut bien-tost suivi de deux autres, l'un Evesque, & l'autre Duc, avec lesquels le saint Pontife convint d'aller à Pavie, residence ordinaire du Roy de Lombardie, & ensuite de passer en France, s'ils ne pouvoient pas le fléchir.

Ce fut une désolation, quand Estienne sortit de Rome, emmenant avec lui les personnes les plus distinguées du Clergé & de la Noblesse : le Peuple, les larmes aux yeux, le suivit le plus loin qu'il put, desespérant de le revoir, ou de se deffendre sans lui : il estoit leur consolation & leur principale ressource. Si pendant son voïage en France, Astolphe eust assiegé Rome, il y a bien de l'apparence qu'il s'en fust emparé sans peine : Ce Monarque estoit inquiet, & un de ces gens irresolus, qui ne sçauroient prendre leur parti. Les Envoïez François l'exhorterent inutilement de rendre Ravenne, & les petites Places qu'il avoit prises dans le Duché de Rome. En vain le saint Pontife joignit ses prieres à celles des Ambassadeurs : en vain fit-il de grands presens, & versa-t-il beaucoup de larmes, Astolphe n'en fut point touché. On trouva fort estrange, que le Pape se fust livré entre ses mains, sans ostage, sans sauf-conduit, & sur la seule presomption qu'on ne l'arresteroit pas, estant en la sauve-garde des Ambassadeurs de Pepin. Cette confiance faisoit honneur aux François ; mais elle exposoit trop le Pape : il n'eut l obligation d'estre sorti d'un si méchant pas, qu'aux irresolutions d'Astolphe.

Honneurs que Pepin fit rendre, & que lui-mesme rendit à Estienne III. quand ce Pontife vint en France.

Le danger éminent, où Estienne s'estoit trouvé, lui fit précipiter sa marche. Aprés avoit essuïé des allarmes continuelles, & les injures de la saison, (on estoit alors en Hiver,) il passa les Alpes, & s'arresta quelques semaines à Saint-Maurice en Valais. Il y trouva deux Evesques & deux Ducs, que Pepin avoit envoïez, pour le complimenter à l'entrée du Roïaume : l'aisné des fils de France, c'estoit *Charles*, qui pour ses vertus fut depuis appellé *Charlemagne*, lui rendit les mesmes devoirs à trente lieuës de *Pontyon*, * où la Cour attendoit le Pape. Pepin alla le recevoir à une lieuë de ce Palais. Estienne arriva le 6. de Janvier. Le Roy, la Reine, leurs enfans & toute la Cour, se prosternerent

754.

* Maison Roiale prés de Langres.

devant lui. Pepin, par humilité, lui servit quelque tems d'Eeuïer, & tint la bride de son cheval. Estienne estoit transporté de joie. Jamais Pape n'avoit reçû de si grands honneurs. Les Rois de Lombardie n'en usoient pas ainsi.

Ipse (Pipinus) in Palatio suo, in loco qui vocatur Ponticone, *ad fere trium millium spatium descendens de equo suo, cum magna humilitate, terra prostratus, unà cum sua conjuge, filiis & Optimatibus eumdem sanctissimum Papam suscepit, cui & vice stratoris usque in aliquantum locum, juxtà ejus sellarem properavit.* Anast. p. 121. de l'Edition, in quarto.

Le lendemain le Pape & son correge, couverts de cendre & de cilices, se jetterent aux pieds de Pepin, pour lui demander du secours. Estienne lui representa les usurparions des Lombards, les suites qu'elles pouvoient avoir, l'interest qu'avoient les François de reprimer ces entreprises, la gloire qui leur reviendroit, d'estre les deffenseurs du Patrimoine de saint Pierre. Le saint Ponrife avoit le don des larmes : sa harangue fut entrecoupée de sanglots.

Ces * pleurs estoient inutiles. Pepin estoit bien disposé, & déja resolu de marcher contre les Lombards : il promit au saint Pere de lui faire restituer les Villes du Duché de Rome, Ravenne & tout l'Exarquat. On ne sçait de quel droit le Pape reclamoit ces Villes, qui appartenoient à l'Empereur. Estienne, par reconnoissance sacra Pepin & ses deux fils, & les couronna Rois de France. Aprés la ceremonie, il exhorta tous les François à leur estre fideles, & excommunia ceux, qui, entreprendroient de se choisir des Rois d'une autre famille : la posterité ne fit point d'attention sur cette menace ; & deux cens trente-cinq ans aprés, les François ne laisserent pas de transferer le Sceptre de la famille de Pepin, en celle de Hugues Capet. Jusques-là aucun Roy de France n'avoit esté sacré. Pepin est le premier qui l'ait esté. Ce fut vrai-semblablement les Prelats, qui lui firent entendre qu'il en seroit plus venerable ; & que les Peuples le regarderoient, aprés son sacre, non plus comme un usurpateur, mais comme un Prince donné de Dieu. Cette ceremonie fut trouvée si avantageuse, que depuis ce tems-là tous nos Rois se sont fait sacrer, à l'imitation de Pepin.

Sequenti verò die una cum Clero suo aspersus cinere, & indutus cilicio in terram prostratus, Pipinum Regem obsecrat, ut, &c. nec antea à terra surgere voluit, quàm ei prædictus Rex Pipinus manum porrigeret, & ipsum pro indicio suffragii futuri & liberationis de terra levaret. Annal. Metens. p. 276. tom. 3. Duchesn.

Pepin est le premier Roy de France, qui ait esté sacré.

Quelque desir qu'il eust de passer promtement les Alpes, il lui fallut auparavant convoquer les Ducs & les Comtes, ne pouvant declarer la guerre sans leur consentement, ni la faire sans leurs secouts. Plusieurs estant d'advis, qu'il ne devoit point l'entreprendre, moins encore quitter ses Estats dans un commencement de Regne, pour aller à ses frais, sans profit & sans interest, ruïner un Roy & un Roïaume autrefois de ses Alliez. Cette resistance de beaucoup de Seigneurs François, venoit moins de manque de zele pour la deffense du saint Siege, que des intrigues du Lombard, qui avoit obligé le Prince Carloman de faire un voïage en France, afin d'y traverser les sollicitations du Pape. Il falloit qu'Astolphe ne se connust guere en Gens : il ne pouvoit jetter les yeux sur un Ambassadeur, qui deust estre moins agréable que celui-ci. En effet l'arrivée de ce Prince reveilla les soupçons & la jalousie de Pepin : le Roy eut peur, que si son frere se voïoit encore en credit, il ne lui prist envie de renoncer au Monachisme, & de rentrer dans ses Estats.

Aprés avoir obtenu le consentement des Grands, Pepin marche en personne au secours d'Estienne, & contraint les Lombards à s'accorder avec ce Pape.

* Anastas. Ibid.

Carloman, homme tout d'une piece, & qui n'estoit pas assez

fin pour s'appercevoir du peril, où lui-mesme s'estoit jetté, en prenant cette commission, ne laissa pas, dans l'assemblée des Grands de France, de parler avec vigueur, & de reprensenter, que le Pape sans se mettre en peine, ni des desordres, ni des meurtres, que la guerre qu'il excitoit alloit causer en Italie, ne songeoit qu'à ses interests. La vehemence de l'Orateur, & ses raisons, bonnes ou méchantes, firent une si forte impression, que l'Assemblée résolut de ne point declarer la guerre, qu'on n'eust tenté plus d'une fois, de terminer à l'amiable, le different qu'avoit le Pape avec le Roy des Lombards. Carloman fut puni de sa temerité : son frere par jalousie, Estienne par ressentiment, l'envoïerent dans un Couvent où il finit bien-tost ses jours, de regret, selon les uns, ou selon d'autres de poison.

Anast. p. 111.

Mort de Carloman frere de Pepin.

Astolphe, ne voulant entendre à aucun accommodement, Pepin fit ses preparatifs pour passer les Alpes; le passage en fut mal défendu par une armée de Lombards, qui furent si épouvantez de l'audace avec laquelle Pepin les fit attaquer, qu'ils lâcherent le pied : quantité furent tuez en fuïant. La perte que fit Astolphe en cette rencontre estoit si considerable, que n'osant tenir la campagne, il alla s'enfermer dans sa Ville Capitale, pour y attendre quelque ressource, ou de l'inconstance des François, ou de la mort du Pape, qui estoit fort agé. Le parti que prenoit ce Prince, devoit ce semble le ruiner : C'est le dernier remede, que de confier toute sa fortune à la seureté d'une Place. L'Armée Françoise, aprés avoir ravagé toute la Ligurie, alla assieger Pavie. Le peu de resistance que les François avoient trouvé à leur entrée en Italie, leur faisant esperer que le siege ne seroit pas long, ils le pousserent plus fortement que le Pape n'auroit souhaité.

Ce n'estoit pas l'intention d'Estienne, de contribuer par sa querelle à establir Pepin & les François en Lombardie; bien au contraire, cette conqueste lui eust fort déplû : d'ailleurs, les Peuples crioient contre lui, & ils lui reprochoient, que son ambition estoit la premiere cause de tout les maux qu'ils enduroient. Pour faire cesser ces plaintes, & réduire cependant ses ennemis à la raison, plus le siege avançoit, plus il pressoit Astolphe de restituer ce qu'il avoit pris : il ne cessoit de luy écrire, & de le conjurer de finir une guerre si funeste à tout le monde. Astolphe apprehendant d'estre bientost contraint à se rendre, écouta ces propositions, & aprés une conference, il les accepta, dans l'esperance que les François n'auroient pas repassé les Alpes, qu'il se verroit en liberté d'éluder ses promesses, & de n'en rien executer. Le Pape pria Pepin de consentir à cette paix : le Roy y donna les mains, & reprit la route de France, ne laissant au saint Pere ni argent ni troupes, mais seulement un Officier, qui eut ordre de le conduire à Rome. Estienne y fut reçû avec les acclamations, que meritoient toutes les peines & le succés de son voïage.

Les Lombards, loin d'executer ce qu'-

Il ne jouit pas long-tems de cette heureuse tranquillité; car à peine les François eurent-ils repassé les Alpes, qu'Astolphe alla

assieger Rome · Cette Ville estoit ruinée, s'il eust pû s'en rendre le maistre, tant il estoit aigri contre le Pape & les Romains : le siege dura trois mois, & fut poussé avec vigueur. Dans ce nouveau malheur, Estienne eut recours à son Protecteur : de trois Lettres qu'il envoïa en France, il y en avoit une écrite au nom de saint Pierre, au Roy, aux Princes ses fils, & à tous les Grands du Roïaume : L'Apôtre y emploïoit toutes les fleurs de la Rhetorique, pour toucher le cœur des François, & leur disoit obligeamment que de toutes les Nations, c'estoit celle qu'il aimoit le plus, il appelloit Pepin, *le premier & le plus excellent des Rois :* Il n'en faloit pas tant pour obliger ce Prince à repasser en Italie, l'honneur l'y engageoit. Son retour au-delà des Alpes, délivra le Pape & les Romains. Astolphe leva le siege, & vint encore se renfermer dans sa Ville capitale ; les François l'assiegerent une seconde fois. Ce nouveau siege fut bien plus vif que le premier. Pepin estoit piqué, qu'on lui eust manqué de parole, & le Lombard couroit risque de perdre la vie & ses Estats, s'il ne se fust enfin resolu d'executer de bonne foy, les articles du premier Traité.

Cette Lettre écrite au nom de saint Pierre, se trouve dans Baronius, ann 755. p. 251. du 9. tome.

ils avoient promis, ne cessant d'inquieter le Pape, Pepin retourne en Italie, les oblige à lui remettre l'Exarquat, & la Pentapole, & fait don de ces deus Provinces à l'Eglise Romaine.

756.

Des Envoïez de l'Empereur avoient joint Pepin sur sa route, & l'avoient conjuré de rendre à leur Maistre, Ravenne & le reste de l'Exarquat : ils lui avoient offert des conditions avantageuses, entre autres de l'argent comptant. Cependant, ils ne remporterent de leur voïage, que le déplaisir d'un refus : Pepin vouloit augmenter le Patrimoine de saint Pierre, & accomplir de bonne-foi ce qu'il avoit promis au Pape. Les Provinces renduës par le Roy des Lombards, estoient l'Exarquat & la Pentapole, autrement *la Marche d'Ancone*, qui comprenoient dés ce tems-là quantité des meilleures Villes qu'il y eust alors en Italie.

Ravenne, Boulogne, Imola, Faenza, Forli, Cezenne, Ferrare, Rimini, Pesaro, Fano, Sinigaillia, Ancone, &c.

Comme les Papes jusques-là n'avoient pont eu de droit sur ce riche Païs, Pepin, qui en estoit maistre à titre de conqueste, leur en fit une donation, & voulut que l'Abbé *Fulrad*, son premier Chapelain, en portast l'Acte en bonne forme, sur le Sepulcre de saint Pierre. L'Abbé, en execution du Traité, fut mis en possession de toutes les Villes de l'Exarquat & de celles de la Pentapole : il en prit les clefs, & les porta comme en triomphe sur le Tombeau du saint Apostre. Depuis cette donation, les Papes ont joüi de ces Estats, qu'ils ne tiennent que de la faveur de Pepin.

Anast. p. 246 de l'Edition *in-quarto*.

On n'a point de memoire d'une plus grande liberalité, & on a peine à en penetrer les motifs. La passion des Rois de France avoit esté par le passé d'estre les maistres de l'Italie : Pepin l'estoit ; & quand le Pape & le Lombard se seroient liguez pour l'en chasser, ni eux, ni les Empereurs n'eussent pû en venir à bout, tant ces Princes estoient foibles en comparaison de Pepin : Cependant il se fit un merite de sa moderation, & sacrifia ses interests au désir de faire paroistre beaucoup de zele pour le saint Siege, afin d'obtenir par là, que les Papes, par reconnoissance, emploïassent toute l'autorité, que leur donnoit la Religion, à contenir dans le devoir quantité de Gens inquiets, qui le traitoient d'Usurpateur,

Il ne se repentit point de ce qu'il avoit fait ; & quoique l'année d'après, l'Empereur fit de nouveaux efforts pour, du moins, obtenir Ravenne : Pepin fut ferme, & rien ne put lui faire changer de volonté.

Pepin s'empare de l'Aquitaine.

Ces largesses excessives déplûrent à plusieurs des Grands, qui disoient qu'il eut mieux valu garder toutes ces conquestes, que de penser à en faire d'autres qui paroissoient moins importantes & de beaucoup plus difficiles : il y avoit long-tems que Pepin qui mouroit d'envie de s'emparer de l'Aquitaine, en attendoit l'occasion lorsque quelques Prelats de France lui en fournirent le pretexte en le priant de les rétablir dans la joüissance des biens, qu'ils avoient en cette Province *Gaïffre*, qui en estoit Duc, s'estoit saisi de ces domaines pour faire la guerre aux Sarrasins. Pepin le prit au dé-
760. pourvû, & le poussa si vivement, que le Duc n'eut point d'autre ressource que de promettre tout, sauf à ne rien tenir, pourvû qu'il gagnast le tems de faire ses préparatifs : il en fit de si grands, & sçut si bien se soutenir, que cette guerre dura huit années.

761. Ce Prince aïant rassemblé ses forces, entra en Bourgogne, & y commit de grands desordres, sans épargner les Lieux sacrez, moins encore les biens des Evesques, dont les intrigues & les plaintes lui avoient attiré la guerre. Pepin courut au secours, & repoussa le Duc, qui quittant la Campagne, ne songea qu'à fortifier & qu'à bien défendre ses Places : tous ses soins ne purent empescher que Pepin n'en forçast plusieurs ; le reste ne pouvoit tenir la campagne suivante,
762. 763. si une cabale qu'on découvrit n'eust obligé le Roi de suspendre
764. pour quelque tems ses conquestes de ce costé-là.

Son neveu, le Duc de Baviere ; c'estoit le jeune *Tassillon*, l'avoit suivi en Aquitaine, où il avoit fait son devoir, jusqu'à ce que se laissant seduire aux artifices de Gaïffre, il quitta brusquement la Cour sous pretexte de maladie, & se retira en Baviere, dans le dessein d'armer & de faire une diversion, pour ne pas le laisser perir. Pepin, qui aimoit & qui ménageoit Tassillon, tâcha de le ramener par douceur & par complaisance ; & il s'abstint pendant deux ans de faire la guerre en Aquitaine, pour ne point lui donner d'ombrage. Le Bavarois avoit des forces : il pouvoit estre secouru ou par les Saxons, ses voisins, ou par le Roy des Lombards, dont il estoit gendre : l'interest de ces Puissances eut esté d'empescher que l'Aquitaine ne succombast. Neanmoins Pepin sçut si bien les gagner qu'ils consentirent qu'il continuast à faire la guerre à Gaïffre.

Ce Duc avoit repris courage, si bien qu'il eut la temerité de livrer combat aux François : son armée défaite, comme il vit que ses Peuples l'abandonnoient de jour à autre, pour se soumettre au Vainqueur, il envoïa le supplier de lui donner la paix ; offrant pour la meriter, de païer tel tribut qu'on voudroit lui imposer. Ses
766. & 67. offres furent rejettées : Pepin poussa ses conquestes, & les estendit jusques à la Garonne. Cette guerre ne se termina que par la mort de Gaïffre ; qui fut poignardé par ses Domestiques : ils estoient las de mener une vie vagabonde, & d'errer avec lui de forest en forest ; le bruit

le bruit courut que Pepin leur avoit promis de les récompenser d'un si bon service. Cette mort le rendit maistre absolu de l'Aquitaine : il n'en joüit pas long-tems : la fiévre l'aïant pris à Xaintes, il se fit apporter en l'Abbaïe de saint Denys, où il mourut d'hydropisie, agé de cinquante-quatre ans, & le seiziéme de son Regne.

Le 24. de Septembre 768.

Mort de Pepin, premier Roy de la seconde Race.

Avant que de mourir il assembla les Grands, & de leur consentement il disposa de ses Estats en faveur de ses fils : il en avoit eu trois de *Berthe* sa femme : *Charles* qui estoit l'aisné ; un second appellé *Carloman*, & un troisiéme nommé *Pepin*, qui mourut agé de trois ans. Quelques Genealogistes disent, que Pepin eut des Maistresses, & d'elles beaucoup de bâtards, dont il n'est point fait de mention dans les Auteurs contemporains. Jusques à lui les Diettes ou Assemblées generales s'estoient tenuës au premier de Mars : il changea cet usage, & il les convoqua au premier de May. Le caractere de ce Prince estoit le grand courage & l'intrepidité ; quoiqu'il l'ait portée jusques au plus haut point, ses envieux ne laissoient pas de dire qu'il y avoit dans sa bravoure plus d'impetuosité, que de vraie valeur.

Caractere de Pepin.

Elle est rapportée, p. 131. du 2. tom de Duch. liv. 2. c. 23. de l'Ouvrage du Moine de S. Gal, qui n'est qu'un Recueil de petits contes.

On a peine à croire une action qu'on conte de lui. Nos Rois donnoient au Peuple des combats de bestes sauvages, & eux-mesmes en particulier prenoient souvent ce plaisir. Un jour que Pepin estoit en l'Abbaïe de Ferrieres, on fit combattre devant lui un Lion contre un Buffle ou Taureau sauvage : le Lion en furie s'estant jetté au coû du Taureau, estoit tout prest de l'estrangler, quand Pepin s'écria, qu'il faloit lui faire lâcher prise. C'estoit une étrange proposition, que d'aller separer deux bestes feroces en fureur, & on pouvoit s'en dispenser sans craindre de passer pour lasche, aussi personne ne l'accepta-t-il. Alors Pepin indigné, saute du lieu où il estoit, & va le sabre à la main, trancher la teste du Lion d'un si furieux coup que le coû du Taureau en fut entamé. Aprés revenant vers ses Courtisans, *hé bien*, leur dit-il, *suis-je digne de vous commander ?* Tous ces Seigneurs ne répondirent que par un respectueux silence, tant ils estoient surpris, moins peut-estre de sa vigueur, que de sa temerité, & du risque qu'il avoit couru.

Il estoit quelquefois cruel : dans la guerre d'Aquitaine, un oncle de Gaïffre quitta le parti du Duc, par chagrin ou par interest, & se declara pour Pepin : deux ans aprés, soit regret, soit inquietude, l'Oncle s'accommoda avec le Neveu. Cette legereté fit perdre la vie au Transfuge avec ignominie : il fut attrappé, & pendu aussi-tost aprés par ordre du Roy. Supplice peu convenable à la qualité du coupable. Parmi ces défauts, qui venoient de temperament, Pepin avoit de grands talens, une fermeté inébranlable, une activité merveilleuse, du zele à faire rendre la justice, beaucoup de respect pour la Religion : il paroist plus de hardiesse dans sa conduite, que de dexterité & de politique : sa gloire fut obscurcie par celle de Martel, son pere, & par la renommée de Charlemagne son fils aisné. On mit pour tout Eloge sur le tombeau de Pepin : *Cy gist le Pere de Charlemagne.*

CHARLEMAGNE.

Vie de Charlemagne par Eginhart son Secretaire; par un Moine de saint Eparque d'Angoulesme; par un Moine de S. Gal, &c. 2. Tom. Duch. jusqu'à la page 273.

Portrait de Charlemagne.

QUOIQUE Pepin fust si petit, qu'on l'en a surnommé *le Bref*, *Charles* son fils aisné avoit prés de sept pieds de haut, de l'embonpoint à proportion, le pas ferme & assuré, une vigueur & une santé que rien ne pouvoit épuiser, l'air gai, le teint frais & vif, les yeux pleins de feu, le nez grand, le coû court & le ventre un peu avancé: C'estoit une ame heroïque, homme toûjours égal, au dessus des revers & des faveurs de la fortune; genie universel, noblement jaloux d'exceller en tout; grand homme de guerre, grand homme d'Estat, homme de Lettres autant qu'aucun de son tems; vraiment penetré de respect pour la Religion, zelé à l'estendre, exact à en pratiquer jusques aux moindres exercices. Il y avoit dans ce Prince de l'acquis & du naturel; il estoit né grand homme, & pendant le cours de sa vie, il ne songea qu'à le devenir. *Carloman*, son cadet, ne lui ressembloit pas: c'estoit un esprit pointilleux, aisé à prévenir & livré aux passions de ses Confidens.

Charlemagne & Carloman son frere, sont proclamez Rois.

On ne sçait au juste quel fut leur partage.

Seize jours aprés la mort du pere, ces Princes furent proclamez Rois; Charlemagne à Noyon; son frere à Soissons: on ne sçait quel fut leur partage. Les Historiens contemporains en ont parlé diversement; quelques-uns disent, que Charles fut Roy d'Austrasie, (ç'avoit toûjours esté la part de l'aisné) & que le Prince Carloman eut la Neustrie pour la sienne: D'autres écrivent au contraire, que Charles eut la portion qu'avoit eu leur pere Pepin, & Carloman celle de leur oncle, qui avoit esté Maire de la France Orientale. Il y a bien de l'apparence, que n'aïant pû s'accorder sur le partage du Roïaume, ils le gouvernerent en commun, en attendant que les Seigneurs, qui estoient Juges de ce partage, l'eussent reglé à l'amiable. Ces commencemens de discorde, l'antipatie des deux Rois, leur jeunesse, leur peu d'experience, firent croire aux Seditieux, que le tems estoit favorable pour renouveller les troubles.

Charles marche en Aquitaine, pour achever de subjuguer cette Province.

769.

p. 185. & 186. du 2. Tom. de Duch.

Le vieil Hunaud, Duc d'Aquitaine, fut le premier qui prit les armes; Gaïffre son fils estoit mort sans laisser d'enfans; les Peuples de cette Province regretoient de n'avoir point de Duc; Hunaud s'ennuïoit dans sa solitude: il la quitta, & tout vieux qu'il estoit, il retourna en son païs. Quoique pendant son premier Regne il y eut esté fort haï, il y fut bien reçû: les Villes le reconnurent pour leur Prince, & lui donnerent à l'envi, chacune selon ses forces, dequoi amasser des troupes, & se mettre en estat de tenir teste aux François. Ce feu alloit embrazer les Provinces voisines, si Charlemagne ne l'eust esteint: il aimoit la gloire, & il regrettoit fort qu'à prés de vingt-six ans, il n'en eust point encore acquis. Pepin par jalousie ou autrement, avoit voulu tout faire, sans confier rien d'important à ses enfans.

Charles sçachant d'ailleurs combien on a d'attention sur les démarches d'un nouveau Roi, pour mesurer par sa conduite ce qu'on peut dans la suite en craindre, ou en esperer, il s'appliqua avec ardeur à étouffer cette revolte : il y avoit plus d'interest que Carloman, si l'Aquitaine toute entiere estoit échuë à l'aisné, comme ont écrit quelques Auteurs; quoique d'autres assurent, qu'elle fut partagée entre les deux freres. La Reine leur mere fit tant par ses bons offices, que Carloman promit de marcher en personne à cette Expedition : Charles l'avoit souhaité, soit pour prévenir les entreprises, que pouvoient faire en son absence les Confidens seditieux, qui s'estoient rendus maistres de l'esprit de son frere, soit pour estre plus en estat, leurs forces estant jointes ensemble, d'accabler le Rebelle, plus viste & plus aisément. L'union des deux Rois ne dura que jusques à mi-chemin; les inquietudes de Carloman & de mauvais conseils, lui firent ramener ses Troupes, & laisser son aisné combattre seul leur ennemi.

Charles sans perdre courage, entra en Aquitaine: à son arrivée tout changea de face; Hunaud fut poursuivi; les peuples l'abandonnerent, ne voulant point sacrifier ni leur vie, ni leurs biens à la passion de le défendre: en vain s'assureroit-on sur la bien-veillance du Peuple; comme il n'agit que par saillies, il passe aussi promtement de la haine à l'amitié, que de l'amitié à la haine. Ce malheureux Prince, qui craignoit qu'on ne le poignardast, ou que quelqu'un ne le trahist, s'estant enfui en Gascogne, Charles passa la Garonne, & somma le Duc des Gascons de lui livrer Hunaud, menaçant si on y manquoit, de mettre la Gascogne à feu & à sang. Le Duc eut si grand'peur, qu'il se soumit au Roy : qu'il lui jura fidelité, & lui remit entre les mains le pauvre Hunaud, qui fut envoïé en France passer le reste de ses jours dans une retraite forcée. 769.

Cette premiere expedition, si heureuse & si bien conduite, mit Charlemagne tout d'un coup dans une haute réputation; les Grands témoignant pour lui une estime particuliere, leurs acclamations redoublerent si fort la jalousie du Cadet, qu'elle auroit excité des troubles s'il ne fust point mort : il deceda à *Samouci* aprés un Regne de deux ans le 4. de Decembre de l'an 771. Son aisné estoit trop habile & trop attentif à ses interests pour manquer une si belle occasion de réünir en sa personne toutes les forces de la France : il n'épargna rien pour gagner les Grands d'Austrasie : la brigue réüssit : ils se donnerent à lui & le reconnurent pour Roi, sans faire aucune mention de deux Princes, fils de Carloman : Leur mere craignoit si fort qu'on ne les massacrast, ou qu'on ne les fist razer, qu'elle s'enfuit avec eux, d'abord en Baviere, ensuite au delà des Alpes, où elle se refugia chez *Didier* Roy de Lombardie.

Mort de Carloman frere de Charlemagne.

Lorsque Charles fut devenu unique Monarque de ces vastes païs, qui composoient alors l'Empire François, il resolut de porter la guerre au dehors, tant pour se rendre plus formidable à ses peuples & à ses voisins, que pour se défaire en Prince sage, de beaucoup de Seditieux, sous pretexte de les emploïer à combattre ses Ennemis.

Premiere guerre contre les Saxons.

Il y avoit neuf ans, que les *Saxons* n'avoient remué : c'estoit un grand tems pour une Nation si inquiete : elle estoit composée de quantité de petits Peuples, dont chacun en particulier avoit des forces considerables : S'ils avoient esté bien unis, on ne les eust jamais vaincus ; leur ruine vint de leurs discordes : ils soutinrent la guerre contre les forces de Charlemagne pendant trente-trois années : lors qu'ils estoient défaits ils lui demandoient la paix : mais à peine ses troupes avoient-elles repris le chemin de France, qu'ils se mocquoient de leurs promesses.

Egin. p. 96. du 2. Tom. de Duch.

Ces Peuples s'estant revoltez dés le vivant de Carloman, Charles
772. marcha contre eux avec une grande armée ; il ravagea tout le Païs ; il prit la plus importante de leurs places, c'estoit là qu'estoit leur principale Idole, qui fut mise en pieces, & aprés avoir donné ordre de fortifier un Poste, pour tenir ces Barbares en bride, il les poursuivit jusques à la source de la Lippe : ils l'y attendoient de pied ferme, resolus à se bien défendre : l'action fut sanglante ; ils furent battus ; une partie demeura sur le champ de bataille ; une autre se sauva au delà du Veser : le Vainqueur le passa pour achever de les défaire ; alors ils lui demanderent pardon, & lui donnerent douze ôtages, pour gages & pour assurance de leur fidelité. Cette guerre fut finie en une campagne, mais ce ne fut pas pour toujours : Aussi-tost que ces Peuples eurent repris courage, & rassemblé des forces, ils se jetterent avec furie sur les terres de France, & y firent les mesmes dégâts qu'on venoit de faire chez eux : L'occasion de cette nouvelle revolte fut la guerre, que Charles entreprit contre les Lombards, qui ne cessoient d'inquieter le Pape & les Romains.

Guerre contre les Lombards.

Aprés la mort d'Astolphe, le Connestable de Lombardie, s'en estoit fait proclamer Roi, & s'estoit maintenu par le credit d'Estienne III. qui persuadé par les François, obligea le Moine Rachis, de quitter la Pourpre, qu'il avoit reprise, & de se renfermer dans son Monastere. Le nouveau Roi nommé *Didier* oublia un si grand service, & entrant dans les interests de la Couronne qu'il portoit, il s'estoit fait un point d'Estat, de semer la division entre les Papes & les Romains, & de troubler l'élection des Souverains Pontifes, pour faire naistre le moment de recouvrer toutes les Places, dont Pepin avoit fait present à l'Eglise Romaine.

Aprés la mort d'Estienne III. & de deux autres Papes, *Adrien I.* homme d'une naissance illustre, d'un rare merite, & d'un courage merveilleux, avoit esté élevé sur la Chaire de S. Pierre, au grand regret de Didier, qui craignoit qu'Adrien, lequel passoit pour homme ferme, ne réprimast ses entreprises plus que n'avoient pas fait les deux derniers Pontifes. Pour tromper celui-ci, & ne lui pas donner le tems de se reconnoistre, Didier dans le mesme-tems qu'il le faisoit complimenter sur son élevation au Souverain Pontificat dans le tems qu'il lui faisoit dire, qu'il vouloit bien vivre avec lui, enleva Ferrare, Rimini & autres Places de l'Exarcat ; & aprés avoir fait filer force Troupes dans le Duché de Rome, il s'étoit avancé jusques à quatre lieuës de cette Ville, dans l'esperance de la sur-

prendre, ſous pretexte de s'acquitter d'un vœu; mais comme on ſe défioit de lui, on en ferma les portes, & trois Eveſques le lendemain allerent lui dénoncer qu'il eſtoit excommunié s'il oſoit aller plus avant. Quoique ce Roi de Lombardie, qui avoit peu de Religion, n'apprehendaſt guere ces foudres, il ne laiſſa pas de s'arreſter, & comme il n'ignoroit point le dangereux effet qu'ils peuvent faire ſur l'eſprit du Peuple, il rompit enfin ſon deſſein, pour ne point ſe rendre odieux, en paroiſſant les mépriſer. Adrien cependant avoit envoïé en France conjurer le Roi par la memoire de Pepin, & par celle de Charles Martel, de prendre ſous ſa protection le Pape & les Romains.

Charles fut ravi de ces nouvelles, qui lui donnoient occaſion & de ſe venger de Didier, & de réparer la faute que Pepin avoit faite, en n'ozant ou ne voulant pas ſe rendre maiſtre de l'Italie, dans le tems qu'il ne lui manquoit, que l'envie de le devenir. Charles ſe plaignoit de Didier, & Didier ſe plaignoit de Charles qui avoit repudié ſa fille: il ne l'avoit épouſée que par obeïſſance pour la Reine ſa mere, qui aprés la mort de Pepin, fit quitter à ſes fils les Princeſſes Françoiſes, qu'il leur avoit données pour femmes. Le Pape fit tous ſes efforts pour rompre le mariage de la Princeſſe de Lombardie; craignant que cette alliance n'empeſchaſt les François de le ſecourir. Mais la Reine, Veuve de Pepin, avoit gardé ſur ſes enfans une ſi grande autorité, que Charles, ſans avoir égard aux remontrances du ſaint Pere, fut obligé, par complaiſance, de faire ce qu'elle ſouhaitoit.

Didier de ſon coſté, avoit donné à Charles, de cuiſans chagrins: C'eſtoit chez Didier, que s'eſtoit refugiée la Veuve du Roy Carloman: il en protegeoit les Enfans, & avoit fait offrir à Rome, de ceder ce qu'il avoit pris du Patrimoine de ſaint Pierre, ſi le Pape vouloit les ſacrer: Didier eſperoit par là allumer une guerre en France, & y rendre le Pape odieux. Le Legat d'Adrien fit bien valoir au jeune Roy, la fermeté avec laquelle ſon Maiſtre avoit rejetté cette propoſition, & les inſtances du Lombard.

Anaſtaſ. p. 144. & 350. in Vit. Adrian.

Charles n'avoit point beſoin d'eſtre ſi fort animé; le déſir de la gloire, & l'occaſion d'en acquerir, ne l'excitoient que trop à faire la guerre en Italie; neanmoins parce que pluſieurs Seigneurs n'en approuvoient point le deſſein, il fut bien-aiſe de paroiſtre comme forcé à l'entreprendre: il envoïa à Didier, il y envoïa plus d'une fois, il le pria, il le preſſa de reſtituer aux Papes, les Places qu'il avoit repriſes; il offrit meſme de ſes deniers quatorze mille écus d'or comptant, pour dédommagement des prétentions de ce Monarque. Pendant ces negociations, qui ſelon le deſir de Charles, n'eurent toutes aucun effet, il n'avoit pas laiſſé de faire ſes préparatifs: ils eſtoient ſi conſiderables, que quelque choſe qu'il puſt dire, on voioit bien que ſon deſſein eſtoit moins de ſecourir le Pape, que de conquerir l'Italie. Pour eſtre plus preſt d'y entrer, au Printems ſuivant, l'Aſſemblée du premier de May fut convoquée à Geneve: on envoïa à Didier une derniere fois, & ce ne fut que

Ibid.

773.

sur son refus qu'enfin il fut resolu qu'on passeroit les Monts.

Didier s'en estant saisi, & s'estant retranché au pied avec le reste de son armée, ce n'auroit pas esté sans peine & sans y perdre bien du monde que l'armée Françoise les auroit passez si Charlemagne, qui prévoioit que du succés de ce passage dépendoit celui de la guerre, n'eust gagné des Gens du Païs, pour sçavoir d'eux quelque chemin par où faire filer des Troupes, & par où des enfans perdus pussent prendre les Lombards à dos. Comme il paia bien, il fut bien servi.

Quelques Satires de ces Montagnes, lui enseignerent des sentiers, où eux-mesmes servirent de guides aux Soldats, qui furent choisis pour cette dangereuse expedition. Ces braves aïant enfin passé à travers mille precipices, allerent fondre sur les Lombards avec tant d'impetuosité, que ceux-ci lâcherent le pied, & se sauverent sans combattre : il ne perit que ceux, que la fraïeur précipita du haut des rochers. Cette terreur panique, que les gens simples & credules regarderent comme un miracle, s'estant répanduë dans l'Armée ennemie, elle se débanda si fort, que le Roi des Lombards desesperant de rallier des troupes aussi dispersées, fut contraint d'aller s'enfermer, à l'exemple d'Astolphe, dans Pavie, sa Ville capitale.

Aprés avoir passé les Alpes, Charles sans s'amuser à forcer de petites Villes, ou à ravager la campagne, se mit à suivre son Ennemi, dont le sort devoit décider de la conqueste du Roïaume. Didier avoit deux bonnes places, Veronne & Pavie : il envoïa dans la premiere *Adalgise*, son fils, pour défendre cette Forteresse,

773. Siege de Pavie par Charlemagne en personne.

& il y fit conduire les deux Princes, fils de Carloman, & la Reine leur mere, comme dans un lieu hors d'insulte. Pour lui il se tint dans Pavie, & y attendit Charles, qui, aïant une grande Armée, fit ces deux sieges à la fois, afin que les Ennemis ne pussent s'entre-secourir.

La saison estoit favorable, parce que les chaleurs estoient passées : au cœur de l'Esté elles eussent esté insupportables aux assiegeants, parmi lesquels il y avoit des Troupes venuës du fond du Nord ; cependant malgré l'activité & la vigilance du Roy, ces sieges alloient lentement, tant à cause de la resistance & des ruses des Ennemis, qui d'ailleurs ne manquoient de rien, que parce que beaucoup des Assiegeants ne faisoient guere leur devoir, les François ne sçavoient pas encore l'art de prendre les Places ; ils n'estoient heros qu'en rase campagne. D'un autre costé le genie de la Nation ne leur permettant point d'avoir assez de patience pour essuïer toutes les peines & toutes les longueurs de deux sieges aussi difficiles. Ils estoient tellement rebutez, qu'ils demandoient qu'on les levast. Ces clameurs n'effraierent point le Roy ; bien au contraire, pour exciter les Troupes à surmonter tant de fatigues & pour leur annoncer qu'il falloit ou perir ou vaincre, il fit venir devant Pavie la Reine sa nouvelle épouse, résolu de ne point quitter qu'il ne fust maistre de cette Place.

Veronne se défendant plus foiblement, il y courut pour la for-

cer. Son arrivée fit si grand' peur à Adalgise, que dans la crainte d'estre trahi par les habitans de la Ville, il en sortit secretement pour aller à Constantinople, y soliciter du secours. L'Empereur avoit interest de ne pas souffrir, que les François s'emparassent de l'Italie. La fuite d'Adalgise détermina les Assiegez à faire leur composition; ils livrerent au Vainqueur la veuve & les deux fils de Carloman : l'Histoire ne nous marque point ce que devinrent ces jeunes Princes.

La prise de Veronne répandit un si grand effroi dans toute la Lombardie, que Milan & bien d'autres Villes capitulerent, sans attendre que les François les assiegeassent : La Marche d'Ancone se mit en mesme-tems sous la protection du Pape; de sorte que de tant de Places, dont Didier avoit esté maistre, il ne lui restoit que Pavie.

Anast. p. 114. in Vit. Adrian.

Voïage de Charlemagne à Rome, où il confirme la donation faite au Saint Siege par Pepin.

774.

Comme le siege tiroit en longueur, (il y avoit plus de six mois qu'il estoit commencé) & que l'on approchoit des Festes de Pasques, Charles voulut les passer à Rome. On parla fort diversement du motif qui l'avoit porté à faire ce voïage; les uns l'attribuoient à curiosité; les gens simples à devotion; les politiques, à quelque vuë & à quelque interest caché. Le Pape & les Romains en furent allarmez: ils commençoient à regarder avec jalousie, les progrés des armes Françoises: l'interest du Pape auroit esté de s'accorder, mesme à perte, avec Didier, plûtost que de le laisser périr, & d'avoir Charles à ses portes, c'est-à-dire, d'y avoir un maistre, & maistre d'autant plus à craindre, que quand l'envie lui prendroit de mortifier les Papes, ils ne sçauroient alors à qui demander du secours: il n'estoit plus tems de faire des reflexions. Ce Prince estant resolu de conquerir la Lombardie, & de garder cette conqueste, Adrien n'osa plus songer qu'à gagner par ses soumissions les bonnes graces du Vainqueur.

Ibid. 155.

Charles fit ce voïage avec une grosse Cour, & un corps de ses bonnes troupes: à trente milles de Rome, il rencontra les Magistrats & les premiers de la Noblesse, qui venoient au devant, lui presenter les clefs & l'Estendart de leur Ville : la Milice sous les armes; la jeunesse, des Palmes à la main, le reçurent à demi-lieuë: Aprés suivoient les Croix, c'est-à-dire, les Processions, à la vuë desquelles il descendit de cheval; une foule épouventable ne cessoit de lui témoigner par des acclamations sans fin, ou leur crainte, ou leur respect: Adrien l'attendoit au haut des degrez de saint Pierre.

Omnes gradus, sigillatim ejusdem sacratissimæ Beati Petri Ecclesiæ deosculatus est, &c.

Charles en les montant les baisa tous l'un aprés l'autre, ou par humilité, ou pour gagner le peuple par cette devotion apparente : Le Pape & lui demeurerent long-tems embrassez, & conçurent dés-lors beaucoup d'estime l'un pour l'autre. Adrien estoit un fort beau vieillard, qu'on ne pouvoit regarder sans ressentir pour lui de l'amitié & du respect.

Les complimens finis, ils entrerent ensemble dans l'Eglise, où ils furent long-tems prosternez devant le sepulcre des saints Apostres, pour rendre au Dieu des Armées, de tres-humbles

actions de graces, des heureux progrés des François : aprés sa priere, Charles demanda au Pape la permission d'entrer dans Rome, (Saint Pierre estoit dans un Fauxbourg) Adrien auroit bien voulu se dispenser de la donner; le nom des François, leur nombre, leur vivacité, tout lui faisoit peur; d'un autre costé ne pouvant leur refuser les portes, sans trop faire éclater ses soupçons & sa deffiance, il se contenta de prendre le serment de Charles, avant que de lui accorder la liberté qu'il demandoit. Cette premiere entrevuë se fit le Samedi-Saint. Le Roy les jours suivans, entendit la Messe du Pape : il y fit ses devotions, puis il visita les Eglises avec une pieté, dont les Romains estoient charmez. Ses grandes aumosnes, ses caresses, ses honnestetez, & le concours du peuple, qui le suivoit par tout, augmenterent les inquietudes du Pape & des Senateurs, qui craignoient, que si ce Monarque devenoit jamais leur voisin par la ruine du Roy des Lombards, il ne voulust bien-tost aprés se rendre le maistre de Rome.

Avant qu'il en partist, le Pape accompagné du Clergé & de la Noblesse, le supplia de confirmer la magnifique Donation que Pepin avoit faite à l'Apostre S. Pierre & à ses Successeurs : Charles qui estoit bien aise de calmer les fraïeurs du Pape, non-seulement la confirma, mais en fit une autre plus ample, qui fut signée par les Evesques, par les Comtes & par les Abbez, qui avoient esté du voïage, de trois copies qu'il en fit faire, il en porta une luimesme, à la vuë de tout le peuple, sur le grand Autel de S. Pierre: on en mit une autre dans le tombeau des Saints Apostres; la troisiéme fut portée en France, pour y estre gardée dans les Archives du Roïaume. Charles ne risquoit rien à donner beaucoup, dés lors que devenant voisin, il estoit maistre de tout reprendre : il ne cedoit d'ailleurs que le Domaine utile des Provinces & des Villes mentionnées en la Donation, lui & ses enfans, y aïant joüi de tous les droits d'une pleine Souveraineté.

Reduction de Pavie, & de toutes les autres places du Roïaume de Lombardie.

La grande affaire estoit de prendre Pavie, & d'achever de conquerir le Roïaume de Lombardie par la prise de la Capitale. Didier avoit esperé que le Pape, rentrant dans ses veritables interests, porteroit les François à la Paix : Didier offroit de renoncer à une partie de ses Estats, pourvû qu'il gardast le reste; Adrien l'eust bien souhaité; mais Charlemagne fut inflexible, & profitant de l'occasion, que son pere avoit manquée, il voulut, puisqu'il le pouvoit, devenir maistre de l'Italie. Quoique le siege de Pavie ne fust guére plus avancé, quand il y retourna, que quand il l'avoit quitté, il estoit resolu d'avoir la place par famine, lorsque d'heureuses conjonctures la lui livrerent à son retour.

Aprés avoir repoussé tous les vains efforts des François, Didier ne put plus tenir contre la peste & autres maladies, qui le desoloient au dedans : Les Bourgeois & les troupes mourant à milliers, il craignit, que de desespoir, le peuple ne le massacrast, s'il s'obstinoit à se défendre : Pour prévenir ces extremitez, il aima mieux se rendre, & remettre sa vie, ses tresors & ses esperances, à la discretion

discretion du Vainqueur. Ce malheureux Roy fut amené en France; & selon quelques Historiens, il y eut la teste tranchée; selon d'autres, on l'y fit Moine: Une troisiéme opinion est, que peu aprés son arrivée, il y mourut de maladie.

La prise de Pavie mit les François en possession du Roïaume de Lombardie, qui par là fut esteint deux cens six ans aprés son establissement. Une si grande conqueste cousta peu de monde à Charles, & lui acquit beaucoup de gloire: on n'avoit point d'exemple, qu'une Monarchie si puissante eut esté renversée en si peu de tems. Pour ne point faire regreter la domination des Lombards, & faire aimer la sienne, il flatta les Grands du païs, il les continüa dans leurs Gouvernemens, & leur fit de nouvelles graces: Il fit Duc de Benevent *Aregise* gendre de Didier; il donna à d'autres Seigneurs le Duché de Frioul, & celui de Spolette; il soulagea les Peuples, bien loin de les surcharger, & leur laissa la liberté de vivre selon telle Loi, qu'eux-mesmes se voudroient choisir, ou du Droit Romain, qu'on observoit encore en quelques endroits d'Italie, ou de la Loi Salique, qui estoit celle des François; ou enfin de la Loi Lombarde, qui estoit celle du Païs. Il mit dans les Forteresses des Gouverneurs de confiance, & aussi moderez que braves: Il défendit en general à tous ses Officiers, sous les plus rigoureuses peines, de faire aucune exaction, ni de souffrir que l'on en fist; & il leur ordonna de veiller avec grand soin à faire rendre la justice au peuple, & à maintenir la discipline parmi les gens de guerre.

La pluspart des Modernes écrivent avec assurance, qu'avant que de s'en revenir, Charles retourna à Rome; qu'à l'occasion de ce voïage, le Pape y convoqua plus de cent cinquante Evesques, & qu'en presence de ces Prelats, il lui confera le nom de *Patrice*, le droit d'élire les Papes; & celui de donner l'investiture aux Evesques, pour réompense des services que ce Prince avoit rendus à la Republique Romaine. Aucun Auteur contemporain ne fait mention de ce voïage. Anastase donne le titre de *Patrice* à Pepin & à ses enfans, & à Charles en particulier, avant le siege de Pavie. Le mot *d'investiture* est plus moderne de trois siecles, & il est si peu vrai, que Charlemagne, ou ses enfans aïent eu droit de nommer les Papes, que ces Princes ont défendu, par des Constitutions expresses, que personne sous quelque pretexte & pour quelque cause que ce fust, ne troublast dans cette Election le Clergé & le Peuple Romain.

Depuis le voiage que Pepin fit en Italie, toutes les Lettres qu'Estienne III. Paul I. Estienne IV. & Adrien I. écrivirent, à lui & à ses enfans, sont intitulées, *Excellentissimis filiis, Pipino Regi, & nostro spirituali compatri, seu Carolo & Carlomanno item Regibus Patriciis Romanorum.*

En revenant en France, Charles se fit sacrer Roy de Lombardie, par l'Archevesque de Milan, dans le Bourg de Modece, où c'estoit la coutume, que se fist la ceremonie. L'Archevesque lui mit sur la teste une Couronne de fer, couverte d'une lame d'or, dont les Rois du Païs avoient esté couronnez; depuis le mari de *Teudelinde*, genereuse Princesse, qui retira les Lombards de l'Arianisme: Ce fut elle qui fit faire cette Couronne vers l'an 593.

Seconde guerre contre les Saxons.

Aprés ce nouveau Sacre, Charles repassa les Monts, sa presence estoit necessaire dans ses anciens Estats. Les Saxons, soit par leur

ptopre inquietude, soit par l'intrigue de Didier, avoient déja repris les armes, & fair de fort grands ravages en Hesse & aux environs : le Lombard avoit esperé, que eette diversion rappelleroit Charles en Allemagne; mais Charles ne prit point le change, il acheva tranquillement de conquerir la Lombardie, assuré qu'aprés cet exploit, il chastieroit bien aisément la felonnie des Saxons : l'année mesme qu'il prit Pavie, il envoïa contre eux ce qu'il ramena de troupes en France. Cette armée, divisée en quatre, entra dans la Saxe par autant d'endroits differens, pour empescher que les Rebelles ne pussent réünir leurs forees; ils furent mis en fuite par trois de ces Camps volans : le quatriéme, sans combattre rapporta un forr grand butin.

774.

775.

La campagne suivante, le Roy marcha en personne contre ees Barbares: il prit une de leurs Places; il en fit fortifier une autre, qu'ils avoient démolie : il passa le Veser à la vuë des Ennemis, qui l'attendoient sur l'autre bord; la presence de ce Heros inspirant à ses troupes un courage invincible : elles affronterent ce péril, & traverserent cette riviere malgré une nuée de fleches, que les Saxons lançoient sur eux. Alors le Roy divisa ses forces, & aprés en avoir laissé la troisiéme partie à la garde de ce passage, il s'avança dans le Païs avec le reste, & poussa insensiblement jusques dans la Saxe Orientale, mettant tout à feu & à sang, ce qui obligea plusieurs Chefs de ees peuples de venir se soumettre à Charles à la teste d'une multitude, de lui donner des ostages & de lui jurer fidelité.

Ils ne l'auroient pas fait, s'ils eussent sçû ce qui se passoit sur les bords du Veser : les troupes Françoises, que Charles y avoit laissées, au lieu d'estre sur leurs gardes, comme on ne peut y estre trop en païs ennemi, y vivoient sans précaution, sans observer de discipline, sans craindre qu'on pust les surprendre, parce que les Barbares ne paroissoient point en campagne. Ces troupes alloient au fourrage, souvent par petites bandes, sans escorte & fort loin du Camp : pendant que celles qui y restoient, loin de veiller à le défendte, ne songeoient qu'à faire débauche.

Les Saxons qui s'en apperçurent, résolurent d'en profiter : les plus déterminez s'habillerent à la Françoise, & joignitent les Fourrageurs quand ceux-ci rentroient dans le camp. Le jargon des Austrasiens estoit à peu prés le mesme que celui des Saxons; mais à peine les Fourrageurs, las du chemin & du travail eurent-ils mis leurs charges bas, pour manger, ou pour se reposer, que leur faux Camarades se jetterent sur eux avec furie. Le carnage eust continué, si les autres François n'eussent pris promtement les armes : encore que les Saxons se trouvassent au milieu du camp ennemi, & qu'ils fussent comme enveloppez; leur resistance fut si vive, qu'ils obtinrent quartier, & permission de s'en aller. Charles, sur l'avis de ce desordre, accourut si viste & si à propos, qu'ils ne faisoient que de sortir du Camp. Ils eurent beau doubler le pas lorsqu'ils sçeurent qu'il arrivoit, il les attrappa; la pluspart furent

taillez en pieces. Toute la Vestphalie ou Saxe Occidentale fut si effraïée de cette défaite, qu'elle se soumit au Vainqueur, & envoia lui rendre hommage.

Ces victoires continuelles, le courage de Charles, sa jeunesse, son activité, sa vigilance, son bonheur, l'estenduë de ses Estats, la valeur de ses Troupes, & l'amour que ses Peuples témoignoient à l'envi pour lui, faisant trembler toute l'Europe, l'Empereur de Constantinople, les Sarasins d'Espagne, les Rois du Nord, & autres Princes ses voisins, s'appliquerent dés ce tems-là à lui susciter des affaires dans ses Estats, afin qu'occupé chez lui il ne pust envahir les leurs; il eut toute sa vie les armes à la main, plus contre ses Sujets que contre les Estrangers. Cette vicissitude de révoltes qui duroient peu, & qui recommençoient souvent, est un spectacle ennuieux à representer aux Lecteurs, mais ils ne peuvent autrement sçavoir l'Histoire de Charlemagne.

La Puissance de Charlemagne & sa prosperité font si grand peur à ses voisins, qu'ils se liguent tous contre lui.

Il y avoit en Italie beaucoup de dispositions à une revolte; les François n'y estoient point aimez; les Lombards regretoient de n'avoir plus de Roy chez eux: ils avoient encore des forces, des Officiers d'experience, & de l'argent plus qu'il n'en falloit pour soutenir une entreprise: L'Empereur leur offroit sa protection & du secours; c'estoit un grand nom & un foible appui, Charles s'estoit livré à leur bonne foi, & leur avoit confié les places les plus importantes, & l'administration des armes & de la justice; par dessus tout cela, quoique le Pape & les Romains n'osassent, du moins ouvertement, faire des brigues contre lui, ils auroient vû avec plaisir, pour n'estre plus à sa merci, quelque brave entre les Lombards, en faire revivre la Monarchie; & ils y auroient contribué, non seulement de leurs souhaits, mais encore de secours secrets.

Il reprime une revolte en Italie.

Tout concourant ainsi à une rebellion, *Rotgaud* Duc de Frioul, qui esperoit devenir Roy, pressa les Villes & la Noblesse de se déclarer pour le parti de la liberté: C'est toujours le pretexte que prennent les Usurpateurs. Si les grandes revolutions sont suivies ordinairement de conspirations & de troubles, le Conquerant ne doit point en estre fâché, s'il est assez fort pour en profiter; car c'est une belle occasion de se défaire en habile homme, des gens qui lui sont suspects. Charles estoit en Saxe, quand il apprit cette nouvelle; elle lui fit changer de mesures, & quitter la résolution de pousser à bout les Saxons, avec qui il n'y avoit que des coups à gagner

Les affaires d'Italie estant bien d'une autre importance, il se mit en chemin au fort de l'Hiver avec des troupes d'élite, & fit tant de diligence pour combattre les Rebelles qui ne l'attendoient pas, qu'il parut comme un foudre au-delà des Alpes. Il surprit le Duc de Frioul, qui perdit la bataille, & la vie peu de tems aprés; Il eut le cou coupé. Le supplice du Chef dissipa la cabale. Les Villes presterent un nouveau serment. Charles en changea les Gouverneurs, & y mit des François au lieu de Lombards. Par sa sage promtitude cette revolte fut estouffée en moins de trois mois, 776.

Un si heureux succés lui fit d'autant plus de plaisir qu'il eut nouvelle que les Saxons avoient déja repris les armes. Il y avoit dans ces Peuples une source intarissable de rebellion : la ferocité naturelle de ces demi sauvages, leur passion pour l'indépendance, les intrigues, les promesses, les sollicitations des Princes Estrangers, non seulement voisins, mais encore des plus esloignez qui ne cessoient de les animer pour tenir les François occupez dans le fond du Nord ; la haine & l'antipatie qu'il y a ordinairement entre deux Peuples belliqueux & aussi voisins qu'estoient les Saxons & les Austrasiens, ne permettoient pas aux premiers de demeurer long-tems en paix ; en faisant les plus grands serments de la garder exactement, ils songeoient à la violer.

De deux places que Charles avoit fait fortifier pour tenir ces Rebelles en bride, ils en avoient pris une si-tost qu'il eut passé les Alpes ;
776. & lorsqu'il les repassa, ils assiegeoient l'autre. Celle-ci fit plus de resistance, ils eurent beau la presser & menacer les assiegez de ne leur point faire de quartier s'ils ne la rendoient promtement : les braves qui la défendoient, loin de s'effraier de leurs menaces, firent une sortie à l'improviste, & se jetterent sur eux avec tant de furie, qu'ils leur firent lever le siege, & qu'ils les menerent battant jusqu'à la Lippe, ce qui donna à Charles le tems de faire ses preparatifs pour chastier une bonne fois, ou plustost pour exterminer une Nation aussi feroce & aussi inquiete qu'estoient les Saxons.

Il fut bien-tost à eux, son arrivée les fit fuïr jusques dans leurs plus sombres retraites : ils se cacherent dans les bois, afin d'y déliberer sur le parti qu'ils avoient à prendre, ou de demander misericorde, ou de tenir la campagne, & de risquer une bataille, le premier avis leur aïant paru le meilleur, ils députerent au Roy pour lui demander pardon. Charles se fit long-tems prier, & enfin il ne l'accorda qu'à la charge qu'ils renonceroient à leur idolatrie. Cette condition lui faisoit honneur : elle augmentoit la bienveillance & l'estime qu'on avoit pour lui : il en tiroit d'ailleurs cet avantage considerable, que les Saxons à l'avenir en seroient beaucoup moins mutins, s'ils embrassoient le Christianisme, qui enseigne aux Peuples à estre toujours fideles & obeïssans à leurs Princes.

Ces Barbares se soumirent à tout. Les promesses ne leur coustoient rien ; ils donnerent des ostages ; ils souffrirent, que l'on bastist de nouveaux Forts en leur Païs ; ils reçurent le Baptesme,
777. & le firent recevoir à leurs femmes & à leurs enfans : Ils renouvellerent leurs sermens dans l'Assemblée generale du premier de May suivant, que le Roy indiqua exprés à Paderborn en Vestphalie. Un nombre innombrable y vint demander pardon, & s'y faire baptiser : ils s'obligerent mesme à une nouvelle servitude ; sçavoir, qu'ils seroient Esclaves, & que leurs biens seroient confisquez, si jamais ils apostasioient, ou s'il leur arrivoit de manquer de fidelité au Roy & à ses Enfans. Ces conditions estoient trop dures, pour qu'un Peuple si fier fust exact à les observer.

Dans cette mesme Diette, Charles donna audience au Gouver-

neur de Sarragosse, nommé *Ibinala*, lequel venoit en son nom, & au nom d'autres Sarasins, qui tenoient des Places en Espagne, implorer sa protection, offrant de le reconnoistre sous de certaines conditions, pour Seigneur & pour Souverain. Charles qui mouroit d'envie de s'estendre de ce costé-là, accepta leurs offres avec joie; & quoique les Seigneurs François & les Officiers qui commandoient ses troupes sous lui témoignassent de la répugnance pour cette expedition, il sçut si bien gagner les uns, & caresser les autres, qu'à la fin ils y consentirent. On ne sçait ce qu'on doit le plus admirer ou la docilité des Troupes Françoises qui le suivoient avec joie par tout, en toute saison, du Septentrion au Midi, & sans jamais se plaindre de toutes les peines qu'il leur donnoit, ou l'activité de ce Prince, & sa merveilleuse santé, qui lui donnoit assez de forces pour supporter tant de fatigues.

Conqueste de la Catalogne, & d'une partie de l'Espagne sur les Sarasins.

Egin. p. 101. 2. Tom. Duch.

Il estoit d'un temperament fort robuste, & dés sa jeunesse, il s'estoit endurci aux exercices violens, comme d'estre sans cesse à Cheval, de faire des armes, de marcher, de nager, de chasser, ce qui aprés le bain chaud estoit son plus grand plaisir: sa parfaite santé ne venoit pas seulement d'une bonne constitution, mais encore de faire exercice, & d'avoir toûjours l'esprit gai: elle venoit d'une vie unie & sans aucun excés; il beuvoit & mangeoit trespeu: on ne lui servoit que quatre plats à ses repas ordinaires: aprés le disné il se mettoit au lit & y dormoit deux ou trois heures, ce qui faisoit qu'assez souvent il s'éveilloit la nuit, & qu'il se relevoit des quatre & cinq fois.

Maniere de vivre de Charlemagne, & sa bonne santé.

A l'Armée il fatiguoit plus que personne pour montrer l'exemple, il mangeoit comme les Soldats, & estoit aussi mal couché: il vivoit familierement avec les Officiers, & n'estoit pas mieux vestu qu'eux, hors les jours de ceremonie, où la Majesté de l'Estat doit paroistre dans le Souverain: ces manieres avoient tellement charmé les Troupes, que lorsqu'il leur proposoit une nouvelle entreprise, quelque dangereuse qu'elle fust, elles briguoient à qui en seroit. Les Milices de Bourgogne, de Provence, d'Aquitaine, & de Languedoc furent celles que Charles emploïa à l'expedition d'Espagne, au grand regret des Milices de France & de Germanie, qui ne purent y avoir de part, parce qu'elles estoient trop éloignées, & que d'ailleurs le tems pressoit.

Toute l'Espagne estoit encore possedée par les Sarasins, hors les montagnes des Asturies, dans lesquelles des Chrestiens zelez s'estoient autrefois refugiez, & où ils se maintenoient sous la conduite d'un Commandant, qui avoit pris le nom de Roy, & qui estendoit peu à peu, par bravoure ou par finesse, selon les conjonctures & selon ses forces, les bornes de son petit Roïaume. La Nation Sarasine, comme je l'ai déja dit, avoit pour Chef & Souverain le Calife, lequel demeuroit à Damas, d'où il gouvernoit tout l'Empire, qui s'estendoit depuis les Indes jusques aux Pyrenées. Deux Familles celebres & puissantes; sçavoir, la Maison *d'Humeia*, & celle *d'Alaveci* tenoient le premier rang parmi ces Peuples. Il y avoit

eu de la premiere quatorze Califes de suite, qui avoient joüi de la Roïauté pendant plus de cent cinquante ans; l'autre Famille y prétendoit, se disant descenduë, aussi-bien que les Humeïa, d'une des filles de Mahomet.

La jalousie de ces Maisons fit naistre des Guerres civiles, pendant lesquelles il se donna de sanglants combats. Les Princes Alaveci aïant enfin pris le dessus, un des Chefs de l'autre famille, qui estoit Viceroi d'Espagne, s'empara de ce beau Roïaume, & prit le titre de Roi, sans vouloir reconnoistre le nouveau Calife, ce qui donna occasion aux Gouverneurs particuliers de beaucoup de Places en Espagne, de se faire Princes de ces Villes; tels estoient cet *Ibinala*, & les autres Seigneurs, qui pour se maintenir appelloient Charles à leurs secours. L'intention de ce Monarque estoit moins de les secourir, que de les dépoüiller; & c'est à quoi doivent s'attendre les petits Princes, qui se mettent sous la protection d'un plus grand.

Charles approchant des Pirenées divisa son armée en deux, afin qu'entrant en Espagne par deux endroits en mesme-tems, les ennemis, s'il s'en presentoit, fussent moins en estat de lui resister: L'une de ces armées entra par le Roussillon, l'autre passa par la Navarre. Celle-ci conquit Pampelune, & celle-là prit Barcelone; ensuite elles se rejoignirent sous les murailles de Saragosse. Cette Ville leur ouvrit ses portes. Ibinala & les autres Seigneurs Sarasins qui avoient appellé Charlemagne, executerent exactement ce qu'ils avoient promis; ils lui donnerent des ostages, ils fournirent des vivres, & lui remirent toutes leurs Places. Charles, de son costé, pour executer le Traité leur rendit ces Places, à la charge qu'ils lui en feroient hommage, & ne mit garnison que dans celles qu'ils lui cederent.

Qu'estoit devenu le Roi d'Espagne? n'avoit-il point d'Armée? Pourquoi ne parut-il point? Et pourquoi Charlemagne ne poussa-t-il pas plus avant? C'est ce que l'Histoire ne dit point. Content d'avoir conquis ce riche & vaste Païs qui s'estend d'une mer à l'autre, depuis l'Ebre jusqu'aux Pyrenées, il ne songea qu'à les repasser. Pour le faire en seureté il eust fallu que de bonne heure il se fust saisi de ces Montagnes, ou qu'il eust racheté par quelques liberalitez, le mal que lui pouvoient faire des Bandits Gascons, qui s'y retiroient: ils ne l'avoient laissé passer, sans l'inquieter à son entrée, que pour le surprendre au retour; les chemins estant si estroits qu'à peine en plus d'un endroit pouvoit-il y marcher quatre hommes de front; l'Armée garda peu d'ordre en passant ces cols, ce qui enhardit les Bandits à donner sur l'arriere-garde.

Défaite de l'Armée Françoise à Ronceyaux.

Ces Montagnards estoient armez à la legere, & ils sçavoient où se sauver, s'ils avoient du desavantage. Les François au contraire estoient pesamment armez; ils ne connoissoient point les lieux, & manquoient de terrain pour se mettre en bataille. La vûë des précipices & le bruit que font les Torrents, en tombant tout à coup dans ces gouffres épouvantables, augmentoient encore leur surprise. Cependant ils repousserent ceux des Ennemis, qui

oserent les attaquer l'épée à la main; mais ils ne purent tenir contre de grosses roches, qu'on rouloit sur leur teste, du haut des Montagnes. Plusieurs en furent écrasez; d'autres, croïant se sauver, se jetterent dans une vallée * où ils furent bien-tost accablez de coups de pierres & de fléches. Il y perit quantité des plus braves hommes que Charles eust dans son Armée, & plusieurs Seigneurs de sa Cour, entre autres le fameux *Roland*, Gouverneur des Frontieres du costé de Bretagne. Charles ne put se venger de ce malheur: le bagage pillé, les Bandits disparurent, & emporterent dans leurs Cavernes, tout le butin qu'ils avoient fait: Comme il apprehendoit, que ces Avanturiers, devenus insolens par un si grand succés, ne ravageassent l'Aquitaine, il y laissa des Troupes avant que de s'en revenir en France.

* Ronce-vaux.

Egin p. 97. 2. Tom. Duch.

Quatrieme guerre contre les Saxons.

Cette défaite qui est l'unique disgrace, du moins un peu considerable que Charlemagne ait essuïée, ne fut pas plutost sçuë, qu'on vit en plusieurs endroits s'élever des seditions qui auroient ruïné l'Estat, si Charles ne se fust hasté de dissiper la principale. Le brave *Vitichind*, Seigneur fort accredité parmi les Saxons, & le seul qui avoit refusé de reconnoistre Charlemagne; leur avoit fait si grand' honte de leurs soumissions, & de tout ce qu'ils avoient promis dans la Diette de Paderborn, que ces Peuples feroces & legers, qui commençoient à s'en repentir, reprirent les armes au premier bruit qui se répandit en Germanie de la journée de Roncevaux: l'amour de la liberté, l'esperance de la recouvrer, encouragerent ces Barbares, de sorte qu'au lieu des serments qu'ils avoient faits un an devant, ils en firent un nouveau de ne les point garder.

Charles n'en fut point surpris, parce qu'il connoissoit la legereté de ces Peuples. Quoiqu'on fust en Automne, une de ses armées eut ordre de les poursuivre, pour ne point leur donner le tems de faire de nouveaux ravages: ils estoient venus jusqu'au Rhin, désolant toute la Campagne. Les François les joignirent au passage d'une Riviere. L'action fut sanglante: les Ennemis furent mis en fuite. Charles l'année suivante marcha contre eux en personne; quelques uns furent assez hardis pour lui presenter la bataille, mais ils furent taillez en pieces, le plus grand nombre implora sa misericorde; une multitude infinie d'hommes, de femmes & d'enfans fut baptisée en sa presence. Quoique ce fust un gage de leur soumission, il y avoit si peu de fonds à faire sur la fidelité de ces Peuples séditieux, qu'au lieu de sept ou huit mois que ce Prince passa parmi eux, afin de les affermir dans cet esprit d'obeïssance, il estoit resolu d'y passer quatre années de suite; si les affaires d'Italie & quelques vûës particulieres ne l'eussent appellé à Rome.

778.

779. & 780.

Nouveau voïage de Charles à Rome, où il fait sacrer ses deux fils puisnez, l'un Roy de Lombardie;

Un vœu servit de prétexte au voïage. La veritable cause estoit, qu'il avoit avis qu'il se faisoit des menées parmi les Lombards, pour restablir leur Monarchie. Charles, d'un autre costé, dans la pensée où il estoit de faire couronner deux de ses Enfans, estoit bien-aise, que ces Princes fussent sacrez de la main du Pape, pour

& l'autre Roy d'Aquitaine.

les rendre par là plus venerables à leurs Peuples : il avoit d'ailleurs inclination à voïager : c'estoit un de ses plaisirs, la France estoit paisible, & les Saxons si épuisez, qu'il comptoit plus sur leur foiblesse, que sur leur conversion & sur leurs sermens. Ces differens motifs engagerent le Roy à faire le voïage d'Italie ; à peine
781. fut-il en Lombardie, que tous les Mutins disparurent ; de sorte qu'en la traversant il trouva par tout sur sa route un monde infini, qui venoit au devant, lui témoigner par leurs respects, qu'ils vouloient lui estre fideles : Il fit des caresses au Peuple, du bien aux Nobles, de grands honneurs aux Evesques, & leur promit à tous, de leur donner bien-tost un Roy, qui tiendroit sa Cour parmi eux.

Ce voïage fut une espece de Triomphe, qui continua jusques à Rome. Charles y fut reçû avec toute la pompe, que l'éclat de la Roïaute & le merite d'un si grand Roy, purent alors inspirer au Pape, ce Monarque le pria de sacrer deux de ses fils puisnez, & de baptiser l'aisné des deux. De trois fils qu'avoit Charlemagne, je ne parle que des legitimes, un premier qui portoit son nom, un second appellé *Carloman*, & un troisiéme nommé *Loüis*, Il n'avoit mené que les cadets, & c'estoient ceux-là mesmes, qu'il pria le Pape de couronner. Adrien le Samedi Saint donna le baptesme à Carloman, & voulut qu'on l'appellast *Pepin*, pour perpetuer dans la famille la memoire de leur Ayeul. Le lendemain pendant la grand'Messe Pepin & Loüis furent sacrez par le Pape, l'un Roy de Lombardie, & l'autre Roy d'Aquitaine. Ces Provinces estant des conquestes, leur Pere pouvoit en disposer avec plus de facilité qu'il n'eust fait de ses autres Estats.

Comme il n'avoit alors que trente-huit à trente-neuf ans, il y eut bien des gens qui trouverent à redire, qu'il se dépoüillast de si bonne heure ; la presence de ses enfans, disoient ces Politiques, pouvoit-elle faire plus d'effet dans les Roïaumes qu'il leur donnoit, que la crainte de ses armes ? En faisant couronner ses deux fils puisnez, il avoit lieu d'apprehender que l'aisné n'en prist jalousie, & qu'il ne demandast que pour le dédommager de ce qu'on faisoit pour ses Cadets, on lui cedast ou l'Austrasie, ou le Roïaume de Bourgogne. Charles dans sa vieillesse, n'avoit-il point à craindre, que ses enfans, devenus Rois, n'en fussent moins obéïssans, & qu'ils ne succombassent à la tentation de le dépoüiller tout à fait?

Partager ainsi ses Estats, c'estoit, selon ces Politiques, faire renaistre la source des guerres civiles, que l'on n'avoit tarie, qu'en supprimant ces Tetrarchies, dans lesquelles, sous les premiers Regnes, on avoit divisé la France. Quoiqu'il en soir, Charles, sans faire attention sur des allarmes si éloignées, prit le parti, qui lui parut le meilleur dans le tems present, d'autant plus qu'il gardoit toûjours la principale autorité sur ces Rois & sur leurs Roïaumes : bien des gens crurent qu'outre le plaisir d'establir deux de ses enfans, il avoit eu en vûë en donnant ces Provinces, d'annoncer aux Seditieux, & particulierement aux Saxons, que s'ils

osoient encore remuer, il les extermineroit avec d'autant moins de peine, que n'aïant plus qu'eux à réduire, il y emploiroit toutes ses forces.

Cinquiémé guerre contre les Saxons.

Ces Peuples farouches ne se conduisoient point par raison : quelque carnage qu'on en eust fait en une infinité de rencontres ou de batailles, ceux qui restoient n'en estoient guére plus soumis, & il fallut que Charles marchast pour les chastier, aussi-tost qu'il fut revenu d'Italie. Ils avoient abjuré le Christianisme, & fait des desordres horribles : Cette nouvelle guerre dura trois ou quatre années. D'abord sur des bruits confus, qu'on avoit fait une irruption en quelques endroits de la Saxe, on en accusoit les *Sorabes*, qui demeuroient au-delà de l'Elbe : Le Roy avoit donné ordre à trois de ses Lieutenans, d'aller les tailler en pieces. 782. 83. 84. & 85.

Ces Generaux aïant appris en chemin, que c'estoient au contraire les Saxons qui se revoltoient, ils resolurent de les combattre, pour prévenir le Comte *Thierri*, qui par un autre costé s'avançoit à mesme dessein. Dans la crainte que ce Comte, qui estoit un parent du Roy, n'eust tout l'honneur de la victoire, les trois Lieutenans attaquerent les Barbares, en haste, à nombre inégal, en lieu d'accés difficile, & sans garder aucun ordre. Leur jalousie fut bien punie : deux de ces Temeraires furent tuez en cette bataille : elle fut tres-sanglante, & tres-funeste aux François, qui furent défaits à platte couture. A cette nouvelle, Charles au desespoir, envoïe ordre de tous costez aux troupes qu'il avoit sur pied, de se mettre en marche incontinent pour le joindre en Vestphalie, publiant que pour cette fois, il estoit résolu de faire main-basse sur les Saxons : son nom, ses forces, sa diligence, sa colere, effraïerent tellement les plus Sages d'entr'eux, qu'ils lui livrerent, pour l'appaiser, un grand nombre des plus mutins : il en fit décoler quatre mille cinq cens en un jour.

Annal. Egin p. 242. 2. Tom. Duch.

Une si nombreuse execution fit peur aux uns, aigrit les autres : peu à peu la révolte devint generale : tous reprirent les armes. Le desir de la vengeance animant leur courage & leur ferocité, ils combattirent comme des Lions ; ils donnerent en un mois deux grandes batailles, que Charles gagna en personne. Le nombre de leurs morts estoit innombrable, la tuerie continua jusqu'à ce que les François n'eurent plus la force de tuer : on ne remporte point d'aussi grands avantages, sur des Ennemis aussi braves, sans qu'il en couste bien du monde. Charles y perdit de son costé de la Noblesse, des Officiers, & beaucoup de ses bonnes Troupes. Aprés ces victoires, lui & son fils aisné, chacun avec un Camp volant, coururent la Campagne, jusques à l'Elbe & au Veser. Le Roy ne trouva point de resistance de son costé. Son fils défit en Vestphalie, la Cavalerie des Ennemis. Enfin, pour achever de les dompter, & pour leur faire entendre, qu'il n'y avoit pour eux aucun quartier à esperer, toute l'Armée Françoise passa l'Hiver dans le Païs, y portant le fer & le feu, à travers les neiges & les glaces.

Egin. in vita Carol. Magn. p. 96 & 97. 2. tom. Duch.

Ce sejour fut cruel pour les Habitants, cependant malgré ces

ravages, & tous les maux qu'ils endurerent, la révolte subsista toûjours, jusques à ce qu'*Albion* & *Vitichind*, qui estoient leurs principaux Chefs, n'aïant plus de ressource, pour la soustenir, furent contraints de se soumettre. Charles exhorta ces deux Seigneurs, d'avoir recours à sa clemence, leur promettant d'en bien user, pourvû qu'ils missent les armes bas, & qu'ils se fissent baptiser. Dans le malheureux estat où leurs affaires estoient réduites, ils crurent ne pouvoir mieux faire que d'accepter les offres du Roy; ils vinrent lui rendre leurs respects, & lui jurer fidelité au Palais d'Attigny, où ils reçurent le Baptesme. Ce Monarque qui les estimoit, les combla de biens & d'honneurs: Vitichind fut fait Duc d'une partie de la Saxe, & devint un si bon Chrestien, qu'on le reclame comme un Saint. Par ce Traité finit la guerre de Saxe, du moins pour quelques années.

Ce grand évenement, qui tenoit l'Europe en suspens, restablit la tranquillité dans toutes les Provinces de l'Empire François: pour peu que cette guerre eust mal tourné, il y avoit de toutes parts des Rebelles prests à éclater. Le Comte de Bretagne; quelques Seigneurs en Aquitaine; un plus grand nombre en Austrasie; les Lombards; le Duc de Baviere, tous pensoient à secouer le joug. Quand on a plusieurs ennemis, c'est en desarmer les plus foibles, que d'accabler le plus puissant. L'exemple des Saxons avoit excité ces troubles; leur défaite les dissipa. On se saisit en Austrasie des principaux Rebelles, les moins coupables furent exilez; les autres eurent les yeux crevez: Supplice commun en ce tems-là. A l'appro-
786. che des Troupes du Roy, le Breton se soumit, & envoïa en France demander pardon & la paix. La peur écarta tous les Seditieux d'Aquitaine: ils se séparerent d'eux-mesmes, & leur fuite épargna la peine de les chastier.

Une nouvelle révolte attire Charles en Italie.

La Ligue qui s'estoit faite en Italie estoit d'autant plus à craindre, qu'on eut peine à demesler qui y estoit entré. L'Empereur de Constantinople, excité par son interest & par les sollicitations *d'Adalgise* qu'il consideroit, s'estoit engagé à le proteger: nous l'avons déja dit, ce Prince Adalgise estoit fils de Didier, dernier Roy des Lombards. Aregise, Duc de Benevent, beaufrere d'Adalgise, & Chef de cette cabale, avoit de la réputation, du credit sur l'esprit des Peuples, des Troupes nombreuses sur pied, & de l'argent pour les bien païer. Le Duc de Baviere, autre beaufrere d'Adalgise (ces Ducs avoient épousé les filles de Didier,) avoit promis de son costé, un prompt & puissant secours: la Noblesse de Lombardie n'attendoit pour se déclarer, qu'une conjoncture favorable, afin de le faire en seureté: Enfin, quoique le Pape & les Romains eussent donné avis de la conjuration, ils la favorisoient sous main, pour diminuer, s'ils avoient pu, le trop grand pouvoir de la France.

Le jeune Roy de Lombardie n'aïant point assez d'experience, *Annal. Egin. p. 244. 2. tom. Duch.* ni de Ministres assez habiles pour estouffer cette révolte dans sa naissance, Charlemagne son Pere, passa les Alpes en plein hyver, avec une nombreuse Armée: il estoit vers les Festes de Noël à

Florence, qu'il donna ordre de rebastir : ce n'estoit plus que des masures, depuis qu'Attila l'avoit ruinée. Charles fit ses Pasques à Rome. Ces frequens voïages déplaisoient beaucoup aux Romains, qui n'estoient plus maistres chez eux, quand le Roy y estoit, & qui d'ailleurs ne pouvoient voir, qu'avec beaucoup de jalousie, arriver des Troupes nombreuses, autant capables de ruiner, que de défendre le Païs. Il n'estoit plus tems d'en estre chagrins : il faut compter d'avoir un Maistre, quand on ne peut se soustenir sans le secours d'un Protecteur. 786. & 87. Troisiéme voiage de Charlemagne à Rome.

La presence de Charles, & sa réputation, desarmerent tout à coup le Duc de Benevent : ce Chef de la Ligue, envoïa un de ses enfans avec de riches presens, supplier le Roy de ne point entrer sur ses Terres, offrant de lui rendre obeïssance; & de lui donner des ostages pour seureté de sa parole. Le Roy en cette occasion, soit pour flater le Pape & le Senat Romain; soit pour éclaircir ses supçons, & découvrir leurs sentimens, demanda leur avis sur cette proposition. Cette demande les embarrassa, n'osant conseiller ni d'épargner le Duc, pour ne point se rendre suspects, ni de le pousser à bout, parce qu'ils avoient alors des liaisons secretes avec lui; cependant parce qu'ils regardoient cette demande comme un piege, & qu'ils avoient bien moins à craindre du Duc, que de Charlemagne; ils conseillerent à ce Monarque, de faire du Rebelle une punition exemplaire.

Sur cet avis, les Troupes Françoises entrerent sans perdre de tems dans le Duché de Benevent. Capouë se rendit : Aregise abandonna sa Capitale, & se retira à Salerne, pour se sauver par mer, lorsqu'il se verroit trop pressé. Sa ressource principale fut de negocier, & de faire de jour à autre de nouvelles propositions. A la fin Charles, dont l'interest estoit d'esteindre cette révolte, se laissa flechir aux prieres de quelques Prelats, qui par un ordre secret du Pape, demanderent grace pour le Duc. Le Roy la leur accorda, & le dispensa mesme de le venir trouver, en donnant ses fils pour ostages. Charles retint le cadet, appellé *Grimoalde*, & le fit Duc de Benevent, aprés la mort du Pere, qui ne survescut que quelques mois.

Ce Traité fit d'autant plus de plaisir au Roy, qu'aprés avoir calmé ces troubles, il en estoit plus en estat de chastier le Duc de Baviere, qui pour estre son proche parent, ne lui en estoit pas plus fidele. Ce Duc nommé *Tassillon*, fils d'une sœur du Roy Pepin, estoit un petit genie, qui témoignoit dans l'occasion beaucoup de mauvaise volonté, peu de conduite & de vigueur : sa femme, qui le gouvernoit, lui avoit inspiré de la haine contre les François, & de l'inclination à restablir, s'il avoit pû, la Monarchie des Lombards. Il y avoit long-tems, que le Pape & le Roy l'avoient exhorté de se tenir dans le devoir; il l'avoit promis, & donné des ostages au Roy : Cependant quoiqu'il fust venu lui rendre hommage dans une Diete, & lui jurer fidelité, c'estoit si peu son intention de la garder, que si-tost que ses deux beaux-freres lui Punition du Duc de Baviere. 781.

eurent fait part de leur dessein, Tassillon y estoit entré, & s'estoit engagé de faire passer en Italie, de l'argent & de bonnes troupes; de plus il avoit promis de faire soulever les Saxons, & d'attaquer en mesme-tems les Frontieres de France.

L'entreprise d'Ategise n'aïant pas réüssi, le Bavarois lasche & timide, avoit supplié le Pape, de vouloir s'entremettre pour faire sa paix avec le Roy. La réponse du Roy fut, qu'il estoit prest de traiter si les Agens du Duc avoient des pouvoirs suffisans; mais comme ils n'en avoient point, Adrien fut si persuadé que ce n'estoit point de bonne foy, que leur Maistre demandoit la Paix, que soit pour l'en chastier, soit pour faire sa cour au Roy, il dénonça aux Envoïez, qu'il excommunioit le Duc, si jamais il se révoltoit; leur déclarant, que dans ce cas, si ses Peuples estoient ruïnez, lui seul en seroit coupable devant Dieu & devant les hommes, & qu'au contraire les François seroient absous de tout le mal qu'ils pourroient faire dans cette guerre, pour le contraindre à obeïr. *Vita Kar. Mag. per Monach. Egolism. p. 76. 2. tom. Duch.*

Charles, sans prendre garde qu'un jour, si les tems changeoient, Adrien ou ses Successeurs, pourroient lui en faire autant, se servit des imprecations & des menaces du Saint Pere, pour tascher de soulever les Bavarois contre leur Duc. Un autre moïen bien aussi efficace pour punir ce Rebelle, fut de marcher promtement contre luy. Aprés qu'on eut resolu, dans une Diette generale, qu'on feroit entrer en son Païs quatre armées en mesme tems, Charles s'avança jusques à Ausbourg, à la teste de la plus forte: les Austrasiens & les Saxons alloient fondre de leur costé; & le Roy d'Italie estoit déja entré dans la Vallée de Trente, pour faire une quatrieme attaque, quand le Duc de Baviere se voïant sans amis ni forces, & à la veille de périr, vint demander pardon à Charles, lui faire de nouveaux sermens, & lui presenter des ostages. Ce Duc estoit trop inquiet, & sa femme trop animée, pour qu'ils demeurassent long-temps en paix.

A peine estoient-ils hors d'un si grand danger, que le Mari fit une ligue avec les *Huns*. Ce fut la cause de sa perte; car ses Sujets, qui apprehenderent, que sa legereté n'attirast la guerre chez eux, avertirent le Roy de toutes ces menées. Sur leur dénoncia-
788. tion le Duc fut mandé; il comparut avec sa femme & ses enfans: Charles tenoit alors l'Assemblée de tous ses Estats. Il y avoit dans cette Diette un tres-grand nombre d'Evesques, de Ducs & de Comtes, François, Lombards, Allemans, Turingiens, Saxons, Bavarois, en presence desquels, tous les crimes effacez, par le pardon ou par le tems, furent objectez à Tassillon, avec ses nouveaux forfaits: l'Accusé aïant tout avoüé, & plus mesme qu'on n'en disoit, les Grands qui estoient ses Juges, selon les Loix des François, le declarerent atteint & convaincu de trahison, & le condamnerent à la mort: la peine fut commuée: Le Duc, sa femme & leurs enfans furent mis dans des Monasteres, pour y passer en penitence le reste de leurs jours. Le Duc eut peine à obtenir, qu'on lui épargnast la honte d'estre dégradé en public: il

fut rasé dans un Couvent, proche du Palais d'Ingelheim, où se tenoit cette Assemblée; & de là il fut transferé dans une Abbaïe de Neustrie.

Adalgise, fils de Didier, aïant fait cette mesme année une descente en Italie avec des Troupes Imperiales, dans l'esperance que les Lombards se souleveroient en sa faveur, Grimoalde, son neveu, nouveau Duc de Benevent; le Duc de Spolette, & le brave *Vinigise*, General des troupes Françoises en Italie, allerent au devant de lui: la bataille ne fut ni longue ni douteuse; les François donnerent sur les Grecs avec tant d'impetuosité, que ceux-ci prirent l'épouvante; il n'y en eut de massacrez que dans le premier choc. Les Vainqueurs ne daignant pas tuer des lasches, qui ne se défendoient point, firent beaucoup de prisonniers, parmi lesquels il se trouva un des premiers * Officiers, qu'on fit mourir dans les tourmens, & non pas Adalgise, comme ont écrit quelques Auteurs. Ce Prince infortuné se sauva du combat, & s'enfuit à Constantinople, où il vescut encore long-tems, honoré du nom de *Patrice*.

* Jean General de l'Armée Imperiale.

Ces guerres continuelles n'empeschent point que Charlemagne ne donne son attention à bien policer son Roïaume; à y faire fleurir les Sciences, & à les apprendre lui-mesme.

Quand on fait reflexion sur ces guerres continuelles, que Charles avoit à soustenir en tant d'endroits, on ne peut assez admirer l'estenduë de son esprit, à veiller, & à pourvoir à tout. Ces soins cependant ne l'occupoient pas tout entier, & ne l'empeschoient point de s'appliquer en mesme-tems à orner le Roïaume de magnifiques bastimens, à réparer les Ponts, les Chaussées & les grands chemins; à rendre les Rivieres navigables, à netteïer les Ports, & à bannir de ses Estats l'ignorance & la barbarie qui y regnoient depuis long tems. Les Grecs ont moins acquis de réputation par les Armes, que par les Sciences & par les Arts. C'est par là qu'ils se sont saisis de l'estime publique, & que les autres Nations ont conservé dans tous les tems, de l'admiration pour eux.

Egin. p. 99. 2. tom. Duch.

Les Lettres, qui sous les Romains avoient tant fleuri dans les Gaules, en furent bannies avec eux, parce que pendant l'affreux desordre que causa en ce beau Païs, une innondation de Barbares, qui le pillerent l'un aprés l'autre, les Peuples n'estoient attentifs qu'à défendre leurs vies & leurs biens: les François s'y estant establis, les Sciences y furent cultivées par le soin de nos premiers Rois, presque autant que sous les Romains, jusques à ce que les Maires du Palais s'emparerent du Gouvernement; car alors cet affreux desordre, dont je viens de parler, aïant recommencé à cause des guerres cruelles qu'excita dans les trois Roïaumes, l'envie qu'avoient tous les Seigneurs de devenir Maires, on retomba insensiblement dans une ignorance honteuse: de sorte que bien des gens d'Eglise sçavoient à peine lire & écrire; les gens de guerre ne le sçavoient point, non plus que les gens de qualité, qui ne s'adonnoient dés leur jeunesse, qu'à faire des armes, ou à chasser. Charles, qui aspiroit à tout ce qu'il y avoit de grand, eut honte de cette infamie; & les voïages qu'il fit à Rome, où il restoit encore quelque goust, quoique mediocre, pour les Sciences, les

Lettres, & les Arts, lui inspirerent le desir de les faire revivre en France. Pour cela il voulut, que dans les Cathedrales, & dans les grandes Abbaïes il y eust des Maistres, qui enseignassent le Latin, les Humanitez, l'Arithmetique, & la Logique; & d'autres qui montrassent aux Clercs, la belle maniere de chanter, au lieu du chant rude & grossier, qui avoit esté jusques-là en usage en deçà des Alpes.

Comme les ignorans sont toûjours les plus présomptueux, un jour qu'il estoit à Rome, les Chantres de sa Chapelle eurent prise avec ceux du Pape, & ils leur reprocherent, qu'il n'y avoit nul agrément dans leur maniere de chanter. Il ne sied point à gens du Nord de disputer de politesse avec les Peuples des Païs chauds, où le goust est toujours plus fin. Les Chantres du Pape tournerent les autres en ridicule, & les traiterent de rustiques, dont la melodie faisoit peur. Le Roy qui s'y connoissoit, & qui cherchoit d'ailleurs à flater les Romains en tout, decida en faveur des Chantres du Pape; & à cette occasion, il le pria de lui donner deux hommes habiles, pour introduire dans le Roïaume, le Chant Gregorien. Charles le trouvoit si beau, qu'il se donna la peine de l'apprendre : il le sçavoit parfaitement.

Cette dispute est racontée bien au long dans le Moine d'Angoulesme, année 787.

Il establit en son Palais une espece d'Academie, pour instruire le sfils des Seigneurs : il ne dédaignoit point d'interroger ces jeunes gens, & selon le progrés qu'ils faisoient dans les Sciences, il leur donnoit des récompenses, & dans la suite des Emplois. Il attira en France ce qu'il y avoit en Europe, d'hommes habiles en toutes Professions : il les combloit de biens, & vivoit avec eux d'un air familier, qui honorant les Sciences, faisoit naistre insensiblement la passion de les apprendre. Il avoit de l'inclination & du genie pour les Lettres : il sçavoit les Humanitez, il faisoit assez bien des Vers, & parloit le Latin comme sa langue maternelle : pour le Grec, il l'entendoit mieux, qu'il ne le prononçoit : il commença une Grammaire, & changea quantité de mots, partie Barbares, partie Latins, dont les François usoient alors.

Moine de saint Gal. p. 108. 2. tom. Duch.

Egin. p. 101.

Il n'y a point de Science où il ne s'appliquast plus ou moins; celle qu'il cultiva le plus estoit l'Astronomie, se plaisant particulierement à observer le cours des Astres. Il avoit ses heures d'estude reglées le jour & la nuit. Quelque embarras que lui caussassent les soins du Gouvernement, il ménageoit si bien son tems, qu'il en trouvoit suffisamment pour lire avec attention les Ouvrages des Anciens. Les Sciences & les Lettres ont un certain attrait, qui dégouste peu à peu de tout autre plaisir, & qui fait, que plus on s'y donne, moins on aime la vie publique. Cependant cet admirable Prince, pour aimer fortement l'estude, & pour en faire son plaisir, n'en avoit ni moins de vigueur à poursuivre une grande guerre, ni moins de vigilance à pourvoir, en homme prudent, à tous les besoins de l'Estat.

Guerre contre les Huns.

A peine eut-il réduit le Duc de Baviere, qu'il attaqua les Huns, qui possedoient la Pannonie : C'est l'Autriche & la Hon-

grie d'aujourd'hui. Ces Peuples avoient armé, moins pour secourir le Duc, qu'afin d'empescher, que Charles ne devinst leur proche voisin. Charles se préparant à cette expedition, fit venir de tous les costez ce qu'il y avoit de Troupes d'élite : il croïoit en avoir besoin pour vaincre une Nation si renommée : il mit en campagne deux grandes armées : elles entrerent en Pannonie, la plus nombreuse par la Baviere, la moins forte par la Boheme : celle-ci estoit composée de Saxons, de Frisons & de François Orientaux ; & celle-là de Neustriens, d'Allemans & de Bavarois, que le Roy commandoit en personne. Les deux Armées se costoierent, le Danube entre-deux, sur lequel voguoit une Flotte, qui portoit les munitions & toutes les choses necessaires pour attaquer les Ennemis : ils estoient retranchez derriere de grandes palissades épaisses & hautes de vingt pieds. Ces Peuples avoient alors plus de réputation, que de courage & de vigueur : car à peine les Armées Françoises eurent-elles commencé à ravager ; que ces formidables Ennemis, qui avoient fait trembler l'Europe un siecle ou deux auparavant, lascherent le pied honteusement : ils s'enfuirent sans combattre, & ils abandonnerent leurs deux plus forts retranchemens : tout le Païs fut ravagé jusques au Raab. Le Roy ne put aller plus loin, à cause de la mortalité, qui se mit parmi les chevaux. 791.

Conspiration contre la vie de Charlemagne.

L'année d'aprés, dans le tems qu'il se préparoit à pousser plus loin ses conquestes, il découvrit heureusement une conspiration, que l'on tramoit contre sa vie. Il y avoit à la Cour un grand nombre de gens mécontens, moins de Charles, que de la Reine, dont personne ne pouvoit souffrir l'orgueil & la cruauté : elle se nommoit *Fastrade*, il l'avoit épousée en quatrieme nôces. On se plaignoit hautement, que le Roy, qui jusques alors n'avoit donné des marques, que de bonté & de grandeur d'ame, avoit trop de defference pour les méchans conseils de cette Megere. Pour se venger de la femme, ces Seigneurs avoient resolu de se défaire du mari. Un des fils du Roy s'estoit mis à la teste de la Cabale : ce n'estoit pas un des legitimes, mais un fils naturel, appellé *Pepin*, le plus agé & le plus malin de tous ses garçons, beau de visage, du reste bossu & difforme. Ce méchant fils desesperant de rien avoir de la succession de Charles, avoit écouté avec joie la proposition qu'on lui fit de le proclamer Roy, quand son Pere auroit esté tué. Ces Scelerats en avoient formé le dessein ; mais pendant qu'ils déliberoient, dans une Eglise écartée, des moïens de l'executer, un pauvre Prestre, qui par hazard s'estoit endormi en un coin, entendit tout en s'éveillant, & alla sur le champ en avertir le Roy.

Egin. p. 101.

Egin. ann. 792.

Quoyque Charles naturellement fust fort porté à la douceur, l'amour qu'on a pour la vie, l'interest de l'Estat, & les instances de sa femme, l'animerent tellement contre les Conjurez, qu'il fit pendre les uns, & trancher la teste ou arracher les yeux des autres. Pepin qui eut la vie sauve, fut mis dans un Monastere, pour y

faite penitence le reste de ses jours. Le Roy rendit graces à Dieu, & lui en fit rendre par tout, de ce qu'il l'avoit protegé d'une maniere si visible, en une occasion, où sa vie couroit tant de risque. Cet évenement redoubla sa devotion; & quoique presque en mesme tems il eust nouvelle, que les Saxons s'estoient encore revoltez, il n'y fit point d'attention, reservant à y donner ordre, quand
793. il auroit fait condamner l'heresie de deux Espagnols, qui commençoit à se répandre.

Zele de Charlemagne pour ce qui regarde la Religion.

Jamais Roy n'a eu plus de zele pour ce qui regarde la Religion: Je ne ferai point ici le dénombrement de tous les Temples, qu'il fit bastir, ou rétablir pendant son Regne: ce sont souvent des monumens, moins de la Religion, que de la politique & de la vanité des Princes, dont beaucoup songent plus par là, à éblouïr les yeux du Peuple, & à perpetuer leur gloire, qu'à procurer celle de Dieu. Sa pieté estoit sincere: elle alloit jusques à voir luimesme s'il ne manquoit rien aux Eglises, Ornemens & Vases sacrez, qu'il fournissoit en abondance, à celles qu'il avoit fondées: il assistoit aux saints Offices, tant de nuit que de jour, avec une devotion, qui en inspiroit aux Impies: Il n'avoit rien de plus à cœur, que de maintenir la Discipline de l'Eglise: il n'y a point d'année qu'il n'ait tenu, pour y veiller, quelque Assemblée ou Concile; & comme la Foy est le fondement & la baze de la Religion, le plus grand soin de ce Prince estoit de conserver la Foy en sa pureté, tant par un veritable zele, que pour prévenir les troubles, qu'attirent ordinairement les disputes sur ce sujet.

Deux Evesques Espagnols infectez du Nestorianisme, aïant répandu leurs erreurs en France & en Italie, Charles assemble a Francfort un nombreux Concile, & l'ouvre par une Harangue où il refute leur heresie.

Depuis quatre ou cinq ans, deux Prelats Espagnols, *Elipand*, Evesque de Tolede, & *Felix*, Evesque d'Urgel, avoient entrepris de concert, de faire revivre, s'ils eussent pû, les erreurs de *Nestorius*, en soustenant, sous d'autres termes, qu'il y avoit deux Fils de Dieu en JESUS-CHRIST, l'un par nature, comme Dieu, & l'autre adoptif, en tant qu'homme. Elipand en secret, Felix publiquement, répandirent cette Heresie : l'un en Espagne: l'autre, en Germanie, en France & en Italie. En l'an 792. cette Heresie & son Auteur, (on n'en accusoit que Felix) furent condamnez par les Evesques à la Diette de Ratisbonne, en presence de Charlemagne, qui envoïa Felix à Rome, pour y faire abjuration. Le Pape fit grace à cet Heretique, & le restablit en son Evesché. Peu de tems aprés, Felix aïant recommencé à soustenir & à publier les mesmes erreurs, Elipand, qui le faisoit agir, écrivir pour le justifier, une grande Lettre à Charlemagne, & une autre aux Prelats de France.

Le Roy, pour estouffer ces nouveautez, jugea que le meilleur estoit de convoquer un Concile de tout l'Occident, qui estoit presque tout entier sous sa domination. Charles estoit éloquent, & aimoit fort à haranguer. Il ne lui manquoit que de la voix; il l'avoit claire, mais tres-foible. Comme d'ailleurs il croïoit sçavoir, & sçavoit peut-estre en effet, autant de Theologie qu'aucun Egin. p. 101.
Evesque de son temps, il n'estoit point fasché d'avoir une occasion

sion de se faire honneur de ses Estudes, en presence d'une si auguste Assemblée : Il avoit beaucoup lû l'Ecriture & les Peres : il sçavoit son saint Augustin, & il prenoit plaisir de se faire lire à table quelques endroits des Livres, que ce Pere a faits de la Cité de Dieu. Il envoïa au Pape lui communiquer son dessein : Adrien l'approuva, & deux Prelats Italiens presiderent au Concile, en qualité de ses Legats.

Ce Concile se tint à Francfort : il s'y trouva trois cens Evesques, les plus doctes qui fussent en France, en Germanie, en Angleterre, en Italie & en Espagne. Charles fit l'ouverture par un discours docte & fleuri, où saintement zelé pour la gloire de JESUS-CHRIST, il combatit fort vivement les nouveaux Nestoriens. Comme il parloit avec action, il se leva d'abord, & depuis fut toûjours debout, jusques à la fin de sa Harangue, qui fut applaudie de tous les Evesques ; aprés il ordonna, à leur priere, que chaque Prelat, à certain jour, donneroit son avis par écrit. Tous obeïrent, & tous unanimement condamnerent l'Heresie des deux Evesques Espagnols. Le Roy, aprés le Concile, fit une réponse à Elipand, aussi solide que pompeuse. Je n'ose dire qu'elle soit tout à fait de ce Prince, quoique ce fust assez son genie, de ne pas manquer l'occasion de paroistre bel Esprit & homme de Lettres. 794.

2. Tom. des Conciles de France, p. 167.

Elle est rapportée tout au long dans le meme tome, p. 186.

Le Pape trouvant mauvais que le Concile de Francfort n'eust point reçû la décision du second Concile de Nicée, touchant le culte des Images. Charlemagne répond au Pape au nom des Peres de Francfort

Cette question expediée, on proposa dans le Concile celle du culte des Images : il y avoit peu d'Images, ou plustost il n'y en avoit point dans les Eglises, ou Oratoires des premiers siecles, de peur qu'à cette occasion, les Neophites ne retombassent dans leur Idolatrie. Avec le tems, quand cette crainte fut dissipée, les Images se multiplierent : on en mit dans les Temples, pour servir d'instruction au Peuple, qui ne sçait pas lire, & pour l'exciter à imiter la sainteté de ceux qu'elles representent. Cet usage devint general ; il s'y glissa quelques abus ; le Peuple, qui donne aisément dans la superstition, porta le zele à l'excés, jusques à mettre sa confiance en quelques-unes de ces Images. Mais dés ce temslà, comme aujourd'hui, on ne cessa de lui prescher, qu'elles n'ont aucune vertu, & qu'on ne doit les honorer, que par rapport à JESUS-CHRIST, & aux Saints, qu'elles representent.

La coustume d'exposer les Images dans les Eglises, continua sans opposition jusques à *Leon l'Isaurien*, qui d'un petit Mercier de Village, devint en moins de trente ans Empereur d'Orient, & l'un des Princes les plus celebres, qui soit monté sur le Throsne. Un jour ce Porteur de balle s'arrestant pour disner sur les bords d'une fontaine, y rencontra deux Juifs, qui, en le regardant, se recrierent tout à coup sur son heureuse phisionomie. Les Juifs de tout tems se sont piquez de prophetie, & ceux-ci estoient poursuivis pour en avoir fait une, qui n'avoit point eu de succés : cependant l'un & l'autre sans hesiter, prédirent au petit Marchand, qu'il seroit un jour Empereur. Le jeune homme n'en fit que rire ; & quoique ces Astrologues lui assurassent d'un ton grave, que sans doute cela arriveroit, il ne regarda leur prédiction que comme

une raillerie ; mais bien-tost il changea d'avis. Comme on se flate aisément, cette idée lui revint si souvent, qu'il commença de croire, qu'il avoit tort de negliger une si noble destinée : il quitta le negoce, & se mit dans les troupes, où il fit peu à peu des progrés si considerables, qu'il parvint aux plus hauts degrez, & se saisit enfin de l'Empire.

Quand il fut sur le Throsne, les deux Juifs vinrent le saluer, & lui demander pour toute grace, de faire abattre les Images, (les Juifs les ont en horreur) & de défendre qu'on en mist plus dans les Eglises des Chrestiens. La reconnoissance n'est guére une vertu de Prince, & Leon estoit trop habile pour exciter lui-mesme des troubles par tout son Empire, seulement pour récompenser deux Diseurs de bonne avanture : aussi ceux-ci qui n'esperoient obtenir ce qu'ils souhaitoient qu'en interessant l'Empereur, ajousterent que s'il accordoit la grace qu'ils lui demandoient, il vivroit jusques à cent ans. La vie est ce qu'on a de plus cher. Cette promesse l'emporta sur les raisons de politique, la premiere prédiction estant une assurance de l'accomplissement de l'autre : l'Empereur se détermina de satisfaite les deux Juifs ; & quand il eut pris ses mesures, il fit abattre les Images dans les Temples de Constantinople, & ordonna par un Edit, que par tout on en fist autant : entreprise hardie, qui fut cause de grands mouvemens : ce fut à cette occasion que *Luitprand*, Roy de Lombardie, se saisit de Ravenne, & que le Pape & les Romains secouerent le joug des Empereurs.

Il fut appellé ainsi, pour avoir souillé les Fonts Baptismaux.

Constantin Copronyme, successeur & fils de Leon, convoqua à Constantinople un Concile contre les Images : il se trouva à ce Concile trois cens trente-huit Evesques : les chefs estant de ces gens, qui peu fideles à leur devoir, & trop complaisans pour le Prince, sacrifient tout pour meritet les récompenses qu'ils en esperent : la pluspart des autres estant de ces bonnes gens, qui ne pouvant former un avis, sont toûjours sans sçavoir pourquoi, de celui ou de leurs amis, ou de ceux qui crient le plus fort. Les Images furent condamnées, & le Concile déclara, que le culte qu'on leur rendoit, estoit une Idolatrie : la persécution continua jusques à la mort de *Leon IV.* fils de Constantin Copronyme.

Irene, veuve de Leon, Princesse Catholique, qui gouverna avec hauteur pendant la minorité de Constantin son fils, voulant réparer le mal, assembla un nouveau Concile, pour casser ce qui s'estoit fait contre le culte des Images. Le nombre des Peres fut de trois cens cinquante. La premiere Seeance de ce Concile se tint à Constantinople : de là, à cause d'une sedition, que firent les Iconoclastes, il fut transferé à Nicée en Bithinie. Les Canons qu'on y publia, furent envoïez en Grec à Rome : Le Pape les y fit traduire en Latin, & en envoïa des Copies à tous les Princes d'Occident, pour faire recevoir dans leurs Estats, ce Synode comme Oecumenique.

II. Concile de Nicée. 787.

Quand ce Concile parut en France, tous les esprits se souleverent, & bien loin de le recevoir, les Evesques écrivirent contre,

11 Canon du Concile de Francfort, p. 194 du 2. tom. des Conciles de France. Tous nos Analistes disent la mesme chose. *Lib. 11 Carolini.*

Les Legats d'Adrien crurent vaincre cette resistance au Concile de Francfort; mais il arriva au contraire, que malgré leur opposition, & sans avoir de déference pour les exhortations du Pape, les Peres unanimement déclarerent, qu'ils condamnoient le nouveau Synode des Grecs. Charles écrivit au Pape, & lui proposa toutes les objections du Concile: il y en a jusques à quatre-vingt. Les François ne pouvoient souffrir, que l'on nommast *Oecumenique*, un Synode tenu sans eux, sans les y avoir appellez, ni sans mesme avoir demandé la Tradition de leurs Eglises, sur les matieres agitées.

Le principal grief estoit, que dans le Concile, tel du moins qu'on l'avoit alors, d'une Traduction infidele, l'Evesque de Constance en Chypre, avoit osé en opinant, dire qu'il rendoit le mesme honneur aux Images des Saints, qu'à la Tres-Sainte Trinité. Les Peres de Francfort n'avoient point l'original Grec, ou ils ne l'entendoient pas, puisqu'on y voit, que cet Evesque dit au contraire: qu'il honore les Images des Saints; mais qu'il ne tend d'adoration, j'entens du culte de *Latrie*, qu'à la Tres-Sainte Trinité. D'ailleurs quand bien mesme un Particulier se seroit égaré, en disant son avis, ce n'estoit pas un juste sujet de rejetter tout un Concile, si ce Concile desapprouve l'erreur du Particulier, en definissant le contraire, comme fait celui de Nicée, qui dans son

Act. 7.

Decret sur l'honneur que l'on peut rendre aux Images, exclut en termes formels cette adoration de Latrie, qu'on ne doit rendre qu'à Dieu seul; & c'est sans doute par ce motif, que le Pape, sans faire attention sur les paroles du Prelat, qui scandalisoient les François, n'avoit pris garde en approuvant ce nouveau Synode des Grecs, qu'à la décision du Concile. Nos Evesques estoient prévenus, que les Grecs avoient deferé de trop grands honneurs aux images: d'un autre costé, ils ne pouvoient souffrir, qu'en parlant du culte des Saints & de celui de leurs Images, les Grecs se fussent servis du mot *d'adoration*, quoiqu'il ne signifie pas toûjours cette soumission interieure, qui n'est dûë qu'au souverain Estre; mais tout respect en general, qu'on rend à ce qui excelle.

Il y avoit trois avis à l'égard des Images: les uns les rejettoient: C'estoient les Iconoclastes: d'autres souffroient, qu'on en exposast seulement pour orner les Temples, pour y conserver la memoire des Saints, & pour servir au Peuple d'aiguillon à les imiter, mais sans rendre aucun honneur à ces Images. C'estoit alors le sentiment des Evesques François, quoique quelque tems auparavant, douze d'entre eux, au nom de tous, eussent souscrit à un Concile, qui avoit décidé, qu'il falloit garder les Images, & qu'on pouvoit les honorer. Une troisiéme opinion est, qu'on peut rendre aux Images quelques honneurs exterieurs, par rapport ou à JESUS-CHRIST, ou aux Saints qu'elles representent: c'estoit l'avis du Pape. Ce sentiment a prévalu, & c'est presentement celui de toute l'Eglise. Le Roy dans sa grande Lettre, aprés avoir rapporté les quatre-vingt objections, avoit conclu, tant est

769.

Concil. Roman. sub Steph. III. p. 65. du 2 tom. des Concil.es de France.

son nom, qu'au nom de tous les Evesques, qu'ils n'avoient garde ni de souffrir, que l'on abattist les Images, ni de permettre qu'on les adorast.

Adrien fit réponse au Roy, article par article, aux objections, avec chaleur & avec de grands éloges; à la conclusion de la Lettre, en disant, qu'il reconnoissoit que cette fin estoit de lui, puisqu'on y faisoit profession de suivre inviolablement la doctrine de Saint Gregoire, qui dans l'Epistre à *Serenus*, Evesque de Marseille, dit, à la verité, qu'on peut garder les Images pour memoire & pour instruction; mais qu'on ne doit d'adoration qu'à la Tres Sainte Trinité: ce qui n'empesche que ce Pere, dans sa Lettre à un Reclus, à qui il envoïe des Images, n'assure qu'on peut les honorer d'un culte relatif, sans mettre en elles sa confiance, & sans y supposer aucun pouvoir ni vertu. Quoiqu'Adrien fust fort fasché, que le Concile de Francfort eust rejetté celui de Nicée, les esprits estoient si aigris, qu'il n'eut garde de pousser son zele plus loin, dans une chose indifferente, & non necessaire au salut, n'y aïant point d'obligation d'honorer les Images, sinon en cas qu'il y eust du scandale à ne le pas faire; comme on n'est pas absolument obligé d'invoquer les Saints, mais seulement de croire qu'il est bon de les invoquer. *Epist. ad Carol. Magn. de Imag.* *Liv. 9. Epist. 9.* *Livre 7. Ep. 2. & 5.*

Sixiéme guerre contre les Saxons. 795. Le Concile fini, le Roy entra en Saxe pour en punir les habitans qui venoient de se révolter. Son arrivée & sa réputation les desarmerent tout d'un coup: ils se soumirent sans combattre: ils donnerent de nouveaux ostages, & souffrirent que l'on transplantast sur les costes maritimes de la Gaule Belgique, le tiers de leurs jeunes gens, capables de porter les armes; mais à peine le Roy estoit-il hors de leur Païs, que croïant se venger des maux qu'il leur causoit depuis vingt ans, ils firent des ravages horribles dans toute la contrée des Vilses nouvellement sujets des François.

Les Vilses, Peuples d'au-delà de l'Elbe, estoient des demi-Sauvages, qui peu de tems auparavant ne vivoient point en societé, mais cultivoient leurs terres à part, & se logeoient dans des cabanes fort éloignées l'une de l'autre. Ils vescurent quelques années en paix dans une parfaite égalité, jusques à ce que la jalousie & la dissension s'estant glissées parmi eux, ils commencerent à s'attrouper & à choisir des Commandans pour se défendre, & pour attaquer: peu à peu s'estant aguerris, l'avarice & l'ambition leur fit faire des courses sur presque tous leurs voisins, dont la pluspart estoient de la domination Françoise. Pour se venger de ces insultes, Charles fit dresser un pont sur l'Elbe, & bastir à la haste deux forteresses pour le garder, afin d'assurer son retour; puis entrant dans le Païs des Vilses, il le mit à feu & à sang, ce qui les effraïa si fort, que leur Roy ou General, qui estoit un fort beau vieillard, & beaucoup de leurs autres Chefs, vinrent au nom de la Nation faire leurs soumissions au Vainqueur.

Il estoit tellement irrité du dommage que les Saxons avoient fait dans le Païs des Vilses par pure rage contre lui, qu'il rentra

en Saxe avec deux grandes armées, & donna à ses Troupes pleine licence de tout faire. Cette Province infortunée, si mal traitée depuis vingt ans fut ravagée plus que jamais : ce fut un massacre horrible. Les Mutins ne se deffendant point, il en fut tué plus de trente mille ; le Roy estoit outré de ces revoltes continuelles, qui rompoient ses desseins, & qui ne cessant de l'occuper au fond de la Germanie, l'empeschoient de pouvoir veiller aux mouvemens, qui se faisoient dans le reste de ses Estats.

Quoique rien n'éclatast du costé d'Italie, le genie de la Nation, les inquietudes des Lombards, la jalousie des Grecs, les intrigues des uns & des autres, donnoient à Charles de tems en tems, des allarmes d'autant plus vives, qu'il ne sçavoit en qui se fier, dans un Païs, où les François n'estoient nullement aimez. De plus, Adrien venoit de mourir, l'an XXIV. de son Pontificat. Ce changement pouvoit en causer un grand aux affaires du Roy, & le parti Grec ou Lombard pouvoit reprendre de nouvelles forces, à la faveur d'un nouveau Pape. Adrien I. estoit un homme de grand mérite, homme de bien, homme d'esprit, prodigue envers les pauvres & envers les Eglises, non par faste, mais par pieté. C'estoit un cœur vraiment Romain. Charles & lui s'écrivoient souvent : ils se faisoient de tems en tems de petits presens d'amitié, signes bien équivoques parmi les Grands.

Le 26. de Decembre 795. Son Pontificat fut de 23. ans, 10. mois & 17. jours.

Anast. in vita Adriani I.

Mort du Pape Adrien I. ami intime de Charlemagne ; qui fait lui-mesme son Epitaphe.

C'est à la mort, que l'on connoist si l'amitié estoit sincere. Charles pleura le Pape, comme il auroit pleuré son frere, ou le plus cher de ses enfans. Ce Prince estoit Heros ; mais ce n'estoit pas un Heros Stoïque, il estoit sensible, & homme par plus d'un endroit : il avoit de la tendresse pour ses amis, il aimoit à en faire, & supportoit patiemment leurs petites foiblesses. Pour faire voir à tout le monde, combien il avoit aimé & honoré ce saint Pontife, il envoïa de grandes sommes dans les Eglises principales de la Chrestienté, pour y faire prier Dieu pour lui, & composa lui-mesme l'Epitaphe de son ami en trente-huit vers Latins, qui contiennent un éloge des plus magnifique : rien n'est plus honorable à la memoire de ce Pape.

Egin. p. 101.

A Adrien I. succeda Leon III. homme d'une grande douceur, qui aimoit les Lettres & la vertu. Dés qu'il fut instalé, un de ses premiers soins fut de faire partir deux Legats pour apporter au Roy les clefs de la confession de saint Pierre, l'Estendart de Rome, & de magnifiques Presens ; & pour le prier en mesme tems, ou de commettre quelqu'un sur les lieux, ou d'y envoïer un Seigneur pour recevoir des Romains le serment de fidelité. C'estoit en quelque maniere reconnoistre ce Monarque, non seulement pour Protecteur, mais encore comme Souverain. Il est certain que Charlemagne & ses Enfans ont esté les maistres de Rome, & que ces Princes ont exercé dans cette Ville & dans toutes les autres du Patrimoine de saint Pierre, les actes les plus essentiels d'une pleine Souveraineté, comme d'y faire battre monnoïe à leur coin, de rendre la Justice en leur nom, d'y donner graces aux crimi-

Roma Adriano defuncto, Leo Pontificatum suscepit, & mox per Legatos suos, claves confessionis sancti Petri, ac vexillum Romanæ Urbis, cum aliis muneribus Regi misit, rogavitque ut aliquem de suis Optimatibus Romam mitteret, qui Populum Ro-

Leon III. successeur d'Adrien I. envoie à Charlemagne les clefs de saint Pierre, & l'Estendart de Rome.

nels, de confirmer ou d'infirmer l'élection des Papes, de connoiſtre de leurs differends : ce ſont là, s'il y en eut jamais, des témoignages autentiques d'une ſuprême autorité; mais il eſt aſſez difficile de dire au juſte, en quel tems, & de quelle maniere, Charles acquit ce pouvoir dans Rome.

manorum, ac ſuam fidem, atque ſubjectionem per ſacramenta firmaret. Miſſus eſt ad hoc Engilbertus Abbas, &c. Annal. Egin. ann. 796.

Pepin n'y en eut aucun, quoique le Pape l'euſt fait *Patrice*. Cette dignité, qui fut creée par Conſtantin, donnant le pas à Conſtantinople aprés les Empereurs, ſouvent ils la conferoient aux Rois & Princes eſtrangers, auſquels ils vouloient donner des témoignages de leur eſtime. Ce n'eſtoit dans ſon origine, qu'un titre d'honneur. Pepin ne le prit jamais. Charles le mit parmi les ſiens, aprés avoir conquis le Roïaume de Lombardie, parce que peut-eſtre ce fut alors qu'il devint maiſtre de la Province, dont Rome eſtoit la Capitale, & que l'on appelloit *le Patriciat Romain*. Quoiqu'il en ſoit, la démarche de Leon fit conclure à bien des gens, qu'il falloit que ce Pape euſt un preſſant beſoin de la protection des François, ou qu'il fuſt bien puſillanime, pour ſe donner un Maiſtre, pendant qu'il l'eſtoit dans Rome; car quoique depuis Leon l'Iſaurien, le Pape & les Romains euſſent encore reconnu, du moins en quelques occaſions, les Empereurs de Conſtantinople, Rome dés ce tems-là eſtoit devenuë une Ville libre, & il s'y eſtoit formé une eſpece de Republique, dont le Pape eſtoit le Chef & le Maiſtre par conſequent, quand il ſçavoit regner.

Les Legats de Leon furent reçûs en France avec joie, parce que l'on y avoit autant d'allarmes que de douleur de la mort d'Adrien I. dans la crainte que cette mort ne cauſaſt quelque révolution dans le Roïaume d'Italie : la foibleſſe du Succeſſeur, le nombre de ſes Ennemis, leurs forces, leur autorité, l'antipatie des deux Partis, qui partageoient Rome, & avec leſquels le Roy ſçut ſe ménager, calmerent ſes inquietudes ; & il commença d'eſperer, que les uns veillant ſur les autres, il auroit le tems de dompter les Nations du Nord, avant que d'eſtre contraint de repaſſer en Italie. En attendant qu'il le puſt faire, il envoïa un Comte recevoir des Romains le ſerment de fidelité, & porter à Saint Pierre une partie des threſors, que les François tout recemment avoient enlevez aux Huns.

Engilbert; Abbé de Saint Riquier.

Nouvelle guerre contre les Huns. 796.

Deux Princes des plus puiſſans, qui fuſſent parmi ces Barbares, s'eſtant ſi fort acharnez à la ruïne l'un de l'autre, qu'ils périrent tous deux dans ces guerres civiles. *Henri*, Duc de Frioul, un des Lieutenans de Charlemagne, profita de ces conjonctures, & fondant tout à coup avec une groſſe armée, il avoit emporté le fort principal des Huns. Il s'y trouva des biens immenſes, que ces Peuples avoient amaſſez depuis plus de deux cens ans, du pillage de toute l'Europe : Une partie de ces dépoüilles fut deſtinée pour l'Italie. Charles diſtribua le reſte aux Soldats & aux Officiers. Les Huns firent encore quelques efforts pour ſe relever, mais pas un ne leur réüſſit, parce qu'ils n'avoient plus de Nobleſſe pour les défendre ; Pepin, Roy d'Italie, les aiant pourſuivis juſques à la

Egin. p. 11. Teysse. Ils furent presque tous passez au fil de l'épée : on n'a point de memoire d'une pareille désolation : le Païs estoit si desert, que pour le repeupler on fut contraint d'y envoïer des Bavarois & des Vinides. Par cette conqueste les Frontieres de Charles s'estendirent jusques aux confins de l'Empire des Grecs. Si on en croit nos Historiens, cette cruelle guerre, qui dura sept ou huit années, & qui fut si sanglante pour les Vaincus, ne le fut guere pour les François; ils y perdirent peu de monde ; & seulement deux hommes de marque.

Pendant cette expedition, d'autres Armées Françoises estoient entrées en Saxe : le Roy d'un costé, & de l'autre son fils aisné, y firent de nouveaux ravages. A l'arrivée de Charles, les Rebelles disparoissoient; mais à peine avoit-il repris le chemin de France, qu'ils se remettoient en campagne, & recommençoient leurs desordres. Il passa deux hyvers à les poursuivre à outrance : ils promirent d'estre plus paisibles ; & peu de tems aprés ils se moquerent de leurs sermens, sur des avis qu'ils eurent, que la France estoit menacée d'une irruption de tous costez. *Septieme guerre contre les Saxons.* *797. & 798.*

En effet, les Bretons s'estoient revoltez : les Lombards du Frioul avoient massacré leur Duc : c'estoit le brave Henry, qui avoit remporté tant de victoires sur les Huns. Grimoalde, Duc de Benevent, s'estoit ligué avec les Grecs. Il y avoit des troubles dans Rome : du costé d'Espagne, tout y estoit en mouvement : les Villes, selon l'interest ou le caprice des Commandans, se livroient, tantost aux François, & tantost aux Rois Sarasins ; enfin les Mers & les Costes estoient infestées de Pirates, qui faisoient des descentes, & interrompoient le commerce.

Tant d'affaires à la fois ne purent ébranler le Roy : il donna ordre à tout : un de ses Lieutenans soumit toute la Bretagne : la Ville de Barcelone estant tombée entre les mains de *Zade*, Prince Sarasin, il en vint faire hommage au jeune Loüis, Roy d'Aquitaine, à qui son pere recommanda de veiller sur cette frontiere: Pour donner la chasse aux Corsaires, Charles fit construire des Vaisseaux, & équiper des Flottes sur la mer Oceane & sur la Mediterranée : il fit bastir le long des Costes, des Forts qu'il garnit de Troupes, pour prévenir les descentes, & pour repousser les Barbares. Par cette précaution ses Frontieres furent en seureté, & bien-tost il se vit en estat d'aller en Italie, chastier les Mutins, & remettre le calme dans Rome, où il s'estoit commis un attentat épouvantable. *Egin. p. 100.*

Cet attentat est raconté fort au long par Anastase, dans la vie de Leon III. *Pascal* & *Campule*, neveux du Pape Adrien, au desespoir, que l'un des deux n'eust pas esté son Successeur, avoient donné plus d'une fois des témoignages de jalousie & de haine contre Leon. Diverses entreprises ne leur aïant pas réüssi, ils formerent le dessein de faire assassiner le Pape au milieu d'une Procession. Lorsqu'il fut en marche, ces Scelerats lui firent une profonde reverence : c'estoit le signal pour avertir les meurtriers, du moment qu'il falloit agir. Incontinent ceux-ci écartent à coups d'espée les Ec- *Voïage de Charlemagne à Rome, pour y connoistre de l'attentat commis contre Leon III.*

elesiastiques & le Peuple : chacun se sauve comme il peut. Leon restant seul entre les mains de ses Bourreaux, il n'y a point d'avanie, ni d'insulte, qu'ils ne lui fassent, ils se jettent sur lui, ils le frappent, & le renversent. Pascal le prend par la teste, Campule par les pieds : ils lui déchirent ses habits, & aprés ce premier martyre, ils commandent à leurs gens de lui couper la langue, & de lui crever les yeux. Les Assassins l'aïant laissé sur le carreau, presque nud, & à demi mort, les neveux d'Adrien le traisnerent dans une Eglise, devant la porte de laquelle s'estoit passée la tragedie ; & là vers la Sacristie ils renouvellerent leurs cruautez, lui faisant mille indignitez, & le roüant de coups de baston ; las enfin de le maltraiter, ils le porterent la nuit dans la prison d'un Monastere, qui n'estoit pas fort éloigné. Leon estoit tout en sang, meurtrit de coups & de blessures ; cependant soit que ses Assassins à l'insceu des deux Scelerats qui les avoient mis en œuvre, l'eussent épargné par compassion, ou par honte d'un si grand forfait, soit que par un miracle, Dieu eust voulu faire éclater la sainteté de ce Pontife, il se trouva qu'il n'avoit perdu ni la parole ni la vuë, quand quelques-uns de ses Officiers le tirerent de son cachot. *Anast. p. 180.*

Au bruit de cet attentat, qui fit frémir d'horreur jusques aux Coupables mesme lorsque leur rage fut passée ; les Prelats & les gens de bien se rendirent auprés de Leon, pour deliberer avec lui s'il estoit à propos, qu'il demeurast à Rome, ou plutost s'il ne devoit pas se refugier sans perdre de tems, ou en quelques Villes d'Italie, où il pust estre en seureté, ou bien au-delà des Alpes. Le premier Parti aïant paru trop dangereux, Leon se mit en chemin pour venir implorer le secours du Roy, & lui demander justice.

799. Ce voïage fit trembler les neveux d'Adrien : ils voulurent se tuer ; puis rentrant en fureur, ils forcerent le Palais du Pape ; ils firent main basse sur ses amis, & donnerent au pillage la pluspart des biens des Eglises, afin qu'en multipliant le nombre des Criminels, on songeast moins à les punir.

Charles estoit alors à Paderborn en Vestphalie, où il avoit indiqué l'Assemblée du premier de May, pour estre plus à portée de faire la guerre aux Saxons. Quand le Pape approcha, il envoïa au devant de lui un Archevesque & un Duc, ensuite un de ses Enfans, & enfin il y alla lui-mesme environ une demi-lieuë. On rendit à Leon tous les honneurs imaginables, au grand regret des Seditieux, qui estoient accourus pour se plaindre de sa conduite, & pour justifier la leur. Ces méchans l'accusoient de crimes atroces, pour diminuer, s'ils avoient pu, l'énormité du leur.

Quoique le Roy fust fort fasché de ce qui estoit arrivé ; il ne laissa pas d'en profiter pour accroistre dans Rome, & pour y affermir son autorité. Les Parties d'elles-mesmes s'estant adressées à lui, & l'aïant reconnu pour Juge : chacun demandant justice, le Pape contre les Romains, & les Romains contre le Pape, il promit aux uns & aux autres de la leur rendre sans prévention. Sept

Prélats

Prelats & trois Comtes allerent à Rome par son ordre, y remener Leon, & informer exactement sur les plaintes des uns & des autres, en attendant que ses affaires lui permissent d'y aller lui-mesme. Ce ne fut pas si-tost, parce qu'auparavant il estoit bien-aise de voir quel effet produiroit l'arrivée de ses Commissaires. Le Pape n'estoit point aimé: une preuve évidente, c'est que les Romains n'avoient point vengé sur le champ, l'injure qu'on lui avoit faite: ses Ennemis estant puissans, il y avoit à craindre, que si on les poussoit trop vivement, ils ne prissent des liaisons avec les Grecs, ou les Lombards, & que cette querelle ne causast une grande guerre; c'est ce qui fit que le Roy differa un peu son voïage, & qu'il ne se mit en chemin, que quand on lui eut mandé que les Mutins estoient tranquilles, & que par sa presence, il pacifieroit toutes choses.

* *Anast. p. 283. in vit. Leonis III.*

Il fut reçû à Rome avec des honneurs & une pompe extraordinaires. La veille de l'entrée, le Pape estoit allé quatre lieuës au devant de lui. Les Seditieux de leur costé, avoient fait éclater leur zele. Charles, à son ordinaire alla descendre à Saint Pierre, où il fut long-tems en priere. Il y avoit alors un monde infini à Rome: on y accouroit de toutes parts pour voir quelle seroit l'issuë d'une affaire aussi singuliere. Le Pape estoit l'Accusé: ses Accusateurs estoient, aprés le Saint Pere, les premiers du Clergé de Rome. Si l'insulte faite à Leon, faisoit horreur à bien des gens, les crimes qu'on lui imputoit, ne leur faisoient pas moins de peine. Charles devoit en personne connoistre de l'accusation; & de peur que de costé ou d'autre, on ne vinst à le recuser, il s'estoit si bien comporté qu'on ne pouvoit se plaindre qu'il n'eust pas conservé toute la neutralité d'un Juge, ce qui fit qu'il y eut des gens qui parlerent bien diversement de son zele & de sa conduite; car si les uns loüoient sa pieté, & l'ardeur qu'il avoit fait voir à défendre dans l'occasion les Souverains Pontifes: d'autres desapprouvoient sa trop grande lenteur à chastier Paschal & Campule, & trouvoient à redire, qu'on ne les eust ni emprisonnez, ni punis aussi promtement, que demandoient leur action & la dignité de Leon. Charles, sans s'arrester aux bruits qui couroient dans Rome, s'appliqua dés son arrivée à voir les Informations, & à approfondir ce que l'on objectoit au Pape. Leon, vrai-semblablement l'avoit souhaité ainsi, le saint homme estant plus soigneux de sauver sa réputation, que de poursuivre la vengeance des maux qu'il avoit soufferts.

Occurrit ei pridie Leo Papa, & Romani cum eo apud Nomentum, duodecimo ab Urbe lapide & summa cum humilitate summoque honore suscepit, ... ipse cum Clero, & Episcopis Regem equo descendentem gradusque ascendentem suscepit. Ann. Bertiniani, p. 164. Metens. p. 289. 3. tom, Duch. Egin. p. 250. 2. tom.

Annal. Fuldens. p. 539. du 2. tom. de Duchesne.

Les autres Annales disent la mesme chose.

Aprés un examen exact, Charles fit assembler dans Saint Pierre, les Prelats & les Nobles, tant François que Romains. Les Evesques & les Abbez eurent des siéges; le reste du Clergé & les Laïques furent debout: Le Roy ouvrit la Seance par une éloquente harangue, où il rendit compte à l'Assemblée, tant du sujet de son voïage, que des informations qu'on avoit faites contre le Pape. Son rapport fini, il alloit prendre les avis, quand les Prelats se récrierent, *Que le premier Evesque estoit Juge de tous les autres, & n'estoit juge de personne.* Soit que cette reponse fust concertée avec

Anast. in vita. Leonis III. p. 283.

Aa

le Roy, soit qu'il ne fust point fasché, que Leon se purgeast lui-mesme, à l'exemple de quelques autres Papes, il y donna les mains. Le lendemain à la vuë d'un Peuple infini, qui estoit accouru dans l'Eglise de Saint Pierre; Leon estant au Jubé, jura sur les Evangiles, qu'il n'estoit point coupable des crimes, dont on l'accusoit. Toute l'Eglise en retentit de cris de joie. La protestation du Pape fut reçuë comme un Oracle, qui assuroit son innocence; de sorte que ses Accusateurs eussent esté punis aussi-tost, si dans la vûë qu'il avoit de demander grace pour eux, au milieu des réjoüissances qu'on s'en alloit faire dans Rome, lui-mesme n'eust prié le Roy, de differer leur jugement.

Charles estant à Rome, y est proclamé Empereur, le jour de Noël de l'an 800.

Le Pape & les Romains estoient d'autant plus contens d'avoir appellé Charles chez eux, qu'ils éprouvoient, de jour en jour, des effets agreables de cette prudence consommée, avec laquelle il sçavoit maintenir l'ordre & la paix, sans en venir à la violence. Il n'y avoit qu'une chose qui leur fist peine : ils haïssoient le nom de *Roy*, & ce n'avoit esté que par force, qu'ils avoient obeï aux Rois Erules & Ostrogoths. Le titre d'*Empereur* flatoit beaucoup plus les Romains, parce qu'il rappelloit dans leur memoire, l'idée fastueuse de leur ancienne grandeur; & c'estoit ce nom seul qui leur avoit donné de l'inclination pour la domination des Grecs. Mais les choses estoient si changées, que les Romains eussent eu honte d'estre sujets alors de l'Empire de Constantinople, qui estoit tombé en quenouille, l'Imperatrice Irene s'en estant renduë la maistresse.

Charles avoit d'ailleurs toutes les grandes qualitez, qu'on avoit admirées dans les plus celebres Cesars : il possedoit plus de païs, que jamais aucun Empereur n'en avoit eu en Occident : outre les Gaules, où il regnoit, comme Roy des François, il avoit conquis l'Espagne jusques à l'Ebre, l'Italie jusques à la Calabre, l'Istrie & la Dalmatie, la Hongrie, la Transilvanie, la Valachie, la Moldavie, toute la Germanie, & une partie de la Pologne, jusques à la Vistule.

Ce Prince estoit monté à un si haut degré de pouvoir & de réputation, que tous les autres Potentats le regardoient avec respect, & comme fort au-dessus d'eux. Le Roy des Asturies ne prenoit, en lui écrivant, que la qualité de *Vassal*; & les plus puissans de ces Rois, qui regnoient en divers cantons de la Grande Bretagne, l'appelloient leur *Maistre* & *Seigneur*. Les Papes & les Romains avoient aux François, & à Charles en particulier, de tres-grandes obligations. Tous ces motifs inspirerent à Leon & aux principaux Senateurs, le desir de faire revivre le titre d'*Auguste* & d'*Empereur*, & de le conferer à un si grand Roy. Il dit depuis, que s'il l'eust sçû, il n'eust point esté à l'Eglise le jour que l'on avoit pris pour en faire la ceremonie, tant il avoit d'indifference, du moins, à ce qu'il disoit, pour un titre, qui n'augmentoit ni ses Estats, ni son pouvoir. Peut-estre apprehendoit-il que cette dignité ne le rendist odieux aux Nations d'en-deçà des Alpes, qui avoient esté de tout tems gouvernées par un Roy, & en qui il restoit toûjours, plus

Egin. p. 99.

Ibidem. p. 103.

ou moins, de la vieille haine, qu'avoient eu leurs Anceftres, contre la tyrannie des Romains & des Empereurs.

800.

Charles, le jour de Noël, n'eftant averti de rien, alla à Saint Pierre pour entendre la Meffe. Les jours ordinaires il eftoit veftu fimplement, & prefque toûjours à la Françoife : les grandes Feftes & les jours qu'il devoit donner audience aux Ambaffadeurs, il aimoit la magnificence : fon habit eftoit broché d'or : la garde de fon épée eftoit de pierres précieufes ; fa chauffure eftoit toute femée de perles : fon diadefme étinceloit de pierreries, & il tenoit en main un Sceptre d'or, qui eftoit auffi haut que lui. En entrant dans Saint Pierre, il eut peine à fendre la preffe, pour aller, felon fa couftume, faire d'abord fa priere au pied de l'Autel : mais il ne fut pas peu furpris, quand en fe relevant, il s'apperçut, que le faint Pere lui mettoit fur la tefte une riche Couronne. L'Eglife en cet inftant retentit des acclamations du Clergé, des Nobles & du Peuple, qui crioient à l'envi, *Victoire & longues années à Charles tres-pieux, Augufte, couronné de Dieu : grand & pacifique Empereur.* Il fe défendit, quelques momens, de prendre ce nouveau nom, & il fallut que les François joigniffent de vives prieres à celles des Romains, pour le lui faire agréer.

Egin. pag. 102.

Moine de faint Gal. l. 1. c. 19.

Tunc universi fideles Romani.... exclamaverunt : Carolo piissimo, Augusto à Deo coronato, magno, pacifico Imperatori, vita & victoria. Iter dictum est & ab omnibus constitutus est Imperator Romanorum. Anaft. p. 184

Le Pape, qui fous main avoit préparé toutes chofes, le facra auffi toft aprés. C'eft le premier Empereur, que ait efté facré.* Aprés le facre Leon lui rendit les mefmes refpects, qu'on avoit couftume de rendre aux anciens Empereurs dans leur inftallation. Les Hiftoriens contemporains fe fervent du mot d'*adorer*, pour dire, qu'il fe profterna devant lui. Le portrait de Charles fut expofé publiquement, afin que tous les Romains lui rendiffent le mefme hommage. De fon cofté, il promit de les proteger ; & pour donner des marques de fa liberalité, il prefenta lui mefme aprés la ceremonie, des Vafes &*des Ornemens d'une valeur ineftimable, qu'il avoit apportez de France, tant pour l'Eglife de faint Pierre, que pour quelques autres de la Ville. Quand on fait attention fur ces circonftances, on a quelque peine à croire, que Charlemagne n'euft rien fceu du deffein, qu'on avoit formé, de le proclamer Empereur.

Ab ipso Pontifice & ab omni Populo, Romano, atque Francorum Augustus appellatur. Chron. Hildefheim.

* *Post quas laudes a Pontifice, more antiquorum Principum, adoratus est.* Annal. Egin.

Les autres Annales difent toutes la mefme chofe.

Sa premiere action, aprés fon Couronnement, fut de punir les Criminels, qui avoient attenté fur la vie de Leon. Charles avoit trop de pieté & trop de bon fens, pour ne pas faire de ce crime une punition exemplaire. Leur procés fut inftruit felon les Loix Romaines, fuivant lefquelles ces Mutins furent tous condamnez à mort. Le Pape aïant prié pour eux : l'Empereur leur pardonna, & commua à fa priere, la peine de mort en exil : ils furent envoïez au-delà des Alpes, pour prévenir les feditions qu'ils pourroient exciter à Rome. Charles paffa l'Hiver dans cette grande Ville, à regler le Gouvernement, & à donner fes ordres pour conferver en Italie une tranquilité durable.

* Anaftafe en fait le dénombrement. p. 184. 185.

Ordinatis deinde Romanæ Urbis & Pontificis totiusque Italiæ, non tantum publicis, sed etiam eccle-

En revenant en France, il donna audience à deux Ambaffadeurs, l'un de Perfe, & l'autre d'Afrique, qui lui apportoient des

Le merite de Charlemagne, & fa reputation

lui attirent des Ambassades, des Païs les plus éloignez.

presens. Depuis long-tems, pour répandre de tous costez sa renommée & sa charité, il envoïoit de grosses sommes en Syrie, dans la Palestine, en Afrique & en Egypte, pour estre distribuées aux pauvres Chrestiens. Cette magnificence, & la réputation de ses vertus, de ses victoires, l'avoient mis en si haute estime, que le Calife *Aron*, qui méprisoit les autres Rois, disoit, *qu'il ne connoissoit que Charles entre tous les Princes, qui fust digne d'admiration.*

Bellicis & privatis rebus. Annal. Egin.

Aron, Calife ou Roy de Perse, estoit un Prince de grand merite, si scrupuleux observateur des Loix de sa Religion, que tous les jours, sans y manquer, il se mettoit cent fois à genoux, pour prier & adorer Dieu : Il aimoit l'estude & s'y appliquoit ; ce qui n'empeschoit pas, que ce ne fust le plus grand guerrier, qu'il y eust eu parmi les Califes. Il avoit donné & gagné huit grandes batailles : il estoit Maistre de l'Orient, jusques aux Indes, & il avoit contraint l'Empereur de Constantinople, à lui païer tribut. Ce Conquerant, qui s'informoit exactement de ce qui se passoit dans le monde, estoit tellement charmé des actions heroïques & du merite de Charlemagne, qu'il ne cessoit de le loüer. Charles, de son costé, cultiva fort son amitié. Il lui envoïa une Ambassade solemnelle, pour lui témoigner son estime, & pour avoir la permission de faire des presens au Sepulcre du Fils de Dieu. Il en faisoit souvent aux Eglises les plus celebres, & toutes les années reglément à Saint Pierre de Rome, où estoit sa principale devotion.

Egin. p. 103.

Le Calife reçut les Ambassadeurs avec joie : ils eurent toute permission, & il envoïa avec eux un Seigneur de sa Cour, pour apporter à Charlemagne l'Estendart de Jerusalem, avec les clefs du saint Sepulcre, & pour lui dire, qu'il pouvoit disposer de la Terre-Sainte, dont il le faisoit Souverain. Avec ce compliment, Aron lui envoïa une quantité prodigieuse d'aromates, & de pierreries. La Cour estoit fort grosse, quand ces presens y arriverent. Il y avoit beaucoup d'Estrangers, que la réputation de Charles & ses liberalitez y attiroient de tous costez. Un Grec de grande qualité y estoit de la part d'Irene. Ce ne fut pas un petit chagrin pour cet Ambassadeur, de voir avec quelle estime & quelle consideration, le superbe Calife en usoit avec Charlemagne, pendant qu'il ne regardoit l'Empereur de Constantinople, que comme son Tributaire, & fort au dessous de lui, tant l'Empire des Grecs estoit tombé dans la foiblesse & dans le mépris.

Voïez nos Annalistes, année 801.

Egin. p. 101.

Irene, Imperatrice d'Orient, fait proposer à Charlemagne, de l'épouser.

Aprés la mort de Leon, surnommé *Porphyrogenete*, sa veuve avoit eu l'adresse de se saisir du Gouvernement. Cette veuve estoit la celebre *Irene*, qu'on ne pourroit trop loüer, si elle eust esté moins cruelle : Sa beauté l'avoit elevée jusques au Throsne ; son esprit l'y maintint, & elle avoit regné avec autant de prudence que de fermeté, les huit ou neuf années, que dura la minorité de Constantin, son fils. Quand ce Prince en eut vingt, loin de lui mettre entre les mains les resnes du Gouvernement, cette

mere imperieuse, dont la passion estoit de toûjours dominer, l'avoit traité avec hauteur, jusques à prendre la premiere place dans les ceremonies, & à faire écrire son nom avant celui de l'Empereur, dans les Actes publics. Elle signa la premiere au Concile de Nicée; ensuite elle donna la plume à son fils. Tout insensible qu'il estoit, ses gens l'aigrirent contre elle, & lui persuaderent de la congedier de la Cour. Irene sçut le complot, & en prevint l'execution. Elle fit fustiger les principaux auteurs, & s'emporta contre son fils avec tant de violence, qu'elle le frappa, ensuite le fit enfermer dans une chambre du Palais. C'en estoit trop. Les Legions se souleverent en faveur de leur Empereur. Irene fut éloignée des affaires, & confinée dans une maison de campagne. Constantin devoit l'y laisser. Il perdit l'Empire & la vie, pour lui avoir rendu sa confiance & la liberté.

L'Imperatrice plus en credit qu'auparavant, ne l'emploïa qu'à se venger. Aprés avoir corrompu les principaux Officiers de la Cour & de la Milice, elle fit arrester son fils, & de concert avec eux, elle lui fit arracher les yeux. Quelques Auteurs disent, qu'il mourut entre les mains de ses Bourreaux. Par sa mort, cette mere dénaturée demeura seule la maistresse: tout fléchit devant elle, par crainte ou par interest: dans les commencemens de ce nouveau Regne, pour éblouïr la populace, elle outroit la magnificence, & la portoit plus loin, que n'avoient fait les Empereurs, se faisant voir de tems en tems dans les ruës de Constantinople, parée des ornemens Imperiaux, assise sur un char tout éclatant d'or, & tiré par des chevaux blancs, conduits par quatre Patrices. Pendant la marche, elle jettoit & faisoit jetter de la monnoie d'or & d'argent, pour gagner l'amitié du Peuple. Elle eust peut-estre regné long tems, sans l'imprudente jalousie d'un de ses Confidens, qui souleva contre elle les plus grands Seigneurs de la Cour.

Irene devoit sa gloire à l'habileté de deux Ministres, l'un Patrice & grand Capitaine; l'autre Chef des Eunuques, & grand politique. Le premier estant mort, elle eut tant de peur, que le second ne la tinst dans la dépendance, qu'elle songeoit à s'en défaire, quand elle apprit que Charlemagne avoit esté tout recemment proclamé Empereur. Cette nouvelle l'étonna, craignant, que sous le pretexte de faire valoir les droits de l'ancienne Rome, l'envie ne prist à ce Prince de s'emparer de la nouvelle. En effet, le bruit couroit déja, qu'il se préparoit à la guerre, & qu'il vouloit chasser les Grecs de ce qu'ils tenoient en Italie.

Pour détourner ce coup, elle envoïa secretement lui proposer de l'épouser, bien loin qu'en se mariant, elle craignist de se donner un Maistre, elle comptoit si fort sur ses charmes, qu'elle esperoit avoir la gloire de gouverner comme elle voudroit, le Monarque le plus puissant & le plus renommé, qui fust alors dans le monde. Peut-estre cette habile femme ne songeoit-elle qu'à l'amuser. Il y avoit deux ans que Charlemagne estoit veuf. Irene avoit esté la plus belle femme de son tems: elle estoit encore fraische,

elle avoit des thresors, & pouvoit rassasier l'ambition du Prince François, en unissant les deux Empires; cependant toute avantageuse qu'estoit cette proposition, il ne l'accepta pas si-tost, se deffiant d'Irene, parce qu'elle l'avoit trompé. Autrefois on avoit parlé de marier Constantin avec une fille de France; on en vint mesme si avant, que l'Imperatrice envoïa un Eunuque à la Princesse, pour lui apprendre la Langue Grecque; mais aïant depuis consideré, que son fils lui seroit moins soumis, s'il avoit pour Beau-pere un Prince si puissant, elle fit naistre tant d'obstacles, pour éloigner cette alliance, que Charlemagne s'en dégousta.

Bien que cette experience eust d'abord fait douter ce Prince, s'il agreeroit le mariage qu'on estoit venu lui proposer; il l'accepta avec plaisir, & deux Ministres de sa part allerent à Constantinople,
803. pour en arrester les Articles. Les deux Ambassadeurs, selon l'usage des François, estoient un Evesque & un Comte. Irene les reçut parfaitement bien. Les conditions furent reglées, & le mariage se fust fait, du moins selon les apparences, s'il n'eust esté traversé par l'intrigue du premier Eunuque. Ce Ministre, qui voïoit que ses desseins alloient échoüer, si celui ci s'accomplissoit, emploïa tous les artifices pour faire perdre à l'Imperatrice l'envie de l'executer. Tout Eunuque qu'il estoit, il aimoit Irene; & de plus, il s'estoit flatté, qu'aprés la mort de cette Veuve, qui estoit valetudinaire, il se saisiroit de l'Empire, ou du moins, qu'il seroit le maistre de le faire tomber à un frere, ou à un ami. Ne pouvant vaincre l'Imperatrice, l'Eunuque souleva les Grands, en leur faisant comprendre l'interest qu'ils avoient à s'opposer au mariage. Comme ils estoient tous mécontens, ou de l'Imperatrice, ou de son Ministre; ils profiterent des conjonctures, pour élever à l'Empire un d'entre eux, appellé *Nicephore*, qui en estoit le Chancelier. Le nouveau Prince s'empara des thresors d'Irene, & la relegua en l'Isle de Lesbos, où elle mourut peu de tems aprés, de desespoir ou de poison.

Jessé, Evesque d'Amiens; le Comte Heslingand.

Ce qui fit manquer le mariage d'Irene avec Charlemagne.

Cette étonnante Scene se passa à la vuë des deux Ambassadeurs François. Nicephore, en les renvoïant, les combla de biens & d'honneurs, & fit partir avec eux un Evesque & trois Abbez, qui avoient plein pouvoir de traiter avec Charlemagne, de le reconnoistre Empereur, & de convenir des conditions, suivant lesquelles il y auroit une paix perpetuelle entre les deux Empires. Quelque chagrin, qu'eussent les Grecs de ce que Charlemagne avoit pris le titre d'*Auguste*, ils jugeoient prudemment, qu'il leur falloit dissimuler & se l'acquerir pour ami, en approuvant de bonne grace ce qu'ils ne pouvoient empescher. Nicephore d'ailleurs, estoit si fort haï, à cause de ses débauches, qu'il n'auroit pu se soutenir, si le Calife, d'un costé, & les François de l'autre, l'eussent attaqué en mesme tems. Charles ne pouvant plus esperer aprés la mort d'Irene de réünir les deux Empires, & n'aïant plus d'autre interest, que de se bien affermir dans celui d'Occident, il reçut avec joie
803. les offres des Grecs. Le Traité se fit à Saltz. Charles fut reconnu

Nicephore Empereur d'Orient reconnoist Charles pour Empereur, & convient avec lui des limites des deux Empires.

Empereur d'Occident; il retint toutes ses conquestes. La Calabre, la Poüille, Naples & la Sicile, demeurerent aux Empereurs Grecs, avec lesquels, depuis l'accord, il vescut dans la suite en assez bonne intelligence. 804.

Huitieme guerre contre les Saxons.

Pendant que l'Orient trembloit ainsi au nom de Charles, cette prosperité lui suscita au fond du Nord un Ennemi qui ne menaçoit pas moins, que d'envahir la Saxe, de subjuguer la Frise, & de pousser ses conquestes jusques à Aix-la-Chapelle. Ce formidable Ennemi estoit *Godefroy*, Roy de Danemarc, qui pouvoit mettre des Flottes en mer, & de grandes Armées en campagne. Sur les promesses de ce Prince, les Saxons s'estoient révoltez. Charles prevint le secours; les troupes Françoises estoient en Saxe avant que la Flotte des Normands, (c'est ainsi que l'on appelloit tous les Peuples qui habitoient le long de la mer Baltique) eut eu le tems de débarquer. Une partie de la Saxe fut mise à feu & à sang; l'Empereur en fit transporter tout ce qui s'y trouva d'hommes, de femmes & d'enfans, qui furent distribuez en Suisse & en Picardie. Leur Païs fut donné aux *Abodrites*, leurs voisins, qui avoient le cœur plus François. Godefroy fut si estonné de la diligence de Charles, que sa haine & sa jalousie se tournant tout à coup en admiration & en crainte, il lui fit proposer d'avoir ensemble une entrevuë. L'Empereur l'accepta, & lui fit dire, qu'il l'attendroit au rendez-vous, qu'il lui marqua; mais Godefroy n'y estant point allé, de peur, disoit-il, qu'on ne lui eust dressé des embusches, ces Princes traiterent par Députez: la principale convention fut, que les François à l'avenir ne feroient plus de courses sur les Terres de Godefroy; & que de leur costé, les Danois par mer, ni par terre ne causeroient plus de dommage à aucun des Sujets de Charles.

Egin. p. 98. & 99.

Annal. de Fulde, de S. Bertin, & de Metz, année 804.

Sur la fin de cette campagne, il apprit que le Pape venoit passer en France la Feste de Noël, afin de l'informer d'un Sang miraculeux, qu'on avoit trouvé à Mantoüe, & que des gens disoient estre du Sang de JESUS-CHRIST mesme. C'estoit là le pretexte du voïage du Pape. La veritable cause estoit d'instruire l'Empereur, des menées qui se faisoient, tant en Dalmatie, que dans le Païs des Venitiens, pour réünir ces deux Provinces à l'Empire de Constantinople. 804.

Annal. ad ann. 804.

Au fond de ce Golphe, à qui Venise donne son nom, il y avoit, le long des Costes, quantité de petites Isles, où se retiroient sous des cabanes, des Pescheurs, des Chasseurs d'Oiseaux, des Mariniers, des Charpentiers, avant que les Huns & les Goths fussent entrez en Italie. A l'approche de ces Barbares, les Habitans de terre-ferme s'estant refugiez dans ces Isles, elles se peuplerent peu à peu: on y bastit de petites Villes, qui s'enrichirent par le commerce & par les biens qu'y apporterent ceux qui venoient s'y establir, & y mettre à couvert les plus précieux de leurs effets. C'est de ces Isles jointes ensemble, que s'est formée dans la suite la puissante Ville de Venise, une des plus riches de l'Europe. Cha-

Rialto, en 421.

que Isle avoit son Tribun, c'est à dire, son Magistrat, & faisoit en particulier une petite Republique, jusques à ce que la jalousie, plus qu'aucune necessité, les obligea de faire un *Doge*, qui les gouverna toutes. Ces Ducs ou Doges, peu à peu se rendirent si absolus, qu'ils en devinrent insupportables. On conspira contre eux : il y en eut d'exilez ; quelques-uns furent massacrez. Le Peuple, dégousté de leur gouvernement, supprima cette dignité ; ensuite l'aïant restablie, sans y attacher de pouvoir, l'autorité passa dans un Conseil ou Assemblée, dont les Membres changeoient chaque année, afin que tous les Notables y entrassent successivement, les uns aprés les autres. Par une autre reforme, ceux qui estoient de ce Conseil, l'année mesme qu'elle se fit, & ceux qui en avoient esté les quatre années auparavant, eurent le droit d'y entrer, pour eux & leurs descendans. C'est ainsi qu'insensiblement, la Republique de Venise s'est formée, avec le tems, en l'estat où nous la voïons.

Le Grand Conseil estoit composé de 470. Citoiens, nommez par 12. Electeurs, tirez des six quartiers de la Ville. Ces 470. se changeoient tous les ans, le jour de S. Michel, afin de contenter tout le monde. Ce qui dura jusques au tems du Duc Pierre Gradenique II. qui réforma le Grand Conseil l'an 1298. Ce que les Venitiens appellent, *il Serrar di Consiglio.*

* Dans le partage des deux Empires, Charlemagne avoit consenti, que les Isles Venitiennes se gouvernassent selon leurs Loix, à condition d'estre soumises & d'obeïr également à l'un & à l'autre Empire. Quand on sçait à propos ménager la neutralité, elle mene tost ou tard à une entiere indépendance ; mais combien est-il difficile d'estre toûjours exactement neutre, lorsque l'on est enveloppé par deux Puissances formidables, qui sont jalouses l'une de l'autre ? Quoique les Venitiens gardassent de grandes mesures avec les François, ils avoient conservé plus d'inclination pour les Grecs, & avoient toûjours avec eux des liaisons beaucoup plus étroites, tant parce que les Grecs, estant plus puissans sur mer, pouvoient leur faire plus de mal, que parce que le gain principal & les richesses des Venitiens ne leur venoient que du commerce, qu'ils faisoient à Constantinople, & dans les Isles de l'Archipel : neanmoins comme ils vouloient se ménager avec l'un & l'autre Empire, à peine eurent-ils appris l'allarme, qu'avoit eu le Pape, & qu'il avoit donnée à la Cour de France, qu'*Obelere* & *Beat*, alors Doges des Venitiens, vinrent au Palais de Thionville, où Charlemagne passoit l'hyver, justifier leur conduite, & effacer ces impressions. Charles les reçut bien, & parut content des asseurances, qu'ils lui donnerent de leur obeïssance : du reste, sans approfondir leurs intrigues avec les Grecs, il laissa au Roy d'Italie cette fusée à demesler, ne voulant plus songer qu'à vivre, & qu'à se préparer de bonne heure à bien mourir.

* *Concedente Carolo, Principe justo & magnanimo, permissi sunt Veneti Legibus propriis ita vivere, ut pariter utrique Imperio obedirent.* Flavius Blondus de Origine & Gestis Venetorum, ad ann. 806. p.171. Edit. Basiliensis 1559. in fol.

Obelere & Beat, Doges des Venitiens, viennent au Palais de Thiõville, rendre leurs respects à Charlemagne ; & se disculper de ce dont on les accusoit.

Il estoit moins vieux, que cassé ; les fatigues de la guerre, & les femmes l'avoient usé. Il n'est point de miroir sans tache, ni d'homme sans vice : celui de Charlemagne estoit d'aimer trop le Sexe. Pour prévenir les troubles, qui pouvoient naistre aprés sa mort, il fit un Testament, par lequel il regloit le partage de ses Estats : & comme cette disposition ne pouvoit avoir son effet, qu'elle ne fust agréée des Grands, il les convoqua tous à la Diette de Thionville. Là en pleine Assemblée, il déclara ses intentions, qui

Charlemagne devenu Valetudinaire, fait son Testament.

qui furent applaudies & approuvées de tout le monde : L'Acte qui en fut dressé, fut envoïe au Pape, afin qu'il le souscrivist, comme avoient fait les autres Evesques des Villes principales. Charles, par ce Testament, qui n'estoit qu'une designation & une maniere de survivance, parce qu'il conservoit la principale autorité, pour tenir ses fils en respect, laissoit à Loüis, le cadet, le Roïaume d'Aquitaine, avec la Marche d'Espagne, & une partie de la Bourgogne : Il donnoit à Pepin l'Italie & la Baviere ; le reste estoit pour l'aisné, qui par là, avoit une part beaucoup plus forte, que ses freres. Il ne disposoit point du titre d'*Empereur*, soit pour ne point semer la discorde & la jalousie entre les Princes ses enfans, soit de peur que celui des trois, qui auroit cette dignité, ne prétendist sous ce prétexte, quelque preference sur les autres.

Quand il se fut ainsi déchargé d'une partie du Gouvernement, il emploïa son tems à des occupations paisibles. Dans le dessein où il estoit de composer lui-mesme une Histoire de la Nation, il recueillit avec grand soin les Chansons & tous les vieux Poëmes, que l'on avoit fait dans le tems, sur les actions des anciens Rois : Il rendoit la justice à toute heure, & à tout le monde ; & veilloit à ce que les Comtes la rendissent exactement ; il envoïoit de tems en tems des Commissaires dans les Provinces, pour s'informer de leur conduite, & pour apprendre les besoins des lieux, afin d'y apporter le remede : il fit rediger & mettre par écrit les Coustumes de tous les Peuples, qui estoient de sa domination : il réforma les Loix anciennes, il en fit de nouvelles, & en restablit quelques-unes, que le tems avoit abolies, entre autres celle de Constantin, qui permet à l'une des Parties, qui plaident à un Tribunal seculier, de porter l'affaire devant les Evesques, & de s'en remettre, sans appel, à leur decision, quand bien mesme la Partie adverse refuseroit d'y consentir. La passion de Charles aïant esté, toute sa vie, de voir fleurir dans le Clergé, la Science & la Discipline, il ne cessoit d'exhorter les Evesques, les Prestres & les Clercs à bien vivre & à estudier. Sur la fin de sa vie, il travailla lui-mesme à revoir les quatre Evangiles sur le Texte Original, afin qu'on pust les avoir dans une plus grande pureté.

Ses occupations depuis ses infirmitez.

Egin. p. 103.

Ibid.

Thegan. p. 277. 2. tom. Duch.

Ces differens soins l'occuperent quelques années, d'autant plus agreablement, qu'on ne parloit en Europe, que des victoires de ses enfans. Loüis, Roy d'Aquitaine, le plus jeune & le moins guerrier, avoit repris Pampelune, soumis toute la Navarre, forcé Tortose à se rendre, & défait en personne les Bandits Gascons, & par ses Lieutenans, une armée de Sarasins.

Victoires des fils de Charlemagne, sur les Gascons, les Sarasins, les Venitiens & les Allemans.

Pepin, Roy d'Italie, avoit chassé ces Infideles trois fois de l'Isle de Corse, deux fois de celle de Sardaigne, & obligé les Grecs à lui demander la paix. Dans le tems que les Doges estoient venus à Thionville, asseurer Charlemagne d'une entiere fidelité, d'autres Venitiens estoient allez secretement faire des offres à Constantinople, si l'Empereur vouloit équiper une flotte considerable, pour reprendre sur les François non seulement la Dalmatie, mais enco-

807.

810.

Ann. S. Bertin. ann. 809.

re des Isles adjacentes, que les Venitiens reclamoient. Nicephore sur ces offres, mit en mer une grosse Flotte, qui reprit sans grand peine, les Places maritimes de la Dalmatie; mais une année, aprés les Grecs, qui estoient descendus dans une Isle que tenoient les François, aïant esté taillez en pieces, l'Amiral de la Flotte Grecque, fit faire au Roy d'Italie, des propositions de paix, au grand regret des Venitiens, qui craignant d'estre les victimes s'il se faisoit quelque Traité, emploïerent pour le traverser toutes les ruses imaginables. Cette conduite trop rafinée déplut si fort à l'Amiral, qu'il se retira de leur Golphe, & les abandonna à la vengeance de Pepin, qui envoïa contre eux une armée de terre & de mer. Charlemagne, ni ses enfans, ne se sont point trouvez à aucune action de mer. Plusieurs des Isles Venitiennes furent pillées & saccagées: la plusspart de leurs Habitans s'estant sauvez dans la plus forte, qui estoit celle de Rialte, les François les y poursuivirent, & les presserent si vivement, que les Doges furent contraints de se rendre à composition. Le fils aisné de l'Empereur n'avoit pas moins brillé dans la Germanie, où il avoit terrassé les Bohemiens & les Sorabes.

Interea Pipinus Rex perfidia Ducum Veneticorum incitatus, Venetiam bello terra marique jussit appetere. Quelques autres Annales disent *Statutâ subjectâque Venetia ac Ducibus ejus in deditionem acceptis, eandem classem ad Dalmatiæ littora vastanda misit.* Ibid. Annal. 810. Les Annales de Metz & d'Egin. & le Moine d'Angouleme, disent la mesme chose.

808. & 809.

Dernier exploit de Charlemagne.

Ces grandes nouvelles donnoient à Charles bien de la joie: il n'estoit point jaloux de la gloire de ses enfans, qui ne pouvoit égaler la sienne, ni en approcher de long-tems; neanmoins pour couronner tous ses exploits par la défaite d'un grand Roy, il voulut marcher en personne contre Godefroy, Roy de Danemarc: Godefroy se repentant d'avoir fait une paix honteuse, avoit repris son premier dessein, d'entrer en Saxe, & en Frise, & de pousser ses conquestes jusques à Aix-la-Chapelle. Pour répondre à ces bravades par des effets, Charles fit faire au delà de l'Elbe une nouvelle Forteresse, & y mit une grosse garnison, qui ne cessoit de faire des courses sur les Danois. Godefroy cependant avoit équipé une Flotte, & avec plus de douze cent voiles, il estoit descendu en Frise: il y fit de si grands ravages, que les Frisons furent contraints, aprés avoir esté battus en deux ou trois occasions, de lui promettre un tribut de cent marcs d'argent tous les ans. Sur ces avis, l'Empereur alla se poster au confluent d'une Riviere qui se décharge dans le Veser, pour combattre les ennemis, quand ils viendroient pour la passer; mais son bonheur lui donna pleine victoire sans rien risquer; car sur ces entrefaites, Godefroy aïant esté tué par un de ses Gardes que ce Prince avoit maltraité, l'armée Danoise se débanda, & eut peine à regagner sa flotte, qui reprit aussi-tost la route du Nord.

Annal. ann. 810.

Acablé de douleur de la mort de sa fille aisnée, & de deux de ses fils, Charles ne pense plus qu'à bien vivre avec ses Voisins.

Charles fut peu sensible à cet heureux évenement, la mort de sa fille aisnée, & de Pepin Roy d'Italie, qui moururent en ce tems-là, l'avoient accablé de douleur: il aimoit tous ses enfans avec tendresse, & ceux ci avec passion. Pepin en estoit digne: c'estoit un Prince de merite, qui eust regné glorieusement, si la mort ne l'eust enlevé à l'age de trente trois ans. Son frere aisné estant mort une année aprés, ce nouvel accident r'ouvrit les anciennes plaies, Charles ne pouvoit se consoler: il n'estoit en ces

Rotrude, Pepin.

occasions ni Philosophe, ni Heros ; mais il pleuroit à chaudes larmes, & faisoit voir publiquement toutes les foiblesses de l'homme. Depuis ces pertes, il ne songea plus qu'à la paix : il fut si heureux, que tous ses Ennemis, dans le tems qu'il la souhaitoit, le prierent de la leur donner, bien loin de l'acheter d'eux, comme peut-estre il l'auroit fait, s'ils eussent esté assez habiles, ou assez les Maistres chez eux, pour profiter des conjonctures. Tout infirme & tout vieux qu'il estoit, son nom seul les faisoit trembler.

L'Empereur de Constantinople, le Roy de Cordouë, qui estoit en Espagne, comme le general de tous les Princes Sarasins, envoïerent lui demander la Paix. Le nouveau Roy de Danemarc, qui n'estoit pas paisible dans la joüissance de ses Estats, lui fit les mesmes instances : l'occasion estoit trop belle, pour ne pas conclure. Le Danois, d'un costé, Charlemagne du sien, nommerent chacun douze Seigneurs, pour regler les limites de leurs frontieres : 811.
ce qui fut arresté dans ces Conferences, s'executa exactement, nonobstant les guerres civiles, & tous les changemens, qui arriverent en Danemarc, où en moins d'une année, ou deux, quatre ou cinq Rois se déthrônerent les uns les autres. Il n'y eut point d'autres conventions avec le Roy de Cordoüe, sinon de rendre les Prisonniers, qu'on avoit faits de part & d'autre ; & cet accord n'empescha point, que les Maures d'Afrique ne courussent les mers d'Italie : Charles y envoïa le jeune *Bernard*, fils de Pepin, avec de bons Officiers, pour repousser les Ennemis. Ceux de ces Infideles qui firent descente en Sardaigne, y furent tous taillez en pieces. 812.
Une autre Escadre de ces Pirates, qui avoit fait un fort grand butin dans l'Isle de Corse, fut battuë par les François, qui prirent huit de leurs vaisseaux : les Maures firent de vains efforts pour se venger de cette perte : mais bien loin de la réparer, ils en souffrirent de nouvelles ; ils furent mis en fuite & défaits de tous les costez.

Nicephoro Venetiam reddidit. Mon. Egolism. p. 85. Annal. Fuld. p. 541. 2 tom. Duch.

En faveur de la Paix, Charlemagne ceda à l'Empereur de Constantinople, les Places maritimes de la Dalmatie, & toutes les Isles Venitiennes. Le Traité conclu, il envoïa une Ambassade pour complimentet Nicephore. Ce Prince n'estoit plus au monde : il venoit d'estre tué au milieu de son camp. Fier de quelque succés, il avoit refusé la paix au Roy des Bulgares qui la lui demandoit avec beaucoup d'empressement : Ce refus lui cousta la vie : le Barbare au desespoir, & resolu du moins de perir en homme de cœur, donna si brusquement sur le Camp des Grecs, qu'il poussa jusques à la tente de l'Empereur, qu'il tua de sa main. A Nicephore succeda *Stauracius*, son fils, qui regna environ deux mois. Son peu de merite & ses méchantes qualitez l'avoient rendu si odieux, que le Senat & les Legions proclamerent en sa place, *Michel Curopalate*, qui avoit épousé sa sœur. Celui-ci estoit un bon homme, & un pitoïable Empereur, qui n'avoit ni résolution ni vigueur. Un Prince si foible ne fut pas long-tems sur le Thrône : C'estoit un malheur pour lui, qu'on l'eust cru digne d'y monter. Un Armenien, nommé *Leon*, homme de teste & de

main, s'en empara ſans reſiſtance. Dés que les Seditieux l'eurent declaré Empereur, le bon Michel lui remit la pourpre & le Diadeſme, & ſe fit Moine le meſme jour. Leon n'oubliant rien pour s'affermir envoïa en France auſſi-toſt, pour renouveller l'alliance entre les deux Empires : mais ſes Ambaſſadeurs n'arriverent à Aix-la-Chapelle, qu'aprés la mort de Charlemagne.

Charles ſe ſentant diminuer, declare Empereur d'Occident, & ſon principal heritier le fils unique qui lui reſtoit.

813.

Depuis un an ou deux, Charles ne s'eſtoit point bien porté, la fiévre lui prenoit ſouvent, quelquefois il avoit la goutte : En ſes maladies, il ſe gouvernoit à ſa mode, & ne ſuivoit en rien l'avis de ſes Medecins. Son principal remede eſtoit l'abſtinence pour ſe reſtablir en ſanté, & l'exercice pour s'y maintenir. Malgré ces précautions, diminuant de jour en jour, il voulut avant que de mourir, regler ſa ſucceſſion. Son premier Teſtament ne pouvoit plus avoir de lieu, parce que de ſes trois fils, il ne lui reſtoit que le cadet, qui eſtoit le Roy d'Aquitaine. Les amis de ce Roy le preſſoient d'aller à la Cour, afin d'empeſcher que ſes ſœurs, ſi Charles venoit à mourir, ne s'empataſſent de ſes threſors; mais Loüis qui aimoit ſon pere, eut peur de lui faire peine, s'il y alloit ſans eſtre mandé. L'Empereur le tira de cet embarras, en le faiſant venir à Aix-la-Chapelle : Charles y avoit convoqué tous les Grands de la Nation, dans le deſſein où il eſtoit, d'aſſocier ſon fils à l'Empire, & de le déclarer heritier de tous ſes Eſtats, hors le Roïaume d'Italie, qu'il avoit donné à Bernard. *Egin. p. 101.* *P. 102.*

A peine eut-il fait ſa propoſition, qu'elle fut agréée avec de grandes acclamations, tout le monde loüant ſa prévoïance. Le jour deſtiné pour rendre cette Declaration publique, l'Empereur alla à l'Egliſe, veſtu d'un habit de pourpre, la Couronne en teſte & le Sceptre à la main : quand il fut au pied de l'Autel, ſur lequel eſtoit préparée une riche Couronne, ſemblable à celle qu'il portoit, il fut long-tems en priere; aprés il fit à ſon fils un fort beau diſcours, l'exhortant de craindre Dieu, d'avoir beaucoup de zele pour la défenſe de l'Egliſe, d'honorer les Eveſques & les Preſtres comme ſes Peres, d'aimer ſes Peuples comme ſes Enfans, de conſerver toute ſa vie de la tendreſſe pour ſes Parens, de leur faire du bien à tous; de n'avoir égard dans le choix des Officiers, qu'au merite & à la vertu, & de remplir ſes autres devoirs. Le jeune Roy lui aïant répondu, qu'il executeroit ſes ordres, ſon Pere lui dit d'aller lui-meſme prendre la Couronne ſur l'Autel, & de ſe la mettre ſur la teſte. Peu de jours aprés, il le renvoïa en Aquitaine, pour n'avoir point le déplaiſir de voir tous les Courtiſans s'attacher à leur jeune Maiſtre. *Thegan. p. 276. 2. Tom. Duch.* *Ibid.*

Charles ſe prepare à la mort.

Depuis ce tems-là, l'Empereur ne s'occupa qu'à faire penitence; il avoit beſoin d'en faire une rigoureuſe, pour tout le ſang qu'il avoit verſé en tant de guerres de pure ambition, pour ſes débauches avec les femmes, & pour ſon trop de facilité à ſouffrir la mauvaiſe vie de quelques-unes de ſes filles. Il les aimoit ſi tendrement, que pour ne ſe point priver du plaiſir de les voir toujours, il ne voulut en marier aucune. Au lieu de maris, les *Egin. p. 101.*

Astronom. in vita Ludov. Pii, p. 295.

Princesses prirent des Galants : l'exemple de leur Pere, & son peu de severité les firent tomber dans le desordre. Il avoit eu l'une aprés l'autre cinq femmes legitimes. Aprés la mort de la cinquieme, il ne prit plus que des Maistresses : il en avoit quatre, qui lui donnerent beaucoup d'enfans. Son plaisir estoit de les avoit tous à sa table, & de manger ainsi en famille. Il ne dédaignoit point de rire & de badiner avec ses petits-fils. On n'est pas moins grand Homme pour descendre quelquefois aux plaisirs de l'enfance : & souvent pour se délasser, il sied bien aux gens les plus graves de s'occuper de bagatelles.

Thegan, 271 t. 2 in. Duch. & Egin. p. 304.

Mort de Charlemagne.

Les dereglemens de sa vie lui faisant craindre pour son salut, il redoubla de jour en jour ses bonnes œuvres : il y a bien de l'apparence que Dieu lui fit misericorde. On ne peut mourir d'une maniere plus Chrestienne. Le dix-neuf de Janvier, l'an 814. la fiévre l'aïant pris au sortir du bain, il crut qu'à son ordinaire il en seroit quitte pour faire diette quatre ou cinq jours : Au sept il eut un mal de costé. S'estant trouvé plus mal le huit, il reçut ses Sacremens avec une grande pieté. Le lendemain au point du jour, se sentant tout prest de mourir, il leva sa main droite, autant qu'il le put, pour faire le signe de la Croix sur son front & sur sa poitrine; aprés quoi il rendit doucement l'esprit, dans le Palais d'Aix-la-Chapelle, en prononçant distinctement ces paroles du Fils de Dieu : *Seigneur, je remets mon esprit en vos mains.*

Où il fut enterré.

Comme il n'avoit point designé le lieu de sa sepulture, les Evesques & les Comtes, qui se trouverent à la Cour, crurent qu'on ne pouvoit l'enterrer en un endroit plus honorable, que dans ce superbe Temple, qu'il avoit fait bastir à Aix. Ils n'attendirent pour cela, ni les ordres, ni l'arrivée de son fils. Les funerailles furent magnifiques; le plus grand ornement de sa Pompe funebre fut la memoire de ses vertus, & les regrets sinceres de tous les Ordres du Roïaume : le corps fut mis dans une cave, assis sur un siege d'or, l'épée au costé, la Couronne en teste, le Livre des Evangiles entre les mains sur ses genoux : il estoit revestu de ses habits Imperiaux; par-dessous on lui mit sa haire, & par-dessus sa panetiere de Pellerin, qu'il avoit portée en tous ses voïages de Rome : on remplit le caveau de toutes sortes d'aromates; & on y jetta en le fermant de la monnoïe d'or & d'argent marquée au coin de ce Monarque. Pour Mausolée, on éleva sur ce Sepulcre une espece d'Arc de triomphe; au milieu duquel estoit le Buste du Prince, & cette inscription au bas : *Dans ce Tombeau repose le corps de Charles Grand & Orthodoxe Empereur, qui estendit fort le Roïaume des François, & qui le gouverna avec bonheur quarante-sept ans. Il deceda Septuagenaire, le cinquieme des Calendes de Fevrier de l'an* 814. Ce sont en François les termes de l'Epitaphe, telle qu'on la voit dans *Eginard*, qui estoit un de ses Secretaires. Le mot de *Septuagenaire* ne doit pas se prendre à la lettre, le mesme Auteur aïant écrit quelques lignes auparavant, que ce Prince mourut à 72. ans; quelques-uns disent 71. d'autres 70. & quelques autres 67.

Monach. Engolism. p. 87. tom. 2. Duch.

Egin. p. 304.

Il y a faute, ou dans l'original ou dans la copie, Charlemagne n'aïant regné en tout, que 45. ans, 4. mois & quelques jours.

Eloge de Charlemagne.

Jamais ni Roy, ni Empereur, ne fut peut-estre tant regretté, ni ne merita plus de l'estre : Qu'on lise l'Histoire des Nations ; qu'on examine tous les Heros Grecs & Latins, y a-t-il parmi eux un plus grand Homme que ce Prince ? Il eut autant de bonheur que de merite : l'un sans l'autre ne peut donner cette haute reputation, que Charlemagne s'est acquise. De ce Phenix il n'en naquit point d'autre, aucun de ses descendans n'a égalé sa gloire. Pour continuer ses aumosnes aprés sa mort, il donna par son Testament aux Eglises & aux Pauvres de son Empire, la plus grande partie de ses thresors. Ces liberalitez posthumes renouvellerent les regrets & les benedictions des Peuples, qu'il traitoit comme ses Enfans.

En or & en argent, en pierreries & autres meubles, il laissoit des sommes immenses. Trois ans avant que de mourir, il en avoit fait le partage ; voulant qu'on en fist trois lots, dont deux seroient divisez en vingt-une parts, autant qu'il y avoit de Metropoles * dans son Empire, & que chacune de ces portions fust envoiée sur les lieux, à l'Evesque Metropolitain, qui en prendroit le tiers, & regaleroit les deux autres entre ses Suffagans, afin que toutes ces aumosnes fussent distribuées à proportion de l'estenduë des Dioceses. A l'égard du troisieme lot, il ordonnoit qu'aprés sa mort il en seroit fait quatre parts, dont une seroit ajoutée aux vingt-une des Metropoles, & les trois autres destinées, l'une à ses Enfans, une autre à ses Domestiques, & la troisieme pour les Pauvres.

Ces Villes sont nommées en cet ordre dans Egin. p. 105 2. tom. Duch.

* Rome. Ravenne. Milan. Frioul. Grade. Cologne. Maience. Salzbourg. Treves. Sens. Bezançon. Lyon. Rouen. Reims. Arles. Vienne Tarantaise. Ambrun. Bordeaux. Tours. Bourges.

Il y avoit parmi ses meubles trois grandes Tables d'argent ; sur l'une estoit gravée Constantinople ; sur l'autre, Rome, & une Mappe-Monde sur la troisieme, qui estoit la mieux travaillée, & celle qui pesoit le plus. Il donnoit la premiere à saint Pierre de Rome ; la seconde à l'Archevesque de Ravenne ; la derniere, avec une Table d'or d'une valeur inestimable, devoit estre ajoutée à la portion de ses thresors, destinée à ses Enfans & à ses Domestiques. Il fit signer ce Testament par les Evesques & les Comtes, qui se trouverent à la Cour. Qu'on ne s'estonne point si je raconte tous ces details qui découvrent le caractere & le genie de ce Monarque : cet Homme si celebre, que tous les Princes depuis lui, regardent comme leur modelle, merite bien qu'on le connoisse mieux qu'un autre. Aucun d'eux jusques à present, n'a égalé sa renommée, & tous tiennent à beaucoup d'honneur, qu'on les compare à ce Heros. Sa pieté sincere, sa charité envers les Pauvres, ses grands biens qu'il fit à l'Eglise, & l'amour que les Peuples ont conservé pour sa memoire, l'ont fait honorer comme un Saint. Les Eglises de Flandre, celles d'Allemagne, & plusieurs en France, en font une Feste solemnelle.

LOUIS I.
DIT
LE DEBONNAIRE.

Thegan Corévesque de Treves, des Gestes de Louis le Pieux, Empereur. Vie du même Empereur, par un Anonyme son Domestique & Astronome. Annal. &c. depuis la page 133. jusques à la page 350. 2. Tom. Duch.

Portrait de Loüis le Debonnaire.

LOUIS, surnommé *le Debonnaire*, avoit le visage haut en couleur, les yeux presque à fleur de teste, le nez gros & long, la bouche grande, les épaules larges, les bras forts & roides, les mains plus grosses qu'à l'ordinaire, les jambes hautes & menuës. Il n'avoit point d'égal à tirer de l'arc, à manier une lance, à pousser un cheval, & à fatiguer à la chasse : il estoit sobre par vertu, frugal & épargnant pour ne point surcharger ses Peuples : du reste c'estoit une teste foible, qui faisoit scrupule de tout, & qui avoit plus de vocation pour estre un bon Religieux, que pour estre jamais un grand Roy.

Thegan. p. 272. tom. 2. Duch.

Chron. Moissiacen. Canob. p. 147. & 148. tom. 3. Duch.

Astron. p. 289 tom. 2. Duch.

Aprés avoir esté sacré à l'age de trois à quatre ans, on le mena en Aquitaine, tant pour y estre élevé dans les manieres du Païs, que pour en flater les Peuples. On l'éleva dans une grande pieté : un naturel doux & timide l'y portoit par temperament. L'age ni les affaires, ni la pleine licence, que lui donnoit la Royauté, ne diminuerent point sa ferveur ; elle s'accrut au contraire avec le tems : tout pieux qu'il estoit, il ne laissa pas de succomber à la tentation de la chair : il eut un Bastard nommé *Arnoul*, à qui, il donna le Comté de Sens : mais pour ne plus retomber en pareil desordre, il se maria de bonne heure ; & pour fortifier sa vertu, 796.
il choisit une belle femme, de laquelle il eut trois garçons, *Lothaire*, *Pepin* & *Loüis*.

Maniere de vivre de Loüis le Debonnaire, pendant son Regne en Aquitaine.

Thegan. p. 279.

En trente-trois ou trente-quatre ans que Loüis regna en Aquitaine, sa vie fut toujours la mesme. Il partageoit son tems entre l'estude & la priere, se reposant sur ses Ministres, des soins du Gouvernement ; il sçavoit beaucoup, il entendoit le Grec, & parloit le Latin comme sa langue maternelle. Dans sa jeunesse il avoit aimé la Poësie : avec l'age il la méprisa, & ne pouvoit plus la souffrir, depuis qu'il ne faisoit que des Lectures spirituelles : sa principale estude estoit d'apprendre l'Ecriture, & de l'approfondir pour en découvrir tous les sens.

Il alloit à l'Eglise tous les jours d'assez bon matin, & ne manquoit point en y entrant de baiser humblement la terre, les yeux souvent baignez de larmes. Il chantoit avec le Chœur, & assistoit à tout l'Office. Avant ses repas, il faisoit de grandes aumosnes. Ces charitez reglées & les extraordinaires, qu'il distribuoit de tems en tems, presque toujours de sa propre main, attiroient à la

Cour un si grand nombre de Mendians, qu'elle sembloit un Hospital. Tous les soirs il se confessoit, pour dormir plus tranquillement. Il estoit si grave, que jamais on ne le vit rire, non pas mesme à la Comedie, ni aux autres divertissemens, où quelque fois par complaisance, il estoit contraint d'assister.

Ce serieux outré ne plaisoit point à Charlemagne, qui estoit bien-aise que son fils fust sage & moderé; mais qui auroit voulu le voir aussi plus éveillé. Pour dissiper un peu cette humeur léthargique, Charlemagne de tems en tems le faisoit venir à Aix-la-Chapelle, il le mena avec lui en Saxe, & en quelques autres expeditions, & ordonna qu'il se trouvast à toutes celles, qui se feroient du costé d'Espagne. Loüis y alloit par complaisance, mais ses scrupules le suivoient par tout. A l'armée comme ailleurs, il ne changeoit rien de ses exercices, ce qui faisoit que bien des gens disoient, qu'il estoit plus propre à lever les mains au ciel pendant une bataille, qu'à la livrer aux Ennemis. Ses Lieutenans aïant réduit Barcelone à capituler, il se rendit au Camp pour avoir l'honneur de la prendre: la devotion n'empeschoit point qu'il ne fust sensible à la gloire, pourvu qu'elle ne lui coustast pas de grandes peines à acquerir. Son entrée dans cette Ville fut moins un Triomphe qu'une procession, le Clergé y chantoit des Pseaumes & des Litanies, & au lieu de drapeaux, on n'y portoit que des Bannieres.

804. & 805.

Astronom. p. 291. tom. 2. Duch.

Louïs s'applique à restablir en Aquitaine, la régularité parmi les Ecclesiastiques, & à y reprimer les violences de la Noblesse.

Ses Ministres, qui estoient ravis d'avoir un Prince de son humeur, pour regner sous son nom, & estre les Maistres de tout, connoissant d'un costé, son penchant à la pieté, de l'autre, le desir qu'il avoit de se distinguer, lui inspirerent pour l'occuper en choses, qui fissent parler de lui, & qui en mesme tems le détournassent des affaires; ils lui inspirerent, dis-je, d'orner les Eglises, d'en bastir de nouvelles, de rendre lui-mesme la Justice, de réformer le Clergé, de faire vivre ses Peuples d'une maniere plus chrestienne qu'ils n'avoient pas fait jusques-là. C'est à quoi principalement Louïs s'appliqua avec grand soin pendant qu'il fut Roy d'Aquitaine.

Tout y estoit depuis long-tems dans une estrange confusion, par la négligence des deux derniers Ducs: le Clergé estoit ignorant & fort dereglé; les Evesques, sans se mettre en peine de la conduite de leurs troupeaux, estoient presque toûjours à la Cour; ils n'emploïoient le bien des Pauvres, qu'à faire grand' chere, & qu'à prendre tous les plaisirs qu'inspire ordinairement une opulente oisiveté; & quoique par une Ordonnance que Charlemagne fit exprés, il leur fust deffendu de porter les armes, ils n'avoient pas laissé de continuer à en porter, & d'aller à la guerre comme ils faisoient auparavant. Loüis sceut si bien tenir la main à l'execution de l'Ordonnance de son Pere, que les Prelats d'Aquitaine quitterent une bonne fois l'épée & le baudrier: il les fit resider dans leurs Dioceses, où, de crainte de lui déplaire, ils s'appliquerent à bien remplir les devoirs de leur ministere. Pour faire de bons Prestres, qui pussent par leurs exemples réparer le scandale qu'avoient

avoient donné jusques alors ceux qui estoient dans le Païs, il establit de tous costez des Ecoles, & des Seminaires, & voulut que les Peres y envoïassent leurs enfans, pour estre instruits à ses dépens, aux sciences & à la vertu. Par là il se forma peu à peu des Ecclesiastiques, qui contribuerent par leurs mœurs autant que par leurs lumieres, à sanctifier cette Province, d'où la pieté & la justice estoient bannies.

Le mal n'estoit pas moins grand parmi les Laïques; les Seigneurs opprimoient le Peuple, les Juges le pilloient. A qui s'en fust-on plaint, puisque les Ducs eux-mesmes autorisoient ces injustices, ou du moins ne les punissoient point, estant contraints de tout souffrir, principalement de la Noblesse par le besoin qu'ils en avoient, pour s'opposer aux entreprises de Pepin & de Charlemagne? Loüis fut touché de ces desordres, & tascha d'y remedier, en choisissant des Juges integres, & en leur ordonnant sous des peines tres-rigoureuses, de rendre justice à tout le monde avec exactitude, & sans épargner personne.

Il envoïoit, de tems en tems, des Visiteurs ou Commissaires, pour examiner si les Juges s'acquittoient bien de leur devoir. Reglément trois fois la semaine, il donnoit audience publique. Il fit restituer tous les biens, que les anciens Ducs avoient pris aux Eglises, & aux Particuliers, par fraude ou par violence. Il déchargea ses Peuples de l'entretien de sa Milice; & dans la crainte d'estre obligé de les fouler, il devint si bon mesnager, que quoiqu'il n'eust de revenu que le Domaine de ses Terres, il en entretenoit sa Maison, ses Troupes, & les Pauvres. Il y avoit du grand dans cette conduite, & ce seroit injustement, qu'on refuseroit des loüanges, à ce Prince, si elle venoit de lui, ou à ses Ministres, si c'estoit eux qui inspiroient de si genereux sentimens.

(Marginal notes: Astron. p. 194. — 2. Tom. Duch. p. 289.)

Si-tost qu'il eut appris la mort de son Pere, il partit d'Aquitaine, & marcha à grandes journées, pour dissiper, par sa presence, les cabales qui se faisoient à Aix-la-Chapelle. Loüis estoit méprisé pour sa pusillanimité; peu de gens l'aimoient; sa grande devotion & son air de Reformateur donnoient l'allarme à bien du monde; ses sœurs, leurs Amants, & les Maistresses de son Pere craignoient qu'il ne les chastiast de leur libertinage. Les Ministres de Charlemagne, qui alloient estre sans employ, ourdissoient des trames secretes, pour faire élire un Roy, qui leur en eust obligation. *Valla* aspiroit à l'estre: c'estoit un Prince du Sang, homme entreprenant & fort accredité. Ces differens partis pouvoient aussi se réünir en faveur du Roy d'Italie, si Loüis par sa diligence n'eust fait échoüer tous leurs desseins.

(Marginal notes: 814. Loüis succede aux Estats de son Pere, & dissipe une Cabale formée pour l'en empescher. — Astron. p. 295.)

Il fut assez heureux pour que personne ne remua, Valla fut le premier à lui jurer fidelité: les autres Seigneurs en firent autant; de son costé, Louis dissimula leurs cabales, & ne fit arrester que les Galants de ses sœurs. Ce n'estoit point son intention de maltraiter ces débauchez, ni de les tenir toûjours en prison; mais bien de les engager à mieux vivre à l'avenir. La resistance d'un d'entre eux, qui fut tué quand on l'arresta, fit qu'on creva les yeux aux autres:

le nouveau Roy ne fut pas plustost arrivé, qu'il fit la distribution des thresors de son Pere, selon l'ordre du Testament; & aprés en avoir donné aux Princesses ses sœurs ce qui devoit leur en revenir, il les envoïa dans les Abbaïes que Charlemagne leur avoit données. Il congedia aussi ce troupeau de femmes, qui avoient fait l'amusement & le plaisir de la vieille Cout: le bon Prince apprehendoit que ces Coquettes ne le tentassent.

Astron. p. 295. Thegan. p. 277.

Louïs, d'abord se conduit si bien, qu'il se fait aimer de ses Peuples, & respecter de ses Voisins.

Loüis parvint à l'Empire en des conjonctures heureuses; tout trembloit encore au nom de son Pere, & quoique le fils ne passast point ni pour homme de guerre, ni pour homme de Cabinet, son Roïaume estoit si puissant, qu'il n'y avoit point de Prince qui eust voulu de gaieté de cœur, s'attirer sur les bras les forces d'un si vaste Estat. L'Empereur de Constantinople lui envoïa des Ambassadeurs pour le feliciter sur son avenement à l'Empire d'Occident, & pour sollicitet que Loüis nommast des Commissaires, qui reglassent à l'amiable, les limites des deux Empires pour ne point avoir de querelle; les Grecs n'estoient alors ni dans la volonté d'en faire, ni dans le pouvoir d'en soustenir.

La guerre civile de Danemarc mettoit de ce costé là les frontieres en seureté; les autres Nations du Nord députerent à l'Empereur, les uns pour le reconnoistre en qualité de Souverain; & les autres pour confirmer leur alliance avec la France. Les Saxons épuisez par une guerre de trente-trois ans, furent paisibles pendant ce Regne, plus par necessité, que par reconnoissance de la grace que Loüis leur fit de leur rendre leurs privileges, & en particulier la disposition de leurs biens, que Charles leur avoit ostée. Loüis fut blasmé par bien des gens, d'en user ainsi avec des Peuples farouches, que son pere n'avoit domtez que par la force. L'évenement justifia la conduite du fils: ils ne prirent les armes que par son commandement, & pour son service.

Astron. p. 296.

Les Sarasins d'Espagne demandant instamment la Paix, on convint avec eux d'une Tréve de trois années. *Bernard*, Roy de Lombardie, estoit venu en France y rendre hommage à l'Empereur: *Grimoalde*, Duc de Benevent, y avoit envoïé païer sept mille écus d'or, qu'il devoit tous les ans, pour redevance de son Duché, de sorte qu'hors quelques mouvemens, qui s'élevoient de tems en tems dans Rome & aux environs, tout estoit calme en Italie.

Annal. ad ann. 814.

Louïs fait informer des violences de Leon III. qui sçut bien-tost l'appaiser.

815.

Leon III. vivoit encore, au grand regret des Romains, qui le haïssoient mortellement, & qui d'ailleurs s'ennuïoient fort de le voir si long-tems en place. Il y avoit plus de vingt ans qu'il estoit Pape, le degoust & la haine menent ordinairement à quelque entreprise funeste: ils attenterent sur sa vie une seconde fois, mais il ne fut pas aussi moderé, qu'il l'avoit esté la premiere; car soit qu'aïant la force en main, il ne pust contenir sa colere, soit plustost qu'il redoutast moins le nouvel Empereur, qu'il n'avoit pas fait Charlemagne, il ne vint point en France demander justice, mais il se la fit lui-mesme; les Conjurez furent executez par son ordre. Quoique par là il témoignast, qu'il ne se soucioit guére de l'Em-

Astronom. p. 296.

pereur, Loüis y fut peu sensible; cependant, comme souvent il avoit oüi dire, que l'Eglise n'aime point le sang, il ne pouvoit digerer, que le Souverain Prestre ne se fust point fait un scrupule d'en répandre pour se venger: De sorte que pour s'éclaircir des circonstances de ces meurtres, il donna ordre à son neveu Bernard, Roy de Lombardie, d'aller à Rome en informer.

Leon allarmé de cette commission, envoïa promtement en France. Ses Legats n'eurent pas grand' peine à le justifier; sur quelque affaire que ce fust, pourvu qu'on pust faire naistre des scrupules à l'Empereur, on le tournoit comme on vouloit. Ils lui persuaderent, que les morts avoient tort, & le Pape grande raison de ne les avoir pas épargnez. L'indulgence de Loüis ne fit qu'aigrir les Romains; & cette mesme année, Leon estant tombé malade, ils pillerent ses Terres, en represailles, disoient-ils, des biens, que par violence il avoit enlevez à beaucoup de Particuliers. Leur fureur eut esté plus loin, si le Duc de Spolette, par ordre du Roy d'Italie, n'eust écarté les factieux. Les troubles ne finirent que par la mort de ce Pontife.

Astron. p. 296. Idem, Annal. ad ann. 815.

Estienne V. son successeur s'estant mis en possession du Souverain Pontificat, sans attendre que l'Empereur eust confirmé son élection, le Conseil de France parut en estre si irrité, que le Pape, pour le calmer, ne se contenta pas d'envoïer faire des excuses, & de faire prester à l'Empereur le serment de fidelité par tous les habitans de Rome; mais résolut d'aller lui-mesme rendre compte de sa conduite. Loüis fut ravi de ce voïage, par le plaisir qu'il se faisoit, de voir un Pape en France, & d'y conferer avec lui de la réforme du Clergé.

Stephanus post eum (Leonem) successit, qui statim postquam Pontificatum suscepit, jussit omnem Populum Romanum fidelitatem juramento promittere Ludovico. Thegan. p. 278. tom. 2. Duch.

Loüis rend & fait rendre tous les honneurs imaginables au Pape Estienne V. qui vient en France, s'excuser de ce qu'il avoit pris possession du Pontificat, sans attendre que l'Empereur eust confirmé son Election.

On rendit au saint Pere tous les honneurs imaginables. Son voïage depuis les Alpes jusques à Reims, où la Cour l'attendoit, fut une espece de triomphe; à mesure qu'il approchoit, il fut complimenté par des Ducs & par des Prelats; l'Empereur alla demi-lieuë au-devant de lui.

Du plus loin qu'ils se virent, ils descendirent de cheval: Loüis, par trois fois, se prosterna tout de son long devant le Pape: c'eut esté un plaisir exquis pour un homme orgueilleux, si ce Pontife l'avoit esté, de voir à ses pieds le plus grand Prince de l'Europe. Estienne ne le releva point, mais d'un air grave & doux, il lui laissa faire ses reverences. A la troisiéme, Loüis lui dit en se relevant: *Beni soit celui qui vient au nom du Seigneur*: A quoi le Pape répondit: *Beni soit le Seigneur, mon Dieu, qui me fait aujourd'hui la grace de voir un autre David*. Le parallele faisoit plaisir à l'Empereur: il avoit toute la douceur du Roy Prophete, mais il s'en falloit bien qu'il n'en eust aussi la vigueur. Aprés s'estre embrassez fort tendrement, ils s'avancerent vers l'Abbaïe de Saint Rhemi, où Estienne dévoit loger; le Pontife y entonna le *Te Deum*, à la fin duquel les Musiciens Romains chanterent des pieces faites exprés à la loüange de l'Empereur. Ensuite Loüis conduisit le Pape à son Appartement; ils y prirent, selon la coustume, du pain &

Descendit uterque de equo suo: & Princeps se prosternens omni corpore in terram, tribus vicibus ante pedes tanti Pontificis; & tertiâ vice erectus salutavit Pontificem istis verbis, &c. Thegan. p. 278.

du vin benits ; & aprés une assez longue conversation, Loüis retourna coucher à Reims.

Le lendemain il y donna au Pape un repas magnifique, Estienne le lui rendit le jour d'aprés dans l'Abbaïe où il logeoit ; & le Dimanche suivant, avant la Messe Pontificale, il y sacra Loüis & sa femme, & leur mit sur la teste, au mari une Couronne d'or, enrichie de Pierreries ; & à l'Imperatrice, une Couronne moins riche. Il avoit apporté quantité de presens, pour donner à toute la Cour, à proportion du credit que l'on y avoit. Loüis estoit si content des manieres du Pape, & du voïage qu'il avoit fait, que l'on ne parla plus du Sacre précipité de ce Pontife. Estienne obtint de l'Empereur, la grace de tous les Romains, qui estoient exilez en France. Cette action fit honneur au Pape, & l'auroit fait aimer à Rome, s'il ne fust mort trois mois aprés.

Pascal I. aïant fait par ses Envoïez, les mesmes excuses qu'Estienne son Predecesseur estoit venu faire en personne, non seulement Louis les reçoit, mais il augmente, à sa priere, la Donation faite au saint Siege, par Pepin & par Charlemagne.

Pascalis pro eo Cathedram Romanam Pontificatûs subiit, qui post expletam consecrationem solemnem, Legatos cum Epistola apologetica & maximis muneribus Imperatori misit, &c. Astron. p. 297. Idem Egin. ad ann. 817.

Pascal, qui lui succeda, n'attendit ni ne demanda le consentement de l'Empereur ; mais écrivit en Cour, qu'on lui avoit fait violence, & que c'estoit malgré lui, qu'il avoit esté installé. La Lettre fut accompagnée de presens qui appaiserent les Ministres ; de sorte qu'on se contenta de mander au Clergé & au Senat Romain, qu'ils prissent garde à l'avenir de mieux observer les Traitez, & de ne rien faire, qui blessast l'autorité de l'Empereur. Quelque sujet qu'eust ce Prince, de se plaindre de ces entreprises, il estoit si facile, que le Legat l'aïant prié au nom de sa Sainteté, de ratifier les Donations, que Charlemagne & Pepin avoient faites à saint Pierre & à ses Successeurs, non seulement il les confirma, mais il y en adjouta de nouvelles. Cette donation telle qu'on l'a encore aujourd'hui, comprenoit Rome & son Duché, l'Exarcat de Ravenne, la Marche d'Ancone, les Estats du Grand Duc, ceux des Ducs, de Modene, de Parme & de Mantouë, une partie de ce que les Venitiens possedent dans la Lombardie, le Roïaume de Naples avec la Sicile, & les Isles de Sardaigne & de Corse.

Quels Païs comprenoit la Donation faite au saint Siege, par Loüis le Debonnaire.

Civitatem Romanam cum Ducatu suo.

L'Acte est rapporté tout au long dans le 2. tom. des Conciles de France, p. 443. dans Baronius, &c.

On trouvera peu d'exemples d'une liberalité pareille. Il y a bien des gens qui croïent cet Acte supposé ; du moins paroist-il constant, qu'on y a inseré beaucoup d'Articles aprés coup. En effet, disent ces Censeurs, l'Empereur y donne des Roïaumes qu'il n'avoit point, & il y renonce à des droits, que lui-mesme exerça dans Rome depuis cette Donation ; comme de confirmer l'Election des Papes, d'y faire rendre la justice, & d'y faire grace aux Criminels. Quoiqu'il en soit, il est certain qu'il ratifia les magnifiques Donations de son Pere & de son Aïeul, il aimoit trop l'Eglise pour ne le pas faire : sa passion au contraire, n'estoit que de l'enrichir, & de la voir fleurir par la pieté de ses Ministres, & par une exacte observance de ses Canons.

Loüis tient une Diette pour restablir la Discipline parmi les Ecclesiastiques, & pour

Dés qu'il vint à l'Empire, son zele croissant avec son pouvoir, il avoit projetté une reforme generale du Clergé de tous ses Estats. Quelques Evesques la souhairoient ; d'autres l'apprehendoient, & publioient pour l'éloigner, qu'il n'appartenoit point à la Puissance seculiere, de regler les mœurs du Clergé : Que Loüis

devoit trembler à la vûë des chastimens, dont Dieu avoit puni les Rois, qui avoient entrepris sur l'autorité spirituelle. Ces menaces auroient fait échoüer un si pieux dessein, si des Evesques, pleins de zele, n'eussent levé ces scrupules. Loüis fit donc recueillir ce qu'il y a de plus beau dans les Peres & dans les Canons, pour regler la vie des Prelats & du Clergé du second ordre: & quand ce recueil fut achevé, il fit faire, pour le publier, une Assemblée generale des Prelats de tous ses Roiaumes. Elle se tint à Aix-la-Chapelle. Les Ducs & les Comtes y furent aussi appellez pour une autre dessein, qui n'estoit pas moins important. Loüis ouvrit l'Assemblée par une assez longue Harangue: il n'avoit ni les graces de l'orateur ni le talent de la parole. Aussi ne fut-ce point son éloquence, mais son autorité, qui fit approuver deux Regles, qu'on publia dans ce Concile; l'une pour le Clergé; la seconde pour les Religieuses: quelques mois aprés les Abbez assemblez dans le mesme Palais, en firent une autre pour les Moines.

y proposer le partage qu'il avoit fait de ses Estats entre ses fils.

Les Clercs anciennement vivoient tous en particulier; de là vient qu'on leur deffendoit de recevoir chez eux des femmes suspectes: ils demeuroient aux environs de l'Eglise qu'ils déservoient: ceux qui en tiroient leur subsistance, estoient appellez *Chanoines*, du mot *Canon*, qui signifie *une mesure*, selon laquelle on leur donnoit une certaine quantité, de vin, de bled, & d'autres choses, qui sont necessaires à la vie. Il falloit pour cela, qu'ils fussent inscrits au Catalogue ou Matricule de cette Eglise. Si quelques-uns vivoient ensemble, ou avec leur Evesque, c'estoit sans obligation. Il n'y avoit alors ni Chapitres, ni Communautez, qui eussent des Regle, qu'on dust suivre, ni des Officiers pour faire observer ces Regles.

Pendant les guerres civiles des Maires des divers Roïaumes, le Clergé insensiblement estoit tombé dans des desordres, dont il ne pouvoit se relever, sans une espece de miracle: Les Moines, les Prestres & les Clercs, comme déja nous l'avons dit, avoient quitté leurs fonctions pour prendre le casque & l'espée, ou par libertinage, ou par necessité, pour empescher, que les Laïques ne s'emparassent de leurs biens, sans du moins leur en faire part. Quelques Evesques, gens de bien, travaillerent avec zele à restablir la Discipline; & le moïen qui leur parut le plus promt & le plus aisé, fut d'assembler les Clercs en Communauté, afin que par une pieuse émulation, ils s'excitassent les uns les autres à bien remplir tous leurs devoirs.

Chrodegand, Evesque de Metz, fut le premier Prelat, qui leur fit bastir un Cloistre, & qui s'y enferma pour y vivre avec eux dans la régularité. Quoiqu'ils ne fissent point de vœux, ils ne laissoient pas d'estre obligez à observer exactement les Reglemens de la Maison, comme de manger au Refectoir, de coucher au mesme Dortoir, de garder le silence, & le reste des observances. Telles sont aujourd'hui les Communautez seculieres de Prestres, qui vivent en commun, sans vœu, ni sans autre lien, que celui

de la charité. L'exemple de Chrodegand fut suivi par d'autres Prelats. Ces establissemens produisirent de si grands biens, que Charlemagne resolut d'en rendre l'usage general. Il n'eut point cette consolation ; mais son fils Loüis le Débonnaire, heritier de sa pieté, aussi-bien que de sa Couronne, eut le merite d'achever ce que son Pere avoit commencé.

Chaque Diocese, ou pour mieux dire, chaque Maison aïant des Regles particulieres, ce qui causoit de l'embarras, il en fit faire une commune pour servir à tous les Chanoines, afin que cet institut fust plus ferme & plus durable, en devenant plus uniforme. C'est cette Regle qu'il fit approuver au Concile d'Aix-la-Chapelle; & qu'il fit recevoir dans toutes les Cathedrales. Chaque Eglise bastit un Cloistre, où l'Evesque demeuroit avec ses Chanoines, prenant leur conseil en tout, dans le gouvernement, soit temporel, soit spirituel : Il ne pouvoit sans leur avis & sans leur consentement, rien faire de considetable, avant la separation des Menses. Ce sont ses freres & ses Conseillers-nez : ils ne sont qu'un corps avec lui; & c'est de là, que les Conciles comparent à un Senat, l'Assemblée de l'Evesque avec son Clergé. Dans les Eglises pauvres, Loüis fournit genereusement de quoi construire des Cloistres, & de quoi y entretenir les Chanoines en Communauté.

Aprés avoir pourvû à restablir la Discipline parmi les Ecclesiastiques, il voulut dans la mesme Diette, prévenir les desordres, qui pourroient naistre dans ses Estats, si Dieu disposoit de lui, avant que d'avoir reglé le partage de sa succession entre ses Enfans:
817. Du consentement de tous les Grands, il associa l'aisné au nom d'*Auguste* & d'*Empereur*, & donna des Roïaumes à ses fils puisnez: à *Pepin*, celui d'Aquitaine; & celui de Baviere à *Loüis* qui estoit le cadet. *Nithard, l. 1. p. 360. 2. tom. Duch.*

On n'avoit point tenu d'Assemblée plus celebre, & dans laquelle on eut traité d'affaires plus importantes : néanmoins ce qui s'y estoit fait, ne plaisoit point à tout le monde; & bien des gens desapprouvoient la conduite de l'Empereur. Si quelques-uns loüoient son zele à réformer le Clergé; d'autres en plus grand nombre, publioient à cette occasion, qu'il estoit plus propre à gouverner un Monastere, qu'un Roïaume. Ils disoient que ces Reglemens lui feroient autant d'ennemis, qu'il y avoit d'Evesques & de Prestres déreglez, qui ne manqueroient pas de cabaler & de se deschaisner contre lui : Qu'en faisant Lothaire Empereur, il donnoit à ses autres fils, & à Bernard, Roy d'Italie, une si forte jalousie, qu'elle seroit cause d'une guerre, qui pourroit les ruiner tous : Qu'il sembloit que Loüis eust envie de quitter le monde, puisqu'il songeoit de si bonne heure à disposer de ses Roïaumes : Que c'estoit une grande imprudence à un Prince, foible comme lui, de mettre les armes en main à de jeunes gens, qui dans la suite pourroient les tourner contre lui. Ces prédictions ne furent que trop veritables · il n'eut point dans l'occasion, de plus dangereux Ennemis, que les Ecclesiastiques. Tous ses Enfans ne se servirent de leurs forces, que pour

le déthrôner ; & Bernard, Roy de Lombardie, conspira contre lui, aussi-tost que Lothaire eut esté declaré Auguste & Empereur.

Revolte & punition de Bernard Roy de Lombardie, neveu de Louïs le Debonnaire.

De Pepin Roy d'Italie.

Astronom. p. 199.

Bernard estoit jeune : ses Peuples l'aimoient : il estoit estimé en France, & il y avoit beaucoup d'amis. D'ailleurs il estoit fils unique d'un frere aisné de l'Empereur. Si Bernard avoit eu des forces, c'eut esté un pretexte pour disputer l'Empire à son oncle & à son cousin. Il y a bien de l'apparence, qu'il ne songeoit qu'à s'affranchir, & qu'à se rendre indépendant. Du moins il n'attaqua point, mais il se tint sur la défensive, en postant ses meilleures Troupes au passage des Alpes, pour empescher que les François ne pussent entrer en Italie. Cette conjuration estoit nombreuse & puissante, des Evesques y estoient entrez avec beaucoup de Noblesse. L'Empereur en fut allarmé, & affligé en mesme-tems : Il aimoit Bernard, & c'estoit par ses bons offices, que Charlemagne avoit donné l'Italie à ce jeune Prince. Les Ministres au contraire, furent bien-aises de cette révolte, qui leur donnoit occasion de recouvrer, sans injustice, le plus beau Païs de l'Empire.

Annal. ad ann. 817.

Conjurationes auctores . . . . simul & Regem judicio Francorum capitali sententia condemnatos, luminibus tantum jussit orbari, &c. Annal. S. Bertini, & alii ad ann. 818. Id Astronom. p. 199.

Thegan. p. 280.

Pour cela, ils leverent une grande armée, & la firent marcher vers les Alpes. Au bruit de cet armement, la faction s'évanoüit, les Seditieux se disperserent, & abandonnerent leur Chef. Bernard, n'aïant de ressource, que dans la bonté de son oncle, vint à Chalons sur Saone, se jetter à ses pieds, & demander grace. Il fut gardé étroitement, & conduit à Aix la-Chapelle, où la prochaine Diette devoit décider de son sort. Tout Roy qu'il estoit, il fut condamné à mort par les Grands de la Nation : l'Empereur estoit disposé à lui pardonner, mais les Ministres n'en furent point d'avis. Ne pouvant donc lui faire grace tout-à fait, il commua la peine, & permit à regret, qu'on lui crevast les yeux. Le pauvre Prince ne survescut à son supplice, que trois jours : il mourut plus de douleur que de ses blessures. Les Evesques de sa faction furent tous déposez, & mis dans des Monasteres. Les autres Conjurez furent rasez ou bannis. Le chastiment s'estendit jusques aux innocens : L'exemple du passé faisant prendre aux Ministres, des mesures contre l'avenir, ils engagerent l'Empereur à faire tondre trois de ses freres naturels, non pour avoir trempé dans aucune conjuration, mais dans la crainte qu'ils n'en fissent. Sous un Regne plein de soupçons, c'est estre criminel d'Estat, que d'estre capable de le troubler.

Louïs chastie les Gascons, Bretons, & Hongrois, qui ne vouloient plus le reconnoistre.

Cette severité, quoiqu'elle eust quelque chose d'injuste, estoit d'autant plus necessaire, que l'Empereur estant méprisé, il y avoit à craindre, qu'on ne vit naistre de jour à autre, de nouvelles révoltes. Les Bretons d'un costé, les Gascons de l'autre, avoient déja repris les armes : Ceux-ci furent taillez en pieces, dans une bataille qu'ils donnerent, avec plus de hardiesse que de conduite. 818.

Annal. ad ann. 818.

Loüis marcha en personne pour chastier les Bretons : ce fut moins une expedition qu'un voïage. Il n'y eut point de coups donnez : leur Comte, appellé *Morman*, qui prenoit le titre de *Roy*, aïant esté massacré par des gens mesme du Païs, toute la Breta- 822. & 824.

gne se soumit. L'Empereur y tint une Diette, où on lui presenta autant d'ostages, qu'il en voulut. Quatre ou cinq ans aprés, ces Peuples, passionnez pour leur liberté, se révolterent de nouveau : ils avoient plus de résolution à commencer une entreprise, que de
825. valeur à la soustenir. Loüis fit marcher contre eux trois armées nombreuses, qui firent de si grands ravages, que la Noblesse & le Peuple demanderent misericorde, & donnerent leurs enfans pour gages de leur soumission. L'année suivante, les principaux Seigneurs Bretons se trouverent à Aix-la-Chapelle, à l'Assemblée generale, comme Sujets de la Monarchie. L'Empereur leur fit des presens à tous, & particulierement à celui qui avoit esté le Chef de la rebellion. Ce Murin nommé *Viomarque*, fit de grands sermens, qu'il viola à son retour ; mais il en fut bien-tost puni; car il fut surpris dans un Chasteau, & tué sur le champ par le Comte
819. de Nantes, qui asseura par cette mort la tranquillité du Païs.

Astron. p. 303.

Du costé de Hongrie, il s'estoit élevé des mouvemens bien plus dangereux. Le Duc ou Gouverneur de ce Royaume, songeant à s'en rendre maistre, avoit commencé par accuser & par rendre suspects, ceux des Comtes de son voisinage, qui paroissoient les plus fidеles, & qui pouvoient donner avis de la revolte qu'il machinoit, ensuite il leva le masque, sur l'asseurance que des Barbares lui donnerent de le secourir. Cette guerre dura trois années, moins par les forces du Rebelle, que par son industrie : tantost il proposoit de se soumettre, mais à des conditions si extraordinaires, qu'on voïoit bien, que son dessein n'estoit pas qu'on les acceptast : tantost au contraire, il refusoit avec hauteur l'amnistie qu'on lui offroit : il fut battu plus d'une fois, & défit à son tour les troupes qui le poursuivoient. Enfin il s'enferma dans un Chasteau sur la cime d'une montagne, où on ne put jamais le forcer ; & là sans faire la guerre, ni sans demander la paix, il attendoit du tems quelque ressource à ses affaires, quand enfin contraint de sortir par la famine, ou autrement, il se refugia chez un Comte de ses amis, qui le fit assassiner pour en tirer recompense de l'Empereur.

Lieudevit.

La mort de ce Rebelle, & la vigueur que les Ministres avoient témoigné en cette occasion, tinrent les Factieux dans le respect, du moins pour quelques années ; & restablirent un peu la réputation de l'Empire, qui estoit beaucoup diminuée, depuis le Regne du Debonnaire. C'estoit encore le mesme Estat, mais ce n'estoit plus la mesme teste, qui gouvernoit. Loüis ne l'avoit point assez forte : Pour comble de malheur, la haine & la jalousie avoient commencé de se glisser dans la Famille Roïale, par la mort de l'Imperatrice. Loüis devenu veuf, volontiers se feroit fait Moine, si ses Ministres, qui vouloient regner sous son nom, ne l'eussent détourné de cette résolution.

Second mariage du Debonnaire : source de ses maux.

Pour l'attacher au monde, & l'empescher d'y renoncer, ils le presserent de se remarier : Ils ne pouvoient lui proposer rien de plus funeste à l'Estat. Ce n'est pas la premiere fois, que des Ministres

nistres ont sacrifié l'interest du Public au leur. Loüis avoit de la répugnance à prendre une seconde femme, & trouvoit que n'en avoit point, il en vaqueroit plus aisément aux exercices de pieté; mais ils lui dirent tant de fois, qu'il ne pourroit se contenir, & que par là il s'exposoit à retomber dans le peché, qu'il se laissa persuader, & consentit enfin, qu'on fist venir devant lui toutes les Belles de la Cour, parmi lesquelles, sans s'informer qui estoit la plus sage & la plus vertueuse, il fit choix de la plus aimable: cette Epouse appellée *Judith*, fille d'un Comte Bavarois, avoit autant d'esprit que de beauté.

[Marge: ...lheurs, & de ceux de la famille.]

[Marge: Unde quoque, addactus Procerum plura instinctu, Judith filiâ Welfonis, Nobilissimi Comitis in matrimonium junxit. Astronom. p. 300.]

Ce second mariage flatoit d'autant plus les Mutins, que tout le monde le regardoit comme une source de défiance entre le Pere & les Enfans du premier lit. D'ailleurs la foiblesse de l'Empereur augmentoit d'une année à autre. Depuis la mort de son neveu, il n'avoit cessé de pleurer, & s'accusoit lui-mesme d'injustice & de cruauté, d'avoir souffert, que ses Ministres fissent supplicier ce jeune Prince. Ces scrupules, ces remords & quelques signes extraordinaires, qu'on avoit vûs en l'air depuis cette execution, ne lui donnoient point de repos. Loüis estoit timide, & il tournoit en prediction tout ce qui arrivoit. * Paroissoit-il un méteore? le Soleil ou la Lune s'estoient ils éclipsez? la Terre avoit-elle tremblé? tomboit-il une grosse gresle? tonnoit-il un peu fort? faisoit-il des éclairs extraordinaires? il en concluoit aussi-tost, que c'estoient autant de menaces de quelque grand malheur. Il avoit à ses gages des Astrologues de confiance, avec lesquels il conferoit; & selon ce qu'ils lui disoient, par interest ou autrement, il faisoit faire des prieres, des jeûnes, des Processions, pour détourner les influences de la Comete.

[Marge: Les scrupules & la peur vaine du Debonnaire, lui font faire une penitence publique, que les Gens sages desapprouvent.]

[Marge: Tertio die post amissionem luminum, Bernardus obiit. Quod audiens Imperator, magno cum dolore flevit multo tempore, & confessionem dedit coram omnibus Episcopis suis, & judicio eorum pœnitentiam suscepit, propter hoc tantum, quia non prohibuit Consiliarios hanc crudelitatem agere. Thegan. page 280.]

Peu aprés la mort de Bernard, la Terre en une nuit avoit enfanté en Saxe, une espece de levée, qui avoit une lieuë de long; & en Turinge, un gazon, large d'environ quatorze pieds, haut de trois à quatre, & long de plus de cinquante. Les saisons s'estoient déreglées: L'Esté avoit esté froid; l'Hyver trop chaud: des pluies continuelles, meslées de gresles & de neiges, avoient engendré la peste. Loüis ne douta point, que ce ne fussent autant d'annonces de la punition, dont Dieu alloit le foudroïer: ses Ministres & ses amis eurent beau lui representer, que tous ces prétendus prodiges venoient de causes naturelles; il ne voulut rien écouter, & resolut de reparer ce qu'il crut avoir fait de mal, il rappella les Exilez, & permit à toutes les Personnes qu'on avoit mises dans des Couvens, d'en sortir quand elles le voudroient. Ses freres revinrent à la Cour, où il leur fit satisfaction de les avoir fait tondre contre leur volonté. Ces premieres démarches furent suivies d'une autre, qui fut d'un bien plus grand éclat.

*[Marge: * Astron. p. 303. & 315.]*

[Marge: Annal. Fuldens. ad ann. 822.]

Pour appaiser les Manes de Bernard, & pour faire voir à tout le monde combien il estoit fasché d'avoir permis qu'on le punist, Loüis voulut en faire une penitence publique, & pria les Prelats de la lui imposer telle qu'ils jugeroient à propos, sans épargner,

ni sa personne, ni son rang. Ils n'avoient garde de s'opposer à ce dessein, qui relevoit leur autorité. Plus le Prince estoit scrupuleux, plus ils en devenoient puissans : ceux d'entre eux, qui par force s'estoient réformez pour lui plaire, estoient ravis, sans en rien dire, de voir leur Réformateur faire penitence publique. Dans l'Assemblée generale, qui fut tenuë à *Attigni*, il se prosterna à leurs pieds, à la vûë d'un monde infini, accouru de tous les costez pour estre témoins d'un spectacle si surprenant ; & là, couvert *En Aoust.*
822. d'un cilice, les yeux tout baignez de larmes, il demanda pardon à Dieu, non d'avoir commis quelque crime abominable, mais d'avoir chastié des Rebelles ; c'est-à-dire, d'avoir fait une chose juste, & de laquelle dépendoit le salut de l'Estat.

Adeò Divinitatem sibi placare curabat, quasi hac qua legaliter super unum quemque decucurrerant, sua gesta fuerint crudelitate Astron. p. 301.

Les affaires de Lombardie, & les frequens troubles de Rome, demandant pour y remedier la presence de l'Empereur, il y envoie en sa place Lothaire, l'aisné de ses fils, qui met ordre à tout ; & qui oblige les Romains à faire un serment exprés, qu'ils ne souffriront plus qu'aucun Pape soit installé, que l'Empereur n'ait approuvé son Election.

Autant que ces humiliations furent loüées par le petit Peuple, autant furent-elles desapprouvées par les gens sages, qui gemissoient de voir par là le Roïaume exposé à des revoltes continuelles : dés que l'Empereur faisoit penitence d'en avoir puni une, c'estoit autoriser ou permettre toutes les autres. Les Ministres estoient desolez ; craignant, avec raison, que les trois fils de l'Empereur, profitant de cette foiblesse, n'entreprissent de le dépoüiller. Le bruit couroit qu'ils y pensoient ; & ce fut pour les appaiser, que les Ministres l'engagerent à confirmer dans cette Diette, le partage de ses Estats, qu'il avoit fait cinq ans devant en faveur de ces Princes. On maria l'aisné à la fille d'un Comte paisible ; & pour present de nôces, le Pere donna à son fils le Roïaume de Lombardie : Lothaire & sa femme eurent permission d'y aller. On croïoit les gagner en les mettant en joüissance des plaisirs de la Roïauté. La presence du nouveau Roy y estoit d'ailleurs necessaire, pour contenir les Grands, qui faisoient mille violences, & pour remedier à d'autres desordres. Rome n'estoit point tranquille, le Pape qui connoissoit bien à quels Princes il avoit affaire, se rendoit Maistre peu à peu, & aneantissoit la faction de France, qui estoit fort diminuée, à cause du peu de cas, qu'on y faisoit de l'Empereur.

L'arrivée de Lothaire remit l'ordre en Lombardie ; il faisoit rendre la Justice, & la rendoit à tout le monde avec tant d'exactitude, que pour ne point s'attirer son indignation, chacun s'y tint
823. dans le devoir ; estant allé de là à Rome y passer les Festes de Pasques, on lui rendit pour l'éblouïr, tous les honneurs imaginables. Le Pape le sacra & le couronna Empereur. Mais à peine le jeune Monarque estoit-il au-delà des Alpes, que deux Gentilhommes Romains furent conduits prisonniers au Palais de Latran, où ils eurent les yeux crevez, ensuite la teste tranchée, pour avoir témoigné trop de zele pour lui, & trop d'affection pour la France. Comme le bruit couroit, que c'estoit le Pape qui avoit commandé l'execution, les Legats qui vinrent à Aix, afin de le disculper, furent d'abord si peu écoutez, que l'Emperetur, irrité de ce nouvel attentat, voulut qu'on en informast ; ce qui fit que Pascal, pour prévenir cette procedure, en habile homme, se pur-

Annal. & Astron. ad ann. 823.

Thegan. p. 281. tom. 2. Duch.

gea par serment, en presence de trente-quatre Evesques, qui jurerent avec lui, qu'il n'avoit point de part aux meurtres, qu'on lui imputoit. Ce serment calma tout, & quoique le Pape continuast à proteger les meurtriers, & à soutenir mesme, que c'estoit justement qu'on avoit fait mourir les deux Gentilshommes, Loüis voulut qu'on en demeurast là.

Aprés la mort de ce Pontife, *Eugene*, qui lui succeda, s'estant mis en possession sans attendre, ni demander le consentement de l'Empereur, Lothaire retourna à Rome pour reprimer ces entreprises, & pour y réformer quantité d'autres abus, qui y regnoient depuis long-tems au desavantage du Peuple. Il rechercha les causes de tant de plaintes qu'on faisoit; & trouvant que tous les desordres venoient de ce que bien des gens avoient esté dépoüillez par la violence des Papes, ou par l'avarice des Juges, il fit restituer tous les biens pris injustement, & ordonna, qu'à l'avenir il y auroit à Rome un Officier de l'Empereur pour rendre la Justice au Peuple : Ce Juge Imperial demeuroit à saint Pierre; & quand on se plaignoit de lui, l'Empereur envoïoit un Commissaire sur les lieux, afin d'examiner ces plaintes.

Astron. p. 303.

Lothaire fit des Loix pour l'affermissement de la tranquillité publique : il exerça dans Rome la mesme souveraineté qu'il auroit exercée à Aix-la-Chapelle; & avant que de s'en revenir, il fit promettre aux Romains, qu'ils ne permettroient plus qu'aucun Pape fust installé, que l'Empereur auparavant n'eust approuvé son élection. Ils en firent un serment exprés, qu'ils observerent trois ans aprés dans la promotion de *Gregoire IV.* Il ne fut sacré Pape qu'aprés que son élection eut esté confirmée par les Ministres de l'Empereur. Les Romains en userent ainsi, moins par soumission pour les ordres du Débonnaire, que par le Conseil du nouveau Pape, homme doux & beaucoup moins entreprenant que n'avoient esté ses prédecesseurs : s'il eut esté de leur humeur, Loüis n'eut point eu la fermeté de se faire obeïr; d'autant plus que dans ce tems-là, il avoit des affaires plus importantes à demesler.

Astron. p. 305. Annal. Bertin. & Fgin. ad ann. 827.

Ad Gregorium redeo, qui non prius Pontificium munus obire voluerit, quàm à Legatis Ludovici Imperatoris ob eam causam Romam missis, qui diligenter sanctam electionem discusserant, confirmatus esset. Fecerat id Ludovicus non superbiâ motus, sed ne jura imperii amitteret. Platin. in vit. Greg. IV.

Succès, heureux du costé du Nord, malheureux du costé d'Espagne. 823.

Du costé du Nord, sa réputation s'estoit assez bien soustenuë : quoique les Abodrites, les Vilses & autres Barbares fussent tributaires des François; ils ne laissoient pas d'avoir des Rois; ce nom, en ces premiers tems, se donnoit indifferemment à tous les Commandans de Nations un peu celebres. Deux freres, parmi les Vilses, se disputoient la Roïauté : l'aisné en avoit esté dégradé, pour avoir violé les Coustumes du Païs; & le cadet mis en sa place, à la charge de les maintenir. Les deux Princes s'en rapporterent au Jugement de l'Empereur, qui confirma le choix du Peuple.

Il disposa aussi du Roïaume des Abodrites. Au brave *Trasicon*, qui fut tué les armes à la main, pour le service de la France, avoit succedé *Sclaomir*, homme plus accredité que vaillant : les Ministres de France eurent beau presser Sclaomir d'associer à la Roïauté *Ceadrague*, fils de Trasicon; Sclaomir ne le voulut point, & de peur

qu'on ne le déthrosnast, il fit, pour se maintenir, une ligue avec les Danois ; mais en haine de cette alliance, que ses Peuples avoient en horreur, ils le livrerent, pieds & mains liez, à l'Empereur, qui mit Ceadrague en sa place. Celui-ci, quelques années
819. aprés, aïant esté soupçonné d'entretenir correspondance avec les Ennemis de la France, fut dépossedé à son tour, & son concur-
827. rent restabli, sur l'assurance qu'il donna d'estre fidele à l'Empereur, & de se faire baptiser : De sorte que le Roy Ceadrague eut esté exclus pour toujours, si Sclaomir ne fust point mort quelques jours aprés son Baptesme. Alors Ceadrague sceut si bien ou se justifier, ou gagner les Ministres, que l'Empereur lui pardonna ; soit par reconnoissance des services du Pere, soit de peur que ce fils mutin, ne s'alliast contre les François, avec les Rois de Danemarc.

Aprés la mort de Godefroi, il y avoit eu en Danemarc une grande dispute entre ses fils & un Prince nommé *Heriold*, pour sçavoir qui succederoit : de part & d'autre on avoit envoïé en France, faire des offres avantageuses ; Heriold pour en obtenir du secours, & les fils de Godefroi, pour empescher que l'Empereur n'en donnast à leur Ennemi. Heriold fut le mieux écouté : on accepta ses offres ; ce qui fit si grand peur aux fils de Godefroi, que ne se trouvant pas assez forts pour resister à l'Empereur, ils associerent Heriold & lui cederent, malgré eux, une partie de leurs Estats, afin de se maintenir dans la possession du reste : Traité qui dura peu ; car dés qu'ils eurent reconnu la foiblesse du Protecteur,
826. ils dépoüillerent Heriold. Il eut beau venir en France, il eut beau s'y faire baptiser, afin d'engager l'Empereur, par un motif de Religion, à ne le point abandonner ; les tems ne permettant point de songer à le restablir, Loüis fut contraint de s'accorder avec les Rois Danemarc, pour resister plus vivement aux Gascons & aux Sarasins, qui avoient pris deux de ses Places, & défait une de ses Armées.

A peine eut-on conclu avec les Sarasins une Tréve de trois années, qu'ils la rompirent. La pluspart devenus Pirates, pillerent les vaisseaux Chrestiens, & firent en plusieurs endroits des descentes en Italie. Cependant ce ne fut point de ce costé-là qu'ils commirent le plus de desordre ; parce que les Officiers François leur donnerent tellement la chasse, que ces Corsaires furent contraints de se retirer dans leurs Ports. Le Comte *Boniface*, Gouverneur de l'Isle de Corse, équippa contre eux une Flotte ; il les chercha pour les combattre, & ne les trouvant point, il alla descendre en Afrique, entre Utique & Carthage. Les Maures accourus pour le repousser, ne purent l'empescher de faire un fort grand butin, & de l'emporter sur sa Flotte.

Il s'en falloit beaucoup, que les choses n'allassent aussi-bien du costé d'Espagne ; les Officiers François, qui commandoient sur la Frontiere, aïant passé la Segre, & ravagé cruellement plus de dix lieuës de Pais au-delà ; le Roy d'Espagne, pour s'en ven-

get, s'estoit jetté sur la Navarre, qui ne pouvoit que difficilement recevoir du secours de France. Deux Comtes eurent ordre d'y mener toutes les forces d'Aquitaine. Ils secoururent Pampelune; mais leur retour fut si malheureux, que leurs Troupes périrent la pluspart au passage des Pirenées, par la trahison de leurs Guides, qui les menerent par des chemins, où elles furent taillées en pieces, sans pouvoir presque se deffendre.

Les Comtes Ebles & Azenar.

827.

Ce premier malheur en attira un autre, qui eut de plus grandes suites. Un Gascon mécontent, homme de grande consideration, (nommé le Comte *Azon*) s'estant retiré de la Cour, surprit Ossone en Catalogne, & rassembla pour se défendre, tout ce qu'il put trouver de Bandits & d'Avanturiers, à qui il donna pour solde, pleine licence de voler. Pour étouffer cette révolte, il n'y avoit qu'à pousser le Comte, au lieu de perdre quatre mois à lui faire des propositions, dans l'esperance de le gagner. Le Rebelle profita de cette indolence; de sorte qu'aïant esté joint par une Armée de Sarazins, il ruïna les Comtez de Barcelone & de Girone, avant qu'il y eut des Troupes commandées pour les secourir : les Milices Françoises furent si long-tems à s'assembler, leur marche fut si lente & si interrompuë, que quoique Pepin, Roy d'Aquitaine, fust en personne dans cette Armée, elle ne put arriver à tems pour passer les cols des montagnes. Les habitans de ces frontieres se voïant si mal secourus, se dégouterent peu à peu de la domination Françoise. Les Navarrois secouerent tout-à-fait le joug, & élurent pour Roy, *Inigo*, Comte de Bigotte. Ce Prince reprit Pampelune, & se maintint dans son Roïaume malgré Pepin, & l'Empereur, qui ne purent lui faire grand mal, à cause des divisions, qui éclaterent en ce tems-là dans la famille Imperiale, & qui troublerent tout l'Empire jusques à la fin de ce Regne.

Annal. Egin. page 270. Astronom. p. 304.

826. & 827.

Annal. Egin. ad ann. 827.

Commencement de la Monarchie de Navarre.

Si depuis que l'Empereur s'estoit remarié, ses trois fils n'avoient point remué, ce n'estoit que parce qu'on croïoit qu'il ne pouvoit plus avoir d'enfans; mais autant que ces trois Princes avoient esté tranquilles depuis le mariage de leur Pere; autant quand leur belle mere, au bout de trois ou quatre ans eut enfin accouché d'un fils, autant, dis-je, furent-ils allarmez, craignant qu'à cette occasion l'Empereur ne voulust toucher au partage, que six ans devant, il avoit fait de ses Estats. En effet, Loüis aussi-tost aprés pria Lothaire son fils aisné, de souffrir que l'on détachast des Païs qu'il lui avoit donnez, dequoi faire un Roïaume au Prince qui venoit de naistre. Lothaire y consentit, & promit avec serment de proteger son jeune frere: puis en estant fasché, & ne cherchant qu'à éluder; la belle-mere, qui s'en apperçut, resolut de lui mettre en teste un homme ferme & habile, dont la fortune dépendist de celle du Prince son fils.

Premiere Conjuration contre le Debonnaire, par ses trois fils du premier lit.

Le 13. de Juin.

823.

Nitard, pag. 360. tom. 2. Duch.

Pour cela, elle conseilla à l'Empereur de prendre pour premier Ministre *Bernard*, Duc de Languedoc. Elle avoit plus d'une vuë dans ce choix. Ce Duc estoit un homme aimable, vif, bien fait, né pour les femmes. Sa bonne mine plaisoit à la mere, & sa va-

leur pouvoit servir à l'establissement du fils. La conduite du Favori ne répondit point à sa réputation. Son ton & ses airs de Maistre firent que tout le monde se ligua pour empescher qu'il ne le fust.

Pour donner à sa bien-faitrice un témoignage de son zele, en entrant dans le Ministere, & pour flater aussi l'inclination de l'Empereur, Bernard lui persuada d'ériger en Roïaume une partie de la Bourgogne transjurane, la Rhetie & l'Allemagne, & d'en déclarer Roy le Prince Charles, ce fils bien-aimé, qu'il avoit eu du second lit. La Bourgogne transjurane comprenoit le Païs des Suisses; la Rhetie, celui des Grisons; & l'Allemagne proprement dite, cette partie de la Germanie, qui est entre le Rhin, le Mein, le Necre, & le Danube. En mesme-temps, pour prévenir les mouvemens, qu'une affaire d'un si grand éclat pouvoit causer à la Cour, Bernard fit resoudre la guerre contre les Bretons, afin d'y mener les Seditieux, & de les y faire perir. *Annal. Bertin. ad ann. 830.*

Ces nouveautez donnant l'allarme aux trois Princes fils du premier lit; ils travaillerent secrettement à faire une contre-brigue; & quoiqu'on les dispersa afin de les desunir, la conjuration ne laissa pas que de grossir. Presque tous les Grands y entrerent, Evesques, Abbez, Ducs & Comtes, jusques aux premiers Officiers de la Maison de l'Empereur; soit par inclination à la nouveauté, soit par haine contre le Ministre, soit pour en tirer quelque grace, en se faisant craindre. Le complot fait, les Mutins pour se donner un Chef, députerent à Pepin, qui paroissoit le *Astron. pag. 107.*
830. moins soumis des trois Princes, fils du premier lit, pour lui representer l'estat pitoïable où l'Empire estoit tombé, la foiblesse de l'Empereur, l'insolence de Bernard, les desseins de l'Imperatrice, qui, sous les yeux de son mari, & à la face du Roïaume, n'avoit point honte d'entretenir un commerce de galanterie avec le Ministre. Pepin leur promit de se mettre à leur teste; il leur sçut bon gré de s'estre adressez à lui: cette préference le flatoit, ou de faire augmenter sa part, en traitant avec l'Empereur; ou de succeder à l'Empire, s'il venoit à bout de l'en dépoüiller. *Thegan. pag. 281.*

Dans cette esperance, il s'avança jusques à Verberie, Maison Roïale à douze ou quinze lieuës de Paris. L'arrivée du Roy d'Aquitaine fut un coup de foudre pour l'Empereur qui n'avoit rien oüi dire de la conspiration. Il crut que Bernard la dissiperoit; mais Bernard, sans se mettre en peine sur qui l'orage alloit tomber, ne songea plus qu'à l'éviter: sa grande faveur servant de prétexte à la révolte, il se fit un merite de demander à l'Empereur, la permission de s'éloigner; il s'enfuit en Languedoc, pour ne voir les coups que de loin: c'estoit un fanfaron, qui avoit beaucoup de vanité, & peu de valeur. *Astronom. pag. 107.*

Dans cette extremité, l'Empereur & l'Imperatrice ne sçachant trop que devenir, prirent le parti de se sauver, l'Empereur à Compiegne, la femme à Laon. Elle en fut enlevée par ordre de Pepin, & contrainte de lui promettre, pour se délivrer d'une mort certaine, qu'elle persua-

deroit à son mari de se faire Moine. Judith, en femme habile, promit tout ce qu'on voulut; cependant, comme ce n'estoit ni son interest ni son intention, que l'Empereur renonçast au monde, bien loin de l'y exhorter, dans une conversation qu'on permit qu'elle eust avec lui, elle lui fit reprendre courage: Il estoit tellement abbatu, que pour ne plus estre exposé à de si cruelles traverses, volontiers il eust tout quitté, si elle ne l'en eust détourné. Il retint si bien ses leçons, que, par affection pour celle qui les lui donnoit, on ne put le résoudre à se faire moine. Afin neanmoins de détourner dans le moment le peril qui les menaçoit, ils convinrent de ceder à la violence, & de promettre aux Conjurez de faire ce qu'ils desiroient. L'Empereur obtint un delai, avant que de prendre le froc. L'Imperatrice fut conduite à Sainte Radegonde de Poitiers, ses deux freres furent rasez, & Eudes, son cousin-germain, fut dégradé de la Milice, comme complice de ses amours.

Sur ces entrefaites Lothaire arrive d'Italie: la révolte lui faisoit plaisir; mais il estoit fasché qu'un autre que lui en fust le Chef: Il estoit l'aisné des trois freres, associé à l'Empire, sacré & couronné par les mains du Pape, & reconnu par les Estats dans plus d'une Diette generale, pour successeur de l'Empereur. Les principaux de la Cabale s'estant déclarez pour Lothaire, il se saisit de son Pere, & le mit en la garde de quelques Moines affidez, avec ordre de le disposer à prendre leur habit. Cet attentat faisoit horreur à bien des gens, qui commençoient à ressentir autant d'indignation contre les enfans, que de compassion pour le Pere. Son sort fit pitié, mesme aux Moines, qui le gardoient; de sorte qu'ils lui inspirerent, non de se faire Religieux, mais de prendre courage, offrant, s'il leur promettoit d'avoir de la fermeté & de la vigueur à l'avenir, de travailler de leur costé à le restablir sur le Thrône. Il y avoit dans ce zele moins d'affection que d'interest: ces Moines n'en usoient ainsi, que dans l'idée de retirer une plus grande récompense, en restablissant l'Empereur, qu'ils ne pouvoient esperer, s'ils le faisoient Moine.

Astron. pag. 307. *Nitard. pag. 360.*

Un d'entre eux, plus présomptueux & plus vif que les autres, avoit des vuës plus élevées, que d'augmenter les revenus de son Couvent. Quoique ce Moine nommé *Gombaud*, n'eust aucune experience des affaires du monde; il se croïoit si capable de gouverner l'Estat, qu'il pensoit dans cette confusion, à devenir premier Ministre. Ses conventions reglées avec son Prisonnier, il alla secretement en Baviere & en Aquitaine, pour negocier avec Pepin, & avec Louïs son cadet: ces deux Rois estoient alors fort disposez à l'écouter, non par tendresse pour l'Empereur, mais par jalousie contre Lothaire, leur frere aisné, qui en usoit mal avec eux depuis qu'il estoit le Maistre. Gombaud les excita à avoir pitié de leur Pere. Ce ne fut pas assez pour les ébranler; ils ne promirent de se déclarer, qu'à condition qu'on estendroit les limites de leurs Roïaumes. Le Moine Plenipotentiaire, leur en donna des asseurances.

Pag. 361.

C'estoit dèja beaucoup, d'avoir soulevé les cadets contre leur aisné: néanmoins la liberté de l'Empereur, ou sa dégradation, dépendoit principalement de la Diette, qu'on devoit tenir pour regler le Gouvernement; & le succés de l'Assemblée, du lieu où elle se tiendroit. Lothaire & ses Complices vouloient, que ce fust en France, parce qu'ils y estoient les plus forts. Les Partisans de l'Empereur sollicitoient de leur costé, que ce fust au-delà du Rhin, afin que les Allemans & les François Orientaux pussent venir le secourir. Il aimoit ces Peuples, & en estoit aimé, à cause de sa simplicité, qui avoit de la simpatie avec leur humeur franche & sincere. Dans les occasions il leur avoit donné des témoignages de bien-veillance, jusques à convoquer pour eux des Assemblées particulieres, pour y pourvoir à leurs besoins, en usant avec eux plus en Pere, qu'en Souverain. *Astronom. p. 307.*

La brigue du Pere l'aïant enfin emporté sur celle du fils, par l'adresse de Gombaud, & par le concours des Rois de Baviere & d'Aquitaine; la Diette se tint à Nimegue: Toute l'Allemagne y accourut avec un empressement, qui menaçoit les Conjurez de leur faire un méchant parti: cependant ils ne laisserent pas de s'y trouver; & quoique l'Empereur eust ordonné, qu'aucun Seigneur n'y meneroit qu'un petit nombre de Domestiques, ***Hilduin***, Abbé de saint Denys, un des Chefs de la faction, y vint avec des troupes. Loüis l'en blasma publiquement, & non content de le chasser, il l'envoïa en Vestphalie y passer le quartier d'hyver. *Ibid.*

Ce coup d'autorité, qu'on avoit eu grand' peine d'inspirer au bon Empereur, allarma si fort les Mutins, qu'ils s'assemblerent chez Lothaire, pour y déliberer sur ce que ils avoient à faire. Les plus prudens d'entre eux opinoient à s'accommoder; les timides à se retirer; d'autres à se tenir sur la deffensive; & les plus emportez à en venir aux voies de fait. Aprés avoir passé toute la nuit en contestations, ils n'avoient point encore pris de parti le lendemain, lorsque de grand matin Loüis fit dire à son fils de le venir trouver, & de ne point s'abandonner à des gens qui le vouloient perdre. En vain les Conjurez firent tous leurs efforts pour empescher Lothaire de se rendre chez l'Empereur, il n'osa y manquer, de peur que son Pere, qui estoit alors le plus fort, ne le desheritast. Loüis se contenta de le reprimender, lui faisant voir, qu'il agissoit contre son propre interest, qui estoit de contribuer à étouffer la rebellion, bien loin de la fomenter. *Ibid. p. 308.*

Pendant cette entrevuë, les Factieux aïant paru vouloir en venir aux mains, les Allemans coururent aux armes de leur costé: De sorte qu'il y eut eu un sanglant combat, si Loüis & Lothaire ne fussent sortis dans le moment, pour appaiser l'émotion. Le fruit de la Conference & de l'accord du Pere & du fils, fut que les Chefs du complot furent arrestez prisonniers, & condamnez à mort dans la Diette suivante. Les autres Conjurez furent bannis ou rasez. *Jessé*, Evesque d'Amiens, un des plus ardens boutefeux, fut déposé dans un Synode. Quoique les regles de la prudence voulussent, *Ibid.*

831.

voulussent, qu'on executast ces jugemens exactement, Loüis environ trois mois aprés fit grace à tous les coupables; aux uns il donna la vie; aux autres il rendit les biens, & rappella generalement tous les gens qui avoient esté ou bannis de la Cour, ou mis en des Monasteres.

Un si grand succés estant un de ces coups du ciel, ausquels on ne s'attend pas, Loüis en rendit à Dieu de tres-humbles actions de graces, avec d'autant plus d'ardeur, qu'il regardoit comme un miracle, que ceux mesmes qu'on avoit choisis pour estre les instrumens de sa persecution, eussent esté, sans les en prier, les plus zelez à le venger. Il y fut sensible; il donna toute sa confiance à ce Moine liberateur, qui avoit travaillé pour lui, avec autant d'industrie, que d'activité, & de grands biens à son Couvent.

Parmi les Exilez, il n'eut garde d'oublier sa chere Judith; cependant quelque envie qu'il eust de la voir, il n'osa la rappeller si-tost, dans le doute où il estoit, s'il pouvoit, en conscience & en honneur, la recevoir pour femme, tant parce qu'elle avoit pris *Thegan. pag. 181.* le voile, qu'à cause qu'il avoit couru de mauvais bruits de sa conduite. Pour lever le premier scrupule, il fallut que le Pape & les Evesques du Roïaume asseurassent à l'Empereur, qu'il pouvoit & devoit reprendre Judith pour sa femme, parce que ce n'estoit que par violence qu'elle s'estoit fait Religieuse; à l'égard de l'autre motif, qui tenoit l'Empereur en suspens, on eut beau lui representer, qu'il n'estoit pas de la prudence de faire attention sur des bruits, moins encore de les approfondir, comme ce n'est *Nithard. pag. 161.* pas assez, que la femme de Cesar soit chaste, si elle n'est au-dessus du soupçon: il voulut, quelque amour qu'il eust pour sa chere Judith, qu'elle se justifiast de ce qu'on lui imputoit. Personne ne se presentant pour accuser cette Princesse, (quel est l'homme qui eust osé le faire depuis la conspiration échoüée?) elle jura, avec ses parens, qu'elle n'avoit jamais eu de commerce de galanterie. Sur un point aussi délicat, quand une femme est son juge, quel prodige, si elle se déclaroit coupable!

L'orage tout-à-fait passé, Bernard, sans estre mandé, revint aussi à la Cour, qu'il trouva bien changée pour lui. L'Empeur ne *Thegan. 181. Astronom. 308.* l'estimoit plus. Judith, par politique, en parut comme dégoustée: elle n'eust osé le proteger aprés le fracas, que leur commerce avoit fait. Il offrit de se battre en duel contre quiconque l'accuseroit; mais, cette bravade ne lui servit de rien, il ne put rentrer dans son poste, ni dans les bonnes graces de son Maistre. Le Moine favori joüissoit de l'un & de l'autre. Bernard au desespoir, changea de vûë & de conduite; & pour se venger de la Cour, ou pour s'y faire rappeller, il trama une conjuration plus violente que la premiere.

Nouvelle conjuration des Princes fils du premier lit, contre Loüis leur Pere.

Tout y estoit assez disposé. Pepin, Roy d'Aquitaine, n'avoit point comparu à la derniere Diette; quoique son Pere l'y eust invité. Ce fils estoit mécontent, ou plustost il feignoit de l'estre, esperant que pour l'appaiser, on lui feroit de nouvelles graces: mais il fut bien surpris, lorsqu'en arrivant à la Cour, on le reçut fort froidement. Il en fut si aigri, ou si effraïé, qu'il se sauva en Aqui-

Ee

832. taine, faiſant courre le bruit, qu'on avoit voulu l'arreſter.

Une retraite ſi bruſque, faiſant connoiſtre à l'Empereur l'orage qui le menaçoit, il taſcha de le prevenir, en convoquant un mois aprés, une Aſſemblée generale, à laquelle furent mandez les trois Princes, fils du premier lit. Le Roy de Baviere, je veux dire, Loüis le Germanique, n'eſtoit pas plus ſoumis, que ſon frere Pepin. Quoiqu'on euſt augmenté le partage de l'un & de l'autre, ils ſe plaignoient encore de n'eſtre point aſſez païez des ſervices qu'ils avoient rendus. Ils ne ſongeoient qu'à profiter de la foibleſſe de l'Empereur, qui avoit intereſt à les menager, pour les oppoſer à Lothaire, ſi celui-ci, plus inquiet & plus avide que les autres, vouloit encore le dépoüiller. Le Roy de Baviere eſtoit entré en Allemagne: Province à ſa bienſceance, où il avoit un grand parti (Nous l'avons déja dit,
832. on appelloit alors Allemagne le Païs qui eſt entre le Rhin, le Mein, le Necre & le Danube,) mais ſi-toſt que pour l'en chaſſer, l'Empereur ſe fuſt mis en marche avec une groſſe armée, le fils en fut ſi effraïé, qu'il ſe retira en fuïant. Le Pere ne le ſuivit qu'au petit pas, pour ne le pas pouſſer à bout; & il lui pardonna, auſſi-toſt que le Germanique eut reconnu ſa faute, & qu'il lui en eut fait ſes excuſes.

A peine l'Empereur avoit-il appaiſé ou puni un de ſes enfans, qu'un autre reprenoit les armes. Pepin s'eſtant preſenté à la Diette, il y fut arreſté, & de là envoïé à Treves pour y garder priſon; mais il s'enfuit incontinent, & retourna en ſon Roïaume pour raſſembler ſes forces, excité par Bernard, qui s'eſtoit jetté dans ſon parti, ou pour ſe venger de la Cour, ou de concert avec Judith, pour aider à perdre ce Prince par de méchans conſeils. L'Imperatrice & ſes amis eſtoient bien-aiſes de ces troubles, afin d'avoir occaſion d'aigrir le Pere contre les fils, & de les dépoüiller ſous le pretexte ſpecieux de punir leur deſobeïſſance.

En effet, ſi-toſt qu'on ſçut à la Cour la nouvelle revolte de Pepin, Judith engagea le Pere à révoquer la donation qu'il avoit faite à ce fils de la Monarchie d'Aquitaine, & à faire don de ce Roïaume à Charles ſon fils bien aimé. Action d'un ſi grand éclat, & d'une telle conſequence, que tout le monde y prit part: les uns l'approuverent, diſant que ſans cet exemple, les trois enfans du premier lit continueroient l'un aprés l'autre, à exciter impunément quelque ſedition dans l'Eſtat. D'autres avoient pitié du ſort du Roy d'Aquitaine, & de celui de ſes enfans, qui n'eſtoient ainſi dépoüillez, que pour contenter la haine de l'Imperatrice, ou pluſtoſt ſon avidité: Ils ajouſtoient, que c'eſtoit elle, qui ſous-main & par artifice, jettoit les Princes au deſeſpoir, pour faire tomber à ſon fils toute la ſucceſſion du Pere. Les gens ſages, qui ne regardoient que la tranquillité publique, craignoient que ce chaſtiment ne cauſaſt de plus grandes guerres, & plus de troubles que jamais. En effet, à cette occaſion les trois freres ſe réünirent, non ſeulement pour ſe défendre, mais pour oſter à l'Empereur les reſnes du gouvernement.

Nithard, pag. 361.

833. Tout l'Empire fut alors dans une eſtrange agitation: chacun

prit parti, ou pour le Pere par pitié, ou pour les enfans par indignation contre la belle-mere. La brigue des Princes fut la plus forte, soit que de leur costé il y eust plus à esperer, qu'il n'y avoit à craindre de la colere de l'Empereur; soit que les Grands, las de la guerre, ne crussent pouvoir la terminer qu'en le dépossedant, & qu'en confiant à ses enfans le gouvernement de l'Estat. Ces Princes aïant reconnu dans la premiere Conspiration, combien la prévention où l'on est contre des enfans qui font outrage à leur Pere, avoit fait tort à leur dessein, ils eurent un soin particulier d'attirer dans leurs interests, les Evesques les plus distinguez, par l'éminence de leurs Sieges, & par celle de leur vertu, afin que le Peuple, qui ne juge de l'équité des entreprises, que par les vertus ou les vices de ceux qui les executent, crust celle-ci juste & legitime, quand il la verroit appuïée par les plus grands & les plus saints Evesques.

Lothaire venant d'Italie, amena le Pape avec lui. C'estoit *Nithard. p. 361.* alors *Gregoire IV.* Les Papes, qui avant lui estoient venus dans le Roïaume, n'avoient eu garde de manquer à notifier auparavant *Astron. p. 309.* leur voïage & leur arrivée, afin que l'on donnast ordre de leur rendre sur le chemin, depuis les Alpes jusques à la Cour, tous les respects qui leur sont dus. Gregoire venant en France n'en avertit point l'Empereur. Eh de quel front l'auroit-il fait, puisqu'il estoit entré dans la conspiration, au gand estonnement de tous les Gens de bien, qui blasmoient ce Pontife de prester son autorité à un si pernicieux complot? Quelques-uns disoient pour l'excuser, qu'il n'avoit osé resister aux vives instances de Lothaire. D'autres s'imaginoient, que ce Prince lui avoit promis, non seulement de confirmer les donations faites à saint Pierre, par les Rois ses predecesseurs, mais mesme de les augmenter. D'autres plus rafinez, disoient, que la vuë du Pape estoit d'accroistre les troubles, afin que dans cette confusion, il fust plus le maistre dans Rome. Ses amis publierent, qu'il ne venoit en France, que pour reconcilier le Pere avec ses Enfans; mais sa conduite fit bien voir, que ce n'estoit pas son dessein : car bien loin d'en user ainsi, Gregoire, à ce qu'on disoit, n'avoit accompagné Lothaire, que pour excommunier l'Empereur & ses Partisans. La seule menace de cette Censure, juste ou injuste, il n'importe, eut fait faire à Loüis ce qu'on auroit voulu, si quelques Evesques, gens de cœur, qui estoient demeurez fideles, ne lui eussent representé, que c'estoient ses Enfans, qu'on devoit excommunier, pour avoir outragé leur Pere, & non pas lui, ni ses amis, pour le deffendre de l'insulte.

Cum verò rumor, usquequaque diffusus ferveret de caeteris quod verum erat, de Papa verò Romano, quod ideo adesset, ut tam Imperatorem quam Episcopos excommunicationis vinculis irretire vellet, si qui inobedientes essent sua filiorumque Imperatoris

Afin de le rassurer, ces Prelats dénoncerent au Pape, que s'il fulminoit des Censures, ces foudres retomberoient sur lui, qui seroit excommunié pour avoir violé les regles de la justice & celles de la charité. Cette vigueur rendit le Pape plus retenu, & fit qu'il se contenta d'assister les Princes rebelles de son nom & de ses conseils, & de demeurer dans leur camp, pour empescher par

sa presence, que les Troupes ne fissent scrupule de se battre contre leurs amis, leurs freres & leurs Alliez, pour une aussi méchante cause. L'armée de l'Empereur & celle des Princes rebelles furent quelques jours en presence, entre Basle & Strastbourg, dans une plaine, qui depuis fut appellée *le Champ du mensonge*, à cause de l'infidelité des Officiers de l'Empereur. Les deux armées estoient rangées en bataille, & la France estoit à la veille de voir ses plus braves hommes se massacrer les uns les autres, & trois Enfans dénaturez verser le sang de leur Pere, ou le Pere celui des Enfans, quand on avertit l'Empereur, que le Pape venoit le trouver.

833.

voluntati, parum quid subripuit Episcopis Imperatoris, præsumptio audacia, asserentibus nullo modo se velle ejus voluntati succumbere, sed si excommunicaturus adveniret, excommunicatus abiret, cum aliter se habeat antiquorum Canonum auctoritas. Astronom. p. 309.

* Gregoire jusques-là, n'aïant fait aucune démarche pour procurer la paix, Loüis avoit tout sujet de se défier de sa visite, & de la regarder comme un piege qu'on lui tendoit; aussi le receut-il mal, & sans lui rendre aucun honneur. Le Pape commença par lui faire de grands presens, & par lui protester, qu'il n'estoit venu en France, que pour y mettre la paix, sur ce qu'il avoit oüi dire, que Loüis avoit dans le cœur une haine implacable contre ses Enfans. Gregoire passa avec lui quatre ou cinq jours en conference, dont le resultat fut, qu'il retourneroit vers les Rois, leur faire des propositions; mais pendant tous ces pour-parlers, dont on amusoit l'Empereur, ses fils & leurs Emissaires lui débaucherent son armée. Les Officiers & les Soldats l'abandonnerent en une nuit; de sorte que le lendemain, se voïant avec peu de gens, qui ne vouloient point le quitter, il les exhorta, pour mettre leur vie en sureté, de suivre l'exemple des autres.

* *Quem venientem Imperator in ipsa acie consistens suscepit, licet indecentius quam debuit,* &c. Ibid.

Loüis abandonné de ses Troupes, se livre lui mesme à ses fils.

En cette extremité, apprehendant d'estre exposé à l'insolence du Soldat, qui commençoit à le menacer & à lui faire des avanies, il envoïa à ses Enfans, leur offrir de se rendre, sous deux conditions; sçavoir, qu'ils auroit la vie sauve, & qu'on ne creveroit point les yeux ni à l'Imperatrice, ni à Charles son fils. Les paroles données, il passa au camp de ses fils, qui descendirent de cheval, dans le moment qu'ils l'apperçurent. Il les baisa, comme pour les remercier, de ne lui pas faire un plus grand mal. Ces Princes dénaturez, ne furent touchez ni de tendresse, ni de pitié: il partagerent l'Empire entre eux: les Troupes leur presterent un nouveau serment; aprés quoi ils se séparerent. L'aisné, qui n'avoit plus besoin du Pape, le renvoïa en Italie. Les Rois de Baviere & d'Aquitaine s'en retournerent en leurs Roïaumes. Le Debonnaire fut enfermé dans une Abbaïe à Soissons. L'Imperatrice fut confinée à Tortonne en Italie, & son fils Charles dans un Couvent. Ce n'estoit là que le commencement de la Tragedie.

Astron. p. 309. & 310.

En Juin 833.

Saint Medard de Soissons.

Loüis est dégradé & mis en penitence.

Deux ou trois mois aprés, quelques-uns des plus Grands Seigneurs touchez de compassion du sort du vieil Empereur, aïant parlé de lui en termes fort respectueux dans une Assemblée generale, que Lothaire avoit indiquée, & où il exerça toutes les fonctions d'Empereur; *Ebon*, Evesque de Reims, & d'autres Prelats seditieux, qui craignoient d'estre chastiez, si Loüis estoit restabli, s'aviserent de proposer, qu'il falloit le dégrader, & lui faire renouveller

t. d'Octobre 833.

Astron. p. 310.

Vid. Acta Exauctorat. Lud. Pii Imper. p. 333. 2. tom. Duch.

la penitence qu'il avoit faite aux Estats d'Attigni. Pour cela ils dresserent contre lui sept ou huit chefs d'accusation : Comme d'avoir entrepris sur les libertez de l'Eglise, d'avoir fait la guerre en Caresme, & indiqué au Jeudi Saint une Assemblée generale, d'avoir esté parjure, & obligé ses Peuples à l'estre, en leur faisant prester serment tantost à l'un de ses fils, & tantost à l'autre, d'avoir fait razer ses trois freres, & tuer Bernard, son neveu, contre la parole solennelle qu'il avoit donnée plusieurs fois, de ne jamais attenter sur la vie de ses Parens : Promesse faite à Charlemagne au pied de l'Autel, en presence de tous les Seigneurs.

Astron. p. 310.

Jamais Rebelles n'inventerent contre leur Souverain des accusations plus frivoles. Cependant, comme la passion, quand elle a la force à la main, ne garde ni justice, ni mesure, le pauvre Prince, sur ces chefs, sans estre cité ni entendu, fut condamné, tout d'une voix, à estre mis en penitence; les gens de bien n'aïant osé n'estre pas de l'avis commun, pour ne point s'exposer à l'indignation des méchans.

Acta Exauctorationis. p. 332. 2. tom. Duch.

Thegan. p. 282.

Les Prelats députez pour lui annoncer son Arrest, l'exhorterent à obéïr, en lui representant les fautes énormes qu il avoit faites, le scandale qu'il avoit donné par ses sacrileges & par ses parjures, & les maux infinis, meurtres, viols, brigandages qui estoient arrivez, des guerres dont il estoit cause. Il demanda d'abord un peu de tems pour se resoudre; puis, dans la crainte de s'attirer quelque chose de pis, il se soumit à tout, se croïant peut-estre, sur ce que lui disoient ces Evesques, plus coupable qu'il ne l'estoit. De tous les Conjurez, ce furent les Ecclesiastiques, qui lui firent le plus d'avanie, à cause de son trop de zele, à les faire vivre en gens de bien. Les plus insolens estoient les Metropolitains, de Reims, de Lion, de Narbonne, & les Evesques d'Amiens & d'Auxerre : ils lui firent mille indignitez avant & depuis sa dégradation Pour subir sa Sentence avec plus de merite & sans rancune dans le cœur, il commença par se reconcilier avec Lothaire son fils aisné, puis conduit à l'Eglise de l'Abbaïe, ou on le gardoit, il lut à haute voix, à genoux au pied de l'Autel, un

Act. Exauctor. p. 334.

Ecrit qu'on lui avoit donné, qui contenoit toutes les fautes & les crimes qu'on lui imputoit. Aprés cette confession, qui fut entrecoupée de mille sanglots, il osta lui-mesme son épée & son ceinturon, & quitta son habit du monde pour prendre l'habit de Penitent, qu'il reçut de la main des Evesques.

La discorde s'estant mise parmi les fils rebelles, les cadets contraignent l'aisné de relascher leur Pere, qu'il tenoit en captivité.

Cette dégradation faite avec un si grand éclat, ne fut d'aucune utilité; tout au contraire, plus les fils affectoient de rendre le Pere méprisable, plus on avoit pitié de lui, & d'indignation contre eux : on estoit frappé de la cruauté de Lothaire, qui avoit eu le cœur, non seulement de consentir, mais mesme de se trouver à cette honteuse ceremonie. Comment les Peuples eussent-ils pû attendre d'estre bien traitez d'un Prince, qui outrageoit son Pere, au point que faisoit Lothaire, sans en avoir d'autre sujet, que l'envie seule de regner? Les Peuples d'au-delà du Rhin en murmu-

roient ouvertement, & ne demandoient qu'un Chef pour marcher vers Aix-la-Chapelle, où l'Empereur estoit prisonnier. Les Grands de Neustrie ne témoignoient pas moins de zele, & sollicitoient vivement les Rois de Baviere & d'Aquitaine de se mettre à leur teste, pour aller délivrer leur Pere. Ces Rois, jusques-là l'avoient vû de sang froid dans l'ignominie, parce qu'ils ne croïoient pas qu'il pust remonter sur le Thrône: mais aussi-tost que la Noblesse eut pris les armes en sa faveur, ils promirent de le secourir, dans l'espérance d'en tirer des avantages considerables, ou dans la crainte que l'Empereur, s'il estoit restabli sans eux, ne déclarast le Prince Charles heritier de tous ses Estats.

Ces Rois estoient d'ailleurs mécontens de leur frere aisné, qui, depuis qu'il estoit le Maistre, ne leur avoit communiqué aucune affaire importante. Ils eurent beau le prier de traiter leur Pere avec moins de dureté. Lothaire se mocqua des remontrances de ses cadets jusques à ce qu'il les vit armez. Ces mouvemens lui firent peur. Son Prisonnier l'embarrassoit, il n'osoit trop s'en éloigner, de peur qu'on ne l'enlevast: d'un autre costé il n'y avoit guere d'apparence de le traisner toûjours aprés lui, ce spectacle ne faisant qu'aigrir l'indignation des gens de bien: cependant au Printems suivant, il l'amena d'Aix-la-Chapelle, à Saint Denis prés de Paris, dans le dessein de l'enfermer dans cette Abbaïe, comme dans un lieu d'autant plus seur, qu'il estoit éloigné des Estats des Princes ses freres. *Nitard. pag. 361.*

Lothaire ne s'attendoit pas que ces Princes, chacun de leur costé, feroient assez de diligence pour estre bien-tost à ses trousses. Ils le poursuivirent si vivement, qu'il eut esté enveloppé sans une inondation des Rivieres de Seine & de Marne, qui les empescha de se joindre. Sa ressource fut de s'enfuir, laissant son Pere en liberté. Loüis remercia ses fils puisnez de la lui avoir procurée, & leur promit des récompenses. En vain ses amis le presserent de reprendre sur le champ les ornemens Imperiaux: il n'osa le faire sans la permission des Evesques, parce qu'il estoit en penitence. Les Prelats assemblez dans l'Eglise de Saint Denis le Dimanche suivant, lui remitent l'épée au costé, la Couronne sur la teste, la Ceinture militaire, & ses autres habits seculiers. Pendant la ceremonie, l'Eglise retentit des acclamations d'un nombre infini de gens, qui souhaitoient à l'Empereur, autant de joie à l'avenir, qu'il avoit essuïé de peines.

Premiere ceremonie du restablissement de Loüis le Debonnaire.

Il ne sejourna point en Neustrie; mais aprés avoir envoïé des Couriers dans les Provinces, pour annoncer à ses Sujets la grande nouvelle de son restablissement, il retourna à Aix-la-Chapelle, qui estoit le centre de l'Empire. Il y retourna, dis-je, pour voir avec les Grands, qui s'y rendoient de toutes parts, comment il devoit en user à l'égard de Lothaire, qui s'estoit retiré dans le Roïaume de Bourgogne. Beaucoup des Grands lui conseilloient de perdre ce fils rebelle. Il ne put s'y résoudre, & esperant toûjours le ramener par la douceur, il offrit de lui pardonner. Quand on recherche les mutins, c'est alors qu'ils le deviennent davantage. Lothaire

méprisa ces offres, parce qu'il avoit de bonnes Troupes, & que deux Seigneurs de son parti venoient tout nouvellement de remporter une victoire: *Lambert* & *Mainfroi*, ses deux principaux confidens, s'estant cantonnez dans le Maine, quelques Comtes du voisinage, qui estoient fideles à l'Empereur, se réünirent pour les combattre; mais si ceux-ci avoient plus de troupes, les autres eurent plus de vigilance; ils surprirent les Imperiaux, & les mirent en fuite.

Sur cette nouvelle, & sur les vives demandes que les Vainqueurs faisoient d'un promt & puissant secours, Lothaire se mit en marche pour les joindre. Il prit en passant la Ville de Chalons sur Saone, qu'il abandonna au Soldat: il y fit tuer deux Comtes, & jetter dans la riviere une celebre Religieuse, sœur de Bernard, Duc de Languedoc, comme sorciere & empoisonneuse. De là continuant sa route, toujours costoïé par son Pere, il campa hardiment en vuë des Troupes Imperiales, qu'il s'efforça de débaucher par promesses & par menaces, sans en venir à bout. Mais bien-tost les choses changerent: car, les Rois de Baviere & d'Aquitaine aïant joint l'Empereur vers Blois, il devint si fort superieur, qu'il eust pû envelopper Lothaire, & le tailler en pieces, si ce Pere, trop bon, qui se faisoit un scrupule de verser du sang, plus encore celui de son fils, n'eust mieux aimé lui envoïer un Evesque & deux Ducs, l'exhorter une derniere fois, à venir lui demander pardon.

Astron. pag. 312.

Thegan. pag. 284.

Loüis pardonne à son fils aisné.

Ce ne fut point les remontrances de ces Envoïez, mais la necessité & le desordre de ses affaires, qui déterminerent Lothaire. Il estoit perdu s'il n'eust fait promtement sa paix. Il vint donc au Camp Imperial avec ses principaux amis, & un grand nombre d'Officiers. L'Empereur le reçut sous une tente fort élevée, assis sur un Thrône, les Rois de Baviere & d'Aquitaine de bout, & à ses costez. Lothaire se jetta à ses pieds, & aprés lui avoir promis d'estre fidelle à l'avenir, il lui demanda tres-humble pardon du passé. Loüis le lui accorda avec plaisir, à condition qu'il s'en iroit en Italie, & n'en partiroit point sans ordre. Beaucoup des Conjurez, Evesques, Comtes, & Gentilhommes suivirent Lothaire, qui leur fit de grands biens, moins par reconnoissance, qu'afin de se servir d'eux à exciter en France quelque nouvelle sedition, quand ses inquietudes ou ses interests lui en inspireroient l'envie.

Thegan. pag. 285. tom. 2. Duc.

Quoique la retraite des Factieux commençast de ramener le calme, le Roïaume estoit encore dans une grande agitation, parce qu'il y avoit bien des gens qui se faisoient scrupule de reconnoistre l'Empereur. Quelque horreur qu'on eust eu de la rebellion des fils, & des outrages faits au Pere; quelque injuste qu'eust esté sa dégradation, on estoit si fort prévenu, qu'un pecheur condamné à la penitence publique, ne pouvoit en quitter l'habit, ni rentrer dans ses Dignitez; que parmi les Seigneurs, tant Ecclesiastiques que Laïques, il y en avoit beaucoup qui regardoient l'Empereur, comme vraiement excommunié. Le bruit couroit parmi le Peu-

Nouvelle ceremonie pour rendre plus autentique le restablissement de Loüis le Debonnaire.

ple, que sa reconciliation avoit esté précipitée, & qu'aïant esté déposé aprés une discussion des crimes qu'on lui imputoit, on n'avoit pu le restablir, qu'on n'eust cassé auparavant ce premier Jugement. Ces bruits pouvoient avoir des suites funestes; & ce fut pour les prévenir qu'il convoqua à Thionville une Assemblée generale. Les Prelats qui avoient esté les plus animez contre lui, y furent mandez nommément, afin qu'infirmant eux-mesmes la Sentence qu'ils avoient renduë pour le dégrader, elle en parust plus injuste.

835. Loüis porta ses plaintes à cette Assemblée : on y examina le Jugement rendu contre lui; cet inique Jugement aïant esté annullé, de l'avis unanime des Archevesques & Evesques, qui se trouverent à cette Diette, on dressa un Procés-verbal, qui fut signé d'eux tous, où on expliquoit fort au long les motifs du nouvel Arrest, & les nullitez du premier. Aprés l'Assemblée, ils allerent à Metz avec l'Empereur, pour l'absoudre une seconde fois à la vuë de tout le Peuple. Comme le nombre de sept est mysterieux dans l'Ecriture, Loüis voulut que sept Archevesques chantassent sur lui, pendant la Messe, sept oraisons faites exprés pour le reconcilier pleinemenr. Ils lui mirent ensuite une couronne sur la teste, en signe de restablissement. Ebon, Archevesque de Reims, le plus insolent de ses ennemis, monta à la Tribune pour s'accuser lui-mesme, & declarer publiquement, qu'il y avoit autant d'équité à restablir ce Prince, qu'il y avoit eu d'injustice & de passion à le dégrader. Ce Prelat se démit de son Archevesché, pour prévenir un Jugement qu'il ne pouvoit pas éviter.

Annal. Bertin. ad ann. 835. Tom. 3. Duch. p. 191.

Le Debonnaire remet le trouble dans sa Famille, par les avantages qu'il fait à son fils du second lit.

Cette reconciliation faite avec un si grand mistere, remit le calme dans les esprits, & l'Estat eut esté tranquille, si Judith eut eu moins d'ardeur à aggrandir son fils, & l'Empereur plus de fermeté à ne pas suivre aveuglément toutes les volontez de sa femme. Depuis son retour elle estoit devenuë plus puissante qu'auparavant; son absence avoit augmenté la tendresse de son mari, qui ne pouvoit lui rien refuser, tant elle avoit sur lui de credit & d'autorité. Loüis devenant vieux, les amis de l'Imperatrice furent d'avis qu'elle s'accommodast avec Lothaire, qui estoit le plus dangereux, & le plus accredité des trois Princes du premier lit, à la merci desquels leur cadet seroit exposé, si sa mere, ne lui ménageoit un appui. Pour cela elle persuada à l'Empereur d'oublier le passé; & de partager ses Estats entre l'aisné & le plus jeune de ses enfans, laissant les autres en possession de ce qu'il leur avoit donné.

Astron. p. 121.

La proposition en fut faite à Lothaire, qui d'abord ne l'accepta pas, parce qu'il la regarda comme un piege qu'on lui tendoit : il estoit d'ailleurs si puissant, que son Pere venant à mourir, il esperoit d'estre le maistre de toute la succession. D'un autre costé, Loüis changea d'avis, sur les plaintes, qu'on lui fit de la conduite de ce fils, qui prenoit les biens de l'Eglise pour les donner aux Gentilhommes, qui avoient quitté, pour le suivre, les Terres

Astron. p. 314. qu'ils avoient en France. Lothaire, loin de proteger l'Eglise Romaine, en persecutoit les vassaux, & s'emparoit de ses Domaines. L'Empereur en fut si touché, qu'il vouloit aller en personne reprimer toutes ces entreprises; il ordonna mesme à son fils, peut-estre pour l'effraïer, de tenir des Estapes prestes depuis les Alpes jusques à Rome; mais les courses des Normands, qui commen- *Ibid.* çoient à infester les costes de Frise & de Neustrie, l'arresterent malgré lui, dans le centre de ses Estats. Ces Barbares avoient pillé Anvers, & s'estoient cantonnez dans une des Isles de Zelande, d'où ils firent de grands ravages, jusques à ce que l'Armée Françoise fut en marche pour les en chasser: ils eurent peur & se retirerent.

Plus l'Empereur estoit irrité contre Lothaire son fils aisné, plus il avoit d'inclination à faire du bien au Prince Charles son fils unique du second lit. Dans une Diette tenuë exprés, il lui mit l'épée au costé, & la Couronne sur la teste, le declarant Roy de Neustrie, de l'avis 837.
Astron. p. 316. unanime de tous les Grands de ce Roïaume, qui s'estendoit depuis la Loire jusques au Rhin. Quoique ce fust un fort grand establisse- *Nithard. p. 362. & 363.* ment, les amis de l'Imperatrice ne cessoient point de lui redire, que pour prendre des mesures justes sur la fortune de son fils, il lui falloit estre d'accord avec l'aisné de ses beaux-fils. A force de promesses elle attira Lothaire à Wormes: il se jetta aux pieds 838.
de son Pere, qui, les larmes aux yeux, lui pardonna avec plaisir ses desobeïssances passées, à condition qu'il vivroit bien avec Judith, & qu'il observeroit le Traité que l'on alloit faire. On lui proposa donc le dessein qu'avoit l'Empereur de lui laisser l'Italie, comme à celui de ses enfans, qui devoit estre Empereur aprés lui; de laisser aussi à Pepin & à Loüis, dit le Germanique, l'Aquitaine & la Baviere; & du reste de ses Estats faire deux lots à peu prés égaux, dont le Prince Charles en auroit un, & l'autre seroit pour Lothaire.

Lothaire laissa à l'Empereur le pouvoir de faire les lots, en apparence par respect, & effectivement dans la vuë de choisir ce qui seroit à sa bienseance. Aussi prit-il pour sa part toute la France Orientale, qui s'estendoit depuis la Meuse jusques au fond de la Germanie. Ces Païs, joints à l'Italie, lui faisoient un si vaste Estat, qu'avec les intelligences qu'il conservoit toujours dans les autres Provinces, il se flatoit de tout réünir sous une mesme domination, aprés la mort de son Pere. L'Imperatrice, de son costé, estant contente de la part qui estoit écheuë à son fils, cette part comprenoit le Païs, qui est entre la Loire, le Rhosne, la Meuse & l'Ocean, il y eut de grandes réjoüissances à la Cour, & parmi le Peuple, qui esperoit de voir par là affermir la tranquillité. Néanmoins ce nouveau partage eut esté vraisemblablement la semence d'une sanglante guerre, si le Roy d'Aquitaine ne fust mort sur ces entrefaites.

Lui & le Germanique n'aïant rien en comparaison de ce qu'on donnoit à leurs freres, ils en faisoient de grandes plaintes: la mort

de Pepin & la foiblesse du Bavarois étoufferent cette querelle avant qu'elle fust formée; & Judith, toujours attentive à profiter des conjonctures, sçut se servir de celle-ci pour faire reünir le Roïaume d'Aquitaine à la Couronne de Neustrie; quoique Pepin eust laissé deux filles mariées, & deux fils qui ne l'estoient pas. L'aïeul, sans avoir pitié de ces Princes, donna le Roïaume de leur pere au fils de l'Imperatrice. Cette injustice fit naistre deux factions en Aquitaine : les uns, en plus grand nombre, reconnurent le Prince Charles : les autres élurent pour Roy le fils aisné de feu Pepin; il portoit le nom de son pere. Loüis, pour dissipper cette cabale, passa promtement la Loire, & s'avança jusques à Clermont avec une grande Armée. Judith le suivit : elle le gardoit
839. à vuë, dans la crainte qu'en son absence il ne fust touché de pitié, & ne fist grace à ses petits-fils. La plusparc des Grands d'Aquitaine, ou par timidité, ou par interest, rendirent hommage au Prince Charles. Cependant la faction du jeune Pepin ne laissa pas de subsister, & de se deffendre si vivement, qu'il fallut un long tems pour l'anéantir.

Loüis marche contre son fils le Roy de Baviere, qui avoit envahi un vaste & riche Païs, pour se dédommager du trop grand avantage que l'on faisoit à son cadet.

Pendant que le Debonnaire estoit si embarrassé à reduire les Aquitains, son fils le Roy de Baviere, profitant de cet éloignement, avoit surpris beaucoup de Villes, qui estoient à sa bienséance, & ne trouvant point de resistance, il s'estoit rendu maistre de toute l'Allemagne jusques au Rhin. Nous l'avons déja dit, le nom d'*Allemagne*, ne signifioit en ce tems-là, que ce qui est entre le Danube, le Mein, le Necre & le Rhin. Jamais nouvelle n'avoit plus fasché l'Empereur, qui estoit déja vieux, & alors fort incommodé. Quoique l'on fust en plein Hyver, ses Ministres & l'Imperatrice lui persuaderent de partir, pour dissiper, par sa presence, ces nouveaux mouvemens. Ce n'estoit point la saison, ni le peril presque évident de tomber malade en chemin, qui faisoit sa plus grande peine ; ce qui lui en faisoit le plus estoit de se separer de sa chere épouse, & de voïager en Caresme, lui qui l'avoit toûjours passé en jeusnes, en prieres & en meditations, sans jamais avoir pris, pendant la sainte quarantaine, le moindre divertissement, non pas mesme celui de chasser, ni de monter à cheval, sinon une fois ou deux, encore n'estoit-ce pas pour le plaisir, mais par maniere de remede pour se maintenir en santé, en faisant un peu d'exercice.

Il partit de Poitiers au commencement du Caresme, & se ren-
840. dit à Aix-la-Chapelle, où il s'arresta peu, impatient de passer le Rhin, afin de combattre le Rebelle dés l'ouverture de la campagne. A l'approche du Pere, le fils disparut, & abandonna ses conquestes : succés qui auroit donné une grande joie à l'Empereur, si cette course précipitée ne lui eust causé tant de fatigues, qu'au retour il se trouva tres-indisposé. Une éclipse de Soleil acheva de le rendre malade. Pendant les grandes Litanies (ce sont les jours des Rogations, qu'il passoit ordinairement dans l'exercice des bonnes œuvres) le tems s'estoit fort broüillé ; & la veille de l'Ascen-

Loüis tombe malade, & se prepare à la mort.

sion, le Soleil s'estoit éclipsé d'une maniere épouvantable; il faisoit si nuit en plein jour, qu'on voïoit briller les estoiles. Loüis ne douta point que ce ne fust nommément à lui que cette éclipse en vouloit.

La peur augmentant son mal, il se fit porter sur le Mein de Saltz à Francfort, & de là proche de Mayence, dans une Isle au milieu du Rhin, où l'on dressa un pavillon, sous lequel il se mit au lit: il communia tous les jours de sa maladie, qui en dura plus de quarante. Il estoit dans un triste estat, le cœur navré de douleur, sechant à vuë d'œil, ne voulant rien prendre, toûjours inquiet, soupirant de moment à autre: ses scrupules sur le passé, & ses allarmes sur l'avenir, ne lui donnoient point de repos: de l'humeur dont estoient ses fils, il prévoïoit toutes les guerres qui alloient désoler la France, n'aïant auprés de lui ni sa femme ni ses enfans, son frere *Dreux*, Evesque de Metz, fut toute sa consolation: il estoit son Grand Chappelain, c'est-à-dire, son Grand Aumosnier, & son Confesseur ordinaire. Il ne quitta point l'Empereur, & l'assista jusques à la mort.

Cibus ejus erat solummodo per dies quadraginta Dominicum Corpus. Astron, pag. 319.

Ce fut à ce Prelat que Loüis dit ses intentions sur la distribution de ses meubles & de ses thresors. Ces thresors consistoient en quantité de couronnes & de sceptres d'or, de vases & de pierreries; de livres de toutes les sortes; d'habits de ceremonie, de Chasubles, de Dalmatiques, & autres ornemens d'Eglise. Les Pauvres y eurent leur part, les Eglises y en eurent une autre; Lothaire & Charles, chacun la leur. A Lothaire, qui estoit l'aisné, il donnoit en particulier une Couronne magnifique, un Sceptre & une riche épée, à condition qu'il garderoit les conventions faites entre lui & Charles, son frere cadet. Comme il ne laissoit rien au Roy de Baviere, on eut peur qu'il ne conservast du ressentiment contre lui: l'Evesque de Metz lui en aïant parlé, le malade en fut émeu: tout pieux qu'il estoit, il avoit peine à pardonner. Avant mesme que d'en venir là, il recueillit toutes ses forces pour se lever un peu sur son lit; & avec toute la vehemence dont alors il estoit capable, il fit un dénombrement des outrages de ce fils ingrat, qui estoit cause de sa mort. Sur le soir il fit dire, auprés de son lit, Matines pour le lendemain, pendant lesquelles il ne cessa, autant qu'il en eut la force, de faire le signe de la croix sur son front & sur sa poitrine.

Ibid.

Ibid.

Pendant que l'on recitoit les prieres de l'agonie, ont fut surpris, que tout-à-coup on lui vit tourner le visage, rouler les yeux comme en colere, & crier par deux fois, *huz*, *huz*, ce qui veut dire en vieux langage, *hors d'ici*. Il croïoit voir le Diable, sur ce qu'il avoit oüi dire, que le malin Esprit fait ses efforts en ce moment, pour séduire l'ame du Chrestien. Cette imagination passée, il fut plus tranquille; & un moment aprés il tendit l'esprit, le visage gai, & les yeux tournez vers le ciel. Il mourut d'inanition & de chagrin le 20. Juin de l'année 840. Son frere Dreux, accompagné d'autres Prelats & de tous les Seigneurs qui se trouverent à la

Ibid.

Mort de Loüis Premier, dit le Debonnaire.

Cour, conduisit le corps à Saint Arnoul de Metz, où il fut enterré.

Bonnes & mauvaises qualitez de Loüis dit le Debonnaire.

Les guerres civiles, qui démembrerent la Monarchie aprés la mort du Debonnaire, & le peu de merite de ses trois enfans; le firent regreter quoique de son vivant il n'eust point esté en réputation: il faut pour en acquerir, plus de vivacité que ce Prince n'en avoit. C'estoit le meilleur homme qui fust jamais; familier avec ses amis, doux à ses Domestiques, bon à ses Peuples, civil & affable: mais quand on est sur le Throsne, c'est une honte de n'avoir que le merite d'un Particulier. On ne peut assez loüer son zele pour la Religion, sa charité envers les Pauvres, son application à faire rendre la Justice, & à réformer les Loix. Du reste on ne voit rien de grand en lui: sa liberalité estoit sans discernement, donnant à ses Favoris jusques à ses grandes Terres, qui avoient fait autrefois la richesse de ses aïeuls. Il y avoit dans sa clemence plus de foiblesse que de vertu: il y eut beaucoup de sa faute: s'il fut le joüet de ses enfans & de la fortune: tout Prince qui souffre une injure, donne l'audace à ses Peuples de lui en faire une nouvelle.


Thegan. pag. 279. Tom. 2. Duch.



CHARLES LE CHAUVE, ET SES FRERES.

II. Tom. de Duchesne, depuis la page 352. jusques à la page 472.

LA Monarchie Françoise estoit montée sous Charlemagne, au plus haut degré de la gloire : sa grandeur l'avoit soustenuë sous le Regne du Debonnaire; mais sous celui de ses enfans, elle commença de tomber par leurs haines & par leurs querelles, & plus encore par leurs partages, qui démembrerent ce vaste Estat. Loüis laissa trois fils; *Lothaire*, Roy d'Italie; *Loüis*, Roy de Baviere; & *Charles*, Roy d'Aquitaine & de Neustrie. Celui-ci n'avoit que dix-sept ans, & n'estoit point encore sorti de dessous les aisles de sa mere. Le second, jusques-là, avoit eu peu de réputation : l'aisné estoit le plus rusé; du reste, c'estoit un de ces gens qui sont fiers quand on les craint, timides quand on leur resiste, rampans quand on les menace : Ce n'estoit point une teste ferme, qui fust capable d'imaginer ni de conduire un grand dessein; mais un esprit fourbe & leger, qui n'avoit point de vraie bravoure, & moins encore de probité.

Fils du Debonnaire, qui lui survescurent.

Caractere de l'Empereur Lothaire, l'aisné des fils de Debonnaire.

Nitard. L. 2. p. 364. & suiv.

840.

Aussi-tost que ce Prince, qui estoit au-delà des Alpes, eut appris la mort de son pere, il envoïa de tous costez annoncer qu'il alloit venir prendre possession de l'Empire. Il y estoit associé depuis plus de vingt années, du consentement de tous les Grands. Quelque serment qu'il eust fait de ne point attaquer ses freres, il songeoit à les dépoüiller, ou du moins à prendre sur eux & sur tous les Estats qui estoient soumis aux François, l'autorité qu'y avoient euë les deux precedens Empereurs. Ses Agens promettoient des récompenses & des honneurs à ceux qui seroient les premiers à aller au-devant de lui, & faisoient de grandes menaces à ceux des Nobles qui n'iroient pas. Ces intrigues eurent leur effet : les Evesques & les Comtes, par crainte ou par esperance, coururent en foule lui rendre hommage. Ce concours lui enfla le cœur, & il ne douta plus qu'il ne devinst, sans coup ferir, le Maistre absolu de l'Empire. Son dessein n'estoit point d'y emploïer la violence; se flatant de mieux réüssir par la ruse, que par la force.

A peine eut-il passé les Monts, qu'il se saisit de Wormes, & marcha droit à Francfort, croïant surprendre le Bavarois, qu'il vouloit ruïner le premier, pour priver Charles de tout secours. Le salut des cadets dépendoit de se secourir, & d'estre toûjours bien unis. Les liens du sang ont peu de force, si l'interest ne les resserre. La mauvaise foi de leur aisné, son orgueil, ses prétentions, ne les avertissoient que trop, qu'il pensoit à les opprimer. Le Roy

Lothaire tasche, moins par la force que par la ruse, de dépoüiller son frere Loüis, Roy de Baviere.

de Baviere, devenu tout d'un coup homme de teste & de cœur, loin de s'enfuir, comme croïoit Lotbaire, vint au-devant pour le combattre. Cette sage fierté déconcerta son Ennemi : l'interest de Lothaire ni son intention n'estoit point de risquet ses esperances dans un combat : il fit avec son frere une tréve de trois mois, à l'escheance de laquelle une bataille devoit décider, si les Arbitres, en attendant, ne regloient pas leurs differents. Cette premiere entreprise, qui avoit ainsi échoüé, estoit un mauvais augure pour la fortune de Lothaire. Un Prince qui fait voir d'abord plus d'artifice que de valeur, fait rarement de grands progrés.

Son coup manqué du costé de la Baviere, Lothaire poursuit son frere Charles, Roy de Neustrie & d'Aquitaine, & le reduit à se contenter d'une partie de ces Roiaumes, jusques a ce que leurs differens aient esté décidez dans une Diette qu'ils indiquent.

Pour amuser Charles, il lui avoit donné de nouvelles asseurances, qu'il vouloit bien vivre avec lui, lui demandant une entrevuë pour affermir leur union ; & le priant de ne point poursuivre le jeune *Pepin*, sur l'apparence qu'il y avoit de le réduire sans combattre. Ce jeune prétendant à la Roïauté d'Aquitaine, s'estoit toûjours soustenu : moins ses oncles lui vouloient de bien, plus le Peuple avoit témoigné d'affection à le maintenir. Charles, & ses amis, qui sçavoient quelle confiance on doit avoir dans la promesse d'un Prince aussi ambitieux & aussi fourbe, qu'estoit Lotbaire, s'attendoient à le voir bien-tost les attaquer à force ouverte : En effet, il s'avançoit à petit pas, pendant que ses Emissaires travailloient, par leurs artifices, à débaucher les Neustriens.

Charles se vit alors dans un étrange embarras : il avoit peu de troupes, les Bretons refusoient de lui rendre obeïssance ; les Normans ravageoient ses Terres ; Pepin lui tenoit teste en Aquitaine. Les Peuples de Neustrie paroissoient disposez à se donner au plus fort, afin de fixer leur repos. Les Agens de Lothaire sollicitoient les Grands, chacun selon leur genie, intimidant les uns, promettant des honneurs aux autres, & donnant de l'argent comptant à ceux qui, par leurs intrigues, ou qui par leur autorité, pouvoient faire à ce Prince, le plus de bien ou de mal. Quelques-uns éblouïs de ces avantages, se déclarerent en sa faveur : les plus sages d'entre eux n'eurent garde de les imiter : l'interest des Grands d'un Estat sera toûjours de preferer, autant qu'ils dépendra d'eux, un Prince foible à un plus puissant, pour regner sous le nom de l'un, ou pour ne pas estre accablez par les forces de l'autre. Charles averti de ces menées, quitta l'Aquitaine, & vint promtement en Neustrie. Son arrivée tint tout le monde en respect, & empescha pour quelque tems, que ceux qui doutoient encore quel parti ils embrasseroient, n'en prissent un autre que le sien : mais il estoit venu si peu accompagné, il distribua si peu d'argent, & il s'en retourna si tost, que les Grands & le Peuple, pour sauver leurs vies & leurs biens, reconnurent Lothaire pour Roy.

Cette conqueste, qui s'estendoit depuis la Meuse, jusques à la Seine, & qui ne coustoit au Vainqueur que des promesses & des menaces, surpassant mesme ses esperances, il profita de ce bonheur, & marcha vers la Loire, précedé de ses Envoïez, qui menaçoient de mort ceux qui auroient la témerité d'arrester, par leur

resistance, ce torrent de bonne fortune: Les Villes ouvrirent leurs portes : c'estoit fait de Charles, s'il n'eust trouvé une ressource dans le courage de ses Troupes. Il n'avoit quitté la Neustrie que sur des avis certains, que Pepin marchoit en grand'haste, pour enlever l'Imperatrice : il fut étourdi de cette nouvelle ; & sans faire attention sur les suites de sa retraite, il estoit parti sur le champ pour aller délivrer sa Mere. Son zele fut récompensé par la victoire, qu'il temporta en arrivant : il tailla en pieces l'Armée de Pepin, qui n'auroit pu se relever, si Lothaire, qui approchoit, n'eust obligé le Victorieux à tourner ses armes d'un autre costé.

Nitard. p. 361. & suiv.

Charles plus d'une fois l'avoit conjuré d'observer leurs conventions, & de ne le point troubler dans la jouïssance d'un Roïaume, qui lui avoit esté donné de son consentement. Lothaire s'estoit obligé par des sermens réïterez de proteger ce jeune frere, qui le supplia de nouveau d'avoir pitié de lui. La compassion n'est point une vertu de Conquerant ; & les Princes qui se piquent de politique, regarderoient comme une foiblesse, s'ils manquoient, pour un compliment, ou pour quelque remonstrance, une occasion de s'aggrandir : Comme ils mesurent tout à leur interest, il n'y a que la force qui les mette à la raison. Lothaire, homme dissimulé, reçut d'abord ces Envoïez, de maniere à faire esperer, qu'on pourroit traiter avec lui ; mais plus Charles faisoit d'instances, plus il le méprisoit, envisageant ses soumissions comme des marques d'impuissance, & comme des présages d'une ruine inévitable.

Charles ne sçavoit à quoi se resoudre : pressé d'un costé par Pepin, qui avoit remis une Armée sur pied ; & de l'autre bien plus vivement par Lothaire, qui approchoit avec des troupes si nombreuses, qu'il sembloit que ce fust à Charles une temerité d'aller au-devant de lui avec le peu qu'il en avoit. Cependant ce fut le parti qu'il prit, de l'avis de ses Officiers & de ses Soldats mesme, qui l'assurerent, à l'envi, qu'ils se feroient tailler en pieces plustost que de lascher pied. Cette magnanimité donna du cœur au jeune Roy ; il se presenta avec sa petite Armée, pour donner bataille à Lothaire. La vuë de l'Empereur estoit, à son ordinaire, de débaucher ces braves hommes ; mais, soit qu'ils eussent conçu du mépris pour lui, soit qu'ils esperassent des récompenses beaucoup plus grandes, s'ils maintenoient Charles, que n'estoient celles qu'on leur offroit pour l'abandonner ; toutes les ruses de Lothaire ne purent en venir à bout. Cette fermeté l'arresta tout court ; il eut peur de donner combat, pour ne pas risquer, non seulement sa réputation, mais toutes les Villes de Neustrie, qui venant à se revolter quand il auroit esté vaincu, pouvoient lui couper chemin, & le livrer à son cadet.

Pour sortir de cet embarras, il se fit prier par des Evesques affidez, de s'accommoder avec Charles, qui fut bien-aise de son costé, de se tirer, par un Traité, quelque desavantageux qu'il fust, d'un pas aussi dangereux. Lothaire fit la loi ; il garda ses

conqueſtes, à l'exception de dix Comtez, entre la Loire & la Seine, qui devoient demeurer à Charles, l'accord n'eſtant que proviſionnel, ils convinrent de ſe trouver à l'Aſſemblée, qu'ils aſſignerent au Palais d'*Attigni*, pour y remettre leurs differends, ſuivant l'uſage conſtant & les Loix de la Nation, à la déciſion des Grands. Une autre clauſe du Traité fut, qu'il ſeroit réputé nul, & Charles quitte du ſerment qu'il faiſoit de l'executer, ſi Lothaire attaquoit les Eſtats du Roy de Baviere. De part & d'autre on fut content : Lothaire s'eſtima heureux d'avoir, ſans tirer l'épée, conquis preſque toute la Neuſtrie, & Charles ſon frere d'avoir
841. pu s'en conſerver une partie. Charles profita de cette Treve, pour reſtablir ſes Troupes, prévoïant bien que ſon aiſné ne ſeroit pas long-tems ſans lui donner occaſion de ſe plaindre de ſa conduite & de ſes infractions au Traité qu'ils venoient de faire.

Nouvelles ruſes de Lothaire pour accabler ſes freres.

En effet, à peine Lothaire l'eut-il ſigné, qu'il reprit ſon premier deſſein, de s'emparer de l'Allemagne. Il y eſtoit appellé par l'Archeveſque de Mayence, & par le Comte de Metz, Gens auſſi adroits que vaillans, qui firent ſi bien par leurs intrigues, que Loüis dit le Germanique fut abandonné de ſes Troupes, dés que Lothaire eut paſſé le Rhin; une partie ſe laiſſa corrompre, l'autre ſe débanda : de ſorte que Loüis fut obligé, ne pouvant rallier ces laſches, de s'enfuir en Baviere avec très-peu de ſuite. Les Provinces voiſines ſe ſoumirent d'elles-meſmes au Vainqueur, qui y laiſſa le Comte de Metz, avec ordre de ſi bien garder les paſſages, que Loüis ne puſt revenir, ni moins encore paſſer le Rhin pour ſe joindre au Roy de Neuſtrie.

Quoique, par contre-coup, cette diſgrace retombaſt ſur Charles, il ne laiſſa pas de faire bonne contenance, & de ſe rendre à Attigny, avec une grande Armée, tant pour appuïer ſes droits, que pour ſe deffendre de l'inſulte, ſi Lothaire toûjours injuſte en venoit à la violence. Charles eſtoit jeune & timide; mais il avoit auprès de lui des gens braves & habiles, qui aïant intereſt à le maintenir ſur le Throſne, lui donnoient de fort bons conſeils, & contribuoient, par leur courage, à les mettre à execution. Il paſſa
841. la Seine au deſſous de Roüen, ſur des Vaiſſeaux qu'il fit venir de l'embouchure de ce Fleuve; parce que les ponts eſtoient rompus, les bacs enfoncez, & cette Riviere ſi groſſe, qu'elle n'eſtoit guéable en aucun endroit. Les Troupes ennemies, qui eſtoient ſur l'autre rivage, loin de diſputer le paſſage, l'aſcherent honteuſement le pied, & ſe retirerent en fuïant à meſure qu'il avançoit. Enfin il arriva à Attigny avant le jour aſſigné, pour montrer qu'il ne tenoit point à lui, que tous les differends, qu'il avoit avec ſon aiſné, ne ſe terminaſſent paiſiblement par le Jugement de l'Aſſemblée. *Nitard. l. 2.*

Lothaire n'y parut point, craignant d'y eſtre condamné à faire juſtice à ſes freres. Il y envoïa de ſes Miniſtres, qui firent des plaintes contre Charles, & qui le menacerent, comme d'autres avoient déja fait, quand ils allerent ſur ſa route, le ſommer de

ne

ne pas passer outre. Charles se justifia des reproches qu'on lui faisoit; & répondit à ces Ministres, que bien loin d'avoir entrepris sur le Roïaume de leur Maistre, c'estoit Lothaire qui le troubloit dans la possession du sien, subornant ses Sujets, ne cherchant qu'à les soulever, & ne voulant garder ni serment, ni Traité: Que tout nouvellement ce Prince, qui ne connoissoit ni bonne foi ni équité, estoit entré en Allemagne, & en avoit chassé le Roy de Baviere, quoiqu'il se fust engagé, par une promesse solemnelle, de ne rien attenter contre aucun de ses freres. Charles parloit avec hauteur, parce qu'il avoit sur pied une Armée nombreuse, & parce que le Roy de Baviere l'assura, dans le mesme tems, d'un promt & puissant secours: d'un autre costé Judith estoit en marche, pour joindre son fils avec un bon corps de Troupes. Charles alla au-devant jusques à Chalons sur Marne, contre l'avis de ses Officiers, qui prévoïoient que l'ennemi feroit passer pour une fuite, un départ si précipité. En effet, Lothaire s'en prévalut, pour attirer en son parti beaucoup des Grands, qui jusques-là n'en avoient encore pris aucun: mais le retour de Charles, & la nouvelle que l'on reçut sur ces entrefaites, eurent bientost dissipé ce bruit.

Loüis, Roy de Baviere, & Charles Roy de Neustrie, joignent leurs forces ensemble pour combattre leur frere aisné.

Loüis, Roy de Baviere, qui avoit rassemblé des troupes, aïant taillé en pieces l'Armée du Comte de Metz, avoit enfin passé le Rhin, & venoit à grandes journées, au secours de son jeune frere. L'aisné allarmé des suites de cette jonction, prit le parti, pour l'empescher, de presser Charles vivement; mais Charles s'estant retranché dans un marais, & en estant sorti quelques jours aprés avec une noble audace, pour combattre Lothaire; celui-ci n'osa l'attaquer, & ne put empescher que ses freres ne se joignissent. Ces Princes estant les plus forts, il auroit esté accablé, s'il n'avoit sçu les amuser par des negociations jusques à l'arrivée de *Pepin*, qui lui amena un grand renfort. Alors Lothaire reprit le ton de Maistre, & il ne parla plus que de faire obeïr ses freres, méprisant les propositions qui lui furent faites de leur part, quoiqu'elles parussent excessives, jusques à offrir de lui ceder une partie de leurs Roïaumes, & à lui remettre entre les mains, l'or, l'argent & tout l'équipage, qui se trouveroit dans leur Camp. Soumissions qui ne servirent qu'à le confirmer dans l'esperance de tout avoir. Les offres des cadets n'estoient pas plus sinceres que les promesses de l'aisné; tous ne songeoient qu'à se tromper. L'intention de ceux-ci estoit de le rendre odieux; & en mettant en apparence la justice de leur costé, d'animer d'autant plus leurs gens à faire leur devoir dans la bataille qu'ils meditoient de lui donner.

Nitard. pag. 169.

Bataille de Fontenai, où Lothaire est vaincu. 841.

Le 25. Juin. Cet épouvantable combat se donna prés d'Auxerre, en un lieu appellé *Fontenay*: toutes les forces des François y estoient de costé ou d'autre, au secours d'un des quatre Rois, qui devoient estre les témoins de la bravoure de leurs troupes. L'aisle opposée à Charles lascha le pied incontinent: Loüis attaqua Lothaire, qui lui résista long-tems: le choc le plus rude fut au Corps de reserve;

Nitard. pa. 170. Il est estonnant que cet

on s'y battit avec fureur, comme il arrive d'ordinaire dans les guerres civiles : le carnage fut horrible ; depuis l'establissement de la Monarchie il ne s'estoit point répandu tant de sang François à la fois. On dit qu'il perit cent mille hommes en cette journée : effroïable perte, qui affoiblit si fort la Maison Roïale, qu'elle ne put s'en relever.

Historien qui se trouva à cette bataille, n'en faise pas un plus grand détail. *Annal. Metens. pag. 302. Tom. 3. Duch.*

Les Rois de Baviere & de Neustrie, au lieu de poursuivre leur victoire, sçavent si peu en profiter, qu'ils se trouvent quelque tems aprés plus en danger qu'auparavant.

Lothaire s'estant enfuï, ses troupes se dissiperent : le champ de bataille demeura aux Rois de Baviere, & de Neustrie ; mais ils userent de leur victoire en jeunes gens : car au lieu de suivre les fuïards, & de ne point donner à leur frere le tems de se reconnoistre, ils s'amuserent à prendre eux-mesmes le soin d'enterrer les morts, de faire panser les blessez, & d'expier le carnage de tant de Chrestiens. Ce nombre innombrable de corps morts entassez les uns sur les autres, faisant horreur à eux & à leurs troupes, ils consulterent les Prelats sur le scrupule qu'ils avoient d'avoir esté la cause d'une si grande tuerie. Les Evesques calmerent leurs remords, en décidant, que cette guerre estoit juste & legitime de la part de ces Princes, comme Dieu l'avoit fait connoistre par le succés de la bataille ; qu'ils estoient innocens de cette infinité de meurtres, aussi-bien que les troupes qui avoient combattu pour eux : mais que si en particulier quelqu'un se sentoit coupable d'avoir agi, dans la meslée par colere, par haine, ou par gloire, il n'avoit qu'à s'en confesser, afin d'en recevoir une penitence secrete.

Nitard, pag. 372.

Malgré ces asseurances, les Officiers & les Soldats estoient inquiets & attendris à la vuë de ce spectacle affreux ; de sorte que pour les consoler, en flattant leur compassion, les Evesques ordonnerent un jeusne de trois jours, pendant lesquels toute l'Armée fit des prieres pour le repos de l'ame de leurs freres tuez dans le combat. Il eut esté avantageux pour la tranquillité publique ; qu'on eust differé ces prieres, afin de ne point manquer l'occasion de finir la guerre, en poursuivant le Prince, qui seul en estoit la cause. Une seconde faute, que firent Charles & le Germanique, fut de se séparer aussi-tost aprés la victoire, & de s'en retourner l'un en Aquitaine, & l'autre en Baviere. Lothaire profitant de cette mauvaise conduite, restablit son Armée avec tant de diligence, qu'on eust dit qu'il estoit vainqueur, tant il estoit puissant en comparaison de ses freres, qui n'avoient presque plus de troupes, depuis que les Grands de leur parti s'en estoient retournez chez eux.

A ces desavantages, Lohtaire sçut joindre la ruse en faisant répandre le bruit que le Roy de Neustrie estoit demeuré dans la bataille, & que celui de Baviere s'estoit enfui blessé à mort. Ces bruits, quoique sans fondement, firent une si forte impression, que la pluspart des Villes d'entre la Meuse & la Seine, refuserent de recevoir les Soldats & les Officiers que Charles y avoit envoïez, afin de s'y rafraischir aprés le combat de Fontenay ; sur cet avis, il y courut pour apprendre à ses Peuples, non seulement qu'il estoit en vie, mais qu'il avoit vaincu ; cependant sa presence y fit peu de

Nitard. pag. 372.

Ibid.

chose; car quand on sçut qu'il avoit manqué à profiter des avantages d'une Victoire si complette, il tomba en si grand mépris, que beaucoup de ses Villes ne voulurent pas le recevoir. Ne pouvant pas mieux faire, il tascha de regagner les cœurs par des œuvres de pieté: les Moines d'une Abbaïe, l'aïant prié de se trouver à la Translation de quantité de Corps saints, il porta lui-mesme les Chasses. Le Peuple loüa sa Religion, mais les Evesques & les Nobles n'en témoignant pas plus de zele. Ils s'arresta peu en Neustrie.

Lothaire le poursuivant; Charles eut recours aux soumissions; il fit offre de lui ceder une partie de son Roïaume; c'estoit de bonne foi, il se croïoit perdu; & sans doute il l'auroit esté, si l'aisné avoit eu le courage de l'attaquer. Charles passa la Seine, & se retrancha sur le bord pour en disputer le passage. Il ne tint qu'à Lothaire d'aller le forcer dans ces retranchemens, aïant trouvé, en arrivant, la Riviere si basse, qu'on pouvoit la passer à gué; mais il eut peur d'attaquer cette poignée de braves hommes, & d'éprouver, à ses dépens, ce que peut faire le desespoir en des gens aussi resolus à vendre cherement leur vie: il balança long-tems, ne sçachant à quoi se resoudre. Enfin il se détermina à passer la Seine, quand il ne fut plus tems: car quoique depuis deux mois, il ne fust point tombé de pluie, cette Riviere tout-à-coup estoit devenuë si grosse, qu'elle n'estoit plus guéable en aucun endroit.

Nitard, p. 372. — *Ibid.*

Le peu de courage de l'Empereur, & ses irresolutiōs lui font manquer l'occasion de ruiner le Roy de Neustrie.

Par cet évenement, qu'on regarda comme un miracle, Charles eut tout le tems de respirer: il s'appliqua si vivement à reparer ses forces, qu'il fut bien-tost en estat d'aller joindre le Roy de Baviere, avec qui il venoit de faire une nouvelle ligue pour leur commune seureté. Ils se joignirent à Strasbourg, où, pour rendre leur union plus formidable à leur frere, ils firent un nouveau serment, non seulement de se secourir, mais de sacrifier, leurs vies, leurs forces & leurs biens à la deffense l'un de l'autre. Les deux Armées estant rangées en bataille, les Rois les haranguerent. Loüis celle de Charles, en Langue Romance; * & Charles celle de Loüis en Langue Tudesque, qui estoit le langage des Peuples d'au-delà du Rhin, dont l'Armée du Bavarois estoit toute composée. Les deux Rois déclamerent fort contre leur frere aisné, pour montrer la justice de la guerre, qu'ils lui faisoient, & la necessité à laquelle ils estoient reduits de s'unir si estroitement, pour ne pas estre accablez. La déclamation les emporta jusques à dire, que si l'un d'eux contrevenoit au serment, qu'ils venoient de faire, il consentoit que ses Sujets refusassent de lui obéir, & qu'ils fussent alors dispensez du serment de fidelité. C'estoit donner à leurs Peuples un pretexte & la liberté de changer de Maistre, quand il leur plairoit. Ces harangues furent applaudies, & les Troupes à l'envi témoignerent de l'empressement à venger leurs Rois des perfidies de Lothaire.

Ibid. pag. 374.

Pour réparer les fautes que les Rois de Baviere & de Neustrie avoient faites aprés leur Victoire, ils se liguent de nouveau ensemble, & arment contre leur aisné.

* C'estoit un jargon meslé de Gaulois & de Latin. Voici le serment en Langue Romance: *Pro Deo amur & pro Christian poblo & nostro commū salvamento, dist di in avant, in quant Deus savir et podir me dunat, si salvareio cist meon fradre Karlo & in adjudha & in cadhuna cosa, si cum*

Comme c'estoit l'interest qui avoit fait l'union des Rois de Neustrie & de Baviere, elle subsista aussi long-tems qu'ils trouverent de l'avantage à ne la pas rompre. Depuis leur jonction, ces

Princes n'eurent plus qu'un cœur : ils mangeoient tous les jours ensemble : ils couchoient en mesme maison : ils prenoient les mesmes plaisirs, & se communiquoient leurs affaires les plus secretes : quoique naturellement ils eussent peu de simpatie, la politique demandoit qu'ils en usassent ainsi. Cette parfaite intelligence passa jusques à leurs Troupes, parmi lesquelles, quoiqu'elles fussent de Nation, de Coutumes & d'inclination differentes, il n'y eut pas la moindre discorde. Aprés avoit reçu un puissant renfort, ces Rois se mirent en marche pour chercher Lothaire. Par une fade vanité, il avoit refusé de donner audience à des Ambassadeurs, qu'ils lui envoïoient, afin de le conjurer une derniere fois de donner la Paix à la France, & d'épargner le sang & le bien des Peuples. Cependant leur dernier Traité, leur union, le nombre de leurs Troupes, leur valeur, leur experience lui firent si grand'peur, qu'au bruit de leur marche il rompit son Armée, & s'enfuit au-delà du Rhosne, leur abandonnant l'Austrasie & une partie de la Bourgogne.

son fradre con per dreit salvar dist, in o quid il mi altre si fazet Et ab Ludher nul plaid numquam prindrai qui meon vol cist meon fradre Karle en damno sit. Nitard. pag. 374.

Lothaire fuiant devant ses freres, ceux-ci s'emparent d'une partie de son Païs.

Ils en estoient les Maistres à titre de conqueste : néanmoins dans la crainte où ils estoient, que le Peuple ne les regardast comme des usurpateurs du patrimoine de leur aisné, s'ils s'en emparoient par la force ; ils voulurent, pour faire croire au Peuple, que Dieu avoit ordonné que ces Estats leur demeurassent ; ils voulurent, dis-je, que les Evesques les en missent en possession avec ceremonie. Les Princes, de tout tems, ont fait servir la Religion à leur cupidité ; ceux-ci prierent les Prelats, à qui il estoient bien seurs de faire dire ce qu'ils voudroient, de s'assembler incessamment, pour pourvoir au gouvernement de ce Roïaume abandonné, & de décider en conscience, à qui il appartenoit, ou à eux, ou à leur aisné. Si la Puissance Ecclesiastique a quelquefois entrepris sur le temporel des Princes, à qui doivent-ils s'en prendre, quand c'est eux-mesmes qui lui en donnent l'occasion & le pouvoir ? Ces Evesques n'ignoroient pas que le Roïaume de JESUS-CHRIST n'est point de ce monde, & qu'ils n'ont point d'autorité sur le temporel des Rois : mais de sages Mondains refuseroient-ils de disposer d'une Couronne, quand des Rois mesme les en prient ?

L. 4. p. 376.

Ces Prelats commencerent donc, non par juger leur competence, mais par examiner la vie de Lothaire, les outrages qu'il avoit faits à l'Empeur son Pere, ses entreprises sur ses freres, ses parjures continuels, les maux infinis dont son ambition estoit cause, & enfin sa fuite honteuse ; d'où ils conclurent, que c'estoit par une punition de Dieu, que ce Prince aveuglé avoit ainsi abandonné une partie de ses Estats. Avant que d'en investir les Rois de Baviere & de Neustrie, les Evesques leur demanderent de quelle maniere ils entendoient les gouverner, ou selon les maximes que Lothaire avoit tenuës, ou selon la volonté de Dieu. Les Rois aïant promis de gouverner selon les loix : *Et nous,* dirent les Prelats, *nous vous conseillons, vous exhortons & vous or-*

Ergo omnibus (Episcopis) unanimiter visum est atque consentiunt, quòd ob suam nequitiam vindicta Dei illum ejecerit,

donnons par l'autorité divine, que vous acceptiez ce Roïaume, & que vous le gouverniez selon le bon plaisir de Dieu. Il n'y a rien de plus singulier que cette procedure faite par des Evesques, contre un de leurs Rois, à la requeste de deux autres.

Regnumque fratris sui, melioribus se, juste ad regendum tradiderit. Verumtamen haudquaquam illis hanc licentiam dederunt, donec palam illos percontati sunt, utrum illud per vestigia fratris ejecti, an secundum Dei voluntatem regere voluisset. Respondentibus autem in quantum nosse ac posse Deus illis concederet, secundum suam voluntatem se & suos gubernare & regere velle aiunt; & auctoritate divinâ, ut illud suscipiatis, & secundum Dei voluntatem illud regatis, monemus, hortamur, atque praecipimus. Nitard, p. 376.

Tout ce grand appareil, que ces Princes n'avoient affecté qu'afin d'éblouïr les Peuples, se terminant à s'emparer des Estats de leur frere, ils nommerent pour les partager, chacun douze Commissaires. Ce partage loin de finir la guerre, alloit vrai-semblablement en allumer une nouvelle, si des Grands bien intentionnez n'eussent travaillé auprés des Rois, à ménager entre eux un bon & solide accord. Les Vainqueurs ne le souhaitoient point, quoiqu'ils n'osassent le témoigner, pour ne pas se rendre odieux. Lothaire y estoit disposé, par le desordre de ses affaires, & par le peu d'esperance qu'il avoit de les restablir. Bien que ce Prince jusques-là eust refusé, avec mépris, de donner la paix à ses freres, mesme à des conditions tres - avantageuses pour lui; il estoit si abandonné & si haï de tout le monde, qu'il se vit alors obligé de de la leur demander. Il leur proposa donc, ou de lui ceder quelque chose chacun de sa portion, tant pour son droit d'aisnesse, qu'afin qu'il pust soustenir le nom d'*Auguste* & d'*Empereur*; ou du moins de lui donner le choix de trois lots qu'on feroit égaux, non compris l'Aquitaine, la Baviere & la Lombardie. Ses freres répondirent, qu'ils ne pouvoient rien faire que par le conseil des Evesques. Il y avoit dans cette réponse plus d'adresse que de pieté: dans un tems de confusion, où la fortune de ces Princes sembloit dépendre uniquement de l'inclination du Peuple, ils avoient interest non seulement de le ménager, mais encore de lui faire croire, qu'ils n'agissoient en tout, que par la volonté de Dieu.

Accord entre les trois freres, par la médiation des Evesques.

Les Evesques aïant agreé la seconde proposition, les trois freres se virent dans une Isle proche de Mascon; & ils convinrent de nommer chacun quarante Commissaires pour faire le partage le plus juste qu'il seroit possible. On ne pouvoit attendre une promte expedition de cette multitude de Plenipotentiaires, quand, pour se rendre necessaires, chacun d'eux n'auroit fait qu'une difficulté, il eust fallu du tems pour les lever toutes. Le lieu des Conferences fut changé jusques à trois fois, par la deffiance des Cadets; & la negociation traisna pendant plus d'un an, par les finesses de l'aisné, qui vouloit moins faire la paix, qu'avoir le tems de regagner les esprits irritez, & de pouvoir diviser ses freres, ou leur susciter quelque guerre, afin de reprendre, pendant ces troubles, la superiorité qu'il avoit toûjours euë sur eux. Ces ruses n'eurent point d'effet; & Lothaire fut enfin contraint de donner les mains au Traité. Quand les lots furent faits, les trois Rois s'assemblerent pour les tirer. A Charles, outre l'Aquitaine, eschut tout le Païs d'entre la Loire & la Meuse. Loüis eut pour sa part la Germanie entiere. Il en a esté surnommé *Loüis le Germanique.* Le nom d'*Auguste* & d'*Empereur* demeura à Lothaire, avec l'Italie, & en termes exprés la ville de Rome. Il eut encore la Provence, la Fran-

Annal. Metens. p. 303. tom. 3. Duch.

843.

Porro Lotharius, quia major natu erat, & Impera-

che-Comté, le Lyonnois & les autres Contrées, qui se trouvent enclavées entre le Rhosne, le Rhin, la Saone, la Meuse & l'Escaut. Tout ce qu'il possedoit en deçà des Monts, fut appellé *Lotharingia*, d'un nom general, comme qui diroit le partage & le Roïaume de Lothaire. Le Duché, qui, par corruption, fut depuis appellé *Lorraine*, n'en faisoit qu'une portion.

Tot appellabatur, medius inter utrosque incedens, Regnum sortitus est quod hactenus ex ejus vocabulo Lotharii nuncupatur, itemque Provinciã, necnon & omnia Regna Italiæ cum ipsa Romana urbe. Annal. Metens. p. 302.

La paix faite avec ses freres, Lothaire envoïe à Rome Louis son fils aisné, tant pour y maintenir ses droits qu'on y violoit impunément, que pour repousser les Sarasins, qui ravageoient les environs.

Il estoit tems que ces trois Princes s'accordassent, s'ils ne vouloient estre la proie des Rebelles & des Barbares, dont les uns troubloient le Roïaume, & les autres vouloient l'envahir. Les Maures & les Sarasins avoient surpris Benevent, & s'estoient emparez de la pluspart des Places de ce beau Duché. Ils s'y maintinrent plus de vingt ans, malgré tous les vains efforts, que l'on fit pour les en chasser. Gregoire IV. estant mort; le Clergé Romain avoit élu *Serge II.* pour Souverain Pontife, & l'avoit fait sacrer sans attendre & sans demander le consentement de l'Empereur. Lothaire, pour se venger de ce mépris, envoïa *Louis*, son fils aisné, avec des troupes en Italie. *Dreux* Evesque de Metz, & d'autres Prelats accompagnerent le jeune Prince, qui signala son arrivée par le ravage de la campagne. Le Pape & les Romains lui rendirent, pour l'appaiser, tous les honneurs imaginables: les Nobles & le Peuple allerent au-devant de lui. Le Pape le reçut devant l'Eglise de Saint Pierre, dont les portes ne furent ouvertes, que quand le Prince eut asseuré qu'il n'estoit point venu à meschantes intentions. Il ne tint pas parole; ses Troupes continuerent à ruïner le plat Païs; ce qui obligea le Pape à faire garder soigneusement & fermer les portes de Rome. Pendant ces hostilitez on negocia. Il y eut de grandes contestations entre les Prelats du parti François, & les Commissaires du Pape. L'Evesque de Metz, fils naturel de Charlemagne, faisant le plus difficile, on lui promit pour l'adoucir, de lui donner le *Pallium*, & de le faire Legat du Saint Siege en France & en Germanie. Son zele s'attiedit, quand il fut content; de sorte qu'à sa persuasion, le Prince confirma l'élection de Serge, qui le sacra Roy des Lombards, & lui fit de fort grands presens. Ce ne fut point au nouveau Roy, mais à l'Empereur son Pere, que les Romains presterent le serment de fidelité.

844.

Annal. Bertin pag. 200. tom. 3. Duchesne.

Anastas. in vit. Serg. II. p. 249. & suiv.

Ibid.

Annal. Bertin. p. 200. vid. Epist. Serg. I. PP. ad Episcopos transalpinos, de prælatione Drogonis Vicarii Sedis Apostol. 3. tom. des Conciles de France.

Charles attaqué en mesme tems, par Pepin son neveu qui prétendoit à l'Aquitaine, par les Normands & les Bretons, à peine à se soutenir.

Les choses ne se passoient pas aussi tranquillement en France & en Aquitaine, où Charles estoit attaqué par quatre puissans Ennemis. De ses meilleures Troupes estant en marche pour le joindre, Pepin leur coupa chemin, & les tailla en pieces. Quoique la victoire fust entiere, elle cousta tres-peu au Vainqueur: la défaite fut generale, les Chefs y perirent. Il y eut beaucoup de Prisonniers, la pluspart Comtes ou Prelats, entre autres l'Evesque de Poitiers; qui avoit esté jusques-là le serviteur le plus zelé, que Charles eust en Aquitaine.

Ravages des Normands en Aquitaine.

En mesme-tems les Normands, avec une Flotte, estoient entrez dans la Garonne, & faisoient en remontant ce fleuve des ravages épouvantables. On ne peut lire, sans horreur, les embrasemens, les cruautez, les meurtres & les brigandages que le desir du butin fit faire à ces Barbares par toute la France.

D'un autre costé, *Lambert*, grand homme de guerre, indigné, qu'on lui eust refusé le Comté de Nantes, avoit tramé une révolte, & convié les Bretons à joindre leurs armes aux siennes. La passion de ces Peuples avoit esté de tout tems de ne point dépendre des Rois de France; & ce n'estoit que par necessité, qu'épuisez de force & d'argent, ils avoient enfin consenti sous le Regne de Loüis le Debonnaire, à se trouver aux Assemblées, comme membres & Sujets de la Monarchie Françoise. Louïs leur donna pour Gouverneur un Seigneur du Païs, homme dévoüé en apparence à la Maison Roïale.

Ce Duc, appellé *Nominoé*, avoit rendu hommage à Charles, & l'avoit secouru dans les guerres civiles : mais excité par Lambert, ou plustost par l'occasion, il secoüa le joug des François, & fit des courses dans le Maine, mettant tout à feu & à sang. Ces frequentes attaques firent trembler les trois freres; & dans la crainte où ils estoient, de ne pouvoir se soustenir, s'ils se divisoient, ils tinrent ensemble de grands conseils, sur les moïens de prévenir la ruïne de la Monarchie. Le remede le plus promt fut, de faire une Ligue entre eux; en consequence de laquelle ils envoïerent des Députez, à Pepin, aux Normands, à Lambert, à Nominoé, leur dénoncer, que s'ils faisoient quelque irruption à l'avenir, les trois Rois se réüniroient pour chastier le téméraire, qui oseroit les attaquer. Leur Ligue & leurs menaces ne firent peur à personne; tant leurs forces estoient épuisées; ils les avoient perduës en une infinité de rencontres & de combats, & principalement en la journée de Fontenay; & ces Princes avoient l'un pour l'autre une si forte antipatie, qu'on voïoit bien que leur union ne pouvoit long-tems subsister.

Révolte de Nominoé, en Bretagne.

Dés l'année suivante les Normands entrerent dans l'Elbe, dans la Garonne, & dans la Seine avec cinq à six cens barques, & vinrent jusques à Paris. Charles ne pouvant leur résister, composa avec eux à sept mille livres pesant d'argent : somme considerable qui eut esté mieux emploïée à en faire une bonne armée, qui taillast ces voleurs en pieces. On disoit que Charles n'estoit point fasché de ces irruptions, qui lui donnoient occasion de piller luimesme ses Peuples, sous prétexte de lever sur eux, dequoi faire un pont d'or à ses Ennemis Ce n'estoit pas contre les Normands, qu'il estoit le plus animé; mais contre Nominoé, qui ne cessoit de l'insulter. Le Roy estoit si fort piqué, que pour estre plus en estat d'accabler un si insolent & si présomptueux Vassal, il s'accorda avec Pepin, à qui, pour un simple hommage que Pepin rendit en personne, il abandonna l'Aquitaine, qu'il ne pouvoit plus conserver, tant il y estoit haï depuis qu'il avoit fait tuer Bernard, Duc de Languedoc, autrefois Galant de l'Imperatrice Judith. Ce Duc avoit en Aquitaine des Amis puissans, qui, en vengeance de ce meurtre, dont ils estoient tous allarmez, avoient conjuré contre Charles.

Annal. Bertin. pag. 101.

Ravages des Normands, en Aquitaine, en Neustrie, & en Allemagne.

845.

Aïant donc rassemblé ses forces, Charles marcha contre Nomi-

Annal.

Charles mar-

che en Bretagne, & y est deffait deux fois à platte-cousture.

noé, qui vint au devant de lui, & deffit les François à platte-cousture. Le Roy fut un des premiers à se sauver. L'envie de réparer cette disgrace en attira une nouvelle; il fut battu une seconde fois, avec encore plus de perte. Son Armée estoit composée de Saxons & de Neustriens : ceux-là faisoient l'avantgarde, & ceux-ci le corps de bataille : les uns & les autres estoient pesamment armez, & accoutumez de tout tems à ne se battre que de près, l'épée ou la hache en main. La Cavalerie Bretonne estoit armée à la legere, & combattoit à la maniere des Numides, voltigeant ça & là pour harceler son Ennemi, l'attaquant, ou prenant la fuite, & revenant à la charge, selon le plus ou le moins qu'elle trouvoit de resistance. Les Saxons accablez d'une gresle de fléches, que cette Cavalerie décochoit sans cesse sur eux, reculerent d'abord, & mirent la confusion dans le Corps de bataille, qui fut aussi bien-tost couvert d'une nouvelle nuée de dards. Toute l'Armée eust péri, si la nuit, qui survint, n'eust séparé les combattans. Au point du jour, les Armées se rangerent en bataille, & demeurerent en presence jusques à ce que les François, qui se sentoient fort affoiblis par la perte du jour précedent, se retirerent dans leur Camp. Charles eut tant de peur qu'on ne l'y forçast, qu'il s'enfuit la nuit suivante, sans en avoir rien dit qu'à quelques confidens. Fuite honteuse, qui fut cause que son Armée se débanda : une partie fut mise en pieces, une autre se sauva, le reste fut fait prisonnier. Les Bretons pillerent le Camp, & s'en retournerent chez eux, portant en triomphe les dépoüilles du Roy de France.

Meteus. ad an. 845.

Quod cernens Carolus, nimio terrore dissolutus, noctu ainscio exercitu, clam aufugit, derelicto papilione, & tentoriis, & omni Regio apparatu. Annal. Meteus. p. 305.

Nominoé prend le titre de Roy; & profitant des conjonctures, il fait des Conquestes sur Charles.

Nominoé sceut vaincre & profiter de sa victoire : il courut les Terres de Charles : il s'empara des Villes de Rennes & de Nantes. Il chassa de Bretagne tous les François qui y estoient; & afin de se mettre dans une entiere indépendance : il prit le titre de *Roy*. Les Evesques du Païs refuserent d'y consentir, soit par jalousie, pour ne pas laisser prendre trop d'autorité à ce nouveau Prince, en lui donnant un si grand nom; soit par attachement pour la Famille de Charlemagne, à laquelle la pluspart devoient leur élevation; soit enfin qu'ils apprehendassent que la fortune ne changeast, & que Charles devenu vainqueur, ne les chastiast severement, d'avoir sacré son Ennemi. Leur resistance embarrassoit l'ambitieux Nominoé, d'autant plus qu'en ce tems-là on n'estoit point reconnu Roy, que l'on n'eut esté couronné par un Evesque du Païs, du consentement de tous les autres : mais il n'est rien de difficile à un homme de teste quand il a le pouvoir en main. Ces Prelats n'estoient point d'une conduite irreprochable: le bruit couroit parmi le Peuple, qu'ils avoient acheté la Dignité d'Evesque, & qu'ils vendoient les Benefices, & les Ordinations.

2. tom. Duch. pag. 407.

Sur les plaintes qu'un saint Abbé en fit à Nominoé, Nominoé convoqua un Concile pour en juger. Cette premiere Assemblée fut fort tumultueuse; & il y eut entre le Prince & les Prelats, de si grandes altercations, que le Prince n'ozant pousser trop loin la violence,

S. Convoion Abbé de Rhedon.

violence, renvoïa cette affaire au Pape : mais Rome, par ménagement ou pour les Prelats, ou pour Charles qui les protegeoit, differant de la terminer, Nominoé impatient, assembla un nouveau Concile, où la pluspart de ces Prelats, craignant quelque chose de pis, se condamnerent eux mesmes à estre déposez ; sur leur aveu, le Prince, de son autorité, en establit d'autres en leurs places ; & pour avoir un Archevesque, qui au refus de celui de Tours, sacrast les nouveaux élus, il érigea *Dol* en Metropole de la Province. Ce fut ce nouvel Archevesque qui le couronna Roy en presence des Estats de son petit Roïaume. Le Pape & un Concile s'éleverent contre ces entreprises, & menacerent Nominoé de lancer contre lui les foudres de l'Eglise ; mais il estoit si estimé & si aimé de ses Sujets, il estoit d'ailleurs si puissant, que le Pape ne jugea pas qu'il fust prudent de passer outre.

Voïez l'Epistre Sinodale du quatriéme Concile de Tours, p. 69. du troisiéme tome des Conciles de France. L'Inscription de cette Lettre est, *Nomenoio Priori gentis Britannica.* Et l'autre Epistre Sinodale, aux Evesques de Bretagne. Pag. 148. *mesme tome.*

L'audace de ce nouveau Prince venoit principalement des conjonctures favorables, qui lui donnoient la liberté de tout oser impunément. La famine estoit en France ; Charles y estoit méprisé ; son orgüeil & ses vexations l'avoient rendu insupportable : ce n'estoit plus ce Roy, qui ne se gouvernoit que par le Conseil des Evesques, au contraire, il se mocquoit d'eux. Les Grands, de leur costé, refusoient de lui obeïr ; chacun d'eux, en particulier, avoit des Troupes pour se défendre : tous tendoient à l'indépendance : Les Normands continuellement faisoient sur ses Terres des ravages épouvantables, aujourd'hui d'un costé, demain d'un autre. Pour comble de malheur, la haine & la division s'estoient glissées de nouveau dans la Maison Roïale. Un Seigneur d'Aquitaine aïant eu la témerité d'enlever une fille de l'Empereur, Charles donna retraite & protection au Ravisseur, qui estoit son Vassal. Ce rapt fit grand bruit ; Lothaire vouloit s'en venger, cependant Charles s'estant purgé par serment, qu'il n'y avoit point eu de part : Loüis le Germanique empescha qu'ils n'en vinssent jusques à rompre ouvertement : il lui fallut plus d'une année à calmer l'Empereur, qui n'auroit jamais consenti au mariage de sa fille, quoiqu'il n'y eust plus de remede, si de la part de Charles il n'eust craint quelque irruption, dans le tems qu'il avoit besoin de toutes ses forces en Italie.

Annal. Bertin. pag. 102. — 846.

Annal. Metens. pag. 302.

Les Maures tout recemment estoient venus jusques à Rome, & avoient enlevé le Thresor de Saint Pierre. Ils n'eurent point le plaisir de l'emporter jusques chez eux ; un coup de vent les fit perir, & abisma en mer cette quantité prodigieuse d'ouvrages d'or & d'argent, dont les Papes & les Princes avoient, à l'envi, enrichi cette celebre Eglise. Serge II. estant mort sur ces entrefaites, *Leon IV.* lui succeda : d'abord les Romains n'oserent l'installer sans avoir eu auparavant le consentement de l'Empereur ; puis se voïant sans Chef, & craignant que les Sarasins ne revinssent les assieger, la necessité & la peur les forcerent de sacrer le Pape, sans la permission de Lothaire. Leon s'en disculpa, & aïant esté accusé de ne pas observer les Loix faites par l'Empereur, il lui écrivit dans

847.

Romani quoque, ut diximus, novi electione Pontificis congaudentes, ceperunt iterum non mediocriter contristari.

les termes les plus soumis, pour l'assurer qu'il garderoit inviolablement toutes ses Ordonnances, & celles des Rois ses prédecesseurs; ces incidens obligerent Lothaire de renvoïer le Prince Loüis son fils aisné en Italie; mais ce voïage ne fut point heureux, le Prince fut battu par les Infideles; & il n'eut sa revanche que trois ans aprés.

eo quòd sine Imperiali non audebant auctoritate futurum consecrare Pontificem, periculumque Romanæ urbis maximè metuebant, ne iterum ut olim, aliis ab hostibus fuisset obsessa. Hoc timore & futuro casu perterriti eum, sine permissu Principis, Præsulem consecraverunt. Anastas. in Leon IV. p. 258.

Cette deffaite & celle de Loüis le Germanique, qui fut vaincu par des Rebelles, à peu prés dans le mesme-tems, firent plaisir à Nominoé, qui avoit esté allarmé, moins des menaces du Roy Charles, que de la Ligue que les trois freres avoient renou-

848. & 849. vellée entre eux. Revenu de la peur que cette confederation lui avoit donnée, il surprit Angers, & il recommença ses courses dans le Maine & dans le Poitou : affronts qui mettoient Charles au desespoir, parce qu'il ne pouvoit s'en venger, ni sur les Bre-

851. tons, ni sur Nominoé. Il en conçut quelque esperance par la mort de cet Ennemi, qui mourut quelques années aprés, d'une maladie violente; mais lorsque sur cette nouvelle, le Roy se fut mis en marche croïant subjuguer les Bretons, il les trouva sur la frontiere, qui venoient au devant de lui. Quoique leur nouveau Roy, (l'Histoire le nomme *Herispoé*) n'eust ni le bon esprit ni le courage de son pere, ses Troupes & ses Officiers avoient la mesme valeur. Il y eut un combat, où Charles n'eut pas l'avantage : on n'en vint point aux mains une seconde fois; car sur ces entrefaites la Paix se fit. Herispoé fit hommage au Roy, de la Province de Bretagne; & Charles de son costé, consentit ou dissimula que ce Prince prist le nom de *Roy*, & qu'il demeurast maistre des Villes de Rennes & de Nantes, qui avoient esté pendant trois siecles, de la domination Françoise.

Charles est vaincu par les Bretons une troisiéme fois, & contraint de faire avec eux un honteux Traité.

Annal. Metensi ibid.

Ce nouvel eschec faisant connoistre à Charles, que les Bretons estoient trop forts pour esperer de les réduire; il tourna ses pensées du costé de l'Aquitaine, pour tascher de la recouvrer par intrigue ou à force ouverte. Les débauches de Pepin, ses violences, ses brigandages l'avoient fait tellement haïr, que les Grands & le Peuple ne pouvant plus souffrir les saillies de cet Emporté, qui ne faisoit rien par raison, & qui avoit de tems en tems des accés de fureur, dans lesquels il s'abandonnoit aux plus cruels excès : résolurent de rappeller Charles, quoique, quelque tems auparavant, ils se fussent liguez pour le chasser de leur païs. La pluspart des Evesques, des Comtes & des Gens de guerre se trouverent à Orléans, où il fut proclamé & couronné tout de nouveau Roy des Aquitaines. Ce ne fut pas sans jalousie, que ses freres virent ce bonheur, qui augmentoit ses forces & leur inquietude : mais ils estoient si embarassez, Loüis à pacifier l'Allemagne, & Lothaire à envoïer de grands secours en Italie, qu'ils n'oserent le troubler, dans sa nouvelle Roïauté.

Charles chasse de l'Aquitaine son neveu Pepin, le prend & le fait enfermer.

Annal. Metens. pag. 304.

Annal. Bertin. p. 203.

Les commencemens en furent heureux; il fut reçu dans le Païs, & par adresse, ou par argent, il se saisit de ses deux neveux. Pepin, qui estoit l'aisné, fut conduit à Soissons, pour y estre enfermé dans

l'Abbaïe de saint Medard : Charles, cadet de Pepin, fut fait Moine à Corbie : il s'enfuit à quelque tems de là, & aprés diverses avantures, son Oncle, Loüis le Germanique, le fit nommer d'autorité au riche Evesché de Mayence.

La conduite de Charles a l'égard des Grands d'Aquitaine, les irrite si fort contre lui, qu'ils offrent au Roy de Baviere, de reconnoistre pour leur Roy, ou lui, ou un de ses fils.

Annal. Fuld. pag. 352.

De si heureux succés promettoient au Roy Charles une paisible possession de son nouveau Roïaume, s'il avoit sçu s'y conserver : il y eut de sa faute, s'il y fut troublé. Au lieu de s'appliquer à gagner l'amitié des Grands, il se mit à les maltraiter plus par bizarrerie, que pour les punir du passé ; faisant assassiner l'un, pillant les Terres de l'autre, & ne gardant de ménagement avec aucun ; ce qui les irrita si fort, que dégoutez de ce nouveau Maistre, ils députerent en Allemagne, pour conjurer le Germanique, ou de venir lui-mesme prendre possession de l'Aquitaine, dont ils lui offroient la Couronne, ou de leur envoïer un de ses enfans, qui fust capable de la porter ; lui declarant, qu'à son refus, ils appelleroient les Sarasins, qui estoient en possession de la meilleure partie de l'Espagne, & qu'ils se donneroient à eux plustost que d'estre exposez à la tyrannie de son frere.

Annal. ad ann. 854.

Loüis & Charles s'estoient promis une fidelité éternelle ; mais cette union si estroite estant fondée sur l'interest, l'interest la rompit, aussi-tost qu'aux dépens de Charles, Loüis eut trouvé l'occasion de placer un de ses Enfans. L'ambition ou l'interest, le grand mobile de tous les hommes, & principalement des Princes, l'aïant donc enfin emporté sur toutes les Loix de la justice & de l'amitié, Loüis envoïa, avec des troupes, un de ses fils en Aquitaine, recueillir, à ce qu'il croïoit, cette bonne fortune. La fortune est legere, & elle se jouë souvent de ceux qui s'y abandonnent. Le Prince, en arrivant, ne trouva ni parti puissant, ni tout ce qu'on lui avoit dit. A peine fut-il joint par quelques Seigneurs, tandis que le plus grand nombre demeura dans l'inaction, attendant à se déclarer selon les évenemens. D'un autre costé, Charles estoit en campagne avec une bonne Armée, qui mettoit à feu & à sang toutes les Terres des Mécontens ; ce qui enfin força le Prince de retourner en Allemagne, avec la honte d'avoir tenté de dépoüiller son Oncle, sans avoir pû y réüssir.

L'estat de la santé & des affaires de l'Empereur, ne lui permettant point de prendre part à la querelle de ses cadets, il rejette les offres qu'ils lui font, pour le mettre dans leurs interests, & se contente de les aigrir l'un contre l'autre.

Annal. Bertin. ad ann. 854.

Quand la conjuration eut commencé à éclater, Charles avoit envoïé solliciter son frere aisné de se liguer avec lui. La vuë de Lothaire n'estoit point de prendre parti, mais de laisser battre ses freres, & de les échauffer sous-main, pour profiter de leurs querelles. En effet, il n'eut pas plustost conclu un Traité avec le Roy Charles, que, sur les plaintes du Germanique, il en fit un autre avec lui, ne cherchant qu'à les animer, sans donner secours à aucun : il ne pouvoit alors en fournir de considerable, parce qu'il avoit besoin de ses forces en Italie, pour repousser les Sarasins, qui continuoient de la piller. Lothaire d'ailleurs n'avoit plus cette vivacité, qui l'avoit rendu si remuant. Sur le déclin de l'âge, il s'estoit donné aux plaisirs ; & aprés la mort de sa femme, qui avoit eu tout pouvoir sur lui, il avoit pris pour ses Maistresses deux

jolies Païſannes, qui l'avoient tellement charmé, que bien-toſt il fut épuiſé.

Lothaire ſe retire dans un Couvent, où il meurt peu de tems aprés.

Quand il ſe vit hors d'eſperance de guerir, il prit l'habit de Moine dans l'Abbaïe de Prom, pour diminuer l'horreur qu'on auroit eu de ſa memoire, s'il fuſt mort ſans avoir donné quelques marques de repentir de tous les crimes, qu'il avoit faits. Dans ces tems d'ignorance, un homme mourant dans un froc, eſtoit regardé comme un Saint, ſur ce que les Moines publioient, que la priſe de leur habit eſtoit un ſecond Bapteſme, & qu'entrer dans un Monaſtere, c'eſtoit dépoüiller le vieil homme, & ſe reveſtir du nouveau. On ne démeſloit point que ce n'eſt pas l'habit qui fait le veritable Moine. Lothaire ne fut malade que cinq à ſix

855. jours; il mourut l'an quinziéme de ſon Empire. Sa penitence, quoique courte & tardive, fit oublier à bien des gens, qu'il avoit outragé ſon Pere de la maniere la plus indigne; pillé les Egliſes, rançonné le Peuple & les Eccleſiaſtiques; ravi le bien de ſes freres; fait mille faux ſermens, & eſté cauſe de la mort d'un nombre innombrable d'hommes, par ſes guerres injuſtes. Il laiſſa trois fils legitimes, *Loüis*, *Lothaire* & *Charles*, entre leſquels, avant que de ſe faire Moine, il partagea ſa ſucceſſion. A Loüis, qui

Partage des fils de l'Empereur Lothaire.

eſtoit l'aiſné, il donna l'Italie avec le titre d'*Empereur*; Lothaire, qui eſtoit le ſecond, eut le Roïaume de Lorraine; & Charles, celui de Provence. Le Roïaume de Lorraine, qui eſtoit borné par le Rhin, le Rhoſne, la Saone, & la Meuſe, contenoit les divers Païs que l'on appelle aujourd'hui, la Breſſe, une partie des Suiſſes, l'Alſace, la Franche-Comté, une partie du Palatinat, la Lorraine, le Luxembourg, l'Electorat de Tréves, le Duché de Juliers, & celui de Limbourg. Dans le Roïaume de Provence eſtoit compriſe cette Province, le Dauphiné, le Lyonnois, & la plus grande partie de la Bourgogne transjurane.

Annal. Metens. pag. 304.

Aprés la mort de ſon aiſné, Charles en uſé ſi mal avec les Grands, tant d'Aquitaine, que de Neuſtrie, que les uns appellent Pepin, qui s'eſtoit ſauvé du Couvent où Charles l'avoit enfermé; & que les autres reconnoiſſent le Germanique pour leur Roy, & le font couronner à Sens.

Quelque inclination que les oncles euſſent à profiter de la foibleſſe de leurs neveux, ils n'oſerent d'abord les troubler dans la joüiſſance de leurs Eſtats, parce que eux-meſmes avoient dans les leurs beaucoup d'affaires à démeſler. Ce n'eſtoient que révoltes par toute la Germanie, aujourd'hui d'une Nation, demain d'une autre; & la fortune en ces rencontres s'eſtoit montrée bien inconſtante; le Germanique, juſques là, aïant eſté tantoſt vainqueur, & tantoſt battu. Charles eſtoit maiſtre de l'Aquitaine, mais il y eſtoit ſi fort haï, qu'il n'oſoit y aller: de ſorte que ce fut avec joïe, qu'il reçut la priere que lui firent en ce tems-là, preſque tous les Grands de ce Roïaume, de leur donner pour Roy un de ſes fils, qui portoit ſon nom.

Annal. Bertin. pag. 208. ad ann. 855.

Quoique ce fils ne fuſt qu'un enfant, les Eſtats du Païs aſſemblez à Limoges, le firent ſacrer & couronner. Ils eſtoient ſi contens d'avoir un Roy parmi eux, pour l'élever à leur maniere, que, ſans demander de ſecours, ils défirent des Normands, qui s'eſtoient avancez juſques à Poitiers. Le carnage fut grand, & à peine ſe ſauva-t-il deux à trois cens de ces Barbares. Le zele des Aquitains ſe

rallentit bien-tost, & soit par legereté, soit par haine contre le Pere, ils chasserent le petit *Charles* cinq où six mois aprés, & rappellerent Pepin, qui s'estant enfui de Soissons, avoit repris le casque & l'épée. Si ce nouvel Acteur avoit eu un peu de conduite, il auroit fort embarassé parce, qu'ence tems-là, la pluspart des Grands de Neustrie irritez contre le Roy Charles, sollicitoient le Germanique d'y venir àvec une armée, offrant de l'en proclamer Roy dés qu'il y seroit arrivé. Cette premiere tentative n'eut point de succés. Sur l'avis qu'on reçut, que Loüis venoit d'estre deffait en Germanie, les Mécontens firent leur paix, résolus de souffrir le joug jusqu'à ce qu'ils eussent trouvé l'occasion de s'en délivrer. 856.

Charles, dans cet intervalle, poursuivit les Normands, qui continuoient de desoler & de ruïner tout son païs, détruisant les Eglises, massacrant sans pitié les Evesques & les Prestres, brussant les Villes & les Villages, & augmentant leurs cruautez d'année à autre, parce que plus ils faisoient de mal, plus on leur donnoit d'argent pour les appaiser. Comme ils se cantonnoient dans une des Isles de la Seine, Charles alla les y assieger. Ces braves hommes n'estoient pas gens que l'on forçast si aisément; cependant il eust pû à la longue, en venir à bout, si une nouvelle conjuration ne l'eust obligé de marcher contre son frere le Germanique, qui estoit entré en Neustrie avec une grande armée. 858.

A l'instance des Mécontens, qui le pressoient depuis quatre ans, Loüis estoit venu à *Pontyon*, où les Evesques & les Comtes allerent lui rendre leurs hommages. Pontyon estoit un Palais que nos Rois avoient en Champagne. Charles se presenta pour combattre le Germanique; mais le jour assigné, & les Armées de part & d'autre estant rangées en bataille, il se retira secretement, avant qu'on sonnast la charge, & s'enfuit jusques en Aquitaine, tant il eut peur d'estre livré ou abandonné par ses troupes. Il n'ignoroit pas à quel point on le haissoit: sa fuite fit que son armée indignée de sa lascheté, se donna à son frere, qui poussa jusques à Sens, où il fut couronné par l'Archevesque *Ganelon*, également ingrat & infidele envers son Roy. Charles estoit perdu si son frere eut esté aussi sage qu'heureux.

Annal. Bertin. & Fuld. ad an. 858.

Fuld. pag. 555.

Le Germanique, ébloüi de ces commencemens, renvoïa aussitost ses bonnes troupes en Allemagne, pour ne pas donner de jalousie à ses nouveaux Sujets, à la merci desquels il passa l'Hyver à se divertir & à gagner les Grands Seigneurs, donnant aux uns des Gouvernemens; aux autres de riches Abbaïes; mais ne pouvant donner à tous, ceux qui n'avoient rien eu, soit par ressentiment, soit dans la vuë d'en retirer une récompense de Charles, avertirent ce Prince de l'estat où estoit son frere, & le presserent d'en profiter. L'indiscretion de Loüis, qui avoit renvoïé ses troupes, & sa simplicité à se fier mal à propos en gens qui le trahissoient, lui eussent cousté la vie ou la liberté, s'il ne se fust enfui justement dans le tems que les Traistres se préparoient à l'arrester.

Annal. Bertin. pag. 210.

Charles rentré dans son Roïaume, alloit poursuivre le Germa-

niqué, si le Roy de Lorraine ne se fust entremis de les accommoder. Estant placé entre ses Oncles, il craignoit d'estre la victime & la proie de l'un & de l'autre. Il travailla à leur Traité pendant plus d'une grande année; & enfin l'aïant achevé, il ménagea une entrevuë, où ces Princes, en sa presence, promirent d'estre
860. bons amis, & de conserver à jamais une amitié parfaite avec les Rois leurs neveux: formule ordinaire de tous les Traitez de Paix; mais sur laquelle les Potentats ne font aucune attention, qu'autant qu'il est de leur interest.

La paix faite entre Charles & le Germanique, Charles tourne ses armes d'abord contre les Bretons, avec qui il fait un Traité, puis contre son neveu Pepin, qui est pris une seconde fois, & enfermé dans un Chasteau.

Il s'en falloit beaucoup que Charles ne fust, par ce Traité, délivré de tous ses Ennemis, puisqu'il avoit encore les Normands au cœur du Roïaume, qui y continuoient leurs ravages: & à l'une des extremitez, les Bretons, toûjours disposez à faire des courses sur ses Terres. Leur Duc Herispoé aïant esté tué, quelques-uns disent par *Salomon*, son parent & son successeur, Charles s'avança sur la frontiere pour fomenter les troubles, si la guerre s'y allumoit entre les differens partis; mais tous s'estant réünis pour élire Salomon, homme de merite & de courage, Charles renouvella avec lui le Traité fait quatre ans devant avec son prédecesseur, & aux mesmes conditions; sçavoir, que le nouveau Duc rendroit hommage aux Rois de France, & qu'il leur païeroit tous les ans
863. cent marcs d'argent de tribut. Peu aprés, pour réprimer les entreprises tant des Bretons que des Normands, Charles donna le Gouvernement du Païs, qui est enfermé entre la Loire & la Seine (ce qu'on appelloit *le Duché de France*) à un Comte, qui, pour sa valeur, fut surnommé *Robert le Fort*. Ce Comte est la tige des Rois de la troisiéme Race. Pepin, d'un autre costé, ravageoit l'Aquitaine: méprisé des Grands & du Peuple, il avoit
864. apostasié, & s'estoit fait Chef des Normands, avec lesquels il exerçoit des cruautez inconcevables. Il fut pris par adresse, ensuite condamné à mort par les Grands de la Nation. Son Oncle commua la peine, & le fit enfermer au Chasteau de Senlis.

Salomon est qualifié Roy dans les Annales de Metz, & dans les Lettres que les Papes lui ont écrites.

Troubles dás la Famille de Charles, causez en partie, par la mauvaise inclination de ses enfans, & en partie, par la maniere dót il en use à leur égard.

Ces ennemis du dehors n'estoient pas les plus dangereux: Charles en avoit dans sa Famille, qui lui faisoient bien plus de peine; je veux dire, ses propres enfans, qui lui donnoient de grands chagrins, par leurs mauvaises inclinations. Sa fille, nommée *Judith*, Veuve d'un Roy Anglois, laquelle depuis son retour, demeuroit à Senlis, sous la direction & à la garde de l'Evesque, s'ennuïant de ne point avoir de mari, se travestit pour se sauver, & se fit enlever par *Baudoüin*, Forestier de Flandres; c'est-à-dire, Grand Maistre des Eaux & Forests. Ce rapt estant d'un trop grand éclat pour le pouvoir dissimuler, Charles fit excommunier sa fille & le ravisseur; ce qui enfin les obligea d'aller à Rome pour y demander misericorde & la protection du Pape. Ce ne fut qu'aprés un long tems, qu'à la priere du saint Pere, le Roy leur pardonna, & consentit au mariage, en faveur duquel Baudoüin fut fait Comte de Flandre. C'est le premier, & la souche de tous les autres.

Annal. Bertin, pag. 213.

De quatre fils qu'avoit Charles, il en avoit fait deux d'Eglise,

Annal. Metens. p. 313.

afin de moins diviser son Roïaume aprés sa mort. Quand on ne consulte que l'interest sur la vocation des enfans, que de malheurs on leur attire ! L'un de ces deux Princes mourut en son Abbaïe sans avoir fait parler de lui. L'autre, nommé *Carloman*, fit une malheureuse fin : quoique, par violence, il eut esté ordonné Diacre, il n'avoit pas moins de penchant pour le mestier des armes, où il estoit beaucoup plus propre. Son Pere, pour le consoler, lui donna en quelques occasions, un Corps de Troupes à commander. Selon l'usage de ce tems là, les Evesques & les Abbez alloient à la guerre, ils y menoient leurs Vassaux, & se battoient en gens d'épée. Carloman peu à peu, s'accoustuma si bien à cette vie libertine, que quand on le renvoïa dans son Couvent, non seulement il ne voulut point y retourner, mais encore il se mit à la teste de ce qu'il put ramasser de Bandits & de Scelerats, avec lesquels il courut le païs, & fit de plus grands desordres, que n'avoient pas fait les Normands. Charles l'aïant attrapé, lui fit crever les yeux. Catastrophe funeste pour ce malheureux fils, & bien criante contre le Pere, qui estoit la premiere cause de ces débordemens.

Annal. Bertin. pag. 314.

Annal. Metens. p. 313.

Dieu permit, pour l'en chastier, qu'il n'eût pas plus de satisfaction de ses autres enfans. Le Roy d'Aquitaine, qui n'avoit pas encore quinze ans, s'estoit marié, à son insçu, à une Veuve si agée, qu'elle auroit bien esté sa mere. Ce jeune Prince en estourdi, voulant s'éprouver un jour avec un homme qui passoit pour le plus fort homme du tems, se jetta sur cet Athlete avec tant d'impetuosité, & fit de si grands efforts pour le desarçonner, que ce Brave, qui ne le connut point, lui donna, en se deffendant, des coups de sabre sur la teste. Le Prince, depuis cette blessure, eut toûjours la cervelle foible. *Louis*, son frere aisné prit les armes contre son Pere, & se maria, sans le consulter, à la sœur d'un de ses Favoris. Ces Princes se cantonnoient dans les Provinces, & y faisoient les Souverains, sans que Charles osast les poursuivre, de peur d'allumer la guerre civile en ses Estats, & de faire naistre aux Estrangers la volonté de l'attaquer : cependant quelque chagrin que lui donnassent ses enfans, il ne songeoit qu'à s'agrandir, & qu'à leur laisser une succession opulente.

Charles dans le dessein de s'emparer de la Lorraine, y entretient les troubles qu'avoit fait naistre le divorce de Lothaire, Roi de ce Roïaume.

Ibid. pag. 301.

Sa vûë principale estoit alors sur la Lorraine, dont il se flatoit d'estre le maistre, ou par la mort de son neveu, qui s'épuisoit dans la débauche ; ou par quelque révolution, que la conduite de ce Prince devoit vrai-semblablement causer bien-tost en ce Roïaume. Lothaire dégousté de sa femme, nommée *Thieberge*, avoit peu à peu conçu une si forte aversion pour elle, que ne pouvant plus la souffrir, il la força, par ses menaces, d'avoüer elle-mesme, qu'elle s'estoit laissée corrompre à son propre frere. Des pestes de cour, croïant faire plaisir au mari, avoient répandu, que la femme aimoit son frere passionnément, avant mesme qu'elle fust mariée. Sur cet aveu fait par la Reine dans un Concile, elle fut mise en penitence, & enfermée dans un Couvent. La pierre de scan- 862.

dale estoit une Concubine, qui avoit esté les premiers amours de Lothaire, & qu'il aimoit encore si éperduement, qu'on disoit, qu'elle l'avoit ensorcelé : Ce sort n'estoit apparemment que le merite de la Belle, dont le Roy estoit enchanté. *Valdrade* (c'est le nom de cette Maistresse) se lassant d'estre concubine, voulut enfin devenir Reine, ce qui ne se pouvoit faire que Lothaire ne repudiast Thieberge. Dans la premiere Race, il l'auroit fait d'autorité; mais le tems avoit aboli cette meschante coustume, & les Princes ne pouvoient plus ni répudier leurs femmes, ni en multiplier le nombre.

Lothaire assembla donc un nouveau Concile, & des Evesques affidez, sans estre entrez dans l'examen, ni de la question de Droit, ni de la verité des faits, que le Roy avoit alleguez, declarerent son mariage nul, & lui donnerent permission de se remarier. *Gontier*, son Grand Chappelain, & Archevesque de Cologne, estoit le Chef de la cabale : ce fut lui qui gagna les autres, & en particulier le Metropolitain de Tréves, homme simple & sans lumieres. On avoit promis à Gontier, que le Roy épouseroit sa niéce. En effet, aprés le Concile, elle fut menée comme en triomphe au Palais : Lothaire en abusa, depuis il se mocqua d'elle. Ce fut encore une victime qu'il sacrifia à sa Maistresse; peu aprés il épousa cette Maistresse; & afin de la dédommager de n'avoir pas esté plustost déclarée femme legitime, il lui fit rendre à la Cour des honneurs extraordinaires, ce qui auroit comblé de joie cette orgueilleuse créature, si lorsqu'elle commençoit à joüir des plaisirs de la Roïauté, la veritable Reine qui s'estoit sauvée, du Couvent, ne se fust refugiée en France. A Aix-la-Chapelle. Annal. Metens. p. 306.

Charles l'y reçut à bras ouverts, & lui promit sa protection, pour exciter, sous ce pretexte, quelque revolte en Lorraine. Par son conseil, la Reine porta sa plainte au Pape, & lui demanda des Commissaires. Ce Pontife estoit Nicolas I. homme ferme & si plein de sa dignité, qu'il se regardoit comme l'Arbitre & le Maistre de l'Univers. Cette occasion lui donnant lieu de pouvoir éclater contre une Teste couronnée, il resolut dés-lors d'envoïer des Legats pour examiner cette affaire. Charles, en attendant que les Legats fussent arrivez, agissoit vivement sous-main pour animer contre Lothaire les personnes de pieté; & le traitoit d'excommunié, tant à cause de son divorce, que parce qu'il donnoit retraite à deux femmes, contre lesquelles l'Eglise avoit lancé ses foudres. Judith en estoit une; l'autre estoit la femme d'un Comte, qui, dégoustée de son Epoux, s'estoit mise à courir le monde, suivie d'un nombre de Galants, avec qui elle passoit le tems. Un si grand scandale avoit obligé le Pape à fulminer contre elle, & à la déclarer excommuniée publiquement, jusques à ce qu'elle retournast avec Boson son mari. L'inclination à la débauche l'emporta sur la Religion : la Comtesse n'obéit point, tandis qu'elle trouva retraite pour elle & pour ses Amans. Annal. Bertin. p. 115.

Loüis, Charles & Lothaire devant avoir une entrevuë pour regler

gler quelques differends, Charles fit scrupule de s'y trouver, & n'y consentit à la fin qu'à condition, que son Neveu donneroit des marques de penitence. A travers ce prétendu zele, Lothaire aiant démeslé les desseins de son Oncle, qui alloient à le dépoüiller, il en fut tellement effraïé, que pour prévenir ces artifices, il supplia le Pape de vouloir envoïer à Metz des Legats sages & habiles, pour examiner la Sentence, qui annulloit son mariage. Les Legats s'adresserent d'abord à Charles; & aprés l'avoir remercié de ce qu'il donnoit azile à une Reine persecutée, ils le conjurerent d'emploïer son autorité & ses forces, s'il le falloit, pour contraindre le Roy de Lorraine, de faire justice à son Epouse. Charles reçut les Legats avec de grandes démonstrations de respect pour le Pape & d'amitié pour eux, & promit de favoriser l'execution de leurs Decrets. Ce n'estoit point son intention, que Lothaire reprist sa femme; bien au contraire, son interest estoit qu'il conservast la concubine, afin d'avoir occasion de le faire excommunier, & de s'emparer de son Roïaume, s'il estoit desobéïssant aux remonstrances du saint Pere. Il feignoit néanmoins de desirer la réünion du mari avec la femme; tandis que ses Emissaires ne travailloient qu'à l'éloigner. 863.

Les deux Legats, gens corrompus, firent grand bruit en arrivant, pour se faire acheter plus cher. Gontier les estudia, & aiant découvert leurs inclinations, cet Archevesque & Lothaire leur firent de si grands presens, que ces ames venales trahirent enfin leur ministere. Quoique ce fust pour Gontier un trés-grand affront, que ce Roy débauché n'eut point épousé sa niéce, aprés l'avoir promis & avoir mesme abusé d'elle, le Prelat ambitieux avoit dissimulé, de peur de voir diminuer la consideration où il estoit alors à la Cour.

Les Legats donc assemblerent un Concile, afin de sauver les apparences; mais quoiqu'ils eussent un ordre exprés d'instruire cette grande affaire, & de rendre un Jugement, ils ne firent autre chose, sans improuver ni approuver tout ce qui s'estoit fait, que de convenir avec les Prelats, que l'Archevesque de Cologne & que celui de Treves, lesquels avoient présidé au Synode, qui avoit cassé le mariage de Lothaire, iroient à Rome, en rendre compte; & y deffendre leur Sentence. Ni les uns, ni les autres, ne sçavoient pas que le saint Pere averti de toutes leurs menées, avoit pris la resolution de faire un exemple de ces deux Archevesques, contre qui il estoit d'autant plus aigri, qu'ils avoient eu la hardiesse d'absoudre la femme de Boson, & de la restablir dans la Communion de l'Eglise, sous des promesses, sans garant, qu'elle fit de se corriger; quoique le Pape se fust reservé l'absolution d'une censure, que lui-mesme avoit fulminée. Les deux Prelats furent entendus dans un Concile qu'il tint à Rome: il y fit lire en leur presence, le Mémoire qu'ils avoient donné pour se justifier: enfin le tout examiné, le Pape & les autres Peres les condamnerent, tous d'une voix, à estre déposez.

Annal. Bertin. pag. 217.



Gontier & son Collegue moins surpris qu'irritez de ce severe Jugement, allerent s'en plaindre à l'Empereur, qui estoit alors à Benevent; & lui representerent l'interest qu'il avoit à soustenir celui de son frere; & à ne pas souffrir que les Papes, déja trop puissans, déposassent, dans un Concile composé de gens affidez, les Archevesques & Evesques, sans le consentement du Prince dont ils dépendoient. L'Empereur fut si fasché de cet évenement, dont le Pape ni le Concile ne lui avoient point fait de part, qu'il revint promtement à Rome, résolu d'en tirer vengeance. Sa colere y faisant déja tout trembler; le Pape avoit ordonné, pour en détourner les effets, des Prieres publiques, des Jeûnes & des Processions. Mais ces lugubres ceremonies, qui alloient à faire passer l'Empereur Loüis pour un Tyran, aigrirent si fort les gens de guerre, que ce Prince avoit amenez, qu'ils chargerent, sans en avoir d'ordre, à coups d'épée & de baston, ces Processions de Penitens: les Bannieres furent mises en pieces, les Croix brisées; les environs de Rome, quelques quartiers de la Ville, des Monasteres mesme furent pillez par les Soldats: le Pape s'enfuit de son Palais, de peur d'y estre arresté, & se sauva dans Saint Pierre, où il fut deux jours sans manger, jusqu'à ce que l'Imperatrice alla elle-mesme le r'assurer & l'amener à son mari. L'époux & l'épouse le prierent inutilement de restablir les deux Prelats: Nicolas répondit, qu'il ne le pouvoit, veu l'énormité de leurs fautes.

Annal. Metens. pag. 307.

Annal. Bertin. pag. 804.

Ce qui lui tenoit le plus au cœur, estoit l'Ecrit injurieux, qu'ils avoient semé contre lui: ne pouvant le lui signifier, parce qu'il s'estoit caché, ils eurent la témerité de le faire mettre à main armée sur le tombeau de Saint Pierre. Les Prelats déposez accusoient le Pape dans ce Libelle, de les avoir condamnez contre toutes les formes, sans dénonciation précedente, sans les avoir sommez de répondre, & sans mesme avoir averti, de tout ce qui se brassoit contre eux, le Roy Lothaire leur Souverain; ils reprochoient à Nicolas de n'en avoir usé ainsi, que par un excés d'orgueil, qui faisoit croire à ce Pontife, qu'il estoit le maistre du monde. Ces Prelats en colere concluoient leur protestation par excommunier le Pape. Ils envoïerent jusques en Orient, des copies de cet Acte, qui fit d'autant plus de plaisir au celebre *Photius*, Patriarche de Constantinople, qu'il venoit d'estre comme intrus, déposé par le mesme Pape. Nicolas répondit à ces accusations, par un Bref addressé aux Archevesques & aux Evesques des Gaules & de Germanie; & indiqua en mesme-tems un Concile general de tout l'Occident, pour y examiner tant les plaintes des deux Archevesques, que celles que faisoient les Grecs, qui, excitez par Photius, songeoient à se séparer de l'Eglise Romaine.

L'Acte est rapporté entier dans les Annales de S. Bertin, & dans celles de Fulde.

Annal. Bertin. pag. 222.

Gontier & son Collegue ne trouvant plus de protection auprés de l'Empereur, retournerent dans leurs Dioceses. L'Archevesque de Treves plus soumis ou plus abbatu, garda son interdit exactement. Gontier au contraire continua à exercer les fonctions Episcopales, jusques à ce que le Roy de Lorraine, qui craignit d'estre envelopé dans la disgrace de cet Evesque, en nomma un autre en

Ibid. sa place. Ces malheureux Prelats eurent beau se plaindre de l'ingratitude du Prince qui les sacrifioit ; on ne les écouta point, & ils n'eurent d'autre ressource, que d'aller promtement à Rome se jetter aux pieds du saint Pere, lui reveler tout le mystere de la conduite de leur Roy, & demander misericorde. Aprés bien des humiliations & des démarches inutiles, ils n'y obtinrent d'autre grace, que d'estre admis, par penitence, à la Communion des Laïques.

Quand la colere de l'Empereur eut esté un peu appaisée, le Pape, devenu plus fier, envoïa des Legats en France, avec ordre d'excommunier le Roy de Lorraine, s'il ne quittoit sa Maistresse pour se remettre avec sa femme. Lothaire n'aïant pû ni par argent ni par promesses corrompre les nouveaux Legats, il eut si grand' peur, que sous pretexte de Religion, ses oncles ne le dépoüillassent, qu'il se soumit aux ordres du Pape. Il rappella la Reine, & fit serment, qu'à l'avenir il n'auroit plus aucun commerce avec la Concubine. Douze Seigneurs des plus qualifiez furent garants de son serment, & s'engagerent, en leur nom, de le lui faire observer. Mais est-il rien de plus fragile que les promesses des Amants ? Lothaire, sorti du peril où il croïoit estre tombé, renoüa avec Valdrade, & persecuta son épouse, qui se sauva bien à propos dans les Estats de Charles le Chauve. Sur l'avis de ces nouveaux desordres, le Pape irrité, fit ajourner Lothaire à Rome, & l'excommunia par avance, s'il ne cessoit de frequenter sa concubine. Malgré toute la terreur qu'impriment ces foudres, ce Prince passionné, qui aimoit Valdrade plus que jamais, n'eut pû s'abstenir de la voir, si ses oncles qu'il apprehendoit, ne l'en eussent si fort pressé, qu'il fut obligé d'obeïr. 865. *Annal. Fuld. pag. 560. Tom. 2. Duch.* *Annal. Metens. pag. 308.* 866.

Lothaire résolut donc de partir pour Rome, esperant de gagner le Pape, qui, pour faire voir à tout le monde, qu'il estoit le Maistre des Rois, deffendit aux deux oncles, sous les peines les plus griéves, d'envahir le bien du neveu, pendant le tems de son voïage. Nicolas estant mort sur ces entrefaites, Lothaire se flata d'estre traité favorablement par *Adrien II.* sur le bruit qui couroit, que ce nouveau Pontife n'avoit ni la fermeté ni le zele de son Predecesseur. En effet, Adrien fit rendre à Lothaire des honneurs extraordinaires : il dit la Messe devant lui, & le communia de sa main, lui & tous les Seigneurs de sa suite, aprés avoir exigé d'eux une assurance positive, qu'il n'avoit point eu de commerce avec sa Concubine depuis qu'elle estoit excommuniée. Le Corps de JESUS-CHRIST, qui est esprit & vie, pour les gens de-bien, donna la mort à ces parjures ; tous perirent dans l'année, la pluspart mesme subitement, comme si l'Ange Exterminateur les eust frapez de son glaive. Lothaire, en faveur de qui ces Seigneurs s'estoient parjurez, 868. ne leur survescut que d'un mois, & mourut à Plaisance, s'en retournant dans ses Estats. *1. 27. Aoust.*

La mort de ce Prince mit Charles au comble de sa joie, par l'occasion qu'elle lui donnoit d'acquerir un nouveau Royaume. Comme de longue-main il y avoit des intelligences, & que la *Lothaire mort, Charles & le Germanique partagent ses.*

tre eux la Lorraine, à l'exclusion de ses enfans ; & de son frere le Roy d'Italie.

plufpart des Grands eftoient fes Penfionnaires : fon parti devint fi puiffant, qu'eftant allé à Metz, pour prévenir, par fa diligence, les brigues qu'on auroit pû faire en faveur de quelqu'autre Prince, il fut élû par les Evefques, & couronné Roy de Lorraine, outre la part qu'avoit eu Lothaire de la fucceffion de fon Pere, ce Roïaume comprenoit la Provence, le Dauphiné, le Lyonnois, & une bonne partie de la Bourgogne transjurane depuis le deceds de Charles Roy de ces quatre Provinces, qui eftoit mort fans Enfans en l'an 863. *Annal. Bertin. ad ann. 860.*

Tout fut favorable à l'invafion du Roy de France, l'Empereur frere de Lothaire eftoit alors en Italie, & fort embaraffé à repouffer les Sarafins. Loüis le Germanique eftoit malade en Baviere; mais aprés fa convalefcence, il fe mit en campagne avec une grande armée, pour avoir fa part de la proie. Il aimoit la guerre, il la faifoit depuis long-tems. Il avoit trois garçons, tous capables de commander. Charles, au contraire, eftoit timide; il fe deffioit de fes propres Troupes; il eftoit haï de fes Peuples; il craignoit quelque trouble de la part de fon fils unique; de quatre garçons qu'il avoit eu, il ne lui reftoit que le Prince Loüis, qui n'avoit fouffert qu'avec peine, que fon Pere fe fuft remarié. Les Bretons, les Normands, les Grands mefme de fon Royaume, eftoient autant d'ennemis, qui profitant de fa difgrace, s'il lui en arrivoit aucune, eftoient tous prefts de l'attaquer : raifons folides & puiffantes, qui le déterminerent à s'accommoder pluftoft, que de rifquer
870. à perdre le tout. Quelques Evefques, à fa priere, ménagerent une entrevеuë, où les deux freres s'aboucherent, & où ils convinrent, par la mediation des Prelats, de partager également la fucceffion de leur neveu. Chacun eut pour fa part, ce qui eftoit à fa bienféance : Charles eut la Franche-Comté, le Lyonnois, le Dauphiné, & quelques autres Païs defignez dans les Annaliftes, d'une maniere fi confufe, qu'on ne peut en marquer les bornes. *Annal Bertin. pag. 240.*

Vains efforts de Loüis II. Empereur & Roy d'Italie, pour obliger fes oncles à lui faire raifon de de la fucceffion de fon frere le Roy de Lorraine.

L'accord de ces Princes fit échoüer les efperances de l'Empereur Loüis, qui avoit obligé le Pape de leur écrire, à ce fujet, des Brefs fulminans, & de faire partir des Legats pour les preffer plus vivement de faire juftice à leur neveu, fous peine d'eftre excommuniez. Les oncles eftant en joüiffance, & l'Empereur leur neveu n'aïant ni affez de forces, ni affez de vigueur pour les depoffeder, ces menaces n'eurent point d'effet. Le Germanique addreffa les Legats à Charles, comme à l'auteur de l'invafion. Charles de fon cofté les renvoïa au Germanique; cependant de peur qu'Adrien ne fe tinft offenfé de ce qu'on joüoit ainfi fes Legats, Charles envoïa à Rome une Ambaffade folennelle, avec de riches prefens. Par là il calma le Pape d'autant plus aifément, que ce n'eftoit que par complaifance qu'Adrien avoit appuïé les pretentions de l'Empereur, n'eftant point de l'intereft du Pape, que ce Prince devinft plus puiffant. *Id. p. 238. 239. 242.*

Il y avoit treize à quatorze ans que Loüis regnoit en Italie, aimé du peuple, qu'il traitoit avec douceur, haï de la Nobleffe, dont

il reprimoit l'insolence, craint des Sarasins, qu'il avoit repoussez plusieurs fois avec vigueur, & si consideré des Grecs, que, sans en estre sollicité, ils avoient envoïé pendant la guerre, qu'il eut en Corse, de grosses escadres à son secours. Service important, qui fut cause qu'on écouta plus volontiers la demande que fit peu aprés leur Empereur nommé *Basile*, de la fille unique de Loüis. Cette recherche avoit fait peine à bien des gens, parce que Basile originairement estoit un homme de neant, qui estoit monté sur le Throsne, en massacrant son Bienfacteur; mais en moins d'une année ou deux, il estoit devenu si puissant, & il avoit acquis tant de réputation, que l'Empereur n'eut plus de répugnance à lui accorder la Princesse. Basile la souhaitoit avec d'autant plus d'ardeur, qu'il se flatoit en l'épousant d'estre maistre de l'Italie aprés la mort de son beau-pere, & de rentrer, de gré ou de force, dans cette partie de l'Europe, qui estoit proprement le siege & le patrimoine de l'Empire. L'intrigue alla si loin, que la Princesse lui fut promise; neanmoins quand il envoïa une Flotte pour l'emmener, Loüis changea de résolution; soit qu'il fust rebuté du peu de naissance & des cruautez de Basile, soit qu'il se fust laissé toucher aux sollicitations de tous les Princes de sa Maison, qui, aspirant à l'Italie, le détournoient de marier sa fille à un Estranger, & le menaçoient, s'il le faisoit, de l'attaquer à force ouverte. Basile au desespoir de se voir ainsi meprisé, & plus encore d'avoir manqué une aussi belle occasion, suscita par ressentiment une nouvelle guerre à l'Empereur.

Adalgise, Duc de Benevent, entretenoit depuis long-tems, des liaisons secretes avec les Grecs, pour se maintenir par leur secours, si on venoit à l'inquieter; il se plaignoit de l'Empereur, & d'ailleurs estoit allarmé sur des avis qu'il avoit eus, qu'on vouloit l'exiler, pour satisfaire l'Imperatrice, à qui il ne plaisoit pas. Dans ces dispositions, il fut bien aisé à Basile de porter ce Mutin à machiner une révolte. Pour éteindre ce feu qui commençoit a étinceller, l'Empereur courut à Benevent, & surprit le Rebelle, qui ne l'attendoit pas si-tost. Sage diligence, qui dérangea si fort les preparatifs d'Adalgise, que ne pouvant faire autre chose, il alla au-devant de Loüis, pour lui representer, qu'en vain venoit-il à main armée, puisque tous les Peuples du Duché estoient dans l'obeïssance, & lui encore plus que personne: le Traistre fit de si grands sermens pour persuader à l'Empereur, qu'il lui seroit toûjours fidele, que l'Empereur qui y ajousta foy, éloigna de la Ville la meilleure partie de ses Troupes, & ne retint auprés de lui que sa garde ordinaire, se remettant imprudemment à la discretion du Duc, qui profita de cette faute, pour l'attaquer dans le Palais. Loüis y auroit esté forcé, s'il ne se fust sauvé à propos dans une Tour fort élevée. Au bout de trois jours, pendant lesquels on negocia, il en sortit par un Traité, par lequel il fut dit, qu'il pourroit dans les vingt-quatre heures se retirer en seureté, sur la parole qu'il donna, de ne jamais rentrer dans le Duché de Bene-

871.

vent, ni d'y envoïer des Armées pour se venger de cette injure.

Quelque parole qu'il eust donnée, à peine fut-il en liberté, qu'aprés s'estre fait absoudre par le Pape, des horribles sermens qu'on lui avoit fait faire par violence à Benevent, il remit sur pied une Armée, qui fit d'estranges desordres aux environs de cette Ville. Ce ne fut pas lui qui commanda cette Armée, ou dans la crainte de recevoir un nouvel affront, ou de honte d'en avoir reçû. Ce fut l'Imperatrice, femme aussi courageuse qu'habile. Outre l'honneur de commander, qui flatoit son ambition, cette Princesse estoit bien-aise d'aller elle-mesme, les armes en main, punir un homme qu'elle haïssoit. Le Duc aïant si peu de monde, qu'il ne pouvoit tenir long-tems, s'enfuit en l'Isle de Corse, & abandonna son Païs à la merci de l'Empereur, qui y fit de si grands ravages, qu'il en eut de cuisans remords pendant les trois à quatre ans qu'il survescut à cette guerre. Si ce Prince n'eut pas de grandes qualitez, du moins on lui reproche peu de défauts, hors ses emportemens, dans lesquels il estoit feroce.

Annal. Metens. p. 314.

Aprés la mort de Louïs II. Charles s'empare de la Lombardie ; puis achete le titre d'Empereur.

Sur l'avis de sa mort, Charles partit en diligence, emportant avec lui ce qu'il put ramasser, en haste, de richesses dans son Roïaume pour acheter celui d'Italie. Il songeoit à s'en emparer plus par la ruse que par la force. Il se saisit, en arrivant, des thresors du feu Empereur, & du Roïaume de Lombardie. C'estoit-là le solide de la succession, de laquelle il ne restoit plus que le nom d'*Auguste* & d'*Empereur*. Plusieurs Princes aspiroient à cette dignité, entre autres le Comte de *Tuscanelle*, qui fit de fort grandes brigues & des tentatives inutiles pour estre proclamé Empereur ; le Pape n'en voulant point qui residast en Italie, & qui ne fust assez puissant pour la deffendre de l'insulte, fit échoüer la brigue du Comte.

875.

Un Concurrent plus dangereux estoit le Prince *Carloman*, l'aisné des fils du Germanique, & cousin du feu Empereur, qui, par son testament, l'avoit nommé pour successeur. Dans le tems que le Roy Charles estoit parti pour l'Italie, Carloman, par un autre endroit, avoit aussi passé les Alpes, à la teste d'une grande Armée ; & son Pere avec une autre, estoit entré en France, pour se dédommager de la part qu'il pouvoit prétendre au Roïaume de Lombardie ; ou plustost, pour obliger Charles de repasser les Monts. Cette irruption du Germanique le rendit beaucoup odieux : il fit de fort grands ravages ; toutefois quand il vit que les Evesques le pressoient de se retirer, il retourna en Allemagne, moins par déference pour la priere qu'ils lui en firent, que parce que l'Hiver approchant, il n'avoit point en France où mettre ses Troupes en quartier.

876.

Le Roy Charles, quoique maistre de la Lombardie, se trouva si embarrassé, à l'arrivée de Carloman, qui avoit de fort bonnes troupes, qu'il songea moins à le combattre, qu'à le chasser par artifice : il lui fit donc entendre que s'il vouloit de son costé s'en retourner en Allemagne, lui, dans le mesme tems, reprendroit le chemin de France ; & qu'ensuite dans une entrevuë, où se trouvoit le Germanique, avec les Princes ses Enfans, on partage-

Annal. Fuld. ad ann. 875.

roît à l'amiable les Estats du feu Empereur. Carloman déja ébranlé par cette proposition, fut peu aprés si ébloüi du beau Present de pierreries, d'or, d'argent & de riches meubles, que lui envoïa le Roy Charles, que présumant trop aisément qu'un Monarque si liberal n'estoit pas homme à le tromper, il reprit la route des Alpes; mais à peine les eut-il passées, que Charles rebroussant chemin, s'en alla promtement à Rome s'y faire élire Empereur. Il acheta cette dignité au poids de l'or, du Pape *Jean VIII.* & du Senat Romain, qui eurent une sensible joie de rentrer en possession de disposer d'un si beau titre, & d'avoir une occasion de le vendre si cher.

Carolus Calvus Romam pervenit, & datis Apostolico Joanni & Romanis magnis muneribus, Imperator creatur. Annal. Metens. & Fuld. ad ann. 875.

Quelques Auteurs ajoustent, que Charles, par reconnoissance, renonça au droit qu'avoient eu les Empereurs ses Predecesseurs, d'approuver ou de desaprouver l'Election des Papes: Droit d'une telle consequence, que les trois derniers Empereurs en avoient esté fort jaloux: mais il n'y a guere d'apparence que Charles s'en soit désisté, puisqu'on ne peut disconvenir, disent les Gens qui doutent de ce fait, que beaucoup de ses Successeurs ne l'aïant exercé aprés lui, la ceremonie de son couronnement ne se fit point à Rome, mais fut remise à Pavie, où estoit indiquée l'Assemblée Generale des Evesques, Abbez, Ducs & Comtes de toute l'Italie. Le Pape, qui se trouva à cette Diette, y couronna Charles, en presence de tous les Grands, aprés y avoir fait confirmer l'Election de ce Prince à l'Empire.

Dans cette prosperité, Charles ne fut plus embarrassé, que de la fille de son Predecesseur, sous le nom de laquelle il craignoit, avec raison, qu'on n'entreprist de le troubler: de peur donc qu'elle ne fust enlevée, ou par l'Empereur des Grecs, ou par les fils du Germanique, il lui vint en pensée de la faire enlever luimesme, & de la marier au frere de l'Imperatrice, nommé le Comte *Boson*, homme de qualité & de mérite, mais qui n'avoit assez, ni de credit, ni de vigueur pour faire valoir les prétentions de son Epouse. Boson enleva cette Princesse, qui estoit à la garde du Duc Frioül. Cependant comme un mariage si inégal pouvoit beaucoup déplaire à tous les Peuples d'Italie, qui avoient en veneration la memoire du feu Empereur; Charles feignit d'abord d'estre fort en colere contre le Ravisseur: mais si-tost qu'il vit que personne ne se récrioit sur le rapt, il approuva le mariage, & afin d'illustrer le Comte & le rendre d'autant plus digne d'une si haute alliance, il le combla d'honneurs; & par une confiance aveugle, qui cousta cher à sa Famille, il le fit Viceroy ou Gouverneur de Lombardie.

Annal. Bertin. p. 248.

Charles de retour en France, où il avoit laissé *Richilde*, sa seconde femme, & *Loüis*, son fils du premier lit, pour gouverner en son absence, fut d'un orgueil insupportable: il estoit si glorieux, du titre d'Empereur, qu'il dédaignoit celui de Roy: il ne s'habilloit presque plus qu'à la Grecque, ou à la Romaine, trés-rarement à la Françoise, méprisant les manieres & les habits de son païs: sa vanité alla si loin, qu'il avoit peine à traiter avec Loüis

Annal. Fuld. pag. 569. 2. tom Duch.

Vanité de Charles depuis qu'il fut Empereur.

rance d'un accord, il souffrit que l'on fist la preuve de ce qu'ils avançoient : trente témoins la firent, dix par l'eau chaude, dix par la froide, & dix autres par le fer ardent, sans qu'aucun fust endommagé. Dans la créance de ce tems-là, cette espece de miracle prouvoit invinciblement, qu'il y avoit de la part des Princes autant de droit à se défendre, qu'il y avoit du costé de Charles, d'injustice à les attaquer : mais il n'ajoustoit foy qu'à ce qui estoit de son interest ; & dans le tems qu'il fit dire au Prince, qu'il falloit que de part & d'autre on députast des Commissaires pour terminer leurs differends, il meditoit de le surprendre.

Annal. Bertin. pag. 250.

Loüis témerairement, aïant passé le Rhin sur ces apparences de paix, Charles fit filer ses bonnes troupes par des routes écartées ; afin de l'envelopper. Le Prince estoit perdu, s'il n'avoit esté averti ; le péril ne l'effraïant point, il attendit son Ennemi en homme de cœur : s'il avoit peu de troupes, leur courage suppléa au défaut du nombre : si les Saxons furent battus, les François Orientaux, qui se presenterent aprés eux, fondirent sur les gens de Charles d'une telle impetuosité, qu'ils les rompirent : de cinquante mille hommes qu'avoit l'Empereur, la meilleure partie fut taillée en pieces ; le reste fut fait prisonnier, ou se dispersa : lui-mesme s'enfuit des premiers, abandonnant tout au Vainqueur, or, argent, armes, équipages. L'Imperatrice, qui attendoit au Palais d'Heristal le succés de cette Bataille, fut tellement épouvantée d'une si funeste nouvelle, qu'elle en accoucha en fuïant.

Voïez les Annal. an. 876.

Annal. Fuld. pag. 570. tom. 2. Duch. Bertin p. 250. tom. 3. ibid.

Le Roi de Franconie ne poursuivit point sa victoire, publiant que lui & ses freres estoient plus que contents d'avoir empesché l'Empereur de s'emparer de leurs Roïaumes, sans vouloir envahir le sien. La moderation du neveu fit paroistre davantage l'avidité de l'Oncle, qui en devint plus odieux. Son orgueil excessif ; la lascheté qu'il avoit fait voir en deux ou trois occasions, ses inquietudes & son inclination à lever indifferemment sur le Clergé, les Nobles & le Peuple des taxes extraordinaires, l'avoient fait tellement haïr, qu'il se trama contre lui une conjuration qui auroit eu de grandes suites, si sur ces entrefaites l'occasion ne se fust présentée de tirer du cœur du Roïaume, les principaux Conspirateurs.

Le Pape effraïé d'une irruption de Sarasins ; qui firent de nouvelles courses jusques aux portes de Rome, aïant conjuré l'Empereur de passer promtement les Monts, Charles s'y prépara aussi-tost, tant pour contenir par sa présence, quantité de gens inquiets, qui cabaloient en Lombardie, qu'afin d'éloigner de France ceux des Grands, dont il se deffioit. Avant que de partir il fit une imposition sur le Clergé & sur les Laïques pour les frais de l'expedition : taxe odieuse, qui fit d'autant plus crier, qu'il fallut presque en mesme tems en imposer une seconde, afin d'appaiser les Normands, qui venoient de recommencer à faire des maux épouvantables le long de la Seine & de la Loire. Tout horribles qu'estoient ces ravages, ils ne retarderent point le voïage de l'Empereur. Le Pape vint au-

Charles repasse en Lombardie, pour deffendre cette conqueste.

Annal. Bertin ad ann. 877.

devant de lui. Ils se rencontrerent à Verceil, & de là allerent à Pavie, où ils furent en conference jusques à l'arrivée de Carloman, Roy de Baviere, qui estoit rentré en Italie pour y faire valoir le Testament de son cousin.

Il n'en fallut pas davantage pour épouvanter l'Empereur, qui eut peur d'estre abandonné ou livré par ses propres Troupes, si on venoit à l'attaquer. Aprés avoir déliberé sur le parti qu'il avoir à prendre, il choisit celui de s'enfuir : le Pape en fit autant; & par la bizarrerie d'une avanture sans exemple, Carloman dans le mesme-tems se sauva à grandes journées, sur un avis faux qu'il reçut, qu'on le poursuivoit vivement, & que l'armée Françoise beaucoup superieure à la sienne, estoit preste de fondre sur lui. Ce voiage fut funeste à l'Empereur; il y perdit l'honneur par cette honteuse retraite, & la vie par le poison. La fiévre l'aiant pris dans un Village nommé *Brios*, qui est en deçà des Alpes; il s'y mit au lit dans une chaumiere, & onze jours aprés il y mourut d'une porion empoisonnée que lui donna son Medecin. On ne sçait par quel motif, car Charles l'avoit toûjours aimé, & lui avoit fait de grands biens, quoique l'Imperatrice & plusieurs Seigneurs de la Cour, l'eussent prié plusieurs fois de congedier ce Medecin qui estoit Juif, & qui passoit pour Magicien, Charles avoit continué à l'aimer & à s'en servir. On eut beau embaumer le corps de l'Empereur, ce corps sentoit si mauvais, qu'on fut contraint de le mettre dans une biere poissée dedans & dehors, & couverte de peaux pour l'apporter à Saint Denis. L'infection ne diminuant point par cette précaution, on l'enterra en cet estat au Prieuré de *Nantua*. Ses os, sept ans aprés, furent transferez à Saint Denis : Il avoit témoigné qu'il souhaitoit y estre enterré, parce qu'il en avoit esté Abbé.

Bizarre avanture de deux armées qui fuient dans la crainte l'une de l'autre.

Mort de Charles le Chauve.

877.

Annal. Bertin. pag. 252. tom 3. Duch.

Le 5. ou 6 d'Octobre.

Annal. Metens. p. 317. tom. 3. Duch.

Bertinian. pag. 252.

Ainsi mourut ce Prince si inquiet, agé un peu plus de 54. ans, le 38[e] de son Regne, & le deuxiéme de son Empire. Il aimoit les Lettres; & pour s'attirer des loüanges, il faisoit du bien aux Sçavans. Hors cette inclination, il n'en avoit guere de bonnes. Peu d'Historiens le loüent; beaucoup le blasment, & le representent comme un homme qui n'avoit ni bonne foy ni équité; avide du bien d'autrui, sans pitié pour ses Peuples; prodigue de sermens, dont il ne tenoit aucun; haï de tout le monde, n'aimant personne; d'une bizarrerie & d'un orgueil insupportable dans la prosperité; sans jugement ni cœur dans l'adversité. Il fut surnommé *le Chauve* parce qu'il l'estoit. Un Moine fit un Poëme pour l'en consoler. On n'a jamais tant fait de Loix, ni de plus belles, que sous son Regne; & jamais elles ne furent moins observées, parce qu'il n'en gardoit aucune.

Caractere de ce Monarque.

Fuld. p. 572. tom. 2. Duch.

Il estoit jaloux de se trouver aux Assemblées d'Evesques, de peur qu'il ne s'y formast quelque cabale contre lui. Une fois il y mena l'Imperatrice, pour y présider avec lui; il y alloit toûjours habillé magnifiquement : les Evesques estant devenus quasi les maistres du Roïaume, & de la destinée des Princes depuis le

Bertinian. p. 249. tom. 3. Duch.

Regne des Carlovingiens, Charles les flatta assez long-temś, jusques à leur dire dans un Concile, qu'il seroit toujours trés-soumis à leurs corrections paternelles; que c'estoit par leur bouche que Dieu prononçoit ses oracles; qu'aïant esté couronné Roy par leur volonté, on n'avoit pû le déposer sans que du moins auparavant ils eussent entendu ses deffenses, & qu'aprés l'avoir oüi, ils eussent rendu un Jugement. Il leur portoit ses plaintes contre l'Archevesque de Sens, qui avoit couronné Loüis le Germanique. Dans la suite il se mocqua d'eux, & leur faisoit des avanies. En revanche ils soulevent contre lui la Noblesse & le Peuple; & il se vit, par leurs menées, à la veille d'estre dépoüillé deux ou trois fois de ses Estats.

Quâ consecratione vel regni sublimitate, supplantari vel projici à nullo debueram, saltem sine audientia & judicio Episcoporum, quorum ministerio in Regem sum consecratus, & qui Throni Dei sunt dicti; in quibus Deus sedet, & per quos sua decernit judicia; quorum paternis correptionibus & castigatoriis judiciis me subdere fui paratus, & in præsenti sum subditus. Libellus proclamationis Domini Caroli Regis adversus Venilonem Archiepiscopum Senonum apud Duch. 2. tom. page 456.

Il ne cessoit de persecuter ceux qui lui resistoient. Quoiqu'il fust artificieux, il ne pouvoit assez se contraindre pour cacher son ressentiment. * *Hincmarc*, Evesque de Laon, lui déplut par sa fermeté à se deffendre dans une affaire. Depuis cela Charles ne fit que se plaindre de lui; & comme si par sa resistance, l'Evesque lui eust fait une injure, il lui en demanda satisfaction. Cependant comme c'estoit sans fondement, les Evesques assemblez n'eurent point d'égard à sa plainte, & approuverent la conduite de leur Confrere. Le Roy aigri de ce refus, & plus encore de l'arrogance de l'Evesque, aussi insolent que ** mutin, se mit en teste de le perdre: pour cela il lui suscita des querelles; il lui en fit sur tout; & pour le priver de l'appui d'*Hincmarc*, Archevesque de Reims, qui estoit son oncle, il s'appliqua à les broüiller. L'Archevesque estoit un homme de grand merite, sçavant, bel esprit, genie propre à tout, aussi capable de gouverner un Roïaume qu'un Diocese; du reste trop entier, un peu colere, beaucoup hautain, & qui vouloit que tout pliast sous lui. Charles, pour le détourner de défendre l'Evesque de Laon, les anima l'un contre l'autre: il n'eut pas grand' peine, ils avoient peu de simpatie; l'oncle vouloit commander, le neveu n'estoit point disposé à lui obéir: il y avoit beaucoup de feu de part & d'autre; le Roy prit soin de l'allumer. Les deux Prelats en vinrent jusques à se dire des injures: l'Archevesque poussa son zele ou son ressentiment si loin, que le neveu fut déposé dans un Concile, & eut ensuite les yeux crevez, sans qu'au commencement de la querelle on l'eust accusé d'autre chose que d'avoir excommunié quelques personnes mal à propos, & de n'avoir pas voulu que le Roy disposast en faveur de ses Officiers, de certaines Terres, qui dépendoient de l'Eglise de Laon. Cette cruauté fit grand tort à l'Archevesque, & beaucoup de deshonneur au Roy; mais Charles ne s'en soucioit guere, pourvû qu'il se contentast.

* *Voïez les Annales de S. Bertin, année 868.*

** *Homo insolentia singularis.* Ibid. Annal. pag. 242.

Concile de Douzy. Voïez le le troisiéme tome des Conciles de France, pag. 397. & suiv.

Il laissa prendre aux Papes, quand il crut en avoir besoin, plus d'empire sur son Clergé, qu'ils n'en avoient eu jusques-là; & il souffrit des nouveautez qui changerent la discipline de l'Eglise de France: le nom de *Primat* estoit alors fort moderne; dans les huit premiers siecles, les Evesques Metropolitains avoient tous un

pouvoir égal, & sans dépendre les uns des autres, tous estoient soumis au saint Siege, où estoient dévoluës les Causes majeures, quand on appelloit de la Sentence du Concile de la Province. Les Papes, soit pour faire reconnoistre leur autorité dans les Contrées éloignées, soit pour y faire observer les Canons, avoient créé de tems en tems des Vicaires Apostoliques. Ce titre faisoit plus d'honneur qu'il ne donnoit de pouvoir: c'estoit une qualité personnelle, qui ne passoit point au successeur si elle n'estoit renouvellée; & le Pape ne l'accordoit qu'à des Evesques en faveur, afin de les interesser par ce titre pompeux, qui leur donnoit la préseance, à faire valoir, par leur credit, l'autorité Pontificale. Au commencement du neuviesme siecle, l'Archevesque de Bourges fut fait Primat des Aquitaines, avec jurisdiction, qui s'estendoit en ce tems-là non seulement sur ces Provinces, mais encore sur la premiere Narbonnoise. D'autres Prelats, à son exemple, briguerent aussi le mesme titre.

Charles le procura à un de ses Favoris, qui estoit *Ansegise*, Archevesque de Sens, qu'il avoit emploïé en des affaires importantes. C'estoit ce Prelat, qui avoit négocié avec le Pape Jean VIII. & les Evesques d'Italie, l'élection de Charles à la Dignité d'Empereur: en récompense il obtint du Pape & du Roy,
876. qu'il seroit déclaré *Primat des Gaules & de Germanie*. L'embarras estoit de le mettre en possession, & de le faire reconnoistre. L'Empereur, d'un costé, l'Archevesque de l'autre, solliciterent les Prelats au Concile de Pontyon: & aprés que l'on y eut leu le Rescrit du Pape, Charles leur demanda s'ils ne vouloient pas y obéir: ils dirent qu'ils le vouloient bien, à condition que l'on souffrist, qu'ils fissent leurs protestations, que cette nouveauté ne pourroit préjudicier aux droits des Metropolitains. De plus, ils demanderent à voir l'original du Bref: l'un & l'autre leur fut refusé. En vain l'Empereur les pressa, dans les seances suivantes, de recevoir l'ordre du Pape purement & simplement, ils firent la mesme réponse; de sorte que n'espetant plus rien obtenir de ces Prelats, il fit asseoir d'autorité Ansegise au-dessus d'eux; ce qui les fit murmurer tous. L'Archevesque de Reims, Prelat souple & flatteur, quand le Prince lui témoignoit de grands égards & de la confiance; mais difficulteux & hautain, quand il sembloit le négliger & lui en préferer quelque autre, resista vivement à cette nouveauté, & s'écria en plein Concile, qu'elle violoit toutes les regles. Cette Primatie s'évanoüit aprés la mort du Protecteur. Au Concile de Troyes, qui se tint deux années aprés, en presence du Pape Jean IX. Ansegise prit place & souscrivit aprés Hincmare, qui estoit son ancien de sacre.

Ravages des Normands en France, sous le Regne de Charles le Chauve.

Sous le Regne de Charles le Chauve, les Normands commencerent ces épouventables ravages, dont on n'a point d'exemple en aucune Histoire; je dis commencerent, parce que les désordres qu'ils avoient faits auparavant, n'estoient pas bien considerables: ces hommes si celebres qui ont fait trembler l'Europe, & dont la gloire s'est répanduë jusques aux extremitez du Monde, n'estoient

dans leur origine que de chetifs Ecumeurs de mer, sortis de Norvege, de Suede & de Danemark. Le butin qu'y rapporterent les premiers, fit naistre aux Riches du Païs le dessein d'équipper des Flottes, pour faire des descentes en France, où la division des Rois donnoit alors occasion d'en faire avec succès. Chacun en Danemark se fit Pirate pour s'enrichir. Insensiblement ces vastes Païs se dépeuplerent par ces frequentes expeditions, & par les Colonies que ces Corsaires establirent, en France principalement. Il n'y a sorte de mal qu'ils n'y firent, mettant tout à feu & à sang, rasant les Eglises & les Monasteres, bruslant les Villes & Villages, massacrant indifferemment vieillards, femmes & enfans : il n'y a guere de Ville, qui soit un peu considerable, qu'ils n'aïent rançonnée ou bruslée, quelques-unes mesme deux & trois fois. Cette ferocité les avoit rendu si terribles, qu'on s'estimoit heureux de pouvoir racheter sa vie aux dépens de son bien.

Charles les laissoit piller : ce qui fit dire hautement, qu'il n'estoit point fasché des frequentes descentes qu'ils faisoient en France, pour avoir de là occasion de lever de l'argent sur le Peuple, sous pretexte de les appaiser. Il n'arma que deux fois contre eux : la premiere pour les chasser d'une des Isles de la Seine ; & la seconde pour les assieger dans Angers, où ils s'estoient establis, avec leurs femmes & leurs enfans. C'estoient autant de loups au milieu de la bergerie : car estant maistres de cette place, ils pouvoient en tout tems faire des courses & des ravages jusques dans le cœur du Roïaume. Le Comte de Bretagne aïant un grand interest d'éloigner de son voisinage de si formidables Voisins, Charles l'engagea à contribuer d'hommes, de vivres & d'argent, à faire le siege d'Angers. Ce siege fut si long & si meurtrier, que peut-estre auroit-il fallu le lever, si avec des peines infinies, les Bretons n'eussent détourné la Riviere de Mayenne, qui couloit le long de cette Ville. Dés que l'on put aller à sec jusques au pied du mur, les Beliers & autres machines firent un si prodigieux effet, que les assiegez demanderent à capituler. Au lieu de ne leur point donner de quartier, & de faire un exemple de ces brigands, Charles se contenta de les rançonner ; indigne composition, dont ils se dédommagerent en pillant à droit & à gauche, le Païs situé sur la Loire, dés qu'ils eurent obtenu permission de se retirer.

Voïez les Annales, année 873.

Annal. Metens. p. 314. tom 3. Duchesne.

Tandis que le Roy estoit occupé à ce siege, on vit en France une nuée horrible de Sauterelles grosses comme le pouce, aïant six aisles & six pieds, & des dents dures comme des pierres. Ces insectes voloient en ordre de bataille ; des avant-coureurs alloient marquer le lieu où elles devoient camper ; tout fut rongé où elles passerent. Heureusement un tourbillon de vent les précipita dans l'Ocean ; mais la Mer en colere les jetta par tas sur ses bords, où elles engendrerent la peste.

Fuld. pag 366. du 2. tom. de Duchen.

Bertin 3. tom. p. 246.

Charles fut marié deux fois. De *Richilde*, sa seconde femme, il eut quatre Princes, qui moururent l'année mesme qu'ils vinrent au monde. Il avoit eu du premier lit une fille & quatre fils : de ces quatre garçons, il n'y eut que *Louis* qui lui survescut.

LOUIS II.
DIT
LE BEGUE.

LOUIS, surnommé *le Begue*, fils aisné de Charles le Chauve, & de la Reine Ermentrude sa premiere femme, succeda à Charles son Pere, dans le Roïaume de France, & regna un an & six mois. Ce fut un bon Prince, qui aimoit le repos, la justice & la pieté. Les Historiens ne disent rien de son habileté ni de sa valeur. Pag. 473. & suiv. 2 Tom. Duch.

Caractere de Loüis le Begue

Si tost qu'il eut appris que l'Empereur son Pere estoit mort, il donna précipitamment, pour se faire des créatures, ce qu'il y avoit de Charges & d'Abbaïes vacantes aux Grands qui estoient en France. Si au lieu de tout distribuer, sans choix, & sans discernement, il eust gardé dequoi donner à ceux qui estoient en Italie, ou en chemin d'en revenir, ils ne se fussent point plaints, comme ils firent à leur arrivée : qu'à tort, sans les en avoir consultez, & avant que d'estre proclamé Roy, avoit-il disposé des Benefices & des Emplois. Sa belle-mere pour se faire plus considerer, s'estant jointe aux Mécontens, ils assignerent un Diette pour y prendre leur résolution ; mais Loüis sçut les appaiser à force de presens ; de sorte qu'ils convinrent tous de se trouver à Compiegne, où l'Imperatrice apporta la Couronne, le Sceptre & l'Habit Roïal, avec le Testament de son mari, qui déclaroit son fils unique son successeur en ses Roïaumes. Loüis fut proclamé & couronné en cette Ville, les Grands lui rendirent hommage, aprés qu'il leur eut promis d'executer les conventions qu'ils avoient reglées avec lui. Bertinian. ad ann. 877. Voïez ces conventions. Ibid.

Loüis se ménage avec ses voisins, & ne prend point de part aux troubles qui s'élevent à Rome pour le faire Empereur.

877.

Incontinent aprés son Sacre, il envoïa en Germanie assurer les Rois ses cousins, qu'il vouloit vivre avec eux dans une parfaite intelligence. Il craignoit d'autant plus que ces Princes ne l'attaquassent, qu'il estoit obligé d'aller chastier quelques Rebelles qui avoient pris les armes en Anjou, & secourir *Hugues l'Abbé*, un des plus grands Seigneurs de France, qui défendoit cette frontiere contre les courses des Normands. Loüis alla jusques à Tours, où il fut si malade, qu'on desespera de sa vie. Quand il eut commencé à se mieux porter, on traita avec les mutins ; ils se soumirent, mais à condition qu'ils demeureroient les maistres des Forteresses qu'ils occupoient.

Pendant qu'il étouffoit ces petits troubles en Neustrie, il s'en élevoit en Italie de bien plus violens à son occasion. Lorsqu'on y eut appris la mort de Charles le Chauve, le Clergé, le Senat & le Peuple Romain se trouverent partagez sur le choix de son successeur ; de sorte qu'il se forma dans Rome deux factions puissan-

tes, dont l'une vouloit le Roy de France pour Empereur, & l'autre le Roy de Baviere. Le Chef de la premiere estoit le Pape *Jean VIII.* à la teste de la seconde estoient *Lambert* Duc de Spolette, & *Albert* Marquis de Toscane; ces Seigneurs estant les plus forts, ils se saisirent de Rome sous le nom du Roy de Baviere, & mirent le Pape en prison. Jean en estant sorti par le secours de ses amis, se sauva promtement en France, emportant avec lui la meilleure partie des thresors de Saint Pierre. Il fut reçu dans le Roïaume avec magnificence; les Evesques le regalerent sur sa route, par ordre du Roy, qui ne put faire les honneurs, à cause de sa maladie.

Annal. Fuld. ann. 878. Bertinian. pag. 254.

Quand il fut bien remis, il alla voir le Pape à Troyes, où estoit assemblé un Concile Nationnal de tous les Prelats des Gaules. Le Pape y fit lire l'excommunication qu'il avoit fulminée à Rome contre les Comtes Italiens; & souhaita que les Evesques approuvassent ces anathemes. Il y rétablit Hincmare, Evesque de Laon, non dans son Evesché, mais en quelques unes de ses fonctions, comme de dire la Messe, quoiqu'il fust aveugle; & lui assigna, pour vivre, une partie des revenus de l'Eglise de Laon. Le Roy fut couronné & sacré de la main du Pape, en presence de cette Assemblée.

Loüis est couronné par le Pape Jean VIII. au Concile de Troyes.

Ubi voluit, Hincmarus cæcus Missam cantaret, pag. 258. Ibid.

Au bout d'un an, Jean s'en retourna en Italie, où les Peuples le rappelloient. Il y restablit son credit & la tranquillité, en s'accommodant avec *Charles*, surnommé *le Gras*, qui s'estoit emparé de la Lombardie, du consentement de Carloman Roy de Baviere, son frere aisné. Loüis ne fut point jaloux de cette prosperité, parce qu'il ne cherchoit qu'à bien vivre avec ses cousins; & ce ne fut qu'à ce dessein qu'il eut une entrevuë avec le Roy de Franconie. La principale condition du Traité d'alliance que ces deux Monarques y conclurent fut, que le Royaume de Lorraine demeureroit partagé entre eux, comme il l'estoit entre leurs Peres.

A Mersne sur Meuse.

Loüis ne survescut guere à cette entrevuë. Le Marquis de *Gotie* (c'est-à-dire le Gouverneur de *Languedoc*) aïant voulu secoüer le joug, le Roy se mit en marche pour le chastier; mais il ne passa pas Autun: il en revint si malade, qu'à peine pust-il gagner Compiegne. On croit qu'il fut empoisonné; on ne sçait par qui. Quand il fut persuadé de ne pouvoir en rechapper, il recommanda son fils aisné aux principaux Seigneurs; & luy envoïa la Couronne, l'Epée & le Sceptre.

Loüis mourut à Compiegne le 10. Avril 879. agé de trente cinq ans & quelques mois. Il fut marié deux fois: la premiere, par inclination, à la fille d'un Comte, de laquelle il eut *Loüis* & *Carloman*, qui regnerent aprés lui. Ce mariage s'estant fait sans le consentement de Charles le Chauve, qui ne voulut jamais l'approuver, Loüis fut contraint, par complaisance, d'épouser une seconde femme, & de répudier la premiere. La seconde estoit grosse quand il mourut: cinq mois & sept jours aprés elle accoucha d'un fils qui fut le Roy *Charles* le *Simple*.

Mort de Loüis le Begue.

Le 17. de Septembre 879.

LOUIS III. ET CARLOMAN I.

Aprés la mort de Loüis le Begue la Couronne est disputée à ses Enfans, par Louis Roy de Franconie.

Aprés la mort de Loüis le Begue, il s'éleva deux Factions en France; l'une en faveur de ses Enfans; l'autre en faveur de son Cousin *Loüis II.* Roy de Franconie. A la teste de la premiere estoit *Hugues*, surnommé *l'Abbé*, Seigneur trés-puissant & trés-estimé : le Chef de la seconde estoit l'Abbé *Gosselin*, homme d'intrigue & de credit, qui, sous le Regne précedent, avoit esté maltraité, & qui cherchoit à s'en venger. Cet Abbé, par ressentiment, ou par des vuës d'interest, sollicita tous ses amis, & par eux le reste des Grands, de se donner au Germanique, sous pretexte de réunir tous les membres de la Monarchie, afin de la restablir dans la splendeur où elle estoit sous l'Empire de Charlemagne. *Conrad*, Comte de *Paris*, quantité d'autres Comtes & beaucoup de Prelats entrerent dans cette Ligue, & armerent pour la soutenir. *Page 481. & suiv. 2. tom. Duch.*

Celle des fils du dernier Roy n'estoit pas si considerable : hors Hugues l'Abbé leur Protecteur, qui se flattoit de gouverner sous le nom de ces jeunes Princes, il y avoit peu de Grands Seigneurs, qui fussent dans leurs interests. Hugues aïant assigné une Assemblée à Meaux, pour pourvoir au Gouvernement, les Conjurez en indiquerent une en Lorraine, où tous se rendirent avec leurs Troupes, pour aller au-devant du Roy qu'ils avoient élu. Le peril estoit grand pour les fils du Begue; aïant peu de Troupes & peu d'amis, ils n'eussent pû se soutenir, si Hugues ne se fust avisé d'offrir au Roy de Franconie cette partie de la Lorraine, dont le Chauve & le Begue avoient joüi paisiblement. L'Usurpateur, qui estoit venu jusques à Verdun, fut aussi surpris que content d'un present si considerable. Inutilement les Conjurez lui remonstrerent, qu'on ne cherchoit qu'à l'amuser : il ne les écouta point, aimant mieux avoir seurement une Province si importante sans qu'il lui en coustast un seul homme, que d'en sacrifier beaucoup à l'esperance incertaine, d'estre maistre de toute la France. *Annal. Bertin. pag. 258. & 259.*

Louis & Carloman fils aisnez du Begue, cedent pour avoir la paix, cette partie de la Lorraine, dont leur Pere & leur aïeul avoient joüi paisiblement.

La fortune d'ailleurs l'appelloit alors en Baviere, où Carloman, son frere aisné, venoit de mourir. C'estoit un Prince, beau, bien fait, également brave & sçavant, & qui aimoit beaucoup ses Peuples. Il n'eut point d'enfans, & ne laissa qu'un Bastard appellé *Arnoul*, à qui il avoit donné le Tirol & la Carinthie. Il fit, avant que de mourir, le partage du reste de sa succession entre ses

deux

deux freres, destinant la Baviere à Loüis Roy de Franconie, & le Roïaume d'Italie à Charles, surnommé le *Gras*.

Quelque dépit qu'eussent témoigné les Mécontens de France, de ce que le Roy de Franconie s'estoit si tost accommodé avec ses cousins, ils n'avoient point abandonné le dessein de le rappeller; loin de cela, l'Abbé Gosselin & Conrad Comte de Paris, estant allé en Franconie, ils le presserent si vivement, qu'il promit de revenir en France. En effet, il vint jusques à Attigni; mais n'aïant pas trouvé les esprits aussi disposez à le bien recevoir, que Gosselin lui avoit fait entendre, il aima mieux ratifier l'accommodement fait six mois devant avec ses cousins, que d'hazarder dans un combat sa réputation & ses forces. Au bruit de sa marche Hugues l'Abbé avoit fait sacrer les Princes Loüis & Carloman; & avec ce qu'il avoit de troupes, qui venoient de remporter une victoire sur les Normands, il s'estoit avancé pour combattre le Germanique lorsque la Paix se fit tout-à-coup par la mediation des Evesques, & par la necessité où de costé & d'autre ces Rois estoient de la faire.

880.

Nouveau Traité de Loüis & de Carloman, avec le Roy de Franconie, & avec son frere Charles le Gras Roy de Lombardie, pour repousser plus aisément leurs communs Ennemis.

Ils avoient sur les bras de formidables ennemis; les Normands estoient répandus en France & en Allemagne : *Hugues*, fils de Lothaire Roy de Lorraine & de Valdrade, sa concubine, jeune homme, brave & turbulent, avoit une Armée sur pied, avec laquelle il esperoit rentrer de gré ou de force dans le Roïaume de son Pere. D'un autre costé, le Comte Bozon, excité par sa femme, qui, estant fille d'Empereur, vouloit du moins devenir Reine, s'estoit fait couronner Roy de Provence & de Bourgogne par les Evesques de ces Provinces, qu'il avoit gagnez par presens, ou intimidez par menaces. Ce Roïaume comprenoit la Provence, le Dauphiné, la Savoye, le Lyonnois, le Duché de Bourgogne & la Franche-Comté.

Commencement du Roïaume d'Arles.

Vid. Concil. Manual. 2. Tom. Duc. pag. 482.

Ces Ennemis ne pouvant faire de progrès, qu'aux dépens des Princes François, ces Princes, je veux dire, Loüis & Carloman, Loüis Roy de Franconie, & Charles le Gras Roy d'Italie, se trouverent à *Gondreville*, Palais Roïal sur la Moselle, & promirent de se secourir, tant pour défendre la Lorraine de l'invasion de Hugues, que pour déposseder Bozon, des quatre ou cinq Provinces, dont il s'estoit rendu le maistre.

Partages de Louis & de Carloman.

En consequence de cette Ligue, Loüis & Carloman & leur cousin, Charles le Gras, entrerent ensemble en Bourgogne, & mirent le siege devant Vienne, ne croïant pas que cette Place deust faire une grande resistance; cependant quoique Bozon s'en fust retiré, sa femme & sa fille secondées par de bons Officiers, & par des Soldats d'élite, soustinrent le siege si long-tems, que Charles le Gras s'y ennuïant, le quitta assez brusquement pour s'en aller en Italie, s'y faire couronner Empereur, & que Loüis se vit obligé de revenir promtement en Neustrie pour en faire sortir les Normands qui y faisoient des maux horribles.

Loüis & Carloman, pour éviter toute querelle, avoient fait, de

l'avis des Grands, deux parts à peu prés égales de la ſucceſſion du Pere. Loüis qui eſtoit l'aiſné eut la Neuſtrie pour ſa part. Carloman qui eſtoit le cadet eut le Royaume d'Aquitaine, avec leurs pretentions ſur la Bourgogne & la Provence. Depuis leur partage ces deux Princes avoient eſté auſſi unis qu'auparavant : ils s'aimoient tendrement, & ce n'eſtoit qu'à ſon grand regret, que Loüis avoit eſté forcé de laiſſer ſon frere devant Vienne, pour retourner dans ſes Eſtats, qui eſtoient en proie aux Normands.

881. Ces cruels Pirates, inſatiables d'argent & de ſang, eſtoient encore revenus avec des forces épouvantables, & s'eſtoient répandus en France & en Germanie; une partie remontant le Rhin, s'eſtoit cantonnée à Nimegue, où il y avoit un Palais, dont ils firent une Forteresse : de là, avec leurs Barques, ils ſaccagerent le Païs, ou le mirent ſous contribution. Le Roy de Franconie ne les en put chaſſer, que par un Traité, par lequel il leur fut permis de ſe retirer en ſeureté avec leur butin.

Deux autres armées de ces Barbares, commandées par deux de leurs Rois, eſtoient entrées en meſme tems en Flandres & en Picardie, & avoient pillé & bruſlé Saint-Omer, Teroüenne, Arras, Tournay, Saint-Riquier, Saint-Valeri, Corbie & Amiens. Loüis de retour en France, les attaqua proche d'Amiens, & en tailla neuf mille en pieces : mais à peine furent-ils ralliez, que le Vainqueur, ſaiſi d'une terreur panique, s'enfuit, loin de les pourſuivre : ce qui donna lieu aux vaincus de ſe répandre dans ces Provinces, & d'y continuer leurs ravages. Ils mirent le feu à Cambray, à Liege, à Cologne, à Nuys, à Aix-la-Chappelle, & à toutes les Abbaïes qu'ils rencontrerent ſur leur route. L'Eveſque de Metz & un Comte aïant eu la temerité de leur preſenter la bataille, l'Eveſque y demeura avec ſes meilleures troupes. Des Païſans au nombre de plus de trente mille, s'eſtant mis en deffenſe pour ſauver leurs vies & leurs biens, les Normands en firent un carnage horrible. Cette tuërie, ces incendies & ces pillages continuels firent deſerter le Païs.

Annal. Berth. ad ann. 881.

882. Sur ces entrefaites, Loüis Roy de Franconie eſtant mort ſans laiſſer d'enfans, les Grands Seigneurs, qui demeuroient dans cette partie de la Lorraine, qui avoit eſté aux François, députerent au Roy de Neuſtrie, pour offrir de ſe donner à lui, s'il vouloit y envoïer des Troupes. Loüis rejetta ces offres, moins par ſcrupule de conſcience, quoiqu'il diſt pour ſe faire honneur, que c'eſtoit parce qu'il ne vouloit pas violer le dernier Traité, que dans la crainte de s'attirer la vengeance de l'Empereur, qui, par la mort de ſes deux freres, devenoit le plus puiſſant Prince qui fuſt alors en Europe. Au lieu donc d'aller en Lorraine, s'en mettre en poſſeſſion, Loüis mena ſes Troupes en Anjou, pour y combattre les Normands, qui y faiſoient de grands deſordres. Il n'alla que juſques à Tours, & s'y eſtant trouvé mal, il ſe fit apporter en l'Abbaïe de Saint Denis, où il mourut le 4. d'Aouſt l'an 882. Quelques Hiſtoriens le loüent; d'autres au contraire n'en ont parlé,

Le 20. de Janvier, & ſelon d'autres, le 20. d'Aouſt.

Mort du Roy Louis III.

que comme d'un homme fort débauché, & qui n'avoit aucun merite. Il ne regna guere que trois ans.

La mort de ces Rois augmentant la ferocité & la hardieſſe des Normands qui eſtoient repandus en Neuſtrie & en Allemagne, les Eveſques de ces deux Roïaumes ſollciterent ſi vivement Carloman & Charles le Gras ; l'un de lever le ſiege de Vienne ; & l'autre de repaſſer les Monts pour accourir à leur ſecours, que tous deux y vinrent avec leurs forces : celles de Charles eſtoient formidables ; ſon Armée eſtoit compoſée de Saxons, de Friſons, de Lombards, de Bavarois, d'Allemans & de Thuringiens. Il marcha contre les Normands comme à une victoire certaine ; ſon avant-garde les pouſſa ; ils euſſent eſté deffaits à platte-couture, ſi quelques-uns de ſes Capitaines, d'intelligence avec eux, n'euſſent ceſſé de les pourſuivre. Le malheur de la France venoit en partie de ce que bien des Grands, loin de faire ce qu'ils pouvoient pour exterminer les Barbares, favoriſoient leurs incurſions, ſoit pour avoir part au butin, ſoit pour entrenir les troubles. Carloman & Charles le Gras, s'acommodent avec les Normands.

Ces Infideles s'eſtant retirez dans leurs Forts, qui eſtoient des Camps retranchez à ſix ou ſept lieuës du Rhin, Charles les y aſſiegea, reſolu de les y forcer, ou de les y faire périr de faim ou de maladies. Le douziéme jour du ſiege, il ſurvint un orage le plus horrible qui fuſt jamais. On ne voïoit point en plein midi : il faiſoit des éclairs & des Tonnerres épouventables : il tomboit de la greſle groſſe comme des œufs de poule ; l'Hiſtoire du moins le dit ainſi. Cet accident, & la peſte qui ſe gliſſoit dans l'Armée Imperiale, diſpoſerent Charles à écouter les propoſitions des Normands. Ils eſtoient commandez par *Godefroy* & par *Sigefroy*, deux de leurs Rois ou Generaux. Le premier propoſoit de ſe faire Chreſtien, & d'eſtre ami des François, pourvû que l'on lui donnaſt la Friſe en titre de Roïaume, & pour femme la belle *Giſele*, fille de Lothaire Roy de Lorraine & de Valdrade ſa concubine. Sigefroy ne demandoit que de l'argent. L'Empereur conſentit à ces conditions. L'un ſe fit baptiſer, & eut la Friſe & la Princeſſe : on compta à l'autre deux mille quatre-vingt livres d'or & d'argent. Pour faire cette ſomme, qui eſtoit immenſe en ce tems-là, il fallut épuiſer la bourſe des Particuliers, & le Threſor des grandes Egliſes.

A l'exemple de l'Empereur, le Roy Carloman traita avec les 884.
Annal. Metenſ. p. 320. tom. 3. Duch. Normands pour les chaſſer de ſon Païs ; moïennant douze mille livres d'argent fin ; qui leur furent païées comptant, ils s'engagerent de ne revenir de douze ans. Il les avoit deffaits en pluſieurs rencontres ; mais voïant qu'ils eſtoient ſans nombre, & épars en tout ſon Roïaume, il aima mieux les appaiſer & acheter ſon repos aux dépens de ſon Peuple & des richeſſes des Egliſes, que de riſquer, dans un combat, ſa vie & ſa Couronne. Il mourut peu aprés : on ne ſçait au vrai de quelle maniere ; les uns diſent qu'eſtant à la chaſſe, il y fut bleſſé par un Sanglier ; d'autres prétendent, que l'hiſtoire du Sanglier eſt un conte fait à plaiſir ; Mort de Carloman.

que ce fut l'Escuïer du Roy, qui par mégarde le blessa; & que de peur qu'on ne l'en punist, le Roy n'en voulut rien dire : generosité qu'on ne pourroit trop loüer, si elle estoit bien averée: quoiqu'il en soit, il mourut peu de jours aprés cet accident le 6. Decembre de l'an 884. aprés avoir regné cinq ans quatre mois deux jours. Du vivant de son Pere, il fut fiancé a une fille de Bozon. On ignore s'il l'épousa; du moins est-il bien certain qu'il ne laissa aucuns enfans. Celui que lui a donné le Continuateur d'Aimoin, est un fils supposé.



CHARLES II.

DIT

LE GRAS.

Pag. 497. & suiv. 2. Tom. Duch.

Charles le Gras, Roy d'Italie & d'Allemagne, est reconnu Roy de France après la mort de ses Cousins Louis & Carloman, au préjudice du jeune Charles leur frere unique du second lit.

LE Roy Carloman estant mort sans laisser d'enfans, son frere unique du second lit, devoit, selon la Loy du sang, lui succeder en ses Estats; mais ce frere n'estant qu'un enfant, & la mere de cet enfant n'estant point de ces femmes habiles, qui sont propres à gouverner; le bas âge de l'un, & l'incapacité de l'autre, fit qu'on ne pensa point à eux. Hugues l'Abbé, qui les protegeoit, en memoire des bienfaits qu'il avoit receus de Loüis le Begue, eut beau briguer parmi les Grands pour faire proclamer le fils, & pour faite donner à la mere la Regence du Roïaume, quelque consideration que l'on eust pour le Protecteur, homme honoré de tout le monde, les tems ne permirent point de faire ce qu'il proposoit.

Quoique par le dernier Traité fait en France avec les Normands, ils se fussent obligez moïennant une fort grosse somme, de n'y point revenir de douze ans, ils y estoient rentrez aussi-tost que Carloman fut mort, se croïant quittes de leur parole, parce que c'estoit avec lui qu'ils avoient traité : la fraïeur que causa le retour de ces furieux, fit que dans le pressant besoin où l'on estoit d'avoir un Roy en âge de les réprimer, les François, sans faire attention sur le pupille de cinq ans, se donnerent à l'Empereur. Il reçut leurs hommages avec d'autant plus de joie, que par là, il réünissoit sous une mesme domination, les differens Roïaumes qui avoient esté partagez entre les Princes, qui descendoient de la Maison Carlovingienne : malheureusement pour lui, & pour la Nation, il n'estoit point assez fort pour porter un si grand fardeau.

Les Normands rentrent en France, pour se venger de Charles le Gras, qui avoit fait tuer un de leur Chefs.

Quoique ce Prince fust aussi puissant que l'avoit esté Charlemagne, Hugues, fils de Valdrade, & de Lothaire Roy de Lorraine, n'en eut pas moins la hardiesse de faire, peu de tems aprés, une entreprise sur ce Roïaume, de concert avec son beau-frere, Godefroy, Roy de Frise, à qui il avoit promis de faire part de ses conquestes. Godefroy, qui cherchoit querelle, aïant demandé à l'Empereur trois Villages du costé du Rhin, où il pust recueillir du vin, Charles se trouva embarassé, ne pouvant, sans un grand danger, ni refuser ni accorder : en refusant, il se faisoit un formidable ennemi : en accordant, il le plaçoit au beau milieu de ses Estats. Pour éluder cette demande, il amusa les Deputez de Godefroy, & résolut de le surprendre.

Pour cela, il lui envoïa une Ambassade solemnelle : l'Archevesque de Cologne en estoit le Chef, & avoit pour Collegue *Henry*, Gouver-

neur de Saxe, qui avoit le secret. Godefroy vint audevant d'eux jusques en l'Isle de Betau : tous y entrerent de compagnie : c'est où se tinrent les Conferences. La premiere ne se passa qu'en complimens. Dans la seconde on parla d'affaires. Le Duc aïant pressé ce Roy de faire justice à un Comte qui estoit là present, & Godefroy n'aïant répondu que par des menaces; le Comte, comme de lui-mesme, transporté de colere, lui déchargea un coup de sabre sur la teste, & le renversa mort par terre. En mesme-tems le Duc, qui estoit le plus fort, fit faire main basse sur les Normands de la suite de Godefroy. Peu aprés ce massacre, les Ministres de l'Empereur attirerent à Gondreville, Maison Roïale en Lorraine, le malheureux fils de Valdrade, à force de lui donner des assurances imaginaires : il lui en cousta les yeux & la liberté, pour s'estre livré imprudemment à ses plus cruels ennemis.

Ces inhumanitez, & principalement l'assassinat de Godefroy, loin d'épouvanter les Normands, les mirent en telle fureur, qu'ils ravagerent plus que jamais. C'estoient autant de Lions & dans la derniere furie. On ne peut exprimer tout le mal qu'ils firent dans le Roïaume. Dés leurs premieres irruptions, leur grand dessein avoit esté de se rendre maistres de Paris, pour aller saccager la Bourgogne & la Champagne, en remontant par les Rivieres qui se déchargent dans la Seine. Paris deux & trois fois avoit resisté vivement; ils se flattoient de l'emporter à la quatriéme, en redoublant leurs forces dans un tems où celles de la France n'estoient pas bien considerables. Quoiqu'il y eust trente mille hommes devant la Place, qui consistoit en ce tems-là en ce qu'on appelle *la Cité*, avec deux Ponts fortifiez sur les deux bras de la Riviere, (chacun sçait que l'ancien Paris est dans une Isle de la Seine;) ce siege ou blocus, tantost levé, tantost repris, dura prés de trois années. Les Ponts furent attaquez & deffendus avec vigueur : le courage des habitans ne s'épuisa ni par le tems ni par les fatigues du siege : ils avoient à leur teste l'Evesque *Gosselin*, secondé par le Comte *Eudes*, qui venoit de succeder aux Charges de Hugues l'Abbé, mort trop tost, en ces conjonctures, où il estoit si necessaire.

Siege de Paris, que Charles le Gras ne fait lever, que par un honteux Traité.

887.

Ces braves soutinrent plusieurs assaurs; cependant, dans la crainte où ils estoient de ne pouvoir tenir long-tems, s'ils ne recevoient du secours, ils en demanderent à l'Empereur, & lui representerent l'importance de cette Place, d'où il seroit presqu'impossible de chasser les Normands, si une fois ils pouvoient la prendre. Charles fut sollicité avec tant d'empressement, qu'il envoïa en France le Duc Henry, son Confident, à la teste d'une grande Armée. Les Normands ne laisserent pas de continuer le siege, à la barbe de cette Armée, en attendant que le moment se presentast pour la combattre. Comme ils en vouloient principalement au General, pour venger, par sa mort, celle de Godefroy, qu'il avoit fait assassiner; un jour que le Duc Henry s'estoit approché des lignes, des troupes postées en embuscade le

poufferent, à coups de fléches, vers un endroit où il y avoit des fosses couvertes de paille. Son cheval y estant tombé, le Duc fut percé de coups, & dépoüillé dans le moment, à la vuë de ses gens, qui ne purent le dégager. Le Chef mort, l'Armée se dispersa, & s'en retourna en Allemagne par bandes & par pelotons.

Annal. Metz. pag. 312.

Cet eschec tout grand qu'il estoit, ne rallentit point le courage des assiegez; ils demanderent à l'Empereur qu'il vinst lui-mesme à leur secours. Charles ne put s'en deffendre, il y alloit de son honneur de restablir, par quelque exploit, la réputation de ses armes. Il vint jusques à demi-lieuë de Paris avec toutes ses forces, sans que les Normands s'en effraïassent; bien loin de celà ils se rangerent en bataille, resolus de se bien deffendre; mais l'Empereur n'aïant point la hardiesse de les attaquer, il se négocia un Traité, par lequel, en levant le siege, ils obtinrent de l'argent comptant, & la permission d'aller prendre des quartiers d'hiver le long de l'Yonne & de la Marne.

Ibid.

Charles le Gras tombe en démence.

Autant que jusques-là Charles avoit esté estimé, autant commença-t-on à le mépriser : il ne remporta en Allemagne, que la malediction des Peuples, & la honte de n'avoir osé, avec toutes les forces de l'Empire François, combattre trente mille brigands. A son retour sa santé s'altera, & plus encore son esprit. Du vivant de son Pere, il avoit paru possedé, tant il fit un jour de contorsions, de grimaces & d'extravagances. Six hommes robustes eurent peine à le retenir. Depuis son voïage en France, la teste lui affoiblit de mois à autre. Ses frequentes meditations, ses retraites & ses jeusnes l'avoient déja bien épuisé : pour comble de malheur, il devint jaloux de sa femme; & l'accusa dans une Diette, d'avoir un méchant commerce avec l'Evesque de Verceil. L'Imperatrice se deffendit, en offrant de justifier, soit par le combat d'un Chevalier, soit par l'épreuve du fer ardent, que jamais elle n'avoit eu la compagnie d'aucun homme, non pas mesme de son mari, ce qu'il avoua de bonne foi.

Bertinian. 873.

Metenf. pag. 316.

Dégradation & mort de Charles le Gras.

La démence de l'Empereur s'estant déclarée tout-à-fait, son Neveu *Arnoul*, fils naturel de Carloman Roy de Baviere, fut élû Roy de ce Roïaume. Charles voulut s'en venger, comptant sur le zele des Lorrains & des Allemans, mais ils ne lui furent pas plus fideles qu'avoient esté les Bavarois. En moins de trois jours il fut si fort abandonné, qu'il ne lui resta pas un seul Valet pour le servir. Il eust manqué de pain, si l'Archevesque de Mayence n'eust pris soin de lui en donner, en attendant qu'Arnoul eust pourvû à sa subsistance. Charles eut peine à en obtenir le revenu de trois Villages. Il ne survescut que deux mois à cet effroïable revers, qu'il supporta sans murmurer, par imbecillité, ou par devotion. Qu'il est dangereux d'occuper une si grande place, quand on n'a point les qualitez necessaires pour la remplir ! Ce pauvre Prince, qui s'estoit vû au plus haut degré de la gloire, devint en moins de deux mois, le plus malheureux des hommes. Le principal appui d'un Roy est moins la force de ses armes, que l'estime qu'on a pour lui, & l'application qu'il a de la meriter.

Il mourut le 12. ou le 13. Janvier. 888.

EUDES.

Arnoul Neveu de Charles le Gras, & son successeur dans le Roiaume d'Allemagne, n'est point reconnu en France ni en Italie.

QUoique Arnoul fust du sang Roïal, & que les Grands de Baviere l'eussent proclamé Roy, les Grands de France & d'Italie ne voulurent point le reconnoistre; tant à cause de la jalousie, qui estoit déja assez vive entre ces deux Nations & les Allemans, que parce que toute la Noblesse avoit peu d'estime pour lui. Il n'avoit rien fait qui en meritast; & ceux des Grands, qui par les femmes descendoient de la Maison Roïale, loin de vouloir choisir un Maistre, songeoient à le devenir. 1. Tom. Duch. pag. 510. & suiv.

888. *Guy*, Duc de Spolete, & *Berenger*, Duc de Frioul, s'emparerent de l'Italie. Guy eut le titre d'*Empereur:* Berenger eut la Lombardie. D'abord, pour se mieux deffendre, ils vécurent en intelligence; puis s'estant broüillez, Guy vainquit Berenger en deux grandes batailles. Le malheureux se réfugia en Allemagne, où il ne trouva point de secours. Arnoul n'estoit pas en estat de lui en donner, il avoit besoin de ses forces pour se deffendre contre les Normands, & pour chastier la rebellion du Prince ou Roy de Moravie, à qui il avoit donné, par une affection aveu-

890. gle, le Duché de Boheme, qui n'avoit esté jusques-là confié qu'à gens du Païs. Le Morave devenu puissant, fit la guerre à son bienfaicteur: Arnoul le vainquit, & l'obligea à se soumettre.

Quelques années aprés, Arnoul passa en Italie: il y fit deux voïages: au premier il força Bergame, & en fit pendre le Gouverneur, pour lui avoir fait resistance. Ceux de Milan & de Pavie, & d'autres Places de Lombardie, apprehendant le mesme sort, les livrerent sans se deffendre. Son retour fut précipité, & ses conquestes peu solides. Au second voïage il poussa jusques à Rome,

896. où le Pape l'appelloit, pour se délivrer de la tyrannie de *Lambert*, fils & successeur du Duc de Spolette. Arnoul prit Rome par une plaisante avanture. Quelques-uns de ses Soldats s'estant mis à courir & à crier aprés un Lievre, qui venoit de partir du giste; les Bourgeois qui estoient de garde, prirent ces huées pour des cris de joie: & concluant de là, qu'on avoit forcé quelque poste; ils abandonnerent le rempart, & s'enfuirent dans leurs maisons: erreur qui leur cousta cher; car les Allemans qui s'en apperçûrent, escaladerent les murailles & briserent les portes: la Ville fut pillée; la Soldatesque y commit toutes les insolences dont elle est capable. Arnoul y fut couronné Empereur. Il estoit maistre de l'Italie, s'il se fust un peu ménagé. La licence effrenée qu'il donnoit à ses troupes, ses manieres dures & cruelles, & son irreligion le rendirent si fort odieux, qu'on lui donna un poison lent, qui pour premier effet le fit dormir trois jours entiers. Depuis il demeura toûjours assoupi, & ne faisoit que begaïer. De plus, les Italiens se souleve-

rent;

rent; ses Troupes furent égorgées dans Pavie, & en d'autres Villes : de sorte que ce ne fut pas sans peine, qu'il rassembla assez de monde pour repasser seurement les Alpes.

Annal. Metens. pag. 324.

Commencemét du Roiaume de la Bourgogne Transjurane, & de celui d'Ales. 888.

Guy & Berenger n'estoient pas les seuls, qui eussent prétendu à la Roïauté. *Rodolphe*, fils de Conrad, & neveu de Hugues l'Abbé, s'estoit fait couronner par des Evesques de ses amis, Roy de *la Bourgogne Transjurane*, petit Roïaume, qui comprenoit la Suisse, la Savoie & le Genevois. En vain Arnoul fit ses efforts pour contraindre Rodolphe, ou à quitter le nom de Roy, ou du moins à lui rendre hommage. Les monts affreux de ces Cantons fournirent à Rodolphe des retraites inaccessibles. Cette petite Monarchie subsista cent quarante années. Peu aprés *Louis*, fils de Boson, fut couronné Roy d'*Arles*, par les intrigues de sa mere. Ce Roïaume estoit composé de la Provence, du Dauphiné & du Duché de Lyonnois. Ces petits Rois eussent eu peine à se soutenir contre toutes les forces d'Arnoul, s'il n'y avoit eu en France un Roy capable de balancer une si formidable Puissance, & qui pust l'empescher d'accabler ces Estats naissans.

Vide tom. 2. Duch. p. 530.

890.

Intereà Galliarum Populi in unum congregati ... Odonem Ducem, filium Roberti, ... virum strenuum, cui præ cæteris, forma pulchritudo & proceritas corporis, & virium, sapientiæque magnitudo erat, Regem sibi constituunt consilio & voluntate Arnulfi, Annal. Metens. pag. 324. tom. 3. Duch.

Les Grands de France élisent pour Roy, Eudes Comte de Paris. 888.

Grandes qualitez du Roy Eudes.

Les Grands de Neustrie, ceux d'Aquitaine & de Bourgogne (je ne parle que du Duché) avoient élu pour Roy, *Eudes*, Comte de Paris, qui s'estoit distingué au premier siege de cette Place, & qui joignoit à une naissance des plus illustres toutes les qualitez que doit posseder un grand Roy. Il estoit fils aisné de Robert le Fort, que les Histoires de ce tems-là ont comparé aux Macabées. Eudes estoit un bel homme parfaitement bien fait, d'un courage éprouvé en des rencontres dangereuses, d'une prudence consommée, habile à faire naistre l'occasion, vif à en profiter. Il avoit des manieres nobles, qui attiroient également la bienveillance & le respect. Il ne démentit point l'estime qu'on avoit pour lui; & aussitost qu'il fut élu, il fit voir, par ses actions, qu'il avoit mérité de l'estre.

Exploits de Eudes contre les Normands.

Les Normands estant revenus mettre le siege devant Paris, Eudes qui en estoit Comte, & qui venoit d'estre proclamé Roy, s'approcha pour la secourir avec les forces de Neustrie, de Bourgogne & d'Aquitaine : celles de Bourgogne & d'Aquitaine l'eurent bien-tost abandonné, parce que les Grands de ces Provinces ne vouloient pas sacrifier ce qu'ils avoient de bonnes Troupes, à affermir le nouveau Roy, dont ils estoient déja jaloux. Eudes, avec les siennes, se jetta dans la Place, & fit sans cesse des sorties, presque toujours avec succès. Rien ne lui est plus honorable, que la Victoire qu'il remporta environ cinq semaines aprés, & à forces bien inégales.

Abbo Monac. de bel. Parisiens. lib. 2. pag. 511. tom. 2. Duch.

Un jour qu'il estoit sorti avec huit à neuf cens Gendarmes, un de ses gens, qui chassoit dans la Forest de Montfaucon, vint l'avertir qu'il paroissoit un gros Corps de Troupes Ennemies, qui s'en alloient au Camp. C'estoit de l'Infanterie, qui marchoit lentement & sans précaution. Eudes profitant de ce desordre, fondit sur ces Fantassins, qui ne songeoient à rien moins, qu'à estre

attaquez. Au commencement de l'action il fut frappé à la teste par un homme, qu'il tua sur le champ. D'abord le combat fut vif, mais aussi-tost qu'à coups de sabre on eut percé ces bataillons, ce ne fut plus qu'une boucherie : les Normands lascherent le pied ; ils perdirent en cette journée prés de dix neuf mille hommes, ou tuez ou faits prisonniers. Une si grande saignée rallentit un peu leur ardeur ; ils en devinrent plus dociles, & Eudes traita avec eux à de meilleures conditions : moïennant quelque argent comptant, ils leverent le siege, & se remirent dans leurs barques pour gagner la mer.

Vigueur de Eudes, & son habileté à se maintenir sur le Throsne.

Plus cette victoire augmentoit la réputation & la puissance du Vainqueur, plus elle donnoit de jalousie à ceux qui l'avoient fait Roy. Cette envie croissoit tous les jours, d'autant plus qu'il se conduisoit en grand homme, reprimant leur audace, protegeant le Peuple, & pourvoiant avec sagesse à tous les besoins de l'Estat. Les Grands furent trompez ; loin qu'ils eussent compté de se donner un Maistre en élisant Eudes pour Roy, ils avoient crû bien au contraire, que leur devant ce qu'il estoit, il leur laisseroit im-
892. punément exercer toutes leurs tyrannies, & faire chacun sur ses Terres, le Prince & le Souverain. Ils conspirerent donc pour le déthrosner. *Gautier*, son cousin-germain, fut un des Chefs de la cabale ; il se saisit de Laon, qui passoit pour place imprenable. Eudes ne leur donna point le tems de se reconnoistre : il força Gautier à se rendre, & lui fit faire son procès par les Grands de la Nation, qui le condamnerent malgré eux, à avoir la teste tranchée, tant à cause de sa révolte, que parce que dans une Assemblée il avoit eu la hardiesse de tirer l'épée contre Eudes, qui estoit son Roy.

Annal. Metensf. pag. 326. Tom. 1. Duch.

Cette severité n'empescha point les Conjurez de poursuivre leur premier dessein. *Ebles*, Abbé de Saint Denis, autrefois le meilleur ami & le grand confident du Roy ; le Duc *Ranulphe*, & son frere le Comte *Gobert*, firent soulever par leurs intrigues, une partie de l'Aquitaine. Eudes fut à leurs trousses dans le tems qu'ils le croïoient encore à lever des troupes en Neustrie : mais pendant qu'il estoit aux prises avec ces Rebelles, il s'élevoit d'un autre costé un orage bien plus dangereux : *Charles*, fils posthume de
893. Loüis le Begue, venoit d'estre couronné par *Foulques*, Archevesque de Reims, qui avoit fait un puissant parti, pour regner lui & ses amis, sous le nom de ce Roy pupille. *Herbert*, Comte de Vermandois, *Pepin*, Comte de Senlis, freres issus de Charlemagne, par Bernard, Roy d'Italie, estoient les principaux appuis de cette nouvelle conspiration. Eudes, sans s'effraier, mit les affaires d'Aquitaine en estat de se soustenir, puis marcha à grandes journées, pour combattre les Conjurez. Son arrivée les mit en si grand desordre, qu'ils se disperserent.

Metensf. pag. 328. Le 28. de Janvier.

Charles abandonné, se retira en Allemagne, pour y solliciter Arnoul, d'aider à le restablir. Arnoul estoit puissant, il venoit de tailler en pieces une Armée de Normands, qui, l'année d'aupa-

ravant, avoit défait vne des siennes. Son inclination n'estoit point de secourir Charles, dans la crainte que ce jeune Prince, qui estoit le seul legitime qui restast de la Maison Roïale, n'entreprist de le dépoüiller, s'il montoit jamais sur le Throsne; neanmoins comme Arnoul avoit interest d'exciter des troubles en France, soit pour s'y faire reconnoistre quand les Grands & les Peuples seroient las des deux Concurrens; soit du moins afin d'empescher qu'Eudes ne devinst trop puissant, il resolut d'appuïer Charles.

Ibid. Les Evesques de Lorraine aïant eu ordre de lever une armée pour le restablir. Eudes alla au-devant, & les attendit sur les bords de l'Aisne, pour leur disputer le passage de cette Riviere. Il n'eut la peine ni l'avantage de les vaincre; ces Prelats n'avoient point dessein, ni peut-estre ordre de combattre, du moins quand Eudes fut en presence, ou effraïez de ses menaces, ou corrompus par son argent, ils s'en retournerent sur leurs pas, abandonnant le jeune Charles, qui fut contraint de se sauver. Eudes peu content d'avoir écarté ce secours, s'il n'empeschoit qu'il n'en revinst d'autre, en ostant à Arnoul la volonté d'en envoyer, alla lui-mesme le trouver.
Metenf. pag. 329. Arnoul lui fit de grands honneurs, tels qu'on doit rendre à un grand Roy. 895. Eudes lui aïant representé l'interest qu'ils avoient tous deux à opprimer Charles, ils se jurerent amitié, autant qu'il peut y en avoir entre deux Princes ambitieux.

Sur ces assurances, Eudes s'en vint en Aquitaine, pour achever de la réduire; mais tandis qu'il estoit aprés, un des fils naturels d'Arnoul, entra en France avec des Troupes, sous prétexte de restablir Charles. 894. Ce bastard, appellé *Zuentibold*, venoit d'estre proclamé & couronné Roy de Lorraine, au grand regret des Seigneurs Lorrains, qui avoient long-tems resisté à son couronnement: il en cousta au Pere bien des peines, & bien de l'argent pour leur faire agréer cette nomination. Zuentibold, pour se
Metenf. p. 328. & 329. monstrer digne de leur choix, vint mettre le siege devant Laon. L'Evesque & le Comte de cette Ville, secondez par les habitans, firent une si belle resistance, qu'ils donnerent à Eudes le tems de les secourir. A l'approche du Roy, les Lorrains s'enfuirent. Cette honteuse retraite valut à Eudes une victoire; elle l'affermit sur le Throsne, & il alloit regner en paix, quand la mort, qui se jouë des hommes, trancha ses jours & ses projets. Il mourut à la Fere 893. en Picardie, n'aïant pas encore quarante ans; il en regna plus de dix, haï des Grands, aimé du Peuple, & estimé de tout le monde. On apporta son corps en l'Abbaïe de Saint Denys.



CHARLES III. DIT LE SIMPLE.

Pourquoi Charles III. a esté surnommé le Simple?

APRE'S la mort de Eudes, qui n'avoit point laissé d'enfans, en estat de lui succeder, les Grands mirent sur le Throsne, le fils posthume de Loüis le Begue. Ce fils appellé Charles, a esté surnommé *le Simple*, parce que c'estoit un Prince foible, qui fut le joüet des Grands, sous qui ils furent les maistres, jusques-là, que par sa mollesse & par pusillanimité, ils rendirent les Gouvernemens hereditaires dans leurs familles, & en firent des Principautez. Il ne manquoit point de bravoure, si on peut appeller ainsi, une certaine impetuosité, qu'il fit voir dans les occasions, quand, à force de l'exciter, on la lui avoit inspirée. Du reste il n'avoit nul desir de se distinguer: c'estoit un petit genie. Les Grands en estoient bien-aises: s'il avoit eu plus de merite, il n'auroit jamais esté Roy. La Maison Roïale, qui estoit déja sur son declin dès le Regne de Loüis le Begue, tomba si fort sous celui-ci, qu'elle ne put se relever.

2. Tom. Duch. pag. 386. & suivantes.

898.

Charles manque l'occasion de recouvrer sans grand'-peine le Roïaume de Lorraine.

A peine Charles fut-il proclamé Roy de Neustrie & d'Aquitaine, qu'il eut une belle occasion d'acquerir un nouveau Roïaume: s'il n'en profita pas, ce fut moins sa faute, que celle de ses Ministres, gens foibles & peu éclairez. Zuentibold, Roy de Lorraine, s'estoit rendu si odieux aux Grands par ses violences, au Peuple par ses vexations, aux uns & aux autres par sa conduite dereglée, (les femmes, la table & le jeu, faisoient toute son occupation,) qu'ils se seroient soulevez contre lui, n'eut esté qu'ils apprehendoient, que tout infirme qu'estoit son Pere, il ne vinst les en chastier. La santé d'Arnoul diminuoit, de semaine à autre; cependant ce fils débauché, bien loin de se ménager pour de nouvelles conjonctures, ne songeoit qu'à se divertir, & qu'à piller ses Peuples pour fournir à son luxe & à ses débauches, se souciant si peu des murmures & des plaintes qu'on en faisoit, qu'un Duc qui lui estoit fidelle, l'Histoire le nomme *Renier*, & qui estoit presque le seul qui fust dans ses interests, lui aïant fait sur ses desordres une respectueuse remonstrance, ce Roy peu sage, le dépoüilla de ses honneurs: (on appelloit ainsi les Charges, les Gouvernemens, & les Abbaïes mesmes, que les Princes donnoient aux Nobles;) & lui envoïa ordre de sortir du Roïaume en vingt-quatre heures. Renier n'obéït point; mais en quittant la Cour, il se jetta, avec un Comte de ses amis, & avec des troupes choisies, dans une Place qui estoit à lui, Place si forte par l'épaisseur de ses

Ibid. 390.

murailles, & par sa scituation dans un marais impraticable, que Zuentibold ne put la prendre. Le siege levé, les plus puissans Seigneurs députerent à Charles le Simple, pour offrir de le proclamer, & de le reconnoistre pour Roy, s'il vouloit entrer en Lorraine.

Charles y entra avec une si grande armée, que Zuentibold s'enfuit, abandonnant toutes ses Places à la discretion du Vainqueur: peu resisterent, la plusspart ouvrirent leurs portes, de maniere que sans coup ferir, Charles en moins de deux ou trois mois eut esté maistre de ce Roïaume, si au lieu de chasser, de danser & de courre la bague, il eust poussé son ennemi, & ne lui eust point donné le tems de se reconnoistre. Zuentibold aïant rassemblé ses forces, & regagné quelques uns des Comtes, s'approcha des François pour leur livrer bataille. Il n'y eut point d'action; car avant que de part & d'autre, les armées fussent en presence, il se negocia un Traité, par lequel Charles revint en France, avec la honte d'avoir manqué ou de courage pour combattre, ou d'adresse & de fermeté à conserver cette conqueste.

Ibid.

899.

Un si grand avantage ne restablit point Zuentibold; se ménageant moins que jamais, quoique sur ces entrefaites son Pere fust mort, les Grands de Lorraine plus irritez qu'auparavant, prirent les armes, & aprés avoir déposé cet indigne Monarque, ils proclamerent Roy de Lorraine, *Loüis* Roy de Germanie, jeune Prince de sept à huit ans, & le seul enfant legitime qu'eust laissé l'Empereur Arnoul. Zuentibold eut beau faire, il ne put détourner l'orage, ce qui le mit en telle furie, qu'il se fit tuer de gaïeté de cœur dans un combat qu'un mois aprés il donna fort imprudemment. Par sa mort, le Roy de Germanie devint possesseur paisible de toute la Lorraine.

Annal. Fuld. ad ann. 900.

Charles ne le troubla point dans la joüissance de ce Roïaume; ne songeant qu'à vivre en repos, il s'estoit déchargé des soins du Gouvernement, sur un Favori, qui disposoit de toutes choses. Ce Ministre nommé *Haganon*, estoit un Soldat de fortune, qui n'avoit guere plus de mérite que le Prince qui l'avoit choisi. Tout indigne qu'estoit ce choix, il ne déplaisoit point aux Grands: plus le Ministre estoit méprisé, moins ils craignoient, qu'il n'entrepist de reprimer leurs violences. Elles alloient à l'excés, pillant le Peuple impunément, maltraitant les Ecclesiastiques, & se faisant la guerre, sans craindre & sans respecter l'autorité Roïale.

Duch. 3. tom. p. 339. ex fragm. Histor. Franc.

Herbert, Comte de Vermandois, & *Baudoüin*, Comte de Flandres, prirent des Places l'un sur l'autre, & se donnerent des batailles. Ce dernier fut assez hardi pour faire assassiner *Foulques*, Archevesque de Reims, celui de tous les Seigneurs que Charles estimoit le plus. Le Roy lui aïant donné l'Abbaïe de saint Vaast d'Arras, dont Baudoüin s'estoit emparé, le Comte pria l'Archevesque de lui laisser cette Abbaïe, qui estoit à sa bienseance, offrant de l'en récompenser au-delà de ce qu'elle valoit. Il en cousta la vie à Foulques, pour avoir rejetté ces offres: Il fut assassiné par les satellites du Comte. Le crime estoit si énorme,

903.

En Juin.

& Charles avoit tant d'interest d'en tirer vengeance, qu'on crut qu'il feroit des assassins une punition exemplaire; cependant quoique ce fust un affront pour lui de ne le pas faire, il laissa le crime impuni, au grand regret des gens de bien, qui gemissoient de voir le Roy si foible & si insensible. Rien ne le touchoit; & à peine les nouveaux desordres, que les Normands commirent en France, le reveillerent-ils de sa létargie.

Les Normands estant revenus mettre tout à feu & à sang; Charles pour avoir la Paix, leur cede pour tôujours cette partie de la Neustrie, qu'on a depuis appellée Normandie, & leur abandonne pour un tems, la jouissance de la Bretagne.

876.

Il y avoit cinq ou six ans que ces cruels Pirates estoient rentrez dans le Roïaume, en plus grand nombre que jamais: les uns par la Loire; d'autres par la Seine. Ceux-là brusslerent saint Martin de Tours: ceux-ci, sous la conduite du brave *Raoül*, prirent Roüen à composition, & en firent leur Place d'armes: de là ils coururent toute la Neustrie; & ensuite rebroussant chemin, ils remonterent jusques à Paris. Cette Ville s'estant deffenduë avec vigueur, ils leverent le siege, pour aller secourir leur Allié le Roy d'Angleterre: puis revenant bien-tost aprés, ils saccagerent l'Isle de France, l'Artois & la Picardie.

Vuillelm. Gemmetic. Monach. Liv. 2. & Fragm. Histor. Franc. 3. tom. Duch. pag. 336. & suiv.

Charles épouvanté de ces affreux ravages, & craignant qu'ils ne continuassent, assembla les Grands du Roïaume, pour trouver un moïen de faire cesser ces Babaries. Le moïen qui parut le plus promt & le plus efficace fut de prier *Francon*, Archevesque de Roüen, en qui Raoul avoit confiance, de ménager, s'il se pouvoit, une Tréve de cinq ou six mois, & d'offrir à ce General, s'il vouloit entendre à la Paix, de lui abandonner pour lui & ses descendans, le fertile & vaste Païs, que comprend aujourd'hui la Province de Normandie. Francon negocia si heureusement, que Raoul accorda la Tréve contre son inclination, & qu'il se contenta des offres que l'on lui faisoit; de sorte qu'on eust bien-tost conclu, si sur ces entrefaites les Grands de Bourgogne & d'Aquitaine, n'eussent offert de fournir au Roy, un promt & puissant secours, s'il vouloit rompre le Traité. Comme ce n'estoit que par necessité qu'on achetoit la Paix si cher, Charles n'y pensa plus si-tôst qu'il crut estre en estat de faire la guerre avec succés; mais il ne songeoit pas à qui il avoit à faire.

Raoul au desespoir d'avoir esté trompé, aprés s'estre si facilement relasché à ce qu'on vouloit, mit le siege devant Chartres, dans le dessein de la réduire en cendres, & de faire pour se venger, main-basse sur les habitans. L'Evesque de cette ville, appellé

911. *Vantelme*, je le nomme par honneur, parce qu'on ne peut assez loüer sa vigilance & son courage; ce Prelat, dis-je, sur d'aussi terribles allarmes, aïant demandé du secours à Robert, Comte de Paris, & à Richard Duc de Bourgogne, les Bourguignons & les François joignirent leurs forces ensemble; & à la vûë de Chartres, ils attaquerent les Normands, qui soustinrent le choc avec valeur: Les Chrestiens plierent d'abord; ensuite reprenant courage, ils restablirent le combat; il fut sanglant, & la victoire fort douteuse, jusques à ce que les Assiegez sortant de la Ville à l'improviste, leur Evesque à la teste portant en mitre & en chappe, une Relique dans ses mains, chargerent Raoul si à propos, que se voïant en

Vuillelm. Gemmetic. Liv. c. 15.

mesme-tems attaqué de tous les costez, il fut obligé de s'enfüir.

Cet échec ne fit qu'accroistre sa fureur : ses nouveaux ravages furent si extraordinaires, que pour les faire cesser, & pour appaiser le Peuple, qui reprochoit à Charles sa lascheté & son indolence; on renoüa le Traité avec les Normands. L'Archevesque de Roüen en fut le Mediateur : les principales conditions furent que Raoul se feroit Chrestien ; qu'on lui donneroit en mariage une fille du Roy, & pour dot cette vaste Contrée, qui du nom de ses nouveaux Maistres, fut depuis appellée *Normandie*, pour en joüir lui & ses hoirs à titre de *Duché*, qui releveroit de la Couronne ; enfin, qu'en attendant que ce Païs qui estoit ruiné fust repeuplé, & defriché, on leur en donneroit un autre, dont ils pussent tirer les choses necessaires à la vie. En execution de l'accord, le Roy & le Duc se virent à Saint Clair sur Epte. Raoul lui jura fidelité, en mettant les mains dans les siennes, du reste, il ne voulut point s'humilier jusques à luy baiser le pied, comme les Evesques le souhaitoient : tout ce qu'on put obtenir à force de prieres, fut qu'un Gendarme, par son ordre, s'acquitteroit de ce devoir. Le Gend'arme leva si haut le pied du Roy pour le baiser commodément, que Charles tomba à la renverse : insolence dont on ne fit que rire, tant on craignoit les Normands, & tant Charles estoit méprisé.

Duch. 3. tom. p. 339. & suiv.

Vuillelm. Gemmetic. l. 2. ch. 17.

Raoul, fut baptisé avec grande ceremonie dans l'Eglise de Roüen, par l'Archevesque de cette Ville. La grace du Baptesme fut si efficace dans ce Neophite, que ç'a esté un des Souverains les plus Religieux de son tems ; grand zelateur de la Justice, liberal envers les Eglises, prodigue envers les pauvres. De Capitaine de Pirates devenu Prince legitime, il s'appliqua à faire fleurir son Estat. Ce Païs qui estoit desert à cause des frequens ravages, que ces Barbares y avoient faits, devint en dix ou douze années par les soins de ses nouveaux Maistres, un des plus feconds de l'Europe dès qu'il eut esté cultivé. Comme en attendant qu'il le fust, le Roy s'estoit obligé de leur en assigner un autre, dont ils pussent tirer des vivres, il leur offrit la Flandre ; mais parce que la Flandre n'estoit presque alors que Marais, & qu'elle estoit d'ailleurs éloignée de la Normandie, ils n'en voulurent point, & demanderent la Bretagne, qui estoit à leur bienseance ; le Roy la leur accorda d'autant plus volontiers, qu'elle n'estoit point à lui en propre, non plus que le Comté de Flandre, & qu'elle ne lui devoit que l'hommage.

Grandes qualitez de Raoul, premier Duc de Normandie.

912.

Rex quoque adjecit donationi, quam prius Rolloni donaverat, totam Britanniam.

Duch. tom. 3. pag. 339.

Cette riche Province, j'entends parler de la Bretagne, estoit bien déchûë de sa gloire. Aprés la mort de Salomon, le dernier de ses Princes qui ait porté le nom de Roy, *Pasquitan* & *Vrsan*, ses parens & ses assassins, en partagerent entr'eux la Souveraineté, ce qui donna occasion aux Gouverneurs particuliers, de s'emparer de leur costé, de ce qui estoit de leur dependance. Par là il y eut en Bretagne autant de Princes que de Villes : confusion qui en facilita la conqueste. Pendant les troubles que causoit cette multiplicité de Maistres, il ne fut pas difficile à Raoul de soumettre cette

Province : *Alain*, Comte de Dol, *Berenger*, Comte de Rennes, & autres des principaux Seigneurs, lui jurerent fidelité. Ce premier Duc de Normandie, renommé à jamais, pour sa severité à faire rendre la Justice, & pour l'attention qu'il avoit à faire regner dans son Duché une heureuse tranquillité, mourut au bout de cinq ans, laissant un fils & une fille de sa seconde femme, qui avoit esté sa maistresse avant qu'il eust épousé la fille de Charles le Simple.

Le peu d'estime qu'on a pour Charles le Simple, lui fait manquer l'occasion de réünir à sa Couronne, le Roïaume de Germanie.

Si ce fameux Traité, qui abandonna aux Normands une partie de la Neustrie, délivroit Charles des allarmes qu'ils lui causoient depuis long-tems; il aigrit beaucoup les François, qui regardoient comme un affront, & comme une grande imptudence, d'avoir cedé une Province, qui estoit la clef du Roïaume, à de si formidables ennemis. Cette honteuse paix confirmant l'idée qu'on avoit de la pusillanimité de Charles, contribua plus que toute autre chose, à lui faire manquer une occasion quasi certaine, de réünir à sa Couronne le Roïaume de Germanie, qui lui estoit

912.

dévolu par la Loi du sang. Depuis la mort de *Loüis* le *Jeune*, dernier Prince François de la branche d'Allemagne, (Loüis estoit decedé à dix-neuf ans, sans laisser ni freres ni fils.) Il ne restoit de Prince de la Maison Roïale que Charles le Simple; mais Charles estoit si méprisé, que quoique les Grands de Germanie fussent fort jaloux les uns des autres, ils convinrent d'élire un d'entre eux, plustost que de se soumettre à un Prince si foible & si décrié.

Le 21. de Janvier.

Tous jetterent les yeux sur *Othon*, Gouverneur de Saxe, homme à grands talens : d'ailleurs une si belle ame, que ne se croïant plus dans le bon age pour commander, il les remercia, & leur conseilla de choisir, non son fils, appellé *Henry*, quoiqu'il fust homme de merite; mais *Conrad*, Duc de Franconie, qui en avoit bien davantage : generosité d'autant plus loüable, que Conrad jusques-là avoit esté son ennemi. Conrad élu Roy sur le témoignage d'Othon, regna sept ans dans des troubles continuels : les Gouverneurs les plus puissans se revolterent contre lui, entre autres Henry, Duc de Saxe, qui deffit une de ses Armées, & qui le poussa vivement; cependant Conrad ne voulant pas estre moins genereux qu'Othon, Conrad, dis-je, au lict de la mort, nomma Henry pour successeur; & lui envoïant la Couronne, il dit aux Grands publiquement, qu'il ne connoissoit personne plus capable de la porter. Sur ce témoignage, qui faisoit honneur à l'un & à l'autre, Henry fut élu Roy par acclamation : il fut surnommé l'*Oiseleur*, parce qu'on le trouva faisant voler des oiseaux, quand on lui porta la nouvelle de son élection, à laquelle il ne songeoit guere.

Guerre pour la Lorraine, entre Charles le Simple, & le nouveau Roy d'Allemagne.

Dans ces conjonctures si favorables à des voisins, qui auroient sçu en profiter, Charles, animé par son Ministre & par Renier, Duc des Ardennes, s'estoit jetté sur la Lorraine, & en avoit conquis une bonne partie. Il donna, pour s'y maintenir, les Comtez en proprieté à ceux qui les possedoient, à condition de les tenir

nir à foi & hommage de la Couronne. Le Roy de Germanie, qui estoit occupé chez lui à combattre des seditieux, ne put opposer à Charles que le Comte *Gilbert*, Lorrain d'un si grand merite, qu'Henry lui donna sa fille, pour le lier à ses interests. Le Gendre les soutint avec d'autant plus d'ardeur, qu'il se flattoit, que son beau-pere lui donneroit en récompense une partie de ce Roïaume, à titre de Duché.

Dans cette esperance, Gilbert non content d'enlever des Places au Vainqueur, songea, en homme de teste, à lui tramer en France quelque revolte qui l'y rappellast. Les Seigneurs crioient contre le Favori, qui en usoit avec eux fort insolemment, & qui, sous le nom du Roy, faisoit sans cesse des exactions, afin d'amasser des Thresors. *Robert*, Comte de Paris, desiroit avec passion de monter sur le Throsne, qu'Eudes, son frere, avoit rempli avec tant de réputation. Les Mécontens avoient un si grand credit, & Charles en avoit si peu, que tout le monde l'abandonna : de sorte 920.

Frodoard. pag. 190. t.m. 2. L.u-ducjne. que ce pauvre Prince eut esté réduit tout à coup aux dernieres extremitez, si l'Evesque de Reims n'en eut eu pitié : ce Prelat le défraïa sept mois, & appaisa les Grands.

Les Grands de France se revoltent contre Charles le Simple, & élisent pour Roy, Robert Comte de Paris, que Charles tué dans une bataille.

Cette premiere revolte ne fut que l'annonce d'une plus grande : le feu se r'alluma par une étincelle. Charles, pour donner à Haganon son Ministre & son Favori, la riche Abbaïe de Chelles, l'aïant ostée à *Rotilde*, femme de qualité, & belle-mere de *Hugues* fils du Comte Robert, Robert & son fils prirent de là occasion de soulever contre le Roy, le Clergé, les Nobles & le Peuple. Charles voulut se venger; mais afin de le prévenir, les *Ibid. pag. 192.* Grands élurent pour Roy le Comte *Robert*, Duc de France & Comte de Paris. Les deux Competiteurs négocierent en mesme 922. tems avec le Roy de Germanie; Charles par un Envoïé pour en obtenir du secours; & Robert en personne, pour empescher qu'on en donnast. Henry reçut Robert, non comme un usurpateur; mais comme un grand Roy, & promit de demeurer neutre : trouvant moins d'avantage à se declarer en faveur de l'un ou de l'autre, qu'à les aigrir secretement, & qu'à fomenter ces desordres, pendant lesquels il esperoit retirer la Lorraine, & pousser plus loin ses conquestes.

Dès l'ouverture de la campagne, Robert surpit Laon, où estoient enfermez les thresors d'Haganon. Le Vainqueur les distribua à ses Troupes, pour se mettre en réputation de Prince liberal, & pour animer le Soldat par l'attente d'un plus grand butin. Charles n'avoit avec lui que des Milices estrangeres, la pluspart levées en Lorraine; du reste peu de Soldats François, & moins encore de Noblesse : elle s'estoit declarée pour le nouveau Roy, qui la gagna par des bienfaits, & par l'assurance de les augmenter. *Herbert*, Comte de Vermandois, & les autres principaux Seigneurs estoient avec leurs Troupes dans l'Armée de Robert : comme de jour à autre cette Armée grossissoit considerablement, Charles se hasta de la combattre, avant que tous les Mécontens eussent eu le tems de la joindre.

923\. Les deux Camps estant separez par la Riviere d'Aisne, un jour de Dimanche Charles la passa à l'improviste ; & surprenant les Ennemis à l'heure du disner, il les chargea si brusquement, qu'il y en eut beaucoup de tuez avant que les autres fussent armez. Robert au desespoir d'avoir esté surpris, se mit à la teste d'une poignée de gens d'élite pour rassurer ses Troupes, & combattit en vaillant homme, jusques à ce qu'il fut tué des coups de lance, que lui donna le Roy Charles son Competiteur. Robert mourut au lict d'honneur entre les bras de la Victoire, qui s'alloit declarer pour lui. Hugues son fils, Herbert & les autres Chefs, plus aigris qu'estonnez de ce desavantage, soutinrent le choc avec valeur ; & les Troupes, à leur exemple, donnerent sur celles de Charles d'une telle furie, qu'il fut contraint de se sauver, de peur d'estre pris prisonnier. La perte d'hommes & de chevaux fut fort grande de part & d'autre, & à peu prés égale : ce qui fit que les deux Armées se vanterent d'avoir remporté la Victoire : les uns se glorifiant d'avoir tué le nouveau Roy ; les autres d'avoir mis l'ancien en fuite. Le champ de bataille, avec les morts & le bagage, demeura aux gens de Robert. Ce Prince ne regna qu'un an ; il laissa un fils & une fille. Le fils fut Hugues le Grand, Duc de France & Comte de Paris ; & la fille épousa *Raoul*, Duc de Bourgogne, qui fut Roy aprés son beau-pere.

Le 15. de Juin.

Frodoard. pag. 593. tom. 2. Duchen.

Contin. de Rhegin. ann. 922.

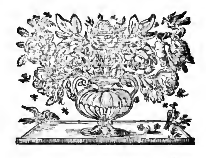
Charles, aprés la bataille dans laquelle il avoit tué Robert son Competiteur, implore en vain le secours des Normands & des Allemans, il est surpris par les Rebelles, & mis en prison.

Incontinent aprés cette grande déroute, les Troupes Lorraines, qui avoient perdu leurs bagages, abandonnerent Charles, qui n'eut alors d'autre ressource, que de conjurer Hugues, Herbert & les autres Chefs, de se reconcilier avec lui, sous la promesse qu'il leur fit de leur donner satisfaction en tout ce qu'ils pouvoient souhaiter : les promesses outrées, & faites par necessité, ne s'accomplissant guére, ces Seigneurs rejetterent les offres du Roy avec mépris. Dans cette extremité, Charles se voïant abandonné par les Lorrains, & poursuivi par les Rebelles, eut recours aux Normands, qui marcherent à grands pas, & inutilement pour le secourir, parce que les Mécontens se posterent entre lui & eux, pour empescher la jonction.

Ce nouveau revers le déconcerta tout-à-fait, & lui fit prendre le dessein de passer promtement la Meuse, pour aller mendier quelque secours en Allemagne. Le Roy de Germanie lui fit acheter bien cher l'assurance de lui en donner. Charles renonça à tous ses droits sur la Lorraine : cession qui n'eut point d'effet, parce que les Grands de ce Roïaume n'avoient point esté consultez, & ne l'avoient point approuvée. Bien loin d'y consentir, ils secouerent le joug des Allemands, & se donnerent à la France, dès que *Raoul* gendre de Robert en eut esté proclamé Roy. Il y eut toûjours guerre jusques aux premiers Regnes de la troisiéme Race, entre les Rois de France & de Germanie, pour ce Roïaume de Lorraine.

Quoique les Mécontens eussent déposé Charles, ses intrigues en Allemagne ne laissoient pas de leur donner des allarmes, d'autant

plus grandes, qu'on avoit des avis certains, qu'Henry Roy de Germanie levoit une grande armée, sous le pretexte glorieux de remettre Charles en ses Estats, & veritablement pour s'en emparer. Henry estoit puissant; il estoit de son interest de secourir son Allié, & de sa gloire de le restablir. Charles d'ailleurs, quoique dépoüillé, estoit encore fort à craindre: sa naissance, le nom de Roy, & la legereté des Peuples, pouvoit de moment à autre, lui fournir de grandes ressources. Pour calmer ces fraieurs, Herbert Comte de Vermandois, forma le dessein de l'enlever, non par force, mais par tromperie. Le dessein de ce rusé Comte estoit de devenir par là, comme l'Arbitre de l'Estat, en mettant Charles en liberté, ou en menaçant de l'y mettre, quand le Roy qu'on venoit d'élire, lui refuseroit quelque grace. Pour cela donc, Herbert envoïa à Charles lui faire de grandes soumissions, lui témoiger du repentir, & l'asseurer pour l'avenir, d'une entiere fidelité; l'invitant à venir chez lui, où il seroit en seureté. Charles, bon & simple, donna dans le piege; il s'en alla trouver le Comte, qui le reçut à Saint-Quentin avec autant de joie que de magnificence: mais bien-tost la scene changea; car dès le lendemain, Charles fut arresté, & mené ensuite à Peronne. Par l'emprisonnement de ce malheureux Roy, son Concurrent devint paisible.





RAOUL.

Raoul Duc de Bourgogne, eſt élû Roy de France, aprés la mort de Robert.

DE'S que Charles le Simple ſe fut ſauvé en Allemagne, les Grands de France aſſemblez pour pourvoir au Gouvernement, avoient mis ſur le Throſne, que Charles, par ſa fuite, avoit laiſſé vacant, *Raoul* Duc de Bourgogne, beau-frere de *Hugues* le *Grand*, Duc de France, & Comte de Pa-
923. ris, qui eut le credit de faire un Roy, mais qui eſtoit encore trop jeune pour le devenir Comme c'eſtoit des Grands que le nouveau Monarque tenoit ſon autorité, ils lui rendoient peu de reſpect, & preſque point d'obéïſſance; & lorſqu'il leur refuſoit quoique ce ſoit qu'ils demandaſſent, ils lui faiſoient bien-toſt ſentir, que pour porter un plus grand nom, il n'en avoit pas pour cela plus de puiſſance ni plus de credit. Dans cette confuſion, où chacun vouloit eſtre Maiſtre, un Roy qui avoit peu de forces, ne pouvoit faire de grandes choſes.

Frodoard &c. 2. tom. Duch. pag. 590. & ſuiv.

Dés la premiere année, Raoul donna à Herbert Comte de Vermandois, le fort Chaſteau de Peronne; à Hugues le Grand Duc de France, le Mans & ſon territoire; & à Guillaume Duc d'Aquitaine, la Ville & Comté de Bourges, que ce Duc reclamoit depuis un long-tems. Il fit ces preſens, aux deux premiers, pour récompenſer leurs ſervices; & au troiſiéme, pour le païer de ce que de bonne grace il avoit approuvé l'élection du nouveau Roy dans le tems qu'on apprehendoit qu'il n'armaſt pour s'y oppoſer.

Raoul combat deux fois les Normands.

Ces liberalitez donnerent la Paix au Roïaume, du moins pour quelques années, pendant leſquelles les Normands recommencerent leurs ravages. Ceux d'entre eux qui joüiſſoient d'une pattie de la Neuſtrie, avoient envie de s'eſtendre. D'autres, qui eſtoient encore errans, cherchoient une demeure fixe. Il y en avoit de
925. tous coſtez, en Anjou, en Bretagne, en Touraine, dans l'Iſle de France, en Picardie. Ils bruſlerent une ſeconde fois Arras, Amiens, Saint-Omer, & aprés avoir ruiné une partie de la Champagne, ils entrerent en Bourgogne, où ils firent des deſordres horribles. Ils furent deffaits en pluſieurs rencontres par Hugues, par
926. Herbert & par d'autres Seigneurs : en deux occaſions Raoul les combattit en perſonne, il fut deffait à la premiere, & eut ſa revanche à la ſeconde; il ſurprit ces Barbares en Limouſin, & les tailla en pieces. Malgré ces pertes, ils eſtoient encore ſi puiſſans, & le Roy ſi peu ſecouru, qu'il donna, pour les appaiſer, à ceux qui eſtoient en Normandie, des Terres à leur bienſeeance; à ceux qui n'en avoient point, la Ville & Comté de Nantes, afin de s'y eſtablir; & à tous de l'argent comptant, qui fut levé dans le Roïaume par forme de capitation, comme on avoit fait autrefois en de pareilles occaſions, ſous le regne de Charles le Chauve.

Frodoard. pag. 597.

Raoul met en fuite des Hongrois, qui eſtoient venus fondre en Champagne.

Ces Ennemis, quelque cruels qu'ils fuſſent, n'eſtoient pas les plus dangereux que le Roy euſt à ſurmonter; du moins on le croïoit ainſi. De toutes les Nations originaires de Scythie, qui depuis long-tems avoient inondé l'Europe, on n'en avoit point vû de ſi feroces que les *Hongrois*: ils n'avoient rien d'humain, non pas meſme l'air du viſage, qui eſtoit affreux & farouche. On ne peut exprimer l'excès de leur barbarie; ils ſe nourriſſoient de chair cruë; ſouvent ils beuvoient du ſang, pour s'accouſtumer au carnage. Ils coupoient par quartiers, & avaloient tout chaud le cœur de leurs priſonniers: on euſt dit qu'ils avoient deſſein, non de conquerir un Païs pour y demeurer à leur aiſe; mais d'exterminer tous les Peuples des contrées par où ils paſſoient. Ces Sauvages, aïant chaſſé les Huns de la Pannonie, ſe répandirent en peu de tems en Allemagne & en Italie, d'où ils entrerent dans les Gaules. Raoul II. du nom, Roy de la Bourgogne Transjurane, & d'un autre coſté Hugues Comte d'Arles, qui depuis fut Roy d'Italie, en tuerent un grand nombre au paſſage des Alpes. Le reſte perit en Languedoc de faim & de maladie.

Annal. Metenſ. p. 395.

Quelques années après, une autre armée de ces Barbares revint en France par le Rhin; & après avoir ravagé une partie de la Lorraine, elle inonda, comme un torrent, la Champagne & la Picardie juſques à la riviere d'Aiſne. Raoul eſtoit alors fort occupé en Aquitaine à pourſuivre vivement le Duc, qui depuis qu'il eſtoit rentré dans la ville de Bourges, ne vouloit plus le reconnoiſtre. Raoul, par neceſſité, laiſſa reſpirer le Rebelle pour marcher aux Hongrois. Quoique leur nom fiſt trembler, ils n'eſtoient pas à beaucoup près auſſi braves qu'on le croïoit. Ils n'oſerent attendre le Roy; ſi-toſt qu'il ſe fuſt mis en marche, ils retournerent ſur leurs pas, laiſſant par tout où ils paſſerent, des marques funeſtes de leur fureur.

926.

Quelques-uns des Seigneurs qui avoient mis Raoul ſur le Throſne, ne voulant plus le reconnoiſtre pour leur Roy, il les pourſuit, & les oblige à ſe ſoumettre.

Cette heureuſe retraite, qui fut peut-eſtre ménagée par quelque ſomme donnée en ſecret, fit d'autant plus de plaiſir au Roy, qu'Herbert, Comte de Vermandois, ſe preparoit à l'attaquer. Le Comté de Laon aïant vacqué en ce tems-là, Herbert eut beau le demander pour le Prince *Eudes*, ſon fils aiſné, Le Roy le lui refuſa, eſtant bien-aiſe d'eſtre le Maiſtre d'une Place auſſi importante; de peur meſme que le Roy ne vinſt à ſe relaſcher, la Reine, qui avoit du courage & de la fermeté, ſe jetta dans Laon, avec des Troupes pour la deffendre elle meſme, ſi Herbert y mettoit le ſiege. Herbert ſurpris de cette vigueur, changea auſſi-toſt de veuë; & perdant la penſée de ſe venger par les armes, il ſongea à ſe faire craindre, en mettant Charles en liberté, ou plutoſt feignant de l'y mettre.

Frodoard. p. 597. & ſuiv.

Il tint ce Monarque moins à l'eſtroit, qu'il ne faiſoit auparavant; il lui permit de voir du monde; il lui rendit de grands reſpects; il fit courre le bruit qu'il le delivreroit bien-toſt; & pour faire croire que ſon deſſein eſtoit de le reſtablir, non ſeulement il negocia avec ceux des Grands de France, qui ſembloient n'eſtre pas contens, mais il alla juſques à Francfort, trouver le Roy de Ger-

manie, & fit une ligue avec lui. De retour en France, il promena son Prisonnier de Peronne à Saint-Quentin, de Saint-Quentin à Reims, de Reims à la Ville d'Eu, où *Guillaume I.* fils & successeur de Raoul, Duc de Normandie, alla rendre ses respects à Charles, lui faire hommage de son Duché, & jurer amitié avec le Comte de Vermandois. *Duch 3. tom. p 340. ex fragm. Histor. Franc.*

Cette démarche estoit d'un si grand éclat, qu'elle donna de vives allarmes au Roy Raoul & à son beau-frere Hugues le Grand, Comte de Paris, d'ailleurs le Peuple, toujours leger, aprés avoir méprisé Charles, commençoit d'en avoir pitié; & les Grands las du nouveau Roy, ou esperant de profiter de la foiblesse de l'ancien, marquoient aussi par leur conduite, qu'ils n'auroient point esté faschez de lui revoir le pouvoir en main. Enfin, les Normands d'un costé & les Hongrois de l'autre, pour faire de nouveaux ravages, n'attendoient que le moment de voir les François aux prises.

Pour détourner tant de malheurs, le Roy Raoul & Hugues son
928. beau-frere, traiterent secretement avec le Comte de Vermandois, & lui firent esperer, qu'il auroit le Comté de Laon, à une condition; sçavoir, qu'avant qu'il fust mis en possession de cette Place, il remeneroit son Prisonnier à Peronne ou à Saint-Quentin. Quoique ce ne fust, ni le dessein, ni l'interest d'Herbert, de restablir Charles, qui n'eut jamais esté si simple, que de ne pas se venger de l'affront qu'il avoit reçu : cependant comme le Comte n'estoit pas homme à se repaistre d'esperances, & qu'avant toutes choses, il vouloit qu'on lui livrast Laon; plus on le recherchoit, plus il feignoit avoir de zele pour le restablissement de Charles; jusques-là qu'il escrivit au Pape, qui l'avoit menacé de l'excommunier, s'il retenoit le Roy captif, qu'il travailloit serieusement à *Ibid. 598.* le remettre sur le Throsne. Ce jeu réussit, & Hugues voïant qu'il estoit tems que cette mommerie cessast, pressa si vivement le Roy, d'accorder au Comte la Ville & le Chasteau de Laon, que Raoul ne pur s'en deffendre; par là finit la comedie : dès que le Comte *Ibid.* eut ce qu'il demandoit, il remena son Prisonnier finir ses jours à Peronne.

Mort de Charles le Simple.

Le malheureux Roy, aprés avoir esté le joüet & la victime de ses Sujets, y mourut quelque tems aprés. Il avoit senti tant de *Le 7. d'Octobre.*
929. joie de recouvrer sa liberté, qu'il fut accablé de douleur & de chagrin de la reperdre. Il vécut cinquante ans; son Regne fut de vingt cinq ans & quelques mois, à compter depuis la mort d'Eudes jusques à l'Election de Raoul, qui est la veritable époque, puisque dans les autres tems ces Princes regnoient en sa place, du consentement de tous les Ordres du Roïaume. Il ne laissa point d'enfans de *Frederune*, sa premiere femme : il eut un Prince appellé *Louis*, de la seconde, qui estoit fille du Roy d'Angleterre : dès que le Pere fut emprisonné, elle s'y estoit sauvée avec son fils, pour la vie duquel elle craignoit. Charles ne fut regreté que par ceux qui aimoient le trouble, & qui l'entretenoient pour en profiter.

La mort de Charles donna autant de joie à Raoul, que d'in-
quietude à Herbert, qui vit bien qu'on ne feroit pas long-tems,
sans lui faire une cruelle guerre, non seulement pour reprendre
Laon, mais encore pour le chastier, d'avoir forcé le Roy à lui
abandonner une Place de cette importance. Herbert, qui s'y at-
tendoit, se fortifia de son costé; il s'allia du Comte de Flandres,
à qui il donna sa fille. Il fit Ligue avec Gilbert, Duc d'une partie
de la Lorraine; & pour obtenir du secours de Henry, Roy de
Germanie, il lui rendit foi & hommage. Cette revolte ouverte,
qui alloit au desavantage & au deshonneur des François, rendant 930.
le Comte odieux, fit plaisir à Raoul & à Hugues, & facilita leurs
conquestes. La guerre dura quatre à cinq ans; ils prirent Eu,
Amiens, Saint Quentin, Peronne, Ham, Arras, Chasteau-
Thierri, & quelques autres Places de Herbert, qui ne put en
deffendre aucune. Quand Raoul fut maistre de Reims, il y fit 931.
sacrer Archevesque de cette Ville, un Moine nomme *Artaud*,
en la place d'un des fils d'Herbert, enfant de cinq à six ans, que
En 925. le Pere avoit fait élire par fraude & par violence, pour joüir,
sous son nom, des revenus de l'Archevesché.

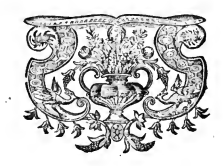
Raoul poursuivit le Comte: il alla l'assieger dans Laon: Herbert
ne pouvant tenir faute de vivres & de troupes, en sortit à compo-
sition. Ces pertes continuelles firent abandonner son parti à quan-
tité de grands Seigneurs, entre autres au brave Gilbert, Duc d'une
partie de la Lorraine. Elles firent tarir la source des secours secrets,
que le Comte recevoit souvent, du Marquis de Gothie, du Duc
de Gascogne, de Guillaume Duc de Normandie, & d'autres Prin-
ces, qui craignoient que le Roy ne fust trop puissant, & qu'il
n'entreprist dans la suite de les dépoüiller tout-à-fait, ou du moins 932.
de les humilier, quand il n'auroit plus d'ennemis. Quelque inte-
rest qu'eussent ces Princes d'entretenir les troubles, ils se soumi-
rent à Raoul, de peur qu'estant épuisez, ils ne fussent la proie du
Vainqueur. Il fut si content, que Guillaume Duc de Normandie,
lui eut rendu foy & hommage, qu'il lui donna en récompense, 933.
& pour gagner son amitié, une Contrée considerable, que les
Bretons tenoient le long de la mer. Herbert abandonné de ses Peu-
ples & de ses amis, fut contraint de demander pardon: Il eust eu
peine à l'obtenir, si de nouvelles conjonctures n'eussent obligé le
Roy à le lui accorder.

Les Bulgares & les Hongrois s'assemblant en divers endroits
pour inonder l'Europe, Henry Roy de Germanie, qui estoit le
plus exposé, fit demander au Roy de France une entrevuë sur la
frontiere, pour y conferer des moïens, non seulement de repous- 935.
ser, mais d'exterminer ces Sauvages. Raoul II. Roy de la Bour-
gogne Transjurane, Hugues le Grand Comte de Paris, Herbert
Comte de Vermandois, & autres Princes des plus puissans se trou-
verent à cette Assemblée. Les résolutions qu'on y prit, effraie-
rent si fort les Hongrois, qu'ils changerent de route, & qu'au lieu
de fondre en Baviere, ils se jetterent en Italie, où ils perirent, la
pluspart par le glaive ou de maladie.

Dans cette entreveuë, pour rendre la Ligue plus formidable, en terminant les differends, qui donnoient aux Barbares l'audace de tout entreprendre, Henry fit la paix d'Herbert, & obtint du Roy des François, qu'il oublieroit le passé. Le Comte, de son costé renouvella l'hommage qu'il avoit fait au Roy, & promit avec serment de lui estre à jamais fidelle. Ce Traité restablit la Paix; mais Raoul n'eut point la joie d'en voir joüir ses Peuples, comme il l'auroit bien souhaité; il mourut le 15. de Janvier l'an 936. & le treiziesme de son regne. La Reine sa femme, & un fils qu'il avoit eu d'elle, estoient morts deux ans avant lui.

Mort du Roy Raoul.

Raoul fut un grand Prince, pieux, liberal, exact à rendre justice, brave, actif, digne sans doute de commander dans de meilleurs tems. Depuis que la France avoit esté partagée en autant de Principautez, qu'il y avoit de Gouvernemens, quel bien pouvoit faire un Roy, sans credit, sans autorité, & n'aïant de preéminence que celle d'un nom plus auguste, au dessus des autres Seigneurs, qui lui estoient égaux, & souvent superieurs en forces?



LOUIS IV.

LOUIS IV.

DIT

D'OUTREMER.

2. Tom. Duch. pag. 590. & suiv.

DES que Raoul fut tombé malade, comme on vit que vraiſemblablement il ne pouvoit en relever, il s'eſtoit fait de grandes brigues pour le choix de ſon ſucceſſeur. Herbert, Comte de Vermandois, euſt bien voulu le devenir. Hugues, Comte de Paris, eſtoit celui de tous les Grands qui ſembloit y avoir plus de part. La jalouſie de ces deux Princes, égaux en forces & en richeſſes, fit naiſtre une troiſieſme brigue pour élever ſur le Throſne le Prince *Louis*, fils unique de Charles le Simple. Le Roy d'Angleterre, oncle maternel de Loüis avoit eſcrit en ſa faveur à Guillaume Duc de Normandie. Le Duc trouvant de l'avantage & de la gloire à faire un Roy, s'emploïa vivement auprés des Seigneurs François, qui gouſterent ſa propoſition, ſoit par un reſte de reſpect pour le Sang de leurs anciens Rois, ſoit pour prévenir toutes les guerres, que la prétention de deux puiſſans Competiteurs auroit cauſées dans le Roïaume. Hugues meſme y donna les mains, afin que le nouveau Roy lui euſt du moins l'obligation d'avoir contribué à le faire. Ainſi d'un commun accord, l'Archeveſque de Sens, & quelques autres Seigneurs furent deputez en Angleterre, pour convier le jeune Loüis à venir prendre poſſeſſion du Roïaume de ſes Aïeuls. La mere toujours craintive, exigea des Ambaſſadeurs, des ſermens extraordinaires, pour s'aſſurer que les François ſeroient plus fideles à ſon fils, qu'ils ne l'avoient eſté au Pere. De pareilles aſſurances pouvoient calmer les fraïeurs d'une femme; mais c'eſtoient des liens bien foibles, pour attacher à leur devoir des Sujets auſſi peu ſoumis qu'eſtoient alors les Grands de France.

Loüis, fils de Charles le Simple, eſt proclamé Roy par les Grands.

Loüis *IV.* dit *d'Outremer*, parce qu'il eſtoit en Angleterre quand il fut rappellé pour eſtre proclamé Roy de France, fut couronné à Laon, en preſence de vingt Prelats, & de tous les Seigneurs Seculiers. Comme il n'avoit alors que ſeize à dix ſept ans, il fut la premiere année ſous la tutele de Hugues le Grand, qui le mena aſſieger Langres, que tenoit le Duc de Bourgogne, *Hugues*, ſurnommé *le Noir*, frere & ſeul heritier du Roy dernier mort. Le Bourguignon ne pouvant deffendre la Place, l'abandonna en une nuit; & quelque tems aprés, il fit ſa paix avec Hugues, à condition de partager la Bourgogne entre eux, ſans en rien donner au Roy, de peur qu'il ne s'aggrandiſt. Loüis, tout jeune qu'il eſtoit, fut fort faſché de ce Traité; il ne pouvoit ſouffrir de n'eſ-

Le 10. ou 19. Juin. — 936.

Oo

tre Maistre que de nom, tandis que Hugues, son vassal, dispo-soit du Gouvernement. Cependant il dissimula, parce qu'il n'eust pu, sans son secours, chasser du Roïaume, les Hongrois & autres Barbares, qui y avoient fait nouvellement une irruption épou-
937. vantable. Ils coururent la France presque d'un bout à l'autre, sans y trouver de resistance.

Loüis délivré de ces Furies, s'appliqua à secoüer le joug & à se deffaire de Hugues, ou du moins à l'humilier. La partie n'es-toit pas égale : le Roy avoit un plus grand nom, & le Comte un plus grand pouvoir. Les autres Seigneurs se déclarerent pour le Comte, afin d'accoustumer le Roy à ménager les Grands, à dé-pendre de leurs volontez, & à craindre d'estre déthrosné, dès qu'il
938. en attaqueroit aucun. Cette Ligue ne l'effraïa point ; & il pour-suivit son dessein avec d'autant plus d'esperance, qu'il venoit d'acquerir un nouveau Roïaume, sans qu'il lui en eut cousté ni hommes ni peines.

Loüis est élu Roy de Lorraine.

Henry, Roy de Germanie, surnommé *l'Oiseleur*, avoit fini ses jours en paix, laissant pour ses heritiers, *Othon*, fils d'un premier lict ; *Bernon* & *Henry* d'un autre. Bernon fut Archevesque de Colo-gne. Othon estant né dans le tems que le Pere n'estoit encore que Duc de Saxe, Henry brigua la Couronne, soustenant qu'estant fils de Roy, elle lui appartenoit à l'exclusion de son aisné, qui n'estoit que le fils d'un Duc ; les Estats assemblez, jugerent cette raison frivole, & firent couronner Othon. A l'occasion de ces dis-putes, qui se renouvellerent plus d'une fois, les Grands de Lorrai-ne, accoustumez depuis long-tems à se choisir un nouveau mais-tre, aussi-tost qu'ils trouvoient de l'avantage à en changer, envoïe-rent en France offrir de se donner au Roy. Loüis n'accepta cette
939. Couronne, que quand les principaux Seigneurs, entre autres le brave Gilbert, Duc d'une partie de ce Roïaume, furent venus lui rendre hommage. Gilbert s'estant déclaré dans la dispute des deux freres, en faveur du cadet, apprehendoit avec raison que l'aisné, par vengeance, ne le dépoüillast de son Duché, & des autres Ter-res qu'il possedoit dans la Lorraine. Loüis, par cette démarche que l'ambition lui faisoit faire, s'attira sur les bras une grande querelle.

Les Grands de France se revoltent contre Loüis IV.

C'estoit bien des affaires pour un jeune homme de vingt ans, de soustenir la guerre au dehors contre un ennemi aussi puissant qu'estoit Othon ; & au dedans du Roïaume contre les Mécontens, à la teste desquels estoient, Guillaume Duc de Normandie, Her-bert Comte de Vermandois, Hugues le Grand Comte de Paris, & Arnoul Comte de Flandres. Loüis, de son costé, pour pouvoir soustenir deux grandes guerres en mesme-tems, s'allia de Hugues le Noir, Duc d'une partie de la Bourgogne ; d'Artaud, Archeves-que de Reims, à qui il donna le Comté de cette Ville, avec droit de battre monnoie, & de quelques autres grands Seigneurs. Leurs *Frodoard. pag. 605.* Troupes jointes aux siennes, firent une armée formidable, avec laquelle Loüis entra en Lorraine, tant pour s'en mettre en posses-

sion, que pour combattre Othon, qui approchoit avec ses forces. Loüis ne fut point à la peine de donner bataille, parce que les troubles de Germanie y rappellerent son ennemi. Gilbert acharné contre les Allemans, quoique sa femme fust sœur d'Othon, passa le Rhin pour le poursuivre, mais il fut repoussé d'une telle furie, que fuïant précipitamment, il se neïa dans cette riviere : malheur dont Loüis profita ; car pour se maintenir plus aisément dans le Roïaume de Lorraine, il épousa la veuve qui y avoit un grand credit. Cette alliance lui servit encore à s'accommoder avec Othon, dont cette veuve estoit sœur.

Dans cette prosperité, Loüis se flatta d'autant plus de réduire les Grands de France, qu'il crut avoir gagné Guillaume Duc de Normandie, en confirmant la donation que Charles le Simple avoit faite à Raoul, de ce riche Duché. Ces esperances estoient vaines, car dès que le Duc de Normandie eut du Roy ce qu'il souhaitoit, il renoüa avec les Alliez : ils assiegerent & prirent Reims. Peu de jours après ils forcerent l'Archevesque Artaud, de renoncer à l'Archevesché, & d'accepter des Abbaïes qu'on lui donna en récompense. Le Prince Hugues, son Competiteur, fut installé dans ce grand Siege par les Evesques du parti. Reims pris, les Princes liguez mirent le siege devant Laon. La Place estoit si forte & si bien munie, que le Roy eut le tems de rassembler ses forces, & de joindre les Mécontens ; mais malheureusement son armée fut si maltraitée dans le combat qu'il leur donna, qu'à peine put-il se sauver. Il s'enfuit jusques à Vienne en Dauphiné, où il fut bien reçû par le Comte *Charles Constantin.* Ce Comte & les Aquitains lui promirent un puissant secours. Il y avoit dans ces offres plus d'ostentation que d'effet.

Les Abbaïes de S. Basle & d'Avenai.

941.

Sa meilleure ressource fut de prier le Pape, d'excommunier les Mécontens, si dans un certain tems ils ne mettoient les armes bas. Sous le pieux pretexte de déferer à ces censures, Guillaume, Duc de Normandie, toûjours flottant dans ses projets, prit de là occasion de se détacher de la Ligue. A l'exemple du Duc, plusieurs Seigneurs en firent autant ; de sorte que les autres Mécontens, pour ne pas demeurer à la merci du Roy, furent obligez de supplier Othon Roy de Germanie, ou de leur donner du secours, ou de vouloir faire leur paix. Othon pour la faire vint exprès en France. Les Comtes ne vouloient traiter qu'à des conditions injustes, mais le Mediateur en tempera la dureté : la paix se conclut ; ils rendirent leurs respects & un nouvel hommage au Roy, qui leur promit, de son costé, de ne les point inquieter.

942.

Il n'y avoit pas plus de six mois que la France estoit en repos, lorsque les troubles recommencerent par le cruel assassinat de Guillaume, Duc de Normandie. Arnoul, Comte de Flandre, s'estant emparé de Montreüil, place importante sur la mer ; *Herluin*, Comte de cette Ville, implora le secours du Duc, qui la reprit sur le Flamand, & la rendit au Comte par generosité. Le Duc avoit l'ame grande. Arnoul au desespoir de n'avoir point assez de troupes

Assassinat de Guillaume, Duc de Normandie.

pour se venger à force ouverte, eut recours à la perfidie ; il feignit de rechercher l'amitié du Duc, & envoïa lui protester, que bien loin de vouloir entrer en guerre avec lui, il le faisoit juge ou arbitre de la querelle qu'il avoit avec le Comte de Ponthieu. L'Envoïé ajousta, que la goutte empeschant son Maistre de pouvoir aller jusques à Roüen, le Comte supplioit Guillaume qu'ils pussent se voir sur la frontiere. *Guillelm. Gemmetic. l. 3. ch. 11.*

943. Le Duc y consentit ; l'entrevuë se fit dans une petite Isle de la Somme, proche du Bourg de Pequigny. Guillaume, aprés la conference, s'en retournoit dans sa nacelle, quand quatre Flamands le rappellerent & le prierent, avec instance, de revenir promtement dans l'Isle, comme si Arnoul, en ce moment, se fust souvenu de quelque chose trés-importante à lui dire. Le Duc trop credule y retourna sans son escorte qui avoit repassé la Somme ; mais à peine estoit-il à terre, que les quatre Assassins le poignarderent de sang froid à la veuë des Normands, qui eurent la douleur de voir massacrer leur Prince, & de ne le pouvoir secourir. Guillaume fut fort regreté ; c'estoit un Prince genereux, charitable, honneste, & si pieux, qu'il se disposoit, quand il fut tué, à renoncer au monde, pour prendre l'habit de Religieux dans l'Abbaïe de Jumiege. *Le 17. de Decem.*

Cette affreuse mort fut cause de bien des malheurs. Le coupable estoit puissant, les Normands ne l'estoient pas moins. Si le Roy n'avoit point eu de part au meurtre, comme bien des gens l'en soupçonnerent, du moins songeoit-il à en profiter. Guillaume n'avoit laissé qu'un fils, appellé *Richard*, qui n'estoit encore qu'un enfant, bastard, selon les uns, legitime, selon d'autres, & qui n'avoit d'autre ressource, que le courage & l'adresse de quelques serviteurs fideles, entre autres de *Bernard*, nommé *le Danois*, qui fut Tuteur du jeune Duc. *Id. l. 4. c. 2.* *Frodoard. pag. 607. 2. Tom. Duch.*

Herbert Comte de Vermandois, estant mort peu aprés Guillaume Duc de Normandie, Loüis fut en peine de quel costé il devoit emploïer ses forces. La haine le portoit à venger sur les fils du Comte, les maux infinis que ce Prince si turbulent avoit causez dans le Roïaume, & les outrages qu'il avoit faits à Charles le Simple, mais la chose n'estoit pas aisée ; les trois fils d'Herbert estoient presque d'autres lui-mesme : ils avoient de l'esprit & de la bravoure ; ils estoient bien unis ; Hugues Comte de Paris, leur oncle maternel, les aimoit, comme s'ils eussent esté ses propres enfans, & les protegeoit, afin de se servir de ces boute-feux, selon le tems & ses interests. Dans le peu d'esperance qu'il y avoit de les ruïner, Loüis s'accommoda avec eux par l'entremise de leur oncle, & tourna ses vuës & ses armes du costé de la Normandie.

Loüis voulant par supercherie s'emparer de la Normandie, est arresté par les Normands, puis livré au Comte de Paris, qui lui vend cher la liberté.

L'allarme estoit dans le Païs ; ceux qui y commandoient, n'estoient point gens d'un caractere à se faire respecter ni craindre ; les Peuples, à ce qu'on disoit, n'y estoient point affectionnez au Gouvernement des Normands ; ceux-ci ne s'entendoient point : tout promettant en apparence, une conqueste presque certaine, le Roy alla à Roüen, où Bernard le Danois lui fit rendre de si grands honneurs, que Loüis en fut éblouï, de sorte que, se

croïant déja le Maistre, il voulut enlever le Duc, sous prétexte de prendre soin de son éducation. Sur le bruit qui s'en répandit, les Soldats & la Bourgeoisie coururent, les armes à la main, pour forcer la maison où logeoit le Roy. Loüis fort effraïé, ne trouva point d'autre moïen de calmer cette émotion, que de se presenter tenant dans ses bras le jeune Richard, qu'il promettoit de proteger & d'élever comme son fils. Le Peuple, à son tour fut la duppe de ces sermens; & par trop de credulité, il se laissa persuader, que le Prince orphelin ne courreroit aucun risque quand on l'emmeneroit à la Cour de France, qui résidoit alors à Laon. Il n'y avoit point de lieu où il fust moins en seureté.

Vvillelm. Gemmetic. Lib. 4. c. 4.

En effet, à peine Richard fut-il à Laon, qu'on le traita avec méptis, & bien-tost avec rigueur sur les instances du Flamand, qui ne cessoit de presser le Roy de se deffaire du jeune Duc, & de s'emparer du Duché. C'estoit bien l'intention de Louïs, mais faute de dissimuler, elle ne put s'executer. *Osmond*, Gouverneur du Duc, aïant éventé ce pernicieux dessein, ne perdit point de tems pour tascher de le faire échoüer. Richard, par son ordre, feignit d'estre malade; & insensiblement il le contrefit si bien, que ses Gardes ne l'observant plus, Osmond trouva le moïen de l'enlever dans une trousse d'herbe qu'il avoit amassée pour la donner à son cheval. Le jeune Duc fut mené d'abord à Coucy, & de là à Senlis, avec une bonne escorte, que lui avoit envoïée son oncle maternel, qui estoit Comte de cette Ville Le Roy eut beau sommer le Comte, de lui remettre incessamment le jeune Duc entre les mains, le Comte répondit, qu'il ne le rendroit point, ni au Roy, ni aux Normands mesme, que les choses ne fussent en estat de ne plus craindre pour ce Pupille.

Ibid. c. 4.

Loüis, pour avoir manqué son coup, n'abandonna pas le dessein de recouvrer la Normandie. Ses grands préparatifs allarmant les Seigneurs Normands, ils negocierent secretement avec Hugues le Grand Duc de France & Comte de Paris, pour en obtenir du secours, Hugues depuis long-tems estoit en liaison avec eux, tant à cause du voisinage, que parce que dans l'occasion il en avoit tiré des services considerables; le Roy, de son costé, pour le détacher de leur parti, proposa de lui ceder une partie de la Normandie, pourvû qu'il ne l'empeschast point de se rendre le maistre du reste. Il n'est point d'amitié à l'épreuve de l'interest: celui de Hugues l'emporta sur la reconnoissance: il entra avec des troupes sur le territoire de Bayeux, qui devoit estre de sa part, pendant que Louïs avec les siennes, marchoit pour assieger Roüen. 944.

Dans le peu d'apparence qu'il y avoit de resister, à force ouverte, à deux Puissances si formidables, dans un tems de minorité, où le Gouvernement est toûjours foible ou traversé, Bernard le Danois & les autres Seigneurs Normands crurent pouvoir user de ruse pour détourner l'orage, & pour le faire retomber sur celui mesme qui l'excitoit. Ils allerent au-devant du Roy lui offrir toute obeïssance, & feignirent mesme d'estre bien-aises de lui appartenir, plustost

qu'à un petit Prince, incapable de les deffendre. Loüis fut reçu à
Roüen avec de grands respects, & tout y parut si soumis, qu'il
suivit aisément le conseil que lui donna Bernard, de congedier Hu-
gues le Grand, & de ne point permettre qu'il partageast cette con-
queste. L'avidité de Loüis l'empescha de faire attention sur la ma-
lice de cet avis, qui fut la cause de sa perte. Hugues se retira plein
de ressentiment.

Pendant ce manége, qui eut un heureux succès, Bernard avoit
envoïé à *Aigrol*, Roy de Danemark, qui, dépoüillé de ses Estats
par son propre fils, estoit venu en Normandie y solliciter du se-
cours. Guillaume, Prince genereux, avoit reçu Aigrol avec joie, *Guillelm. Gemmetic. Liv. 4.*
& lui avoit donné la joüissance du Costentin, pour y vivre en
repos, tandis qu'on ménageroit le moment de le restablir. Aigrol,
qui avoit conservé une grosse Escadre de Vaisseaux, pour s'en
servir dans le besoin, se mit aussi-tost en mer pour secourir Ri-
chard; & de concert avec Bernard, il fit une descente à l'em-
bouchure de la Dive.

Loüis y courut, accompagné de Bernard le Danois & des autres
principaux Normands, qui lui témoignoient tant de zele, que ne
se deffiant nullement d'eux, il agréa, à leur priere, une entrevuë
avec Aigrol. Quoique l'on eust reglé ce que de part & d'autre,
on y meneroit de gens armez, Aigrol, par supercherie, y en fit
945. couler beaucoup plus que n'en avoit le Roy de France. A peine les
deux Rois s'estoient-ils saluez, qu'un Normand rua de sang froid
Herluin, Comte de Ponthieu, sous pretexte qu'il estoit la cause,
quoique sans doute fort innocente, de l'assassinat de Guillaume
Duc de Normandie. A ce signal, d'autres Normands tout à coup,
s'estant jettez sur les François, ils en massacrerent plusieurs, avant
que ceux-ci eussent eu le tems de se mettre en garde. Pendant le *Monach. Gemmetic. liv. 4. c. 7.*
tumulte, la principale proie avoit échappé aux Normands; Loüis
s'estoit enfui, mais aiant esté pris sur le chemin de Roüen, il fut
conduit en cette Ville, & enfermé dans une Tour.

Ce funeste revers fit changer les choses de face. Le Roy de-
vint suppliant pour obtenir sa liberté: sa femme, pour la procu-
rer, s'adressa d'abord à Othon, qui lui refusa du secours; puis
à Hugues le Grand, qui lui vendit bien cher l'esperance de lui
en donner. Hugues estoit ravi de ces conjonctures, dont lui
seul pouvoit profiter. Il fit le zelé, il traita avec les Normands,
& enfin convint avec eux, que leur Duc seroit restabli en pos-
session de son Duché, que l'Acte en seroit signé, non seulement
du Roy, mais de tous les Evesques & de tous les Grands du
Roïaume; & qu'à ces conditions le Roy seroit délivré, en don-
nant pour ostages, deux Prelats & un de ses Enfans. Les osta-
ges furent conduits à Roüen, & échangez avec le Roy, que les
946. Normands remirent entre les mains du Comte Hugues. Loüis *Duch. 3. tom. p. 341.*
n'en fut point plus libre, & ne fit que passer d'une captivité en une
autre. Hugues le retint plus d'une année, & ne le mit en liber-
té, que quand la Reine fut sortie de la Ville & Chasteau de

Laon, pour faire place aux Troupes du Comte, qui en prirent possession. C'estoit la récompense qui lui avoit esté promise, des services qu'il avoit rendus.

En vain Othon Roy d'Allemagne, vient il au secours de Louis, qui ne peut se venger, ni recouvrer Laon, qu'on l'avoit forcé de donner, pour estre mis en liberté.

Loüis estoit sensible, & si ses forces avoient esté aussi grandes que sa fierté, il auroit fait du Comte une punition exemplaire. Il escrivit à son oncle le Roy d'Angleterre, & à son beau-frere Othon Roy d'Allemagne, pour les prier de lui aider à venger le sanglant affront qu'Hugues avoit fait en sa personne à toutes les Testes couronnées. Un Vassal retenir son Roy prisonnier, c'estoit un attentat qui crioit vengeance; mais il falloit, pour le punir, des forces bien considerables. Pour exciter Othon à emploïer toutes les siennes en cette occasion, Loüis alla le trouver, & lui ceda ses prétentions sur le Roïaume de Lorraine.

947.

Othon leva une Armée, & promit de la commander en personne: Loüis & Arnoul, Comte de Flandres, y joignirent leurs Troupes. *Conrad*, fils & successeur de Raoul II. Roy de la Bourgogne Transjurane, vint aussi en France avec eux. Cette nombreuse Armée, que l'Histoire fait monter à prés de deux cens mille hommes, devoit, ce semble, accabler Hugues, qui n'avoit point d'autre secours que celui de ses trois Neveux les Comtes de Vermandois, & de Richard Duc de Normandie. Les Rois, en passant, firent donner un assaut à Laon. La Place estoit trop forte pour estre emportée d'emblée. De là, ils se presenterent devant Reims, qu'ils prirent en trois jours; puis en ravageant la campagne, ils poussérent jusques à Roüen. La Ville parut imprenable à des Princes, qui ne sçavoient point l'art de faire des sieges; aussi celui-ci fut-il bien-tost levé; bien des choses y contribuerent, la Garnison avoit tué, dans une sortie, un des Neveux d'Othon, & d'autres personnes de qualité. L'Hiver approchoit; il faisoit de si grandes pluies, qu'à peine pouvoit-on camper. Arnoul, Comte de Flandres, s'estoit enfui en une nuit, sur des avis qu'il avoit eus, qu'on vouloit l'arrester, & en faire, quand il seroit pris, la victime d'une bonne Paix, en le sacrifiant à la vengeance des Normands. Ces differends motifs firent résoudre Othon à s'en retourner en Allemagne.

Monac. Gemmetic. l. 4. ch. 10. & alii.

Louïs porte ses plaintes contre Hugues Comte de Paris au Pape & à un Concile.

Loüis abandonné de tous ses Alliez, eut recours au Pape *Agapit*, & le sollicita d'excommunier Hugues le Grand. Agapit y estoit assez disposé, tant parce que Hugues retenoit des Places, qui appartenoient à l'Eglise de Reims, que parce qu'il fomentoit le schisme, qui depuis si long-tems desoloit cette pauvre Eglise. Artaud & le Prince Hugues de Vermandois s'en disoient tous deux Archevesques. Tous deux avoient esté sacrez; avec cette difference, que Hugues ne l'avoit esté que sur la démission de l'autre, qui s'estoit enfin contenté dune Abbaïe ou deux, qu'on lui donna en récompense. Quand le Roy, Protecteur d'Artaud, se fut rendu Maistre de Reims, Artaud changea de sentiment; & voulant se remettre en place, il soutint que sa démission aïant esté faite par force, estoit absolument nulle: Hugues prétendant qu'elle

estoit bonne, il s'agissoit de décider qui des deux Prelats seroit maintenu dans ce Siege. Quelques Evesques, en petit nombre, s'estant assemblez à Verdun, avoient rendu un Jugement en faveur d'Artaud; mais comme ce n'estoit que par deffaut, le Legat d'Agapit, pour terminer ce differend, convoqua à Ingelheim, Palais Roïal prés de Mayence, un Concile où furent mandez les Prelats de France & de Germanie.

947. En Novembre.

948. En Juin.

Les Rois de France & d'Allemagne se trouverent à ce Concile avec cinq Archevesques & vingt-six Evesques, la pluspart d'Allemagne, ou du Roïaume de Lorraine. Aprés que le Legat eut ouvert l'Assemblée par une harangue, le Roy de France se leva pour faire la sienne; & se plaignit, les larmes aux yeux, qu'il n'estoit plus Roy que de nom, & que Hugues le Grand en avoit usurpé toute l'autorité. Il fit un long narré de toutes les avanies qu'il avoit reçuës des Grands de France, & principalement de Hugues Comte de Paris, qui, sans avoir aucun sujet de se plaindre, ni de se venger, l'avoit tenu prisonnier une année entiere, pour le contraindre à lui donner Laon. Loüis, ajousta, que si quelqu'un lui reprochoit qu'il s'estoit attiré les maux qu'il avoit soufferts, il offroit de se justifier par un combat, ou de s'en rapporter au Jugement de l'Assemblée, & conclut par demander justice, & par supplier les Peres, d'excommunier le Comte, s'il ne rendoit Laon, & s'il manquoit à l'avenir, au respect & aux autres devoirs qu'un Vassal doit à son Seigneur. Artaud parla aprés le Roy, & fit lire un Memoire, où estoit détaillée l'histoire de la persecution, qu'il souffroit depuis si long tems. Le Roy & l'Archevesque gagnerent aisément leur cause; leurs Parties ne se deffendant point, & ne voulant pas mesme reconnoistre le Tribunal, les Peres adjugerent l'Archevesché de Reims, à Artaud, qui estoit present; & pour faire plaisir au Roy, ils excommunierent Hugues le Grand, Comte de Paris, si dans un certain tems, il ne se presentoit pour rendre compte de sa conduite au Concile qu'on tiendroit alors.

Frodoard. ad ann. 948.

Concil. de Franc. 3 tom. p. 586.

Ibid.

Deux autres Synodes confirmerent cette Sentence, & declarerent que le Comte avoit encouru les censures, faute d'avoir executé ce qu'on lui avoit ordonné; mais il estoit si aimé & si estimé, que malgré toute la terreur que ces foudres doivent imprimer, il n'en fut ni moins respecté, ni moins obeï: cependant comme il connoissoit ce que peut faire le scrupule sur des consciences timorées; comme il sçavoit à quels malheurs s'expose un Prince qui méprise tout ce qui porte le nom venerable de la Religion, il ne laissa pas d'estre effraié de ces censures, craignant qu'à cette occasion, ses amis ne l'abandonnassent, que le Peuple ne se mutinast, & que les Evesques de ses Estats, pour maintenir leur autorité, ne prissent le parti du Roy.

D'ailleurs Loüis, aidé de quelques Prelats, avoit fait d'assez grands progrés: il avoit pris Mouson, la Forteresse de Montaigu, & mesme la Ville de Laon. Il ne put forcer le Chasteau, dont Hugues, de tems en tems, renouvelloit la garnison. On prit & reprit beaucoup

beaucoup de Places de part & d'autre ; mais comme il ne se faisoit aucun exploit qui decidast, on commença d'assez bonne heure à se disposer à la Paix. Hugues éprouvoit de jour à autre de funestes effets de son excommunication : tous ses amis lui échappoient l'un aprés l'autre ; il ne se soustenoit que par le secours des Normands, que le Roy taschoit de corrompre. D'un autre costé, les forces de Loüis estoient réduites à peu de chose. Les Lorrains s'estoient retirez aprés la prise de Mouson & le secours d'Othon estoit si peu considerable, qu'on voïoit bien, que son dessein estoit moins de finir les troubles, que de les entretenir.

Dans ces conjonctures, Loüis alla le trouver, & le pressa de faire un effort. Othon ne pouvoit en faire d'assez grand pour le restablir, parce que les affaires d'Allemagne demandoient ses forces ailleurs. Loüis ne pouvant rien obtenir, le pria de faire sa paix. Othon le lui promit ; & le Duc de Lorraine negocia par son ordre, avec Hugues le Grand. Le principal article fut, que Hugues rendroit au Roy la Tour ou Chasteau de Laon ; du reste, que de part & d'autre on oublieroit tout le passé. Le Roy & le Comte se promirent amitié. Cette bonne intelligence pensa se rompre deux ou trois fois, moins pour leurs interests, que pour celui des gens, que ces deux Princes protegeoient. Hugues de Vermandois, qui malgré la décision du Concile d'Ingelheim, continuoit de se dire Archevesque de Reims, appuïé du credit de ses freres & de son oncle, ne cessoit de persecuter Artaud son Competiteur. C'estoit à qui se saisiroit des Places de l'Archevesché. Loüis & Hugues le Grand prenant part à l'un & à l'autre, se rebroüillerent de tems en tems à cette occasion, sans en venir à une rupture. Une nouvelle incursion de Bulgares & de Hongrois fit cesser ces petites guerres ; & ces deux Princes furent obligez de réünir toutes leurs forces pour chasser ces Barbares, qui avoient inondé la Lorraine, la Champagne, & le Comté de Vermandois. 946. 950.

Frodoard. ann. 954 Loüis ne survescut guere à cette expedition, courant aprés un loup qu'il trouva malheureusement sur le chemin de Laon à Reims, il tomba de cheval, & se froissa tellement tout le corps, qu'en moins de quatre à cinq jours cette meurtrisseure universelle se tourna en une espece de lépre, qui lui causa la mort. Il mourut à Reims le 15. d'Octobre 954. Il eut d'une Maistresse un Bastard appellé *Arnoul* ; & de sa femme legitime cinq garçons & une Princesse. Trois des fils moururent avant lui, *Lothaire* & *Charles* lui survescurent. Lothaire fut Roy de France, & Charles fut Duc de la Basse Lorraine. La fille, nommée *Matilde*, épousa Conrad, Roy de la Bourgogne Transjurane. Peu avant que de mourir, Loüis avoit eu le déplaisir de voir sa mere se remarier au second fils de ce Herbert II. Comte de Vermandois, qui avoit fait tant d'outrages à Charles le Simple. On ne sçavoit ce qu'on devoit le plus admirer, ou de l'incontinence de cette vieille femme, ou du mauvais goust du jeune homme, qui l'épousa. A cette occasion le Roy osta à sa mere une Abbaïe qu'elle avoit, & en donna la joüissance à la Reine regnante. Mort de Loüis IV. dit d'Outremer.

Pp

LOTHAIRE IV.
ET
LOUIS V.

II. Tom. de Duch. depuis la page 626. jusques à la fin.

Quoique la mort imprévuë de Loüis IV. dit d'Outremer, donnast à Hugues le Grand, la plus belle occasion du monde de se saisir de la Couronne, que son Pere Robert, & Eudes son Oncle avoient portée, il ne fit aucun mouvement pour se la mettre sur la teste. Tout glorieux qu'estoit le nom de Roy, on eust dit presque que ce Comte le méprisoit, ne l'aïant jamais voulu prendre, quoiqu'il fust maistre d'en disposer; la Reine veuve s'estant mise sous sa protection, cette confiance le toucha si fort, qu'il lui promit qu'un des Princes ses fils seroit successeur du Pere. L'aisné avoit treize ans, & le cadet autant de mois.

Lothaire IV. fils aisné de Loüis d'Outremer, est proclamé Roy par la protection de Hugues, Comte de Paris.

On ne devine point par quel motif Hugues le Grand ne les fit pas sacrer tous deux, selon l'usage de ce tems-là, & qu'il ne partagea point le Roïaume entre eux. Il parut en cela ne pas entendre ses interests. Si ces Princes eussent tous deux regné, ils en auroient esté plus foibles, & lui beaucoup plus puissant. Il fit sacrer à Reims *Le 10. de Novembre.*
954. par l'Archevesque de cette Ville, *Lothaire*, fils aisne de Loüis, en presence & du consentement des Grands. Hugues fut bien païé de ses bons offices. Le Roy lui donna la Bourgogne & l'Aquitaine. Il estoit plus aisé de faire de si beaux presens, que de les livrer. Quand Hugues eut passé la Loire pour se mettre en possession du
955. Duché d'Aquitaine, il trouva tant de résistance, que mesme aprés avoir deffait le Comte de Poitiers, qui prétendoit à ce Duché, il ne laissa pas d'estre obligé de remettre à un autre tems, la conqueste de cette Province.

Peu aprés cette expedition malheureuse, Hugues mourut, lais- *Le 16. Juin.*
956. sant quatre garçons & deux filles d'*Haduvige*, sa troisiéme femme. Il n'eut point d'enfans des deux autres. Ses fils estoient *Hugues Capet*, qui fut Roy de France; *Othon*, *Henry* & *Eudes*, qui successivement furent tous trois Ducs de Bourgogne. Une des filles, appellée *Emme*, fut mariée à Richard Duc de Normandie; & l'autre, nommée *Beatrix*, à Federic I. Duc de la Haute Lorraine. Hugues, Pere de ces enfans, fut surnommé le *Blanc*, pour le distinguer de Hugues le Noir, frere du Roy Raoul. Il fut appellé *l'Abbé*, parce qu'à l'exemple de son Pere, il possedoit les Abbaïes de Saint Denis en France, de Saint Germain des Prez, dans un des Fauxbourgs de Paris, & de Saint Martin de Tours. Les Historiens communément le nomment aussi Hugues le *Grand*, tant à cause de sa puissance, que de ses grandes qualitez. Il ne fut pas seulement

le premier Seigneur du Roïaume ; mais pendant plus de vingt années, il en fut tout-à-fait le maistre.

Sa mort n'apporta aucun changement, car quoiqu'elle donnast au Roy une occasion trés-favorable de recouvrer son autorité, dont depuis prés de soixante ans jouissoient les Comtes de Paris, Lothaire n'en profita point faute d'experience, ou plustost faute de vigueur. Le regne de ce Prince fut de trente-un an, dont vingt se passerent en paix, ou en petites guerres, que se faisoient les uns aux autres, tantost les Ducs & les Comtes, quelquefois de simples Gentilshommes. Lothaire, selon l'occasion, prenoit plus ou moins de part à ces differentes querelles, qui faisoient bien du mal au Peuple, sans produire d'évenemens, qui meritent qu'on les raconte. Ce qui se fit pour la Lorraine vers la fin de ce Regne, est ce qu'il y a de plus remarquable.

Depuis un trés-long-tems les Rois de France & d'Allemagne avoient eu des contestations pour le Roïaume de Lorraine : les François vouloient y rentrer, & les Allemans s'y maintenir. Loüis IV. dit d'Outremer, y avoit renoncé, à la charge qu'Othon I. lui donneroit un puissant secours ; mais ce Traité n'aïant point eu d'execution, la cession faite en consequence ne devoit point avoir d'effet ; & Lothaire, successeur de Loüis, n'en avoit pas moins de desir de recouvrer, quand il le pourroit, un si beau Roïaume. Les facheuses affaires qu'Othon II. avoit ailleurs, ne lui permettant pas de le conserver tout entier, il en donna une partie, sous le titre de *Duché de la Basse Lorraine*, à Charles, frere de Lothaire, à condition d'en rendre hommage à la Couronne de Germanie. Charles n'avoit alors aucun establissement, parce qu'il restoit si peu de Places appartenantes en propre à la Maison Roïale, qu'on ne pouvoit les partager sans la ruiner tout-à-fait Ce Prince sans Terre accepta, avec joie, la liberalité d'Othon : il lui rendit foi & hommage ; & à cette occasion, il prit avec les Allemans des liaisons si estroites, qu'il en devint odieux aux François.

Guerre pour la Lorraine, entre les François & les Allemans.

977.

C'estoit bien moins par amitié (il n'y en a guere entre les Princes) que par des vuës de politique, qu'Othon. Il lui avoit fait un present si considerable. Par là Othon s'estoit flatté de conserver plus aisément ce qu'il gardoit de la Lorraine. Par là il avoit compté d'exciter tant de troubles en France, en desunissant les deux freres, que le Roy ne pouroit songer à faire la guerre à l'Allemagne. En effet, ce present devint aussi-tost une pomme de discorde entre Charles qui le recevoit, & Lothaire qui se plaignoit qu'on le faisoit à ses dépens : de sorte, que si les Grands de France ne se fussent entremis, pour empescher que les deux freres ne rompissent à ce sujet, l'aisné auroit pris les armes, afin de dépoüiller le cadet.

Lothaire ne pouvant se dédommager sur son frere, entra avec une Armée dans cette partie de la Lorraine, qu'Othon s'estoit

978. réservée. D'abord il se saisit de Metz; puis après y avoir reçu l'hommage de plusieurs des Grands, qui le reconnurent pour leur Roy, il fit filer ses Troupes, de nuict & à la sourdine, pour surprendre Aix-la-Chappelle. Othon s'y divertissoit avec sa Famille dans une si grande sécurité, qu'il n'eut que le tems de s'enfuir, laissant son disner sur table, & ses meubles à l'abandon. Le Palais fut pillé; on en emporta un fort grand butin. Ce Roy, pour se venger, vint en France dès la mesme année avec soixante mille hommes. Tous ces évenemens sont rapportez par les Anciens d'une maniere si confuse, qu'on ne sçauroit en détailler les circonstances. Les Allemans ravagerent la Champagne & l'Isle de France. Ils s'avancerent jusques à Paris, où ils perdirent bien du monde à l'attaque d'un des Fauxbourgs, d'où ils furent repoussez. La rigueur de l'Hiver (on estoit au mois de Decembre) & la marche de l'Armée Françoise, leur firent prendre le parti de s'en retourner chez eux.

Fragment. Chron. Hug. Monach. Floriacens. 3. tom. Duch. p. 349.

Lothaire les poursuivit trois jours & trois nuits, avec d'autant plus d'ardeur, qu'il venoit d'estre joint par Hugues Capet, Duc de France, & par Henry, Duc de Bourgogne. Avec un si bon renfort il deffit l'arriere-garde des Allemans: il en périt un si grand nombre au passage de l'Aisne, dont ils ne connoissoient point les guez, que la quantité des corps morts, fit déborder cette Riviere en arrestant son cours. Alors Othon chassé, & battu, fit demander une entrevuë au Roy de France: elle se fit à Reims; la Paix s'y conclut aux dépens de Lothaire: quoiqu'il fust vainqueur, il ceda pour toujours ses prétentions sur la Lorraine à Othon, son cousin germain, à la charge, qu'Othon tiendroit ce Roïaume en fief de la Couronne de France. Le Prince Charles fut confirmé dans son Duché, dont on estendit les limites. Tous les François murmurerent contre cet accord; Capet & son frere s'y opposerent fortement pour l'honneur de la Nation. Lothaire lui-mesme voulant le rompre après la mort d'Othon II. qui ne survescut que trois ans, rentra en Lorraine, & y surprit Verdun; mais quand il sçut qu'Othon III. avoit esté proclamé Roy du consentement de tous les Grands, parmi lesquels il esperoit qu'il y auroit de la division; il revint aussi-tost en France, où il fit couronner *Louis*, son fils unique, l'associant de bonne heure à la Roïauté, pour la lui assurer. Lothaire mourut dans sa quarante-cinquiéme année, le 2. Mars de l'an 986.

Paix entre Lothaire Roy de France & Othon II. Roy d'Allemagne, par laquelle l'un cede ses droits & pretentions sur la Lorraine, à la charge que l'autre la tiendroit en Fief de la France.

Dedit Lotharius Rex Othoni Regi in beneficio Lotharium Regnum, qua causa magis contristavit corda Principum Francorum. 3. tom. Duchesn. pag. 349.

Mort de Lothaire IV.

Loüis V. son successeur, ne regna qu'environ un an, ou au plus 15. à 16. mois. Il n'avoit ni cœur ni esprit, si on en croit les Historiens contemporains. Quelques-uns l'ont surnommé *le Faineant*, parce qu'il ne fit rien. Ce fut en lui que finit la seconde Race de nos Rois, le Sceptre aïant passé, aprés sa mort, dans une autre Famille, qui regne en France, de masle en masle, depuis plus de sept cens ans. Ces deux derniers Rois moururent de poison, qui leur fut donné par leurs femmes, ou par gens,

Regne de Loüis V.

Duch. p. 632. 2. tom.

qui en accuſerent ces Princeſſes. Elles en furent ſoupçonnées, parce qu'elles vivoient mal avec leurs maris, qui ne pouvoient ſouffrir leurs galanteries. Lothaire n'eut que Loüis V. d'enfant legitime; & ce Loüis V. n'en eut aucun. Il mourut l'an 987. au mois de Juin, agé de 19. à 20. ans. A remonter depuis ſa mort juſques à l'election de Pepin, où commence la ſeconde Race, on compte qu'elle a regné deux cens trente-cinq ans, ou environ.

Quelques Hiſtoriens diſent que Louis ne fut point marié.

Fin de la ſeconde Race.

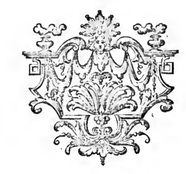


TABLE
DU REGNE DES ROIS
de la Premiere Race.

A.

Childebrand,

D.

G.

N.

O.

P.

Q.

R.

S.

T.

Fin de la Table de la I. Race.

TABLE

DU REGNE DES ROIS

de la Seconde Race.

qu'il

B.

Chantres :

H.

tournant

O.

R.

S.

Fin de la Table de la II. Race.



